

**GUIDE**

architecture moderne et  
contemporaine 1868-2022

**VERVIERS,  
SPA,  
OSTBELGIEN**

PAYS DE HERVE  
& VALLÉE DE L'AMBLÈVE

Sous la direction de  
ÉMELINE CURIEN et NORBERT NELLES  
Photographies de MARC WENDELSKI

**GUIDE**  
architecture moderne et  
contemporaine 1868–2022

**VERVIERS,  
SPA,  
OSTBELGIEN**

PAYS DE HERVE  
& VALLÉE DE L'AMBLÈVE

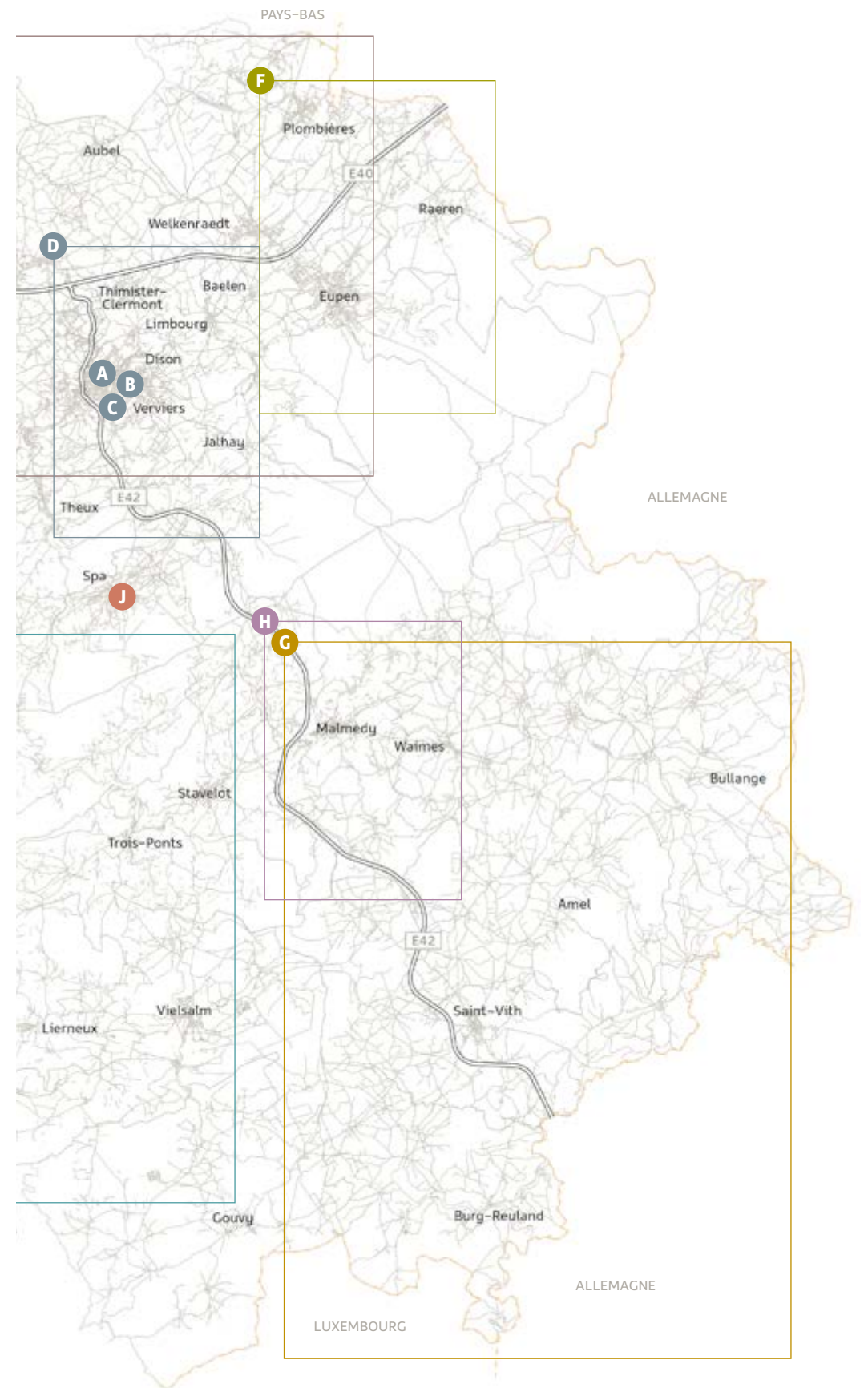
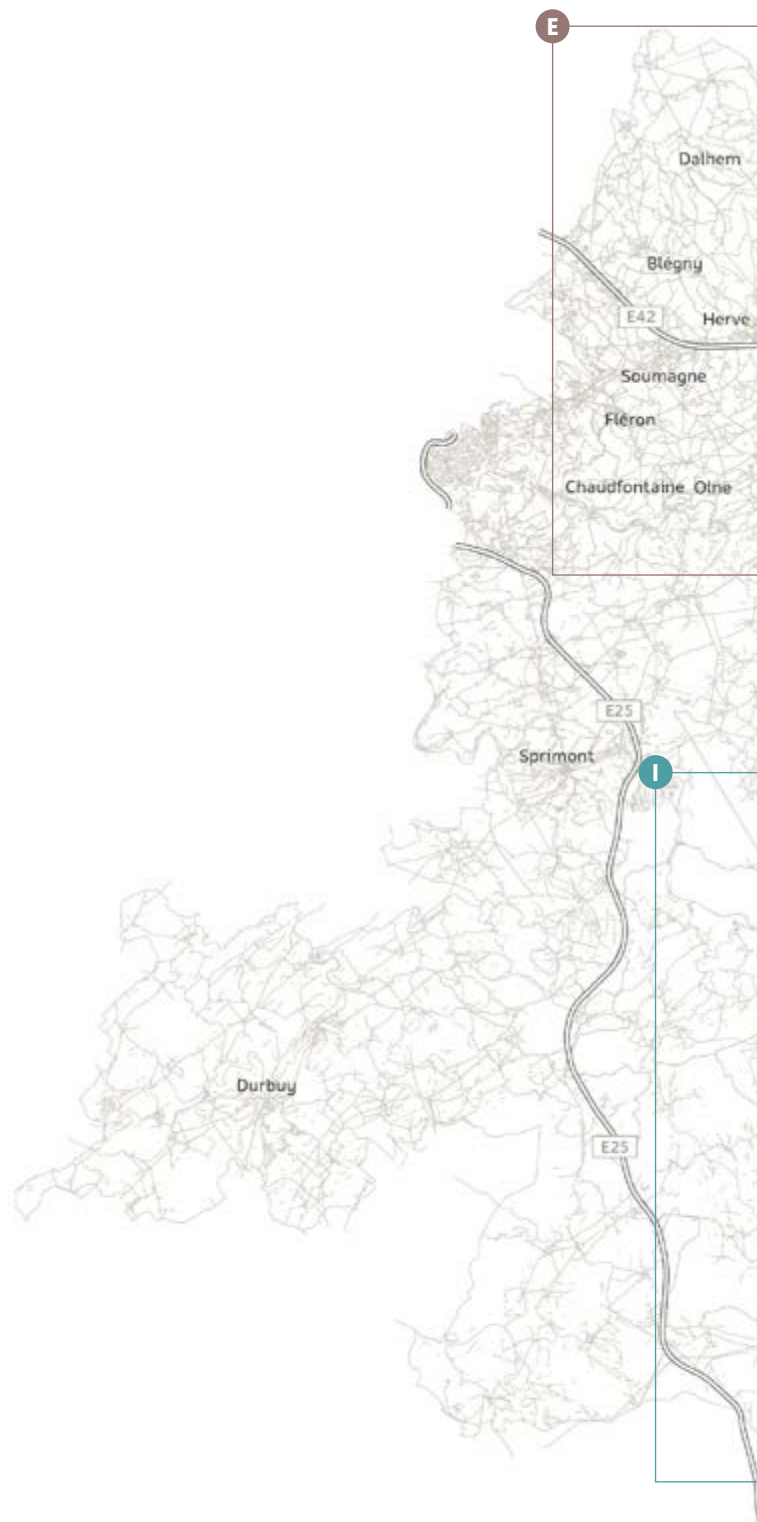


## SOMMAIRE

CARTE GÉNÉRALE	6
AVANT-PROPOS	9
L'ARRONDISSEMENT DE VERVIERS : VERS UN PROJET DE TERRITOIRE ?	14
REGARDS VERVIERS 1867-2022	46
REGARDS SPA 1851-2022	69
REGARDS CANTONS DE L'EST 1815-2022	80
<b>A</b> VERVIERS CENTRE ET NORD Verviers (centre-ville, Hodimont)	108
<b>B</b> VERVIERS SUD Verviers (quartiers des Boulevards, Heusy, Stembert)	140
<b>C</b> VERVIERS, PÉRIPHÉRIE SUD Verviers (Heusy, Ensival), Theux (Jehanster, Polleur), Pepinster	166
<b>D</b> VERVIERS, PÉRIPHÉRIE NORD Dison (centre-ville, Andrimont, Ottomont), Limbourg (Dolhain), Baelen	184
<b>E</b> L'ENTRE-VESDRE-ET-MEUSE, LE PAYSAGE ÉLARGI DU « PAYS DE HERVE » Herve (Herve, Battice, Chaineux, Grand-Rechain, Charneux, Henri-Chapelle), Olne (Olne, Saint-Hadelin), Aubel, Thimister-Clermont, Welkenraedt (Welkenraedt), Plombières (Plombières, Montzen, Moresnet, Gemmenich)	214
<b>F</b> OSTBELGIEN NORD Eupen (Eupen, Kettensis), La Calamine (La Calamine, Hergenrath, Neu-Moresnet), Lontzen (Lontzen, Herbesthal, Walhorn), Raeren (Raeren, Eynatten, Hauset)	254
<b>G</b> OSTBELGIEN SUD Amblève (Amblève, Meyerode, Heppenbach), Bullange (Bullange, Rocherath, Manderfeld), Burg-Reuland (Burg-Reuland, Thommen), Butgenbach (Butgenbach, Elsenborn), Saint-Vith (Saint-Vith, Crombach, Lommersweiler, Recht, Schoenberg)	294
<b>H</b> MALMEDY-WAIMES Malmedy (Malmedy, Bévercé, Bellevaux-Ligneuville), Waimes (Waimes, Faymonville, Robertville)	324
<b>I</b> VALLÉE DE L'AMBLÈVE Stavelot (Stavelot, Francorchamps), Trois-Ponts (Trois-Ponts, Basse-Bodeux, Fosse-sur-Salm, Wanne), Stoumont (Stoumont, Chevron, La Gleize, Lorcé, Rahier), Lierneux (Lierneux, Arbrefontaine, Bra)	384
<b>J</b> SPA ET ENVIRONS Spa (Spa centre-ville, Spa-Extension, Nivezé), Jalhay, Theux (Theux, Franchimont, La Reid)	422
BIOGRAPHIES	472
BIBLIOGRAPHIE	482
INDEX DES NOMS	488
INDEX DES VILLES ET COMMUNES	491
INDEX DES TYPOLOGIES	492



- A** VERVIERS – CENTRE-VILLE – HODIMONT
- B** VERVIERS – QUARTIERS DES BOULEVARDS – HEUSY – STEMBERT
- C** VERVIERS – PÉRIPHÉRIE SUD
- D** VERVIERS – PÉRIPHÉRIE NORD
- E** PAYS DE HERVE
- F** OSTBELGIEN NORD
- G** OSTBELGIEN SUD
- H** MALMEDY-WAIMES
- I** VALLÉE DE L'AMBLÈVE
- J** SPA ET ENVIRONS



# AVANT-PROPOS

ÉMELINE CURIEN et NORBERT NELLES

En juillet 2021, des inondations à l'ampleur inégalée touchent la Wallonie et causent des pertes humaines lourdes et des dommages considérables. L'état de calamité naturelle publique est reconnu dans toutes les communes de l'arrondissement de Verviers, et les villes de Limbourg, Pepinster, Theux, Verviers, Spa, Eupen, Olne, Jalhay, Baelen sont particulièrement touchées. Ce guide d'architecture moderne et contemporaine sort alors que la reconstruction de ces zones sinistrées s'amorce, ouvrant un nouveau chapitre de l'histoire territoriale et architecturale de l'arrondissement de Verviers.

Ce guide tente de restituer les chapitres qui précèdent cette actualité et d'éclairer la manière dont l'architecture moderne et la création contemporaine se sont développées dans cet arrondissement et ont participé à forger sa culture. Rendre compte de cette histoire s'est avéré complexe, et ce, pour de multiples raisons. La première vient du fait qu'en Belgique, le découpage en arrondissements est une limite administrative qui ne correspond pas à une unité politique. Cette situation est d'autant plus flagrante pour l'arrondissement de Verviers, traversé par de fortes disparités géographiques, sociales et géopolitiques. La première d'entre elles résulte de l'histoire des relations entre la Prusse, puis l'Allemagne et la Belgique : l'arrondissement est constitué de deux communautés linguistiques ayant leur culture propre. Pour permettre à tous les habitants du territoire d'accéder à ce guide, et pour élargir son audience de l'autre côté de la frontière, il a été décidé de faire paraître simultanément l'intégralité de l'ouvrage en français et en allemand. La Communauté germanophone, instituée par la loi du 10 juillet 1973, a, depuis cette date, progressivement gagné en compétences : matières culturelles, politiques, d'enseignement et de patrimoine, mais aussi, plus récemment, des compétences en matière de logement et d'aménagement du territoire construisent son autonomie vis-à-vis de la Région wallonne. Cette situation renforce de fait les divergences en termes de politiques architecturales et territoriales entre les deux parties de l'arrondissement. Ces différences linguistiques sont recoupées par des disparités géographiques et paysagères : le bocage de l'Entre-Vesdre-et-Meuse au nord et l'Ardenne herbagère au sud ne relèvent pas des mêmes dynamiques territoriales, et des disparités urbanistiques renforcent l'éloignement relatif des différentes parties qui composent l'arrondissement : les forces à l'œuvre dans une ville de relative importance comme Verviers se distinguent nécessairement de celles actives au sein du maillage de



petites communes, de franges frontalières et de zones forestières et rurales relativement éloignées des pôles urbains et à la densité de population très faible qui constituent l'essentiel du territoire.

Cette situation nous a conduits à privilégier un découpage du guide en chapitres, prenant en compte tant les développements architecturaux en milieu urbain que la modernité plus tardive dans les territoires ruraux. Chacun de ces chapitres reprend un territoire relativement cohérent, tant en termes géographiques que culturels, et dessine un rapport spécifique à la modernité prise dans son acceptation plurielle. Chacun correspond à un bornage chronologique qui lui est propre. Ainsi, le chapitre A, consacré au centre-ville de Verviers, fait-il une incursion dès 1808 avec la cité des Grandes Rames, considérée comme la plus ancienne cité ouvrière d'Europe, mais s'ouvre véritablement avec la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et la série des grands équipements qui structurent encore la ville – Grand Théâtre, Grand Manège, Grand-Poste et Palais de Justice notamment –, des constructions qui précèdent l'arrivée des influences de l'Art nouveau, de l'Art déco, ou encore de l'école d'Amsterdam dans des programmes émanant de l'initiative privée. Le chapitre B, dédié aux quartiers des Boulevards de Verviers, à Heusy et Stembert, comme le C, correspondant à Ensival, Theux, Jehanster, Polleur et Pepinster, rendent compte, quant à eux, d'une architecture essentiellement domestique, individuelle et collective. Celle-ci balaie l'ensemble du XX<sup>e</sup> siècle, traversant un éclectisme tardif, puis l'Art nouveau et l'Art déco, avant de tirer parti de l'influence de figures de la modernité telles que Frank Lloyd Wright ou Louis Kahn ou de s'approprier un modernisme international, de manière timide ou plus affirmée selon les cas. Au contraire, pour le chapitre D, avec Dison, Andrimont, Ottomont, Limbourg, Dolhain et Baelen, le guide entre presque directement dans la contemporanéité, avec des projets qui se confrontent à la grande échelle de l'héritage industriel et de ses tissus constitués, des équipements et espaces publics ou des logements collectifs ambitieux à la fin du XX<sup>e</sup> siècle. Avec le chapitre E, le Pays de Herve, ses paysages agricoles et ses territoires périurbanisés, peu de réalisations sont recensées avant les années 1970, mais les équipements publics sont nombreux à partir de cette décennie. Par ailleurs, les maisons unifamiliales alliant sobriété formelle et attention aux usages et au paysage sont relativement abondantes, bien que peu connues. Avec le chapitre F et l'Ostbelgien nord, le guide revient au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle avec des édifices industriels de qualité construits sous l'influence prussienne. Le programme de la maison individuelle, là aussi, traverse le XX<sup>e</sup> siècle dans des écritures extrêmement diversifiées. Le chapitre G – l'Ostbelgien sud – se distingue avec son architecture religieuse des années 1950 à 1980, et, à partir des années 1970, par ses équipements à échelle communale, ses maisons individuelles et ses équipements touristiques. Le chapitre H, Malmédy-Waimes, montre une grande diversité sur l'ensemble du XX<sup>e</sup> siècle, avec de nombreuses interventions sur l'existant et des maisons et petits équipements qui tiennent souvent compte des caractéristiques régionales. Ainsi, le recours à la pierre et à l'ardoise est dominant dès les années 1940 jusqu'aux années 1970, une approche matérielle qui se poursuit avec une architecture des années 1980 à 2000 liée au régionalisme critique, en relation avec le paysage des Fagnes, et faisant usage de la pierre locale et du bois pour des

maisons unifamiliales ou des logements de vacances. Ces caractéristiques se retrouvent quelque peu dans le chapitre I et la vallée de l'Amblève, où exercent souvent les mêmes architectes, mais l'on trouve aussi dans cette zone des équipements qui s'égrènent tout au long du XX<sup>e</sup> siècle, du sanatorium de Borgoumont, inspiré de programmes similaires en Allemagne en 1899, aux équipements communaux de Stavelot du début du XXI<sup>e</sup> siècle en passant par les divers édifices publics réalisés notamment par Marcel Geenen. Pour finir, le chapitre J sur Spa et ses environs s'ouvre, quant à lui, dès 1868 avec les équipements thermaux – année qui ouvre la chronologie du présent guide (1868-2022), correspondant à la construction de l'établissement des bains par Léon Suys, un bâtiment remarquable aujourd'hui en cours de réhabilitation et partie intégrante de la reconnaissance du caractère exceptionnel de la ville d'eaux par l'UNESCO en juillet 2021 – et des constructions en lien avec ces programmes qui se poursuivent jusqu'au XXI<sup>e</sup> siècle. Les villas Art nouveau de la fin du XIX<sup>e</sup> et du tout début du XX<sup>e</sup>, puis Art déco, pittoresques et modernistes, caractérisent également ce chapitre qui clôt le guide.

À la fin, ce sont en tout près de cinq cents entrées qui sont reprises et détaillées dans ces différents chapitres. Elles ont en partage un point commun : situées relativement à l'écart des réseaux médiatiques de l'architecture, elles ont jusqu'à présent été peu documentées et mises en valeur. Ainsi, bien moins de la moitié des édifices repris a jusqu'à présent fait l'objet de publications dans des ouvrages ou des revues. Le travail de collecte d'informations a ainsi pris un tour particulier. Les revues belges telles que *Bâtir*, *La Maison*, *Architecture*, *Rythme*, *l'Équerre*, *A+* et *Architrave* ont été dépouillées, de même que les revues européennes d'A en France ou encore *Quaderns* en Espagne, ainsi que les guides et inventaires sur l'architecture tels que la collection des *Carnets de route* et des *Guides de l'architecture en bois*, mais il est rapidement apparu qu'ils ne rendaient pas entièrement compte de la qualité de la production sur le terrain. La composition de la direction scientifique de l'ouvrage, très complémentaire en termes d'expériences et de compétences – Norbert Nelles, architecte et enseignant ayant une connaissance fine du territoire, et Émeline Curien, enseignante et chercheuse au Laboratoire d'histoire de l'architecture contemporaine –, a surmonté cette difficulté en sollicitant d'autres sources. Un travail d'arpentage patient des villages et des hameaux, ainsi qu'un appel aux architectes, spécialistes sur le terrain, aux archives et services communaux et une exploration des sites internet des architectes contemporains ont permis de combler ces lacunes. Paradoxalement, cette approche a fait émerger un nombre considérable de réalisations. Au total, ce sont près de mille cinq cents édifices qui ont été répertoriés, éclairant des productions souvent laissées dans l'ombre et ouvrant un champ large de recherches pour les prochaines années : les productions, notamment de Robert Micha, de Marcel Geenen ou encore d'Armand Dufays, sont sorties de l'ombre. Dans le même temps, celles d'Albert-Charles Duesberg ou d'Émile José Fettweis étaient en cours de reconnaissance grâce au travail mené notamment par le GAR et le musée de la ville de Verviers, qui doivent être remerciés pour leur aide dans ce travail.

La sélection, réalisée par le comité scientifique, cherche à rendre compte des opérations majeures qui participent de l'histoire de l'architecture belge, mais aussi de réalisations plus

discrètes, caractéristiques d'un territoire, d'une époque, d'un architecte, d'un processus politique, et qui éclairent la production moderne et contemporaine de l'espace hors des milieux urbains. Une attention toute particulière a été portée au travail de jeunes architectes prometteurs qui ont choisi d'exercer sur ces territoires. Pendant la réalisation du guide, plusieurs ouvrages référencés ont été détruits, tels qu'un immeuble de Léon Bochoms ou encore la Régie des télégraphes et téléphones à Verviers, qui ont pu être photographiés juste avant leur démolition. La documentation des notices qui constituent le guide a été rendue possible par des acteurs multiples : architectes eux-mêmes, centre d'archives et archives communales (permis de bâtir), GAR, musées des villes de Verviers et de Spa, services communaux, mais aussi les familles des architectes disparus et les propriétaires de certaines habitations. Nous les en remercions. Ont aussi été associés à la réalisation de cet ouvrage les étudiants du master Ruralité de la Faculté d'architecture ULiège. Ce travail n'aurait pas non plus été possible sans l'implication de Thomas Moor et de Sébastien Charlier qui ont fait plus qu'assurer la coordination éditoriale de la collection, de Christelle Legros pour ses relectures, de David Cauwe pour les aspects graphiques, de Laurence Waterkeyn pour son travail de l'ombre, de Tatjana Cormann, notre référente pour la Communauté germanophone, de Renate Gervink pour le long travail de traduction en allemand, ainsi que de la ministre Isabelle Weykmans qui a rendu possible cette double version française et allemande.

Comme pour les guides précédents, le travail photographique a été confié à un photographe, Marc Wendelski, qui a parcouru l'ensemble de l'arrondissement pendant plusieurs années pour réaliser l'essentiel des clichés. Les textes introductifs ainsi que les notices ont été rédigés par une centaine d'auteurs que nous remercions. Nous espérons que cet ouvrage, en montrant la diversité et les qualités architecturales parfois insoupçonnées de ce territoire, pourra participer, dans ce contexte post-inondations de 2021, à nourrir les débats et à participer à la résilience de ce territoire. Celui-ci voit déjà naître de nombreuses initiatives soucieuses de l'engager vers un devenir plus durable, qu'il s'agisse des questions alimentaires, énergétiques ou culturelles. Côté francophone par exemple, en janvier 2019, une équipe de chercheurs de l'UCL conduisait, sous la direction du professeur Olivier De Schutter, un travail d'expertise visant à analyser la dynamique spécifique de ce territoire et son potentiel de devenir un pilote en termes de transition. Côté germanophone, le transfert de la compétence Aménagement du territoire de la Région wallonne à Ostbelgien s'accompagne de la volonté de renforcer l'idée d'une *Baukultur* spécifique. Ces opérations laissent augurer une dynamique architecturale et territoriale positive pour la suite du XXI<sup>e</sup> siècle.

## Le bassin versant de la Vesdre, un laboratoire d'adaptation territoriale aux enjeux climatiques

L'épisode généralisé des inondations du mois de juillet 2021 en Wallonie (209 communes impactées sur les 262) et plus particulièrement l'épisode extrême au sein des vallées de la Vesdre, de la Helle et de la Hoëgne constituent un point de basculement manifeste des approches d'aménagement du territoire et de la construction.

Jusqu'à ce moment, dans les imaginaires collectifs, les impacts climatiques sur les activités humaines relevaient de situations périlleuses lointaines. Or, cette catastrophe, a généré par milliers des premiers réfugiés climatiques de Wallonie, obligés de quitter leur habitation sinistrée, pendant des jours, des semaines voir de longs mois. Cet événement paroxystique était précédé par à deux autres épisodes traumatiques : la vague de chaleur du mois d'août 2020 ayant entraîné une surmortalité de plus de 1400 personnes en Belgique et la crise sanitaire liée à la covid, se traduisant par de longues périodes de confinement à domicile et une surmortalité. Ces trois crises consécutives ont révélé les fragilités multiples de nos sociétés et ont conduit irrémédiablement à questionner et revoir nos modes de développement, de vie et nos relations avec la « nature » au sens large du terme.

Si précédemment, les dispositions prises pour réduire les changements climatiques portaient essentiellement sur des mesures d'atténuation de production de gaz à effet de serre pour limiter le réchauffement climatique global, ces événements nous obligent à considérer complémentaiement les dispositions d'adaptation aux impacts et conséquences de ces changements à l'égard de nos territoires, nos espaces bâtis et non bâtis. Il s'agit d'une approche en profondeur pour laquelle trop peu d'acteurs sont préparés, tant en termes de connaissances que de pratiques professionnelle et institutionnelle. Face au défi de reconstruction des vallées sinistrées, le Gouvernement wallon a initié

plusieurs démarches innovantes qui intègrent d'emblée les mesures d'adaptation et les mesures d'atténuation. Ces démarches ciblent le bassin versant de la Vesdre, territoire le plus sinistré de Wallonie. Elles sont exploratoires à ce stade-ci mais ont pour vocation à être appliquées à l'ensemble du territoire wallon par la suite pour les autres vallées atteintes également. Cette démarche se décline ainsi à une macro-échelle territoriale, au niveau de l'ensemble du bassin versant. Ainsi qu'à des méso-échelles territoriales, au niveau des huit quartiers sinistrés, ayant l'objet d'une reconnaissance « calamité naturelle » pour les inondations de mi-juillet. Ces démarches concomitantes sont prises en charge par le Service public de Wallonie – Territoire, Logement, Patrimoine, Énergie (SPW-TLPE) et le Cabinet du Ministre de l'Aménagement du Territoire.

Le « Schéma Stratégique multidisciplinaire du Bassin versant de la Vesdre », étude globale à l'échelle du bassin versant (2022), est menée par le consortium Studio Paola Vigano et le Team ULiege (équipe transversale composée des différentes facultés de l'Université de Liège). Celle-ci a pour objectif de mettre en lumière les évolutions historiques et les interrelations entre les composantes de ce système (sol, nature, eaux, activités humaines, urbanisation, agriculture, sylviculture, etc.) afin de proposer des trajectoires croisées d'adaptation pour éviter de revivre des situations extrêmes. Ces adaptations porteront sur l'ensemble du système dans une vision solidaire entre ses composantes : plateaux, versants, fonds de vallées, espaces bâtis et non bâtis et seront déployées en symbiose selon chaque cas de figure. Le schéma analysera le Plan de Secteur et identifiera les adaptations à lui apporter, notamment en termes de zonage de zones urbanisables.

Au sein du bassin versant de la Vesdre, pour les huit quartiers sinistrés (hors communauté germanophone), deux équipes ont été

sélectionnées pour repenser l'avenir de ces quartiers : l'équipe MSA / GRAU / Taktyk / ARIES / IDEA Consult / SBE pour Limbourg, Verviers, Pepinster et Theux (ainsi que deux autres quartiers à Esneux et Rochefort sur le bassin versant de l'Ourthe) ; et l'équipe Baumans-Deffet Architecture et Urbanisme / Agence TER / TER-Consult / Bureau d'études Lemaire / Inddigo pour Trooz, Chaudfontaine, Chênée (Liège). Ces études portant sur le développement de Quartiers Durables, interviennent plus précisément au niveau des territoires urbains en y proposant des adaptations ciblées d'aménagement des lits mineurs et majeurs des cours d'eau, dont la reconfiguration des berges, en s'appuyant notamment sur les infrastructures vertes existantes ou à renforcer, des infrastructures de déplacements non motorisés (dont la Vesdrienne), des nouveaux modes de co-habiter avec l'eau, etc. Complémentairement à ces études, le SPW-TLPE a initié deux référentiels, portant l'un sur la construction en zone inondable et l'autre sur la gestion des eaux pluviales sur l'ensemble du territoire. Le LEMA, laboratoire de l'ULiège a été chargé de la rédaction de ces référentiels.

L'ensemble de ces études et référentiels vont indéniablement insuffler de nouvelles approches créatives au niveau des constructions et de l'architecture mais surtout, cela va permettre de repenser la gestion de nos territoires en mode contraint (limitation des ressources et risques environnementaux et climatiques) tout en assurant la sécurité des habitants et usagers et un cadre de vie de grande qualité. Au niveau du bassin versant de la Vesdre, c'est également l'opportunité de dépasser les seules solutions techniques pour juguler les inondations en vue de proposer une nouvelle vision territoriale globalisante de l'avenir, renouant les interactions avec l'eau, les sols et la nature de manière consciente jusqu'au cœur des milieux urbanisés. **Joël Privat**

# L'ARRONDISSEMENT DE VERVIERS : VERS UN PROJET DE TERRITOIRE ?

MARTINA BARCELLONI CORTE, JACQUES TELLER

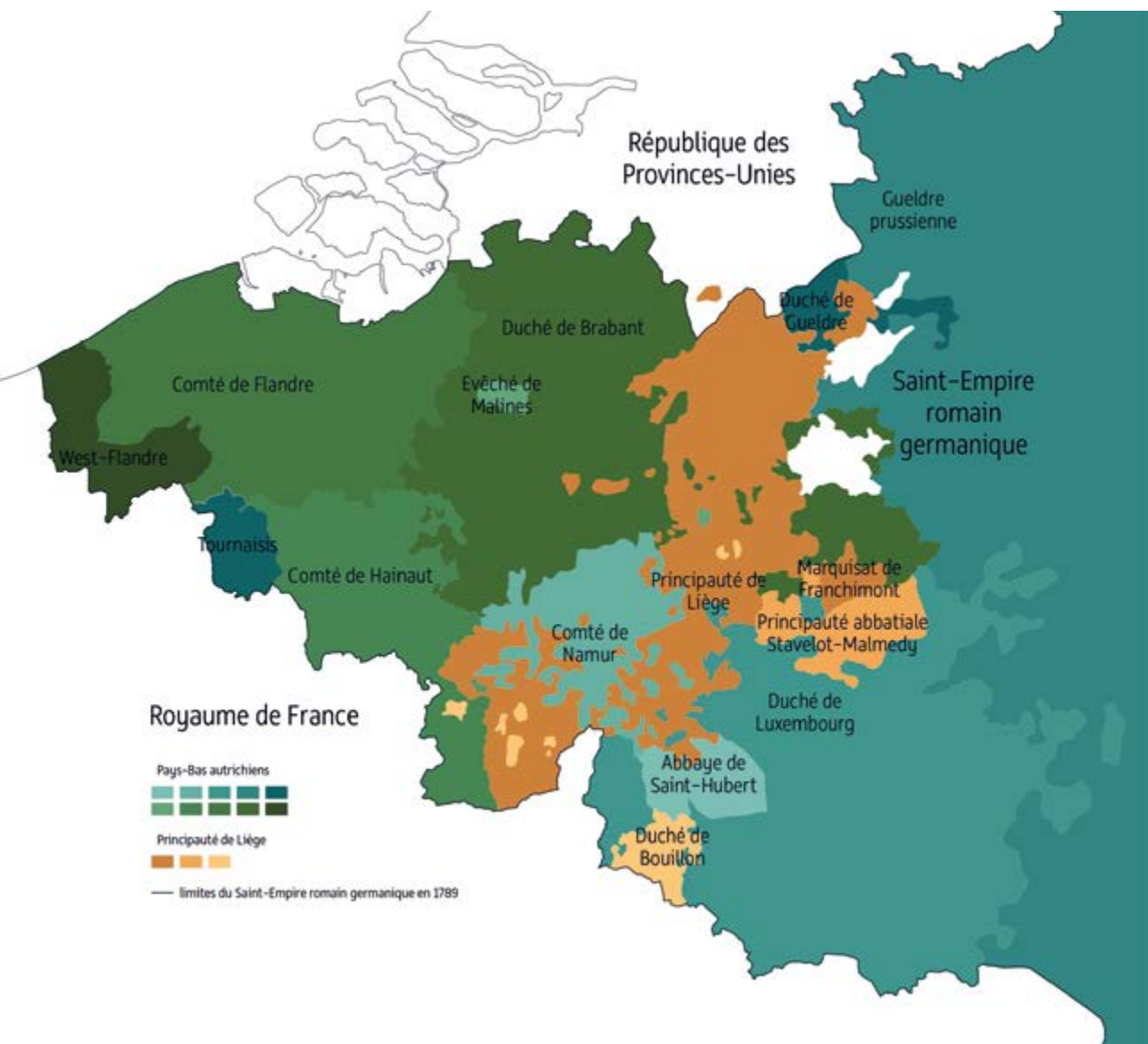
L'arrondissement de Verviers est un des quatre arrondissements administratifs de la province de Liège. Situé à cheval sur la région linguistique francophone et allemande, il se compose de vingt-neuf communes. D'une superficie de 2 016,22 km<sup>2</sup>, sa population était de 288 277 habitants en janvier 2021. La croissance de la population y a été de 8,6 % au cours des vingt dernières années, une valeur un peu plus basse que celle observée dans l'ensemble de la province de Liège (+8,9 %) et de la Région wallonne (+9,2 %) au cours de la même période 1.



1. Entités administratives de Wallonie – arrondissement de Verviers



La lecture proposée développe quatre temps du territoire. Tout d'abord sur des données de base, à savoir la genèse institutionnelle de l'arrondissement et les processus d'urbanisation qui ont marqué les dernières décennies. Ensuite elle caractérise les deux paysages qui constituent la matrice du territoire : le bocage de l'Entre-Vesdre-et-Meuse au nord et l'Ardenne herbagère au sud, pour ensuite revenir sur les ensembles macro-territoriaux dans lesquels s'inscrit l'arrondissement. Et elle conclut par les perspectives que ce territoire ouvre, en insistant sur la mise en valeur de l'eau et du paysage comme vecteurs de cohérence territoriale.



2. Carte historique de la Belgique en 1789

## Un territoire sans projet

Situé à la charnière entre Belgique, Pays-Bas, Allemagne et Luxembourg, l'arrondissement a vu ses limites évoluer au cours du temps pour se stabiliser en 1977 à la suite de la fusion des communes. L'arrondissement de Verviers a été créé en 1815. Il s'agissait alors d'un des trois arrondissements du département français de l'Ourthe créé en 1800. Avant la Révolution française et les conquêtes napoléoniennes, le périmètre de l'arrondissement était composé d'une mosaïque de territoires relevant de juridictions distinctes, à savoir la Principauté de Liège, le Duché de Limbourg (sous la tutelle du Duché du Brabant), le Duché de Luxembourg et la Principauté abbatiale de Stavelot-Malmedy.

Les limites de l'arrondissement ont ensuite été modifiées à plusieurs reprises. Les Cantons de l'Est ont été annexés par la Prusse en 1815. Ceux-ci intégraient les neuf communes de la Communauté germanophone actuelle ainsi que les communes de Malmedy et de Waimes. Ces onze communes seront à nouveau intégrées à l'arrondissement de Verviers en 1925, à la suite de l'adoption du traité de Versailles, puis à nouveau annexées par l'Allemagne en 1940-1945, pour être enfin restituées à la Belgique et à l'arrondissement de Verviers en 1945. Signalons enfin que, lors de la fixation définitive de la frontière linguistique en 1963, la commune de Fourons fut cédée à l'arrondissement de Tongres.

Le territoire d'un arrondissement administratif ne correspond pas, en Belgique, à une unité politique. Il s'agit d'un héritage de l'organisation bonapartiste du territoire. Un commissaire d'arrondissement est certes nommé par le gouvernement wallon, mais il agit sous la direction du gouverneur de province et ne dispose que de compétences de police et de maintien de l'ordre. Le niveau de l'arrondissement n'existe pas non plus dans les outils du développement territorial. Si d'autres arrondissements, comme celui de Liège ou de Huy-Waremme, ont choisi de se doter d'un schéma de développement territorial, ceci s'est fait sur base volontaire, à travers une concertation directe entre bourgmestres et collèges communaux concernés. Une telle démarche n'a pas été entreprise pour l'arrondissement de Verviers. Il convient par ailleurs de signaler que cet arrondissement est couvert par différents plans de secteur et que les zones réservées à l'habitat y ont été dimensionnées de manière beaucoup trop large. Le taux d'offre foncière est beaucoup plus élevé dans l'arrondissement de Verviers que dans le reste de la Wallonie, et cette surabondance foncière n'incite nullement les communes concernées à se coordonner pour optimiser leur utilisation du sol.

La fragmentation du territoire est encore renforcée par l'autonomie accordée à la Communauté germanophone. Instituée par la loi du 10 juillet 1973, celle-ci a progressivement gagné en compétences, en obtenant, en 1981, les compétences décrétales, ainsi que l'instauration d'un exécutif et d'un conseil composé de mandataires élus. Si elles concernaient à l'origine les matières culturelles et personnalisables, les compétences de la Communauté germanophone se sont petit à petit élargies, pour intégrer les politiques en matière d'enseignement, de patrimoine et des pouvoirs locaux. La Communauté s'est vu au 1er janvier 2020 attribuer de nouvelles compétences en matière de logement et d'aménagement du territoire, ce qui devrait encore parfaire son autonomie vis-à-vis de la Région wallonne.

Ceci pourrait nous amener à considérer le territoire qui nous occupe comme composé de « vingt plus neuf » communes, soit l'ensemble des communes francophones de l'arrondissement juxtaposé à la Communauté germanophone. Une telle approche aurait sans doute du sens du point de vue institutionnel, mais ne rendrait pas justice aux liens historiques, culturels, fonctionnels et écologiques qui ont façonné ce territoire et à son caractère intimement transfrontalier.



## Relief, occupation du sol et urbanisation

Topographiquement, le sud de l'arrondissement est marqué par la présence du plateau des Hautes Fagnes **3**, qui dépasse sur une vaste étendue les 600 m d'altitude, ainsi que la longue arête de la Fagne de Spa qui culmine un peu au-delà de 560 m. Les versants ouest et sud des hauts plateaux des Fagnes constituent le prolongement de l'Ardenne centrale et sont entaillés par l'Ambève et ses affluents, ainsi que la vallée de l'Our et ses affluents plus au sud **4**. La partie nord du plateau découpe un triangle en pente régulière vers la Vesdre. Au nord de la Vesdre, le plateau de Herve **5** se caractérise par une topographie elle aussi fort vallonnée, mais un relief un peu moins prononcé avec une altitude souvent comprise entre 200 et 300 m. À l'interfluve entre le bassin de la Vesdre et celui de la Berwinne entre Herve et Henri-Chapelle, soit le long de la N3 Liège-Aachen, ce plateau culmine entre 320 et 360 m.



**3.** Le sud de l'arrondissement est marqué par la présence du plateau des Hautes Fagnes.

© Johan Labos



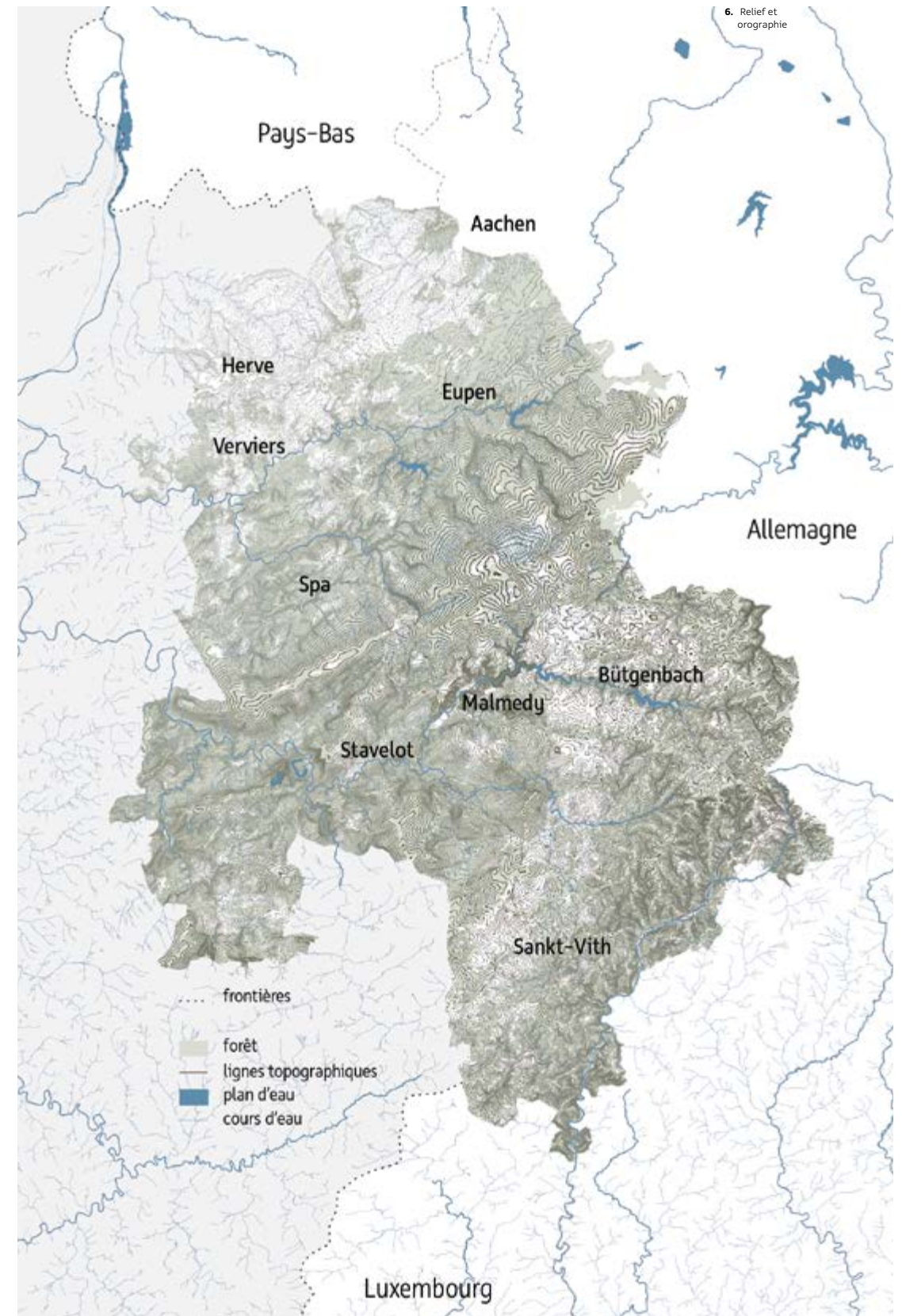
**4.** Les versants ouest et sud des hauts plateaux des Fagnes constituent le prolongement de l'Ardenne centrale et sont entaillés notamment par la vallée de l'Our et ses affluents. Le village de Bracht.

© Norbert Welles



**5.** Au nord de la Vesdre, le plateau de Herve se caractérise par une topographie elle aussi fort vallonnée, mais un relief un peu moins prononcé avec une altitude souvent comprise entre 200 et 300 m. Le village de Charneux.

© Michel Lambion, Bonne Arcovos



**6.** Relief et orographie



Au niveau de l'occupation du sol, trois grands ensembles se dégagent.

Au nord, le Pays de Herve et le versant nord du plateau des Hautes Fagnes se caractérisent par un habitat dispersé et une prédominance d'espaces agricoles majoritairement dédiés au pâturage et largement couverts de haies et de vergers. Cette partie du territoire, au peuplement assez dense, est structurée par la présence de l'agglomération de Verviers/Dison ainsi que du pôle d'Eupen-Welkenraedt. Cet ensemble s'apparente aujourd'hui à une campagne périurbaine qui se développe sous la pression des pôles de Liège, d'Aix-la-Chapelle et, dans une moindre mesure, de Maastricht.

Au sud du territoire 7, on retrouve un paysage ouvert et herbager avec des établissements humains plus épars et moins de dispersion intercalaire que dans le pays de Herve. Les ensembles bâtis, régulièrement entourés d'un espace agricole, cèdent la place à des zones boisées au-delà d'une certaine distance du village. Cet ensemble est structuré par les pôles de Stavelot-Malmedy et de Saint-Vith.

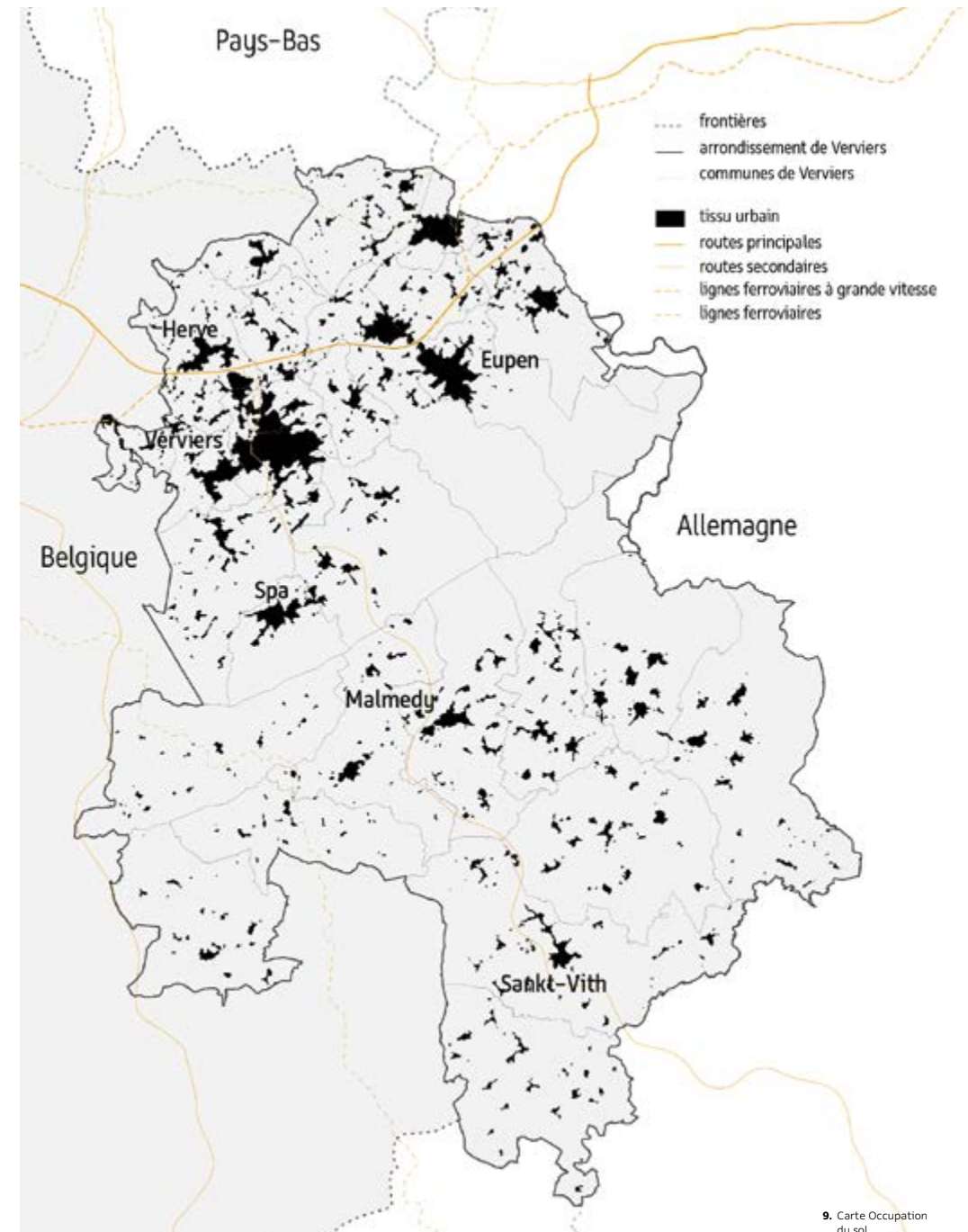


7. Au sud du territoire, on retrouve un paysage ouvert et herbager avec des établissements humains plus épars. Les ensembles bâtis, régulièrement entourés d'un espace agricole, cèdent la place à des zones boisées au-delà d'une certaine distance du village. Le village de Ster, à proximité de Francorchamps.



8. Cet ensemble est structuré par les pôles de Stavelot Malmedy et de Saint-Vith. Le centre ancien de Stavelot.

Entre ces deux ensembles s'intercale une zone majoritairement boisée, qui va du sud de la commune d'Eupen à la ville de Spa sur le versant nord et du village de Stoumont à celui de Rocherath sur le versant sud, et s'inscrit dans la continuité du massif de l'Eifel. Entre ce plateau et la vallée de la Vesdre, l'habitat se développe essentiellement dans les vallées (notamment celles de la Hoëgne et du Wayai) ou sur de bas plateaux. À hauteur de Verviers, cet espace est fortement marqué par la périurbanisation.



9. Carte Occupation du sol





10. Vue aérienne de l'échangeur de Battice vu du sud-est, 1969.

Le territoire est structuré par trois grandes infrastructures, l'autoroute Liège-Aachen doublée aujourd'hui d'une ligne ferroviaire à grande vitesse, l'autoroute Verviers-Prüm **10** et, enfin, la vallée de la Vesdre qui accueille une nationale, le cours d'eau et la ligne de chemin de fer historique qui relie Liège à Aachen.

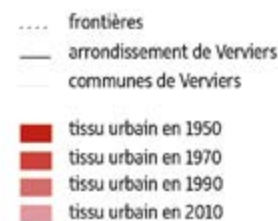
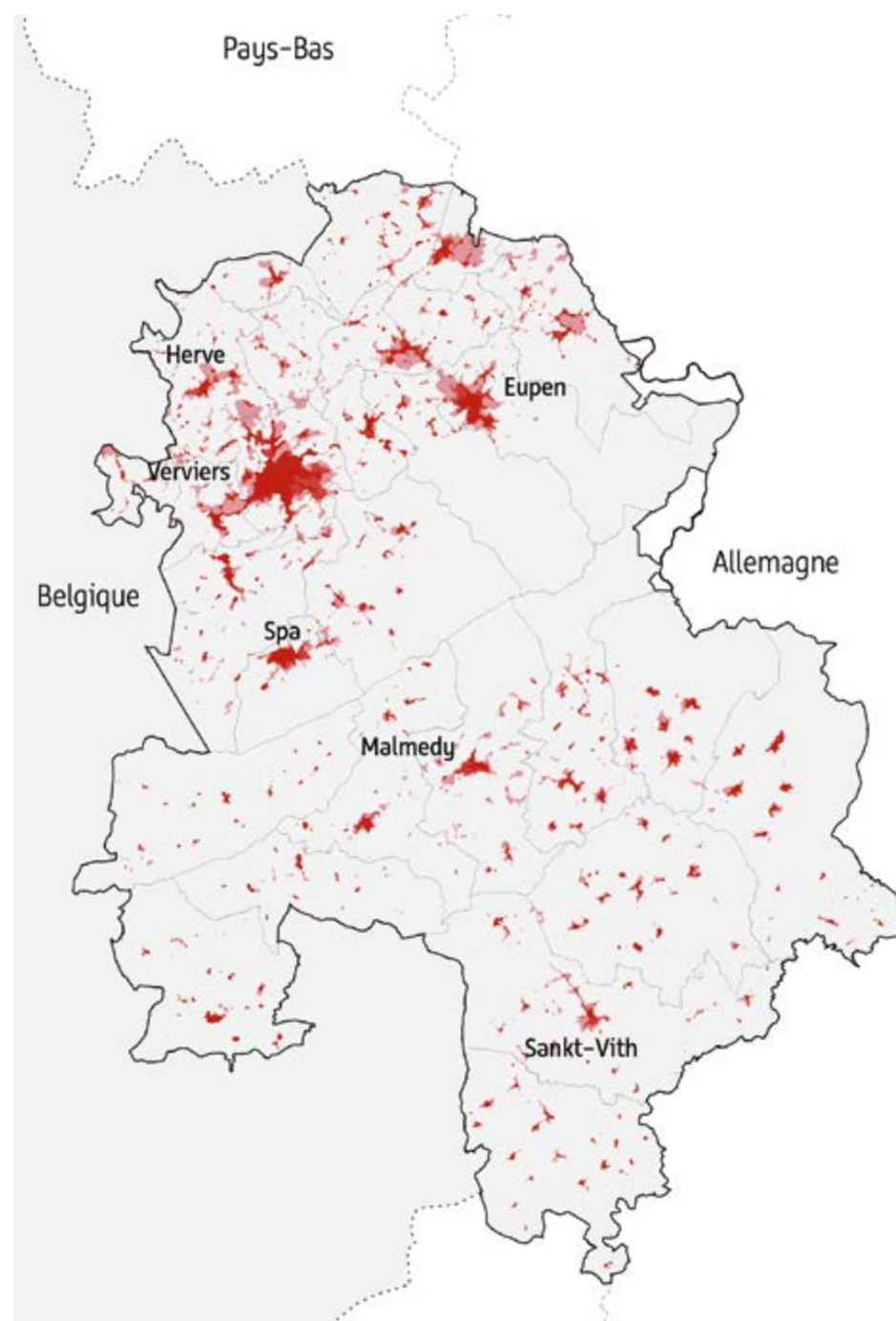
L'évolution du bâti de 1950 à nos jours met bien en évidence l'existence de deux dynamiques assez contrastées dans notre territoire.

On observe, au nord, une périurbanisation assez diffuse, liée au développement de l'agglomération liégeoise qui va conduire à former des rubans discontinus à travers des opérations de comblement le long des voiries. Le développement de parcs d'activité économique à proximité des sorties d'autoroute contribue à alimenter cette dynamique de dispersion. La jonction entre Eupen et Welkenraedt s'opère entre 1970 et 1990 et n'a cessé de se consolider depuis lors. La périphérie sud de la ville de Verviers poursuit, elle, son urbanisation résidentielle à faible densité depuis les années 1950, un mouvement qui s'inscrit dans la continuité des développements initiés au XIX<sup>e</sup> siècle avec les extensions

de la ville vers Heusy. La bordure orientale de l'ensemble s'urbanise autour d'un croissant qui relie Raeren, la Calamine et Plombières, sous la pression de l'agglomération d'Aachen.

Au sud du territoire, le processus de dispersion urbaine est moins prononcé. Les nouveaux développements s'inscrivent en continuité directe des ensembles bâtis existants. La dilution du bâti le long des voiries y est moins importante que dans le nord qui est plus densément peuplé et où le développement pavillonnaire est massivement présent depuis plus de cinquante ans. Les pôles de Stavelot et Malmédy ont bien connu des extensions en fond de vallée en direction de l'autoroute, mais n'ont pas suivi la même trajectoire que l'axe Eupen-Welkenraedt. La croissance assez forte de l'urbanisation au niveau du pôle de Saint-Vith s'explique pour partie par la proximité du grand-duché du Luxembourg et l'effet de rattrapage lié aux destructions de la guerre 40-45. Les nouveaux développements y sont plus denses que dans les communes de Butgenbach, Amblève et Bullange, qui accueillent principalement des lotissements périphériques.

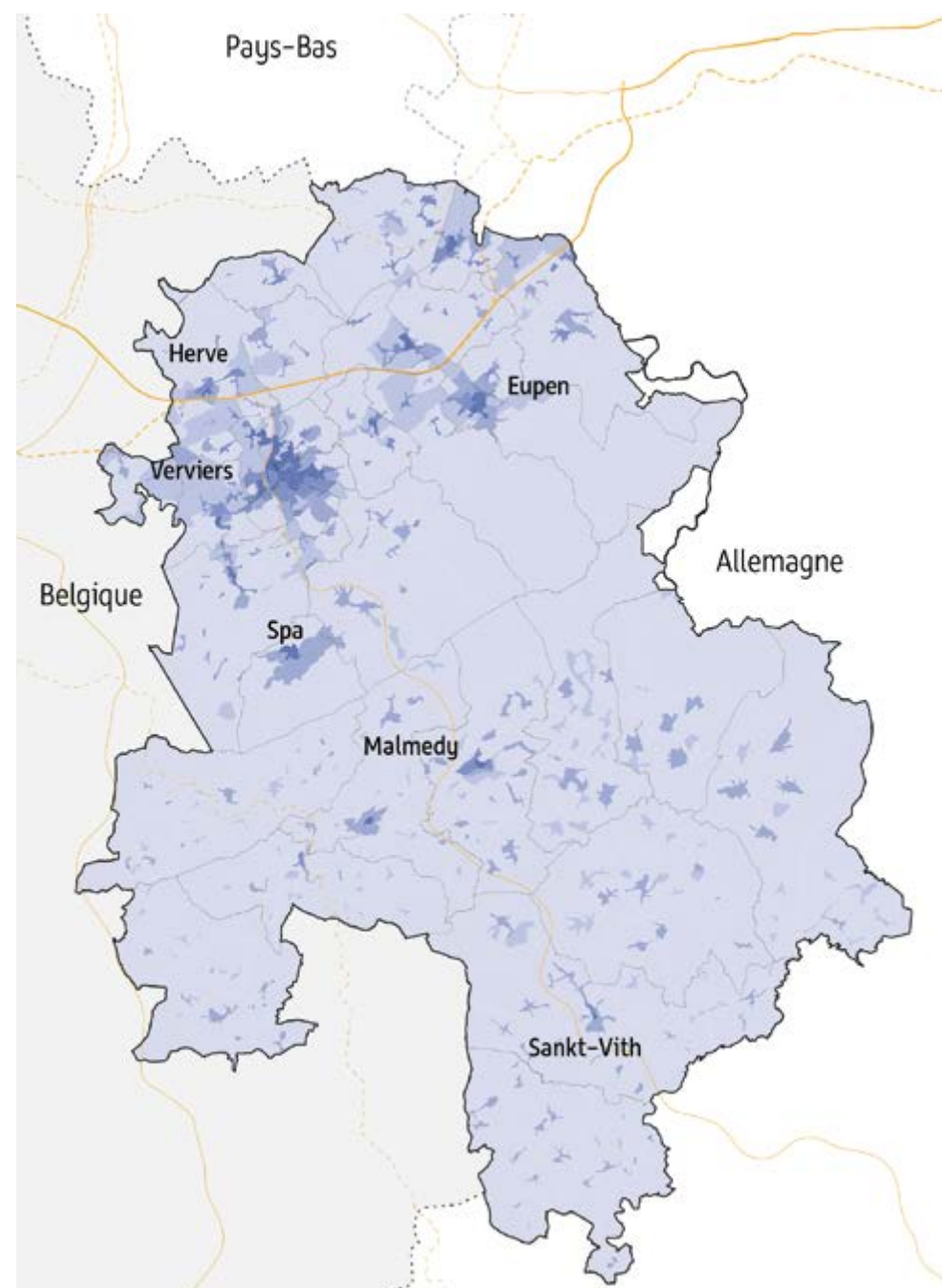
Entre ces deux ensembles, la ville de Spa se caractérise par une dynamique d'expansion assez modeste, en comparaison de celle de Herve ou d'Eupen. Les communes de Jalhay et de Theux captent une part significative de la périurbanisation sud de Verviers au cours des dernières décennies.



11. Carte Évolution historique du bâti

La population se concentre dans les pôles de Verviers, Herve et Eupen au nord du territoire. L'axe de fond de vallée, de Verviers à Pepinster ainsi que le long de la Hoëgne, ressort assez clairement en matière de densité d'habitants. Il s'agit essentiellement de structures héritées de l'époque industrielle. On constate par ailleurs que la continuité morphologique entre Eupen et Welkenraedt ne correspond pas à une unité résidentielle, la jonction étant opérée par des bâtiments à fonction commerciale ou économique. Une diversification des activités pour accueillir des fonctions résidentielles dans cette zone pourrait changer la donne, mais ce n'est pas la tendance actuelle. Enfin, la pression résidentielle sur l'arc des communes frontalières de Raeren, de La Calamine et de Plombière ressort assez clairement sur la carte de densité d'habitants.

Au sud du territoire, l'habitat s'organise autour d'un semis de villes et villages au sein desquels les pôles de Spa, Stavelot, Malmedy et Saint-Vith se démarquent. La relative stagnation de la ville de Spa, en matière de croissance du nombre d'habitants au cours des deux dernières décennies, s'explique par sa situation en fond de vallée, par l'abondance de foncier disponible dans les villages de plateau ou de versant dans les communes voisines et par les contraintes à l'urbanisation liées à la protection des nappes aquifères. Les perspectives démographiques sont peu encourageantes pour les communes situées au sud du territoire à l'écart de l'axe de l'autoroute. Butgenbach, Amblève et Bullange pourraient ainsi voir leur population diminuer au cours des prochaines années, ce qui serait en ligne avec les dynamiques de décroissance observées dans les territoires voisins en Allemagne.



12. Carte Densité d'habitants

# Un territoire, deux paysages

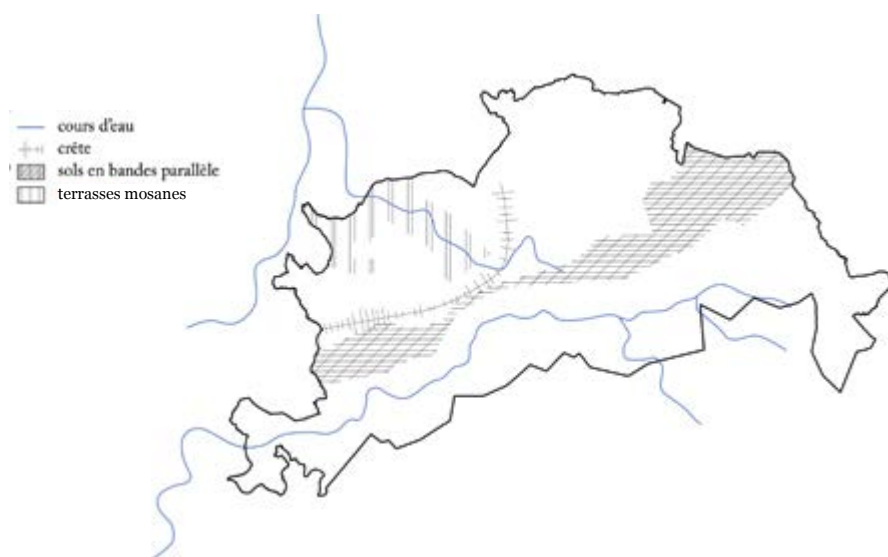
L'arrondissement de Verviers est caractérisé par deux grandes unités paysagères, celle de l'« Entre-Vesdre-et-Meuse » au nord et celle de l'« Ardenne du Nord-Est » au sud. Ces deux grandes unités ont été influencées par leurs caractéristiques topographiques, pédologiques et climatiques, mais aussi par les dynamiques politiques, économiques et sociales qui, au fil du temps, ont orienté les traditions agricoles, généré d'importants centres commerciaux et de pouvoir et induit le développement de nouvelles activités économiques le long des corridors commerciaux existants.

## L'Entre-Vesdre-et-Meuse

À la bordure nord de l'arrondissement, l'ensemble paysager de l'Entre-Vesdre-et-Meuse correspond à un moyen plateau disséqué par de nombreux cours d'eau affluents de la Vesdre et de la Meuse. Les grandes vallées des deux rivières limitent l'ensemble paysager à l'ouest et au sud, alors que les Fourons et le Limbourg hollandais le limitent au nord et la frontière allemande à l'est.

## Sols et sous-sols

La nature du sous-sol - et plus particulièrement une formation de roches crayeuses qui s'étend sur une grande partie de la moitié nord de l'ensemble et recouvre des formations de roches plus anciennes affleurant dans la partie sud - a fortement influencé le paysage au fil du temps. Cette formation émerge au cœur du plateau avec une crête qui atteint les 350 m, une sorte d'épine dorsale orientée sud-ouest/nord-est, séparant les bassins versants de la Meuse et de la Vesdre et structurant le paysage dans son ensemble.



13. Diagramme Sols et sous-sols de l'Entre-Vesdre-et-Meuse

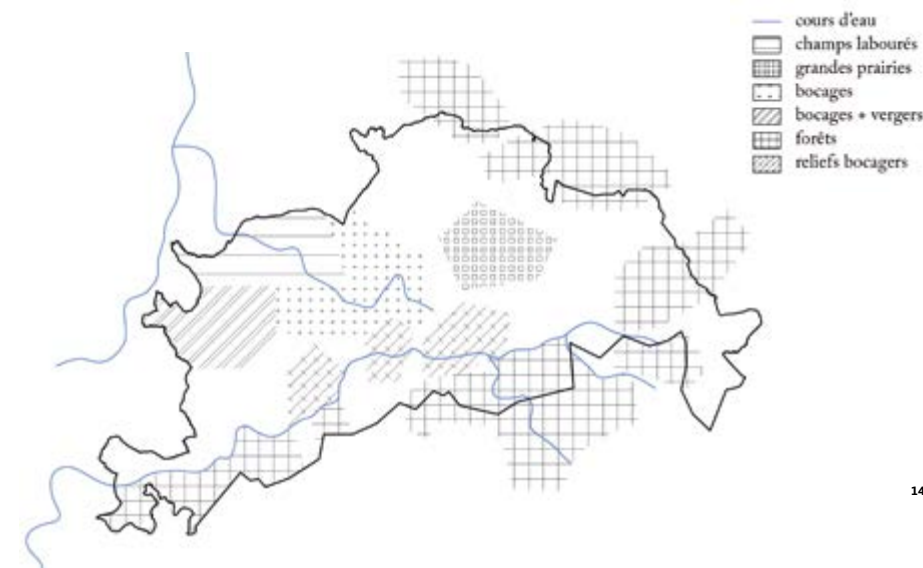
Trois grands systèmes peuvent être distingués à partir de cette formation : vers le nord (1) depuis la crête, la craie très fissurée surmonte une couche d'argile située à faible profondeur formant une barrière imperméable à l'origine d'une nappe aquifère superficielle et d'un réseau hydrographique assez dense. Ces cours d'eau, pour rejoindre la Meuse, se sont enfoncés profondément et ont atteint les schistes tendres du socle sous-jacent dans lesquels ils creusent leur vallée. Celles-ci sont séparées des interfluves par des versants assez raides, parfois boisés, qui animent les paysages.

En bordure de la crête sommitale du plateau de Herve affleurent d'épais bancs de schiste et de grès houillers contenant des veines de charbon qui ont jadis été exploitées autour de Herve. Ces petits charbonnages n'ont toutefois pas généré d'importants terrils marquant le paysage comme ceux voisins de Retinne ou de Blegny. Les rebuts de l'exploitation charbonnière ont dans ce cas plutôt servi à remblayer des têtes de vallée, au rebord du plateau, ou ont été réutilisés lors des travaux de construction des autoroutes. Les concessions de ces charbonnages jadis reliés à la ligne 38 constituaient l'extrémité est du bassin charbonnier de Wallonie.

Au sud de la ligne de crête (3), les craies ont été totalement érodées, laissant affleurer des roches plus anciennes et dures (alternance de calcaire, de schiste et de grès) qui, orientées par bandes parallèles en direction sud-ouest/nord-est, sont à l'origine de sols plus variés.

## Espaces ouverts : prairies (variations sur le thème)

À l'exception de la demi-couronne boisée qui ferme et marque le territoire dans le sud et au nord-est, la craie au nord et la succession de bandes calcaires schisteuses et gréseuses au sud se traduisent par différents accidents du relief et vont se révéler médiocres pour la culture et excellentes pour les herbages.



14. Diagramme Espaces ouverts de l'Entre-Vesdre-et-Meuse



C'est dans des formations de ce type que la prairie, sous différentes formes, a prévalu dès le XVIII<sup>e</sup> siècle. Trois grandes typologies peuvent être distinguées à partir des caractéristiques spécifiques des sols et sous-sols : le bocage archétypique du plateau central (1) ; les grandes prairies entrecoupées du plateau de Welkenraedt (2) et les reliefs bocagers découpés des vallonnements de la Vesdre (3).

1 - *Le bocage archétypique du plateau central*, qui comprend la cuvette du Pays de Herve au nord-ouest, soit le bassin versant de la Berwinne et de son affluent, le Bolland, constitue un paysage rural historique. Lié à une appropriation individuelle des terres, ce paysage se caractérise par une succession de prairies voire de champs enclos de haies et séparés par des chemins, complétés d'éléments ponctuels comme des vergers, des arbres isolés, des mares, des fonds humides, des chemins creux.

Dans la partie est de l'ensemble, le bocage présente de plus grandes mailles, parfois entourées de haies basses. Ici, les mares et les fonds humides sont nombreux. Avec l'extension du bocage, l'habitat s'est dispersé au détriment de l'agrandissement des villages. Rassemblées en petits groupes ou isolées, les fermes d'élevage sont le plus souvent construites à mi-versant de vallon, au niveau du contact entre la craie perméable et l'argile imperméable sous-jacente, ce qui donne un accès facile à l'eau. De nombreux sentiers, bordés de haies, relient les habitations entre elles ou traversent les prairies. Dans cet espace historique, l'habitat présente une dispersion frappante, rarement observée ailleurs en Wallonie. Plusieurs noyaux villageois et hameaux ponctuent par ailleurs le paysage. L'important réseau routier maille tout l'espace et supporte, comme ailleurs, une forte urbanisation récente en ruban.

2 - *Les grandes prairies entrecoupées du plateau de Welkenraedt* sont caractérisées par le peu de boisements et la grande taille des parcelles liée à la présence d'un relief plus calme. Les terres agricoles, en majorité des prairies entrecoupées de grandes parcelles de maïs, trouvent ici des sols adaptés. À la limite sud-est de l'aire, à l'approche du contrefort ardennais et de la vallée de la Vesdre, le relief devient progressivement plus marqué et les peuplements forestiers assument une présence visuelle croissante. Les villages et les fermes isolées sont assez distants les uns des autres, tandis que les noyaux villageois restent lisibles malgré une périurbanisation importante.

3 - *Les reliefs bocagers découpés* par les vallées de la Vesdre et de ses affluents dessinent la trame des paysages de l'aire des vallonnements herbagers autour de villages comme ceux de Vaux ou Soiron. Les bois y sont visuellement très présents, en particulier dans les bas de versants pentus, à proximité des cours d'eau. Des villages, des hameaux et de l'habitat bien lisibles sont disséminés sur cette trame.

## Habitat

L'habitat se structure autour de deux épines dorsales est-ouest qui relient les deux pôles majeurs de Liège et d'Aix-la-Chapelle, le long de la ligne de crête principale du plateau au nord et de la Vesdre au sud. Cette dernière supporte une ceinture d'urbanisation en forme de demi-lune, hybride et densément construite, qui témoigne du passé industriel de la région 15, 16. Cette couronne urbaine nord de l'agglomération de Verviers et l'axe densément urbanisé de la ligne de crête se rejoignent à hauteur de Battice et Chaineux. Dans le reste du territoire, l'habitat se développe dans et autour de villages qui s'organisent selon un maillage serré de routes secondaires. Cette trame configure un système urbain diffus et polycentrique, rayonnant à partir des polarités héritées de l'ancien régime. Ce système est composé de centres de taille moyenne et ponctué de pôles secondaires mineurs caractérisés par des paysages intra-urbains singuliers (église, site minier, gare, rue centrale...).



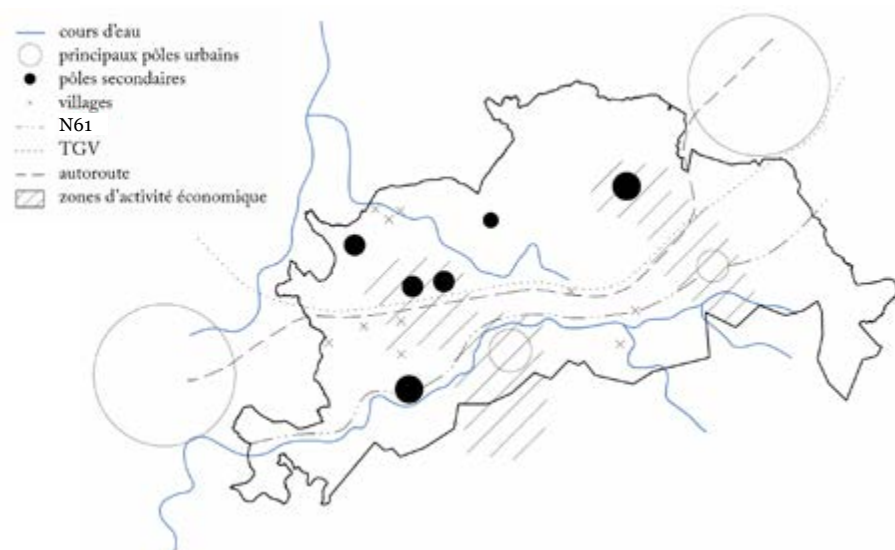
15. La vallée de la Vesdre au sud supporte une ceinture d'urbanisation densément construite, qui témoigne du passé industriel de la région. Ensisval.



16. Verviers.

Au sud de l'ensemble, une séquence de structures villageoises héritées – autant d'entités dont la structure groupée est encore bien perceptible – est organisée le long des routes historiques. Même si elles présentent des extensions d'habitat récentes le long des voiries d'accès, la présence de cette structure ancienne est encore bien identifiable.

Devant les besoins d'espaces nés de la croissance économique, les diverses fonctions liées aux activités humaines se trouvent en concurrence pour le sol. La dynamique de périurbanisation, à partir des villes grandes et moyennes, transforme l'espace rural par la reconversion de bâtiments anciens et – plus souvent – la construction de rubans bâtis peu ou pas intégrés aux noyaux bâtis qu'ils prolongent. Ces dynamiques impliquent une consommation croissante de sol et d'espace, une privatisation de l'accès aux paysages bocagers et une banalisation du milieu bâti villageois.



17. Diagramme Habitat et infrastructures de l'Entre-Vesdre-et-Meuse.

## Ardenne du Nord-Est

Entre la Vesdre au nord, à la bordure du Pays de Herve, le versant septentrional du plateau des Tailles et la vallée de l'Our, au sud, l'Ardenne du Nord-Est s'apparente à un territoire assez vaste caractérisé par d'importants contrastes. Reliée au massif de Rocroi via le plateau de l'Ardenne centrale et méridionale à l'ouest et à celui de l'Eifel à l'est, cette région abrite le massif des Hautes Fagnes resté longtemps inhospitalier et qui connaît les conditions climatiques les plus rudes du pays.

## Sols et sous-sols

Mal drainés ou trop acides, les sols de l'Ardenne du Nord-Est sont assez ingrats pour la culture, meilleurs pour les herbages, mais surtout propices au domaine forestier ainsi qu'à la prolifération des bruyères et de landes stériles. Sous la forme d'un large et haut plateau schisteux incisé par une multitude de vallées aux versants souvent encaissés et avec des fonds de vallée très humides, cette région était historiquement celle des cultures pauvres : seigle, épeautre, avoine, pomme de terre. Topographiquement, la région s'articule à l'est autour de

trois ensembles, les Hautes Fagnes, le plateau de Butgenbach et les replats de Saint-Vith, et autour des vallées de l'Amblève, de l'Our et de la Salm, caractérisées par des replats et des interfluves arrondis, dans le reste du territoire.

*Les hautes altitudes pénéplanées* du plateau des Hautes Fagnes et les hautes terres agricoles du plateau de Butgenbach qui les jouxtent au sud-est forment deux ensembles de plus de 600 m qui s'appuient sur la frontière belgo-allemande. Ces surfaces, entamées par des nombreuses vallées, constituent le château d'eau qui sépare le vaste sous-bassin de l'Ourthe de celui de la Roer. La ligne des Hautes Fagnes se prolonge vers le sud-ouest par la longue arête de la fagne de Spa.

Les Hautes Fagnes sont le lieu des sols tourbeux, des terroirs soit inaptes, soit peu aptes à l'agriculture par leur pédologie à laquelle se joint la rigueur climatique qui raccourcit la saison végétative. La Haute Ardenne du plateau de Butgenbach est au contraire constituée de sols phylladeux, dont l'aptitude à l'agriculture est largement conditionnée par les épreuves du climat. Ces hauts plateaux ont leur pendant au sud-ouest de la région au niveau de la Baraque de Fraiture couronnant le plateau des Tailles. Le bassin de l'Amblève constitue le cœur de cet espace jusqu'aux limites orohydrographiques à cet ensemble évoquées ci-avant.

*En contrebas de ces massifs*, trois zones, incisées par les vallées qui descendent des hauts plateaux, s'organisent en replats de 400 à 500 m : au sud-ouest, le bassin de l'Amblève et ses affluents caractérisés par une forte énergie du relief et des sols schisto-gréseux peu aptes à l'agriculture ; au nord, la pente descendant des Hautes Fagnes vers la Vesdre avec ses versants raides et ses replats étroits et, au sud-est, le plateau de Saint-Vith et la vallée de l'Our avec leurs sols phylladeux un peu plus aptes à une agriculture essentiellement herbagère qui bénéficie de dénivelés moins prononcés et d'un climat un peu moins rigoureux. Exceptionnellement, dans les interfluves les plus larges entre Amblève, Salm et Our, on trouve des sols profonds, limoneux et peu caillouteux aptes à l'agriculture. Cependant, ce n'est que dans la dépression de Theux que ces sols de valeur agricole sont soutenus par des avantages climatiques et donc pleinement productifs.

## Espaces ouverts : herbages, forêt

Malgré ces conditions pédologiques et climatiques difficiles, l'Ardenne du Nord-Est a gardé une activité agricole soutenue. Les reboisements de parcelles paysannes y ont été plus limités qu'en Ardenne centrale et ont essentiellement touché la périphérie sud de la région, en particulier les fonds de vallée qui, depuis, font l'objet de déboisements vu l'intérêt de ces prairies humides au niveau de la biodiversité. Dans ce vaste territoire, les meilleurs sols sont consacrés à l'agriculture, les autres à la forêt qui colonise surtout les fortes pentes des versants de vallées et vallons et certains hauts plateaux. L'occupation du sol répond ainsi à la double influence de la pédologie et de la topographie, modulée par la distance maximale qui sépare les villages aux terres à exploiter.

Trois types de paysages peuvent être identifiés à partir des unités topo-pédologiques décrites : (1) *la forêt des pentes et des terres peu fertiles* ; (2) *les îlots d'agriculture sur les plaques des sols profonds* ; (3) *la spécialisation herbagère sur le reste du territoire*.

Le plateau des Hautes Fagnes est le lieu des forêts d'épicéas bien dans leur climat et des fagnes transformées en réserves naturelles. Ici, le paysage agraire est composé de pâturages clos, fermés par un maillage de haies vives, de plus en plus discontinu, en voie de destruc-

- cours d'eau
- sols tourbeux
- ▨ plateau Gutenbach
- ▩ replats de Saint-Vith
- ▧ hautes-Fagnes
- ▦ bassin de la Vesdre
- ▥ bassin de l'Amblève



18. Diagramme Sols et sous-sols de l'Ardenne du Nord-Est

- cours d'eau
- ▨ fortes pentes
- ▩ forêt
- ▧ herbager
- ▦ îlots d'agriculture



19. Diagramme Paysages de l'Ardenne du Nord-Est

turation par arrachage. Si l'agriculture s'est étendue au XIX<sup>e</sup> siècle, la forêt a suivi une évolution similaire en améliorant les peuplements et la production de ses noyaux anciens de feuillus et en développant des nouvelles forêts résineuses.

*La spécialisation herbagère* venant du pays de Herve a d'abord touché la retombée nord des Fagnes et la dépression de Theux, une avancée qui représente l'achèvement d'un mouvement de développement progressif de prairies artificielles vers le sud. Les vastes étendues ouvertes des Fagnes sur les hauts sommets ainsi que le caractère bocager et quasi exclusivement herbager des terres agricoles confèrent à cette partie du massif ardennais des caractéristiques paysagères très spécifiques.

Les meilleures terres, comme les replats de la dépression de Theux ou de Vielsalm, sont occupées par des *îlots d'agriculture* taillés dans les forêts avoisinantes qui sont dévolus uniquement à la culture de maïs et d'autres plantes fourragères qui accompagnent la spécialisation herbagère de la région. Les plateaux agricoles de Butgenbach et de Saint-Vith sont, eux, restés longtemps attachés à la culture, alternée d'herbages temporaires. La spécialisation herbagère y a mis un certain délai pour s'implanter en raison de la coupure nette du plateau des Hautes Fagnes qui isolait ces territoires du pays de Herve et en raison de l'influence germanique qui a maintenu plus longtemps la tradition agricole propre à l'Eifel voisin.

## Habitat

Avec des densités autour de 50 hab./km<sup>2</sup>, l'Ardenne du Nord-Est représente une des régions les moins peuplées du pays. Au fil du temps, le relief, le climat, les mauvais moyens de communication et le fonctionnement économique des communautés ont imposé à l'habitat de se structurer par petits groupes de villages et hameaux dans des périmètres restreints <sup>20</sup>. À l'ouest, les villages sont plus concentrés <sup>21</sup> tandis qu'à l'est, ils sont moins denses. Le tissu villageois traditionnel est généralement constitué de maisons en ordre discontinu, disposées de manière désordonnée et séparées par des jardins et des prairies.

En dehors de quelques replats et vallons plus secs ou mieux protégés, l'habitat se développe sur des sites complexes et d'accès difficile. Il n'est jamais implanté sur, mais à proximité des sols plus adéquats, réservés aux cultures et aux prairies.

Le cadre physique a profondément marqué les implantations humaines qui ont recherché les replats situés en contrebas des sommets à l'abri des vents et à la proximité des sols plus adéquats. Le modelé du relief et le tracé des vallées ont aussi fortement orienté la distribution des lieux habités. Le bâti s'organise souvent en tête de vallées ou sur leurs versants et dans des fonds plus humides, en respectant toujours une certaine distance vis-à-vis des zones inondables. Les grands massifs forestiers et les terres incultes ménagent encore de vastes espaces inhabités, comme le plateau des Hautes Fagnes ou le grand interfluve Amblève-Lienne-Our.



20. Au fil du temps, le relief, le climat, les mauvais moyens de communication et le fonctionnement économique des communautés ont imposé à l'habitat de se structurer par petits groupes de villages et hameaux dans des périmètres restreints. Le village de Ruy dans la vallée du Roannay, commune de Stoumont.



© Norbert Nellis

21. Le village d'Andrimont sur le versant nord de la vallée du Roannay, commune de Stoumont



© Norbert Nellis



22. Diagramme Habitat de l'Ardenne du nord-est

## Un territoire transfrontalier

L'arrondissement de Verviers est aujourd'hui tiraillé entre deux dynamiques transfrontalières. Au nord du territoire, l'Euregio Meuse-Rhin (EMR) s'est construit autour d'un réseau de cinq villes : Maastricht, Aix-la-Chapelle, Hasselt, Heerlen, Liège (espace MAHHL). Au sud, la Grande Région rayonne selon un schéma en étoile qui s'appuie sur la métropole luxembourgeoise. Si l'arrondissement de Verviers est intégralement couvert par ces deux espaces transfrontaliers, on constate néanmoins que le nord du territoire interagit davantage avec Liège et Aachen alors que le sud est de plus en plus influencé par la dynamique luxembourgeoise.

### L'Euregio Meuse-Rhin : une métropole inversée

Au début des années 1990, les ministres en charge du Développement régional en Wallonie, en Flandre, aux Pays-Bas et en Rhénanie-du-Nord-Westphalie ont décidé de collaborer pour proposer une stratégie territoriale pour l'espace MAHHL. Cette stratégie territoriale a été adoptée par les différentes autorités concernées le 11 juin 1993. Ce document a joué un rôle fondateur dans la dynamique de l'Euregio Meuse-Rhin. Il reposait sur une vision partagée dans le domaine de l'économie régionale, du développement touristique et infrastructurel.

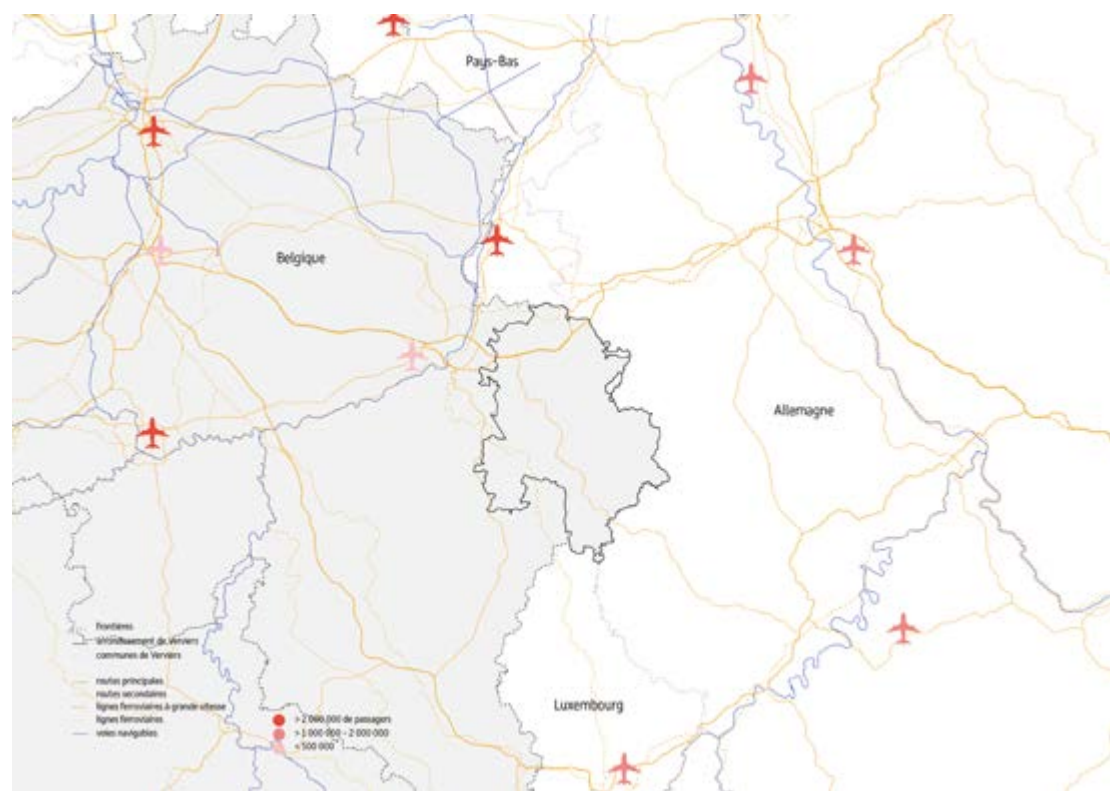
L'Euregio Meuse-Rhin fait figure de précurseur en matière d'intégration territoriale. Prétendre à un tel niveau d'harmonisation des politiques d'aménagement à l'échelle transfrontalière était, alors, très original. À titre de comparaison, il faudra attendre début 2020 pour que la Grande Région se dote des bases d'une stratégie équivalente. Certaines régions transfrontalières ne sont pas encore arrivées à un tel degré de maturité en matière d'intégration. Les collaborations s'y développent sur le court-terme sans être nécessairement guidées par une stratégie.



23. Schéma de la perspective MAHHL

Le pari de la perspective MAHHL est de présenter le territoire de l'Euregio comme une métropole européenne inversée, à savoir un ensemble urbain de 3,88 millions d'habitants, organisé au long d'un anneau de villes qui enserrant un vaste espace vert, le Parc des Trois Pays, à vocation agricole, environnementale, résidentielle et touristique. Le nord de l'arrondissement de Verviers constitue une des composantes de cet espace. Le schéma urbain habituel de la ville dense entourée d'une ceinture verte se voyait ainsi inversé. Le cœur de la métropole transfrontalière est constitué d'un vaste « parc » qui articule une série de noyaux urbains.

24. Le Parc des Trois Pays



Se présenter comme une ville de 3,88 millions d'habitants n'avait rien d'innocent. Ceci permettait de projeter l'Euregio Meuse-Rhin à l'échelle de métropoles nord-européennes telles que Berlin (3,6 millions d'habitants) ou Bruxelles et sa périphérie (2,7 millions d'habitants). Il s'agissait par ailleurs d'un retournement de perspective majeur. Alors que chacune des villes du réseau, qu'il s'agisse de Liège, Eupen, Aachen, Maastricht ou Hasselt, se percevait assez justement comme périphérique à l'échelle nationale, la perspective MAHHL se proposait de construire une nouvelle centralité au cœur de l'Europe du Nord-Ouest. La perspective MAHHL s'appuyait, enfin, sur une proposition de « Métropole horizontale », dans laquelle aucune des villes du réseau n'aurait de prééminence par rapport aux autres. Ceci peut se lire, sur le temps long, dans la continuité de la mosaïque territoriale héritée de l'ancien régime, dans laquelle différentes juridictions se côtoyaient, sans lien de hiérarchie entre elles.

Pour que cet ensemble fasse ville, encore fallait-il renforcer les relations fonctionnelles, économiques et infrastructurelles entre ses composantes, et ce, dans un contexte complexe marqué par de fortes différences en matière de culture d'aménagement entre Pays-Bas, Belgique et Allemagne, ainsi que les difficultés de communication liées aux barrières de la langue. D'où le développement d'un certain nombre d'infrastructures pensées à l'échelle transfrontalière, telles que l'aéroport de Bierset, l'aménagement de la Vennbahn ou, encore, le renforcement de la liaison ferroviaire entre Maastricht et Aix-la-Chapelle à travers l'électrification du tronçon Landgraaf-Herzogenrath.

Ces efforts en matière d'infrastructures devaient bien entendu se doubler d'une intégration renforcée au niveau des services, un objectif plus complexe qu'il n'y paraît à premier abord étant donné que les efforts en la matière sont bien souvent conditionnés par les priorités d'opérateurs nationaux qui ne sont pas toujours sensibles aux subtilités du contexte transfrontalier.

Quelque trente ans plus tard, on ne peut s'empêcher de mesurer le chemin accompli, tout en reconnaissant que l'intégration annoncée a pour partie fait long feu. La compétition entre les aéroports de Maastricht et de Liège pour capter du trafic passager nous rappelle que cet ensemble est encore loin de former une métropole. En termes de gouvernance, il convient de rappeler que l'élaboration de la perspective MAHHL a été largement portée par les régions et les États concernés. L'absence de pilotage politique clair et reconnu par les différentes parties s'est progressivement traduite par un étiolement des principes qui étaient présents à l'origine, et l'Euregio Meuse-Rhin fonctionne aujourd'hui comme la plupart des autres régions transfrontalières, sans plus prétendre à un statut d'exceptionnalité.

## La métropole luxembourgeoise : une ville relationnelle

La mise en place de la Grande Région a connu un parcours plus tortueux. Elle trouve son origine dans l'espace Saar-Lor-Lux, instauré en 1971, et qui comprenait la Sarre, une partie de la Rhénanie-Palatinat (la Planungsregion Westpfalz, le Landkreis de Birkenfeld et le Regierungsbezirk de Trèves), le Grand-Duché de Luxembourg ainsi que les quatre départements de la région Lorraine. Avec une superficie d'environ 37 000 km<sup>2</sup>, cet espace rassemblait près de 5 millions d'habitants. Il correspondait au triangle d'acier. Le traité qui a permis la création de la région Saar-Lor-Lux a été signé en 1980, à Bonn, par le ministre des Affaires étrangères de la République fédérale d'Allemagne et par les ambassadeurs de France et du Luxembourg. La Belgique n'y était pas associée. Ce territoire va progressivement voir ses limites évoluer, avec, dans un premier temps, l'intégration de la province de Luxembourg et de la Communauté germanophone, et, ensuite, de l'ensemble de la Région wallonne et de la Rhénanie-Palatinat dans le cadre du Conseil parlementaire interrégional.





La définition du territoire d'action des financements européens a, elle aussi, évolué au gré des programmations des fonds régionaux, pour se stabiliser aujourd'hui autour d'une configuration qui associe la province de Luxembourg et la province de Liège, en ce y compris la Communauté germanophone. L'ensemble de l'arrondissement de Verviers est dès lors bien rattaché à cette dynamique. Ceci correspond à une réalité quotidienne pour un grand nombre d'habitants qui résident dans l'arrondissement et travaillent ou font leurs courses au grand-duché de Luxembourg. Ces relations sont particulièrement présentes entre le sud de l'arrondissement et le nord du grand-duché.

La mise en place d'une vision stratégique partagée pour ce territoire a été plus lente que pour l'Euregio Meuse-Rhin. Il faut attendre 2003 pour que la Grande Région adopte une vision d'avenir 2020 structurée autour de huit objectifs majeurs. Ces objectifs sont sectoriels (culture, enseignement, institutions...) et ne sont pas encore spatialisés. Ce n'est que très récemment, en 2013, que la Grande Région a entrepris de se doter d'un Schéma de développement territorial commun. Le document, en élaboration, n'a pas encore abouti à définir des zones d'enjeu et une perspective spatiale partagée par les différents intervenants en matière d'aménagement du territoire, alors même que le diagnostic partagé par les différentes parties met bien en évidence les enjeux partagés en matière de mobilité, de marché du travail ou encore d'environnement.

La dissymétrie entre métropolisation fonctionnelle et institutionnelle est certainement à l'origine des difficultés à faire émerger un projet de territoire pour la Grande Région. À la différence de l'Euregio Meuse-Rhin, les liens d'interdépendance entre espaces transfrontaliers n'ont cessé de se renforcer. La zone d'influence de la ville de Luxembourg empiète aujourd'hui largement sur les régions voisines et se traduit par un développement résidentiel et présentiel important, des mobilités pendulaires largement dépendantes de l'automobile et une perte d'attractivité pour les services à haute valeur ajoutée dans les territoires frontaliers du Luxembourg.

On voit ainsi se mettre en place un schéma en étoile où la ville de Luxembourg, doublée des pôles de Esch-sur-Alzette et de la Nordstad, parvient à capter de très nombreux travailleurs étrangers, dont la résidence est majoritairement localisée dans une bordure de 40 km autour du grand-duché. Les territoires qui composent la Grande Région accueillent, en 2019, 248 845 travailleurs qui résident dans un pays voisin, dont 197 000 à destination du seul

Luxembourg (OIE/IBA, 12<sup>e</sup> rapport de l'Observatoire interrégional du marché de l'emploi pour le 17<sup>e</sup> Sommet des exécutifs de la Grande Région, janvier 2021).

À cette intégration fonctionnelle renforcée vient répondre un schéma institutionnel assez déséquilibré. La Grande Région est devenue un GECT (Groupement européen de coopération territoriale) et a acquis une personnalité juridique en avril 2010. Cette structure associe l'État luxembourgeois, la Région wallonne, la Communauté germanophone, la Sarre, la Rhénanie-Palatinat et la Lorraine (au sein de la Région Grand Est). Les compétences de ces différentes institutions sont de nature très différente, avec, d'une part, un État qui fonctionne sur base centralisée (le grand-duché de Luxembourg) et des régions ou morceaux de régions, comme la Lorraine, qui ne disposent pas des mêmes leviers d'action, en matière de fiscalité par exemple.

La métropole luxembourgeoise se trouve dès lors plongée dans une situation très ambivalente. Des points de vue fonctionnel et organisationnel, son intérêt est de privilégier l'intégration avec les territoires voisins de manière à capter des travailleurs qualifiés pour les fonctions avancées qu'elle abrite. Ceci explique le développement d'une série de schémas de mobilité transfrontaliers, vers la France, l'Allemagne et la Région wallonne. Des points de vue institutionnel et politique, la métropole bénéficie en revanche pleinement de l'effet frontière, qui lui permet de maintenir un différentiel d'attractivité par rapport aux territoires qui la bordent.

Du point de vue spatial, le réseau de villes qui structure ce territoire est assez éclaté. La tentative de mise en place d'un système polycentrique, autour du QuattroPole formé des villes de Luxembourg, Metz, Sarrebruck et Trèves, relève essentiellement du marketing territorial. Ce système ne correspond nullement à un espace de spécialisation fonctionnelle et d'intégration métropolitaine tel que l'on peut l'observer dans la Randstad.

Il convient néanmoins d'observer que le cœur de la Grande Région est plutôt arrimé autour de ce centre de gravité, qui peut éventuellement s'étendre vers Arlon et Longwy. Le nord de la province de Luxembourg et le sud de l'arrondissement de Verviers sont trop éloignés de ce centre de gravité pour bénéficier d'éventuels effets de débordement, d'autant que ceux-ci sont fortement contraints par l'effet de la frontière fiscale. Ces territoires se retrouvent dès lors dans une position d'espaces servants, dont la valeur ajoutée se marque quasi exclusivement dans le domaine de l'économie résidentielle.

# Eau et paysage : vers un nouveau projet de territoire

Tirailé entre deux espaces transfrontaliers, l'arrondissement de Verviers souffre d'une fragmentation pour partie héritée de l'Ancien Régime. Cette fragmentation du territoire s'est encore accentuée à la suite du renforcement de la Communauté germanophone, et ce, dans un contexte où le niveau de l'arrondissement n'a pratiquement aucune existence institutionnelle.

Il convient par ailleurs de souligner que la division entre nord et sud du territoire s'est également creusée du point de vue fonctionnel. Ceci est pour partie lié à la perte d'attractivité du pôle de Verviers, qui a vu fondre son bassin de vie, commercial et économique au cours des dernières décennies. Verviers est aujourd'hui en concurrence directe avec deux pôles externes majeurs, Liège et Aachen, dotés d'équipements métropolitains majeurs, ainsi qu'avec une série de polarités internes telles que Herve, Eupen-Welkenraedt, Theux ou Malmedy, qui gagnent en importance. Il en résulte un système urbain polycentrique assez peu hiérarchisé, et dont le cœur est occupé par le large espace non bâti formé du plateau des Fagnes et de l'épine boisée de Spa.

Cette double fracture - institutionnelle et fonctionnelle - s'accompagne de l'absence d'un imaginaire collectif capable de créer un sentiment d'appartenance parmi les habitants. Ce territoire, habité et diversifié, souffre encore d'un statut « d'entre-deux » et semble incapable - malgré la présence de plusieurs centres d'importance moyenne et la force de ses composantes paysagères - de susciter une image d'ensemble vivant à ses habitants et donc d'exister en tant que « sujet ». Il s'agit d'un territoire rarement (jamais ?) perçu comme unité dans le débat public, qu'il soit politique, social ou culturel. Il se montre dès lors incapable d'influencer en tant que tel les politiques publiques et de mobiliser les acteurs locaux autour d'un projet collectif.

Ce territoire fortement fragmenté et polarisé par des dynamiques exogènes peut cependant jouer un rôle particulier grâce à sa position stratégique et à ses remarquables qualités environnementales bien ancrées dans une structure territoriale polycentrique. Ce rôle doit s'appuyer sur des complémentarités vis-à-vis des régions voisines et en lien étroit avec sa vocation de charnière au sein d'un carrefour européen stratégique. L'attractivité de l'Euregio Meuse-Rhin au nord et de la métropole luxembourgeoise au sud représente de ce point de vue une criticité importante, raison pour laquelle il est essentiel d'imaginer pour cette région un modèle différent, capable de valoriser et de se fonder sur ses propres ressources : un milieu habité diffus et de qualité, enchâssé dans un système environnemental exceptionnel.

Ceci appelle à envisager un système charnière polycentrique à vitesses variables, capable de valoriser ses ressources paysagères et urbaines tant à l'intérieur - en les rendant disponibles à l'ensemble de son territoire/de ses habitants - qu'à l'extérieur, à travers le renforcement de connexions avec les métropoles transfrontalières qui l'entourent. Il doit s'agir d'un système capable de connecter, mais aussi d'attirer des projets en raison de ses traits spécifiques.

C'est à partir de ce concept qu'il nous semble important de repenser l'habitabilité, l'accessibilité et la lisibilité de ce territoire qui pourrait relier deux « têtes » fortement structurées à travers un espace vaste, ample, aux paysages vertigineux, mais finement habités, traversables et bien connectés à travers un maillage d'eau et de parcours lents, recousus et étendus, capable

de réconcilier l'intérieur et l'extérieur d'un « ventre » paysager d'exception. Ce territoire, par sa position, son degré d'équipement et la disponibilité d'espaces et de paysages de qualité peut suggérer des synergies qui transcendent les fractures et différences existantes. Dans un contexte de « reterritorialisation », le projet tirerait parti de la trame d'eau et des parcours existants pour imaginer une « métropole paysagère » transfrontalière capable de valoriser tous les lieux habités et où les différents paysages, chargés de valeur, puissent devenir des enjeux économiques. On imagine par là un territoire capable d'accueillir non seulement une économie productive via les lieux d'implantation des entreprises et des résidences, mais aussi des économies différentes, résidentielles et « présentes », c'est-à-dire axées sur le potentiel de demande existant à l'intérieur d'un territoire donné (Segessemann & Crevoisier, 2013) et dans lesquelles les flux de revenus puissent être issus d'une « géographie de la consommation »<sup>1</sup>, penché sur les liens profonds existant entre société de consommation et espace, et où le paysage et ses ressources s'apparentent à des composants essentiels.

Cette métropole paysagère devrait naturellement s'appuyer sur les polarités existantes et, en particulier, sur l'arc formé de la ville de Verviers et de la vallée de la Vesdre. La trame urbaine existante doit être restaurée en laissant davantage de place aux continuités écologiques, paysagères et récréatives. Ceci devrait permettre de réintégrer le patrimoine urbain et industriel dans un projet de territoire qui transcende les découpages communaux et relie les fonds de vallées aux versants de vallées et aux plateaux.

Aujourd'hui, le maillage de villes et villages est déjà profondément marqué par le milieu physique et le rapport à l'eau, dans la mesure où il se structure en règle générale le long des vallées. Le milieu bâti est souvent associé à la présence de larges espaces ouverts, qu'il s'agisse du bocage au nord ou des finages agricoles au sud du territoire. Ceci configure un système de vues qu'il est possible de renforcer et de mettre en valeur à travers une double infrastructure verte et bleue, qui gagnerait à être réfléchie à l'échelle de l'arrondissement (et au-delà), afin de maximiser son attractivité et sa multifonctionnalité. Cette infrastructure multiple et à plusieurs vitesses devrait s'articuler avec le système de voies lentes et de points-nœuds, afin de diversifier les usages du réseau et de multiplier sa perméabilité et sa connectivité. Elle devrait par ailleurs s'appuyer sur le maillage existant de points d'intérêt paysager, les cœurs de village et le patrimoine bâti et non bâti, afin d'irriguer ces attracteurs et de proposer des points d'arrêt signifiants au long de son parcours. On constate en effet trop souvent que le réseau de voies lentes est conçu comme un réseau *bis*, détaché des vecteurs de développement et conditionné par une logique de « contournement » qui pénalise autant les usagers que les structures territoriales en place. *A contrario*, intégrer l'infrastructure verte et bleue dans la trame bâtie et de parcours mineurs permettrait de renforcer les synergies entre ces deux composants. Ceci demande bien entendu de se réappropriier les cœurs de villes et de villages afin de retrouver une lecture de l'espace public partagé, de façade à façade.

La réalisation collective d'un imaginaire partagé devrait passer par une nouvelle conception du lieu ayant le pouvoir de mobiliser, de coordonner et d'inspirer les actions des différents acteurs. Un tel projet est aujourd'hui nécessaire pour mobiliser des stratégies territoriales solides, capables d'activer les qualités latentes du territoire et de construire des alliances et des synergies nouvelles, comme celles entre les différents acteurs et leurs pratiques, entre des rationalités locales et internationales ou entre l'environnement naturel et l'environnement construit.

1. Contrairement à la « géographie du commerce » qui s'inscrit dans l'établissement d'une « pratique à finalité opératoire » (urbanisme commercial, geo-marketing), la « géographie de la consommation » - en dépassant des catégories souvent réputées « étanches », soit la culture et le commerce - se penche sur les liens existant entre société de consommation et espace, et vise à saisir comment « la consommation se manifeste dans l'espace ou le façonne » (Lemarchand, 2013).



# Les barrages

De par l'altitude, la quantité de précipitations et la richesse du réseau hydrographique, le plateau des Hautes-Fagnes se présente comme un réservoir naturel propice à la construction de barrages dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. À la même période, dans le nord de l'Eifel allemand sont initiés des projets de barrage sur l'Urft, l'Olef et la Rur. Le barrage de la Gileppe (**148**) inaugure ces barrages construits sur le périmètre des Hautes-Fagnes. Le barrage de Robertville (1925-1933, 8 200 000 m<sup>3</sup>) initié par la SERMA (Société d'électricité de la région de Malmedy) s'inscrit dans un projet plus large avec Butgenbach et un troisième barrage qui ne sera jamais construit en aval de Malmedy. À l'époque, en l'absence de bureaux d'études belges aptes à concevoir et à réaliser un tel ouvrage d'art, un concours est organisé, remporté par la société milanaise Ormodeo. Une logistique bien spécifique est nécessaire au vu de l'encaissement de la vallée à cet endroit **1**. De type poids-voûte, le barrage domine la Warche de 55 m. Un canal d'aménée des eaux vers la centrale hydroélectrique de Bévercé (**2, 3 H35**) est réalisé sur plus de 5 km, dont plus de quatre en tunnels. Pour éviter les « coups de bélier », une cheminée d'équilibre de 38 m de hauteur est implantée au sommet de la colline surplombant la centrale. Afin d'assurer la continuité de voies de communication, des ponts sont construits, dont celui de Haelen (**4 1928-1929**) à l'élégante structure en béton. Au niveau structurel, Butgenbach (1928-1932, 11 000 000 m<sup>3</sup>) fait exception par rapport aux autres barrages locaux. Le système structurel

multivoûtes – onze voûtes reliées par des poutres de liaison – a nécessité, là aussi, l'intervention d'une main-d'œuvre italienne compétente dans les techniques de coffrage **5, 6** et de ferrailage du béton. Le dernier à être réalisé sur le périmètre des Hautes-Fagnes est celui d'Eupen (**F32**). Située bien en aval sur l'Amblève, Coo (1971 + 1981 + 2021, 8 450 000 m<sup>3</sup>) est une centrale hydroélectrique de pompage-turbinage, seul moyen de stockage actuel à grande échelle. En période de faible demande d'électricité, l'eau est pompée vers les deux bassins supérieurs sur les hauteurs de Brume. En période de pointe, l'eau est déversée vers le bassin inférieur, ancien méandre de l'Amblève détourné au XVIII<sup>e</sup> siècle par les moines de l'abbaye de Stavelot. Entre les bassins supérieurs et le bassin inférieur, le dénivelé est de 275 m. L'eau passe par la salle des machines où les six turbines sont réversibles et peuvent fonctionner en turbinage et en pompage. La centrale hydroélectrique proprement dite est située à environ 60 m sous la surface du sol. Un projet d'extension actuellement en cours permet d'en augmenter la puissance. Ces différents barrages jouent plusieurs rôles. Ils servent à l'alimentation en eau potable (Gileppe, Robertville, Eupen), à la régulation des cours d'eau et des crues et à la production d'électricité. Des infrastructures touristiques s'y sont plus récemment développées le long des rives à des échelles variées, depuis le centre de vacances et sports nautiques de Worriken à Butgenbach (**G02**) jusqu'aux infrastructures plus modestes des autres lacs **7. NN**

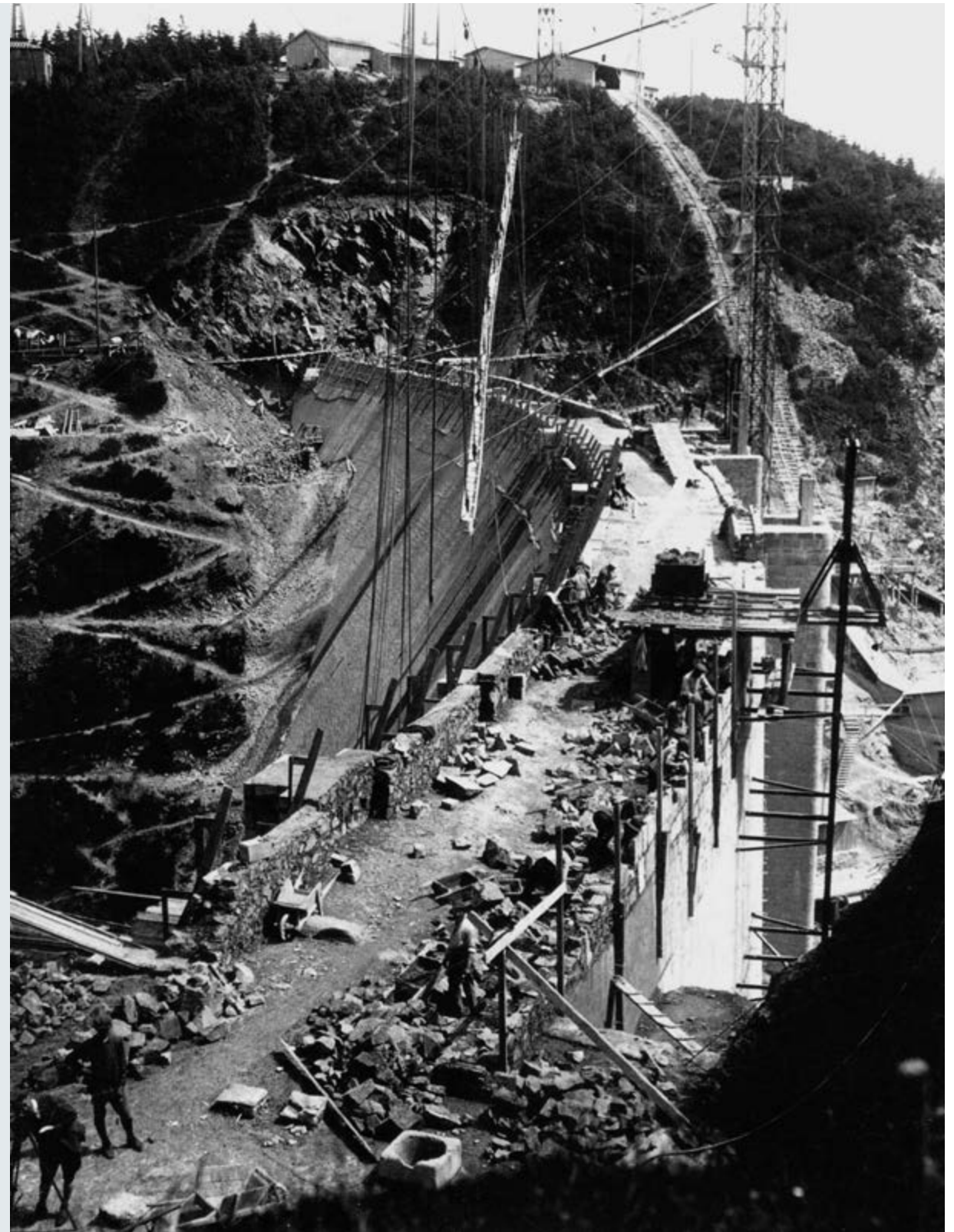


**2**

**1.** Construction du barrage de Robertville. Une logistique bien spécifique est nécessaire au vu de l'encaissement de la vallée à cet endroit. (Collection S. Previt, dans Guy Lejoly, *La construction des barrages sur la Warche*). © D.R.

**2.** La centrale hydroélectrique de Bévercé avec cheminée d'équilibre de 38m de hauteur implantée à l'aplomb de la centrale. (Collection Georges Kornwolf, dans Guy Lejoly, *La construction des barrages sur la Warche*). © D.R.

**3.** La grande salle des machines de la centrale hydroélectrique de Bévercé en cours d'aménagement (Collection Jean Blesgen, dans Guy Lejoly, *La construction des barrages sur la Warche*). © D.R.



**1**



**3**



4. Le pont de Haelen à l'élégante structure en béton réalisé par des équipes de coffreurs-ferrailleurs italiens (Guy Lejoly, *La construction des barrages sur la Warche*). © D.R.

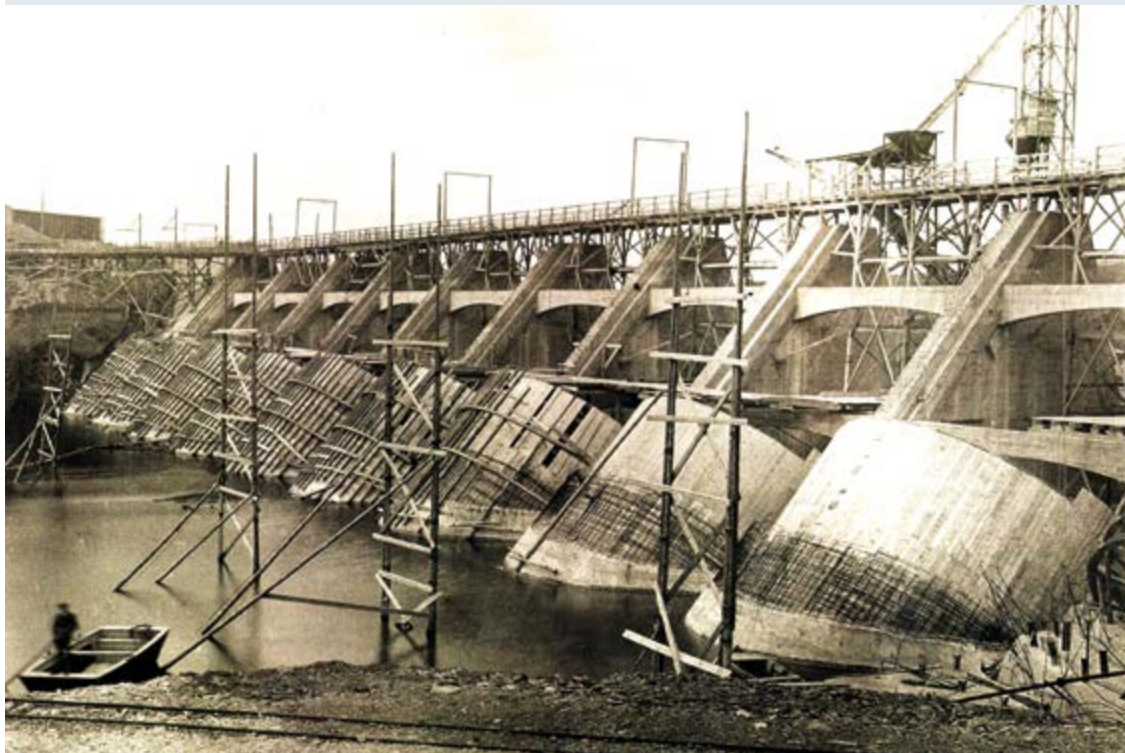
5. Le système structurel multivoûtes du barrage de Butgenbach en cours de chantier. (Guy Lejoly, *La construction des barrages sur la Warche*). © D.R.



4



6



5



7

6. Le système structurel multivoûtes du barrage de Butgenbach. (Guy Lejoly, *La construction des barrages sur la Warche*). © D.R.

7. Le bassin de natation de Robertville. © Coll. particulière





# REGARDS VERVIERS

SYLVAIN MARBEHANT

## 1867-1945

Au XIX<sup>e</sup> siècle à Verviers, l'architecture est avant tout l'affaire d'un entre-soi : celui des familles des industriels lainiers. En effet, les architectes qui se sont imposés comme les plus influents et prolifiques dans la ville de Verviers font tous partie des familles ayant prospéré aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles dans l'industrie textile. La lignée des architectes Vivroux (Auguste-Marie 1795-1867, Auguste 1824-1899, Auguste-Charles 1859-1920 **A5**, **B2** et Charles 1890-1985 **B5**, **B10**) et des Thirion (Charles 1838-1920 **A3**, **A4**, **A5**, **A17**, **B7**, **B22**) et son frère Carlos (1883-1970 **A1**, **A22**, **A26**, **B6**, **B23**, **B26**, **C20**) comptent, parmi leurs commandes, les bâtiments industriels **1** qui abritent les sociétés dirigées par d'autres membres de leurs familles et même parfois leurs propres habitations **2**, **3**, **4**. Cet entre-soi a favorisé l'émergence d'œuvres architecturales très personnelles et originales chez ces grands noms d'architectes verviétois, originalité qui perdurera jusqu'au milieu du XX<sup>e</sup> siècle, puisant dans les grands répertoires stylistiques de l'époque et développant un éclectisme raffiné, parfois orientalisant **6**, **7** - jusqu'à intégrer subtilement le langage de l'Art nouveau (**B2**, **B6**, **B7**), plutôt tardif ici (après 1900), que l'on retrouve également chez d'autres architectes à Verviers comme Albert-Charles Duesberg (**B16**, **C5**, **9**) et Jean Lejaer (**A3**) à leurs débuts, ou de manière isolée chez d'autres (Paul Renzonnet **A3**, François Jacob **A3** **5**, Gustave Mouraux **A36**, Jean Delrez **B3**, Émile Honnay-Dortu **B11**, Piron **8** et d'autres **B8**, **D8**).

Plusieurs facteurs s'additionneront pour amener l'architecture moderne à Verviers. Le premier est lié aux programmes de construction et extension des bâtiments industriels qui peuplent le fond de la vallée de la Vesdre (**1**, **D27**). La conception de ces constructions familiarisera les architectes régionaux avec les nouveaux principes de la construction et en particulier le béton - employant le système Hennebique avant 1900 au Solvent belge (**D27**) et au palais de justice (**A23**), et devenant l'objet d'un remarquable savoir-faire pour Albert-Charles Duesberg à l'exemple de l'usine Houget (**A8**) et d'habitations privées (**B1**, **C1**) - et l'acier, comme pour



2



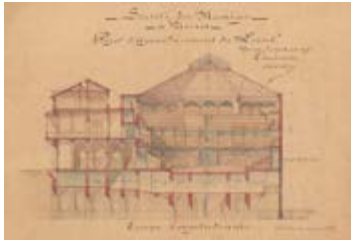
3



4

1. Verviers, ancienne filature Hauzeur-Gérard Fils, arch. Charles Thirion, 1872 (rue Fernand Houget).  
© Photographie Marc Wendelski
- 2,3. Pepinster, château des Mazures, arch. Auguste-Marie Vivroux, 1841-1846 (château, partiellement démoli en 1971) et Auguste Vivroux, 1851-1859 (pont et conciergerie). Son commanditaire, Édouard de Biolley (1790-1851), deviendra premier échevin de la ville de Verviers. Son frère Raymond et lui sont à la tête de la manufacture de draps « Maison de Biolley », principale pourvoyeuse de travail dans la vallée de la Vesdre, reconnue à l'époque comme l'une des principales industries de Wallonie.  
© Coll. privée
4. Ottomont (Dison), château d'Ottomont, arch. Charles Thirion, 1896-1897 (rue de Verviers, n° 205). Son commanditaire, Otto-Caspar Duesberg, est un grand industriel textile (aujourd'hui, propriété de la commune de Dison).  
© GAR Archives d'architecture, Fonds Thirion





6



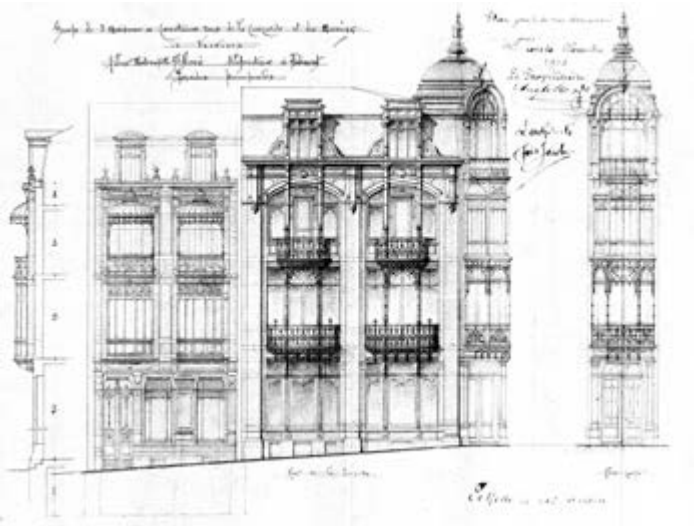
7



8



9



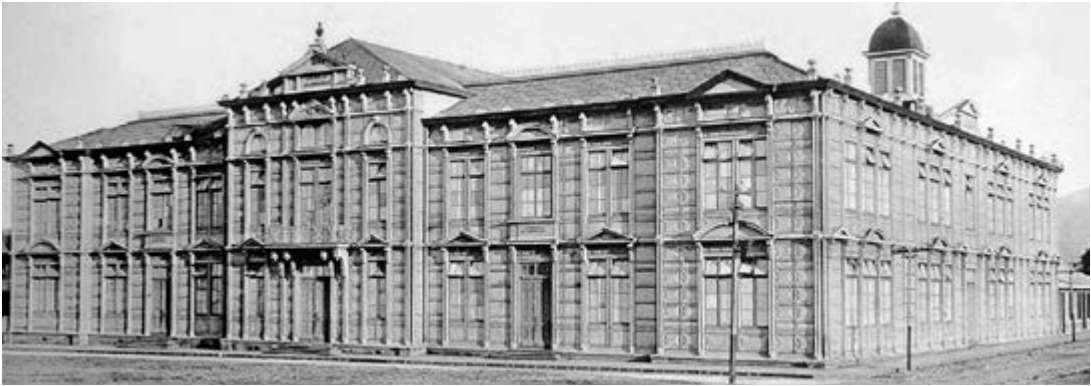
5

la cour couverte d'un préau de l'athénée Thil Lorrain (arch. Auguste Vivroux **15**), la marquise de la gare de Pepinster (arch. Auguste Payen **16**) ou encore le premier Grand Bazar (arch. Charles Thirion **13, 14**). Dans ces projets comme ailleurs, la rationalité associée à ces principes constructifs cohabitera dans de nombreux ouvrages avec le souci de masquer ces éléments derrière des façades plus conventionnelles à l'architecture éclectique ou de les employer dans un langage historique – comme l'exemple remarquable de l'école doctorale pour filles *Escuela Buenaventura Corrales* de San José conçue par Charles Thirion dans un registre néoclassique (1892-1893, inaugurée en 1896, **10, 11, 12**), mais réalisée avec le système innovant de préfabrication métallique Danly des Forges d'Aiseau, transportée par bateau depuis Anvers jusqu'à la capitale du Costa Rica pour y être montée, et considérée aujourd'hui comme le premier bâtiment en structure acier d'Amérique centrale (*El Edificio Metálico*, protégé comme monument depuis le 29 juillet 1980).

Le second facteur est lié à la formation des grands architectes verviétois de la fin du XIX<sup>e</sup> et du début du XX<sup>e</sup> siècle. En effet, cette génération suivra pour partie les enseignements de l'Académie royale des beaux-arts à Bruxelles où étaient défendus les principes de l'architecture éclectique. Ces jeunes architectes auront en revanche l'occasion de réaliser leurs stages professionnels chez des grands noms de l'architecture moderne à Bruxelles. Albert-Charles Duesberg (**816**) fréquente ainsi l'atelier de Victor Horta en 1898 et fréquente les expositions de La Libre Esthétique, une curiosité marquée pour les tendances nouvelles qu'il gardera toujours en éveil, et qu'il développera particulièrement pendant l'entre-deux-guerres.

Un troisième et dernier facteur, plus contestable cette fois, serait celui de la réalisation de logements collectifs et ouvriers. C'est en effet par ce type de programmes qu'un grand pan de l'architecture moderne s'est développé en Europe. À Verviers, on compte l'une des premières réalisations de logements collectifs pour ouvriers, à savoir

- 5. Verviers, Café des Pays-Bas, rue de la Concorde, arch. François Jacob, 1903 (A3) (transformé).  
© Archives communales de Verviers, Fonds des permis de bâtir
- 6, 7. Verviers, Manège (A5), grande salle de mille huit cents places, arch. Charles Thirion, 1892 (incendiée en 1931).  
© GAR Archives d'Architecture, Fonds Thirion / Coll. Michel Bedeur
- 8. Ensival (Verviers), chalet du vélodrome, arch. Piron, 1897. Le vélodrome a fonctionné jusqu'en 1903 (angle des rue Buttgenbach et des Lyciets). La piste et les prairies environnantes ont été loties ensuite, les rues épousant le tracé.  
© Photographie Freddy Joris
- 9. Andrimont (Dison), villa pour la S.A. Andrimont, arch. Albert-Charles Duesberg, 1907 (non localisée ou démolie).  
© CIVA, Fonds Duesberg



10

l'ensemble des Grandes Rames à l'entrée du quartier de Pré-Javais (**A31**). Cet ensemble, s'il est très ancien (1808), n'est ni associé explicitement au Mouvement moderne ni n'a engendré de pratique de constructions similaires, sauf au début des années 1920, avec la cité des Hougnés (**B26**), remarquable cité-jardin pionnière en Wallonie et tout à fait similaire – bien que plus modeste par son échelle – de celles qui se développent au même moment en périphérie de la capitale (le Logis et Floréal, Louis Van der Swaelmen et Jean-Jules Eggericx 1922-1924 ; cité de Moortebeek, 1921). L'architecte Albert-Charles Duesberg s'illustre également dans ce type de programme pour la Régionale verviétoise à Ensival **17, 18** et pour l'entreprise Peltzer (**B27**). L'ensemble de la rue Renier se distingue également **19**.

C'est enfin à cette époque que se forment en Belgique les unions professionnelles d'architectes. À Verviers, la Société royale des architectes de Verviers et de ses environs sera fondée en 1912 – toujours en activité, elle est également connue pour avoir lancé la publication de la revue professionnelle *Architrave*, toujours éditée.

S'il est donc difficile de dater de manière univoque l'émergence de l'architecture moderne à Verviers, il est en revanche plus facile de baliser les grands changements urbanistiques que connaîtra la ville à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Bien avant le phénomène de large périurbanisation qui s'opérera à la fin du XX<sup>e</sup> siècle, le centre-ville de Verviers connaîtra une première extension urbaine d'importance dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Le plan dressé par Émile Lebens en 1867 **20** montre la portée que revêt ce projet en comparaison avec les quartiers existants. L'objectif était alors de doter la bourgeoisie verviétoise de nouveaux logements dans des quartiers aérés et aux avenues plantées. Jusqu'alors, les demeures des industriels lainiers côtoyaient les principales industries en plein centre-ville. Les multiples extensions du bâti industriel, mais aussi les nuisances et la population engendrée par l'industrie, pousseront ces familles à se loger sur les hauteurs sud de la ville, où s'illustrent les styles historiques, comme pour le château des industriels Peltzer (arch. Charles Soubre **21, 22**). Le plan de Lebens sera le prélude à ceux de Victor Besme qui donnera une forme définitive aux différentes phases d'urbanisation de ces nouveaux quartiers.



11



12



13



14

- 10, 11, 12. San José (Costa Rica), *Escuela Buenaventura Corrales*, arch. Charles Thirion, 1892-1896, protégée comme monument depuis le 29 juillet 1980.  
© Fernando Zamora / La Nación // GAR Archives d'architecture, Fonds Thirion
- 13, 14. Verviers, Grand Bazar (1<sup>er</sup> projet), arch. Charles Thirion, 1899-1900 (détruit dans un incendie en 1907).  
© Archives communales de Verviers, Fonds des permis de bâtir



## Victor Besme et l'urbanisation de Verviers-sud

La contribution de Victor Besme (1834-1904) à l'agrandissement de Verviers à son âge d'or est quasi inconnue. Pourtant, à l'instar de son action à Bruxelles, sa notoriété, ses compétences, sa personnalité, ses réalisations ont été déterminantes et structurantes pour le développement urbain verviétois. Le cas de Verviers est exemplaire à l'échelle de la Wallonie et la puissante marque de Besme y est encore bien visible. On peut parler ici de patrimoine urbanistique exceptionnel. En 1871, Besme est considéré comme « l'homme compétent » pour juger de la situation urbanistique locale. Sa notoriété, acquise à Bruxelles jusqu'au Palais royal, conduit les élites verviétoises à faire appel à lui pour débloquer une situation inextricable. Un cumul de circonstances y empêche l'exécution des projets de développement. Les relations que Victor Besme noue dans la cité lainière, la connaissance qu'il a des arcanes administratifs belges notamment en matière de chemin de fer, le panel de connaissances administratives, techniques, juridiques, sa personnalité permettent à Besme de se positionner comme acteur incontournable pour l'aménagement urbain. En peu de temps, son analyse et le projet qu'il conçoit font taire les dissensions et ouvrent la voie à la réalisation d'un premier quartier sur le versant sud de la ville. C'est le quartier de l'Immobilière **1**. En parallèle, il est chargé d'une large mission pour l'aménagement du Quartier Peltzer **2**, un vaste territoire, jouxtant celui de l'Immobilière, et que se partagent deux familles : les Hanlet et les Peltzer. L'astucieux maillage, aéré et arboré, de « boulevards », d'avenues, de rues, de rampes et d'escaliers **4, 5, 6**, dans la cité industrielle au faite de son développement, compense l'asphyxie de la ville basse et initie les « beaux quartiers » verviétois (**B1** à **B32**, **3**). L'aménagement du versant sud est un défi d'ingénierie à un moment où c'est l'énergie du cheval ou de l'homme qui doit franchir les reliefs du terrain. Le génie urbanistique fut reconnu par Léopold II lors de sa visite des lieux en 1878. À Lambermont, Besme est désigné comme fondé de pouvoir des propriétaires de l'île Adam, notamment la famille David, pour la valorisation de leurs terrains, en contrebas du passage du chemin de fer des plateaux de Herve. Le quartier de l'île Adam est un autre laborieux défi, à la fois en génie technique et en relations humaines. Des traces en subsistent dans les rues Besme et David. Les nécessités urbaines et l'expérience de Besme en matière de travaux publics l'amènent à s'intéresser aux transports publics. Avec David et Matonet, et avec ténacité et culot, il agit pour la conception et la concession de lignes de tramway. Il y déploie aussi toute l'étendue de ses capacités. En 1889, après en avoir été un des fondateurs, il devient président du conseil d'administration de la S.A. des Tramways Verviétois et le restera jusqu'à sa mort, ayant encore œuvré, au tournant du siècle, pour l'électrification et l'extension du réseau. **TGH**



1

© Fonds Victor Besme



2

© Fonds Victor Besme



3

© Roger Lambrette



4

© Coll. privée



5

Escalier de la Paix © coll. privée



6

Escalier de la rue des Hougnies © T. Moor



15

Les styles modernes sont presque absents dans les façades de ces ensembles urbains cossus où s'impose l'architecture éclectique. Toutefois, dans l'intimité de certaines de ces maisons et villas, quelques architectes pourront expérimenter une nouvelle conception de l'espace domestique : nouvelles techniques de chauffage et équipements de cuisine, lumière, espaces et plans composites ou mobilier intégré conçu avec des artisans régionaux, riches décorations intérieures signées par les mêmes artisans ou témoignant du talent des architectes pour le dessin et les arts picturaux. L'ancienne maison de la famille Bornman située avenue Léopold II et conçue en 1928 par l'architecte Mouraux (**B10**) est l'un des exemples les mieux conservés de cette tendance. D'autres jeunes architectes et artistes s'essaieront à cet exercice dans de nouvelles réalisations : l'architecte Carlos Thirion en 1925 avec la conception d'un intérieur lumineux et maîtrisé en centre-ville et d'inspiration *Jugendstil*. L'habitation du peintre et dessinateur Philippe Derchain, artiste affilié au mouvement dit des « intimistes verviétois », rue de la Concorde, en 1907 (**A3**), un immeuble rue de la Marne transformé en 1925 sur les plans de l'architecte Ambroise Roy ou la maison Groulard, avenue Léopold II, par Charles Masoin, en 1938 (**B13**).

Cette tendance locale qui associe artistes, artisans et parfois architectes dans la conception des intérieurs culminera avec la maison Hoffsummer construite en 1929 avenue des Tilleuls sur les plans de l'architecte Albert-Charles Duesberg (**C1**). Cette dernière œuvre, par la sobriété qu'elle affiche dans ses intérieurs et sa volumétrie, mais également par sa conception résolument avant-gardiste, est à considérer comme le projet résidentiel le plus abouti de cette période.

L'extension sud de la ville amorcée à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle est également contemporaine de la réalisation de nombreux et importants équipements publics, conçus et réalisés pour doter la ville d'équipements modernes. Si la gare Centrale (**A1**) et le Grand Théâtre (**A4**) sont les monuments les plus célèbres de cette période, c'est toute la scénographie urbaine du centre-ville qui est alors bouleversée avec la construction, dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, du Palais de Justice, de la Grand-Poste (**A25**), du deuxième



16

© T. Moor



17



18



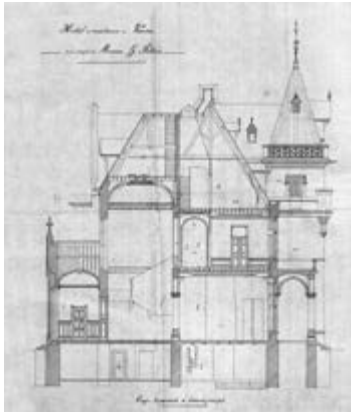
19

- 15. Verviers, collège communal (devenu athénée Thil Lorrain), arch. Auguste Vivroux, 1871-1875 (rue Thil Lorrain, 1-3). © Verviers Ville Lainière
- 16. Pepinster, marquise de la gare de chemin de fer, arch. Auguste Payen, 1886-1888. © Photographie Thomas Moor
- 17, 18. Ensival (Verviers), quartier du vélodrome, habitations sociales de la Régionale verviétoise, arch. Albert-Charles Duesberg, 1921-1925 (transformé). © CIVA, Fonds Duesberg
- 19. Verviers, habitations sociales rue Renier, arch. non identifié, vers 1925. © Coll. privée





21



22



20

Grand Bazar **23, 24, 25**, de la Maison du Peuple **26, 27**, ou des grandes écoles, dont l'académie des Beaux-Arts. Ces édifices ne démontrent pas d'utilisation accomplie et uniforme des styles modernes, mais usent tous de principes constructifs novateurs pour l'époque et présentent des intérieurs richement décorés aux thèmes originaux.

Les grands chantiers liés à ces édifices vont également engendrer un phénomène de rénovation urbaine dans leur voisinage direct. L'ensemble de maisons Arts déco (**A2**) qui fait face à la gare Centrale et qu'on doit principalement à l'architecte Léon Stenne est, à cet égard, le plus emblématique. Plus tôt, la construction du manège en style mauresque (**A5**) à l'arrière du Grand Théâtre (**A4**) par l'architecte Charles Thirion procède du même principe d'entraînement au niveau urbanistique.

Cette dynamique urbanistique faite de grands équipements urbains et cette reconstruction de la ville sur la ville donnent également une place significative à la construction de petits équipements publics à destination de la population du centre-ville, principalement ouvrière. Depuis l'inauguration du barrage de la Gileppe en 1878 (**J51**), ouvrage conçu pour alimenter en eau les industries lainières de Verviers puis d'Eupen, la ville bénéficie d'une adduction en eau publique favorable. La ville se dote alors d'un maillage de plus petits équipements exploitant, et parfois célébrant, les ressources de la ville en eau. Les fontaines sont les ouvrages les plus connus, mais la ville met également à la disposition de la population ouvrière des lieux d'hygiène et de soins : le bâtiment des Bains-Douches construit en 1902 sur les plans de l'architecte Lange **31** et, plus tard, un autre bâtiment similaire, à Dison, conçu par l'architecte Gilles Leluron. Ce dernier édifice remplissait également une fonction civique vu l'existence d'une bibliothèque. Les deux édifices étaient de style éclectique, mais incluaient des éléments Art nouveau, chacun évoquant un caractère balnéaire.

20. « Plan général de la ville de Verviers et de son agrandissement », Émile Lebens, 1867. © Archives communales de Verviers

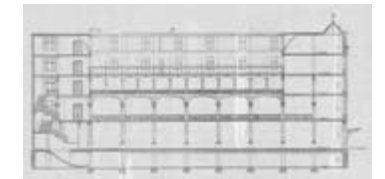
21, 22. Verviers, château de Peltzer (aujourd'hui château La Tourelle, rue Gretry), arch. Charles Soubre, 1896-1897. © Coll. particulière (photo) / Archives communales de Verviers, Fonds des permis de bâtir (plan)



23

Une autre fonction publique emblématique à cette époque est celle des piscines publiques. À Verviers et environ, on en comptait trois : à Mangombroux, à Ensival et à la plaine du Mary. Le bassin d'Ensival **32**, d'une longueur de 33 m, niché dans le vallon de Pied de Vache, était aménagé avec un portique d'entrée Art déco conçu pour gommer la déclivité du terrain et appuyer le bassin qui s'étend longitudinalement. Également à la même époque **28, 29, 30**, le remarquable réseau de la centrale de production de vapeur Intercom, le plus important d'Europe (70 km), reconnaissable avec ses deux hautes cheminées de 103 et 108 m, qui desservait principalement industries (70 %) et aussi, pour le solde (30 %), bâtiments et logements publics, écoles, hôpitaux et habitations privées. On considérait que, grâce à celui-ci, Verviers était la ville la moins polluée de Belgique.

À la suite de ces transformations urbaines, l'activité au centre-ville connaîtra un renouveau important dont le meilleur symptôme sera l'ouverture et l'agrandissement progressif des galeries commerçantes. Ces galeries, dont la Vierge Noire, le Grand Bazar et l'Innovation sont les plus célèbres, s'installaient d'abord au rez-de-chaussée de bâtiments du centre-ville. Elles connaissaient ensuite des extensions aux étages et parfois des reconstructions complètes. Dans ce processus de reconfiguration des îlots du centre-ville, deux transformations



24



25



26



27

23, 24, 25. Verviers, Grand Bazar, arch. W. Closson, 1912-1913 (détruit dans un incendie). © Coll. Michel Coumont / Archives communales de Verviers, Fonds des permis de bâtir

26, 27. Verviers, maison des ouvriers, arch. W. Closson, 1894 et maison syndicale, arch. non identifié, 1924 (rue du Gymnase, démolies en 1977 et 1983). Il s'agit de la première Maison du Peuple de Belgique construite spécifiquement comme telle (et non aménagée dans un immeuble déjà existant). © Coll. privée / Coll. Asbi IDEES



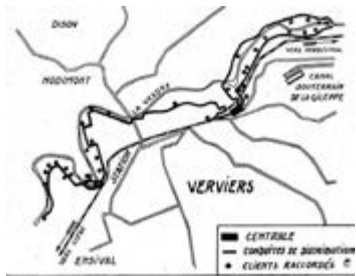


Fig. 3. — Plan du réseau.

29



30

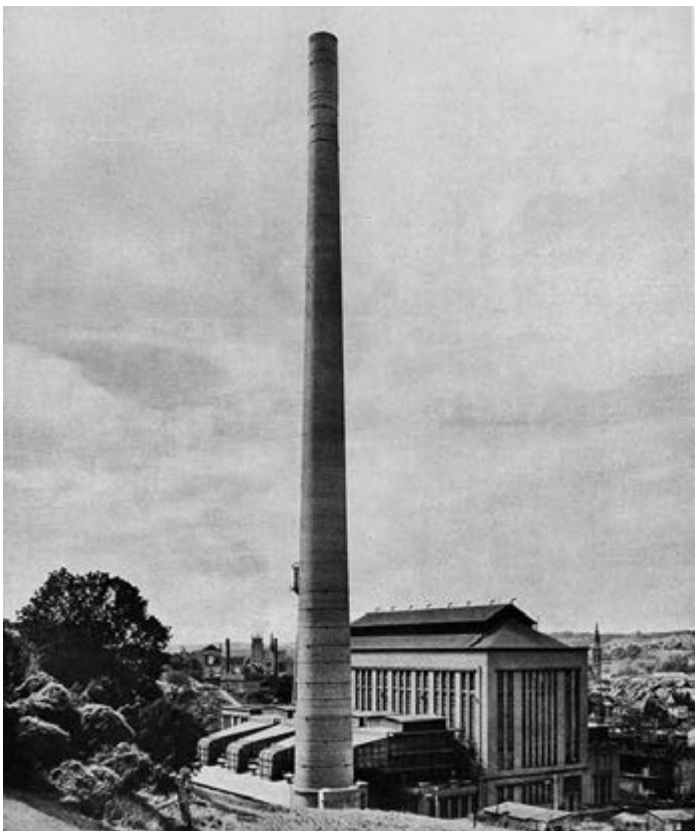


31



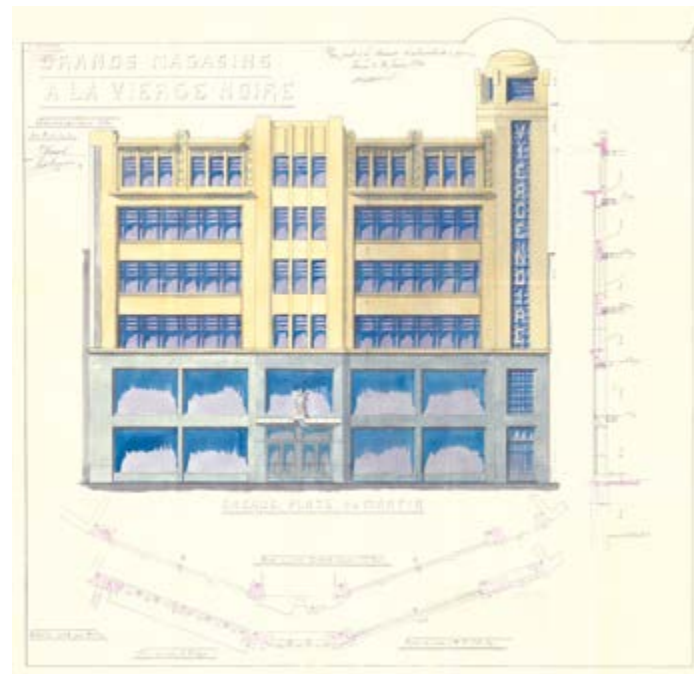
32

54



28

emblématiques sont à noter. La première est celle de la Vierge Noire, œuvre de l'architecte Gustave Mouraux, celui qui incarnera le plus significativement le Mouvement moderne à Verviers (A18, A21, A36, B10, C11) aux côtés de Léon Stenne (A2, A14, B4, B9, 39), Carlos Thirion (B6, A22, A26, B23, B26), Albert Charles-Duesberg ou encore Léon Bochoms (immeuble à appartements, angle de la rue de Heusy et de la place du Palais, 1924-1925, démolé en 2019). La Vierge Noire originellement implantée place Verte connaîtra d'abord une extension en façade côté place Verte et puis ensuite jusqu'à la place du Martyr. Cette dernière rénovation et extension, faite en 1932-1933, fera la place belle au béton armé sur structure acier et dotera l'édifice d'un classicisme moderne fortement ordonnancé 33, 34, 35. La deuxième grande galerie du centre-ville sera celle du Grand Bazar, implanté au coin des rues Pont aux Lions et Coronmeuse. Cette parcelle connaîtra trois reconstructions successives. La première, meilleur témoignage verviétois d'une architecture de verre et d'acier d'inspiration Art nouveau (avec la façade de l'Innovation également disparue), fut dessinée par l'architecte Charles Thirion en 1899 13, 14. L'édifice fut détruit dans un incendie en 1907 avant d'être reconstruit dans un style éclectique plus conventionnel mais avec un grand atrium central, plusieurs fois exhaussé entre 1907 et 1926 23, 24, 25, du même architecte, W. Closson, que la première Maison du Peuple de Belgique 26, 27. Un second incendie, malheureusement, impliquera une



33



37



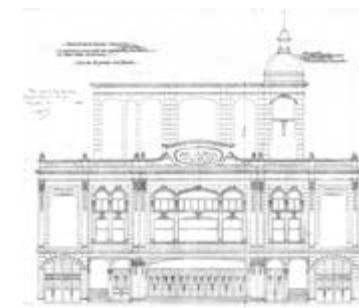
38



34

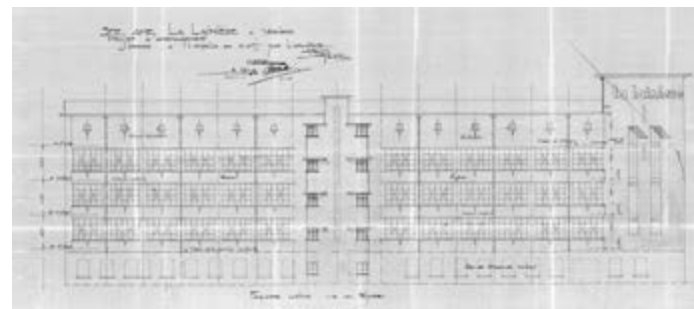


35



36

dernière reconstruction, par un magnifique édifice moderniste, toujours par Closson, mais cette fois associé à l'architecte Émile Burguet, en 1939 (A17). Jean Lejaer réalise, à l'image du Forum de Liège, le Coliseum de Verviers, proche de celui qu'il réalisera également à Charleroi 36. Enfin, l'entre-deux-guerres voit également l'église Sainte-Julienne (arch. Charles Thirion, 1900-1901) être ornée de peintures remarquables 38, et, à Pepinster, est construite la Textile (C18).



39

- 28, 29, 30. Verviers, usine Intercom, arch. non identifié, 1937 (démolie en 2005). © Jacoby / Coll. Johnny Grégoire et José Cruz Sánchez
- 31. Verviers, bains douches, arch. Lange, 1902, rue Ortmans-Hauzeur (transformés). © Coll. privée
- 32. Ensival (Verviers), piscine en plein air, arch. non identifié, 1930 (désaffectée depuis 2008). © Coll. Temps Jadis
- 33, 34, 35. Verviers, grands magasins « à la Vierge Noire », arch. Gustave Mouraux, 1930-1931, place Verte (démolis) et du Martyr (transformés). © Archives communales de Verviers, Fonds des permis de bâtir (plans) / Université de Gand (photographies)
- 36. Verviers, salle de spectacle Coliseum, arch. Jean Lejaer, 1924 (place du Martyr; démolie en 1973). © Archives communales de Verviers, Fonds des permis de bâtir
- 37. Affiche de la Société royale des Beaux-Arts de Verviers, dessin de la façade de l'usine Houget, arch. Albert-Charles Duesberg (A8), sans date (vers 1925). © CIVA, Fonds Duesberg
- 38. Verviers, église Sainte-Julienne, peintures monumentales de l'artiste Léon Pringels, 1933-1934 (avenue Léopold II). © Cirkwi
- 39. Verviers, usine La Lainière, arch. Léon Stenne (démolie). © Archives communales de Verviers, Fonds des permis de bâtir





41



42



43



44

40. Pepinster, maison Lejeune de Schirvel, arch. Jacques Dupuis et Roger Bastin, 1951-1953 et 1958-1959 (démolie en 2020). © Christine Bastin & Jacques Evrard

41. Verviers, fontaine commémorative du 75e anniversaire du barrage de la Gileppe, 1953. © Coll. José Jongen

42. Verviers, cinéma Palace, arch. Marcel Chabot, construit en béton armé par la firme Prax de Sclessin, années 1950 (désaffecté en 1982, démoli en 2017 pour la SWDE A6). © Coll. M. Bedeur

43. Verviers, cinéma Le Parc, arch. non identifié, 1956, rue Xhavée, 71-77 (démoli en 1976). © Coll. M. Bedeur

44. Verviers, théâtre de verdure dans la plaine Peltzer, arch. non identifié, 1956. © Coll. José Jongen

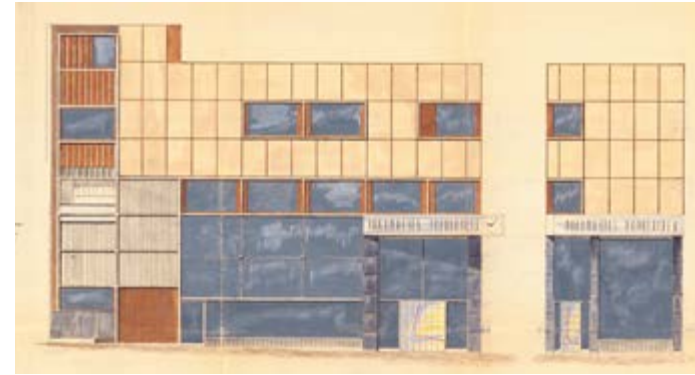


40

# 1945-1980

Dans l'immédiat après-guerre, peu d'événements bouleversent l'histoire de l'architecture et de l'urbanisme à Verviers. Au contraire, les grands principes qui ont animé l'architecture du début du XX<sup>e</sup> siècle semblent perdurer au-delà du second conflit mondial. Les activités du centre-ville restent celles du commerce et des loisirs. L'esprit demeure à la fête et au divertissement. Un témoin temporaire de l'esprit de cette période de transition est la fontaine drapée érigée à l'arrière du Grand Théâtre pour célébrer, en 1953, le septante-cinquième anniversaire du barrage de la Gileppe (J51, 41). C'est de cette époque également que datent les clichés les plus emblématiques de la place Verte sur lesquels les vitrines des grandes galeries et des cinémas (jusqu'à dix 42) rythment les saisons et le quotidien des Verviétois. Dès 1952, la plaine Peltzer, située à proximité du château éponyme et surplombant le domaine de l'Harmonie, accueille régulièrement des événements en plein air qui attirent les familles. Un petit pavillon Art déco (démoli en 2019), accessible par les escaliers de la rue Peltzer de Clermont, y permettait la tenue d'autres activités publiques 44. Un autre pavillon, celui du tourisme, accueillait les visiteurs devant la gare 46, 47. Plusieurs exemples d'architecture joyeuse témoignent de l'audace et de la confiance des architectes dans cet immédiat après-guerre : les pharmacies populaires réalisées par les architectes Mouraux 45, la maison Lejeune de Schirvel de Roger Bastin et Jacques Dupuis à Pepinster 40, les projets de Jacques Lecloux (c16, d19) et du groupe Planning (école gardienne Carl Grün à Verviers a35, maison du docteur Pirard b25, villas à Theux c10, c12), et, bien sûr, les maisons du Groupe A (Émile-José Fettweis et Henri Stenne b15, b19, b20, b34, Prix Van de Ven c6, c8) qui témoignent du développement du logement individuel périurbain avec l'avènement de la voiture comme moyen de transport universel.

Cette période était celle d'une certaine insouciance animant la bourgeoisie verviétoise qui avait déjà anticipé la fin de l'essor industriel, insouciance que



45

voulait capter et évoquer le film *Australia* 49 tourné dans la villa Bornman (b10). L'excellent ouvrage de Freddy Joris, intitulé *Verviers en 1955*, balise les principaux événements et dynamiques qui ont traversé Verviers en cette période charnière pour son développement. Les industries lainières et du textile qui avaient jusqu'alors connu une croissance ininterrompue réduiront progressivement leur activité. Avec la reconstruction des bâtiments de la Textile de Pepinster jusqu'en 1945 (c18), le bâtiment de la S.A. La Lainière sera l'un des derniers ouvrages industriels de grande envergure dans lesquels on décelait la marque des principes de l'architecture moderne 39. L'activité y cessera en 1962. Les années 1950 sonnent donc le glas de l'industrie lainière à Verviers. La concurrence internationale permet en effet de produire ailleurs à moindre coût. Il s'ensuit une série de fermetures d'industries irréversibles dans la région.

Cette période ambiguë s'achèvera avec le retrait progressif des familles d'industriels en tant que premiers acteurs du devenir de leur ville. Les quelques châteaux qui subsistaient en centre-ville - qui n'étaient déjà d'ailleurs plus les résidences principales de la bourgeoisie qui avait migré vers les quartiers sud au début du siècle - seront cédés progressivement à la ville. Aucune occasion ne se présentera plus tard pour assurer leur reconversion durable et ils seront majoritairement démolis. Le château Zurstrassen et son domaine feront place au futur parc Fabiola à la piscine communale (A7) et momentanément au cinéma Le Parc 43. Le château Peltzer et le château Lieutenant feront place aux établissements du futur enseignement provincial 48. Dans ces lieux, le seul témoignage construit important est la cadrerie Houget (A8) dessinée par Albert-Charles Duesberg et documentée dans le catalogue de la récente exposition qui lui était consacrée aux musées de la ville.

Le déclin inéluctable de l'industrie textile sera suivi par une période de grands bouleversements tant au niveau économique qu'au niveau urbanistique. Les années 1960 sonnent globalement le glas de l'industrie belge qui avait bien résisté dans le direct après-guerre. Une nouvelle organisation économique et territoriale va s'imposer alors. Cette organisation tient en quelques grands principes : la création de nouvelles entreprises dans les parcs d'activité, la transition d'une économie industrielle vers une économie de services, la généralisation de la voiture comme principal moyen de transport pour les particuliers



46



47



48



49

45. Verviers, pharmacies populaires, arch. Gustave et Armand Mouraux, 1956-1957 (transformées), rue de l'Harmonie, 11. © Archives communales de Verviers, Fonds des permis de bâtir

46, 47. Verviers, pavillon du tourisme face à la gare centrale, arch. Paul Rensonnet (1934-1936), remplacé par un autre, arch. non identifié (1951, démoli dans les années 1960). © Archives communales de Verviers, Fonds des permis de bâtir (plan) / Coll. privée

48. Verviers, démolition du château Peltzer à la suite de la construction de l'institut provincial (A10). © Coll. Johnny Grégoire

49. Affiche *Australia* du film de Jean-Jacques Andrien, scénario Jacques Audiard, 1989. Le film est tourné à Verviers, notamment dans la villa Bornman (b10). © Cineergie

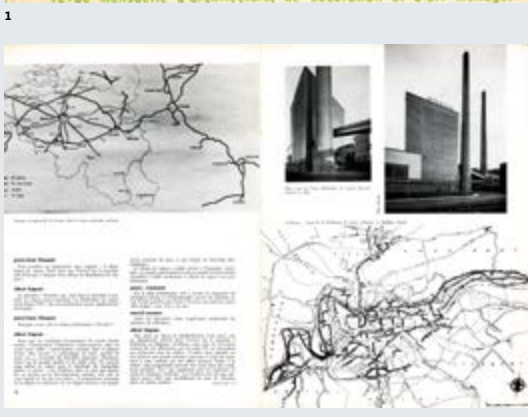


## Édition spéciale de *La Maison*, 1967

En 1967, le périodique *La Maison* consacre un numéro spécial à Verviers, sous le titre « Psychanalyse d'une ville » **1**, ce qui est en soi un petit événement compte tenu de l'importance de la revue dans le paysage architectural belge. Ce numéro ne se limite pas à inventorier les meilleures réalisations architecturales de la ville, mais s'intéresse également au développement urbain et économique de la cité. Le bourgmestre de l'époque, Marcel Counson, se prête au jeu de l'interview menée par la revue. Il livre en introduction de ce numéro tout son enthousiasme pour le nouvel essor industriel et résidentiel à l'échelle de l'agglomération verviétoise, processus favorisé par le développement de

l'autoroute roi Baudouin (future E40). La revue fait l'inventaire des dynamiques urbaines amorcées par ce renouveau économique et les différentes réalisations architecturales qui en découlent. Ainsi, aux forces existantes du rail s'ajouteront celles du réseau routier avec l'autoroute roi Baudouin et l'axe Liège-Coblence en construction dès les années 1970. Parmi les forces économiques, la revue évoque : la disponibilité d'une main-d'œuvre qualifiée, la distribution de vapeur permise par l'usine Intervapeur qui sera rénovée en 1964 **2**, la reconversion de l'industrie textile, mais aussi la création de nouvelles entreprises dans les zonings industriels **3**. La formation professionnelle aura également sa place avec la

construction des futures écoles provinciales **4**. Le développement des équipements sanitaires et de santé, la création de nouveaux espaces de bureaux et commerces et de nouveaux quartiers de logements compléteront ce développement ambitieux. Ce programme inédit va redéfinir pour deux décennies et de manière irréversible les lieux de développement et de transformation de la ville et de ses abords : d'une part, par la construction des importantes infrastructures routières dues au passage de la liaison Liège-Coblence au travers de la ville et de ses villages périphériques et, d'autre part, par la construction en plein centre-ville de nouveaux édifices à l'échelle souvent problématique. **5M**



50



51



52



53



54

(ce dernier principe a encouragé la fermeture du tram en 1969). Cette nouvelle dynamique économique et urbaine est célébrée en 1967 dans un numéro spécial de la revue *La Maison* consacré à Verviers.

Le premier et principal de ces chantiers sera celui de l'autoroute vers l'Allemagne qui suivra approximativement le tracé de l'ancienne ligne de chemin de fer 38A depuis Battice jusqu'à Ensival **50, 51, 53**. Cet immense chantier coupera les localités de Dison et Heusy en deux **53** et nécessitera le comblement d'un méandre entier de la Vesdre dans le quartier de Gerardchamp. La connexion entre le centre-ville et la nouvelle infrastructure était également souhaitée par les pouvoirs publics. Dans le « Programme de développement et d'aménagement de l'arrondissement de Verviers », le groupe L'Équerre avait d'ailleurs recommandé qu'une bretelle autoroutière relie le centre-ville à l'autoroute via un couvrement de la rivière **54**. Si ce projet simpliste n'aboutit finalement pas, de nombreuses et importantes démolitions ont été planifiées pour amener ces flux de voitures au plus près du centre-ville. Ces démolitions se sont concentrées dans le quartier d'Hodimont et sur la rive gauche de la Vesdre entre ce dernier quartier et le centre.

La traversée du quartier d'Hodimont et les démolitions qui en découlèrent firent place nette pour le projet de rénovation urbaine de « Moulin Saint-Antoine » **55, 56** qui permettra la construction de la cité Parotte. L'espace assaini était dédié à la construction d'un quartier mixte de logements sociaux et commerces en ordre ouvert, remplacement des îlots historiques du cœur de ville jugés insalubres. L'avant-projet par les architectes Baudon, Stenne et Devillers adoptait les principes

- 50, 51, 52.** Verviers, Dison, construction de l'autoroute A5/E42, 1970-1972. © MET / A. Renson, Coll. José Jongen et Johnny Grégoire
- 53.** Inauguration du tracé de l'autoroute Verviers-Dison, 29 juin 1972. © Belga, Coll. José Jongen
- 54.** Verviers, projet de recouvrement de la Vesdre, archi. groupe L'Équerre, 1965 (non réalisé). © Coll. Robert Wautlet





55



56



57



58

de l'urbanisme moderniste : séparation des circulations, ensoleillement favorable, constructions en hauteur en rupture avec le contexte bâti. La maison Closset, héritage du patrimoine industriel, sera sauvée de l'opération par l'intervention de la ville qui en deviendra propriétaire avant d'être réhabilitée en 1981 par les architectes Stenne et Schilling pour le compte de la société de logement social locale. Le projet « Moulin Saint-Antoine » sera la plus importante opération de ce type en centre-ville et connaîtra des équivalents plus tard, notamment dans le quartier des Hougnés avec la résidence Devos par les architectes Carlos Thirion, Busch et Marchot au profit de la Régionale verviétoise **57, 58**.

On planifia également la reconfiguration d'îlots entiers de la ville historique pour l'installation de nouveaux programmes de bureaux, commerces et services. Tout le périmètre du centre-ville situé entre les rues Coronmeuse, du Collège, Thil Lorrain et des Sottais sera concerné par l'une de ces transformations. Un Plan particulier d'aménagement adopté par le conseil communal permet l'expropriation et la démolition en masse des constructions de ce quartier pour assurer la réalisation de ces nouveaux équipements. Le magasin Sarma, construit entre la rue du Collège et la rue

55, 56. Verviers, opération de rénovation urbaine dite de « Moulin Saint-Antoine » et démolitions des îlots historiques longeant la rue Jules Crèche.  
© La Maison, 1967 / Coll. Jacques Breuer et José Jongen

57, 58, 60. Verviers, construction de logements sociaux dans le quartier Hougnés, arch. groupe Planning et Carlos Thirion (rue Pierre Fluche), années 1960 (transformés) et arch. Émile José Fettweis, siège de la Régionale verviétoise, années 1960 (transformé).  
© Marc Wendelski / GAR Archives d'architecture, Fonds Fettweis



59



60

Coronmeuse, est le plus emblématique de cette opération. L'ouvrage dégage une grande économie de moyens dans ses façades (bardage métallique) et présente un immense espace réservé pour le parking aux étages de l'immeuble. En face du Sarma, l'architecture des bureaux de la régie des Télécoms conçus par le bureau Planning témoigne du caractère des nouvelles administrations publiques qui se forment à l'époque, c'est-à-dire modernes et centralisées **59**.

Cette politique de reconstruction concernera également les services avec : la construction de l'hospice Sainte-Élisabeth rue de Pepinster par les architectes Busch et Marchot de 1959 à 1961 (**a17**), l'extension de l'Hôpital civil de Verviers par l'architecte Van Kriekinghe (**b22**), les futures écoles provinciales en lieu et place des « château Lieutenant » (intégré à la construction moderne) et « château Peltzer » par les architectes de la Province de Liège (**a10**). La nouvelle génération d'architectes en charge de ces grands chantiers est entièrement acquise aux nouveaux standards de l'architecture internationale : rationnelle, économe et déployant les derniers matériaux et procédés constructifs à une échelle inédite à Verviers (bardages métalliques, murs-rideaux...). À l'exception des exemples précités, la qualité architecturale globale de ces constructions restera cependant très générique, à l'exception de quelques habitations en périphérie.

Une autre réalisation de l'architecte Fettweis marquera un tournant dans la manière de penser et faire la ville à Verviers. Dans les années 1960, le quartier du Marteau en bord de Vesdre est en prise avec des démolitions importantes liées au tracé de la bretelle routière devant relier le centre-ville à l'autoroute via la rive gauche de la Vesdre. Ce projet ne sera pas finalisé par le ministère des Travaux publics et l'îlot concerné, reprenant pour partie les anciens ateliers de la fabrique de draps J. L. Voos, devra être réhabilité. Le projet mixte des galeries Voos qui sera étudié par Fettweis permit la préservation et la rénovation en bureaux d'un des volumes de ces anciens ateliers, la construction d'une galerie commerçante reliant la rue du Brou à la rue Henri Hurard et l'adjonction d'un cinéma. Ce programme unique rassemblait, d'une part, une approche résolument novatrice de recomposition du tissu urbain et, d'autre part, le déploiement d'une architecture actuelle, lumineuse et avant-gardiste et assumée (**a16**).

59. Verviers, siège de la RTT (face à la Grand-Poste **a25**), arch. groupe Planning, 1957 (démoli en 2018).

## Des usines à vivre

L'industrie textile verviétoise connaît un important essor au début du XIX<sup>e</sup> avec l'invention du métier à tisser mécanique par William Cockerill. Verviers devient la capitale mondiale de la laine. Première à se mécaniser, l'industrie textile est aussi la première à subir les conséquences des évolutions techniques et de la mondialisation. De nombreux sites ferment leurs portes dans les années 1950. Imbriqués dans le tissu urbain, les bâtiments industriels abandonnés constituent des chances à éradiquer. Certains bâtiments sont réutilisés pour d'autres activités économiques ou réaménagés en commerces. La galerie Voos au centre de Verviers par Émile José Fettweis en 1957 constitue un premier exemple de ce qui se poursuit encore aujourd'hui **A14**. Toutefois, la spécificité verviétoise porte sur la reconversion d'anciens sites textiles en logements sociaux. Jusqu'au début des années 1970, la rénovation urbaine se faisait par démolition et reconstruction moderniste en îlot ouvert. Le quartier Moulin Saint-Antoine à Hodimont en est l'exemple verviétois. La nouvelle législation de rénovation urbaine de 1975 privilégie le respect du tissu traditionnel. Les communes de Dison, Limbourg et Verviers rachètent et assainissent d'anciens sites textiles. Elles démolissent les bâtiments sans intérêt tout en conservant les éléments significatifs. Les sites assainis sont cédés à la Régionale verviétoise qui y réalise de nouveaux logements en continuité du bâti existant **D2, D21**. Mais les opérations les plus emblématiques portent sur la restructuration en logements sociaux de bâtiments textiles du XIX<sup>e</sup> siècle. Ces parallélépipèdes en briques de quatre à six niveaux couverts d'un toit à double pente traduisent leur organisation industrielle, avec l'introduction de la matière première au dernier étage et la sortie du produit fini au rez-de-chaussée. De construction solide pour supporter les machines, ces bâtiments offrent une liberté d'occupation grâce à une division intérieure par de fines colonnes **1**. Leurs dimensions générales, hauteurs d'étage et rythme régulier des baies facilitent une restructuration en logements. La première opération réalisée est la transformation de la maison Closset de l'usine Pelzer à Hodimont en neuf logements sociaux et trois commerces par les architectes H. Stenne, F. Schillings et G. Brutsaert en 1979 **2, 3**. Cette opération est suivie en 1983 par la restructuration en quarante-neuf logements de l'usine Wasson à Dison **D5**. En 1990, l'ancien bâtiment Au chat des usines Simonis à Verviers est réaménagé en 42 logements sociaux par les architectes H. Stenne et F. Schillings. En 1996, l'usine Rodéco à Dison accueille dix-sept logements conçus par le groupe Planning. Enfin, en 2006, les anciens établissements de l'Électricité industrielle belge à Dison sont transfor-

més en vingt-trois logements par l'architecte P. Scherer. Cette conservation du patrimoine industriel afin d'en faire un patrimoine social se poursuit par le sauvetage des premiers logements sociaux continentaux des Grandes Rames à Verviers **A31** et la transformation de l'hospice Saint-Laurent à Dison en trente-six logements par le groupe Planning. Le Fonds du logement wallon crée septante-six logements dans d'anciens bâtiments. L'ancienne usine Bettonville à Hodimont devient le Centre touristique de la laine et de la mode. Ce mouvement est également suivi par des opérateurs privés, comme Interlac à Dison **D1**. Ces réaffectations d'anciens sites industriels textiles constituent ainsi des témoignages de l'histoire sociale et industrielle verviétoise.

JMD



1

© LogisVesdre



3

© KIV-IRPA, Bruxelles



2

© LogisVesdre



4

© LogisVesdre



61

## 1980-2022

Le projet de connexion routière entre le centre-ville et l'autoroute par le ministère des Travaux publics étant interrompu à la fin des années 1970, ce fut à la ville de Verviers de résoudre les problèmes de mobilité et d'urbanisme imposés à la suite de vingt années d'importants travaux. Dans ce contexte, Émile José Fettweis forma avec quatre autres architectes verviétois de sa génération (Robert Busch, Jacques Deffet, Louis Pirnay et Alain van de Winckel) le Groupe d'études et réflexions urbaines (GERU). Le premier objectif de ce groupe fut de repenser la mobilité sur les bords de Vesdre et de proposer des alternatives aux plans du ministère des Travaux publics. C'est avec ces architectes qu'émergea une nouvelle approche du développement urbain, plus soucieuse du respect du patrimoine bâti. Au début des années 1980, le ministre de l'Aménagement du territoire, Melchior Wathelet, commande au GERU une étude urbaine devant mener à l'adoption d'un schéma de structure communal pour le Grand Verviers, ville nouvellement fusionnée. Cette étude comportait un très large volet d'études typo-morphologiques capitalisant notamment sur les travaux menés sur d'autres villes wallonnes par le Groupe d'ateliers de recherche lié à l'institut d'architecture Saint-Luc de Liège, où enseignait Fettweis. Cette étude permit de mettre à jour définitivement la grande qualité et diversité du patrimoine bâti verviétois et de sensibiliser à la sauvegarde de ce patrimoine.

Le projet de schéma ne fut jamais adopté **61**, mais plusieurs initiatives de sauvegarde du patrimoine se sont enclenchées à cette époque. La première concerna la sauvegarde de la Grand-Poste (A25). Le bâtiment, partiellement inoccupé, devait être démolé dans les années 1970 pour un projet de construction d'une liaison routière vers le nord de la ville. La mobilisation des Verviétois via l'association « Avenir et sauvegarde des Raines » (ASR, **62**) - créée pour l'occasion en 1987 (par Pol Noël, libraire établi à proximité de la poste, l'urbaniste Pierre Bricteux, l'architecte Jean-Noël Crickboom et l'historien Freddy Joris) et dont le



62

61. Article sur l'enquête du GERU, extrait du journal *Le Jour* du 9 juin 1989.  
© Coll. Freddy Joris

62. « Nous la voulons poste restante », slogan de l'association « Avenir et sauvegarde des Raines » pour la préservation de la Grand-Poste (A25).  
© Coll. Freddy Joris / P. Bricteux

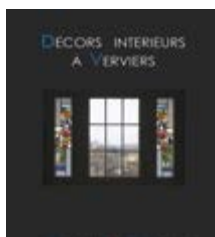




63



64



66

63, 64. Couvertures de livres sur le patrimoine à Verviers de Catherine Bauwens, de 1994 et 1996. © Fondation Hardy

65. Couvertures de livres sur le patrimoine à Verviers sous la direction de Freddy Joris (*Le XIX<sup>e</sup> siècle vervétois*, 2002) et de Lucien Klinckenberg avec photographies de Jacques Spitz (*Décors intérieurs vervétois*, 2007). © Aqualaine

nom avait été choisi par analogie avec « Sauvegarde et avenir de Mons » – mena à une interpellation au conseil communal et, finalement, au classement de l'édifice en 1989. Il sera réhabilité définitivement en 2005. Dans le même registre, l'association Fauve (Forum pour l'aménagement urbain de Verviers et des environs, dans laquelle on retrouve également Pierre Bricteux) se mobilisera en 2001 pour le sauvetage de la maison Bauwens (A36), réussi également, grâce à l'intervention de l'Institut du patrimoine wallon – qui interviendra également au même moment pour empêcher la démolition du Manège (A5), menacé par la construction d'un immeuble à appartements quelconque.

Un autre dossier important, mais méconnu, dans les années 1980 en centre-ville sera celui de la rénovation urbaine, dite de « Raines-Sècheval ». Ce quartier du centre-ville, voisin de la Grand-Poste, était, jusque dans les années 1980, un des quartiers historiques les mieux préservés de Verviers, ayant échappé notamment aux démolitions d'après-guerre. Dans ce projet de rénovation urbaine, Émile José Fettweis propose un plan de recomposition du tissu urbain à l'aide de rénovations et d'interventions architecturales ponctuelles et contemporaines cohérentes avec le travail d'analyse du quartier. Malheureusement, les démolitions à opérer d'urgence sur le bâti ancien consommeront la plus grande partie des budgets wallons alloués pour la rénovation et la reconstruction. Fettweis livra tout de même un ensemble très dense de maisons mitoyennes entre la rue Bouxhate et le quai de la Batte (A29). Ce dernier ensemble, à rapprocher du néorationalisme italien de la même époque, synthétise plus de vingt années d'étude et de travaux de l'architecte sur l'architecture traditionnelle et la typo-morphologie. Une autre opération de rénovation urbaine menée par Fettweis le sera, elle, à terme à Dolhain-Limbourg, en bord de Vesdre (D24). Dans le même type d'approche, mais plus tard, on peut également citer deux autres opérations de rénovation urbaine à Dison, celle du quartier de Foxhalles, Fabriques et Franchimontois (espace et logements publics) par Aural, Georges-Éric Lantair et Pierre Hebbelinck, ainsi que celle de Fonds-de-Loup à Andrimont (espaces et logements publics, écoles et bibliothèque) par Bernard Deffet et Arlette Baumans (D14, D15, D16, D20).

À l'exception du quartier de Raines-Sècheval, les démarches de rénovation et de conservation du patrimoine bâti se concentreront, dans ces années-là, sur les friches urbaines qui, à Verviers, se sont historiquement concentrées au cœur de la ville, et non en périphérie directe. Dans les années 1980, à la différence des politiques menées dans les années 1960 où la règle était l'assainissement des quartiers par la construction de logements modernes en masse, la rénovation urbaine est un processus qui comporte à la fois une rénovation du bâti existant et la création de logements de qualité, neufs ou rénovés, dans les centres urbains habités. À Verviers, la Régionale vervétoise, société locale du logement, jouera un rôle de premier plan dans cette politique de rénovation et de réaffectation du patrimoine industriel. Le sauvetage de la maison Closset en bord de Vesdre fut le projet déclencheur d'une nouvelle approche qui sera menée dans tout l'arrondissement, de Dison à Dolhain, et bien sûr à Verviers. En 1987 se conclut l'opération

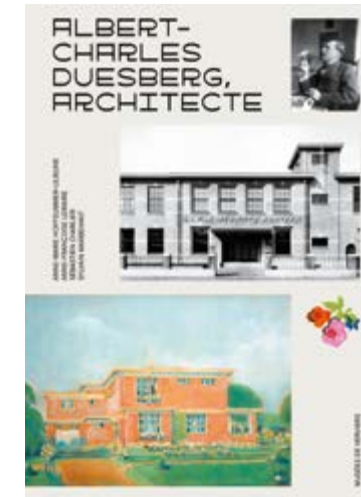


67

emblématique de la transformation de l'ancienne usine Simonis en « résidence Simonis » par les architectes Stenne et Schilling. À l'heure d'aujourd'hui, la plus grande partie du patrimoine bâti lié à l'industrie textile a été soit assainie, soit reconvertie. La dernière opération significative et réussie similaire est celle de la reconversion des usines Interlac par Arlette Baumans et Bernard Deffet à Dison (D1). Les derniers sites importants où il subsiste un patrimoine bâti important sont les usines du Solvent à l'est de Verviers (D27), site qui appartient pour partie à la ville de Verviers et la Textile de Pepinster (C18) où ne subsiste que la façade Art déco.

Cette période fut également une période faste pour la documentation et la protection du patrimoine bâti ancien. La ville de Verviers fut même l'un des lieux les plus en vue au regard du grand nombre de publications et d'initiatives menées autour du patrimoine. En parallèle des projets concrets de rénovation et de classement, on peut citer la publication des trois volumes consacrés au patrimoine privé, public et industriel à Verviers par Catherine Bauwens 63, 64, mais également l'*Atlas des centres anciens* et, comme partout ailleurs en Wallonie, un volume de l'inventaire du patrimoine monumental, volume préfacé par Émile José Fettweis. Cette dynamique se poursuivra dans les années 2000 avec plusieurs autres ouvrages 65 jusqu'à aujourd'hui, avec deux importantes expositions et publications sur des figures locales en 2021, Albert-Charles Duesberg 67, 68 et Émile José Fettweis 69, 70.

Les projets de rénovation et de préservation du patrimoine industriel sont presque les dernières démarches qui ont impacté positivement l'environnement bâti à Verviers. Depuis plus de vingt ans, la ville de Verviers traverse une période difficile en termes de développement urbain et de qualité architecturale. Les raisons de cet immobilisme sont diverses, mais l'une des principales est le statut difficile dont a hérité Verviers avec la fusion des communes en 1977, fusion qui sépara Verviers de ses satellites urbains les plus proches (Dison et Pepinster). Cette fusion hasardeuse priva définitivement la ville d'une influence



68



69



70

67, 68. Photographie de l'exposition et la couverture du catalogue « Albert-Charles Duesberg, architecte » au musée des Beaux-Arts et de la Céramique de Verviers, du 16 janvier au 25 avril 2021. © Thomas Moor (photographie) / NNstudio (catalogue)

69, 70. Photographie et affiche du catalogue « Émile-José Fettweis et l'architecture moderne à Verviers » au Grand Théâtre, du 18 septembre au 25 octobre 2020. © GAR Archives d'architecture (photographie) / NNstudio (affiche)





71



72



73



74

- 71. Verviers, îlot Coronmeuse, élaboration d'un schéma urbanistique, AM Atelier CUP (urbanisme-paysage) / Relief Architecture, 2016-2017 (non-réalisé). © Atelier CUP / Relief Architecture
- 72. Verviers, illustration de l'association « Verviers-Avenir » contre la couverture de la Vesdre par le projet de centre commercial. © Verviers-Avenir
- 73. Verviers, dessin d'aménagement alternatif à la couverture de la Vesdre, arch. Luc Schuiten. © Luc Schuiten
- 74. Verviers, plan-masse du nouveau projet de City Mall, publié le 21 décembre 2021. © City Mall

significative au niveau wallon, premier pourvoyeur de subsides pour le développement urbain et territorial, empêcha la mise en place d'une stabilité politique, et mit Verviers en concurrence avec sa périphérie directe qui a depuis absorbé la plus grande partie du développement résidentiel dans l'arrondissement.

Malgré ce statut difficile de pôle urbain secondaire et morcelé, la ville continua de croire en ses chances de développement. En 2002, les représentants de la ville de Verviers rencontrent à Cannes, au MAPIC, Patrick Huon, promoteur de centres commerciaux. Cette rencontre résulte quelques années plus tard en la création d'un périmètre de revitalisation urbaine englobant le quartier du Marteau en rive gauche de la Vesdre et une moitié de la rue Spintay, axe commerçant historique du centre-ville. Le projet sur la table est la création d'un centre commercial en plein centre-ville, mais couvrant la Vesdre sur plusieurs centaines de mètres. Ce projet, titanesque pour une ville moyenne comme Verviers, fait l'objet d'une contestation inédite dans la capitale lainière. À cette occasion, le groupe « Verviers-Avenir » (réunissant, entre autres, l'architecte Jean-Noël Crickboom) mobilise les Verviétois, mais également la communauté des architectes et urbanistes de la région et d'ailleurs. De cette mobilisation résulteront, d'abord, le blocage du dossier, mais également une méfiance toujours bien ancrée entre les Verviétois et les décideurs politiques sur les thèmes de l'urbanisme et de l'aménagement. Le projet qui sera finalement adopté et autorisé approuvera dans les grandes lignes la contre-proposition du groupe d'opposition **72, 73**. Le ralentissement du projet lié à cette contestation, l'étude des différents projets alternatifs, mais également l'alternance des majorités politiques qui durent gérer ce dossier ont instauré une forme d'immobilisme dans la reconversion du centre-ville. Une fois encore, la (longue) mobilisation de la société civile locale a porté ses fruits, une situation renforcée par les conséquences des dramatiques inondations de l'été 2021 : en fin d'année, le promoteur change complètement la vision du projet, « plus



75

celle d'un shopping monolithique traditionnel et fermé », axé désormais essentiellement sur du logement **74**.

Dans la famille des grands projets de la dernière décennie portés par l'idée que seuls des projets d'échelle métropolitaine pouvaient amorcer un renouveau définitif à Verviers, on peut également citer le projet d'une imposante place urbaine en lieu et place de l'îlot Coronmeuse, un intéressant projet de reconfiguration sur 5 ha (logements, bureaux, équipements et espace public, par Atelier CUP / Relief Architecture **70**) ou le projet d'une cité administrative centralisée à la place de l'ancien bâtiment Belgacom. Ce dernier projet s'est soldé par la démolition de l'ensemble dès 2018 et par la création récente d'un périmètre d'étude urbaine correspondant approximativement au Plan particulier d'aménagement établi dans les années 1960.

L'immobilisme engendré par les échecs consécutifs de ces rêves métropolitains n'a heureusement pas bloqué toute initiative, bien que certaines soient toujours en attente de concrétisation, comme la rénovation attendue de l'hôtel de Biolley pour les musées communaux (bureaux V+ et Projectiles **75, 76**). En 2018 commençait le chantier du projet « Verviers conviviale », fruit d'un financement FEDER que la ville a pu porter à terme. Ce projet, dessiné par l'association entre Baumanns-Deffet et le bureau Greisch, est le plus important des deux dernières décennies à Verviers (**A15**). Il consiste en la rénovation complète des principaux espaces publics du centre-ville depuis la gare Centrale jusqu'aux deux places Verte et du Martyr. À proximité directe de ces futurs aménagements, le Grand Théâtre fera l'objet d'une restauration intégrale et d'une extension dessinée par l'Escaut Architecture pour en faire un tiers-lieu, animé par le centre culturel (**A4**). Le Grand Bazar (**A17**), joyau qui appartient désormais à la ville et où s'est récemment implanté le Hub créatif, devrait accueillir la cité administrative, programme qui sauverait certainement le plus important témoignage de l'architecture du XX<sup>e</sup> siècle dans la ville lainière. À Ensival, les 4,6 ha de



76

- 75, 76. Verviers, restauration et aménagement de l'hôtel Raymond de Biolley en musée des Beaux-Arts et de la Céramique, arch. V+ / Projectiles, 2012-en cours. © V+ / Projectiles





77



78



79

la friche HDB font l'objet d'une réhabilitation pour un nouveau quartier de logements **77, 78**. À la suite aux terribles inondations de juillet 2021, onze ponts ont été confiés à Servais Engineering Architectural pour leur remise en état, l'occasion de mener un fin travail de couture **79**. Enfin, en mars 2022 ouvrait « La ville dans la ville » en plein centre, transformation de l'ancienne imprimerie Leens et de ses entrepôts à toiture shed du XIX<sup>e</sup> siècle (rue du Collège) en un marché couvert (3 700 m<sup>2</sup>, 15 commerçants) porté par Filip Claessen, investisseur anversois.

Ce bref parcours de l'architecture moderne et contemporaine à Verviers confirme la grande diversité qui a existé au siècle passé dans l'ancienne ville lainière. À l'exception de la production générique des années 1960 qui s'est prolongée ensuite jusqu'à aujourd'hui (immeubles de promotion immobilière quelconque), cet inventaire confirme également la grande originalité des œuvres architecturales verviétoises, surtout dans les périodes de transition entre plusieurs styles où les architectes locaux s'essaient à la nouvelle architecture, sans renier leurs approches personnelles ou l'ancrage dans les savoirs constructifs locaux et artisanaux. Il s'agit là sans doute de la principale spécificité verviétoise dans l'historiographie de l'architecture moderne en Belgique.

Le principal enseignement de ce parcours historique est qu'à la sortie de l'ère industrielle dans les années 1950, les grandes familles se sont désengagées progressivement des dynamiques urbaines et architecturales à Verviers. La ville et les acteurs publics prirent alors un rôle toujours plus important. Le résultat de cette transition est qu'aujourd'hui, la ville de Verviers est propriétaire des principaux lieux de développement de la ville. La sauvegarde du patrimoine construit du XX<sup>e</sup> siècle et son intégration au développement de la ville de demain ne se feront donc pas sans une prise de conscience de la qualité architecturale encore en présence et de l'immense potentiel foncier qu'il reste à activer.

**77, 78.** Ensival (Verviers), projet de réhabilitation du site HDB (Houget-Duesberg-Bosson, usine de fabrication de machines à tisser) en quartier de logements, Artau Architectures, Thomas & Piron / Serbi constructeurs, 2021.  
© Artau Architectures

**79.** Verviers, projet de rénovation de ponts à la suite des aux inondations de juillet 2021, ing. SEA & Partners (Vincent Servais), 2022.  
© SEA

# REGARDS SPA

THOMAS MOOR

## 1851-2022

La ville de Spa, reconnue le 24 juillet 2021 au Patrimoine mondial de l'UNESCO au même titre que dix autres villes thermales européennes (Baden bei Wien, Františkovy Lázně, Karlovy Vary, Mariánské Lázně, Vichy, Bad Ems, Baden-Baden, Bad Kissingen, Montecatini Terme, City of Bath) doit sa réputation à « la renommée de ses eaux qui traverse les différents conflits et les régimes politique[s] successifs », comme le résume Vanessa Krins, historienne de l'art et auteure sur Spa, ajoutant que « la cité connaît un engouement tel que son nom devient synonyme, en anglais, de station thermale puis, en plusieurs langues dont le français, de centre d'hydrothérapie ou de bain bouillonnant ».

Bien que déjà connue dès le XIV<sup>e</sup> siècle, considérée comme la plus ancienne des villes d'eaux, Spa connaît son véritable premier rayonnement au XVIII<sup>e</sup> siècle, à dimension européenne, lorsque l'empereur du Saint Empire, Joseph II, l'affuble du surnom de « Café de l'Europe » (1781) et où les curistes (appelés ici les *bobelins*) affluent de tous pays (avec un fort contingent d'Anglais **8**), derrière les têtes couronnées (comme le tsar Pierre Le Grand en 1717) et quelle que soit leur sensibilité (catholique, protestante, anglicane, franc-maçonne), répondant à l'appel des traités médicaux qui vantent les bienfaits des sources (dits *pouhons*) et ramenant dans leurs bagages les *bois de Spa* (boîtes ouvragées en souvenir).

La cité est particulièrement visitée de mai à octobre : en dehors de l'eau que l'on boit, et en dehors des promenades que l'on arpente à pied ou à cheval – un réseau comptant jusqu'à 80 km –, celles dans le centre de « Quatre-heures » et de « Sept-heures » (1768), et les autres, sur les collines qui ceignent la ville **17**, entre les différentes sources (Géronstère, Sauve-nière, Tonnelet **141**, Barisart **128**...), ce sont surtout ses salles de jeux que l'on fréquente, bénéficiant à ce moment-là d'un régime de tolérance : la Redoute (1763, détruite par un incendie en 1917 **13**), le Waux-Hall considéré comme le plus ancien casino d'Europe (arch. Jacques-Barthélemy Renoz, 1770, Patrimoine exceptionnel de Wallonie) et le salon Levoz (1784, démoli). À l'exception de ces salles et de l'aménagement d'hôtels pour accueillir les voyageurs, ce « premier âge d'or » du XVIII<sup>e</sup> siècle – comme il est dénommé ici et qui prend fin avec la Révolution française et l'interdiction des jeux de hasard en 1794 – ne s'accompagne ni d'un développement urbain ni de



1



2



3



4

1. Spa, planche de concours pour le pouhon Pierre-le-Grand avec un établissement de bains, projet lauréat, arch. P. H. Raeymaekers, 1851 (non réalisé).  
© Musées de la Ville d'eaux - Spa
2. Spa, planches de concours pour le pouhon Pierre-le-Grand avec un établissement de bains, projets non retenus, arch. non identifiés, 1851.  
© Musées de la Ville d'eaux - Spa
3. Spa, planche de concours pour le pouhon Pierre-le-Grand avec un établissement de bains, projet non retenu, arch. William Hansen, 1851.  
© Musées de la Ville d'eaux - Spa





6



5



9



7



8

la construction d'équipements structurants. Un important incendie ravage par ailleurs en 1807 deux cents maisons et un quart des établissements hôteliers, et, à l'exception de réalignements de rues et de plantations d'alignements d'arbres qui s'ensuivent, le plan de la ville évolue peu.

Au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, une combinaison de facteurs (arrivée du chemin de fer en 1853, loi d'expropriation pour embellissement de 1859, installation de la reine Marie-Henriette, épouse du roi Léopold II, à partir de 1895, compensations financières à la suite de l'interdiction des jeux) va marquer le début de la seconde période de rayonnement de la ville, d'échelle plus régionale qu'européenne, mais rencontrant un vif succès jusqu'à la Première Guerre mondiale (on comptera 14 500 bobelins en 1868). « Le Café de l'Europe devient la Perle des Ardennes », comme le souligne Marine Warnotte, auteure d'une étude sur le pouhon Pierre-le-Grand. « Les avancées de la pharmacologie sonnent le glas de la cure par absorption d'eau. En effet, la prise de nouveaux médicaments à base de fer s'avère plus efficace que les eaux des pouhons, dont la composition est désormais connue avec précision. L'usage médical des eaux de Spa sera dorénavant axé sur la balnéothérapie, jusqu'alors délaissée », explique Vanessa Krins. « Les autorités communales décident de développer le thermalisme et la villégiature, en réorganisant le cœur urbain et en se dotant d'une infrastructure moderne pour les soins et la détente. » L'échevin puis bourgmestre Jacques-Joseph Servais (1803-1872) – ancien professeur de peinture et de dessin, revenu de Paris en 1842 après le décès de sa sœur – apparaît comme la figure du maître d'ouvrage éclairé qui va donner l'impulsion de la transformation de Spa en une ville d'eaux moderne, comparable à celles des pays voisins, anticipant les nouvelles interdictions des jeux, en diversifiant l'offre de loisirs et en initiant à cette fin la

- 5. Spa, lac de Warfaaz (aménagé en 1885), dominé par le château de la Heid du Pouhon du baron Jean de Crawhez (arch. Charles Castermans, 1912). © Musées de la Ville d'eaux - Spa
- 6. Règlement du concours d'architecture communal pour le nouvel établissement de bains (J2), 1860. © Musées de la Ville d'eaux - Spa
- 7. Spa, rotonde métallique du pouhon Pierre-le-Grand (J4), arch. Victor Besme, 1880 (démontée en 1948). © Coll. privée
- 8. Spa, temple anglican, arch. William Gilbee Habershon, 1872-1876 (démoli en 1968). Il remplaçait une chapelle édifiée en 1626, première église anglicane construite hors de Grande-Bretagne. © Musées de la Ville d'eaux - Spa
- 9. Spa, rue de la Poste, arch. Alphonse Van Houcke, vers 1905 (démolie après 1945). © Coll. privée



10

construction d'équipements thermaux qui confèrent à Spa sa physionomie actuelle. « Hippodromes, vélodrome, tir, terrains de sport, kiosques à musique, etc., complètent les nouvelles infrastructures » poursuit Vanessa Krins. « Grâce à ces efforts, et malgré les coups durs li[é]s aux interdictions des jeux de hasard de 1872 et de 1902, Spa redevient un rendez-vous à la mode. »

Plusieurs concours d'architecture sont organisés par la ville. Celui de 1851 vise à rassembler en un seul bâtiment le pouhon Pierre-le-Grand (J4) et un nouvel établissement de bains : plusieurs planches remarquables déposées par les architectes (Laurent Demany de Liège, William Hansen de Spa, d'autres non identifiés) sont aujourd'hui conservées aux Musées de la ville d'eaux 1, 2, 3, 4. Malgré le maintien de l'un des candidats en lice (arch. P.H. Raeymaekers 1, projet remanié en 1855), il n'aboutira pas, la ville donnant sa préférence au maintien du pouhon séparé d'un nouvel établissement des bains, à construire plus à l'ouest de la ville, à proximité de la promenade de Sept-heures.

Relayé par un large appel 6, un autre concours est mis en place en mars 1860 pour l'établissement des bains, avec un programme étayé (implantation, dimensions, nombre d'étages, organisation spatiale) et incorporant les dernières évolutions en la matière (bains carbogazeux utilisés à Bad Schwalbach). Le jury, composé de l'ingénieur hydrologue parisien Jules François et du rédacteur en chef de la *Gazette des eaux* Germond de Lavigne, examine vingt-huit projets, mais aucun n'est jugé satisfaisant : en octobre de la même année, Léon Suys se voit directement confier la commande, son projet est adopté en 1862 par le collège communal et ensuite réalisé (J2). En face du nouvel établissement, la promenade de Sept-heures est remaniée grâce aux fonds accordés à la ville à la suite de la suppression effective des jeux (1872) et elle se voit adjoindre un promenoir couvert en fonte (galerie Léopold II J1), réalisé par l'architecte spadois William Hansen (auteur également de la fontaine du Tonnelet J41, de la ferme-modèle de Frahinfaz J32 et des pavillons de la ville de Spa aux Expositions universelles de Bruxelles et de Liège, en 1865 et 1905). Dans la rue qui longe le complexe, un nouvel hôtel des Postes 9 est construit quelques années plus tard par l'ingénieur-architecte gantois Alphonse van Houcke, directeur du service des Bâtiments des Postes et Télégraphes, concepteur de la Grand-Poste de Verviers (A25).



11



12



13

- 10, 12. Spa, projet de nouvelle salle de concert pour le casino (J3), arch. Alban Chambon, 1904 (non réalisé). © CIVA, Fonds Chambon / Musées de la Ville d'eaux, Fonds Marcel Paës, photo L. Bruzzese, 2020, SPW - AWaP
- 11. Ostende, casino, arch. Alban Chambon, 1904 (démoli). © Coll. privée
- 13. Spa, casino, arch. Alban Chambon, 1908 (transformé). © Coll. privée





15



14



16



17

14. Spa, Exposition internationale de 1907, projet de halles d'exposition (non réalisé).  
© Musées de la Ville d'eaux - Spa
15. Affiche de l'Exposition internationale de 1907, ill. T.sas.  
© Musées de la Ville d'eaux - Spa
16. Couverture du programme de la saison 1913 du casino.  
© Musées de la Ville d'eaux - Spa
17. Spa, promenade des Artistes, vers 1900.  
© Coll. privée

Il reste maintenant à reconstruire le pouhon Pierre-le-Grand, débarrassé de son programme annexe de bains : un nouveau concours d'architecture est organisé à cette fin en 1877. Parmi les sept projets remis (anonymes, exposés au public et soumis au roi), c'est celui de Victor Besme (aux côtés notamment de ceux de Léon Suys et d'Auguste Vivroux) qui est retenu et mis en œuvre (14). Inspecteur-voyer des faubourgs de Bruxelles, Besme est un proche de Léopold II et, par ailleurs, urbaniste des quartiers de l'Immobièrre et Peltzer à Verviers (81 à 828). À proximité, l'église Notre-Dame-et-Saint-Remacle est construite dans un style néoroman rhénan (arch. Eugène Carpentier, 1883-1886 11). À la lisière est de la ville, le lac de Warfaaz 5 est aménagé (1885).

En 1902, avec la nouvelle suppression des jeux de hasard, la construction d'un complexe (casino et salle des fêtes), englobant la salle de jeux historique de la Redoute, est décidée par la ville - ce sera le dernier équipement thermal d'envergure réalisé. Le complexe, situé opportunément à l'articulation urbaine entre la galerie Léopold II et les nouveaux Bains (à l'ouest) et le pouhon Pierre-le-Grand (à l'est), est confié à Alban Chambon, architecte faste de la bourgeoisie et décorateur ornemaniste d'origine française. Au départ d'un projet proche du casino d'Ostende que l'architecte est occupé à réaliser au même moment (1898-1907 11), l'esquisse connaît plusieurs évolutions, demandées par le conseil communal, jusqu'à l'interprétation locale du style Louis XVI liégeois qui sera mis en œuvre (13).

Au-delà de ses initiatives publiques, la commande privée se développe fortement à Spa, autour d'hôtels comme les renommés Britannique (110), Balmoral (134) et bientôt Palace 24, de maisons mitoyennes dans le cœur de ville - d'où se démarquent d'intéressantes réalisations de l'Art nouveau (18, 19, 113, 116, 117) - et surtout, avec la construction de villas où se rendent à la belle saison les riches familles. Originaires de Verviers, Liège ou encore de Bruxelles, les commanditaires sont issus de la noblesse 20 et de la bourgeoisie : industriels 21, banquiers, investisseurs (133), commerçants (18), avocats, médecins... certains occupant des charges publiques (professeurs d'université 122, procureur, gouverneur, échevin, bourgmestre 137, Ministre 18). Bien que certaines villas soient réalisées dans le centre, la plupart sont construites sur la colline au sud de la ville, facilement accessible depuis les gares de Spa et Spa-Géronstère (reliant Liège et Verviers via Pepinster, et, à



18



19



20



21

partir de 1867, le Luxembourg via Stavelot). Plus tard, d'autres le seront au nord-est de la ville, dans le nouveau quartier de Spa-Extension (132 à 139) surplombant le lac de Warfaaz, auquel l'on se rend facilement par le tramway vicinal - et bientôt en voiture, qui connaît un large engouement à Spa dès ses débuts, avec l'organisation de manifestations sportives. « En 1913, Spa compte 536 maisons de plaisance, dont 340 en périphérie, dans des zones non urbanisées », précise Vanessa Krins. Certaines occupent de vastes domaines, le plus grand étant le domaine de Nivezé (100 ha) appartenant aux industriels lainiers de Verviers, les Simonis puis les Peltzer 21.

Les villas sont réalisées majoritairement entre 1880 et 1914, et adoptent une grande variété d'écritures, éclectiques ou se référant aux styles historiques en vogue. « Les maisons de plaisance présentent des caractéristiques architecturales amplifiées et exacerbées par le désir de chacun de paraître, lié intimement au thermalisme mondain », résume Louis Pironet, auteur de l'un des premiers articles sur les villas de Spa (1981). L'attribution de leurs architectes n'est pas aisée, suite à la disparition totale des archives des permis de bâtir précédant l'année 1928, dans la démolition négligente du bâtiment communal qui les hébergeait (1968). Néanmoins, à travers les publications d'époque (*L'Émulation*, *Album de la Maison moderne*, *Art et Décoration*, *Petites maisons pittoresques*), le croisement d'archives d'architectes conservées ailleurs ou de référencements effectués localement (carnets d'Arnold Dethier), plusieurs d'entre eux ont été identifiés. Il s'agit de figures reconnues, établies à Spa (William 132 et son fils Marcel Hansen), provenant de Verviers (Charles Thirion 19, Auguste-Charles Vivroux 133, Paul Rensonnet), de Liège (Charles Soubre 140 21, Alfred Lobet, Émile Demany, Lucien Bécasseau, Paul Jaspar 120, notamment avec la remarquable White House 122) ou encore de Bruxelles (Charles Castermans 20, Georges Hobé 18 136, 138, 139, auteur de Little Lodge, une autre fameuse réalisation 123).

Beaucoup de ces villas furent réquisitionnées par l'armée allemande pendant la Première Guerre mondiale, Spa devenant centre de convalescence. La Fraineuse 140 accueillera le Grand Quartier général allemand, le grand hôtel Britannique 110 verra la signature de l'abdication de l'empereur Guillaume II, et, en 1920, la Fraineuse, encore, sera le siège des conférences diplomatiques faisant suite au traité de Versailles.

18. Spa, villa Les Bouleaux (route de Creppe), arch. Georges Hobé, pour le Ministre Xavier Neujean, 1899, publiée dans *Petites maisons pittoresques : villas, pavillons, cottages, habitations à bon marché recueillies en France, Belgique, Angleterre, etc.*, Paris, Librairie d'architecture Ducher fils, s.d. Réquisitionnée par l'armée allemande comme centre d'archives, elle est incendiée le 6 septembre 1944 à l'approche des troupes américaines.  
© Musées de la Ville d'eaux - Spa
19. Spa, villa Lieutenant (boulevard des Anglais), arch. Charles Thirion, 1900 (démolie), publiée dans la revue *L'Émulation*.  
© Musées de la Ville d'eaux - Spa
20. Spa, villa du baron Crawhez (route de la Sauvenière), arch. Charles Castermans, 1908-1909, publiée dans *Album de la Maison moderne*, vers 1913.  
© Musées de la Ville d'eaux - Spa / CIVA
21. Nivezé (Spa), villa du Neuboïs (avenue Peltzer de Clermont, n° 7) pour l'industriel lainier verviétois Édouard Peltzer, arch. Charles Soubre, 1902. Guillaume II et les chefs du Grand Quartier général allemand occupèrent plusieurs villas de la route de la Sauvenière en 1918. L'empereur occupera celle-ci, construisant un bunker, qui devint, après guerre, l'une des attractions les plus courues de Spa, idéalement située sur le tour des fontaines.  
© Coll. privée.



## Spa-Extension / Quartier de Balmoral (1906-1914)

L'extension du Kursaal par Alban Chambon (J3), suite à la suppression des jeux en 1902, relance le tourisme à Spa. Après la construction de deux fermes modèles à Frahinfaz, dessinées par William Hansen en 1893 (J32) et Auguste-Charles Vivroux en 1894 (J33), Josse Gihoul s'associe en 1906 à Joseph Hans pour développer un quartier de villas et des équipements sportifs dans les bois s'étendant de Spaloumont à l'hippodrome de Sart hors service, l'ensemble formant Spa-Extension sur ± 85 ha des hauteurs au nord de la ville. Une tentative avortée d'établissement d'un funiculaire du centre à Spaloumont est suivie du projet d'un golf à l'emplacement de l'hippodrome, pour attirer une clientèle sélect. La route de Spa à Sart est élargie à grands renforts de terrassements (on a crié au vandalisme) pour y adjoindre un tramway, dont les deux promoteurs sont concessionnaires, afin de mettre les bois de Longue-Heid à 1/4 h de la gare de Spa ; un embranchement est prévu jusqu'à la Maison forestière. Ils ont aussi à établir les alimentations en eau et en électricité. La jouissance des terrains vendus par la Ville à l'État est possible sur base d'une emphytéose, en vue de construire ± 55 villas. Le premier bâtiment est une autre œuvre d'Auguste-Charles Vivroux, l'Hôtel Balmoral (J34), qui donne son nom au site. Inauguré le 8 juillet 1909, il est agrandi à deux reprises avant la Première Guerre mondiale, ainsi que dans l'Interbellum. Le schéma initial du parcellaire est attribué à Louis-Léopold Van der Swaelmen. Seuls trois bâtiments étant construits en 1910, le démarrage du lotissement freiné par l'emphytéose, celle-ci est levée à l'instar de la concession du Coq-sur-Mer, tandis que la SNCV reprend la ligne ferroviaire et la prolonge jusqu'à Verviers

via Heusy, Georges Hobé, qui a construit à Spa en 1899, est chargé en 1908 des plans d'une aubette à l'arrêt du tram face à l'hôtel, avant de dessiner trois abris en bois (J35) distribués sur la route d'accès. Il conçoit ensuite trois villas au programme similaire (J36, J38), véritable laboratoire d'architecture à la recherche d'un style moderne, s'occupant parallèlement du schéma de vente à la découpe des terrains. Sept constructions donc à l'actif de Hobé. Maurice Hansen et Henri Vaes construisent aussi à cette époque. Juste avant son décès Gustave Serrurier-Bovy prévoyait de se joindre à eux. Le Golf-Hôtel s'est érigé dans la foulée (architecte inconnu) sur le versant vers la vallée du Wayai, l'endroit devenant un pôle hôtelier à part entière, avec vues sur le lac de Warfaaz et les demeures de prestige comme « La Fraineuse » (J40) ou « Le Neuboïs ». Le développement du secteur a été mis à mal par la disparition de Gihoul en 1911 puis après la guerre. Albert-Charles Duesberg y conçoit deux habitations remarquables dans l'Interbellum (J37). Si le Golf-Hôtel a été incendié en 2017 après un long abandon, on distingue encore l'Hôtel Balmoral dans la masse du Radisson Blu, les caractères initiaux neutralisés par la peinture et atténués par la démolition des annexes. **RB**

1. L'hôtel Balmoral, architecte Auguste-Charles Vivroux, 1909-1913 (J34)
2. Aubette de Balmoral (tramway vicinal), architecte Georges Hobé, 1909
3. Plan de vente des parcelles du quartier de Balmoral, architecte Georges Hobé, vers 1907-1910.
4. Plan de lotissement de Spa-extension, vers 1906.



3



1



2



4

## 1918-2022

Durant l'entre-deux-guerres, la construction de villas se poursuit au sud de la ville (notamment le long des boulevards des Guérets et Renier, avenue Marie-Thérèse) ainsi qu'à l'est (vers Nivezé). Trois architectes s'y démarquent, s'appuyant sur le Mouvement moderne : Ernest Noirhomme (25, J26), Oscar Bertholet (J12, institut Saint-Michel J19, villa Inch' Allah J45) et Ivan Dethier (J14, J18). Ce dernier, illustrateur ponctuel pour l'usine d'embouteillage Spa-Monopole (fondée en 1921 J23), est l'un des initiateurs de l'ambitieuse revue locale *J'Ose*, et le concepteur d'un petit manifeste moderniste local, la maison Spailier (J27). Dans l'article « Regards vers la Wallonie » publié dans la revue *Bâtir* en 1937, Maurice Deletang les identifie parmi les « jeunes architectes wallons ouverts à une compréhension nette de la modernité » : « à Verviers, c'est Duesberg et d'autres », écrit-il, « à Spa, Dethier et Noirhomme ». Ivan Dethier conçoit par ailleurs, avec l'architecte Albert Paës, les plans du pavillon de Spa à l'Exposition internationale de l'eau qui se tient à Liège en 1939 J22, et est investi au même moment à la gestion du musée du Folklore et du musée communal, qui seront à l'origine des Musées de la ville d'eaux - et dont il deviendra le premier conservateur. D'autres architectes, comme Jean Montulet (J11) ou Armand Micha, s'illustrent dans une production courante, avec bungalows ou villas aux forts développés de toitures.



22



23



24



25

22. Liège, pavillon de Spa à l'Exposition internationale de l'Eau, arch. Albert Paës et Ivan Dethier, 1939 (dessin d'Ivan Dethier). © Musées de la Ville d'eaux - Spa
23. Spa, usine de Spa-Monopole (derrière la gare de chemin de fer), arch. non identifié, années 1920. © Coll. privée
24. Spa, Palace Hôtel Les Bains (place Royale), arch. Marcel Paës, 1925 (démoli en 2002 pour J6). © Musées de la Ville d'eaux - Spa
25. Spa, projet de local pour les œuvres du doyenné de Spa (rue du Waux-Hall), arch. Ernest Noirhomme, 1933. © Archives communales de Spa, Fonds des permis de bâtir

## La revue *J'ose* et l'architecture moderne

En 1930, six Spadois, la plupart dans la vingtaine – un passionné d'histoire locale (Pierre Lafagne, né en 1903), un écrivain (Georges Dopagne, 1911), un architecte (Ivan Dethier, 1908), un musicien (René Defosse, 1905), un bibliothécaire (Georges Spailier) et un poète (Georges Barzin) –, fondent une locale des Amitiés françaises à la librairie Dopagne (rue du Marché), l'année même où se tient le Congrès international de cette ligue à Liège. Après avoir reçu deux écrivains français en vue (René Benjamin, Prix Goncourt 1915, et le pasticheur Paul Reboux), le groupe décide d'élargir son champ d'action en créant l'année suivante une nouvelle revue mensuelle, *J'ose*, sous-titrée « Sentir, Entendre, Voir. Essais littéraires, artistiques, scientifiques », portée autant sur la création belge et étrangère que sur l'histoire de la ville d'eaux. Le groupe se revendique de l'historiographe local Albin Body, figure incontournable décédée en 1916, lançant une souscription pour lui élever un buste en 1936 (aujourd'hui à l'hôtel de ville). La revue est sous-titrée à partir de 1934 *Les Cahiers ardennais*, s'orientant davantage vers l'histoire régionale. Pierre Lafagne en est le rédacteur en chef jusqu'en 1937, avant de passer le relais à Georges Spailier, jusqu'à la fin de parution de la revue en 1971. Près de cinquante livres, dont le roman de l'écrivain Maurice Gauchez, *Au cœur des Fagnes* (1935), sont édités par ailleurs aux éditions *J'ose*, *Les Cahiers ardennais*. Certains fondateurs deviendront des figures importantes de la scène culturelle belge, comme René Defosse (Grand Prix de Rome 1935 pour la composition musicale) et Georges Dopagne (président de l'Association des écrivains belges et l'Union belge des journalistes et écrivains de tourisme).

Dès les débuts de l'aventure, l'architecture moderne est traitée comme une thématique à part entière, grâce à l'implication de l'architecte Ivan Dethier qui y prend une part active, en inventant le titre et sa déclinaison graphique (« *J'ose*. Tout pour l'art et la littérature belges »), en devenant l'un de ses principaux illustrateurs (vieux Spa et Ardennes) et en y écrivant ponctuellement. Dans *la Maison rationnelle* (octobre 1933), il cite Hennebique, Auguste Perret (casino de Saint-Malo, église de Raincy) et la « machine à habiter » de Le Corbusier, louant « les progrès de la technique, tout spécialement en ce qui concerne la mise en œuvre de l'acier et du ciment armé [...] permettant aujourd'hui d'envisager des méthodes et des formes nouvelles de construction, à la fois plus logiques, plus économiques et assurant, par un emploi plus rationnel des matériaux utilisés, des conditions de logement répondant aux exigences les plus modernes de l'hygiène et du confort » – des dispositions qu'il met en pratique dans la maison qu'il conçoit pour Georges Spailier la même année (127) et dans d'autres projets (114, 118, 126, 127). En 1939, il présente *Le Pavillon de la Ville de Spa à l'Exposition de l'Eau à Liège*, dont il est l'architecte avec Albert Paës (janvier 1939). Un autre auteur, Harry Schuts – diplômé de l'Institut Saint-Luc de Liège (1931) et qui

sera associé à la réalisation du Pavillon de la Défense nationale à l'Exposition de l'Eau en 1939 –, célèbre l'architecture dans des articles aux titres évocateurs : *Considération sur l'architecture moderne* (juillet 1934) et *Reflexions et impressions sur l'architecture contemporaine* (avril 1934), où il dresse une brève histoire de la conception moderne en citant les Belges Van de Velde, Horta et Hankar, les Américains Root, Sullivan et Frank Lloyd Wright, les Français Viollet-le-Duc et Le Corbusier et où il reproduit des extraits des livres du Hollandais Jannes Gerhardus Wattjes (*L'architecture moderne*, 1927) et du Russe Myron Malkiel-Jirmounsky (*Tendances de l'architecture contemporaine*, 1930). Mais c'est surtout dans son premier article « L'architecture doit être de son temps » (juillet 1932), qu'il traduit le mieux l'état d'esprit du groupe « *J'ose* » à ses débuts, se réjouissant que « depuis quelques années et plus spécialement depuis l'armistice, l'architecture reconquiert par une lutte lente, mais sûre, la place primordiale qu'elle occupait de tout temps dans la vie individuelle et collective », alors que « l'architecture était [devenue] un art sans importance et qui avait fini son rôle

social », avant de conclure que « ce n'est que lorsque que ceux qui font construire auront compris qu'un architecte moderniste n'est pas un être à l'esprit un peu déréglé, et fantaisiste, mais au contraire une intelligence ayant conçu l'absurdité de la construction classique de nos jours et cherchant à donner à son client le maximum de confort, avec un minimum de dépenses justifiées, que nous pourrions espérer voir naître des œuvres dignes de notre époque et parfaitement adaptées à leur désignation ». En mai 1933, Harry Schuts se fait critique de *L'exposition de l'Équerre* qui vient de fermer au Palais des Beaux-Arts de Liège, pointant « la maison minima telle que présentée [qui] ne saurait convaincre le public », car « la réalisation pratique laisse beaucoup à désirer [...] précisément le "fini" de tous les détails », même s'il souligne qu'une « exposition annuelle d'architecture moderne secouera nécessairement l'apathie dans laquelle est plongée l'opinion publique surtout en Wallonie, à l'égard de l'art de bâtir ». À partir de 1935, l'architecture disparaît des sommaires, sauf pour l'article de Louis Gueuning, « Grandeurs et frontières du régionalisme » (novembre 1938). **TM**



1



2



3



4



26



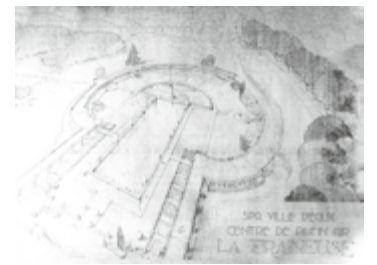
27



28



29



30

Pendant la Deuxième Guerre mondiale et juste après, plusieurs projets d'équipements publics sont mis en réflexion, mais sans aboutir. En 1941, les architectes Albert et Marcel Paës, Jules Micha, Jean Montulet, Ivan Dethier, Léon Winants esquissent chacun la construction d'une galerie des sources et d'un musée 27, 28 à l'emplacement du pouhon Pierre-le-Grand et de l'ancien hôtel de ville. En 1947, ce sont deux établissements médicaux qui sont envisagés : un projet de maternité par Oscar Bertholet 26 et un établissement médico-chirurgical par Léon Winants 29. En 1948, le domaine communal Fraineuse (140) fait l'objet d'un concours d'architecture pour l'aménagement d'un centre de plein air 30 (dont Ivan Dethier sort classé 3<sup>e</sup>). En 1955, l'architecte Robert Noirhomme – auteur notamment de la piscine communale de Spa – esquisse un projet de télésiège, au départ de la galerie Léopold II pour rejoindre la colline d'Annette et Lubin, sur le tracé du funiculaire actuel : son promoteur est l'initiateur du parc de loisirs de la cascade de Coo, dont l'aménagement est confié au même architecte. À l'entrée ouest de la ville, entre l'avenue Reine Astrid et le Wayai, Noirhomme projette également un circuit de kart et un bowling 31, 32, resté sans suite – comme celui de l'Air Country Club en 1976 33.

Une autre figure s'affirme sur la scène locale de l'architecture, Marcel Geenen, auteur de deux églises remarquables dans la région (116, 130) et plus tard, de la pyramide du Prince-de-Condé (115), de la banque en face du pouhon Pierre-le-Grand (114), de la source de Barisart (128), de la tour panoramique du barrage de la Gileppe (154) ou encore du village de vacances de Coo (124). Il conçoit en 1969 le domaine de Balmoral, dominant le lac de Warfaaz 34. Équipé une piscine collective, ce complexe d'appartements remplace une villa du début du XX<sup>e</sup> siècle : il témoigne de l'évolution du tourisme thermal pendant les Trente Glorieuses, marquées

26. Spa, projet d'une maternité (dans les jardins à l'arrière du Waux-Hall), arch. Oscar Bertholet, 1947 (non réalisé). © Musées de la Ville d'eaux - Spa

27. Spa, projet d'un musée et d'une galerie des sources, arch. Léon Winants, 1941 (non réalisé). © Musées de la Ville d'eaux - Spa

28. Spa, projet d'un musée et d'une galerie des sources, arch. Marcel et Albert Paës, 1941 (non réalisé). © Musées de la Ville d'eaux - Spa

29. Spa, projet d'un établissement médico-chirurgical (entre l'avenue Pierre Gaspard et celle des Lanciers), arch. Léon Winants, 1947 (non réalisé). © Musées de la Ville d'eaux - Spa

30. Spa, projet d'aménagement de la Fraineuse en centre de plein air, arch. non identifié, 1948 (non réalisé). © Musées de la Ville d'eaux - Spa





31



32



33



34

- 31, 32. Spa, projet du circuit de kart pour la société Sneppil, arch. Robert Noirhomme (attribué à), vers 1955 (non réalisé).  
© Musées de la Ville d'eaux - Spa
33. Spa, Air Country Club, projet de village de vacances avec piscine commune à l'aérodrome de la Sauvenière, arch. Robert Noirhomme (attribué à), 1976 (non réalisé).  
© Musées de la Ville d'eaux - Spa
34. Spa, domaine de Balmoral pour la Société générale immobilière (avenue de Balmoral), arch. Marcel Geenen, 1968-1969. Il comprend vingt-sept appartements traversants et, pour certains, dotés d'un feu ouvert.  
© Photographie Marc Wendelski

par la construction de résidences facilement accessibles en voiture, alors que le tramway vicinal est déclassé (1952). À côté de la source du Tonnelet, le centre de revalidation pour les mutualités chrétiennes (J42) illustre également la tendance, construit en 1972 à la place de la villa Vieux-Nivezé, propriété de la famille Peltzer. Une dernière illustration, restée sans suite, est le projet de centre de congrès, concours d'architectural communal organisé entre architectes spadois et dont Ivan Dethier est lauréat (par 8 voix sur 10 36) - suivi de F. Hagemann (2°), Marcel Geenen (3°) et Léon Winants (4°).



35

La fin des années 1960 voit aussi l'affirmation de la sensibilité au patrimoine. Titrant « Ridicule et lamentable histoire, ainsi disparaît notre patrimoine culturel et artistique » (*Le Soir*, 4 février 1969), la démolition du temple anglican fait grand bruit dans la presse 8, illustrant le changement de paradigme qui verra également l'Association pour la sauvegarde du patrimoine spadois se mobiliser début des années 2000 pour le maintien du Palace Hôtel 24 (pétition de 1 370 signatures et colloque), jusqu'à la reconnaissance de la ville d'eaux par l'UNESCO en 2021. Les dernières années, la qualité de l'architecture contemporaine a reçu en revanche peu d'attention, la commande étant dominée par la promotion immobilière, souvent peu inspirée, construisant - parfois même à la lisière immédiate de sites historiques comme la source du Tonnelet ou la promenade des Artistes - des immeubles à appartements ou des lotissements de maisons individuelles clés-sur-porte, mimétiques à ceux qui se construisent partout ailleurs en Wallonie. Quelques projets publics remarquables se démarquent néanmoins : le domaine de Bérinzenne à l'orée de la Fagne de Malchamps investi par les architectes Daniel Dethier et Marc Grondal (J29, J30), la nouvelle infrastructure polyvalente du centre sportif de la Fraineuse réalisée par Baukunst, plusieurs fois primée, exposée 38 et publiée hors de nos frontières (J40), et, enfin, la transformation en hôtel de l'établissement des bains par SumProject et Barbara Van Der Wee (J2).

Reste un dernier grand enjeu, de taille, pour Spa : l'aménagement de ses espaces publics aujourd'hui largement accaparés par la voiture (traversée par la Nationale 62 insécurisante et parking en voirie très présent). En 2005, le projet de faire de Spa un large espace partagé donne lieu à une consultation populaire, suivie d'un concours d'idées, mais ne sera pas concrétisé 35. Aujourd'hui, bien que le renouvellement de voiries soit réalisé de manière ciblée grâce au dynamisme de l'architecte communale Anne Pirard (également rédactrice du projet de reconnaissance à l'UNESCO), une vision plus large des espaces publics pour le centre-ville, budgétée et à réaliser en plusieurs phases, ne mériterait-elle pas un nouveau marché d'architecture - organisé dans les formes cette fois, et s'inscrivant ainsi dans la lignée des nombreux concours organisés depuis le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle pour façonner le visage de la ville thermale ?



36



37



38

35. Spa, projet d'aménagement d'un espace partagé, arch. AAVT / Andrea Tenuta / Pluris / Ageci (équipe n° 2), 2005 (non réalisé). Le concours d'idées désignera deux autres équipes ex aequo : Acrotère / Via / Bonjean (équipe n° 1) et Atelier du Sart-Tilman / BCT ingénieurs (équipe n° 3).  
© Archives communales de Spa
36. Spa, projet d'hôtel (derrière le casino) et de centre de congrès (60 à 100 chambres, 6 salles de conférences, bibliothèque avec terrasse et parking souterrain), arch. Ivan Dethier, 1969 (non réalisé).  
© Musées de la Ville d'eaux - Spa
37. Article du journal *Le Jour* sur la démolition du temple anglican, 1er et 2 février 1969.  
© Musées de la Ville d'eaux - Spa
38. Genève, pavillon Sicil, exposition « Entrer : cinq architectures en Belgique » (commissaire Audrey Contesse) dont le centre ADEPS La Fraineuse (J40), octobre 2016.  
© Photographie Maxime Delvaux / Wallonie-Bruxelles Architectures



# REGARDS CANTONS DE L'EST

NORBERT NELLES

## 1815-1919

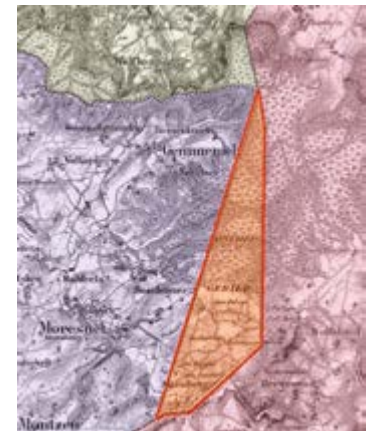
Avant de devenir français et d'intégrer le département de l'Ourthe (1795-1814), Eupen fait partie du duché de Limbourg, Saint-Vith de celui de Luxembourg, tandis que Malmedy forme avec Stavelot, depuis 648, la principauté abbatiale de Stavelot-Malmedy. Après le Congrès de Vienne post-ère napoléonienne en 1815, ces cantons sont rattachés à la Prusse puis à l'Empire allemand jusqu'aux lendemains de la Première Guerre mondiale **1**. Ses signataires, incapables de se mettre d'accord sur l'octroi des richesses minières de Moresnet (actuellement Kelmis/La Calamine), y créent un territoire neutre à la morphologie triangulaire si particulière **2**.

L'allemand devient une langue officielle, alors que les habitants de l'Eifel et d'Eupen s'expriment en patois (Platt ou Plattdütsch) et que Malmedy est wallonne. La méfiance s'installe entre une population catholique plutôt conservatrice et une élite protestante. Avec l'arrivée de Bismarck au pouvoir et la création de l'Empire allemand en 1871, la culture wallonne subit une germanisation forcée avec le *Kulturkampf* et l'obligation de l'allemand comme langue officielle exclusive, ce qui entraîne des réactions comme la création du Club wallon à Malmedy, pour sa défense, sous l'impulsion notamment des abbés Pietkin et Bastin.

Les débuts de la période prussienne sont difficiles pour l'industrie. À Malmedy, les métiers du drap et de la dentellerie restés à l'échelle artisanale vont progressivement disparaître. Les exportations sont modifiées et les industries de tannerie sont mises en concurrence avec les usines prussiennes plus modernes. Elles vont s'adapter et, progressivement, les deux villes d'Eupen et Malmedy vont connaître une fin de XIX<sup>e</sup> siècle prospère. Le nombre d'ouvriers engagés dans les industries progresse constamment. À Eupen, l'*Unterstadt* - la ville basse **3** - avec ses terrains disponibles et la proximité de la Vesdre et de la Helle connaît un fort développement. Avec un réseau de biefs et d'écluses régulant leurs cours, les industries textiles vont construire de nouvelles



1



2



3

1. Carte de la Province de Rhénanie en 1905. Les Cantons de l'Est sont repris dans l'arrondissement d'Aix-la-Chapelle (Aachen). © Wikipédia
2. Carte du territoire de Moresnet-Neutre au début du XX<sup>e</sup> siècle avec le point des 4 frontières. © Coll. Jules Grandin
3. L'Unterstadt, la ville basse à Eupen. © Coll. privée







4



5



6



8



7



10



11



9



12



13

usines comme l'usine de peignage de la laine - le *Kammgarnwerke* 4 (F20) - et l'usine textile Peters (F25) dans le Langesthal. Malmédy compte plus de six cent cinquante ouvriers dans les papeteries, tanneries, brasseries... À la suite de l'achat d'une machine à Londres et d'échanges avec un photographe malmédien installé à Berlin, le papetier Steinbach développe des produits très spécifiques et notamment le papier photographique dès 1848 - le premier en Europe - qui offre à l'entreprise une renommée internationale. L'architecture des bâtiments industriels malmédiens 5 est moins marquante, si ce ne sont les anciennes granges de tannerie en colombages, dont celles très impressionnantes de la tannerie Lang 6, malheureusement démolies dans le cadre d'une opération de rénovation urbaine en 1982 7. La Société des mines et fonderies de zinc de la Vieille Montagne, installée à Moresnet-Neutre dès le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle 8, y édifie un intéressant bâtiment administratif au milieu de la zone industrielle (F51 - 1910).

Pendant le XIX<sup>e</sup> siècle, à la différence des villes industrielles comme Eupen et Malmédy, les zones rurales de l'Eifel - l'actuel canton de Saint-Vith - et du sud des Hautes Fagnes connaissent la pauvreté 9. Le climat rude, les sols peu fertiles entraînent de fréquentes mauvaises récoltes et la famine. Les équipements tels que les voiries, les réseaux d'électricité, l'alimentation en eau ne sont généralisés que dans les années 1920-1930, voire plus tard pour certains villages isolés. La mobilité se résume aux déplacements à pied et les véhicules motorisés n'apparaîtront là aussi que fort tard. Le tracteur comme outil d'aide à l'exploitation agricole ne sera que l'exception jusqu'en 1940. Cette absence d'infrastructures contribue à un isolement et par conséquent à considérer le village

comme un milieu de vie duquel on ne sort que très peu. Le peintre intimiste verviétois Georges Le Brun traduit avec justesse les atmosphères des hameaux fagnards entre 1894 et 1914 et met en scène les activités rurales, tout en y participant 10, 11.

Ces régions ne présentent qu'un intérêt stratégique limité dans un premier temps et restent enclavées. Ce n'est que vers la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle que les choses vont évoluer. Ainsi, le canton de Malmédy - auquel est assimilé celui de Saint-Vith à cette époque - va se voir équipé d'une soixantaine de kilomètres de voiries supplémentaires, permettant de relier les villages et agglomérations entre eux. Élus, administrations et entreprises vont s'unir pour obtenir une ligne de chemin de fer qui permet de désenclaver la région. La création de la Vennbahn - le chemin de fer des Fagnes - reliant les zones industrielles de Luxembourg et d'Aix-la-Chapelle va améliorer la situation des zones rurales et les revenus des fermiers engagés pour la construction de la voie. De lourds travaux sont engagés avec la construction de viaducs comme à Butgenbach avec ses 30 m de haut 12 ou le viaduc de Born et ses onze arches et 285 m de longueur 13. Dans la vallée de l'Our, outre les cinq ponts sur une distance de 1,5 km, deux tunnels de plusieurs centaines de mètres sont creusés. La construction d'une gare et l'élaboration d'un nœud ferroviaire à Saint-Vith en 1887, conjointement à la construction de routes, va encourager la création de coopératives et la commercialisation des produits agricoles. En 1885, le tronçon de Montjoie à Malmédy via Waimés est ouvert. De nombreuses gares

4. L'usine de peignage de la laine, le *Kammgarnwerke* en 1920. © Coll. privée

5. Usine Steinbach à Malmédy. © D.R.

6. Anciennes granges de tanneries Lang, aujourd'hui démolies © Photo extraite du carnet *La route du tan*, AWAP et Sauvegarde du Patrimoine malmédien.

7. Démolition des anciennes granges de tanneries Lang en 1982. © Michel Météo

8. Installations de la Vieille Montagne à La Calamine en 1855. © mindat.org

9. Une ancienne ferme à Eisenborn. © Coll. privée

10. Peinture d'un intimiste verviétois. © Musées de Verviers

11. Georges Le Brun, *La vieille tricoteuse ou Symphonie en bleu*, Xhoffsraix, 1903. Musées de Verviers. © J. Spitz

12. Viaduc de Butgenbach. © Coll. privée

13. Viaduc de Born. © Trains-160.be





1



2



3



4



5



6

1. Gare de Sourbrodt.  
© Les gares belges d'autrefois (garesbelges.be)
2. Camp d'Elsenborn.  
© Franz Wilhelm Hermanns
3. Autour de la gare de Sourbrodt se crée un quartier de logements, d'hôtels et de cafés.  
© Coll. privée
4. Les Hautes Fagnes sont dédiées au pâturage des moutons jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. © Heimatmuseum St Vith
5. Le Rurhof. © Rurhof
6. Le site de la gare de Sourbrodt aujourd'hui.  
© Norbert Nelles

## Sourbrodt-gare

La construction de la Vennbahn, voie ferrée reliant Aix-la-Chapelle au bassin minier de la Lorraine, en 1885, puis celle de la gare **1**, en 1895, va créer un nouveau quartier à l'est du village fagnard de Sourbrodt. Profitant de ces infrastructures qui permettent le déplacement des troupes, le camp militaire d'Elsenborn **2** est aménagé à proximité et mis en service par l'armée prussienne en 1901. À même d'héberger jusqu'à douze mille militaires, il impacte significativement les villages de Sourbrodt et d'Elsenborn, dont le journaliste et explorateur allemand Hugo Zöller dit dans son carnet de voyage paru vingt-cinq ans auparavant qu'il n'a « jamais parcouru de village plus pauvre qu'Elsenborn dans toute l'Eifel ». Sourbrodt, un village très dispersé, s'étire sur plus de 3 km, passant du village originel wallon au quartier germanophone de la gare. Cette gare évolue au gré des besoins liés au charroi militaire et va connaître un développement sans précédent. Un nouveau quartier (aujourd'hui profondément transformé) s'y crée, composé de logements, de commerces, de nombreux cafés et hôtels, ces derniers hébergeant les officiers **3**. Des entreprises s'y développent comme une scierie, une usine d'extraction de la tourbe et une briqueterie (1889), ces dernières initiées par le colonel von Giese, retraité de l'armée prussienne. Elles occupent jusqu'à cent vingt ouvriers.

Tout est mis en place par les Prussiens, les Allemands par la suite, pour optimiser économiquement les ressources potentielles des hauts plateaux. Jusqu'au dernier quart du XIX<sup>e</sup> siècle, les Hautes Fagnes sont utilisées par les paysans pour améliorer leur quotidien. Dédiées au maigre pâturage des troupeaux de moutons qui parfois y estivent **4**, à la récolte du foin, du bois et à l'extraction de la tourbe à des fins de chauffage, la vie économique des villageois va longtemps s'appuyer partiellement sur ces maigres ressources. Les Prussiens vont tenter d'améliorer le rendement de ces terres incultes en les enrê-

sinant, c'est-à-dire en plantant d'épicéas de manière systématique dès le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, ce qui contribue à conférer à cette essence le nom de *Preussenbaum*, l'arbre des Prussiens. Ils vont également stimuler les activités agricoles. Des fermes-modèles sont créées comme l'Eifel-Domaine à Berterath (1898-1900, commune de Bullange) ou le Rurhof (1901) **5** sur le territoire de l'actuelle commune de Butgenbach, mais à 1 km de la gare de Sourbrodt. Deux cent cinquante-cinq hectares y sont défrichés par des forçats russes et polonais. Neuf logements et deux longues étables parallèles de 90 m de longueur sont construits et hébergent deux cents vaches laitières et jeunes bêtes, alimentant quotidiennement en lait la ville d'Aix-la-Chapelle via la Vennbahn.

En 1920, à la suite du Traité de Versailles, le camp militaire d'Elsenborn est repris par l'armée belge. En 1925, après avoir exploité des mines de manganèse en Géorgie et épousé la princesse Élisabeth Tseretelli, nièce d'un tsar russe, l'ingénieur anversois August Muls rachète la ferme. Elle est exploitée en tant que telle jusqu'en 1960.

Aujourd'hui, si le site ferroviaire reste une large friche **6** avec un fort caractère, la gare est transformée en logements sociaux par Daniel Dethier, une des cabines d'aiguillage en micrologement de vacances par les architectes Niels Antoine, Damien Henry et Damien Franzen (**H89**). Le magnifique site du Rurhof oriente aujourd'hui ses activités en harmonie avec la nature avec l'élevage bio de vaches Galloway, le soin et l'écoute des chevaux et les séminaires comme les *master classes* musicales. À côté de celui-ci, la tourbière du Rurhof, autrefois exploitée intensivement, est reprise comme Site de grand intérêt biologique. Sourbrodt, à la différence des autres villages en bordure du plateau des Hautes Fagnes, est celui où les paysages de fagnes et de prairies s'entremêlent jusqu'au sein de l'agglomération. **NN**

1. Site de la commune de Butgenbach, *Les villages, Elsenborn Camp*. Hugo Zöller (1852-1933), originaire de la région de Schleiden dans l'Eifel allemande, était journaliste et explorateur. Il a parcouru le monde et l'Afrique en particulier où il sera le premier à pénétrer à l'intérieur des terres de Nouvelle-Guinée.

## Deux rues de Malmedy

Dans une ville de la taille de Malmedy, il est relativement facile de lire l'histoire de son évolution, de retracer la naissance de rues. La ville a connu des incendies et bombardements lors des derniers siècles. Les reconstructions, les extensions de la ville sont encore aujourd'hui clairement perceptibles dans deux rues en particulier, avec une morphologie spécifique liée à l'époque de leur (re)construction.

La rue Devant l'Étang doit son nom à la présence du vivier de l'abbaye, ce que rappelle encore son nom en wallon (*Duvant l'vèvi*). En 1894, un incendie ravage les maisons en colombage au nord de la rue et une partie de la rue Cavens adjacente **1**. Dix-sept maisons sont détruites. Il sera désormais interdit d'encre construire en colombage à Malmedy. La pierre et la brique seront obligatoires, l'usage de ce dernier matériau étant facilité par l'arrivée du chemin de fer en 1885. Aujourd'hui, la partie sud de la rue a conservé la matérialité et le gabarit anciens. Reconstituée au début du XX<sup>e</sup> siècle, la section nord en direction du quartier d'Outrelept est caractérisée par une architecture d'une claire influence germanique avec des maçonneries aux détails sophistiqués **2** : emploi de briques rouges et jaunes **3**, chaînages harpés de briques de couleurs différentes, allèges revêtues de mosaïques, reliefs des pierres de taille, frontons cintrés... L'enseigne peinte et aujourd'hui délavée « Schenk Wirtschaft » (magasin de cadeaux) apparaît encore sur les deux maisons des n° 17 et 19, témoigne de l'appartenance prussienne, puis allemande de la ville **4**. Un danger existe de voir disparaître à l'avenir la typologie de cette rue. L'application d'isolants par l'extérieur et d'enduits – à l'instar d'une maison de la rue – annihileraient tous les détails qui en font sa qualité.

Au-delà de la Warchenne, la rue Abbé Peters est une des extensions logiques de la ville dans les années 1920-1930. Ce qui était jusqu'alors un marécage insalubre et une aire de tannerie le long de la Warchenne deviendra à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle un nouvel espace urbanisé aménagé au pied du talus construit à la suite de l'arrivée du chemin de fer et à la construction de la gare, implantée en contre-haut. Ce n'est cependant que dans l'entre-deux-guerres que la voirie connaît une amélioration substantielle et qu'elle prend l'aspect d'une rue. Les maisons sont construites en recul avec une avant-cour par différents propriétaires privés et conçues par différents architectes, tout en maintenant une certaine cohérence. Malmedy est belge depuis seulement quelques années, mais l'influence allemande reste présente dans les élévations mêlant briques et enduits, les loggias, les détails de menuiserie et de ferronnerie, portes, grilles de portes, lucarnes cintrées et travail de l'ardoise **5**. À noter quelques maisons particulièrement intéressantes, comme la maison n° 3, avec son recul qui amorce la rue, les maisons en vis-à-vis n° 25 et 27 et, dans le centre de la rue, les maisons n° 24 à 40. **NN**



1



2



3



4



5

1. En 1894, un incendie ravage les maisons en colombage au nord de la rue et une partie de la rue Cavens adjacente.  
© Mémoires des Hautes Ardennes
2. Reconstituée au début du XX<sup>e</sup> siècle, la rue est caractérisée par une architecture d'une claire influence germanique avec des maçonneries aux détails sophistiqués.  
© Norbert Nelles
3. L'emploi de briques rouges et jaunes caractérise plusieurs bâtiments de la rue.  
© Norbert Nelles
4. L'enseigne peinte et aujourd'hui délavée « Schenk Wirtschaft » (magasin de cadeaux) apparaît encore sur les deux maisons des n° 17 et 19, témoin de l'appartenance prussienne.  
© Norbert Nelles
5. Construites pour certaines dans les années 1930, les maisons de la rue Abbé Peters se caractérisent encore par une influence allemande.  
© Norbert Nelles





14



15



16



17



18



19

14. Galerie de cure du sanatorium d'Eupen.  
© Coll. privée

15. La place du Marché, aujourd'hui place Albert I<sup>er</sup>, en 1887.  
© Alex Koppelman

16. La nouvelle rue Jules Steinbach est tracée dans l'ancienne immunité abbatiale.  
© Coll. privée

émaillent le parcours de la Vennbahn et entraînent une nouvelle forme de mobilité et par conséquent d'échanges commerciaux.

Les industries vont avoir une forte influence sur le développement urbanistique d'Eupen et de La Calamine. Elles vont donner l'impulsion nécessaire à la conception de nouvelles fonctions. Des postes, des écoles et des hôpitaux sont construits. À Eupen, le jardin d'enfants d'Edmund Thyssen en 1886 (F24), le sanatorium d'Erich Badermann et Alfred Jacobi en 1917 14 (F4) augurent des préoccupations sociales, même si le premier permet aux femmes de travailler dans les usines proches. Dans l'Oberstadt - la ville haute -, l'abattoir de Walter Frese construit en 1903 (F13) répond aux normes les plus strictes de l'époque et témoigne de la spécialisation de l'architecte et de préoccupations liées à l'hygiène. La ville de Saint-Vith s'équipe d'une usine à gaz dans les années 1910.

Les nouvelles ressources économiques vont entraîner de nouveaux développements urbains. Malmédy 15 va connaître de profondes évolutions avec la construction de la ligne de chemin de fer et ses remblais qui vont modifier la lecture des versants de la vallée. Mais l'un des principaux bouleversements du centre de la ville tient à la disparition de l'immunité abbatiale, liée à la vente des terrains de l'abbaye à l'industriel Jules Steinbach. Une nouvelle rue - aujourd'hui rue Jules Steinbach 16 - y sera créée avec ses maisons mitoyennes (H3), le nouvel hôtel de ville, les villas Lang (H2) et Steisel et, un peu plus loin, l'Hôtel des Postes (1891).

Elle présente une belle unité architecturale du XIX<sup>e</sup> siècle et témoigne de l'affirmation des styles historiques allant de l'éclectisme au néogothique en passant par le néo-Renaissance, avec certains projets influencés par le *Jugendstil* (H3). La ville va également sortir définitivement des limites définies par les anciennes fortifications du XVII<sup>e</sup> siècle 17. Édifice particulièrement marquant, l'ancienne *Landratur* (1912-1914) 18, conçue par l'architecte allemand Paul Schultze-Naumburg dans un style néoclassique, héberge le *Landrat* (Conseil du Land) et ses fonctionnaires. À proximité de celui-ci, de nouvelles maisons cossues y sont construites, profitant du réaménagement de l'avenue Monbijou, le long de l'entrée est de la ville 19.

Une certaine bourgeoisie intellectuelle de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle ne se reconnaît pas dans l'évolution que connaît l'Empire allemand depuis sa fondation en 1871. Les progrès techniques et scientifiques, l'évolution d'une économie agraire vers une économie industrielle, l'expansion des villes, la destruction des paysages par les infrastructures liées au trafic, l'apparition de nouveaux matériaux de construction conduisent à une perte de repères et à la création de mouvements néoromantiques. Ceux-ci vont réactiver la notion de « *Heimat* » (patrie) rétablissant le lien entre individu, peuple et nature. Le terme de « *Bodenständigkeit* » (l'ancrage au lieu) est couramment utilisé pour illustrer ces intentions. Le *Heimatstil* va naître, définissant un style architectural ancré dans les traditions locales liées à l'emploi de matériaux spécifiques ou de savoir-faire artisanaux. Conçu par l'architecte

17. La ville de Malmédy en 1890 depuis la colline du Livremont vers le sud. Les contours de la ville sont encore définis par le tracé des anciennes fortifications et limités par les aléas liés à la présence des rivières.  
© Photo extraite de Louis Dislaire, *Découverte de dix vues inédites de Malmédy vers 1890, Malmédy-Folklore*

18. L'ancienne *Landratur* (1912-1914), conçue par l'architecte allemand Paul Schultze-Naumburg dans un style néoclassique, héberge le *Landrat* (Conseil du Land) et ses fonctionnaires.  
© Coll. privée

19. De nouvelles maisons cossues sont construites, profitant du réaménagement de l'avenue Monbijou le long de l'entrée est de la ville.  
© Coll. privée



## Au début du XX<sup>e</sup> siècle, l'influence des architectes allemands

Si certains architectes prussiens, allemands par la suite, opèrent à Eupen depuis la ville proche d'Aix-la-Chapelle (Edmund Thyssen, **F24**), d'autres se déplacent sur de longues distances pour leur mission. Walter Frese, spécialisé dans la construction d'abattoirs et dans les techniques de refroidissement, est originaire d'une petite ville de la région de Leipzig. Il réalise l'abattoir d'Eupen (**F13**), mais également d'autres à Bochum et à Zagreb. Händel et Franke, reconnus pour leurs bâtiments industriels prestigieux (**F20**), viennent également de Leipzig, à près de 600 km d'Eupen. Ce sera aussi le cas d'Erich Badermann de Dusseldorf et d'Alfred Jacobi de Wiesbaden (**F4**), ou de Paul Schultze-Naumburg (*Landratur*, Malmédy **2**) de la région d'Iéna.

Les architectes locaux et malmédiens comme Fritz Maiter ou Henri Cunibert un peu plus tard sont formés en Allemagne dans des « Baugewerkschulen », respectivement à Idstein et à Aix-la-Chapelle. Ces formations techniques sont complétées dans leur cas par des formations artistiques orientées sur le dessin. Au vu de l'éloignement de ces écoles, dans les Cantons de l'Est, les formations passent souvent par une première expérience pratique de chantier en tant que maçon ou charpentier-menuisier.

Les influences germaniques s'orientent vers plusieurs courants, parfois difficiles à clairement définir. Elles partent de l'historicisme de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et évoluent vers le « Reformstil » et le « Heimatschutzstil » (style néogermanique moderne ou littéralement style de défense de la patrie), caractérisés par l'emploi de modes constructifs locaux et le refus d'ornements décoratifs pour aboutir à une certaine forme d'expressionnisme et à l'Art déco avec la piscine de Wetzlarbad (Helg & Dauven, **F21**, **F22**).

Certains architectes évoluent au cours de leur vie professionnelle. Ainsi, Walter Frese passe du « Reformstil » (abattoir d'Eupen, **F13**) au fonctionnalisme (abattoir de Zagreb). À Malmédy, Fritz Maiter subit différentes influences successives. Elles semblent témoigner de lectures ou d'informations émanant d'Allemagne. Ainsi, la villa Steisel **3** montre des ressemblances étonnantes avec la villa von Bode à Berlin-Charlottenburg de l'architecte Hans Grisebach **4**. La rue Steinbach montre des styles historiques avec des influences *Jugendstil*. La piscine Mon Repos (**H34**) démontre encore d'autres influences germaniques.

Membre fondateur et président de la Fédération pour la défense du patrimoine local (Deutscher Bund Heimatschutz), Paul Schultze-Naumburg **5** a eu une forte influence sur la protection du patrimoine architectural. Il publie à partir de 1901 ses *Kulturarbeiten* (Travaux de culture) en neuf volumes **6**, où il oppose exemples d'un passé harmonieux et désordre contem-

porain. Il a également été membre du NSDAP, le Nationalsozialistische Deutsche Arbeiterpartei, le parti national-socialiste des travailleurs allemands ou parti nazi. Il est un précurseur de premier plan et un contributeur à l'idéologie culturelle nationale-socialiste. En tant que président du Kampfbund für deutsche Kultur (Ligue de combat pour la culture allemande), il est coresponsable de la fermeture du Bauhaus de Dessau en 1932 et de l'autodafé en 1933. **NN**



20



22



21

et enseignant à la Rheinisch-Westfälische Technische Hochschule d'Aix-la-Chapelle Carl Sieben (1864-1927), l'hôpital Saint-Joseph de Malmédy **20** est construit sur la colline du Livremont grâce à la générosité de la famille des papetiers Steinbach. À la limite de la forêt, l'imposant volume domine la ville. Encadrée par deux pignons, l'aile centrale comporte des balcons orientés au sud pour les chambres, une forme de confort encore remarquable aujourd'hui pour une infrastructure hospitalière. L'emploi du moellon, du bois, de l'ardoise - matériaux locaux -, les loggias, oriels et clochetons font partie du vocabulaire propre au *Heimatstil* caractéristique de l'époque. Fin des années 1950, ne pouvant accueillir que trente-cinq patients, l'hôpital Saint-Joseph ne répond plus aux besoins et aux nécessités en matière d'hygiène et d'équipement médical. Il est démoli en 1977 pour des raisons de sécurité.

En Prusse, et en Allemagne par la suite, des *Verschönerungsvereine* (sociétés d'embellissement) sont créées pendant la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, souvent à des fins d'amélioration de l'« Ortsbild », l'image que l'on se fait d'un lieu, ceci principalement à des fins touristiques. À Eupen, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, la *Verschönerungsverein* va imaginer, sous la conduite du bourgmestre Theodor Mooren, de nouveaux aménagements urbains avec des plantations comme celle de la Werthplatz **21**, des fontaines et des abreuvoirs pour chevaux comme celui dessiné en 1910 par le sculpteur Christian Stüttgen **22**, des promenades ponctuées de points de vue sur

20. L'ancien hôpital Saint-Joseph  
© Coll. privée

21. Les plantations de la Werthplatz à Eupen aménagées dans le cadre du *Verschönerungsverein*.  
© Coll. privée

22. Abreuvoir pour les chevaux sur le Rotenberg à Eupen, sculpteur Christian Stüttgen (1910), commandée dans le cadre du *Verschönerungsverein*.  
© Ephata (ephata.be)



1



2



3



4



5

6

1. Lusine Tittel & Krüger, la *Buntgarnwerke* à Leipzig-Plagwitz, 1888, architectes Pfeiffer & Händel (à partir de 1893, Händel & Franke).  
© Wikipédia

2. *Landratur* à Malmédy, architecte Paul Schultze-Naumburg, 1912-1914. Le bâtiment héberge le Conseil du Land jusqu'en 1919. Il est ensuite le palais du gouverneur Baltia. © Photo Allnumis, Bart Perdieus

3. La villa Steisel à Malmédy, architecte Fritz Maiter, 1897.  
© Source Ostbelgien, Christian Charlier

4. Villa von Bode à Berlin-Charlottenburg, architecte Hans Grisebach, 1885.  
© Lucius Burckhardt (dir.), *Le Werkbund*, éditions du Moniteurs, Paris, 1981

5. Paul Schultze-Naumburg  
© Wikipédia

6. Paul Schultze-Naumburg, *Travaux de culture. Construction d'une maison, Réflexions introductives sur les travaux de culture*.  
© Coll. privée



# 1919-1945



23



24



24

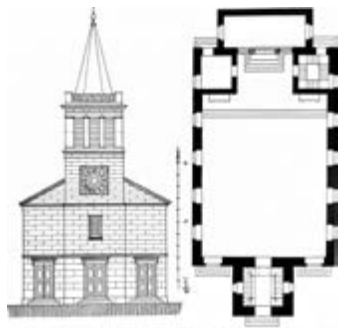


Fig. 301. Schinkel, Plan und Schnitt zur Kirche, Ehrenhöhe, nach Entwurf von Schinkel.

25

la ville basse comme Moorenhöhe (F23). Il développe aussi une politique forestière et fait d'Eupen un *Luftkurort*, ce qui pourrait se traduire par une station climatique. À Malmedy, en dehors du kiosque métallique sur la colline du Calvaire 23, le travail du *Verschönerungsverein* n'est pas connu. L'industriel et mécène Jean-Hubert Cavens fait aménager par le peintre lithographe Jean-Nicolas Ponsart le parc d'agrément Mon Bijou au début du XIX<sup>e</sup> siècle qu'un autre industriel, le papetier Jules Steinbach, restaurera fin du XIX<sup>e</sup> siècle 24 (H29). Peut-être sa dénomination est-elle en lien avec le château du même nom construit à Berlin au XVIII<sup>e</sup> siècle, témoignage de ce regard nouveau vers la capitale prussienne ?

Dans l'Eifel, l'église Saint-Georges de Schönberg (C30) - malheureusement démolie - a été dessinée par le célèbre architecte berlinois Karl Friedrich Schinkel sur son modèle des « *Normalkirchen* » 25, construites dans les zones rurales de Prusse pour en réduire les coûts. La construction simple et économique a généralement été mise en œuvre dans tout le territoire avec çà et là des écarts régionaux mineurs. Conçue à partir d'un premier prototype réalisé en 1825 sur la base des plans de l'église Saint-Nicolas à Magdebourg achevée en 1824, elle est caractérisée par des chaînages d'angle en forme de pilier, des fenêtres cintrées sur les façades et des fenêtres à lunette sur les pignons.

23. Le kiosque métallique sur la colline du Calvaire.  
© Coll. privée

24. L'industriel Hubert Cavens fait aménager par le peintre lithographe Jean-Nicolas Ponsart le parc d'agrément Mon Bijou.  
© Coll. privée

25. La *Normalkirche*, le modèle d'église conçu par Karl Friedrich Schinkel et reproduit dans les zones rurales de Prusse au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, ici dans la version réalisée à Schönberg.  
© Archives ZVS

À la fin de la Première Guerre mondiale, le traité de Versailles attribue à la Belgique les cantons d'Eupen et de Malmedy-Saint-Vith (au début de la période prussienne, Malmedy-Saint-Vith n'est qu'un seul canton, scindé ensuite). Le territoire neutre de Moresnet, jusqu'alors placé sous la double administration belgo-prussienne, revient également à la Belgique. La transition n'est pas simple après plus d'un siècle passé sous le régime prussien, soit l'équivalent de quatre à cinq générations. Imposé dans le cadre du traité de Versailles, un pseudo-référendum est institué en 1920 pour recueillir l'avis de la population : deux livres sont ouverts, l'un à Eupen, l'autre à Malmedy, dans lesquels les opposants au rattachement à la Belgique doivent se manifester en y apposant leur signature. Craignant d'en subir les conséquences (se voir retirer sa carte de ravitaillement, voire se faire expulser), seules deux cent septante et une personnes sur près de trente-quatre mille électeurs osent protester. En septembre 1920, la Société des Nations (SDN) ratifie ce pseudo-plébiscite. Des négociations sont même menées en vue de vendre à l'Allemagne ces territoires nouvellement belges. Cette situation permet probablement de mieux comprendre les difficultés que génère auprès de la population un tel changement, ajouté à l'impression d'être traitée comme des citoyens belges de seconde zone.

De 1920 à 1925, le lieutenant-général Herman Baltia assure le rôle de haut-commissaire royal des Cantons de l'Est. Pendant cette période transitoire, l'ancienne église abbatiale devient cathédrale de 1921 à 1925 durant l'éphémère diocèse d'Eupen-Malmedy, un titre honorifique qu'elle porte toujours aujourd'hui. Né d'une mère allemande et maîtrisant parfaitement la langue de Goethe, Baltia soutient le développement de l'équipement et des infrastructures. Il prévoit l'électrification des cantons de Malmedy et de Saint-Vith et la construction des barrages de Robertville 26 fin des années 1920, de Butgenbach début des années 1930 et d'Eupen entre 1935 et 1951. Outre l'alimentation en eau potable des territoires en aval, ces ouvrages servent à réguler les débits des cours d'eau pour éviter les crues et assurer des débits constants pour l'industrie, notamment à Eupen et Malmedy. Des centrales hydroélectriques, notamment à Bévercé (H35) permettent de développer le réseau électrique dans la région.

L'agriculture évolue avec la création de coopératives, telles que l'exemple de la laiterie coopérative de Walhorn (F39) conçue par Demuyck et les services techniques du Boerenbond en 1938. Dans l'Eifel, les conditions de travail en agriculture se sont améliorées, malgré l'altitude, le climat rigoureux et la faible qualité des sols. Cela permet de transformer les fermes, généralement en les rehaussant pour améliorer le confort de l'étage et le volume des fenils. La conception en est laissée aux corps de métiers en accord avec des modes d'exécution traditionnels.



26

26. Construction du barrage de Robertville, +/- 1928.  
© LEJOLY, Guy *La construction des barrages sur la Warche*, ASBL Malmedy Folklore, 2021



27



28



29

27. Wetzlarbad à Eupen, Architectes Helg & Dauven, 1931-1932, aujourd'hui démolie.  
© Coll. privée

28. Wetzlarbad à Eupen, Architectes Helg & Dauven, 1931-1932, aujourd'hui démolie.  
© Staatsarchiv Eupen

29. Démolition de Wetzlarbad à Eupen.  
© Grenz Echo

La presse écrite se développe, les premiers cinémas apparaissent avant la Première Guerre mondiale à Eupen et Malmedy et connaissent un véritable essor dans les années 1930. Les cinémas Capitol de Bemelmans (F9) à Eupen et Corso d'Eugène Cracco (G22) à Saint-Vith en sont les exemples les plus intéressants au niveau de leur architecture. Les zones rurales s'ouvrent au monde, mais l'apparition de loisirs, le développement de l'hygiène vont néanmoins créer des tensions entre tenants de la tradition et de la modernité, entre pouvoir religieux et élus, notamment lors de la construction de piscines. Cela s'affirme probablement lors de l'inauguration de la piscine Mon Repos (H34), conçue par Fritz Maiter en 1938 à Malmedy, et de manière nette - la situation est largement décrite - lors de l'inauguration de celle de Wetzlarbad à Eupen 27, 28, 29 : un bâtiment Art déco remarquable, réalisé par Helg & Dauven en 1931-1932 et malheureusement démolie en 2016.

Comme on peut le voir, si les Cantons de l'Est sont rattachés à la Belgique, des architectes allemands continuent d'œuvrer dans la région eupenoise. Comparativement à d'autres villes allemandes, la Rhénanie n'est pas particulièrement riche en exemples d'architecture moderne, mais compte des architectes reconnus comme Mies van der Rohe, Rudolf Schwarz, Paul Bonatz, Bruno Paul, mais aussi des collectivités prêtes à investir dans ce renouveau et qui vont essaimer les graines du « Neues Bauen ». À Aix-la-Chapelle, Hermann Kremers, Johannes Everling vont réaliser quelques maisons modernistes. Ils vont probablement avoir une influence sur d'autres architectes locaux. Ainsi, quelques maisons et villas, expression d'une certaine réussite, témoignent de ce mouvement, telles que la maison Lascheterfeld, à Eupen (F11), conçue en

1935 par Josef Jentgen avec son volume hémicylindrique et sa toiture surplombante implantée dans un quartier en développement à l'ouest d'Eupen. Deux maisons ressortent tout particulièrement de cet inventaire. La maison Niederau (F48) à Hauset par Wilhelm Kockartz (1932) et la maison Homburg (F42) près de la gare de Raeren. Ewald Mies van der Rohe la conçoit en 1936, très certainement avec l'aide de son frère Ludwig. Deux bâtiments à la matérialité différente : l'un avec l'enduit blanc caractéristique de l'image que l'on peut se faire d'un certain modernisme, l'autre en briques, version « rhénane » du « Neues Bauen », avec son matériau normalisé que Mies van der Rohe utilise à Krefeld pour les maisons Lange et Esters quelques années plus tôt (1927-1930).

La période est propice à la construction de nouvelles églises dans les villages de l'Eifel, conçues dans un style néoroman ou néogothique, familier et donc rassurant pour la population. L'architecte Henri Cunibert conçoit une quinzaine d'églises, dont la chapelle Saint-Jean-Baptiste à Maldingen (G40) aux magnifiques voûtes blanches intérieures. Émile Burguet, l'architecte cocoonneur de la gare et du Grand Bazar de Verviers, dessine les églises Saint-Remacle d'Ovifat en 1934 - construite en grande partie par des habitants bénévoles en partenariat avec les entrepreneurs locaux - et l'église Sainte-Lucie dans le village de Born en 1954-1955 dans des styles « néo ».

La qualité et la variété des paysages, en particulier des Hautes Fagnes, permettent le développement du tourisme. Ainsi apparaît une nouvelle source d'emploi, comme en témoigne la création d'hôtels dans les villes, mais aussi dans les villages en périphérie. Le Signal de Botrange devient en 1919 le point culminant de la Belgique à une altitude de 694 m. La tour de 34 m de hauteur conçue par Émile Burguet en 1933 30 offre une vue panoramique sur le plateau des Hautes Fagnes. Le déboisement pour la création d'une piste de ski à Ovifat est réalisé au début des années 1930, et est suivi par l'installation de remontées mécaniques et le très typé chalet-café 31. Le ski est alors pratiqué sur des planches de frêne, réalisées par les menuisiers du village, qui servent également aux déplacements locaux lors des rudes hivers. La fondation de la société Les Amis de la Fagne en 1935 et en 1951 du Cercle Marie-Anne Libert - en mémoire de la botaniste malmédienne - démontre une progressive sensibilisation à la protection de l'environnement. Avec l'amorce de scientifiques, comme le professeur de l'Université de Liège Léon Fredericq, ces associations vont contribuer à la création de la Réserve naturelle domaniale des Hautes Fagnes en 1957 et du Parc naturel Hautes Fagnes-Eifel en 1971. Elles luttent pour éviter les dégradations du milieu fagnard liées aux enrésinements massifs avec pour conséquence les drainages qui assèchent les tourbières à haute valeur biologique et paysagère.



30



31

30. Signal de Botrange, architecte Émile Burguet, 1933.  
© Coll. privée

31. Le déboisement pour la création d'une piste de ski à Ovifat est réalisé au début des années 1930 avec par la suite l'installation de remontées mécaniques et le très typé chalet-café.  
© Coll. privée



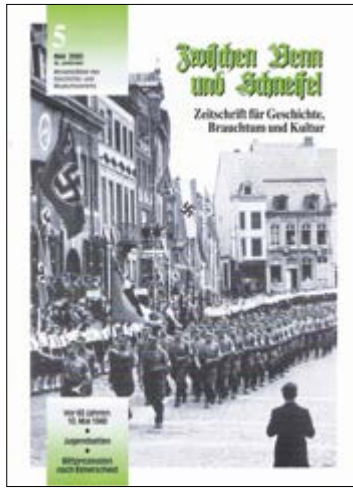


32

33



36



34



35

32, 33. Le 18 mai 1940, Hitler annexe les trois cantons au Reich.

34. Rassemblement *Hitlerjugend* sur l'Adolf Hitler Platz - la place Albert 1<sup>er</sup> - à Malmédy. © Archives ZVS, coll. A. Fagnoul

35. Rassemblement de la Jeunesse hitlérienne (*Hitlerjugend*) et de la Ligue des jeunes filles allemandes (Bund Deutscher Mädel) sur l'Adolf Hitler Platz, l'actuelle Place Albert 1<sup>er</sup> à Malmédy. © Archives ZVS, coll. A. Fagnoul

36. La ville de Malmédy après les bombardements américains de Noël 1944. © Armand Reusch

Le 18 mai 1940, Hitler annexe les trois cantons au Reich **32, 33, 35**. La législation allemande est d'emblée d'application. Les communes de Baelen, Gemmenich, Henri-Chapelle, Hombourg, La Calamine, Membach, Montzen, Moresnet, Sippenaeken et Welkenraedt subissent le même sort. Les rues des trois villes sont rebaptisées par l'occupant. Ainsi, à Malmédy, on trouve l'Adolf Hitler Platz, Herman Göring Strasse, Schillerstrasse... La période est difficile pour les habitants. L'enseignement passe du jour au lendemain du français à l'allemand dans la partie wallonne. Huit mille sept cents jeunes hommes sont enrôlés de force dans l'armée allemande et portent l'uniforme du Reich. Ils combattent pour un pays dont ils ne font plus partie et sont souvent envoyés sur le front de l'Est avec, pour beaucoup, la mort au rendez-vous.

Lors de l'Offensive von Rundstedt en décembre 1944, le centre de Malmédy et la ville de Saint-Vith sont détruits (Eupen y échappe). Malmédy est occupée par les Américains et bombardée par des avions américains pendant trois jours du 23 au 25 décembre **36**. Cette tragédie tue cent nonante-trois victimes civiles et plusieurs dizaines de soldats américains. Avec son importante gare de triage, Saint-Vith est un point stratégique de la Bataille des Ardennes. Occupée par les Allemands, les Alliés bombardent alors intensivement la ville **37, 38** et la détruisent à 95 % les 25 et 26 décembre. Des six cents maisons que compte la ville, seules neuf restent intactes. Cent cinquante-quatre habitants sont tués, auxquels il faut ajouter des réfugiés et des soldats allemands. Des villages de l'Eifel, tout comme d'autres en Ardenne, sont détruits ou touchés à des degrés divers. **39**

Outre les décès de proches et les innombrables dégâts et destructions, le retour à la Belgique à la fin de la guerre s'avère complexe avec des suspicions de collaboration. Le nombre de procès y est six fois supérieur au reste de la Belgique, le taux de condamnations quatre fois plus élevé. Si la Belgique s'est à peine révoltée de l'annexion, elle ne s'est jamais excusée de cet état de fait. Dans le cas des enrôlés de force, certains se retrouvent prisonniers dans les camps alliés, puis à Verviers pour quelques semaines. D'autres ne rentreront des camps russes que plusieurs années plus tard. « Ce n'est là qu'un signe visible



37



38



39

37. La ville de Saint-Vith après les bombardements de décembre 1944. © Wikipédia

38. La ville de Saint-Vith pendant les bombardements de décembre 1944. © Wikipédia

39. La 2<sup>e</sup> Division d'infanterie américaine dans le village de Krinkelt, décembre 1944. © MIA Project (miaproject.net)

du difficile retour de ces soldats dans leur région, dans une société où l'épuration civique ne semble tolérer qu'une version "belge" du passé le plus récent<sup>1</sup>. » Septante ans plus tard, le comédien Serge Dumoulin, originaire de Waimes, revient sur cette période dramatique avec une pièce intitulée *Le Carnaval des Ombres* (2012).

1. CREMER, Freddy, « Als man den aufrechten Gang wieder lernen musste. Von den "Incivique" zu den "Modellbelgiern" », dans BRULL, Chr., *Les « enrôlés de force » dans la Wehrmacht - Un symbole du passé mouvementé des Belges germanophones au XX<sup>e</sup> siècle*, Presses universitaires de France, « Guerres mondiales et conflits contemporains », n° 241, 2011/1.



# 1945-1955



41



42

40. La ville de Saint-Vith dévastée.

© Zentrum für Ostbelgische Geschichte.

41. Selon les architectes Gilson et Berlaimont, la ville doit conserver sa structure médiévale en anneaux liés à l'ancienne présence des fortifications.

© Ville de Saint-Vith

42. Le paysage urbain de Saint-Vith avant les bombardements de décembre 1944.

© Coll. privée

2. GILSON, J., *Reconstruire Saint-Vith* [cahier de l'auteur dans le cadre d'une mission de reconstruction], avril-août 1945.

La Reconstruction va profondément remodeler le visage de Saint-Vith. Selon l'architecte bruxellois Jean Gilson, qui découvre la ville dans les semaines qui suivent, « l'emplacement de Saint-Vith n'est plus qu'un amas de décombres, d'où émergent de-ci de-là, en nombre fort réduit quelques pans de murs branlants. La tour de l'église se dresse, mutilée, au-dessus des ruines accumulées. L'ossature de l'immeuble qui fut la justice de paix, trois ou quatre pignons délabrés [...] sont les seuls points de repères qui permettent à distance de situer l'orientation des décombres amassés. [...] À l'autre extrémité de la ville, les voies de chemin de fer ont disparu, la gare a fortement souffert. Vu d'une certaine distance, le plateau sur lequel est bâti[e] la ville fait songer aux ruines désolantes que crée le cinéma américain lorsqu'il cherche à impressionner au plus haut point les spectateurs d'un colossal désastre filmé. Et l'émotion est combien plus intime et totale ici, où l'on sait qu'il ne s'agit plus de cinéma<sup>2</sup> ». 40 S'il a été imaginé un moment de faire des ruines un musée de la Deuxième Guerre mondiale, Jean Gilson et son associé Berlaimont vont écarter rapidement cette orientation et présenter des propositions pour la Reconstruction. Selon eux, la ville doit conserver sa structure viaire en « anneaux » 41, 42, liés à l'ancienne présence des fortifications et à son caractère de ville de marché et de commerce, notamment selon l'axe nord-sud de la rue principale. Une place centrale est imaginée – adaptée par la suite – avec de part et d'autre la future église décanale (G20) et l'hôtel de ville (G23), édifices que conçoivent quelques années plus tard les mêmes architectes. Les parcelles existantes sont redéfinies pour élargir certaines voiries et des



40



43

prescriptions urbanistiques basiques sont proposées. Les exploitations agricoles et industrielles sont bannies du centre-ville. Sous l'égide de l'État belge et sous la dénomination de « Chantier national », une ville provisoire – la *Neustadt* 43 – comptabilise deux cent douze logements pour les sinistrés dès 1946. Au milieu des ruines, la première maison terminée est inaugurée en grande pompe par la population et les élus à la Noël 1947. Les bâtiments publics suivent avec l'hôpital Saint-Joseph (arch. François et Frieden, 1953) et l'église décanale. Si le chemin de fer a joué un rôle important dans le développement économique de la ville jusqu'en 1940 – mais désormais terminé (la ligne Gouvy - Saint-Vith est démontée en 1963) –, les écoles prendront le relais avec l'école épiscopale (Bischöfliche Schule, arch. Cracco, 1951), l'athénée royal (arch. E. Berlaimont, 1956, 44) et l'école Sainte-Maria Goretti, drainant les enfants de Saint-Vith pour les écoles primaires et les adolescents de l'Eifel pour les écoles secondaires.

À Malmedy, Roger Bastin établit un plan particulier d'aménagement pour la reconstruction du centre de la ville.

Depuis le milieu des années 1920, la ville de Malmedy profite de la topographie favorable de la plaine alluviale du sud-ouest, à proximité de l'avenue des Alliés. La société de logement social le Foyer malmédien créée en 1923 contribue au développement de ce qui alors nommé « Malmedy-Extension ». Fritz Maiter y signe dès 1926 quatorze logements unifamiliaux rue Marie-Anne Libert (1926-1928) 45. Le Chantier national de Malmedy est initié en 1946 par le ministre de la Reconstruction Terfve. L'architecte Albert Devillers Jr conçoit la construction de cinquante logements regroupés par ensembles de deux, quatre ou six logements (H33). De nouvelles voiries – les rues Clément Scheuren et Henri Bragard – sont créées à cet effet, comme c'était déjà avec les chantiers du Foyer malmédien pour les rues Nicolas Ponsart et Marie-Anne Libert.



44



45

43. En bordure de la ville de Saint-Vith, une ville provisoire – la *Neustadt* – comptabilise deux cent douze logements pour les sinistrés dès 1946. © GRAF R - Wiederaufbau Sankt-Vith-Archives ZVS

44. L'athénée royal à Saint-Vith, architecte E. Berlaimont, 1956. © Coll. privée

45. Fritz Maiter signe dès 1926 quatorze logements unifamiliaux rue Marie-Anne Libert (1926-1928). © *Malmedy Jadis. Recueil de vues anciennes*, Société Royale Malmedy Folklore, Chauveheid, 1996



## Roger Bastin à Malmedy

Jacques Lechat, directeur de l'Esma, est un homme influent à Malmedy. Il propose Roger Bastin comme auteur du projet de reconstruction de la ville. Il a fait la connaissance de l'architecte via un ami commun en 1946. Bastin travaille sur un plan particulier d'aménagement de 1946 à 1948, approuvé en 1949 **1**, mais qui subira encore des adaptations au fur et à mesure de la Reconstruction. Le travail de Bastin est rendu difficile par la gestion des inévitables tensions liées au contexte complexe de l'après-guerre, lié aux décès de proches, aux pertes physiques et morales. Le ministère des Dommages de guerre souhaite reconstruire des villes plus saines, des logements plus modernes et techniquement mieux conçus, des voiries tracées pour les adapter au trafic futur. Cela passe donc par des propriétés tronquées d'une partie de leur superficie, des lenteurs qui ralentissent la Reconstruction. Le résultat final est le fruit de contraintes multiples et de compromis. Le tracé des places, des rues est légèrement redessiné, mais apporte des modifications importantes dans leur lecture. La place Albert I<sup>er</sup> est légèrement agrandie et l'articulation avec le Petit Vinave à l'est est complètement revue. Roger Bastin conçoit la rangée de bâtiments à l'est de la place Albert I<sup>er</sup>, une architecture simple et indémodable **2**. L'ouverture de la place Albert I<sup>er</sup> vers la cathédrale est élargie. Si la place perd en lisibilité, la jonction vers l'édifice religieux et la place du Châtelet y gagne en fluidité. La future place de Cochem est dégagée et l'élargissement du tournant de la Chemin-rue améliore l'articulation entre ces deux espaces. Roger Bastin écrit également des prescriptions urbanistiques qui vont dans le sens d'aboutir à une cohérence architecturale d'ensemble, de recourir à des matériaux traditionnels comme l'enduit et l'ardoise. Les détails constructifs perdent malheureusement en richesse et, dans la réalité, les goûts individuels des maîtres d'ouvrage ne permettront pas d'aboutir à la cohérence espérée.

La société d'électricité Esma voit ses installations détruites et réorganise ses services. Elle confie à Roger Bastin et Jacques Dupuis la conception d'un ensemble de logements pour son personnel au Vinave du Vieux Moulin **3** (H28), à l'est de la ville sur un site remblayé par les débris des bombardements. Utilisant des matériaux traditionnels dans un langage régionaliste moderne, les architectes réussissent à créer un lieu qualitatif dans un environnement sans caractère. Suivront le foyer, la salle de spectacle et les quatre maisons de la cour Saint-Quirin (H32) **4, 5**. Aujourd'hui, les maisons ont été démolies et la salle collective va être malheureusement divisée en trois logements, faisant disparaître les spatialités et les décors de la salle. À proximité, le garage Laloire est dessiné par l'architecte Henri Debras (1952, aujourd'hui démolé) selon les indications de Roger Bastin **6**. Il est caractérisé par la légèreté structurelle et les élégantes verrières du garage et la salle d'exposition entièrement vitrée. Les bureaux de réception y sont implantés un demi-niveau plus haut. **NN**



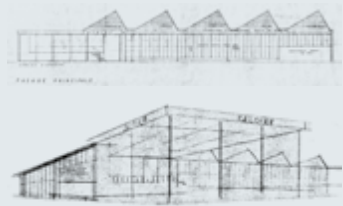
1



2



4

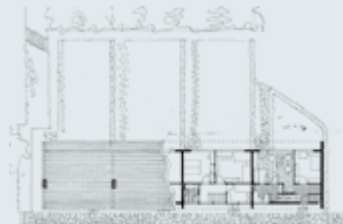


6

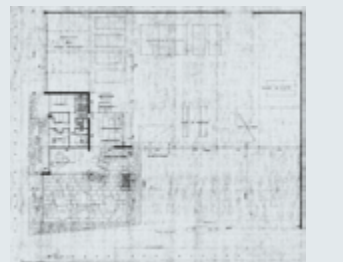
1. Plan particulier d'aménagement de la ville de Malmedy, architecte Roger Bastin © Archives Ville de Malmedy
2. Roger Bastin dessine les bâtiments de l'est de la place Albert I<sup>er</sup> à Malmedy
3. Vinave du Vieux Moulin, Malmedy. © Lander, Eupen, dans *La Maison*, 10, 1952



3



5



6

4. Les quatre maisons de la cour Saint-Quirin à Malmedy aujourd'hui démolies, architectes Bastin-Dupuis. © Lander, logements façade nord
5. Plans rez et étage logements cour Saint-Quirin.
6. Le garage Laloire dessiné par l'architecte Henri Debras (1952) selon les indications de Roger Bastin. Aujourd'hui démolé. © Ville de Malmedy

## 1955-1984

Au niveau politique, en 1963, la Communauté germanophone – les cantons d'Eupen et de Saint-Vith – se voit territorialement délimitée par la législation sur l'emploi des langues en matière administrative, avant de voir les contours de son autonomie progressivement définis au fur et à mesure des réformes de l'État. À partir de 1980-1983, elle obtient des pouvoirs de décret dans les affaires culturelles et personnelles et dispose progressivement de compétences régionales en accord avec la Région wallonne. Le 30 janvier 1984, le nouveau Conseil de la Communauté germanophone (Rat der Deutschsprachigen Gemeinschaft) est mis en place et élit le même jour le premier gouvernement communautaire.

Les réseaux de mobilité évoluent rapidement avec la construction des autoroutes E40 entre 1965 et 1975 entre Liège et la frontière allemande en direction d'Aix-la-Chapelle. Eupen va connaître le développement progressif de son zoning industriel dans les années 1980. Il faudra plus de trente ans pour aménager le tronçon de la E42 entre Battice et la frontière allemande en direction de Trèves avec les difficultés de la traversée de Verviers et, plus au sud, la construction du viaduc de l'Eau Rouge (BE Greisch, 1990-1994) **46** en terrain fangeux.

À la fin des années 1950, début des années 1960, la ville de Malmedy continue son extension vers l'ouest avec la construction de deux nouveaux quartiers de logements sociaux. Dans le quartier du Pouhon à l'arrière des tanneries Lang, le Foyer malmédien construit cent soixante logements. Dans le quartier des Grands Prés entre la Warche, la caserne et le pont du chemin de fer, la même société édifie une centaine de logements sociaux (1958-1961) structurés autour de trois grandes pelouses arborées. Les maisons disposent chacune d'un jardin. Les deux ensembles sont conçus par l'architecte Albert Devillers, déjà impliqué dans le Chantier national voisin. L'école des Grands Prés conçue par Robert Micha en 1965 **47** accueille les enfants de l'ouest de la ville. Implantée en bordure de la Warche, elle profite de la légère déclivité pour former à l'arrière une cour ombragée cernée par



47



46

46. Le viaduc de l'Eau Rouge (Bureau Greisch, 1990-1994). © Jean-Luc Deru - Daylight
47. École des Grands Prés à Malmedy, architecte Robert Micha, 1965, aujourd'hui démolie après un incendie criminel. © Norbert Nelles



48



49



50

des maçonneries de soutènement en moellons retenant la voirie en contre-haut. Au sud-est, l'ossature en béton autorise de grands vitrages protégés des surchauffes par des balcons accessibles depuis les classes de l'étage et des débordants de toiture. Le couloir desservant les classes sépare les locaux de service au nord-ouest éclairés par des lanterneaux en toiture. Un incendie criminel entraîne la démolition de l'école en 2021. À l'autre bout de la ville, sur les hauteurs de l'ancienne gare, Joseph Lamy dessine l'internat de l'institut Notre-Dame, Malmedy, en 1964 (H22). La longue barre enchâssée dans le versant sud de la vallée de la Warchenne domine la ville de son impressionnant gabarit.

Les infrastructures à vocation touristique de la région profitent de l'intérêt paysager des lacs de retenue liés aux barrages pour se développer. À Eupen, Roger Bastin, Lucien Kroll et Charles Vandenhove projettent le restaurant touristique et tour du barrage en 1956-1958 48. À Butgenbach, le Groupe Vingt conçoit à Worriken le centre Adeps (G2) 49 avec un équipement complet comprenant un centre nautique dédié à la voile, une piscine couverte, un mur d'escalade, des salles de sport et de conférences et un restaurant. Quarante-huit chalets sont prévus pour l'hébergement de groupes ou de familles. À Wirtzfeld, en bordure du même lac, les menuisiers Patze et Königs, sous la conduite de Jean Englebert, construisent, parfois avec l'aide d'étudiants en architecture, une quinzaine de chalets en ossature en bois selon le système Patze (G8). À la même époque, Jean Englebert conçoit la station scientifique des Hautes Fagnes au Mont-Rigi (H92) et le Centre Nature de Botrange (H93). Il y mêle son expérience du bois à la maçonnerie de moellons d'arkose. Son architecture intemporelle y trouve une juste réponse aux rigueurs climatiques. C'est aussi la période où des promoteurs privés développent des villages et des centres de vacances avec plus ou moins de bonheur 50. Souvent décriés par les villageois, rares sont les exemples pérennes et de qualité.

La population catholique de l'Eifel et des villages du sud du plateau des Hautes Fagnes continue la construction de bâtiments de culte largement initiée dans l'entre-deux-guerres. Dans le sillage de Vatican II, les églises vont être le fait de quelques architectes comme Jean Moray (G29, G30, H42), Georges

Lambeau (G18), Busch et Marchot (G7), Jacques Dethier (H97), Maurice Robert (G39) ou Reinhold Bongartz (G19). Dans la vallée de l'Our, à Steffeshausen, l'architecte eupenois Willy Emonts dessine l'église du Sacré-Cœur pour le prêtre traditionaliste Paul Schoonbroodt (G35). Au nord, à Astenet, Émile José Fettweis conçoit la chapelle et la maison communautaire Catherine-de-Sienne (F37).

L'amélioration progressive des conditions de vie va entraîner l'essor de la maison quatre façades et les lotissements dans les villages périphériques des petites villes. Les plans de secteur de la fin des années 1970 tenteront de limiter les dégâts envers le paysage, mais l'habit est taillé beaucoup trop grand. Les villages se rejoignent entre eux, leurs routes d'accès se peuplent de villas sans caractère ou hétérogènes. L'outil n'offre que très peu de possibilité d'évolution. Les villages frontaliers du nord de la Communauté germanophone vont connaître une forte expansion liée au coût plus faible de l'immobilier en Belgique.

Le modernisme va essentiellement se traduire dans la maison individuelle à la fin des années 1950 et au début des années 1960 avec des architectes comme Jean Courtejoie avec la maison Dethier (H73), Jean Poskin avec la maison Adam (H75), toutes deux au bord du lac de Robertville, ou Émile José Fettweis avec les maisons Pankert (F12), Grayet (F41) et Mond (F16) à Eupen et Herbesthal, mais aussi avec Ernst Vonhoff (H57) sur les hauteurs de Bellevaux.

Durant les années 1970, sous l'influence de Charles Vandenhove, présent sur la scène eupenoise, d'anciens collaborateurs de l'agence comme Bruno Albert, Jean-Marie Dethier, John Berhaut développent une architecture « pauvre », utilisant le bloc de béton apparent soigneusement modulé et appareillé et la plaque ondulées Eternit, dans l'esprit de « l'école liégeoise ». Bruno Albert et Jean-Marie Dethier s'inscriront dans une logique résolument postmoderne. Ils vont aussi naturellement impacter la nouvelle génération qui sort de l'ISA Saint-Luc à Liège où ils enseignent fin des années 1970.

Déjà présents lors des opérations dessinées par Roger Bastin pour l'Esma à la fin des années 1940, les caractéristiques régionalistes de l'architecture et leur ancrage aux spécificités locales vont se perpétuer avec Pierre Rousch qui, après s'être illustré avec de belles réalisations modernistes, change de registre en arrivant à Malmedy début des années 1950, avec notamment d'intéressantes réinterprétations de l'architecture urbaine traditionnelle (H6), mais aussi Bruno Albert dans ses premières réalisations rurales (H87) ou Armand Dufays (G12, H58, H60, H69). Émile José Fettweis aura une influence importante avec la maison Doumont (H56), de même que Jean Englebert dans ses réalisations fagnardes (H92 et H93).

Dans la même veine de l'usage de matériaux locaux, le bois, ressource évidente en Haute Ardenne, voit le développement d'ossatures préfabriquées. Jean Englebert met au point avec Heini Patze le système qui porte son nom. Robert Micha conçoit avec le menuisier Warland le système Modulem. Ils constituent d'intéressants exemples de collaboration entre entreprises et architectes et sont précurseurs dans la décennie suivante d'une série d'autres systèmes développés par Naturhome, Batisam, Zanzen, ces derniers essentiellement basés dans le village d'Ovifat.

48. Restaurant touristique et tour du barrage d'Eupen, architectes Roger Bastin, Lucien Kroll et Charles Vandenhove, 1956-1958.  
© Fondation Vandenhove

49. Vue aérienne barrage et lac de Butgenbach avec les infrastructures touristiques de Worriken à l'avant-plan.  
© Coll. privée

50. Le centre de vacances Les Hautes Fagnes à Ovipat.  
© Coll. privée



# 1984-2022



51



52



53



54



55



56

3. Ardenne herbagère, Liège, Mardaga, 1992.

54, 55. © Archives Luc Nelles

56. © Archives Marcel Palm

Dans les années 1980, une nouvelle génération d'architectes va faire ses premières armes avec des projets d'échelle domestique. Le contexte de la critique architecturale encourage au régionalisme critique théorisé par Kenneth Frampton, à une architecture contextualisée réinterprétant le bâti traditionnel, à la redécouverte des matériaux locaux comme la pierre, le bois... C'est l'occasion de valoriser un artisanat et un savoir-faire qualifiés et très présents dans l'est de la Belgique. Les écrits ne manquent pas avec le mouvement de la Reconstruction de la ville des Archives d'architecture moderne (AAM), les livres d'Eva Prokop et Sabine Rothfuss **51**, de Marie Luise Niewodniczanska **52** ou de Jean François (*Conseils pour restaurer une maison campagnarde* **53**). À cette époque sont également publiés les *Atlas des Centres anciens protégés*, les *Inventaires du Patrimoine monumental* pour la région de Verviers (1985) et la collection des livres consacrés à l'architecture rurale de Wallonie et en particulier l'Ardenne herbagère<sup>3</sup>. En 1993, un prix d'architecture transfrontalier consacré à l'architecture rurale contemporaine est organisé par l'Institut für Landeskunde im Saarland. À Malmedy-Waimes, Daniel Dethier (**H52, H53, H72, H82, H85, H86, H91**), Artau Architectures (**H5, H7, H11, H13, H14, H15, H38, H39, H40, H64, H71, H78, H88**), Luc Nelles (**H43, H45, H61**) et, plus tard, Crahay-Jamaine (**H18, H30, H51, H59, H83, H84**), Clauwers & Simon (**H2, H25, H38, H40, H41, H46**), Martiat-Durnez (**H26**), Emmanuel Thannen (**H27, H50**), Pom et Christophe Stembert vont tenter de réinterpréter l'architecture traditionnelle, inspirés aussi par l'environnement villageois et la région des Hautes Fagnes. Le langage formel, la matérialité, la sobriété architecturale vont puiser dans le vocabulaire, le mode de vie rural. L'addition de projets au sein d'un même village contribue à en conserver une image relativement cohérente, à l'exemple de Xhoffraix où Luc Nelles, outre une dizaine de maisons (**H45**), transforme une ferme en logements **54**, conçoit des bureaux et un hall **55** pour l'entreprise de son frère et structure la place de l'église avec la transformation de l'ancien couvent en logements et la construction d'un home pour personnes âgées d'une très juste échelle (**H43**). À Mont, le village voisin, un ensemble de maîtres d'ouvrage privés contribue à la densification du cœur du village (**H38** à **H41**). Ces différentes additions sensibilisent la population à une architecture plus qualitative. À Oviat, la transformation de l'ancien chalet en rondins Solheid (**H83**) démontre l'intérêt de la rénovation énergétique comme outil de transformation formelle d'un modèle d'architecture inadapté au contexte. À Krinkelt (Bullange), la transformation d'une ancienne ferme en bureau d'architecture par Marcel Palm (Archiplan) présente le double intérêt de réaffecter un bâtiment patrimonial et de créer une activité économique en cœur de village **56**.

Dans le canton d'Eupen, Christoph Schulten travaille dans les années 1980 sur les typologies spatiales autour du Raumplan et expérimente l'autoconstruction **57**. Yves Delhez développe une architecture

organique (**F5, F8, F37**), Yves Weinand débute ses expérimentations sur le bois avec la maison Pankert à Hergenrath (**F47**), Christoph Commes et Christian Sichert conçoivent un ensemble d'habitations groupées à Hauset (**F45**).

Après de longues négociations avec la Région wallonne, la Communauté germanophone obtient en 1994 les compétences pour la protection des monuments et des paysages, compétence jusque-là régionale. En 2017, le nom de « Deutschsprachige Gemeinschaft Belgiens » devient « Ostbelgien » pour clarifier sa communication interne et externe. Même si le terme peut avoir une géométrie variable – le tourisme Ostbelgien concerne aussi les Cantons de l'Est –, l'objectif de cette appellation, véritable « marque », est de renforcer l'identité des germanophones et d'encourager le développement économique.

En 2016, l'écrivain belge David Van Reybrouck publie l'essai *Zinc*<sup>4</sup> **58** dans lequel il retrace la vie d'Emil Rixen, né en 1903 dans le territoire de Moresnet-Neutre, et qui change cinq fois de nationalité sans jamais quitter sa maison. Il est également l'auteur de *Contre les élections*<sup>5</sup> (2014) et en recherche de modèles de démocratie innovants. À la demande de la Communauté germanophone, il s'entoure d'experts belges pour la mise en place d'une structure de participation citoyenne. En février 2019, la Communauté germanophone devient la première région au monde à se doter d'un système permanent de participation citoyenne aux côtés du Parlement. Elle adopte un décret pour organiser de manière durable la participation citoyenne dans les décisions politiques **59**.

En janvier 2020, elle reçoit les compétences en matière d'aménagement du territoire et d'urbanisme. Ostbelgien est aussi signataire de la Déclaration de Davos, *Vers une culture du bâti de qualité pour l'Europe* (2018) **60** qui promeut la notion germanique de la *Baukultur* auprès de tous les acteurs de la construction de l'environnement bâti, englobant l'enjeu de la qualité architecturale et rappelant que « construire est un acte culturel et crée un espace pour la culture ».

Ces évolutions institutionnelles vont nécessiter des équipements adaptés. À la suite d'un concours international, les architectes allemands basés aux Pays-Bas, Kempe-Thill associé à artau, se voient confier la mission de réaménager l'ancien sanatorium du Kehrweg en Parlement de la Communauté germanophone (**F4**). D'importants projets s'enchaînent comme la transformation du couvent du Heidberg en centre de séminaire et d'hébergement par Altiplan (**F3**), la transformation de l'ancien abattoir (Alter Schlachthof) en centre culturel par Daniel Dethier (**F13**), la transformation des espaces administratifs de la Vieille Montagne en musée à La Calamine par Ravi Eicher (**F51**). Les projets de rénovation énergétique d'écoles se suivent également avec notamment la rénovation-extension de l'école de Butgenbach par FHW en 2016 (**G1**).

Au niveau urbain, des espaces publics sont aménagés à Eupen, avec la Klötzerbahn d'artau, Palotas et Reichelt (**F1**). La place du Châtelet à Malmedy par Agua (**H1**) clarifie le périmètre de l'ancienne abbaye. À Malmedy également, des associations à vocation sociale développent des projets intéressants dans leur destination, comme le centre de cure



57



58



59



60

57. Maison en autoconstruction à Raeren, 1980, architecte Christoph Schulten.  
© Christoph Schulten

59. En février 2019, la Communauté germanophone devient la première région au monde à se doter d'un système permanent de participation citoyenne au côté du Parlement.  
© RTBF

60. Signature de la Déclaration de Davos par la ministre de la Culture de la Communauté germanophone, Isabelle Weykmans et avec Chantal Dassonville, responsable de la Cellule architecture de la Fédération Wallonie-Bruxelles.  
© T. Moor.

4. VAN REYBROUCK, D., *Zinc*, Paris, Actes sud, 2016.

5. VAN REYBROUCK, D., *Contre les élections*, Paris, Actes sud, 2014.



61

et de posture Les Hautes Fagnes (H5), la transformation de l'ancienne grange de tannerie, la Hore Kinon pour la dynamique asbl Couleur Café (H7), qui offre des services d'insertion sociale, d'initiative locale d'intégration, d'éducation permanente et d'école de devoirs. Jean-François Salée conçoit des bureaux et neuf studios d'hébergements encadrés pour des personnes déficientes mentales ou physiques adultes pour l'asbl La Croisée (H8).

Dans le monde rural, différents organismes comme la Wirtschaftsförderungsgesellschaft (WFG) basée à Eupen et la Fondation rurale de Wallonie (FRW) avec son antenne Haute Ardenne à Faymonville-Waimes effectuent un travail en vue de la dynamisation des villages. Ils accompagnent notamment sept des huit communes des Cantons de l'Est actives dans les opérations de développement rural. Le programme européen LEADER (Liaison entre actions de développement de l'économie rurale) impulse et soutient l'élaboration et la mise en œuvre de projets de développement durable et de renforcement de l'environnement économique dans le milieu rural. Deux Groupes d'action locale (GAL) sont constitués par la WFG, en partenariat avec des acteurs régionaux : « 100 Dörfer, 1 Zukunft » (100 villages, 1 avenir) et « Zwischen Weser und Göhl » (Entre Vesdre et Gueule).

Le premier concerne les cinq communes de l'Eifel au sud de la Communauté germanophone et met notamment en place des projets pour le développement des villages. Le projet « Une nouvelle vie pour nos villages » propose le renforcement des noyaux de village en présentant notamment de nouvelles affectations pour le bâti existant inoccupé et leur densification en y concentrant au mieux les nouvelles constructions. En collaboration avec l'Unité d'enseignement Urbanisme et Aménagement du territoire de la RWTH d'Aix-la-Chapelle et l'atelier Ruralité de la Faculté d'architecture de l'Université de Liège, des propositions sont imaginées pour les villages d'Elsenborn 61, de Manderfeld et de Wallerode en collaboration avec les habitants. Le projet « Vie &

61. Elsenborn. Dans le cadre de l'opération « Nouvelle vie pour nos villages », étude réalisée en 2018 par les étudiants Yihea Ashkar, Jonathan Seitz, Michal Sommer et Francisco Tobarra, RWTH Aachen, Lehrstuhl und Institut für Städtebau und Landesplanung, sous la conduite de Stefan Krapp et Anne Eaton. WFG Ostbelgien, gestionnaire de projet, Marianka Lesser. © RWTH Aachen



62



63

développement du village » tente d'apporter des réponses à des questions comme l'exode rural et l'urbanisation, l'évolution démographique, la transition énergétique, l'agriculture. « Maisons & places de village » définit et concrétise des lieux de rassemblement et de cristallisation de la communauté. Des « *Dorfhäuser* », des maisons de village sont ainsi réalisées dans le nord à Eynatten et Walhorn où Vasistas conçoit en 2012 la Haus Harna (F38) 62 et dans l'Eifel à Thommen, Hünningen 63 et Holzheim. Des « *Dorfplätze* », des places de village sont aménagées à Manderfeld, Oudler, Wirtzfeld et Hergersberg.

Le Groupe d'action locale Entre Vesdre et Gueule intervient dans les régions d'Eupen, Lontzen et Raeren et développe des axes de projet orientés sur les commerces de détail, le tourisme et la mobilité, le social, le logement, ainsi que l'énergie et la protection de la nature. Les actions envisagées dans le domaine de la politique du logement souhaitent contribuer au maintien de la qualité de vie et à la réduction de la pauvreté en essayant de maintenir l'offre de logements à des prix abordables. Il s'agit d'un positionnement clair par rapport à l'extension du pôle d'Aix-la-Chapelle qui a d'inévitables répercussions sur les prix de l'immobilier.

En mars 2020, la revue d'architecture belge A+ consacre un article à la ruralité<sup>6</sup> 64.

Dans l'Eifel, au vu des difficultés rencontrées quant à la reconnaissance du métier d'architecte par les maîtres d'ouvrage, une vingtaine d'architectes se réunit pour former « AundO », lieu d'échanges, de collaboration et de réflexion. Ils interviennent en tant que conférenciers dans des Commissions locales de développement rural (CLDR), organisent des projets de sensibilisation à l'architecture dans les écoles primaires des villages 65, 66 et participent aux débats relatifs aux nouvelles compétences de l'aménagement du territoire de la Communauté germanophone. Le gouvernement de celle-ci ayant signé la Déclaration de Davos, ils débattent également de la définition à donner à la « *Baukultur* » (culture du bâti) spécifique aux Cantons de l'Est. Le papier à lettres de l'association reprend ce court texte : « L'environnement bâti a une influence déterminante sur la qualité de vie, l'attachement à un lieu et l'appréciation de celui-ci. La culture architecturale est donc un élément important de l'identité locale. Pour la développer, il faut une architecture de qualité qui ne peut être obtenue que par un engagement collectif, une conscience sociale et une ambition artistique. » Par ailleurs, les étudiants en architecture de l'Eifel expriment régulièrement leur attachement à leur terre, notamment dans les thèmes développés



64



65



66

62. Haus Harna, la maison de village de Walhorn, architectes Vasistas. © Stephan Offermann  
 63. Spritzenhaus, la maison de village de Hunnange, architecte Ravi Eicher. © Ravi Eicher  
 64. La revue d'architecture belge A+ consacre un article à la ruralité. © A+  
 65, 66. AundO organise des projets de sensibilisation à l'architecture dans les écoles primaires. Ici à Recht (Saint-Vith). © Nathalie Bodarwé

6. NELLES, N., « Ruralité wallonne » dans A+, n° 282, février-mars 2020, p. 34-38.





67



68



69

dans leur mémoire de fin d'études. Ainsi, Anna Niessen à la Faculté d'architecture ULiège questionne « La Baukultur pour l'Eifel belge »<sup>7</sup> 67 et Anissa Rauw à la Faculté d'architecture La Cambre Horta s'oriente « Vers un territoire comme bien commun productif »<sup>8</sup> 68 en se basant sur l'exemple de la commune de Bullange. Nathalie Bodarwé, dans le cadre d'un master complémentaire à l'ETH Zürich auprès de Dietmar Eberle, propose des « Pistes pour un développement territorial durable » en l'axant sur la commune de Butgenbach<sup>9</sup> 69.

Malmedy jouit de l'attrait lié à un cadre physique de qualité, de l'ambiance des associations culturelles et sportives, d'une bonne santé économique. L'ancien site de 8,5 ha de la papeterie Steinbach-Intermills, en faillite en 2008, a été racheté en 2011 par un entrepreneur local. En quelques années, des lieux de séminaires et de spectacles, des cinémas, des entreprises, des logements et un hôtel y ont trouvé place 70. La ville, comme d'autres en Wallonie, est confrontée au vieillissement de la population et à l'arrivée de seniors intéressés par l'offre en appartements faciles à entretenir et par la proximité des commerces et services. La prolifération des immeubles à appartements, si elle permet d'éviter la dispersion de l'habitat dans les villages, n'est parfois pas sans conséquence sur la cohérence architecturale du centre-ville ou sur le respect de bâtiments ou d'éléments patrimoniaux voués à la démolition. Les gîtes constituent également un autre élément sensible. Combinés aux secondes résidences, ils provoquent une surenchère des prix de l'immobilier, un affaiblissement de la vie quotidienne au cœur des villages et des liens sociaux plus complexes à maintenir. Certains villages voient le nombre d'habitants dépassé par le nombre de lits de gîtes. Pour tenter d'encadrer ces difficultés, la décision de réaliser un schéma de développement communal vient d'être prise. Sur la base d'une analyse contextuelle, il doit définir une vision plus prospective pour établir une stratégie territoriale également par rapport à des enjeux cruciaux comme la transition.

Au niveau de la Communauté germanophone, les revendications pour devenir une région à part entière existent depuis plusieurs années. Karl-Heinz Lambertz, président du Parlement de la Communauté germanophone et ex-ministre-président, plaide dans ce sens pour des questions de lisibilité de la structure de notre pays, mais aussi de cohérence et d'efficacité. Si, aux compétences déjà acquises, on ajoute celles de l'environnement, de l'agriculture et de la mobilité, elle devient une région dont le gouvernement contrôle l'ensemble des matières qui ne relèvent pas du niveau fédéral. Les obstacles comme la taille du territoire, le risque de « fuite des cerveaux », une faible assise fiscale ainsi que des questions institutionnelles semblent surmontables...

Le Ministère de la Communauté germanophone met en place un « Integrierter Energie- und Klimaplan für die Deutschsprachige Gemeinschaft Belgiens » qui constate la situation actuelle, définit les mesures à prendre pour la réduction des émissions de CO<sub>2</sub> dans les domaines de l'aménagement du territoire, de la santé, de l'agriculture, de la sylviculture, de la biodiversité et du tourisme. Il élabore un calendrier pour la concrétisation de celles-ci, ainsi que pour le monitoring et la vérification régulière des évolutions en la matière.

Il développe également une stratégie spatiale pour 2040, intitulée « Raumstrategie Ostbelgien leben 2040 ». Il s'entoure pour ce faire d'une cinquantaine de personnes concernées par l'aménagement du territoire. Le groupe est dirigé par l'agence d'urbanisme HJPplaner d'Aix-la-Chapelle. Cette opération continue une logique d'échanges déjà expérimentée lors de précédents questionnements comme celui du « Made in Ostbelgien » sous la conduite de Katrin Androschin de la société Embassy à Berlin.

Le folklore reste très présent dans les Cantons de l'Est et mêle de manière riche de nombreuses fêtes d'origines païennes et religieuses, mais aussi indifféremment des fêtes d'origines wallonnes et germaniques dans le cas de Malmedy. Dans son mémoire de 1923, le lieutenant-général Baron Baltia écrit qu'« il est rare de trouver une région où les anciennes coutumes et traditions ont été aussi fidèlement honorées que dans les anciens arrondissements d'Eupen et de Malmedy. Dans la Région wallonne en particulier, cette vénération et ce maintien des traditions héritées du passé étaient synonymes de résistance contre la Prusse. Mais les habitants des villages de langue allemande sont également restés fidèles aux coutumes ancestrales et à leurs fêtes locales [...] »<sup>10</sup>. Si certaines de ces traditions ont disparu, le nombre de centres d'archives tente de les garder en mémoire et de les perpétuer. Dans l'Eifel, de nombreuses associations ont écrit un livre sur l'histoire de leur village. À Elsenborn, le « *Buch der Hausnamen*<sup>10</sup> » 71, (le livre des noms de maisons), témoigne d'un système d'appellation villageois datant parfois de plusieurs siècles et reconnu par tous, où les habitants d'une maison sont encore aujourd'hui souvent désignés par leur nom de maison. Si, aujourd'hui, ce ne sont plus que les villageois âgés qui connaissent et utilisent encore ces noms, le livre tente d'en retrouver les racines historiques et de les perpétuer. À un autre niveau et comme on l'a vu, la défense du wallon à Malmedy pendant les périodes allemandes a été un enjeu culturel fort. Cela se traduit aujourd'hui par le livre *Mes mille premiers mots en wallon malmédien*<sup>11</sup> 72.

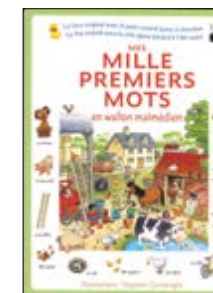
À l'heure où le loup y reconquiert les anciens habitats dont il a été chassé par le passé, les Hautes Fagnes sont en lice pour être reconnues comme Parc national ; au-delà des 5 000 ha des Réserves naturelles existantes, il devrait s'étendre sur plus de 12 000 ha, couvrant en partie les territoires de sept communes germanophones et francophones - Waimes, Malmedy, Eupen, Raeren, Butgenbach, Jalhay, Baelen. L'occasion de renforcer la collaboration entre germanophones et francophones. Et ce n'est probablement pas le moindre intérêt de cette candidature.



70



71



72

70. Le site de la papeterie Steinbach-Intermills.  
© Intermills

10. Eupen-Malmedy und sein Gouverneur. Denkschrift herausgegeben bei Gelegenheit der zu Ehren des General-Leutnants Baron Baltia am 28. Oktober 1923 veranstalteten Feier, s.l.n.d., p. 73, cité dans LEJEUNE, C., *Leben und feiern auf dem Lande, Die Bräuche der Belgischen Eifel, Band 1: Von Silvester bis Weihnachten, Die Frömmigkeit des Volkes*, St Vith, Volksbildungswerk St-Vith, Aktuell Verlag, 1992.

11. AMERY, H., CARTWRIGHT, S., *Mes mille premiers mots en wallon malmédien*, Tintenfass, Neckarsteinbach, 2020, édition wallon malmédien par BUCHHOLZ, M. C., LODOMEZ, J., SCHRÖDER, W., SIOUET, M. du Royal Club wallon.

7. NIESSEN, A., *Baukultur für die Eifel? Eine Chance für die Architektur*, mémoire en architecture, ULiège, 2018.

8. RAUW, A., *Vers un territoire comme bien commun productif : à l'exemple de la commune de Bullange*, mémoire en architecture, ULB, 2018.

9. BODARWÉ, N., *Wege zur nachhaltigen Raumentwicklung in Ostbelgien: Analyse und Strategien anhand der Ortsstudie van Butgenbach*, mémoire en architecture ETH Zürich, 2010.

# A



## VERVIERS CENTRE

### Verviers (centre-ville, Hodimont)

Le noyau primitif est situé sur la butte de la place du Marché, protégée au Moyen Âge par une enceinte médiévale. Cette communauté d'abord rurale appartient à la châtellenie de Franchimont (156). À partir du XV<sup>e</sup> siècle, des artisans développent les premières draperies au centre-ville alors que les fileurs et tisserands résident à la campagne. Les ateliers, maisons ouvrières et demeures bourgeoises principalement en pan de bois s'entremêlent de façon anarchique le long de la Vesdre et du canal des usines. En 1651, Verviers accède au titre de « Bonne ville » de la Principauté de Liège, amenant l'érection de routes et de fortifications avec pas moins de neuf portes, constructions démolies peu de temps après. La Contre-Réforme amène les premiers religieux et constructions dédiées aux cultes. Les rues sont pavées et les ponts construits ou restaurés.

À partir du XVIII<sup>e</sup> siècle, une structure suivant les classes sociales se met en place par rue, aussi bien à Verviers, avec la rue de Raines, qu'à Hodimont, avec la rue Jules Cerexhe. L'hôtel de ville est édifié en 1780 par l'architecte Jacques-Barthélemy Renoz. La révolution industrielle est en route, les petits fabricants font place aux lignées familiales de grands patrons. La population est multipliée par cinq de 1800 à 1897. L'ancienne ville devient vite à l'étroit. Le quartier à l'est se développe à la recherche d'une eau plus pure, tandis que l'ouest s'urbanise de façon ordonnée à la suite de l'arrivée du chemin de fer et de sa gare (A1) en 1843. La construction du barrage de la Gileppe en 1870 (151) apporte l'eau courante aux industries et habitants. La deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle engendre un assainissement de la ville par l'élargissement de voiries, la mise en place de règlements pour l'alignement des bâtisses, la suppression du canal des usines en 1906, le placement d'un réseau d'égouts, la création de nouvelles artères et la découpe interne de l'agglomération verviétoise. La ville est dotée d'établissements civils publics à la hauteur du succès économique grâce aux généreux donateurs industriels. L'arrivée du tram en 1889 permet de décentraliser le logement ouvrier et les industries. Les rues sont bordées de constructions reliant le centre aux entités voisines. Les préoccupations du début du XX<sup>e</sup> siècle sont la modernisation des équipements sanitaires et du bâti

Hodimont est rattaché à Verviers dès 1930. En 1937, la ville de Verviers est équipée d'un réseau de distribution de chaleur ; la vapeur chauffe industries, biens privés et publics à moindre coût. Grâce à ce réseau, les cheminées d'usines sont supprimées et la qualité de l'air améliorée. Deuxième moitié du XX<sup>e</sup>, les aménagements permettent de fluidifier le trafic croissant avec l'arrivée de l'autoroute, le tracé de la N67 à travers le quartier d'Hodimont, la percée Palais-Sommeleville et l'aménagement des berges de la Vesdre. Les installations du tram sont supprimées en 1965 pour laisser plus de place à la voiture. Le logement est, en revanche, vieillissant et peu de renouvellement est constaté. Les activités industrielles se diversifient et s'installent dans des zonings en dehors de la ville pour laisser place aux commerces, logements et fonctions de service au centre-ville. **vb**







## Gare de Verviers-Central

GARE DE CHEMIN DE FER

1913-1930

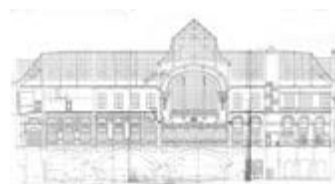
Charles Thirion (jusque 1920), Carlos Thirion (à partir de 1920) et Émile Burguet  
IOA : Joseph et Léopold Gérard (sculptures en pierre de taille en façade avant et dans les décors intérieurs)  
MO : Société Nationale des Chemins de fer Belges (SNCB)

Rue d'Ensival, 1 - 4800 Verviers

A 1

La ville de Verviers bénéficie du réseau ferroviaire depuis 1843 et est desservie par la Gare de l'Ouest, à rebroussement. Ceci la situe idéalement sur la première ligne commerciale européenne reliant le port d'Anvers à l'Allemagne. En 1876 est construite la station de l'Est, et les autorités communales réfléchissent à une gare au centre-ville, à destination des voyageurs essentiellement. L'emplacement choisi, les travaux d'expropriation commencent en 1897 et le terrassement en 1908. La SNCB commande une mission aux architectes Thirion et Burguet, sans passer par un concours. L'étude commence

en 1910 et est mise de côté le temps de la guerre. Une station provisoire, dite « Matadi », est érigée de 1920 à 1930 sur le parking actuel de la gare. La construction commence en 1925, cinq ans après le décès de Ch. Thirion. Burguet poursuit le projet avec plus de sobriété et d'austérité dans la décoration. Carlos Thirion, fils de Charles, ainsi que J. et L. Gérard, peintres-sculpteurs dionais, illustrent plusieurs scènes de la vie ferroviaire, industrielle et paysanne, comme la fable du Lièvre et de la Tortue (référence ironique aux retards dus à l'administration des chemins de fer dans l'édification de la gare). Deux belles ouvertures se font face et éclairent magistralement la salle des pas perdus, faisant sublimer l'architecture et la décoration intérieure. La façade avant donne une image riche et rassurante aux étrangers arrivant à Verviers, alors que la façade arrière, plus simple, reflète l'aspect industriel et technique du lieu. Les espaces sont généreux, mais trop peu exploités. Cet ouvrage est qualifié d'éclectique par la combinaison de divers styles historiques. Les architectes modernistes des années 1930 le qualifient, eux, de dépassé et dénoncent cette folie des grandeurs. **VB**





## Maisons place de la Victoire

HABITATIONS UNIFAMILIALES, COMMERCES  
1930-1934

Léon Stenne et Joseph Delhasse  
MO : privés

Place de la Victoire, 2 à 32, rues de la Concorde, 10 à 20, et d'Ensival, 4 à 34 - 4800 Verviers

A 2



La gare centrale (A1) est inaugurée en février 1930. Dès ce moment, les terrains proches de la station sont bâtis afin de faire le lien avec le centre de la ville. C'est ainsi qu'entre 1930 et 1934, pas moins de dix-neuf autorisations de construire sont délivrées. Les plans sont pratiquement tous signés par l'architecte Léon Stenne qui s'associe, pour quelques-uns, à l'architecte Joseph Delhasse. L'ensemble de ces constructions est homogène et compte de nombreux points communs, tant par la fonction que par le style de tendance Art déco qu'elles adoptent. Des « frontons-pi-



gnons en escalier » couronnent le haut de certaines façades et des éléments en fer forgé à la décoration géométrique ornent les baies et les toits-terrasses. Toutes les constructions sont conçues pour accueillir un commerce au rez-de-chaussée. Il s'agit pour la majorité de cafés, brasseries et restaurants. Une entrée distincte du négoce permet l'accès aux étages occupés pour la plupart par des appartements. Certains niveaux accueillent des chambres d'hôtel. C'est le cas du n°18, rue de la Concorde qui est édifié par les deux architectes en 1931. Les deux premiers niveaux de l'établissement, qui en compte quatre, sont largement ouverts par de longues baies vitrées qui éclairaient au premier étage une vaste salle de réunion. La porte d'entrée de gauche, entourée par deux piliers colossaux, est surmontée d'un ornement métallique qui sert à l'origine d'enseigne lumineuse destinée à attirer le voyageur sortant de la gare. **CB**



La rue de la Concorde, ouverte en 1901, est un remarquable ensemble éclectique dont de se distinguent quelques projets à l'écriture moderne. Côté pair, la porterie de la Société à l'Harmonie, avec son important développé de toitures et de boiseries (Charles Thirion architecte, 1903-1904, 2), donne accès au parc et bâtiment du même nom, et à son kiosque à musique (Adolphe Thirion architecte, 1854). En face, côté



impair, le Café des Pays-Bas forme l'angle avec la rue du Manège (François Jacob architecte, 1903-1904, 3) : ses loggias sont reconstruites en béton après-guerre (chute d'une bombe), réinterprétant l'élégante finesse d'origine. En descendant, linteaux et colonnes métalliques soulignent l'élégante façade de la maison de l'avocat Ch. Derchain (n° 49, Paul Rensonnet architecte, 1904-1905, 4). En bas de la rue, les deux façades cimentées mitoyennes sont ornées de motifs floraux (Jean Lejaer architecte, 1903-1904, 5) et dans son prolongement, Pont du Chêne (n° 4), l'ancienne pharmacie développe une marquise-console en fer forgé (architecte inconnu, 1). **VB et TM**



## Porterie de l'Harmonie, Café des Pays-Bas et maisons rue de la Concorde

HABITATIONS UNIFAMILIALES, CAFÉ  
1903-1904

François Jacob, Jean Lejaer, Paul Rensonnet et Charles Thirion  
MO : Société de l'Harmonie (Edmond Lieutenant), Gabrielle et Auguste Moré (Café Pays-Bas), Ch. Derchain, privés

Classement de l'Harmonie : 13.01-1971 (site), 26.06.1978 (monument), 21.09.1982 (kiosque)

Rue de la Concorde, 11-13, 25, 49 et Pont du Chêne, 4, rue du Manège, 22 et 24 - 4800 Verviers

A 3





## Grand Théâtre de Verviers

THÉÂTRE  
1890-1892

Charles Thirion  
IOA : Émile Berchmans et J. Pierre (peintures intérieures)  
MO : Ville de Verviers

Rénovation (2017-en cours) : L'Escaut (Olivier Bastin, Cyndelle Renneson, Hélène Dorny, Margaux Levecq, Simona Paplauskaitė, Louis Bury), Barbara Van Der Wee Architects (Barbara Van Der Wee, Anne Guillaume)  
IOA : Alice Pilastre  
MO : Ville de Verviers

Rue du Théâtre, 1 - 4800 Verviers

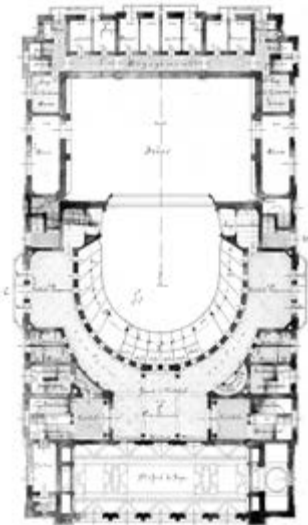
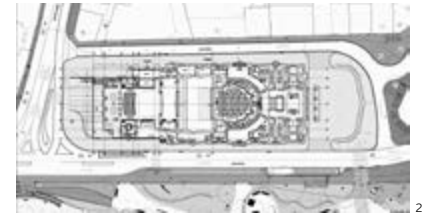
A 4



Dès le XVIII<sup>e</sup> siècle, les Verviétois bénéficient de salles de spectacle et apprécient le ballet et le théâtre. La « Bonbonnière » de la place Verte est devenue insalubre et trop exigüe. L'administration communale décide, en 1888, de créer une commission spéciale pour la construction d'un nouveau théâtre plus grand et conforme aux normes de l'époque. Six ans plus tard, un concours public est lancé, en deux épreuves. Trente soumissionnaires participent à la première esquisse déposée anonymement. Les cinq candidats retenus doivent rendre un projet avec une salle de mille trois cents places assises, allant jusqu'au mobilier, décors, machinerie, chauffage et électricité ; et une estimation détaillée ne pouvant dépasser 450 000 francs. Le

marché est attribué en 1890 à l'architecte verviétois Charles Thirion, déjà très engagé dans la construction de la cité lainière. Les travaux s'enchaînent dans le courant de la même année et sont inaugurés en grandes pompes à peine deux ans plus tard alors que le chantier se poursuit jusqu'en 1895 et coûtera finalement 700 000 francs. Ce flamboyant théâtre à l'italienne est la première salle de spectacle entièrement électrifiée de Belgique. Ce temple culturel présente un plan quadrangulaire de 1 620 m<sup>2</sup> construit en simili pierre, grès de Larochette et calcaire. L'ensemble donne l'aspect d'un bâtiment en pierre naturelle, orné de décors reflétant son affectation. Cette architecture, d'influence classique, est représentative du souhait

de la haute bourgeoisie d'accéder à un statut de grande ville par le biais d'édifices importants. La même intention se poursuit à l'intérieur. Les finitions de la salle de spectacle et du grand foyer sont richement décorées. L'organisation du bâtiment empêche les différentes classes sociales de se croiser. Il y a des places pour voir et d'autres pour être vu. Après plus d'un siècle de spectacles, une restauration complète s'impose, afin de rendre la prestance d'origine à ce chef-d'œuvre, ainsi qu'une remise aux normes actuelles, amélioration du confort thermique et acoustique, renouvellement et apport de nouveaux outils scéniques, et la construction d'une extension en vue d'augmenter et d'enrichir les possibilités de spectacle (1, 2). VB



© Helen Hermans



© RIKC-IRPA, Brussels





## Le Manège

MANÈGE, SALLE DE SPECTACLE  
1892, 1909, 1931, 2004-2007

Charles Thirion (1<sup>er</sup> bâtiment), Charles Thirion et Auguste Vivroux (agrandissement), Jean Lejean (transformation)  
MO : Société du Manège

Restauration et transformation en logements : Crearch, 2004-2007  
Classement : 28.03.2003  
(façade à rue, halls d'entrée, 1<sup>re</sup> volée de chaque escalier)

Rue du Manège, 12-16 – 4800 Verviers

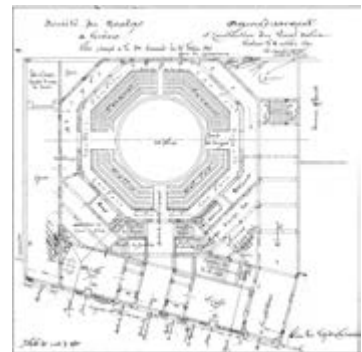
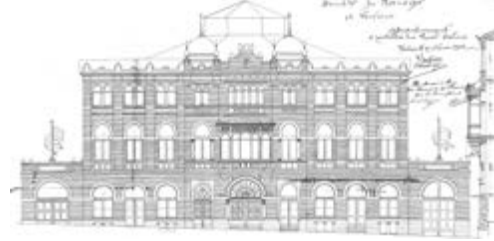
A 5



© Jean-Jacques Saine



© Jean-Jacques Saine



Construit en même temps que le théâtre (A4) et par le même architecte, le manège, de style néo-mauresque, n'en est séparé que par une rue étroite. À l'origine, la longue façade animée par un jeu de briques polychromes et élevée sur trois niveaux compte neuf travées avec, de part et d'autre, une travée ouverte par un porche. Les baies disposent toutes d'un arc outrepassé. La travée médiane est ornée, au premier étage, d'un bow-window en bois travaillé et porte au sommet un haut-relief sculpté figurant la tête d'un cheval. À l'arrière de ce « rideau » oriental se

trouvent la vaste piste octogonale et ses gradins. Conçues par les architectes Charles Thirion et Auguste Vivroux, trois larges travées, dont l'une englobant le porche existant, sont ajoutées en 1909 à droite du bâtiment avec, à l'arrière, un autre édifice octogonal, de plus petite dimension. Incendié en 1931, le grand octogone sera transformé en bureaux aux étages selon les plans de Jean Lejean. Ayant échappé de justesse dans les années 2000 à la démolition, l'édifice est classé, puis restauré et transformé en vingt-neuf logements et six commerces par le bureau d'architecture Crearch. **CB**

Construit à l'arrière du siège historique de la société – installée depuis trente ans dans une ancienne banque de la rue de la Concorde, n° 41 (arch. Charles Thirion, 1901, transformation Vincent Piwowarczyk, 1991) –, le nouveau complexe (7 220 m<sup>2</sup>) regroupe la plupart des services autour d'un jardin intérieur accessible aux employés, aménagé en surplomb de deux niveaux de parking. Redéfinissant le front bâti de cette étroite rue, les architectes composent une longue façade en briques claires, scandée par la trame des fenêtres de couleur cuivre et percée en son centre par une faille sur toute la hauteur (trois niveaux et le dernier en retrait, cintré de vitrages). En confortant l'installation de ce service public à vocation régionale en cœur de ville, les commanditaires participent à sa redynamisation, là où la tendance est encore trop souvent à la délocalisation en périphérie. **TM**



© Utku Pekik

## Extension du siège de la SWDE

BUREAUX  
2015-2020

AM Syntaxe Architectes (Ronald Riffart, coll. Adrien Maerschalcq, François Viallon) / YS Architectes (Yannick Sante)  
Ing. : Bureau d'études Lemaire  
MO : Société wallonne des eaux

Rue Jardon – 4800 Verviers

A 6



Situé dans le parc Fabiola, ancienne propriété du centre-ville longeant le chemin de fer, cet équipement sportif prévoit à sa création un grand bassin de natation, un plus petit bassin pour les écoliers, une terrasse-solarium et une salle de gymnastique. L'architecture est inspirée des projets de la fin des années 1930, mélange de sobriété, de monumentalité et de références à la tradition locale. L'organisation planimétrique est rationnelle et compacte, et la volumétrie exprime la différence des fonctions. Le vocabulaire réélabore les codes classiques des éléments et des proportions, utilisant aussi des matériaux de la région, comme dans les soubassements et les contreforts habillés de moellons ocre des carrières de la Gombe. Les deux volumes des piscines, coiffés de toits à quatre versants, soulignés par des importantes corniches en béton, présentent des grandes baies vitrées, verticales, élancées et encadrées par des colonnes en béton blanc bouchardé. Le corps principal est disposé parallèlement au parc et s'ouvre vers celui-ci avec une grande terrasse-solarium accessible directement de la plage des

piscines. À l'origine, la taille du bassin principal correspond aux normes olympiques, ce qui amènera à installer des tribunes sur plusieurs gradins, bénéficiant également de la vue vers le parc. Le deuxième bassin, plus petit, est disposé orthogonalement dans un volume plus bas. Les deux bassins sont suspendus sur une soixantaine de colonnes, permettant de disposer la salle des machines entre ces dernières. Cette salle est directement accessible au niveau du rez-de-chaussée du bâtiment, profitant de la pente importante du terrain. Les vestiaires et une série de petites salles de sport sont situés autour des bassins au niveau de l'entrée principale. Celle-ci est située à proximité du point le plus haut du terrain. Elle est encadrée par un porche en moellons au bout d'une rampe d'escalier et est surmontée par une composition de céramiques polychromes. Au-dessus de ce petit volume est situé le bar, qui dissimule le grand volume du gymnase semi-enterré et avec une façade habillée de pavés de verre. L'architecte a également réalisé l'école primaire des Hougnies (Rue des Hougnies, 128, Verviers). **MCoh**



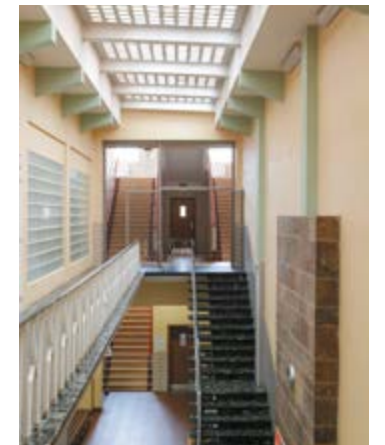
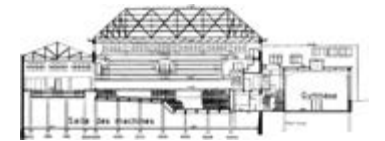
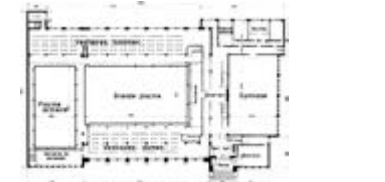
## Piscine communale de Verviers

PISCINE  
1955-1963

Paul J. Rensonnet  
Ing. : Henri Jeunehomme  
MO : Ville de Verviers

Rue Xhavée, 59 – 4800 Verviers

A 7





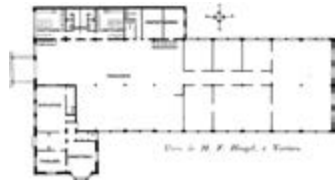
## Usine Fernand Houget

USINE  
1923-1924

Albert-Charles Duesberg  
MO : Fernand Houget

Rue de la Station, 7 – 4800 Verviers

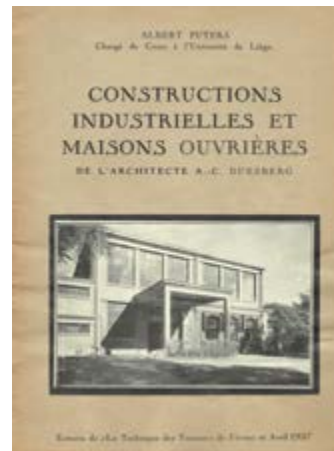
A 8



L'intégration harmonieuse, dans un parc arboré appartenant à l'industriel Fernand Houget, de son usine de fabrication de machines textiles est révélatrice de la recherche d'intégration du bâti dans la nature que prône l'architecte. Sobre quadrilatère, construit en longueur sur deux niveaux et couvert d'une toiture plate, l'éclairage naturel y est privilégié par l'usage de grandes fenêtres métal-



liques pour les ateliers ; la zone administrative, en ressaut à l'angle sud-ouest, présente un côté plus cosy (bow-window pour le bureau de la direction, fenêtres à guillotine, pare-soleil, parterre fleuri et plantes grimpantes). Planchers, piliers et entretoises sont en béton armé, les murs extérieurs en briques de laitier. Soucieux d'adapter plans et volumes aux desiderata du maître d'ouvrage, mais aussi aux nécessités des utilisateurs quotidiens, Duesberg y met en œuvre les principes d'un fonctionnalisme efficace et discret. Cette qualité d'adéquation se retrouve dans ses maisons ouvrières (SHBM La Région Vervétoise à Ensisval) ou pour employés (firme Peltzer et Fils à Verviers, B27) de la même époque, où l'on repère l'influence des cités-jardins anglaises. **AFL**



Sur la Vesdre, une passerelle en fin de vie est remplacée par un nouveau franchissement cyclo-piéton métallique de 30 m de portée et de 2 m de largeur. La contrainte principale est le nombre de tubes à prévoir dans le tablier pour le passage de réseaux de distribution. Le projet se construit autour de ces canalisations. Le contour de la passerelle forme une seule ligne fluide



continue. Le système structurel est une simple poutre en U. La semelle inférieure sert de platelage, la semelle supérieure de main courante et les âmes constituent les garde-corps. Ces derniers sont découpés au laser ; la densité des mailles est conditionnée par les efforts dans les âmes. Ce projet architecture la structure et l'intègre dans son contexte. **ADen**

## Passerelle Centner

PASSERELLE  
2005-2006

Ney & Partners (Laurent Ney)  
MO : Ville de Verviers

Grand Prix d'architecture de Wallonie, 2010 – premier prix (cat. « Espaces publics, ouvrages d'art et aménagements paysagers »)

Rue Robert Centner – 4800 Verviers

A 9

La nouvelle école technique est planifiée dès 1931, mais n'est réalisée qu'après-guerre (octobre 1950) sur le site de l'ancien château Peltzer et son parc de 13 000 m<sup>2</sup> légué à la Ville de Verviers. Elle fait partie d'un vaste programme de

(re)construction lancé par la Province de Liège au lendemain de la guerre, comprenant principalement des écoles (Liège, Jemeppe-sur-Meuse, Fléron, Seilles, Abée-Scry, Waremme) et préventorium/sanatoriums (Dolhain **D23**, Borgoumont **I33**, Magnée). Son architecture est celle de l'entre-deux-guerres, affichant une parenté évidente avec celle du Val Benoît à Liège, en particulier l'Institut de génie civil conçu par Joseph Moutschen qui travaille par ailleurs à ce moment-là pour la Province. L'école s'étend en 1965 avec un intéressant nouveau complexe haut de cinq étages, inauguré en 1965, reconnaissable par ses façades entièrement quadrillées de fenêtres. En 2017, un nouveau bâtiment est inauguré au n° 23, rue aux Laines. **TM**



## Institut provincial d'enseignement secondaire

ÉCOLE SECONDAIRE  
1931-1950, 1963-1965, 2017

Service technique de la Province de Liège  
MO : Province de Liège

Rue Peltzer de Clermont, 104 – 4800 Verviers

A 10





## Immeuble Trim-Laine

BUREAUX

1961

Henri Delhasse Fils

MO : Société anonyme Trim-Laine

Rue du Moulin, 50 – 4800 Verviers



La société anonyme Trim-Laine commande à un architecte verviétois la démolition, la construction et l'aménagement intérieur de l'usine. Le programme comprend du parking, des réserves et un dépôt au rez-de-chaussée, alors que les étages sont occupés par des ateliers, des bureaux administratifs, pour la comptabilité et la direction. Le permis d'urbanisme accordé dans les années 1960 précise que toute polychromie dans les tonalités des matériaux de façade doit être discrète ou, si possible, évitée. Ceci explique la différence entre les plans déposés et la façade réalisée. Un jeu subtil entre la structure en béton et les menuiseries métalliques a, lui, été maintenu et donne un profil décalé et intéressant au projet. **VB**

Construit dans le cadre des grands travaux de Hodimont entre 1960 et 1980, ce nouveau complexe scolaire est construit sur le site de l'ancien hôtel de ville de Hodimont, commune fusionnée ensuite avec Verviers. Son architecture est en rupture avec l'environnement bâti, mais pas moins intéressante. Une recherche se ressent aussi bien en plan dans l'aménagement des espaces, en coupe dans la relation entre niveaux et par la prise de lumière naturelle, ainsi qu'en élévation par le jeu de volumes et matériaux. Les bâtiments s'intègrent dans le relief existant et en profitent pour offrir un parking voiture et vélo au sous-sol pour répondre au manque de stationnement du quartier. **VB**



## École communale de Hodimont

ÉCOLE MATERNELLE ET PRIMAIRE

1979

Bureau d'architecture EGAU

(Charles Cartier, J.E. Herion)

MO : Ville de Verviers

Rue de la Chapelle – 4800 Verviers

A 13



## Temple de Hodimont

TEMPLE PROTESTANT

1979-1982

Albert Flament et Louise Boulanger

Ing. : Lamoureux et Longueville

IOA : François Majérus (vitraill de chœur)

MO : Église protestante de Verviers-Hodimont

Montagne de l'Invasion, 8 – 4800 Verviers

A 12



Pendant les années 1960 à 1980, le paysage de Hodimont est fortement modifié par l'arrivée de l'autoroute, le tracé de la N627 à travers le quartier et le projet d'aménagement des berges de la Vesdre entre les Récollets et le pont du Chêne. Au profit de ces travaux et de la construction du pont Parotte, le temple protestant, situé rue Saucy, se voit exproprié. La communauté protestante commande alors la construction d'un nouveau temple à des architectes verviétois. L'un d'eux, A. Flament, finira notamment sa carrière comme architecte à l'administration communale de Verviers. Le bien vient s'implanter sur un terrain appartenant au consistoire de l'ancien presbytère de Hodimont, dans un carrefour désormais bien dégagé. Le programme comprend une salle de culte lumineuse pour cent cinquante fidèles avec intégration du mobilier de l'ancienne église, à savoir les orgues, la chaire de vérité et l'autel. Une

attention particulière est accordée au confort thermique et acoustique, offrant une bonne audition de la parole sacrée et de la musique pour le rite protestant. **VB**



La galerie Voos est le premier grand chantier qu'entreprend dès 1957 l'association E.-J. Fettweis/H. Stenne sous le nom de groupe a. Alors qu'ils reçoivent le prix Van de Ven en 1956 pour une villa à Polleur, Fettweis conçoit, pour le bureau, un ambitieux projet urbanistique : transformer l'ancienne usine textile Voos implantée au cœur de la cité lainière à l'angle des rues du Brou, du Marteau et du Canal, un quartier particulièrement animé à Verviers. Comme le mentionne Roger Hagelstein, l'architecture témoigne de l'audacieuse symbiose d'une typologie de façades urbaines anciennes et des technologies de l'époque : structures d'acier, lumière zénithale, huisseries de bois posées dans le plan de la façade, bardage métallique. Ce projet novateur, à l'esthétique résolument contemporaine, consiste en la construction d'une galerie de magasins - lesquels disposent chacun d'un duplex - et d'un garage station-service au rez-de-chaussée. Les étages abritent un cinéma (au +1), des bureaux et des appartements. Sur le toit prend place une terrasse. Le tout s'articule autour d'un piétonnier couvert, ouvert côté

rue du Brou et rue du Canal. Le passage est aménagé pour attirer la clientèle vers les magasins : il est animé d'une pièce d'eau, d'un restaurant, de bacs à plantes. Les matériaux innovants utilisés et leur mise en œuvre font l'objet d'une recherche esthétique particulièrement soignée tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du bâtiment - jeux de motifs géométriques, joints pleins/vides - et expriment le parti pris de cette nouvelle génération d'architectes résolument tournée vers la modernité. Fettweis, sensible aux différentes formes d'art qu'il aime intégrer à l'architecture - une des constantes dans son œuvre - fait appel, pour décorer la galerie, à l'artiste Noël Randaxhe qui réalise un panneau mural en relief en céramique vernissée, dont les motifs stylisés rappellent l'ancienne activité textile du lieu. Le céramiste exécutera également tous les poussoirs de porte des magasins, tandis que Fettweis créera un vitrail fait de chutes colorées de cristal Val-Saint-Lambert, assemblées avec du béton. La couleur prend ainsi sa place, animant cet espace nouveau, qui se veut convivial et animé. **MCM**

## Galerie Voos

GALERIE COMMERCIALE

1957-1958

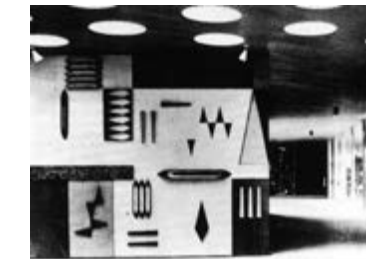
Groupe A (Émile-José Fettweis, Léon et Henri Stenne)

IOA : Noël Randaxhe (panneau mural)

MO : Ville de Verviers

Angle rues du Brou, du Marteau et du Canal – 4800 Verviers

A 14





## Verviers ville conviviale

ESPACES PUBLICS  
2017-2023

AM Baumans-Deffet architecture et urbanisme (Arlette Baumans, Jean-Christophe Culot) / Bureau Greisch (Laurent Miny)  
Paysage : Anne Rondia  
Ing. : Bureau Greisch  
IOA : Joseph-Antoine Van den Kerkhove (statue de Grégoire-Joseph Chapuis, 1880), Clément Vivroux (monument Pierre David, 1883), Frans Jockens (monument de la Victoire, 1925)  
MO : Ville de Verviers

Square Chic-Chac, rues du Théâtre, du Manège, parc Fabiola, rue Xhavée, place Verte, Crapaurue, Pont aux Lions, place du Martyr, cour Fischer et rue Peltzer de Clermont (carrefour Harmonie) – 4800 Verviers

A 15



© Matthieu Litt



© Matthieu Litt

Bien que n'ayant pu englober le parvis de la gare de Verviers-Central, ce vaste projet de réaménagement du centre-ville – traitant les abords de l'Harmonie 2, ceinturant le Grand-Théâtre (A4) et métamorphosant les deux places centrales (Verte 3, du Martyr) jusqu'au abords de la Vesdre (cour Fischer 7) et de l'hôtel de ville (Crapaurue) constitue une opération d'une échelle sans précédent dans l'histoire contemporaine de Verviers, menée dans l'objectif de renforcer son accessibilité et son attractivité, et permise grâce au cofinancement du Fonds européen de développement régio-

nal (FEDER). L'équipe lauréate du marché développe une « chaîne d'espaces publics qui vise à réenchanter la ville », comme l'expliquent les architectes-urbanistes Arlette Baumans et Jean-Christophe Culot, engageant la concertation avec toutes les parties prenantes, particulièrement sur les enjeux de mobilité (modes lents, lignes et arrêts de bus, accès automobile au centre commercial). À cette fin, une attention particulière est accordée aux cent quinze nationalités qui habitent Verviers en leur proposant de multiples espaces de repos et de détente : réalisation du parc Fabiola 4, 6 aux abords du

Grand-Théâtre (élargissant l'espace en bordure de la ligne de chemin de fer et aménageant jusqu'à la piscine communale A7), création d'un auvent place Verte 1, construction de jardinières dotées d'assises de 10 à 12 m de long (Pont aux Lions et rue Spintay) et de bancs de 4 m en bordure de Vesdre (grâce à la suppression d'un édicule technique). Les zones de terrasse pour les cafés-restaurants sont redéfinies et des espaces appropriables sont dégagés pour des événements gratuits (festival FiestaCity, place du Martyr). La matérialité du projet décline principalement la pierre (platinés en grès

du Condroz 15 x 15 cm, dalles de pierre bleue bouchardée lisse du Hainaut), ponctuée de jets d'eau (place Verte), de plantations isolées ou en grappes, voire en parc (Fabiola). La conception d'ensemble s'appuie avec subtilité les remarquables aménagements urbains du XIX<sup>e</sup> siècle qu'elle réhabilite : le square la Victoire face à la gare dominé par l'impressionnant monument du même nom (arch. Constant Weber, 1925 5), le square et escalier de la Chic-Chac entre le haut et le bas de la ville (1884-1885) et, enfin, la fontaine David (1883) et la statue Chapuis (1880) sur les places Verte et du Martyr. TM



© Matthieu Litt



## Passerelle Jean Roggeman

PASSERELLE  
2011-2015

Ing. : Bureau Greisch  
MO : Ville de Verviers

Entre la cour Fischer et le quai des Récollets – 4800 Verviers

A 16

Réalisée dans le cadre de la revitalisation du quartier Spintay, cette passerelle connecte par-dessus la Vesdre la cour Fischer et le quai des Récollets. Un profilé reconstitué soudé en acier, ajouré et de hauteur variable, forme sa colonne vertébrale. Il sépare les deux parties de

la passerelle – un cheminement direct horizontal et une promenade légèrement courbe – et sert de base à des assises. De part et d'autre, des consoles en porte-à-faux supportent le platelage. À leur extrémité, des tubes reprennent les efforts de torsion générés par la dissymétrie du système : le rectiligne fonctionne comme un tirant, l'autre comme un arc. Deux caissons aux extrémités rigidifient ce dispositif statique, construit en un seul élément en atelier, et qui permet d'atteindre une portée de 22 m. EC





## Le Grand Bazar

MAISON DE COMMERCE  
1939

Émile Burguet et W. Closson  
Ing. : Henri Jeunehomme  
MO : Grand Bazar de la Place Saint-Lambert

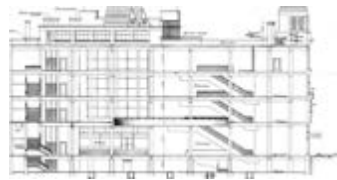
Pont aux Lions – 4800 Verviers

A 17



En 1899, l'immeuble accueillant le premier Grand Bazar fait l'objet d'une transformation profonde sur les plans de l'architecte Charles Thirion. Cette première transformation, d'inspiration Art nouveau, présente une façade en verre et en acier sur cinq travées et trois niveaux. En 1907, à la suite d'un premier incendie, une seconde rénovation et importante extension vers la rue Coronmeuse est réalisée par l'architecte Closson. Cet immeuble éclectique moins novateur déploie en son cœur un atrium lumineux sur quatre niveaux sous une verrière métallique. En 1939, un second incendie, plus important, mène à la destruction complète de cet édifice. Le Grand Bazar est alors reconstruit sur les plans des architectes Burguet et Closson dans un style moderniste admirablement maîtrisé. Le volume principal de l'immeuble occupe toute la largeur de l'îlot faisant front à la place Verte. Il s'étend aussi en Crapaurue avec une façade monumentale qui présente

un mur-rideau continu sur trois niveaux. Le bâtiment présente une ossature de colonnes et dalles en béton armé pour un total de 8.500 m<sup>2</sup> sur six niveaux. L'horizontalité affichée du bâtiment est permise par ces dalles qui supportent les larges bandeaux de briques qui s'expriment en façade. Les colonnes de béton rythment les façades en second plan pour compléter la forte expression architectonique de l'édifice. Au large espace vertical intérieur situé sous la verrière du précédent édifice incendié succèdent de vastes espaces commerciaux, étirés librement et conçus pour offrir la meilleure découverte des magasins aux futurs clients. Les espaces intérieurs sont richement décorés et équipés. Les généreuses prises de lumière naturelle ne sont exploitées que partiellement et les aménagements intérieurs sont dominés par la maîtrise de l'éclairage artificiel. Les vitrines qui s'étendent à l'extérieur sous une fine casquette de béton sont conçues par la société bruxelloise Fred Sage & Cie. Il s'y concentre une impressionnante palette de matériaux : acier inoxydable, bouleau de Finlande, portes en teck de Moulmein, ivoire, travertin, zinc et bronze. Depuis, l'édifice a connu une modernisation des circulations verticales et une extension vitrée en toiture. En 2015, l'ensemble a été acheté par la Ville qui n'a pas encore fixé la future affectation de l'édifice. Entre-temps, des travaux ont été entrepris pour pérenniser les commerces du rez-de-chaussée et permettre des occupations temporaires aux étages. Voir aussi le siège de la FGTB, Pont aux Lions, 23, et la Galerie des deux Places. **SM**





## Immeuble Thiel

IMMEUBLE À APPARTEMENTS,  
MAISON DE COMMERCE  
1938-1939

Gustave Mouraux  
MO : Élise Thiel

Crapaurue, 160-162 – 4800 Verviers

A 18



Reconstruit à la suite d'un incendie, l'immeuble Thiel combine un espace commercial situé au rez-de-chaussée et trois appartements aux étages. Établis en plateaux, les logements sont agencés de manière rationnelle. Disposés en enfilade, les espaces diurnes sont tournés vers la rue Crapaurue, tandis que les chambres prennent place à l'arrière, à l'abri du tumulte de l'espace public. Chaque logement est équipé d'une salle de bains complète, un équipement rare à l'époque. Signalons toutefois que, bien que réservés à des locataires de la classe moyenne, les logements ne sont pas desservis par un ascenseur. Dans le paysage de l'architecture moderne, la maison Thiel occupe une place importante dans l'affirmation des nouveaux codes esthétiques de la fin des années 1930 à Verviers. Se référant aux images de l'architecture moderne internationale qu'il découvre probablement dans la presse de l'époque, Gustave Mouraux propose une écriture privilégiant l'enduit blanc et une typographie commerciale caractéristique de l'époque. **sc**

## C&A

MAISON DE COMMERCE  
1972

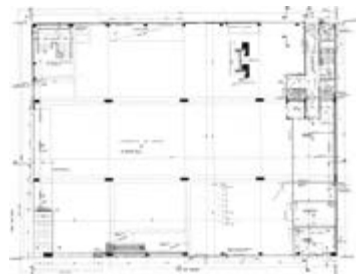
Guido Kestens  
MO : ILEAS

Pont aux Lions, 54 – 4800 Verviers

A 19



© C. Clippaux



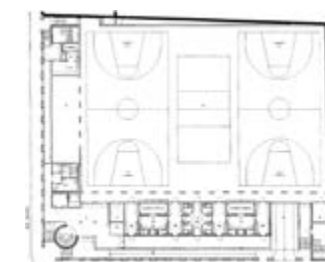
Prenant place sur une vaste parcelle contiguë au Grand Bazar, l'immeuble C&A est construit dans une opération d'assainissement de la Ville basse qui voit notamment la démolition du Cabinet littéraire, dont le siège et les différents aménagements avaient été réalisés par la dynastie d'architectes Thirion. Lorsque C&A fait construire son magasin à Verviers, la chaîne de magasins de prêt-à-porter s'appuie sur un héritage moderne affirmé, porté par l'architecte anversois Léon Stynen, auteur de plusieurs magasins en Belgique, à Anvers, à Namur et à Bruges notamment. Après le départ de Stynen, C&A engage, en 1969, Guido Kestens, un ingénieur qui dispose déjà d'une longue expérience managériale dans diverses multinationales (Electrabel, GB et Bell Telephone). Pour ce vaste édifice au centre-ville de Verviers, Kestens s'inscrit dans la continuité d'une écriture robuste

et engagée, marquée par le brutalisme. Le plan et la logique constructive sont d'une grande efficacité. Le bâtiment se développe en deux grands plateaux couverts d'une toiture-terrasse. Le rez-de-chaussée accueille les espaces de vente avec quelques réserves à l'arrière. L'étage accessible par un ascenseur, un escalier et un escalator accueille, outre les espaces de vente, les locaux réservés au personnel, dont un réfectoire et plusieurs bureaux. Le traitement des façades revendique un monolithisme puissant où Kestens joue sur la matérialité des bétons, tantôt lisses, moulurés ou à gros grain. Si l'étage est percé de quelques baies, les ouvertures se concentrent au rez-de-chaussée et sont théâtralisées par l'usage de châssis en aluminium de ton bronze. Caractéristique de l'architecture des grands magasins, un long auvent en béton court le long des façades. **sc**



Le Hall des sports est intégré au cœur de la ville, faisant face à l'édifice académique de l'Athénée. Il constitue l'angle d'un îlot fermé à caractère semi-industriel, voisinant avec une suite de maisons mitoyennes de la fin du XIXe siècle. Les deux façades caractérisées par une continuité rythmique se rencontrent sur l'angle, dans une composition en pliage symétrique, créant le porche d'entrée monumental en creux, porté par deux pilastres à chapiteau. Il abrite deux perrons d'entrée encadrant le cylindre de l'escalier, tandis qu'une longue rampe glisse dans la galerie bordant la rue du gymnase. Le bâtiment cadencé sur des travées de 2,50 m présente une bande bâtie en façade et une halle de facture industrielle en seconde zone. En façade se trouvent l'accueil et diverses fonctions ainsi que, à l'étage, des salles polyvalentes (6 x 25 et 11 x 25 m) et une vaste cafétéria. La salle omnisports de 28 x 42 m à toiture plate est portée par de hautes poutres de lamellé-collé chevauchées par une constellation de lanterneaux pyramidaux qui créent une belle atmosphère introvertie. Le socle du sous-sol en demi-niveaux comprend les locaux techniques et un parking de septante places. La construction s'inscrit harmonieusement dans la

texture urbaine : maçonnerie de blocs de béton gris-brun alternés, menuiseries en bois cèrused, béton préfabriqué pour les soubassements, soupiraux, seuils, linteaux, cordons, colonnettes de l'attique vitré et corniche moulurée. Conçu après le centre sportif du Blanc Gravier au Sart-Tilman et avant l'école technique Notre-Dame à Malmedy, dont il porte les réminiscences généalogiques, le projet témoigne de la complicité profonde de l'architecte Bruno Albert et de l'ingénieur René Greisch au profit d'une architecture rigoureuse et sensible, forte et élégante, contenue dans le cadre économique drastique d'une adjudication-concours. Voir également à proximité l'extension de l'Athénée Royal Thil Lorrain, rue Emmanuel Käschtges. **AB**



## Hall des sports de l'athénée royal Thil Lorrain

CENTRE SPORTIF  
1983-1986

Bruno Albert (coll. José Albert, Aloys Beguin, Benoit Laloux) et René Greisch  
Ing. : René Greisch (coll. Jean Ferrari)  
MO : Ministère de l'Éducation nationale, Fonds des bâtiments scolaires de l'État, (aujourd'hui Fédération Wallonie-Bruxelles)

Angle des rues Masson et du Gymnase –  
4800 Verviers

A 20



© Jean-Luc Deru - Daylight



© Jean-Luc Deru - Daylight



© Jean-Luc Deru - Daylight



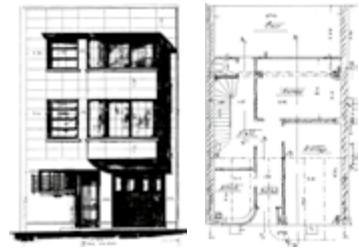
## Maison Desonay

HABITATION UNIFAMILIALE  
1938

Gustave Mouraux  
MO : Henri Desonay

Rue Laoureux, 7 – 4800 Verviers

A 21



La maison Desonay traduit les convictions « modernes » d'un maître d'ouvrage éclairé. Construite pour un directeur commercial, la maison combine espaces professionnels au rez-de-chaussée (salle d'attente et bureau) et espaces privés aux premier et deuxième étages en porte-à-faux. Mouraux abandonne le schéma traditionnel des paliers intermédiaires pour privilégier une construction rationnelle en plateaux, couverte par une toiture plate. Fidèle à l'écriture qu'il développe au même moment dans la maison Thiel (A18), il reprend l'enduit blanc pour sa façade ainsi que des tubes métalliques qui décorent les ouvertures du rez-de-chaussée. Autrefois équipée d'un garage, la maison est transformée en 1946 par l'architecte Delhasse. **sc**

## Maison Medol

HABITATION UNIFAMILIALE,  
IMMEUBLE À APPARTEMENTS  
1932-1934

Carlos Thirion  
Ing. : Henri Jeunehomme  
MO : Fernand Médol

Rue Laoureux, 9 – 4800 Verviers

A 22

Construite pour un négociant, cette maison prend place initialement sur une parcelle de faible profondeur. Avec l'achat d'un terrain contigu, le commanditaire agrandit sa maison vers l'arrière et modifie l'affectation des espaces en créant un appartement à chaque étage. Si ni le plan ni la technique constructive



ne présentent de qualités singulières, la façade révèle la variété des écritures formelles de l'entre-deux-guerres et traduit l'habileté de certains architectes à jongler avec les références esthétiques. Après avoir participé à la construction de la gare de Verviers dans un style « néo », Thirion adopte une écriture inspirée de l'École d'Amsterdam. Dominée par la brique, la façade joue sur les volumes en décrochage marquant les balcons et les pièces en encorbellement. Au même titre que les édifices dessinés par le groupe L'Équerre, Georges Dedoyard ou Albert Puters, cette maison est identifiée par le critique Pierre-Louis Flouquet comme témoin de « l'effort des jeunes architectes liégeois » en faveur de l'architecture moderne. **sc**



Édifié sur les terrains de l'ancien couvent des Carmes, le palais de justice de Verviers connaît plusieurs phases de construction. La première se développe de 1850 à 1853 le long de la place du Palais de Justice. Joseph Dumont, reconnu pour son expertise en architecture pénitentiaire, réalise les plans d'une prison et du palais. Puisant dans les références architecturales anciennes, les façades sont richement décorées de sculptures représentant quatre juristes liégeois. En 1896, la construction d'une nouvelle aile rue Paul Janson – à la place de l'ancienne prison – est confiée à l'architecte provincial Émile Remouchamps. Le nouvel édifice de trois étages est relié à l'ancien par

une massive tour d'angle surmontée d'une horloge. Plus sobre, une troisième aile est également construite de l'autre côté de la parcelle. Si l'architecte adopte une écriture de son temps richement ornée et marquée par l'éclectisme, il démontre également une volonté de s'approprier les nouvelles techniques constructives. Comme pour le sanatorium de Borgoumont (I33) qu'il réalise peu après, Remouchamps fait appel au système Hennebique, se positionnant ainsi comme un précurseur de l'usage du béton armé dans la région. En 1991-1995, un nouveau bâtiment, dessiné par les architectes Alexandre, Bosch, Jadot, Du Pré-Werson et Natowitz, vient compléter le complexe. **sc**



Le projet poursuit un objectif de redynamisation urbaine à l'une des portes de la ville, rue de Heusy, à proximité immédiate du prestigieux Palais de justice (A23). Il s'inscrit dans un contexte particulier : une ville marquée par une économie en déclin et par l'exode de sa population plus aisée vers la périphérie. Le tissu est dense et le site est bordé par un axe de circulation majeur et fréquenté. Pour y reconstruire un ensemble mixte, un îlot de bâtiments insalubres doit être exproprié et démolir. Cinquante-quatre logements moyens, 2 000 m<sup>2</sup> de bureaux, 800 m<sup>2</sup> de commerces, espaces publics et parkings en sous-sol y sont envisagés, répartis sur deux parcelles. Un premier bâtiment est bâti sur les traces de l'ancien îlot démolir,

reprenant sa morphologie, mais dégageant un recul au nord, pour y aménager un espace public. La configuration des logements permet de recréer un intérieur d'îlot privatif, offrant calme et lumière traversante aux espaces. Les bureaux s'implantent le long de la voirie, dans le prolongement du Palais de justice, dont la façade néogothique dialogue avec le nouveau bâtiment de par son rythme, ses proportions et sa matérialité. Le second bâtiment, dont la construction est retardée par le contexte économique défavorable, est imaginé de manière à marquer symboliquement l'entrée de la ville. Avec un gabarit R+8, il est conçu pour s'articuler au contexte environnant et accueillir logements et commerces. **ACDB**

## Palais de justice de Verviers

PALAIS DE JUSTICE  
1896-1898

Émile Remouchamps  
IOA : Guillaume Geefs (sculptures juristes sur la façade place du Palais de Justice), Grimee, Wera et Hubin (sculptures à l'intérieur) et de Consini (vitraux)  
MO : État belge

Place du Palais de Justice, rues du Tribunal et Paul Janson – 4800 Verviers

A 23



## Ensemble mixte rue de Heusy

LOGEMENTS, COMMERCES, BUREAUX  
2007-2016

Baumans-Deffet Architecture Urbanisme  
(Arlette Baumans, Bernard Deffet, Jean-Christophe Culot)  
MO : T-Palm

Rue de Heusy, Rue du Tribunal,  
place du Palais de Justice – 4800 Verviers

A 24





## Grand Poste

BUREAUX DE POSTE  
1904-1910

Alphonse van Houcke  
MO : État belge

Rénovation et transformation :  
Atelier d'architecture Lejeune Giovanelli  
et associés (Thierry Lejeune, Joséphine  
Giovanelli), 2004-2005

Classement : 07.08.1989

Rue du Collège, 3 - 4800 Verviers

A 25



© MKC-IRPA, BRUSSELS



Marquant le paysage de la ville du haut de sa plus haute tour (80 m), la Grand Poste est l'un des symboles de l'architecture du XX<sup>e</sup> siècle à Verviers, tant à sa construction - réclamée par les édiles communaux depuis 1882, elle n'est livrée qu'en 1910 - que pour la mobilisation citoyenne qu'elle suscitera pour sa sauvegarde 80 ans plus tard. Le vaste bâtiment, flanqué de deux tours, décline d'austères façades en pierre (bleue pour les éléments taillés, grès pour ceux maçonnés, grès vert de la Gileppe pour les soubassements, grès rose d'Andenne pour les élévations), richement ornées (décorations figuratives, inscriptions, motifs tels que éclaircs ou appareils électriques). L'édifice est réalisé par Alphonse Van Houcke, directeur du service des Bâtiments des Postes et Télégraphes, un ingénieur architecte formé à l'École spéciale du génie civil et à Saint-Luc de Gand, centre de diffusion du néo-gothique catholique. Comme pour l'hôtel des postes et téléphones de Gand (1894-1908) qu'il conçoit, mais également ceux de Huy, Lierre, Lokeren, Louvain, Menin, Spa (démoli), Van Houcke puise dans les

styles historiques (gothique et Renaissance flamande) promus alors par le jeune état belge, et en particulier par ses ministres catholiques. Outre le programme, la modernité s'exprime davantage ici par la manière dont le plan est développé, libérant de vastes espaces intérieurs (salle des guichets) grâce à l'utilisation d'éléments porteurs en aciers, également employés pour l'escalier en colimaçon d'accès à la tour. En 1953, la Régie des Téléphones Télégraphes (RTT) déménage en face dans un nouveau bâtiment (Groupe Planning, démoli en 2021). Dans les années 1970, la Grand Poste est menacée par un projet de viaduc routier porté par le Ministère des Travaux publics, puis désaffectée totalement en 1987. Elle est sauvée in extremis grâce à la mobilisation citoyenne, en particulier l'association « Avenir et sauvegarde des Raines » qui mènera ici l'une des plus importantes batailles autour de la sauvegarde du patrimoine à Verviers. Classée en 1989, elle est réhabilitée pour accueillir les bureaux du Forem (Service public wallon de l'Emploi et de la Formation professionnelle) et l'Espace Wallonie. **TM**





## Immeuble à logements multiples

LOGEMENT PUBLIC  
1936

Carlos Thirion  
MO : Régionale verviétoise

Rue Ortman Hauzeur, 19-27 – 4800 Verviers

A 26



Cet immeuble est le premier programme de logements collectifs commandé par la Régionale verviétoise. Il présente

l'époque. Les logements font aujourd'hui face à l'école du Centre, réalisée après la Seconde Guerre mondiale. **SM**

plusieurs nouveautés : d'abord, l'organisation horizontale des logements accessibles par deux circulations verticales situées de part et d'autre d'une cour commune s'ouvrant sur la rue. Cette cour en surplomb de la voirie est particulièrement originale dans la configuration générale de la rue. Elle permet, en effet, de créer un espace ouvert de transition pour les habitants de l'immeuble, d'augmenter la longueur de façade permettant des prises de lumière directes. L'horizontalité domine avec le traitement en relief des bandeaux et linteaux en pierre de taille. L'immeuble montre le talent de l'architecte qui s'essaie à de nombreux courants modernes émergents de

## Ancien marché couvert

LOGEMENT PUBLIC, MARCHÉ COUVERT  
1927-1932

Ambroise et Joseph Roy  
MO : Ville de Verviers

Mont du Moulin, 12 – 4800 Verviers

A 27



Le marché couvert de Verviers découle d'un concours d'architecture lancé en 1927 suite à l'incendie du moulin Lemaire en 1925. Dans une opération mêlant assainissement et équipement public, la Ville entend également participer à l'effort belge en matière de logement ouvrier. Établi sur un terrain d'angle de plus de 500 m<sup>2</sup>,

le bâtiment abrite, au rez-de-chaussée, la grande halle au-dessus de laquelle court une galerie. Aux étages, et accessibles par un couloir tourné vers la cour intérieure, les modestes appartements de deux chambres proposent une petite salle commune aux fonctions multiples (cuisine, salle à manger, hygiène du corps). Les autorités et les architectes accordent plus de soin aux façades qu'à l'équipement usant d'un vocabulaire décoratif dans « l'air du temps » et témoignant ainsi d'une conception bourgeoise très « démonstrative » de l'architecture publique. Les angles de la construction sont traités comme de monumentaux pilastres de brique culminant au-delà du toit mansardé. Trois de ces angles reçoivent une entrée encadrée de pierre aux détails de style Art déco et d'aspect cubiste. Le bâtiment est transformé en 1968 par l'architecte communal Rensonnet pour abriter le commissariat de police de la Ville, ce qui lui attribue l'appellation communément admise de « Halle aux poulets ». Racheté en 2020 par la société OVS, l'édifice sera transformé intégralement en logements. **SC, SM, EC**



La décision de construire une grande bibliothèque dans le centre de Verviers s'inscrit dans une politique d'assainissement du secteur comprenant la place du Marché, le Mont du Moulin et les rues Coronmeuse, Ortman-Hauzeur et Crapaurue. L'immeuble dessiné par l'architecte de la ville Paul J. Rensonnet abrite deux espaces commerciaux, une bibliothèque, une salle de lecture et une médiathèque accessibles par un parvis et un promenoir couvert. Au premier étage, trois salles de spectacle et de réunion, le magasin à livres, un espace d'exposition et plusieurs bureaux complètent l'infrastructure culturelle. Plus monumental, le corps

central compte un second étage destiné à un espace d'expositions. Relié au bâtiment principal par un arvo, le volume en retour d'alignement avec le Mont du Moulin abrite une bibliothèque destinée à la jeunesse. L'ensemble est en connexion directe avec l'école du Centre conçue également par Rensonnet et construite dans le même programme de modernisation des équipements. S'inscrivant dans un contexte patrimonial fort – la bibliothèque fait face à l'hôtel de ville du XVIII<sup>e</sup> siècle – Rensonnet privilégie une écriture classicisante qui n'est pas sans rappeler celle choisie par les architectes du complexe du Mont des Arts à Bruxelles. **SC**

## Maison de la culture Verviers

BIBLIOTHÈQUE, CENTRE CULTUREL,  
MAISONS DE COMMERCE  
1961-1976

Paul Jules Rensonnet  
MO : Ville de Verviers

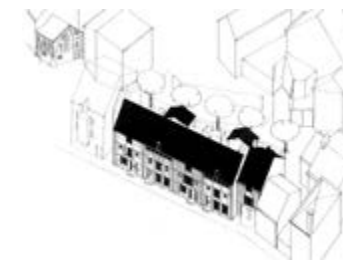
Place du Marché, 9 – 4800 Verviers

A 28



Les maisons du quartier Raines-Sècheval résultent des préoccupations d'Émile-José Fettweis sur la rénovation urbaine à partir des années 1980. L'architecte participe à un Groupe d'études et de réflexions urbaines, le GERU, dont les recherches s'orientent vers la problématique de la sauvegarde du bâti dans la ville de Verviers. Cette intervention novatrice et subtile au quai de la Batte met en œuvre les principes repérés par Fettweis lors des analyses typomorphologiques du contexte existant et particulièrement sur un îlot voisin. Les différents logements sont clairement exprimés par des travées, tout en garantissant la lecture

d'un ensemble par la continuité des toitures, des niveaux et des matériaux. La pierre et la brique inspirées de l'architecture régionale sont mises en évidence dans la réécriture des façades. **EH**



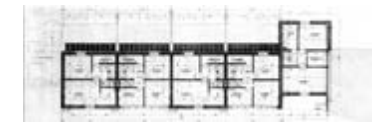
## Rénovation urbaine de Raines-Sècheval

LOGEMENT PUBLIC  
1992-1993

Atelier d'architecture et d'urbanisme Fettweis et associés (Émile-José Fettweis)  
MO : Ville de Verviers

Rue Bouxhate et quai de la Batte, 1-9 – 4800 Verviers

A 29





## Bâtiment administratif Bureaux

GROUPE PLANNING  
Vers 1967

Groupe Planning (Robert Busch, Gaston Marchot)  
IOA : artiste inconnu (panneau de céramique à l'intérieur)  
MO : Société Intercom  
Pont Sommeville, 2 – 4800 Verviers

A 30



La construction des bureaux de la société Intercom remplace l'ancienne chaufferie fournissant le courant du tram. Le bureau Planning y dessine un immeuble en béton armé qui s'adosse à des ateliers existants. La façade à rue se veut monumentale et générique. Elle est composée d'un bardage en tôles dans la partie droite, un mur-rideau en partie centrale et des éléments de béton préfabriqués dans la partie

gauche. Cette façade se déploie devant les anciens entrepôts conservés pour donner une uniformité à la volumétrie de l'ensemble. La façade est, abondamment vitrée, dégage des vues généreuses sur l'église Saint-Remacle. Le hall d'entrée se dégage sur deux niveaux et donne accès en sous-sol à une salle commune qui accueille encore une œuvre en panneaux de céramique, très bien conservée. **SM**

## La cité des Grandes Rames

LOGEMENT PUBLIC  
1808-1810

Henri Douha  
MO : H.G. Simonis et J.F. Biolley

Rénovation : Bureau Planning (Alain Van de Winkel), Société coopérative de locataires Les Linaigrettes (Maître de l'ouvrage), 1994-1995

Classement : 27.07.1983 (façades et toitures)

Rue des Grandes Rames, 14-22 – 4800 Verviers

A 31



Considérée comme la plus ancienne cité ouvrière d'Europe, la cité des Grandes Rames est construite en 1808 à l'initiative des industriels verviétois Biolley et Simonis pour répondre au problème de manque de logements que connaît Verviers au début du XIX<sup>e</sup> siècle. Dénuée d'ornements, la première habitation est construite en 1808, suivie par cinq autres identiques en 1809, puis quatre en 1810. Chaque étage propose quatre pièces organisées autour d'une distribution centrale. Vendu en 1991 par la Ville de Verviers à une société de

logements sociaux, l'ensemble est rénové en 1994 et voit l'ajout d'escaliers extérieurs en béton préfabriqué et la suppression des cheminées. L'aspect d'origine est cependant encore bien perceptible aujourd'hui. L'ensemble d'une cinquantaine de logements forme deux barres parallèles aux façades en briques rouges. Le volume est établi sur quatre niveaux et est couvert d'un toit brisé. Chaque extrémité présente un chaînage harpé en calcaire. Le pignon d'un des volumes est agrémenté d'un crucifix, ceinturé d'un grillage et d'arbres. **RP**

Les entrepôts des ateliers Delvaux et Fils reçoivent une nouvelle façade conçue par le bureau Planning. À l'époque, l'entreprise est le premier pourvoyeur de poutrelles en acier, aciers à béton et métaux divers de la région. Il est donc logique que la façade mette ces matériaux en œuvre de manière exemplaire. Elle est conçue comme un mur-rideau composé de seize travées, dont les six centrales sont surélevées pour venir

appuyer la symétrie de la construction. La façade est ornementée à l'origine par une statue de la Vierge-Mère dessinée par les architectes et réalisée à l'aide de tôles de cuivre martelées partiellement et étamées par le sculpteur André Blank de Raeren. L'édifice est typique du classicisme affiché par les constructions industrielles de la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle à Verviers. Le bâtiment sera occupé plus tard par un garage, puis un commerce. **SM**

## Ateliers Delvaux

USINE  
1955

Bureau Planning (Robert Busch, Gaston Marchot)  
IOA : André Blank  
MO : Entreprise Delvaux et Fils  
Rue de Limbourg, 5 – 4800 Verviers

A 32



Créée en 1896, l'entreprise Depairon n'a jamais quitté la rue de Limbourg. Au fil des décennies, le lavoir de quelques mètres carrés se mue en une entreprise spécialisée dans la location et l'entretien de vêtements de travail. Plus de cent cinquante personnes travaillent aujourd'hui sur un site de 24 000 m<sup>2</sup>. L'entreprise Depairon participe à la sauvegarde d'une rue au passé industriel glorieux. À la rationalité d'une délocalisation, elle préfère grandir sur la base d'un processus additif complexe, suivant les besoins et l'évolution technique. Depuis deux décennies, Baumanns-Deffet participe à la transformation lente d'une aventure industrielle profondément ancrée. Le processus additif prolonge la durée de vie de bâtiments potentiellement vides. Le patrimoine bâti existant fait l'objet d'un reconditionnement complet ou partiel. Le plan général de l'usine conserve, dans ses évolutions, la trace du parcellaire historique. Cette démarche durable, sociale,

patrimoine est portée par des interventions architecturales sobres, simples. Spatialement, la lumière naturelle est travaillée dans toutes les dimensions et dans tous les lieux. La composition additive offre des moments ponctuels d'architecture de qualité qui permettent aux lieux de se régénérer, de se projeter. La question esthétique semble indissociable du processus additif. La relation entre l'entreprise Depairon et le bureau d'architecture est générationnelle et fusionnelle. **Yde**



## Établissements Depairon

USINE  
2008-2017

Baumanns-Deffet Architecture et Urbanisme (Arlette Baumanns, Bernard Deffet)  
Ing. : JLD Engineering  
MO : Depairon

Rue de Limbourg, 77-79 – 4800 Verviers

A 33





## Ancien Lavoir Jules Gaye & Cie

USINE  
1931

Gil Leclercq  
MO : Société Jules Gaye & Cie

Rue de Limbourg, 45 – 4800 Verviers

A 34



Cette robuste construction d'angle qui s'étend sur quatre niveaux permet l'extension de l'entreprise Jules Gaye & Cie avec, notamment, l'installation d'un magasin de laine. À la différence de nombreux bâtiments industriels du quartier qui affichent encore à la même époque des façades de briques détaillées, l'ossature en pans de béton et remplissage de briques se donne à voir sans détour. Une rénovation récente a dégagé les baies du rez-de-chaussée pour faire place à de grandes baies vitrées qui conservent le rythme original des colonnes de béton. Cette rénovation dégage également la structure en caissons de béton, très originale, du plancher du premier étage. **SM**

## École gardienne Carl Grün

ÉCOLE MATERNELLE ET PRIMAIRE  
1950-1951

Groupe Planning (Gaston Marchot et Robert Busch)

MO : Ville de Verviers

Rue Carl Grün, 5 – 4800 Verviers

A 35



L'après-guerre marque la modernisation des infrastructures publiques à Verviers. Décidée en octobre 1950, la construction du complexe Carl Grün constitue l'une des premières marques de confiance de l'administration locale à l'égard de la nouvelle génération des architectes verviétois, et Planning, l'agence fondée par Gaston Marchot et Robert Busch, apparaît, aux côtés d'Émile-José Fettweis, comme le principal acteur de cette nouvelle modernité. Le complexe Carl Grün constitue l'une des premières réalisations d'importance pour le jeune bureau. Construit sur un terrain en déclivité, l'ensemble est marqué par deux volumes en hauteur reliés par une longue aile courbe qui court le long de la rue de Stembert. Accessible par la rue

Carl Grün, l'école propose des espaces de plein air avec un grand jardin, avec bac à sable et étang. Répondant aux préceptes pédagogiques Fröbel, des potagers sont mis à la disposition des enfants. Le rez-de-chaussée abrite quatre classes pour une population de cent vingt enfants, une salle de gymnastique, un réfectoire et une salle de visite médicale, tandis qu'un logement pour le concierge marque l'angle des rues des Wallons et Carl Grün. Pour les façades, les architectes combinent différents matériaux (moellons, schiste ardoisier, briques claires...) dans une écriture sobre et moderne. Signalons que, dans les années 1960, le bureau Planning sera encore en charge de la construction de l'école Bellevue à Lambermont. **sc**



## Maison Bauwens

HABITATION UNIFAMILIALE  
1909

Gustave (coll. François) Mouraux  
MO : Nicolas Colo

Rue du Chat Volant, 3 –  
4800 Verviers

A 36



Construite pour un négociant en matériaux de construction, cette habitation témoigne de l'influence que porte la Sécession viennoise sur certains architectes belges à la charnière des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles. Les espaces de cette bâtisse de trois étages s'articulent selon un plan conventionnel. Le rez-de-chaussée abrite les espaces privés et professionnels, tandis que les chambres se succèdent aux étages. L'originalité de cette maison réside plutôt dans le traitement de la façade, dont l'enduit blanc et la forme particulière des baies rappellent étrangement l'écriture de Victor Rogister,

élève de Paul Jaspar et figure importante de l'Art nouveau à Liège. Les éléments sculptés qui décorent la façade mêlent formes géométriques et décorations figuratives, montrant des visages masculins et féminins aux chevelures exubérantes. Longtemps à l'abandon, la maison Bauwens est rachetée par la Ville de Verviers qui restaure l'édifice en partenariat avec l'Institut du patrimoine wallon. La maison accueille aujourd'hui des logements, un lieu de culte dédié à la communauté musulmane et un local réservé à l'Agence wallonne du Patrimoine. **sc**

La construction d'une villa quatre façades est commandée par un industriel verviétois qui fait affaire dans les draperies et fournitures pour tailleurs. Cette habitation unifamiliale est confortable et lumineuse, agrémentée de différents balcons en toute légèreté. Une recherche dans la volumétrie et les matériaux associe construction traditionnelle et le style moderniste propre à cette époque des années 1920. Son implantation respecte les règles urbanistiques en vigueur et profite de la déclivité du terrain pour intégrer discrètement un garage. **VB**



## Villa Lenain

HABITATION UNIFAMILIALE  
1927

Rouvay  
MO : Fernand Lenain

Avenue Müllendorff, 61 – 4800 Verviers

A 37





# B



## VERVIERS SUD

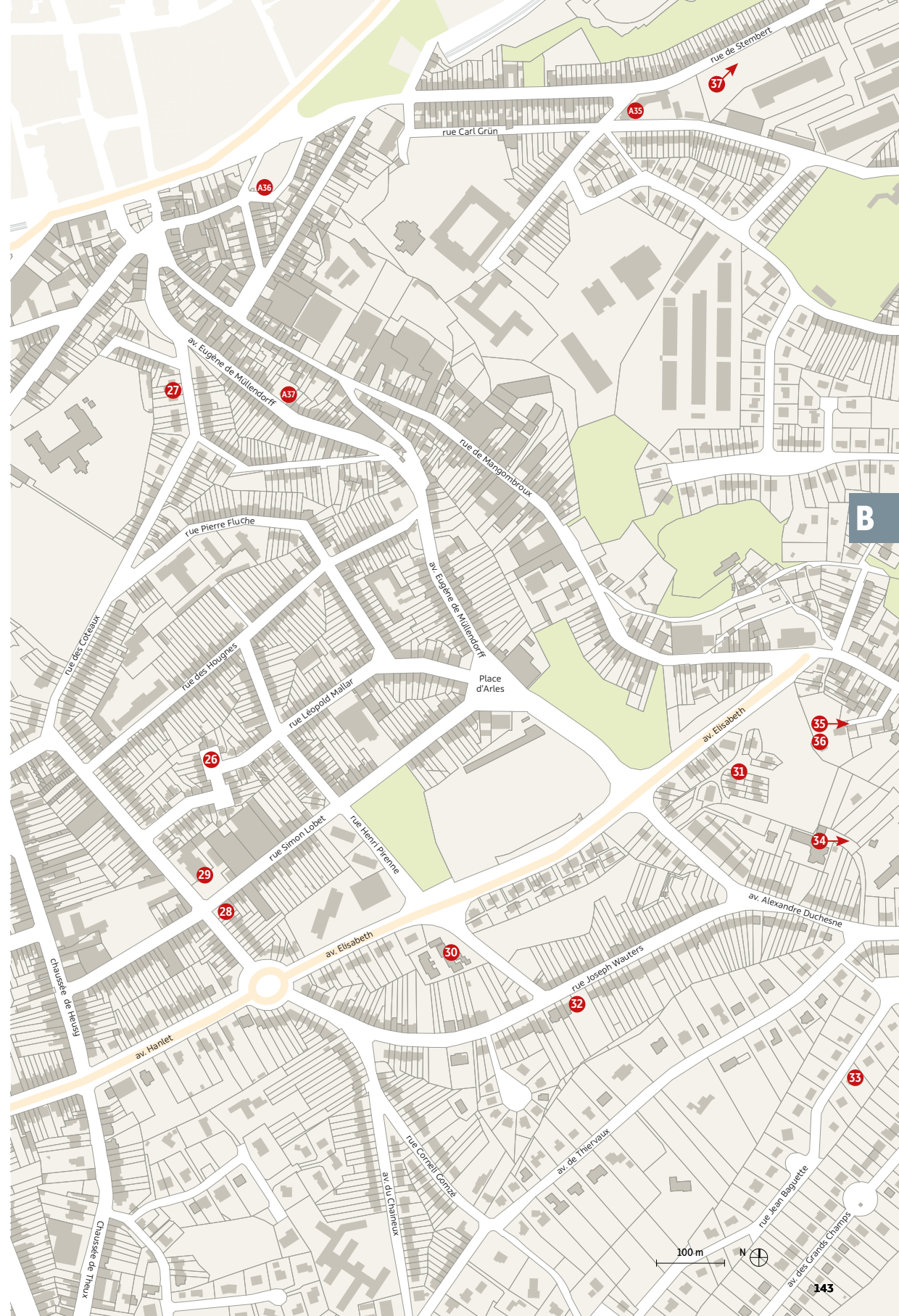
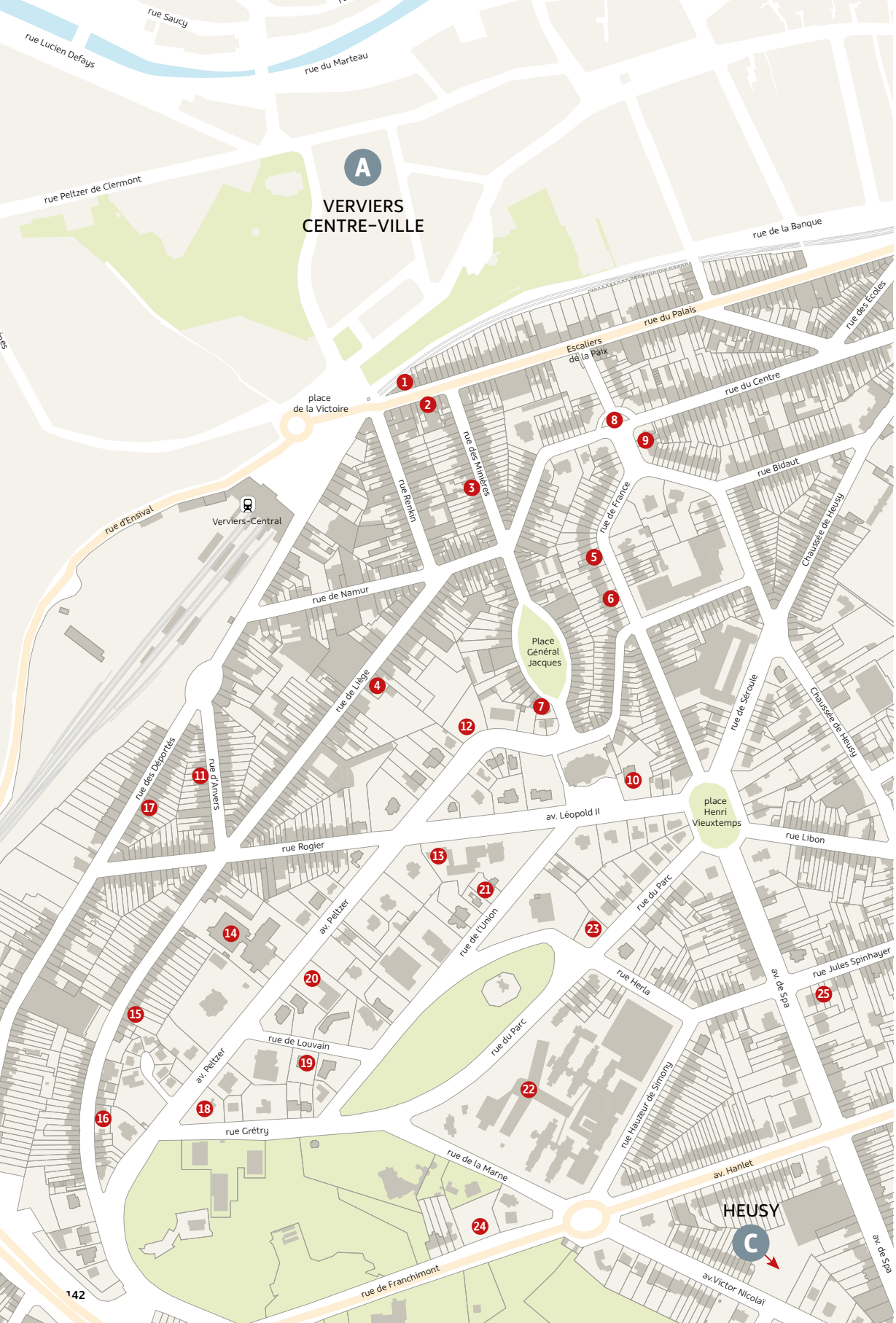
Verviers (quartiers de l'Immobilière et des Boulevards, Heusy, Stembert)

Milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, le centre-ville est saturé en constructions, la crise du logement et le manque de terrain à construire sont grandissants. Le nord est bouché par le relief escarpé. L'est et l'ouest sont favorisés pour l'industrialisation. Le relief vers le sud est plus doux et l'air plus pur, l'extension de ce côté est donc étudiée. Le projet retenu est celui de l'architecte urbaniste Victor Besme et présenté par la Société immobilière verviétoise. Le quartier de l'Immobilière ouvre en 1871 et s'inscrit dans un triangle avec, comme base, le chemin de fer et la place Vieuxtemps pour sommet. De nouvelles artères comme la rue Laoureux et la rue du Palais sont construites pour permettre la liaison entre le centre ancien et ces nouveaux quartiers. Ces axes sont bordés de maisons de maître mitoyennes sur un canevas précis de travées et étages. Leurs décorations sont variées et empruntées aux différents courants architecturaux de cette époque. Les habitations se construisent dans un laps de temps court et apportent aux rues homogénéité et élégance.

L'extension de la ville se poursuit avec deux autres quartiers en 1875 qui donneront naissance aux quartiers des Boulevards. Leur initiateur ne sont autres que les familles Peltzer et Hanlet, riches industriels possédant de grandes propriétés sur les hauteurs de Verviers. Leur concept prévoit de larges voiries aérées et végétalisées, des terrains réservés à l'élite de l'époque, à l'écart du centre industriel. Les projets architecturaux comprennent une vaste demeure ou un château dans un cadre verdoyant pouvant être accompagné d'une conciergerie et d'écuries. L'urbanisation est plus lente pour ces sites. Un règlement urbanistique impose une série de recommandations participant à la structuration des nouveaux quartiers. En fonction du lieu, un alignement doit être respecté ou un retrait par rapport à la voirie pour laisser place à un jardin clôturé par des grilles en fer forgé.

Au vu du relief de ce site, la construction d'escaliers permet l'articulation avec les nouveaux quartiers facilitant la circulation des piétons. Ces ouvrages parfois monumentaux sont de véritables outils urbains de grande qualité architecturale. L'ensemble de ces aménagements apporte une qualité urbanistique et un charme exceptionnel au lieu. La fin du XIX<sup>e</sup> siècle est une véritable renaissance, on compte en 1902 presque quatre fois plus d'habitations qu'en 1830. Afin de répondre à cette cité florissante, la ville est agrémentée d'établissements civils publics et de cultes érigés par de généreux donateurs industriels. Milieu du XX<sup>e</sup> siècle, les immeubles à appartements de qualité font leur apparition sur les belles artères chics et aérées afin de pallier le manque de logements et de main-d'œuvre de cette époque. Des habitations confortables et de styles divers continuent de se construire là où il reste de la place et dans de nouveaux lotissements. **vs**







## Immeuble Lamboray

HABITATION UNIFAMILIALE,  
MAISON DE COMMERCE  
1927-1929

Albert-Charles Duesberg  
MO : P. Lamboray

Rue du Palais, 152-156 - 4800 Verviers

B 1



L'immeuble Lamboray, construit sur le lieu-dit « La Chic-Chac », tire parti de plusieurs terrains irréguliers contigus surplombant le fossé profond du chemin de fer. Le rez-de-chaussée est occupé par un magasin indépendant du bar voisin avec terrasse couverte. Les étages sont dévolus au logement (bel-apartement au 1<sup>er</sup> avec vue sur la gare et le Grand Théâtre (A4), et chambres communicantes au 2<sup>e</sup>). On accède aux caves séparées des deux commerces par une cour

pavée, en contrebas en façade arrière. Béton armé, jeu entre la brique et l'enduit clair, oriels donnant sur la rue du Palais et toitures plates caractérisent ce bâtiment - au confort moderne - ponctué d'une haute lanterne décorative à sa « proue ». Les limites du parcellaire non construit sont pourvues de grilles sobres, dessinées par l'architecte, tout comme le cartouche octogonal reprenant le monogramme PL et une date - 1929 -, désignant l'entrée du logis. **AFL**



## Maison Maes

HABITATION UNIFAMILIALE  
1905

Auguste-Charles Vivroux  
MO : Henri Maes

Rue du Palais, 141 - 4800 Verviers

B 2

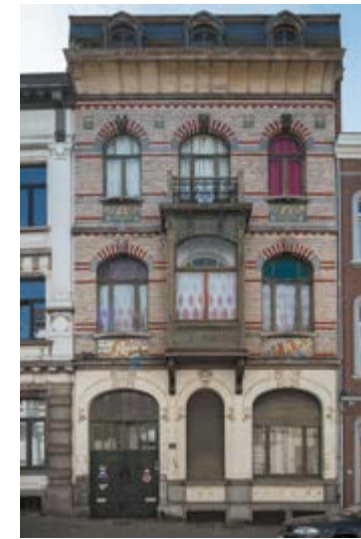


Commanditée par un avocat, cette maison classique dans sa composition (3 travées et 3 niveaux) emprunte des éléments décoratifs typiques de l'Art nouveau. On

y retrouve un soubassement en moellons et parement en pierre blanche lisse s'évasant au sommet en deux imposantes consoles dépassant la corniche, ainsi que la présence d'un balcon en fer forgé aux lignes fluides (comme dans les 2 soupiraux et la porte d'entrée disparue). Les fenêtres sont surmontées d'un arc de décharge lui-même surmonté de motifs sculptés dans la pierre épousant sa forme. Le bow-window était, à l'origine, percé de trois ouvertures rectangulaires et surmonté d'une frise de forme géométrique et d'une corniche saillante, remplacé à la suite d'un incendie en 2013 (comme les châssis et la corniche). **CH**



Construite selon les plans du commanditaire (la profession des architectes n'est pas encore protégée en 1907), cette maison témoigne de la diffusion de la mode Art nouveau à Verviers. Édifiée sur un plan assez commun où les espaces de jour au rez-de-chaussée se développent en enfilade, situant la cuisine à l'arrière, tournée vers la cour, cette maison se singularise par l'attention décorative apportée à la façade. Celle-ci, dominée par la brique vernissée, est ornée de compositions en pavés de céramique représentant, au premier étage, des figures féminines accompagnées d'un caducée et d'une roue ailée, symboles répandus à l'époque et généralement attachés au dieu Hermès. D'autres céramiques aux motifs végétaux et un parement en stuc au rez-de-chaussée complètent l'intention démonstrative de cette maison. **SC**



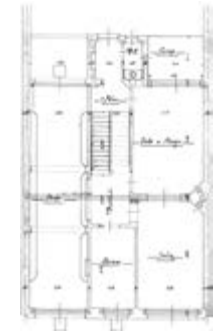
## Maison Delrez

HABITATION UNIFAMILIALE  
1907

Jean Delrez  
MO : Jean Delrez

Rue des Minières, 32 - 4800 Verviers

B 3



## Immeuble Grenade

IMMEUBLE À APPARTEMENTS  
1937

Léon Stenne  
MO : Léon Grenade

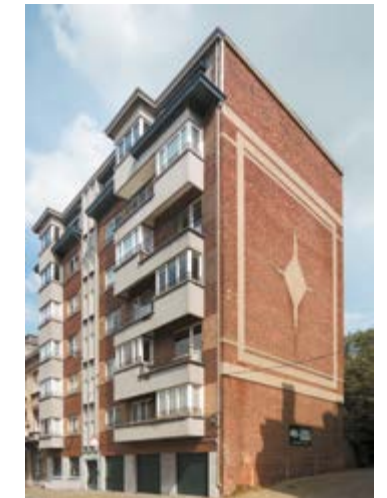
Rue de Liège, 37 - 4800 Verviers

B 4



Le docteur Grenade fait appel à l'architecte Léon Stenne pour construire un immeuble de six étages et six travées sur le terrain jouxtant sa propriété. Les logements, deux par étage, sont destinés à la vente pour une classe aisée. Les appartements possèdent tout le confort de l'époque et comptent entre cinq et huit pièces. Ils possèdent une loggia et un balcon ouvert. Cet

immeuble moderniste au style épuré est composé d'un rez-de-chaussée en pierre de taille, d'étages en briques hollandaises de deux tons. Les portes d'entrée et de garage sont en chêne avec ferronnerie. Les mêmes décorations en ferronnerie se retrouvent sur les loggias et les balcons qui sont recouverts de stuc. Les portes et les châssis ne sont malheureusement plus d'origine. **CH**





## Immeubles Hauzoul-Martin et Vivroux

IMMEUBLES À APPARTEMENTS, BUREAUX  
1938

Charles Vivroux  
MO : Alfred Hauzoul-Martin (n° 30) et Charles Vivroux (n° 32)

Rue de France, 30 et 32 – 4800 Verviers

B 5



À une époque où l'appartement vient d'être adopté dans les grandes villes, Charles Vivroux, issu d'une famille d'architectes verviétois depuis cinq générations, construit le premier immeuble de rapport au n°32 de la rue de France. Cette dernière, artère aérée et réservée aux classes aisées, offre des logements spacieux, lumineux, bien pensés et conçus avec des matériaux de premier choix. Grâce à la rapidité et à la qualité du travail, les appartements sont rapidement vendus, malgré les événements du moment. Ensuite, un second immeuble semblable et contigu au premier est commandé au même architecte. Le propriétaire du n°30 commande, en plus des logements, garages et bureaux pour son propre usage en communication directe avec son habitation, qui n'est autre que le bâtiment mitoyen, le n°28. **VB**

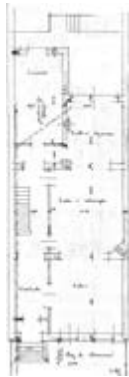
## Maison Linck

HABITATION UNIFAMILIALE  
1913

Carlos Thirion  
MO : Maurice Linck

Rue de France, 42 –  
4800 Verviers

B 6



Cette habitation est construite selon les plans de Carlos Thirion, architecte de la cité Mallar (**B26**) et de la gare de Verviers (**A1**). Sur une élévation à la composition originale, il opte ici pour des éléments empruntés à l'Art nouveau germanique (Jugendstil) : la façade est entièrement recouverte d'un enduit blanc et est ornée à plusieurs endroits de motifs floraux et géométriques. Ces derniers se retrouvent sur l'élégante porte d'entrée, en retrait et entourée de céramiques vernissées, ainsi que dans les garde-corps. À l'origine, la maison était précédée d'un jardinet clôturé par une grille en fer forgé. En 1932, à la demande du nouveau propriétaire, M. Vandresse, l'architecte transforme la couverture à double pente par un haut toit à la Mansart à deux niveaux. **CH**

## Villa des Minières

HABITATION UNIFAMILIALE  
1907

Charles Thirion  
MO : Bernard Dainef

Place Général Jacques, 32 – 4800 Verviers

B 7



Bernard Dainef, propriétaire d'une marbrerie à Verviers (rue Renkin, n° 44-44bis), confie les plans de son habitation à Charles Thirion, l'architecte du Grand Théâtre (**A4**), de l'église Sainte-Julienne qui domine le quartier (avenue Léopold II) et de nombreuses habitations bourgeoises de style éclectique. Entourée d'une grille en fer forgé, cette villa trois façades en briques jaunes et rouges est située sur un parcellaire triangulaire, avec une cage d'escalier en son centre qui distribue toutes les pièces. Elle est décorée d'ancres en fer forgé et de onze masques en pierre - encadrant le bow-window de la travée de droite - qui trahissent, comme l'intéressant développement des façades, une intégration discrète du langage de l'Art nouveau. La porte d'entrée possède un arc brisé faisant référence à l'art gothique. **CH et TM**

Avant de s'appeler place Albert Ier, la place portait le nom de « Repos du Roi ». Cet endroit est nommé ainsi pour remercier le roi Léopold II lors de sa venue en 1878 pour l'inauguration du barrage de la Gileppe et sa visite du quartier de l'Immobilier. Ce lieu se veut être un espace ombragé et de repos avec des bancs pour les promeneurs. Dans la seconde moitié des années 1920, la Ville de Verviers construit, au centre de la place, une sanisette imposante par son architecture et cachant la vue vers la rue Alphonse Voncken et les escaliers de la Paix. Ses quatre côtés sont surmontés d'un fronton ayant la forme d'un chapeau de gendarme. L'édifice est recouvert d'un enduit blanc et repose sur un soubassement en pierre. Le bâtiment est orné de motifs floraux et l'intérieur est recouvert de faïences. **CH**



## Sanisette, place Albert Ier

EQUIPEMENT PUBLIC  
VERS 1925

Architecte inconnu  
MO : Ville de Verviers

Place Albert Ier – 4800 Verviers

B 8

Peu de temps après avoir construit l'immeuble à appartements Grenade (**B4**) rue de Liège, Léon Stenne bâtit sur une parcelle en coin lui appartenant un bâtiment de huit niveaux dont un sous la toiture, réservé aux chambres de bonnes. Les appartements disposent de vastes chambres, d'une terrasse à l'arrière et sont desservis par un ascen-

seur. Ils sont destinés à une classe aisée. L'architecture est réduite à des volumes simples avec des arrondis et se réfère au style « paquebot » en raison des fenêtres hublots qui éclairent la cage d'escalier. Les matériaux utilisés sont peu coûteux, mais harmonieux : la brique et le béton recouvert de simili terranova gris-bleu pour les loggias. **CH**



## Immeuble Stenne

IMMEUBLE À APPARTEMENTS  
1939

Léon Stenne  
MO : Léon Stenne

Place Albert Ier, 3 – 4800 Verviers

B 9





## Villa Bornman

HABITATION UNIFAMILIALE  
1927

—  
Gustave Mouraux  
MO : famille Bornman

—  
Avenue Léopold II, 6 – 4800 Verviers

B 10



© Jacques Spitz

La famille Bornman fait construire cette maison dans la partie la plus cossue des quartiers sud de Verviers. Le style Art déco exprime de l'extérieur rationalité et monumentalité. Le relief important de la parcelle explique une façade principale peu élancée, malgré la grande taille de l'immeuble. La villa se distingue par la grande qualité de ses intérieurs : mobilier de salle



à manger des établissements De Coene à Courtrai, verres martelés et vitraux à l'effigie des premiers occupants de l'habitation, suspensions et luminaires Art déco et équipements sanitaires intégrés. Ces différents aménagements démontrent le souci des architectes de l'époque d'intégrer les arts décoratifs dans l'espace domestique. En 1988, l'excellent état de conservation de cet intérieur convaincra Jean-Jacques Adrien d'y tourner une partie du film Australia avec Fanny Ardant et Jeremy Irons. À proximité, deux autres villas de la même époque méritent attention : au n°8, enduite en blanc (arch. inc.), et avenue Peltzer, n° 26, la villa d'Alfred Duvivier (arch. Charles Vivroux, 1924-1926). **SM**

Implanté sur une parcelle jusque-là vide et dont le patrimoine arboré est maintenu par l'architecte, l'immeuble propose treize logements (principalement deux chambres), tous traversants et dotés d'amples terrasses. L'architecte aligne la construction sur les immeubles voisins et adopte leurs gabarits, développant un pli en façade à l'endroit où la voirie se courbe. Le pignon sud-ouest s'appuie sur la parcelle contiguë, dont la villa du XIX<sup>e</sup> siècle est occupée par le même propriétaire, pour mutualiser les parkings qui sont logés dans les pilis du rez-de-chaussée. Actif en région liégeoise, le promoteur a déjà collaboré par le passé avec l'architecte Luc Spits ou encore Pierre Hebbelincx. **TM**



## Résidence Peltzer

IMMEUBLE À APPARTEMENTS  
2014-2019

—  
Olivier Fourneau Architectes (Olivier Fourneau, coll. Jean-Philippe Godinas, Sophie de Marchin)

—  
Ing. : Bureau d'études Lemaire  
(Olivier de Landsheere, Julien Boniver)  
MO : Groupe Diversis

—  
Avenue Peltzer, 12-14 – 4800 Verviers

B 12



Le docteur Iwan Groulard décide de se faire construire, dans le quartier dit « des Boulevards », une villa qui lui sert également de cabinet médical. Il en confie les plans à son ami Charles Masoin, architecte à Uccle. Cette villa s'inscrit dans la tradition de la bourgeoisie de l'époque où règnent aisance et standing. La particularité de la demeure réside dans la possibilité de la séparer en deux habitations distinctes avec les réseaux de canalisations d'eau, de gaz, d'électricité, de chauffage dédoublés. De même, les hourdis sont sectionnés pour permettre l'installation d'un escalier supplémentaire. Dans cette villa de style moderniste, on remarque l'utilisation de différents matériaux traditionnels :

larges assises en moellons, utilisation de la brique sablée dans la partie basse et autour des fenêtres. Elle est recouverte d'un crépi tyrolien clair. Les menuiseries sont en vieux chêne verni. La demeure est recouverte d'une imposante toiture en ardoises composée de larges et solides corniches. L'entrée est assez massive et conserve sa porte en bois d'origine, typique du style des années 1930. Un auvent décoré de petits caissons protège le visiteur. En 1946, à la demande d'Iwan Groulard, l'architecte Léon Stenne construit une annexe sur la terrasse. Aujourd'hui, la villa Groulard est intégrée à la maison de retraite Les Hêtres et une annexe contemporaine relie les deux bâtiments. **CH**

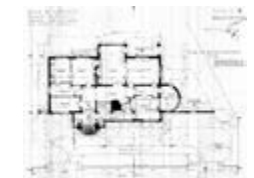
## Maison Groulard

HABITATION UNIFAMILIALE  
1938

—  
Charles Masoin  
MO : Iwan Groulard

—  
Avenue Léopold II, 19 – 4800 Verviers

B 13



## Maison Honnay-Dortu

HABITATION UNIFAMILIALE  
1907

—  
Émile Honnay-Dortu  
MO : Émile Honnay-Dortu

—  
Rue d'Anvers, 12 – 4800 Verviers

B 11



Émile Honnay-Dortu construit pour lui-même une habitation bourgeoise mitoyenne au plan classique, mais à la façade asymétrique et possédant des éléments se référant à l'Art nouveau, proche de certaines compositions d'Ernest Blérot à Bruxelles (maison de Louise de Hem, 1904, rue Darwin, n°2 à Forest). On y retrouve un soubassement en moellons et un parement à carreaux émaillés sur le reste de la façade. Au premier étage, on peut observer un magnifique cul-de-lampe en pierre taillée et sculpté d'ornements floraux entrelacés supportant un bow-window en bois. Les garde-corps en fer forgé des balcons du premier et du dernier étage sont décorés de lignes en coup de fouet typiques de l'Art nouveau floral, motif également présent sur le garde-corps des soupiraux. La façade n'a subi aucune modification depuis sa construction. Voir aussi au n°17 la maison de Leluron arch. **CH et TM**





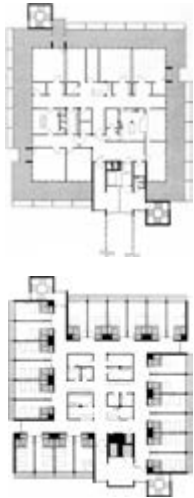
## Clinique Peltzer

HÔPITAL  
1969-1975

Charles Vandenhove et Associés  
Ing. : René Greisch  
MO : Clinique La Mutualité

Avenue Peltzer, 36 – 4800 Verviers

B 14



Implantée dans le parc à l'arrière du site, l'extension de la clinique Peltzer fonctionne en parfaite autonomie par rapport au bâtiment existant auquel elle est reliée par une passerelle. Alors qu'elle constitue une poursuite du système mis au point pour la résidence universitaire Brull, cette extension représente – tout comme l'ensemble de laboratoires de recherche de Louvain-la-Neuve – une première itération de l'emblématique principe structurel et fonctionnel du CHU du Sart-Tilman que Charles Vandenhove est, au même moment, en train de concevoir. Élevé sur quatre niveaux de béton laissé apparent, le bâtiment composé à partir de la figure du carré ne se distingue pas tant par la rationalité et l'ingéniosité du système que



par la qualité des espaces et des vues offertes par les savants jeux de glissements du plan. Alors que les unités de soins sont regroupées au centre, les chambres des patients hospitalisés sont placées en périphérie, offrant de larges balcons fermés de garde-corps métalliques. Entre les deux, rejoignant les cages d'escalier rejetées en dehors du plan carré, des circulations généreuses cadrent des perspectives sur le parc, comme pour accompagner le regard des patients vers le monde du dehors. Synthèse exemplaire des principes d'espaces servants et servis développés par Louis Kahn, cette clinique constitue une composante essentielle à la compréhension du développement de la pensée et de l'œuvre de l'architecte liégeois. **MCoh**



© Christine Bastin & Jacques Brard

La maison se caractérise par un travail sur la composition de façade, élégant et soigné. Le rez-de-chaussée est disposé en recul suivant une légère inclinaison diagonale. Entre la porte d'entrée et celle basculante du garage, un mur en béton coulé, animé par un bas-relief aux accents abstraits et riche d'inventions chromatiques et sculpturales, dissimule et intègre certaines fonctions comme l'éclairage, la boîte aux lettres... Réalisé sur la base d'un dessin de Fettweis, cet élément s'inscrit dans une démarche courante de ses premiers travaux qui animent les façades avec des interventions de panneaux de céramique, de béton en relief, de vitraux. Les étages sont habillés de panneaux de béton en « simili pierre de France », suivant un dessin en résonance avec celui du rez-de-chaussée. Les élégantes menuiseries d'origine en acajou ont été remplacées. **MCoh**



## Maison Degey

HABITATION UNIFAMILIALE  
1954

Groupe A (Émile-José Fettweis, Henri Stenne)  
IOA : Émile-José Fettweis  
MO : M. Degey

Rue de Liège, 133 – 4800 Verviers

B 15



Cet immeuble comprenant des bureaux au rez-de-chaussée et un appartement spacieux est organisé autour d'une cage d'escalier centrale éclairée par une grande verrière zénithale. Les chambres des domestiques sont situées à l'étage supérieur juste en dessous de la partie du toit mansardé. Les façades recouvertes d'un crépi blanc se distinguent par la sobriété et la subtilité de leurs lignes et par une horizontalité présente dans les chaînes en pierre de taille, encore accentuée par la toiture plate de la seconde partie – aménagée en plate-forme accessible. Le soin apporté aux détails est remarquable, comme la mosaïque du vestibule, les fenêtres à guillotine, la boîte aux lettres et la porte d'entrée en fer forgé, dont le dessin témoigne de l'influence des ténors de l'Art nouveau qu'Albert-Charles Duesberg a fréquentés à Bruxelles, comme Victor Horta, chez qui il a effectué son stage en 1898. **CH et TM**



© T. Moor

## Maison Lamboray

IMMEUBLE À APPARTEMENTS, BUREAUX  
1912

Albert-Charles Duesberg  
MO : Pierre Lamboray

Rue de Liège, 161 – 4800 Verviers

B 16



La comparaison avec les maisons citadines voisines permet de bien appréhender la transformation esthétique de la façade initiale (typique de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle) via la sobriété moderniste de l'enduit clair uniformisant et le redimensionnement important des fenêtres (jusque dans le brisis d'ardoises). Soucieux du détail, Duesberg prévoit, sous les fenêtres du premier étage à rue, des bacs à fleurs qui introduisent un peu de campagne en ville. À l'arrière du rez-de-chaussée, le lanterneau de la véranda amène encore davantage de lumière naturelle dans la pièce centrale en enfilade qui en était peu pourvue. De la cuisine surplombant le jardin, un escalier extérieur descend vers une cour pavée donnant un second accès aux caves. **AFL**



## Maison Fauconnier

HABITATION UNIFAMILIALE  
1928-1929

Albert-Charles Duesberg  
MO : M. Fauconnier

Rue des Déportés, 33 – 4800 Verviers

B 17





## Maison Lecat

HABITATION UNIFAMILIALE

1967-1968

—  
Émile-José Fettweis et associés (Émile-José Fettweis)

IOA : André Blank (Vitreaux colorés)

MO : Ernest Lecat

—  
Avenue Peltzer, 37 – 4800 Verviers

B 18



Issus d'un milieu aisé et à la tête d'une entreprise de sanitaires, les commanditaires demandent à Fettweis de réaliser une « belle maison » sur une friche d'un ancien parc urbain à Verviers. La famille Lecat laisse beaucoup de liberté à l'architecte. Désormais séparé de son associé, Fettweis poursuit des idées qui apparaissent déjà dans la maison Pankert. La pensée de Fettweis se fonde d'abord sur les volumes. Il découpe de petits cubes en bois de noyer, se rend chez ses clients et leur présente le projet, non pas avec des plans, mais avec des volumes. Il construit la maquette, sous leurs yeux, et assemble au fur et à mesure ses cubes sur le rebord de la cheminée. Le premier geste est de placer le patio au cœur de la maison.

Ensuite, les différents espaces se positionnent autour, donnant à la volumétrie un aspect organique. L'interpénétration des formes cubiques conduira Fettweis à accorder une grande importance aux cheminements. La déambulation est faite de découvertes, de différences de niveaux, d'ouvertures particulières... La relation avec l'extérieur est plus subtile, avec différentes formes de baies, offrant des vues variées sur le contexte boisé à l'extérieur. Les prolongements des murs et les murets de jardins accentuent cette rencontre avec la nature. Une dominante horizontale permet à la maison de se fondre dans le paysage. Les briques, le bois et le béton laissé apparent s'harmonisent

dans son environnement naturel. Voici comment l'architecte décrivait encore cette réalisation il y a peu : « Cette architecture qui est volume, espace, matière, tire parti d'un savoir-faire constructif local, notamment de la mise en œuvre habile de la brique et du béton, et dégage à travers son utilisation un sentiment d'audace, de liberté et d'aisance extraordinaire. Elle se pose dans le paysage comme un acte de création pur, en dialogue avec la nature plus qu'en relation avec la mémoire historique. Elle ignore le systématisme, elle est faite d'émotion, nourrie d'individualisme, fondée sur une relation quasi personnelle avec la matière et avec la lumière qui la révèle. » EH





## Villa Lamalle

HABITATION UNIFAMILIALE  
1962

Groupe A (Émile-José Fettweis, Henri Stenne)  
MO : J. Lamalle

Rue de Louvain, 3 – 4800 Verviers

B 19



Le docteur J. Lamalle commande la construction de son habitation unifamiliale avec une partie réservée à son cabinet médical dans le quartier des villas aux architectes verviétois Fettweis et Stenne. Ces derniers sont les auteurs de nombreux projets variés à titre individuel ou comme associés. Ils sont actifs, curieux, créatifs et engagés dans la région verviétoise. Leur architecture se traduit par une liberté créative tout en conservant une rigueur constructive. L'implantation du bâtiment respecte le recul suivant la réglementation urbanistique en vigueur. L'architecture de la villa associe traditionalisme et modernité dans le choix des matériaux et dans le traitement des ouvertures. Une partie de la maison est encore dédiée à la domesticité. **VB**

## Résidence Fabiola

IMMEUBLE À APPARTEMENTS  
1961

Groupe A (Émile-José Fettweis, Henri Stenne)  
MO : S. A. C. DOAT

Avenue Peltzer, 25 – 4800 Verviers

B 20



Une dynamique se met progressivement en place dans les années 1960 pour pallier le manque de logements et de main-d'œuvre. Le paysage verviétois est alors quelque peu modifié par l'arrivée d'immeubles à appartements de qualité, conçus pour la bourgeoisie le long des larges avenues arborées. Une association de deux architectes verviétois, principalement actifs dans leur ville, laisse un bel exemple d'une architecture pleine de finesse, justesse et de sobriété. L'implantation du bâtiment respecte la déclivité du terrain, en n'y touchant que du bout des doigts. Elle en profite même pour offrir, d'une part, un recul intéressant entre

les logements et l'avenue et, d'autre part, des emplacements de parking couverts et intégrés dans le site. Cet immeuble reflète les considérations de l'époque par une rationalisation du sol, l'utilisation de matériaux de construction standardisés, un système constructif permettant une plus grande modularité, ainsi qu'une efficacité des équipements collectifs. Ces préoccupations permettent une diminution des coûts et de la main-d'œuvre, tout en conservant une construction de qualité. L'architecture de ce bâtiment vient s'affirmer par ces nouveaux codes qui contredisent les principes des villas bourgeoises qui l'entourent. **VB**

La construction de cette villa quatre façades est commandée par Joseph Lousberg à l'architecte verviétois Jean Lejeur. Ce dernier, bien connu pour la construction de cinémas, est l'auteur notamment des chefs-d'œuvre Art déco du Forum et du Churchill de Liège, du Colisée de Verviers et de Charleroi. L'implantation de la maison respecte les règles urbanistiques strictes du quartier par une zone de recul de 8 m pour respecter l'alignement constructible. La propriété est clôturée à rue et des propriétés voisines par un grillage réglementaire. Cette demeure, au caractère pittoresque, inspirée de chalets normands, s'apparente aux villas remarquables du quartier par ses matériaux, sa volumétrie et sa recherche architecturale asymétrique, tout en gardant des proportions modestes. **VB**



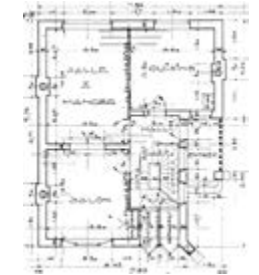
## Maison Lousberg

HABITATION UNIFAMILIALE  
1928-1932

Jean Lejeur  
MO : Joseph Lousberg

Rue de l'Union, 4 – 4800 Verviers

B 21



Construit par Charles Thirion, l'Hôpital civil de Verviers compte, à l'origine, cent quatre-vingts lits en salles communes, répartis en six pavillons. En 1946, l'Assistance publique de Verviers commande la transformation et la modernisation des installations comprenant trois cent soixante-huit lits répartis en chambre d'un, de deux ou de quatre lits. Au centre du dispositif pavillonnaire existant, l'architecte propose un nouveau

complexe hospitalier de cinq étages suivant un plan en Y. Ceci permet une concentration rationnelle et une répartition idéale de tous les services. Le maintien en activité des anciens locaux est assuré pendant tout le chantier. Le système constructif poutres-colonnes, maîtrisé, dégage entièrement les étages, permettant une grande modularité des espaces. Ce nouveau centre est pourvu d'un équipement moderne et complet. **VB**

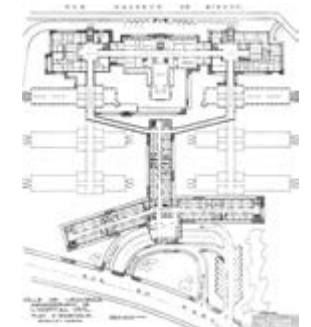
## Hôpital civil de Verviers – Hôpital CHR Verviers East Belgium

HÔPITAL  
1893-1946

Charles Thirion (1893), Maurice Van Kriekinge et Jean-Baptiste Dewin (1946)  
MO : CPAS de Verviers

Rue du Parc, 29 – 4800 Verviers

B 22





## Immeuble Mersch

IMMEUBLE À APPARTEMENTS  
1937

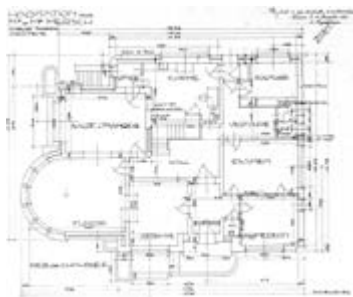
Carlos Thirion (exhaussement Émile-José Fettweis et Henri Stenne, 1958)  
MO : M. et Mme Mersch (Henri Stenne pour l'exhaussement)

Rue du Parc, 22 – 4800 Verviers

B 23

Le docteur Mersch commande, en 1937, une habitation unifamiliale accompagnée de son cabinet médical à Carlos Thirion. Ce dernier est le fils d'une lignée d'architectes connus à Verviers. Vingt années plus tard, un autre architecte de la région, Henri Stenne, conçoit pour son propre compte le rehaussement de ce bâtiment. Il travaille en association avec Émile-José Fettweis, un Verviétois tout aussi réputé. Ils travaillent

régulièrement ensemble dans la région, notamment sur la conception de logements collectifs. Le programme comprend alors cinq appartements, un par niveau, et l'entrée principale est redescendue au niveau du sous-sol pour libérer le rez-de-chaussée. Les nouvelles façades répercutent, à chaque niveau, un modèle identique du premier existant, ce qui préserve le style et la cohérence de cette architecture. **VB**



D'une capacité d'accueil de trente-six lits, le projet se développe autour d'un hêtre pourpre remarquable, véritable inspiration et « pivot » du projet. Le bâtiment volontairement contemporain déploie autour de l'arbre une composition de volumes entremêlés et revêtus de matériaux différents. De nombreuses touches ludiques évoquant l'affectation du bâtiment



complètent la composition. À l'intérieur, les espaces de vie se tournent vers l'arbre qui régule, notamment, les apports solaires au fil des saisons. Le bâtiment, entièrement construit en ossature en bois, se veut performant sur le plan énergétique en regard de son époque de construction. Le mobilier, complètement intégré, structure et dynamise les espaces intérieurs. **ND**



Le bâtiment est à la fois l'habitation et le cabinet de médecine du maître de l'ouvrage. Implanté sur une parcelle d'environ 105 m<sup>2</sup>, l'ensemble comprend un volume principal et un volume secondaire établi sur un plan en L. Le volume principal s'aligne sur les maisons situées à droite et en retrait d'environ 8 m par rapport au domaine public. Le volume secondaire est implanté sur l'alignement, créant ainsi une liaison avec les habitations plus anciennes situées à gauche. Le rez-de-chaussée du volume principal comporte les pièces de vie. Le volume secondaire à rue comprend le garage et le hall d'entrée. L'étage accueille les

chambres et la salle de bains dans le volume principal. La salle d'attente et le cabinet du docteur sont situés dans le volume secondaire à rue. Deux escaliers permettent la séparation du cabinet médical de la partie privative. L'arrière de l'habitation situé au sud bénéficie d'un jardin arboré. Le projet sépare la structure des façades et de ses parois en dissociant l'ossature du remplissage. Une structure en béton tramee des façades soutient des panneaux en béton tantôt coloré en bleu ciel, tantôt naturel, ou encore en pavés de verre. Les façades sont rythmées en contraste avec le béton (trame géométrique, répétitions formelles), tandis que la structure des parois horizontales est en bois. **RP**



## Crèche Les enfants de la Tourelle

CRÈCHE  
2009-2011

Créative Architecture sprl (Adeline Conti, Fabrice Mirolo)  
Ing. : Bureau d'études Cerfontaine  
MO : Ville de Verviers, Centre hospitalier Peltzer la Tourelle (CHPIT), Service d'aide aux familles et aux personnes âgées (SAFPA)

Rue de Franchimont, 12 – 4800 Verviers

B 24



## Habitation et cabinet médical Pirard

HABITATION UNIFAMILIALE, CABINET MÉDICAL  
1954

Groupe Planning (Gaston Marchot, Robert Busch)  
MO : M. Paul Pirard

Rue Jules Spinhay, 31 – 4800 Verviers

B 25





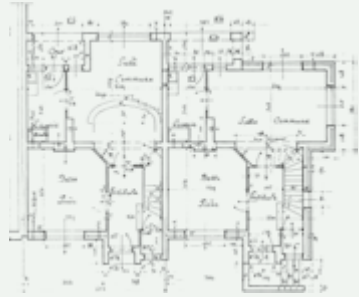
## Cité des Hougnes

LOGEMENT PUBLIC  
1921-1925

Carlos Thirion  
MO : La Régionale verviétoise

Rue Léopold Mallar – 4800 Verviers

B 26



La réalisation de la cité-jardin des Hougnes s'inscrit dans une politique de développement du logement social au lendemain de la Première Guerre mondiale. Créée en 1919, la Société nationale des habitations à bon marché (SNHBM) soutient les initiatives locales en faveur d'un logement décent pour tous. À Verviers, c'est en 1921 que la première opération d'envergure voit le jour avec la construction de cinquante-neuf logements sur les hauteurs de la ville, un projet porté par la société de logements La Régionale verviétoise. Répondant aux recommandations de la SNHBM, le jeune architecte Carlos Thirion privilégie le modèle de la cité-jardin, articulant les habitations en

retrait de voirie derrière un petit jardin et autour des cheminements sinueux caractéristiques de nombreuses cités-jardins de l'époque. Les maisons disposent de deux grandes pièces communes et d'une laverie au rez-de-chaussée et de trois chambres (parfois 4) à l'étage. L'ensemble répond aux exigences de la SNHBM et s'inscrit dans une dimension économique et hygiéniste. Notons toutefois que les logements ne disposent pas encore d'une salle de bains dédiée, un équipement qui ne se généralisera qu'après la Seconde Guerre mondiale. On peut noter du même architecte l'ensemble d'habitations ouvrières, rue du Paradis, 150-242 à Hodimont (1925). **SC**



© Roger Lambrette



© T. Moor

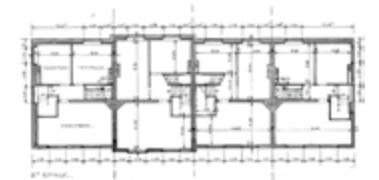
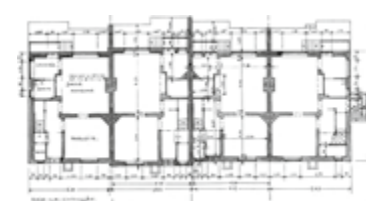
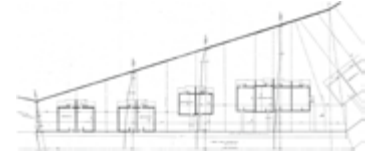
## Maisons d'employés

HABITATIONS UNIFAMILIALES  
1924

Albert-Charles Duesberg  
MO : Peltzer et fils

Rue des Coteaux, 4-38 – 4800 Verviers

B 27



À la demande de l'entreprise Peltzer et fils, A.-Ch. Duesberg construit vingt et une maisons pour employés qu'il répartit en quatre groupes où il alterne façade normale et façade-pignon. Il utilise différents types de briques, des tuiles rouges et des tuiles grises, des toits mansardés ou à deux pans. Grâce à un jeu habile des toitures et malgré la déclivité de la rue, on n'observe pas une différence de niveaux entre les habitations. On retrouve un petit côté « cottage anglais », notamment avec le jardin précédant la maison et les fenêtres aux châssis quadrillés entourées de volets. En ce qui concerne le plan, les pièces sont disposées avec la salle commune en façade arrière, donnant toujours accès au bloc laverie-bain, le parloir est situé en façade avant et les chambres sont à l'étage. **CH**



M. Ohn demande l'autorisation à la Ville de Verviers de construire un immeuble en précisant qu'il le construira en même temps que les deux maisons dont il a déjà obtenu l'autorisation. La commande de cet immeuble comprend deux appartements avec une chambre par étage dont un plus spacieux que l'autre et une surface commerciale au rez-de-chaussée. Une volonté et la nécessité d'augmenter l'offre en logements se font sentir, mais surtout en repensant la façon d'habiter. Cet immeuble traduit ainsi l'émergence de l'immeuble à appartements à Verviers dans les années 1930 après avoir été adopté dans les grandes villes. La fonctionnalité, le confort, l'économie et la rentabilité dictent cette architecture aussi bien du point de vue esthétique que dans l'organisation intérieure. **VB**



## Immeuble Ohn

IMMEUBLE À APPARTEMENTS  
1938

Alfred Debra  
MO : Gérard Ohn

Rue Simon Lobet, 83-85 – 4800 Verviers

B 28





## Église Marie-Médiatrice et centre paroissial

ÉGLISE CATHOLIQUE  
1970-1975

—  
Émile-José Fettweis et associés  
Ing. : René Greisch  
MO : Fabrique d'église Marie-Médiatrice  
(WL-Verviers)

—  
Rues de Jehanster et Simon Lobet, 70 – 4800  
Verviers

B 29



De 1970 à 1975, Fettweis réalise, avec l'appui du bureau d'études de René Greisch, une église à Verviers qui associe des espaces de rencontre et de prière. Le bâtiment s'implante à l'angle de deux rues, ainsi l'architecte travaille les abords, les murs et les vues. Le projet est composé de plusieurs parties - une église, une chapelle, un jardin de méditation et une sacristie - s'articulant toutes autour d'un hall. Les volumes de l'église et de la chapelle sont semblables, mais d'échelles différentes. La chapelle est quatre fois plus petite que l'église. La première est un lieu de prière pour le quotidien, tandis que le plus grand espace est consacré à la messe dominicale. L'entrée de la chapelle n'est pas franchement visible et il faut se glisser sur le côté pour la distinguer. Les portes de l'église, quant à elles, s'affirment clairement. Vitrées, elles permettent ainsi de voir l'intérieur et le chœur. Le toit mono-

pende possède une forte inclinaison, se dirigeant vers le ciel et, de cette manière, apporte un maximum de lumière. Un dessin de lignes droites apparaît dans le grand vitrage subdivisé par des montants en bois. Le volume de la chapelle s'ouvre avec le même angle de toiture. Les structures des toits sont apparentes et participent à la spatialité des intérieurs. Des dalles en porte-à-faux prolongent les espaces vers l'extérieur. L'architecte utilise dans cet édifice le bloc de béton et clairement la structure du volume. **EH**



Un groupe de vingt-deux maisons est implanté sur un terrain en pente face au stade. Entre les groupes d'about d'une disposition classique, quatre groupes de quatre logements sont implantés de manière originale. Deux logements au-dessus des garages enterrés sur le boulevard sont reliés aux deux logements à l'arrière par un volume de chambres formant portique au-dessus d'une venelle piétonne qui distribue les

accès, les jardins privatifs et des espaces partagés. Elle est reliée au boulevard par des escaliers extérieurs se glissant entre des murs de soutènement et des talus plantés. Les volumes découpés sont couverts de toitures à pentes inégales se prolongeant par des bardages en ardoises au-dessus de parement en briques. Les logements à l'avant disposent d'un balcon couvert formant porche d'entrée. **JMD**



La société La Régionale verviétoise construit, par phase dans le temps, à partir de 1976, des ensembles de maisons à vocation sociale. Les architectes verviétois, Boniver, et bruxellois, Baudon, en association momentanée, conçoivent des habitations fonctionnelles, aux proportions modestes dans un cadre vert. Ce nouveau quartier convivial, sur les hauteurs de Verviers, propose une offre diversifiée de logements de deux à quatre chambres. Une association de matériaux traditionnels, briques et ardoises, avec la modernité des panneaux d'asbeste-ciment, donne une uniformité et une harmonie intéressante à l'ensemble. La réalisation suit les conditions communales en matière de voiries et d'équipements, favorisant le piéton ainsi que les enfants par des zones de jeux. **VB**



## Cité de Biélmont

LOGEMENT PUBLIC  
1976-1980

—  
A+U (Jacques-Henri Baudon, coll. C. Emery, P. Hayot)  
MO : La Régionale verviétoise

—  
Avenues Henri Pirenne, 58-68 et 71-73, Élisabeth, 43-81, et Alexandre Duchesne, 7-11 – 4800 Verviers

B 30

## Logements avenue Élisabeth

LOGEMENT PUBLIC  
1976

—  
AM Atelier d'architecture et d'urbanisme A+U (Jacques-Henri Baudon) / Henri Boniver  
MO : Société coopérative d'habitations sociales La Régionale verviétoise

—  
Avenue Elisabeth et rue de l'Horloge – 4800 Verviers

B 31





## Maison Delporte

HABITATION UNIFAMILIALE

1934

Auguste Koettgen

MO : A. Delporte

Rue Joseph Wauters, 58 – 4800 Verviers

B 32



Cette remarquable construction en briques flammées est dessinée par l'architecte verviétois Auguste Koettgen pour le compte de M. Delporte. Cette propriété de plaisance respecte les alignements urbanistiques de rigueur, mais se démarque par de subtils jeux de volumes et dans un art décoratif de la brique maîtrisé. Le travail de son dernier niveau est particulièrement soigné. La toiture, plate et débordante, est réservée à deux généreuses terrasses et à une pergola, et donne à l'ensemble une allure moderne. L'importance accordée à l'aménagement du jardin fait ressortir le caractère de plaisance de cette habitation familiale. **VB**



L'extension par Daniel Dethier d'une habitation d'un lotissement des années 1970 démontre qu'il est possible de transformer en profondeur les propriétés d'usages et les qualités spatiales des maisons clé sur porte. Accolée au pignon ouest de l'existant, la toiture à deux pans de cette annexe est décalée par rapport à l'axe du faite d'origine et est légèrement plus basse. Sa géométrie complexe, qui accueille une salle de bains et sa terrasse à l'étage, ouvre largement la nouvelle pièce de vie vers la lumière de l'ouest, et vers une terrasse et sa piscine naturelle au sud. Ce living est protégé des regards des voisins par le haut soubassement en briques des nouveaux garages. L'architecte est également intervenu sur l'intérieur de l'existant : transformation de l'entrée, meubles intégrés... **EC**



## Maison Montulet

HABITATION UNIFAMILIALE

1996-1998

Dethier et associés (Daniel Dethier)

Ing. : Jean-Marie Winandy

MO : Colette et Michel Montulet

Rue Jean Bagueette, 11 – 4802 Heusy (Verviers)

B 33



Dans une rue composée de maisons ouvrières mitoyennes près de Stembert, le menuisier Pire demande au Groupe A de dessiner les plans d'une maison sur le terrain où se trouve son atelier. Cette commande mène les deux architectes à un exercice de style en réalisant des recherches sur la préfabrication et les techniques en bois. Sur une parcelle longue, mais étroite, traversée par le ruisseau de Rouheid, ils proposent une habitation sur pilotis permettant l'accès à l'atelier situé à l'arrière. Le rez-de-chaussée met en œuvre la brique peinte en blanc, tandis que l'étage composé d'un volume à toiture plate soutenu d'un côté par six poteaux carrés met en évidence l'utilisation du bois, un matériau que Fettweis apprécie beaucoup pour son

aspect naturel. L'entrée est dissimulée sous le volume de l'étage et permet aux habitants de pénétrer dans l'habitation en étant couverts. L'espace du hall est lumineux grâce à une grande baie vitrée sur l'arrière. Les architectes y intègrent un magnifique escalier tournant menant à la cuisine. Cette dernière est en partie ouverte sur le séjour traversant et le mobilier dessiné s'intègre afin de délimiter les espaces. La terrasse suspendue à l'arrière prolonge le séjour vers l'extérieur. Ce projet moderniste fait figure d'exception pour sa technique et sa sensibilité, et reçoit en 1958 le Prix du Bois. La pureté de son langage et sa composition rappellent l'architecture de Le Corbusier, bien que fortement altérée par diverses transformations.. **EH**



## Maison Pire

HABITATION UNIFAMILIALE

1956

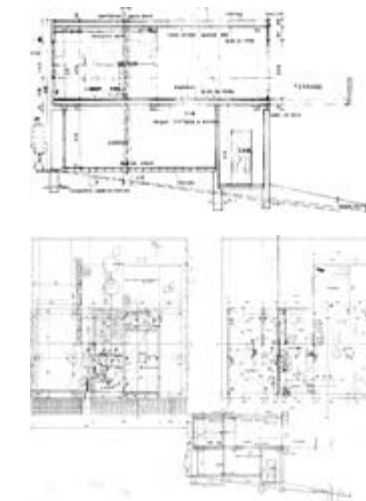
Groupe A (Émile-José Fettweis, Henri Stenne)

MO : G. Pire

Prix du Bois, 1958 – lauréat

Rue Darimont, 22 – 4802 Heusy (Verviers)

B 34





## La Barcarolle

MAISON DE REPOS  
2011-2015

Altiplan Architects (Jean-François Herve) et  
Créative Architecture (Adeline Conti)  
Ing. : Bureau d'études Lemaire  
(Cédric Decrolière)  
MO : Belfius (pour le CPAS de Verviers)

Avenue Jean Lambert, 99 – 4801 Stembert  
(Verviers)

B 35



Conditionnés par la déclivité et l'exiguïté du terrain, les volumes construits s'intègrent aux gabarits des maisons avoisinantes à l'avant, tout en se déployant sur cinq étages à l'arrière. La distribution spatiale de la maison de repos et de soins La Barcarolle tire parti du site et de son ensoleillement : les locaux techniques et de services sont enterrés, tandis que les pièces communes sont regroupées sur

le niveau d'entrée parallèle à la voirie. Les chambres, à destination de cent cinquante-trois résidents, se répartissent dans les différentes ailes. Le bâtiment s'ouvre sur un jardin central, favorisant l'animation quotidienne et la qualité du cadre de vie des usagers. Une attention particulière est portée à la durabilité du projet, tant aux niveaux énergétiques et techniques qu'au niveau constructif. **GS**



## Maison Stini-Bodson

HABITATION UNIFAMILIALE  
2012

Luc Nelles architectes associés (coll. Antoine Deprez)  
Ing. : J.-M. Winandy  
Paysagiste : Virginie Pigeon  
MO : Famille Stini-Bodson

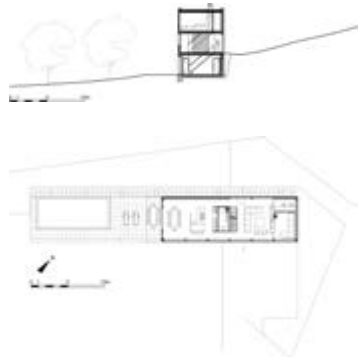
Chemin Menotte, 45 – 4801 Stembert  
(Verviers)

B 36



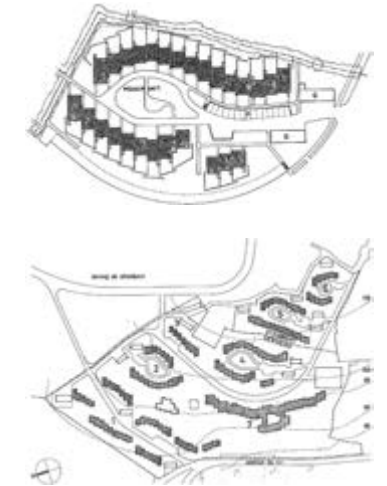
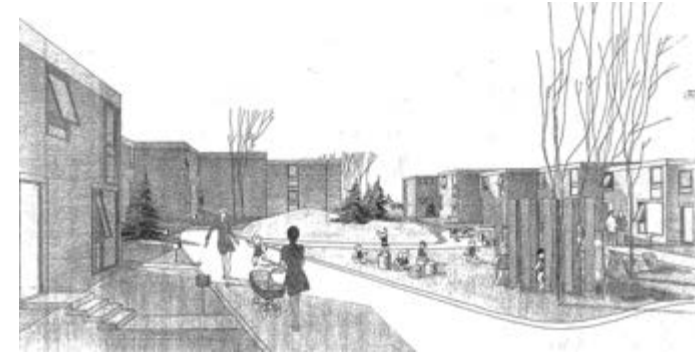
Située dans une zone d'intérêt paysagé, la maison Stini-Bodson s'implante parallèlement aux courbes de niveau, le long du chemin qui y mène. Elle est pensée comme une grande terrasse qui s'étend face à la vallée. Un grand mur de soutènement dégage un plateau ouvert où prennent place les espaces de vie. Tout est détaché des murs grâce à la structure systématique qui supporte le volume de

nuit. Un long bandeau vitré se déploie du pignon et attrape la façade principale, ce qui permet d'embrasser d'un seul regard le paysage. De l'extérieur, le volume compact de briques foncées violacées, combiné aux vitrages de teintes grises, s'harmonise à l'environnement boisé en toute saison. L'intervention de la paysagiste Virginie Pigeon contribue aussi à minimiser l'impact du bâtiment. **FDen**



En 1967, le bureau Groupe A construit un nouveau quartier sur les coteaux de la Vesdre pour la société coopérative Les Linaigrettes. Ce projet d'envergure, d'une centaine de logements sociaux, propose un nouveau concept urbanistique. Les habitations se regroupent le long de la pente du terrain, suivant les courbes des circulations, et s'implantent chacune avec un léger recul par rapport aux autres, de manière à générer des espaces de jardin tirant parti de l'ensoleillement. Au centre des ensembles de logements, de larges places publiques arborées sont dessinées afin d'apporter des vues, d'alléger la composition et de favoriser les échanges

sociaux. En opposition, à l'arrière, les jardins sont privatifs et réservés à l'intimité familiale. Cette atmosphère s'inspire des maisons-abris scandinaves qui reflètent une certaine sérénité. Apparentée également avec l'architecture nordique, l'écriture proposée par Fettweis mise sur l'expression des matériaux, laissant apparents la brique et le béton brut. Bien qu'il semble être rigide, le plan est composé de logements variant de deux à neuf personnes, de garages et parkings, et suscite de multiples perspectives visuelles et spatiales. Les toitures plates dessinées par Fettweis ont malheureusement été recouvertes de toits à versants. **EH**



## Cité Jean Hennen

LOGEMENT PUBLIC  
1967

Groupe A (Émile-José Fettweis, Henri Stenne)  
MO : Société coopérative Les Linaigrettes

Chemin du Tir – 4800 Verviers

B 37







## VERVIERS PÉRIPHÉRIE SUD

Verviers (Heusy, Ensival), Theux (Jehanster, Polleur), Pepinster

Des fouilles archéologiques identifient le premier peuplement du site de Theux et de Pepinster au mésolithique. La région de Theux est occupée par les Gallo-Romains, chassés par les envahisseurs germaniques. Au XI<sup>e</sup> siècle, le château de Franchimont est édifié et le territoire devient le « marquisat de Franchimont ». Les ecclésiastiques ordonnent le défrichement pour la mise en culture des terres. Ce qui se retrouve dans la toponymie des lieux ruraux comme Pepinster. De nombreuses batailles se succèdent.

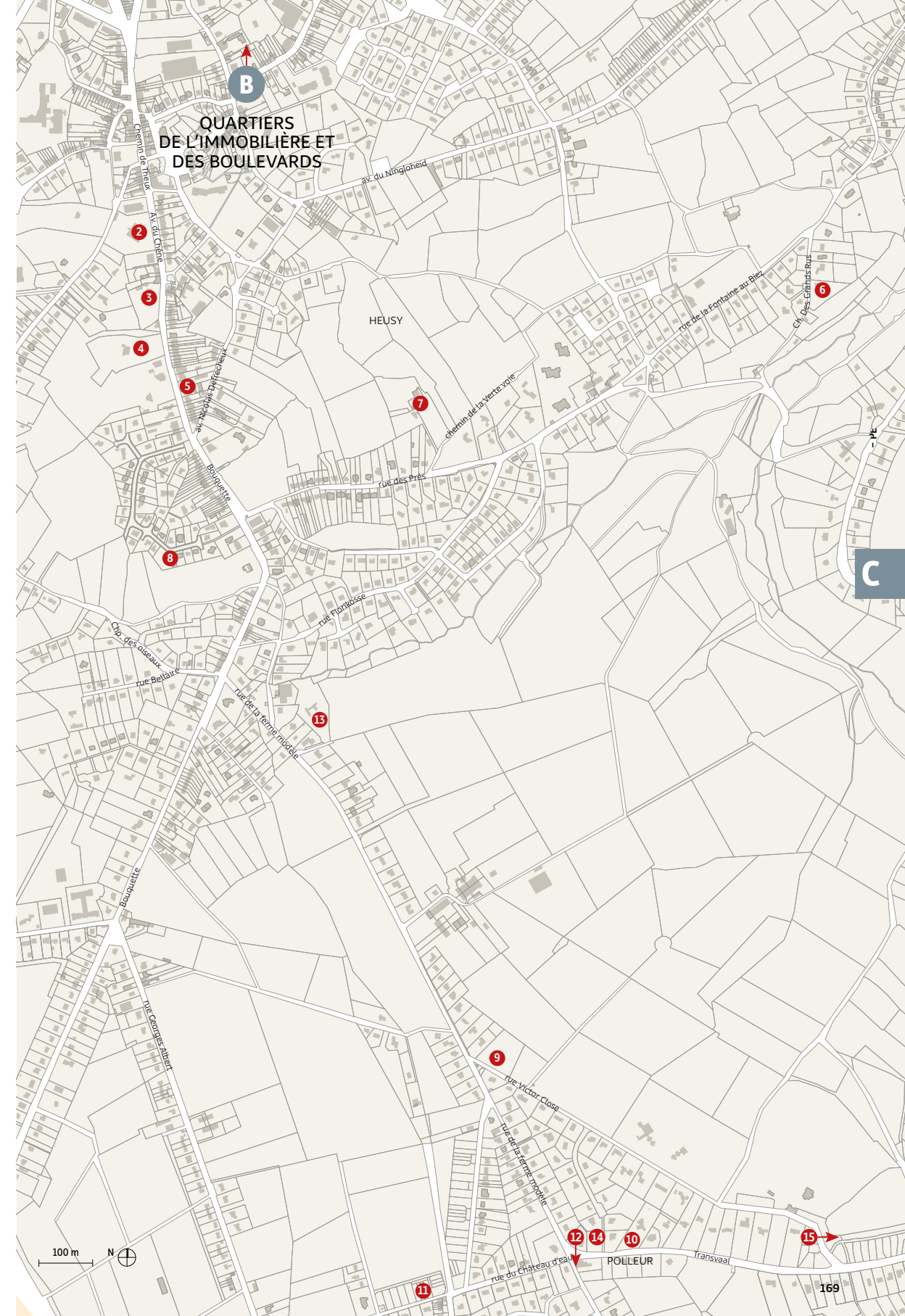
Au XV<sup>e</sup> siècle, le Pays de Franchimont est ravagé ainsi que les nombreux moulins à fer de la région. La draperie se développe le long de la Vesdre et de la Hoëgne. Pepinster se trouve au confluent des deux cours d'eau avec un débit torrentiel dû au dénivelé sur une courte distance. Les habitants filent et apprêtent la laine à domicile, élèvent les moutons et cultivent des céréales. Ils fournissent la matière première aux artisans s'occupant des étapes suivantes dans les villes.

Jusqu'au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, Heusy est un hameau dépendant de Stembert avec une absence de liaison routière correcte vers les autres entités. Sous l'Ancien Régime, les chaussées sont construites de Theux à Verviers par Heusy, et de Chaudfontaine à Theux par Pepinster. En 1830, le réseau routier entre Liège et Aix-la-Chapelle s'améliore encore. La ligne de chemin de fer Verviers-Spa est inaugurée en 1853. En 1884, le réseau d'eau depuis la Gileppe (51) alimente ces villages, sauf Heusy qui doit attendre 1899. En outre, Heusy bénéficie d'une ligne de tram depuis le centre de Verviers à partir de 1900. Ces infrastructures participent au développement économique, démographique, industriel et urbanistique. Le bâti témoigne de la richesse engendrée par l'industrie. Heusy en est un beau témoin, lieu privilégié des riches industriels.

À partir du XIX<sup>e</sup> siècle, le travail se « machinise » et regroupe différentes opérations dans les ateliers toujours plus performants implantés en ville au détriment du travail manuel réalisé à la campagne. L'extraction du fer, du plomb et du marbre noir est définitivement abandonnée à Theux pour laisser place au boisement des terrains en friche ou transformés en pâture. La paroisse primitive de Theux est démembrée au fil des siècles. De nouvelles paroisses entraînent l'indépendance communale d'Ensival, Heusy, Polleur, Pepinster et Jehanster dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle alors qu'en 1977, la commune de Polleur est fusionnée à Theux ; Heusy et Ensival, à Verviers ; Cornesse, Soiron et Wegnez, à Pepinster.

L'autoroute traverse désormais Verviers-Prüm, desservant toutes ces communes. Au sortir de la guerre, de nouvelles façons de penser et de construire se mettent en place. L'ouvrier souhaite acquérir une maison saine, confortable et suffisante pour sa famille. Des groupements de logements sociaux sont construits avec des espaces verts, des équipements modernes et au service de la vie collective. Les débits torrentiels des cours d'eau provoquent d'importantes inondations en 2021. Le nouveau défi de la vallée est de se reconstruire, de façon résiliente. **vb**







## Villa Hoffsummer

HABITATION UNIFAMILIALE  
1929-1930

Albert-Charles Duesberg  
MO : Henri Hoffsummer

Avenue des Tilleuls, 24 - 4801 Heusy

C 1



© D.R.



Construite pour un industriel lainier verviétois, cette villa urbaine présente un agencement de pièces assurant le confort de vie des habitants, la qualité d'accueil des visiteurs et l'intimité du personnel, une fois le service achevé. Les volumes extérieurs,



sans fioriture ostentatoire, sont marqués par les jeux d'ombre et de lumière. Mais ce qui étonne chaque fois le voisinage, ce sont les toitures plates, objets de grands débats dans l'entre-deux-guerres ! Ce choix, négocié avec le maître de l'ouvrage, relève du constat que l'usage du lieu permet l'économie d'un étage à couverture pentue. Depuis la rue, l'impression générale d'horizontalité de cette maison unifamiliale est accentuée par des bandeaux continus en terranova qui la ceinturent sur les deux niveaux supérieurs. Autre sujet de discussions dans ce quartier bourgeois : les châssis métalliques à quadrillage Van Hamme que certains trouvent davantage adaptés aux usines ! Et pourtant, il ressort de cette habitation simple un sentiment de mesure, de géométrie raisonnée et de quiétude, le bow-window apportant une touche d'inspiration anglaise. Entourée d'un jardin arboré et fleuri clos d'une double haie, aux allées rectilignes reflétant les axes conducteurs du plan, elle est dotée d'une terrasse couverte, véritable leitmotiv de l'architecte qui dessine également du mobilier pour son client. Cette recherche d'harmonie totale, ce souci du détail n'étonneront pas de la part d'un homme sensible et cultivé qui fréquente, dans sa jeunesse, l'atelier de Victor Horta. En optant pour l'adéquation de la forme à la fonction et le refus d'une ornementation superflue, il s'inscrit dans la lignée belge des modernistes, mais avec modération. Voir aussi du même architecte la Villa Uden, en face (n° 31, 1948) et la Villa Paul Demortier (rue Jean Gôme, n° 31, 1939). AFL





## Siège de la Société Générale de Banque

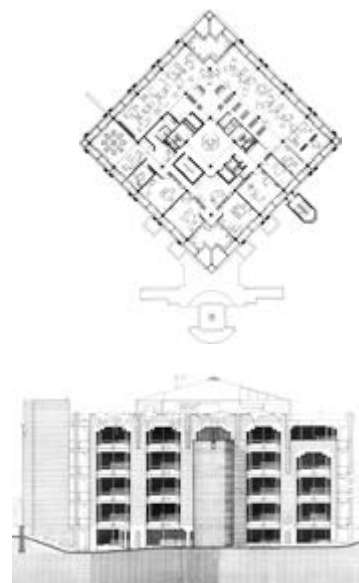
BUREAUX  
1982-1983

Émile-José Fettweis et associés (coll. Marcel Geenen)

Ing. : Bureau Greisch  
MO : Société Générale de Banque

Avenue du Chêne, 116 – 4802 Heusy (Verviers)

C 2



Le siège régional de la Générale de Banque à Heusy est basé sur un plan carré composé de sept niveaux. Son implantation en carré sur pointe depuis la rue permet de lire l'architecture de l'édifice et de situer clairement l'entrée de celui-ci. Le plan est modulé par une trame structurelle de 6 x 6 m et d'une sous-trame de 3 x 3 m. La structure est faite de colonnes en béton avec chapiteaux et d'un noyau central pour les accès et les services. Le bâtiment est flexible pour permettre d'adapter les modes de travail selon les besoins. Les locaux peuvent être ouverts ou fermés, car les cloisons sont libres. Les faux planchers sont sur vérins pour y intégrer les techniques et les dalles de sol sont amovibles pour pouvoir accéder aux gaines. Les prises électriques sont aussi déplaçables. Les bureaux peuvent donc s'agencer à souhait. L'organisation de ce bâtiment administratif est assez simple. Le bâtiment s'élève sur deux niveaux en sous-sol abritant les locaux techniques, des espaces pour les archives, ainsi que divers locaux techniques et administratifs. Au rez-de-chaussée, les bureaux et locaux accessibles au public s'articulent autour d'un patio agrémenté de plantations. Les étages sont quant à eux réservés à des

bureaux et aux espaces de direction. Le mobilier réalisé par Castelli est en bois pour apporter une ambiance chaleureuse dans les intérieurs en béton apparent. Les façades sont animées par des jeux de pleins et de vides structurés suivant la trame régulière du bâtiment. Les angles du plan carré sont mis en évidence par des ouvertures. Les espaces dialoguent avec l'environnement du site boisé et s'ouvrent sur une coursive extérieure. La transition entre le dehors et le dedans de l'entrée est symbolisée par des portiques en béton apparent et briques de béton, positionnés en carré et conduisant le visiteur jusqu'à une petite place d'accueil. **EH**



© Alain Janssens

## Centre d'accueil La Glanée

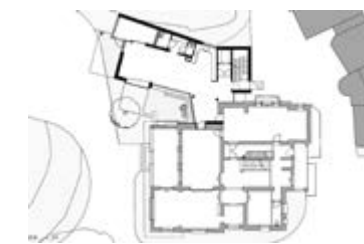
RÉSIDENCE-SERVICES  
2005-2013

Baumans-Deffet Architecture et Urbanisme (Arlette Baumans, Bernard Deffet, coll. Laura Maréchal)

Ing. : Bureau d'études Lemaire  
Paysage : Atelier Paysage (Étienne Cellier)  
MO : APEM – T21

Avenue du Chêne, 124 – 4802 Heusy (Verviers)

C 3



Le service résidentiel La Glanée accueille, dans une maison bourgeoise de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, une quinzaine d'adultes porteurs de déficiences intellectuelles. Pour répondre aux besoins de confort et de mobilité des usagers vieillissants, l'institution a fait l'objet d'un agrandissement. Bien que le site soit spacieux, l'analyse programmatique souligne la nécessité d'une proximité directe entre

les fonctions : un lien physique étroit entre l'ancien et le nouveau bâtiment créé. Cette disposition, laissant intacte l'architecture typique existante, offre, en outre, la possibilité d'extensions ultérieures via les circulations. La nouvelle aile, aux performances thermiques et coûts maîtrisés, s'ouvre vers le vaste parc, tout en proposant un jardin accessible depuis les pièces communes. **CS**



## Internat de l'athénée Thil Lorrain

INTERNAT  
2013-2017

He-architectes (Bertrand Evrats, Damien Henry, coll. Julien Lozet, Charlotte Nelles, Bernard Jérôme, Diana Pinto, Jimmy Thonon, Martin Aterianus)

Ing. : Bureau d'études Cerfontaine  
Paysagiste : Atelier CUP (Gilles Delfosse, Simon Wautet)  
MO : SPABS (en gestion par la Fédération Wallonie-Bruxelles)

Rue du Chêne, 128 – 4802 Heusy (Verviers)

C 4



Les travaux de mise aux normes et d'entretien des quatre villas qui accueillait la maternelle et l'internat devenant trop coûteux, une partie du patrimoine est vendue pour construire un nouvel édifice. Deux ailes, articulées par un hall lumineux, composent avec la topographie et les arbres remarquables du parc. Elles accueillent soixante enfants et adolescents après l'école et pour la nuit. L'une comprend, sur un niveau, le réfectoire et la cuisine. Elle est adossée au talus et forme le parvis de la maison de maître conservée pour abriter l'école. L'autre aile, orientée plein sud, comprend au rez-de-chaussée une série de salles communes dédiées à chaque classe d'âge, ouvertes sur le parc et en contact visuel avec la rue ; aux étages sont orga-

nisés, selon un principe d'économie, les chambres et les petits salons, de part et d'autre de couloirs. Les cellules pour un à quatre enfants, éclairées par des baies généreuses, colorées et hautes sous plafond, sont inspirées de celles réalisées par Roger Bastin pour l'abbaye de Floreffe. Une excoissance à l'angle des deux ailes est réservée pour le duplex du logement de fonction. Ses proportions en façade rappellent l'architecture d'Adolf Loos. Au premier abord simple, l'écriture architecturale se décline selon les éléments programmatiques et architectoniques : quelques briques émaillées font vibrer le socle qui reste dans des tonalités grises, les couvre-murs, surlignés à la manière de la Sécession viennoise, délimitent l'enduit blanc des façades... **EC**



© Alain Janssens



## Maisons Duesberg

HABITATIONS UNIFAMILIALES

1901

Albert-Charles Duesberg  
MO : Albert-Charles Duesberg

Avenue du Chêne, 201-203 –  
4802 (Heusy) Verviers

C 5



En 1901, A.-Ch. Duesberg construit deux maisons jumelles à Heusy, l'une pour lui et l'autre qu'il met en location. Les deux habitations, chacune de deux travées, sont composées d'un haut soubassement en moellons et sont recouvertes d'un enduit blanc et surmontées d'un toit à double pente, percé d'une lucarne. Les maisons sont différentes dans la disposition et la forme des ouvertures asymétriques. En 1925, Duesberg quitte le n° 203 pour emménager au n° 201 qu'il agrandit en y ajoutant une travée. L'entrée des maisons donne sur un vestibule avec l'escalier donnant soit accès aux étages, soit au sous-sol, suivi d'un vestiaire, qu'on retrouve régulièrement dans l'architecture de Duesberg. Du vestibule, on peut accéder soit à la salle à manger, soit au bureau qui s'ouvre sur une véranda. La cuisine et la buanderie sont au sous-sol. **CH**

## Maison Gilissen

HABITATION UNIFAMILIALE

1956

Groupe A (Émile-José Fettweis, Henri Stenne)  
MO : Famille Gilissen

Prix Van de Ven, 1956 – lauréat

Chemin des Grands Rus, 13 – 4802 Heusy  
(Verviers)

C 6



Construite lors de sa première année d'association avec Henri Stenne, la maison Gilissen marque le début de la reconnaissance de Fettweis dans les sphères modernistes et reçoit le premier prix du concours Van de Ven en 1956. L'articulation de ses volumes est clairement visible. Partagés en deux, les espaces de jour et de nuit sont reliés par le hall d'entrée. L'aile du séjour se tourne pour s'orienter vers le sud-ouest et le paysage, et les toitures s'inclinent légèrement pour s'ouvrir vers l'extérieur et faire pénétrer un maximum de lumière. « Cette forme de plan en Z s'exprime très solidement dans les élévations et le volume s'intègre très bien dans un paysage de plaine vallonné. »

« L'entrée, située en fin de promenade, est dissimulée par un des deux volumes. La brique blanchie des façades se marie à des murs de moellons de grès. En outre, « [u]ne polychromie, dans les bleus et jaunes, donne une note de lumière à certains pleins de béton brut ». Les espaces de vie sont définis par des éléments séparatifs : un mur, entre la cuisine et la salle à manger et, entre celle-ci et le salon, le feu ouvert. Une courbe atténuée l'angle du mur du salon et crée un effet de mouvement conduisant l'espace vers le jardin. Le couloir accédant aux chambres est sombre, une seule ouverture permet à la lumière de pénétrer et d'offrir une vue sur la végétation extérieure. **EH**



Pour la réalisation de sa maison personnelle, Fettweis accorde une place importante au contexte naturel, il dessine son projet en fonction de la végétation qu'il plante quelques années avant la conception sur une généreuse parcelle située à Heusy. La maison possède un espace familial complètement fluide et des espaces individuels fragmentés. Ses façades habillées de bois révèlent un caractère très naturel. Le volume familial s'organise autour de quatre colonnes en béton. La structure et la trame se basent sur celles des laboratoires de Louvain-la-Neuve réalisés un an auparavant avec Charles Vandenhove. Les quatre piliers organisent l'espace autour d'eux. Placés pour former un carré, ils impliquent une notion de centralité et de symétrie. Autour du centre, composé de l'escalier et du foyer, se forme un espace de circulation. La forme du volume principal s'inspire des maisons traditionnelles. En revanche, l'indépendance de la toiture à deux versants vis-à-vis des murs extérieurs lui accorde une certaine légèreté. Ce toit possède une structure circulaire qui est volontairement exprimée. Le vitrage sans châssis sous la corniche offre à l'étage des vues importantes vers le jardin. Cet espace accueillant le

bureau et le coin lecture s'ouvre également sur l'espace du rez-de-chaussée. Il y a une continuité permanente entre les espaces. Les chambres, quant à elles, sont juxtaposées au volume familial, ce sont des petites unités séparées, respectant ainsi l'intimité de chacun. Toutes les pièces, les ouvertures et la structure sont basées sur des formes primaires : le carré, le cercle et le rectangle. **EH**



## Maison Fettweis

HABITATION UNIFAMILIALE

1974-1976

Émile-José Fettweis  
MO : Émile-José Fettweis et Micheline Van Aubel

Verte Voie, 1 – 4802 Heusy (Verviers)

C 7





## Maisons Jacob et Tirtiaux

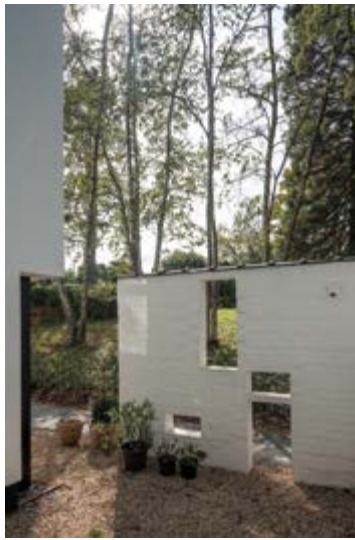
HABITATIONS UNIFAMILIALES

1961

Groupe A (Émile-José Fettweis, Henri Stenne)  
MO : Ulla Jacob, Gilbert Tirtiaux  
Rénovation maison Jacob (2014-2015) :  
Quatre Architecture

Avenue Prince Baudouin, 36-38 –  
4802 Heusy (Verviers)

C 8



C'est par l'entremise de Henri Stenne que Fettweis fait la connaissance de la famille Jacob qui fait appel au Groupe A pour concevoir une maison dans un nouveau lotissement à Heusy. L'épouse du maître d'ouvrage, Ulla Jacob, d'origine suédoise, souhaite une habitation confortable, moderne, mais pas tape-à-l'œil. Elle apprécie les lignes épurées, simples et droites, ainsi que les espaces lumineux, chaleureux et en bois, caractéristiques de l'architecture scandinave de l'époque. Les architectes répondent à la demande en élaborant un volume simple et allongé s'installant dans la pente du terrain. Le volume de la maison est un long parallélépipède recouvert d'une toiture à faible pente. L'habitation se développe principalement à l'étage, avec les chambres à l'avant et les espaces de vie à l'arrière du terrain. Le séjour s'ouvre entièrement sur le jardin et se prolonge sur une terrasse accueillant un bassin d'eau. Les ouvertures des façades étaient soigneusement réfléchies, parfois une fenêtre en bandeau ou une autre carrée. La lumière éclaire les espaces, tantôt blancs, bleus ou rouges, tantôt en bois foncé. Au même moment, la famille Tirtiaux demande aux deux associés de réaliser également leur maison sur le terrain voisin. Les architectes ont l'idée de créer un ensemble des deux projets et relient les deux maisons par un mur de soutènement en pierre. **EH**



La maison Denis-Ortmans est la première construction issue des recherches de Daniel Dethier sur la préfabrication en acier. Elle reflète les engagements de son architecte et du maître de l'ouvrage en matière de développement durable. Le volume est défini par une structure métallique ultrafine, dont les colonnes portent les façades vitrées, la stabilité de l'ensemble étant assurée par des croix de Saint-André. Une grande attention a été portée à la conception des nœuds constructifs et des différents assemblages pour les



simplifier de telle façon qu'ils tendent à s'effacer. Le module intérieur et la dalle de sol sont construits en béton. Dethier a optimisé la surface habitable par l'emploi de cloisons coulissantes et du lit en alcôve. Construite au milieu d'un verger, la maison est en symbiose avec son environnement. Côtés sud et ouest, des câbles tendus devant les vitres servent de supports à la vigne, laquelle protège l'intimité des habitants, réduit les nuisances du rayonnement solaire et anime l'espace intérieur par des jeux de lumière naturelle. **PHe**



## Maison Denis-Ortmans

HABITATION UNIFAMILIALE

2000

Dethier Architectures (Daniel Dethier)  
Ing. : Ney & Partners (Laurent Ney)  
IOA : Jean Glibert  
MO : Michel et Kathleen Denis-Ortmans

Concours Construction Acier, 2002 – *lauréat* / Concours international ar+d Emerging Architecture, 2001 – *lauréat* (cat. « Highly commended ») / Euro Belgian Architectural Awards, 2001 / Trophée Benelux de la Galvanisation, 2000 – *nommé* / Architecture Awards, 2000 – *lauréat* (cat. « Nouvelle construction unifamiliale »)

Rue Victor Close, 81 –  
4800 Heusy (Verviers)

C 9





## Villa Transvaal

HABITATION UNIFAMILIALE  
1958

Groupe Planning (Gaston Marchot, Robert Busch)  
MO : privé

Transvaal, 60 – 4910 Polleur (Theux)

C 10



© Norbert Heilles

Implantée sur le plateau du Jonckeu, la maison, représentative d'un certain niveau de vie des années 1960, est conçue pour une grande famille de huit personnes avec du personnel de maison et une partie professionnelle. Les deux ailes en L sur deux niveaux sont complétées d'une troisième à 60° à l'angle



extérieur des deux branches. L'aile sud héberge les locaux de séjour et les cinq chambres, l'aile est, la chambre d'amis et les deux chambres pour le personnel de maison. Le volume à 60° contient une partie du séjour et une terrasse couverte aux colonnes graciles, support d'une grande terrasse en lien avec la chambre des parents. L'entrée sous un généreux auvent à l'angle intérieur du L est éclairée par une haute paroi de briques de verre, remplacée par la suite par une paroi vitrée. Construite en briques peintes en blanc sur un socle en moellons, la maison est encore aujourd'hui parfaitement entretenue. **NN**



© Norbert Heilles

Propriété du bourgmestre rexiste Paul Simon, la maison est mise sous séquestre après des détournements de fonds et son décès dans un accident de la route en 1942. Félicien Marceau y réside quelque temps en 1944, la décrivant, dans son livre autobiographique Les Années courtes, « comme une maison futuriste, à hublots et à verrières, qui avait assez l'air d'un paquebot échoué au milieu des herbages ». Elle est aujourd'hui rattrapée par les lotissements de la périphérie verviétoise. Le volume principal comprend deux ailes en L aux extrémités hémicylindriques, doublées de deux

volumes plus bas de part et d'autre de l'aile principale. Le tout est coiffé de toitures plates. Des bandeaux vitrés éclairent les demi-cercles des espaces arrondis des extrémités. D'un côté, le séjour s'ouvre au sud, de l'autre, la chambre à coucher vers l'est. La délicate dalle d'auvent supportée par une colonne en béton accueille les visiteurs. Elle se prolonge par une galerie largement vitrée à la manière d'une véranda. La maison a été l'objet de différents petits travaux d'étanchéité et d'isolation. Aujourd'hui, son histoire et son architecture mériteraient une restauration attentive. **NN**



## Maison La Nef

HABITATION UNIFAMILIALE  
1938

Gustave Mouraux  
MO : privé

Rue du Château d'Eau – 4910 Jehanster (Theux)

C 11



THEUX – JEHANSTER – POLLEUR

C

© Certinegite

Dès la fin des années 1950, le quartier du Jonckeu va accueillir de confortables maisons de la bourgeoisie verviétoise. Entourée de bosquets, la villa s'implante à la limite du plateau, à l'endroit de la rupture de pente vers la vallée de la Hoëgne, face à un grand jardin. Une allée sinuose conduit à une cour d'entrée cadrée par le volume en U aux ailes dissymétriques. Celui-ci compte deux étages complets couverts par une toiture

plate débordante. Le rez-de-chaussée aux surfaces généreuses s'ouvre face à la vue vers les Hautes-Fagnes et communique avec de généreuses terrasses. Les locaux et entrée de service sont directement accessibles depuis la cour nord. À l'étage, desservies par une galerie, se situent cinq « suites » avec salle de bains pour les parents, les enfants, les amis et le personnel de maison, les quatre premières avec terrasse. **NN**



## Villa rue de la Léchette

HABITATION UNIFAMILIALE  
1958

Groupe Planning (Gaston Marchot et Robert Busch)  
MO : privé

Prix Van de Ven – mention

Rue de la Léchette, 24 – 4910 Polleur (Theux)

C 12





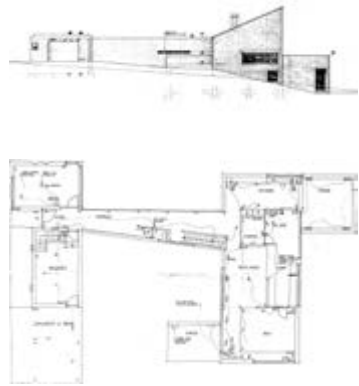
## Maison Fank

HABITATION UNIFAMILIALE  
1996-1997

Artau architectures (Norbert Nelles, Fabienne Courtejoie, Frédérique Leblan)  
Ing. : Laurent Ney  
MO : Félix et Françoise Fank

Route de la Ferme modèle, 104 A - 4802 Heusy (Verviers)

C 13



L'habitation se situe à Heusy, sur un terrain pentu en arrière-plan d'un lotissement caractéristique des situations périurbaines. Entourée principalement d'un bel environnement boisé, la parcelle est aussi confrontée directement aux jardins des habitations voisines d'un côté. Une cour définie par un premier volume à toiture plate abritant entrée, carport et bureau forme un espace « entre-deux » qui offre une disposition protégée aux habitations de tous côtés. Une passerelle aérienne propose ensuite une version singulière au cheminement d'entrée et positionne le volume d'habitation en second plan. Parallèle au premier et monoversant, celui-ci présente une diversité de grandes baies cadrées sur les vues

ou vers le ciel. Le séjour est au niveau d'entrée et bénéficie d'une réflexion spatiale menée à partir des fermettes préfabriquées de la charpente, définissant des espaces sous toiture variés. Il donne accès à deux terrasses orientées différemment surplombant le jardin. La zone de nuit est au niveau inférieur et comprend des chambres et salles d'eau en lien direct avec le terrain. Malgré sa taille, l'enchâssement des volumes dans le relief et la mise en place de massifs végétaux rendent l'habitation discrète. En contrepartie, son revêtement en briques peintes en blanc affirme un côté monolithique et présent. Elle constitue un bel exemple de singularité intemporelle dans ce contexte pavillonnaire. **CN**



© Norbert Nelles

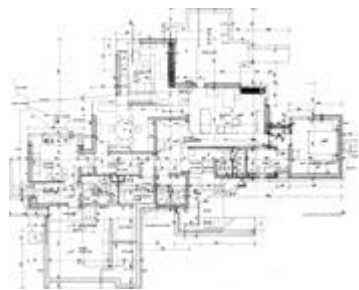
## Maison Aubier

HABITATION UNIFAMILIALE  
1969-1971

Émile-José Fettweis et associés  
MO : Jean-Marie Aubier

Rue de la Léhette, 37 - 4910 Polleur (Theux)

C 14



La maison Aubier s'implante « en terrasses » dans la pente d'un terrain au dénivelé important, dans une composition organique faite de volumes simples. L'architecte s'inspire de notions théâtrales utilisées lors de représentations pour créer un cheminement. M. Aubier partage ses émotions : « J'aime... Les murs de briques, dedans comme dehors, avec les infinies nuances de la cuisson, du rose au noir de l'âtre, en passant par tous les rouges brûlés ; la dalle de béton brut, courant d'un seul jet à travers toute la maison, se poursuivant à l'extérieur en impostes et en terrasses, donnant sa vigueur et son unité au bâtiment ; le bois brun des

châssis, à section carrée, qui module portes et fenêtres, délimitant l'aire du regard. J'aime... monter et descendre dans la maison, apprécier en plongée le volume d'une pièce ou la chaleur d'un sol, m'élever dans la tour carrée où s'inscrit l'escalier ; par la division de l'espace et l'imbrication des lieux, jouer de la partie en participant au tout ; découvrir le monde extérieur sous des angles constamment renouvelés, exciter l'œil, le protégeant de la mortelle accoutumance. [...] Ma maison ne correspond pas à l'archétype qui est dans la tête de mes petits-enfants, qui dessinent toujours des toits pentus et des petites fenêtres à rideaux rouges... » **EH**



## Maison rue Alphonse Collette

HABITATION UNIFAMILIALE  
Vers 1940

Architecte inconnu  
MO : privé

Rue Alphonse Collette, 6 - 4910 Jehanster (Theux)

C 15

Implantées sur le doux relief de la rue Alphonse Collette, les anciennes fermes en grès et pierre de taille génèrent une belle homogénéité et définissent des cours ou des alignements en retrait de la voirie. Derrière ses anciennes grilles, l'expression de la maison y surprend par ses volumétries à toiture plate débordante, ses enduits avec alternance de textures et l'expression de ses façades aux châssis à dominante

horizontale. Le corps principal, parallèle à la voirie, s'ouvre sur un jardin structuré à l'ouest. Sa simplicité contraste avec la succession de volumes et de plans de toiture à rue qui confère à la maison une prestance particulière. Les châssis sont affleurants, comme le grand coulissant de la loggia du rez-de-chaussée, et les détails de menuiserie, notamment de la porte de garage, sont particulièrement soignés. **NN**



## Bungalow Grosjean

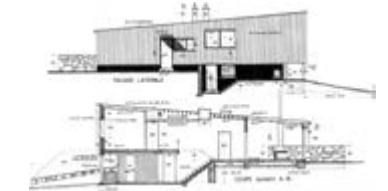
HABITATION UNIFAMILIALE  
1959

Roger Beaumecker et Jacques Lecloux  
MO : Marie J. Grosjean, épouse Louis Debaer

Deuxième concours provincial d'architecture, 1961 - premier prix

Rue Houckaye, 36 - 4800 Verviers (Ensisal)

C 16



Un entrepreneur en menuiserie et sa famille, composée de cinq personnes, confie la mission d'architecture pour la construction d'un bungalow aux architectes géomètres Beaumecker et Lecloux. Ce dernier fait partie des architectes de qualité de l'époque, connu pour ses réalisations d'expressions variées, confortables et agréables. L'implantation est parfaitement intégrée

dans la déclivité du terrain et en tire profit dans son organisation. Ce projet exemplaire est primé pour l'efficacité de son plan, la sobriété de l'architecture et la précision de la réalisation technique. La revue Rythme, éditée dans les années 1960, reconnaît aussi les qualités de cette habitation en l'illustrant dans le répertoire « Dictionnaire d'œuvres contemporaines ». **VB**





## Hospice Sainte-Élisabeth

MAISON DE REPOS  
Vers 1965, 2020-2021

Groupe Planning (Gaston Marchot, Robert Busch)  
Rénovation 2020-2021 : raHre archi (Pierre Renier, Fred Rahier)  
MO : Hospice Sainte-Élisabeth

Rue de Pepinster, 82 – 4800 Ensival (Verviers)

C 17



Dans le parc en léger contrebas, la courbure de la maison de retraite l'éloigne de la voirie, préserve et génère des proximités avec les arbres existant en intérieur d'îlot. Adossé au bâtiment initial, le volume d'une soixantaine de mètres de longueur est construit à partir d'une ossature de colonnes en béton avec un entraxe approximatif de 3 m. Les travées sont généreusement vitrées, l'allège est habillée de plaques ondulées bleues, aujourd'hui remplacées par un panneau plan blanc. À l'articulation avec le volume existant, une longue loggia courbe sur deux niveaux surplombe la galerie couverte du rez-de-chaussée. À l'extrémité nord-est, le volume de la cage d'escalier assure l'articulation avec l'extension des années 1980, en léger décalage, mais en cohérence avec la première phase. Le bâtiment abrite aujourd'hui les locaux de la Maison de l'insertion du CPAS de Verviers. Voir la cabine de gaz boulevard de Gérardchamps, 64. **NN**

## La Textile de Pepinster

USINE  
1946

Architecte inconnu  
MO : La Textile de Pepinster

Rue Louis Biérain – 4860 Pepinster

C 18

L'implantation historique de La Textile de Pepinster a connu de nombreuses constructions et extensions depuis sa



fondation en 1813. La façade qui subsiste est un des derniers témoignages de cette industrie qui fut reconstruite en 1946 après un incendie et la Deuxième Guerre mondiale. L'ouvrage, dont il ne subsiste que la façade à la suite de l'assainissement du site en 2014 par la SPI qui en est propriétaire, était réalisé en béton armé. Outre l'éblouissante ornementation Art déco qui magnifie l'entrée vers le site, le bâtiment se distingue par son tracé en courbe correspondant au méandre de la Vesdre qui longe l'usine. **SM**



S'écartant des aménagements standardisés que l'on rencontre fréquemment dans les communes de cette échelle, le projet configure un espace partagé de 10 000 m<sup>2</sup> entre la Vesdre et la voie ferrée, le long de l'athénée et des commerces. Au nord, le quai est aménagé partiellement en belvédère, traité comme une terrasse en bois, offrant une nouvelle relation au cours d'eau. En son centre, avec un calepinage de grandes dalles de pierre bleue, la place propose stationnement, bancs intégrés et plantations. Au sud, l'abribus et le parking à vélos sont logés dans une construction légère qui s'adosse aux maçonneries du pont de chemin de fer. Le projet a été inondé en juillet 2021. **TM**



© T. Moor

## Espace Piqueray

ESPACE PUBLIC  
2016-2021

AUPa (Amaury Piret et Renaud Daelle, coll. Céline Lardinois et Lionel Delatte)  
Ing. : Olivier Thome  
MO : Commune de Pepinster

Rue de la Régence, quai Ferdinand Nicolaï et rue Pierre Piqueray – 4860 Pepinster

C 19



## Cité ouvrière Matadi

LOGEMENT PUBLIC  
1921-1923

Victor Sarlet et Carlos Thirion  
MO : Société de construction d'habitations modestes La Hoëgne

Rues de la Nô et Charles Fraipont – 4860 Pepinster

C 20



À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, des travaux de modernisation prévoient le voûtement du canal des usines au-devant de la rue Elnoz, plus tard appelée rue de la Nô. Cet ouvrage permet le développement d'un nouveau quartier s'implantant le long de la Hoëgne et s'étendant jusqu'à la filature de laine Follet. Au sortir de la guerre, de nouvelles façons de penser et de nouvelles technologies se développent. Les mouvements sociaux revendiquent de meilleures conditions de travail, et cela passe par le désir de l'acquisition d'une maison confortable, saine et suffisante pour accueillir les familles des travailleurs. Parallèlement au développement économique, la population augmente et la situation en matière de logement populaire

est catastrophique dans tout le pays. Pour pallier cette situation, à partir des années 1920, des sociétés locales d'habitations à bon marché sont créées afin de concevoir de très nombreuses constructions et d'améliorer les conditions de vie des ouvriers. À Pepinster, c'est la société La Hoëgne qui voit le jour sous l'impulsion de l'administration communale et avec l'appui précieux de l'industriel Armand Follet, notamment dans la constitution du capital nécessaire à sa création. Le nouveau quartier Pépin se fait nommer Matadi par la vox populi pour son architecture simple et colorée faisant référence aux constructions congolaises. Les maisons sont dotées d'équipements modernes, d'espaces verts généreux et de services pour la vie collective. **VB**





# D



## VERVIERS PÉRIPHÉRIE NORD

Dison (Centre-ville, Andrimont, Ottomont),  
Limbourg (Dolhain), Baelen

Une occupation romaine est connue à Dison et Andrimont. Pendant plusieurs siècles, les habitants défrichent les bois au profit de champs et pâturages. L'agriculture est la principale affectation de ces hameaux qui appartiennent à la seigneurie de Petit-Rechain et du ban de Herve, dépendant du duché de Limbourg. La ville de Dolhain-Limbourg se construit en deux parties de par son relief. Limbourg, ville haute à 280 m d'altitude et capitale du duché, édifie au XI<sup>e</sup> siècle son château et des fortifications. Dolhain, ville basse sous 205 m, au paysage plat, est le faubourg de cette entité.

Les paysages du Moyen Âge sont ceux d'openfield, le village est entouré de terres à cultiver. Les limites territoriales s'enchevêtrent et les conquêtes sont nombreuses au fil du temps dans la région limbourgeoise. C'est pourquoi ce territoire reste longtemps enclavé et indépendant politiquement et administrativement. Sur la rive droite se trouve un long massif exploité jusqu'au début du XX<sup>e</sup> siècle pour son métal et son plomb. Alors que la rive gauche est au profit des bovins. Cela permet aux paysans de s'adonner à la fabrication d'objets en métal, clous et armes ou au filage et au tissage. La production lainière fonctionne grâce à la laine provenant de l'élevage de moutons, la force motrice de la Vesdre et le charbon de bois des forêts voisines, notamment de Baelen qui est couvert d'au moins deux tiers par la forêt d'Hertogenwald. Les moulins utilisés viennent d'anciennes forges pour les armes.

À la recherche d'une eau plus pure, les industriels s'installent vers l'amont de la Vesdre par rapport au centre de Verviers. À partir de 1843, les infrastructures se développent successivement avec l'arrivée du chemin de fer, le viaduc et la gare de Dolhain, le réseau de distribution d'eau depuis la Gileppe (151) ainsi que la N61, route du fond de vallée qui relie Verviers à Eupen en passant par Baelen. Ces ouvrages, en plus de la Vesdre, sont favorables au transport des matières premières comme des produits finis et au développement de la région.

La révolution industrielle transforme le paysage par la construction d'usines et d'habitats jusqu'à doubler l'importance des communes. Petit à petit, les hameaux sont attachés à Verviers par l'incessante étendue de constructions le long de la Vesdre. Ces villages connaissent, comme Verviers, leur heure de gloire grâce à l'industrie lainière (127) qui marque le paysage et l'urbanisation. Mais, ils perdent de leur attractivité avec le déclin de l'industrialisation, et naît une crise sociale de grande ampleur. À partir du XIX<sup>e</sup> siècle, l'urbanisation des centres se développe de façon dense et linéaire, puis se dilate progressivement en s'éloignant du cœur. Andrimont et Ottomont fusionnent avec Dison en 1977. Aujourd'hui, Baelen conserve toujours ses larges forêts, et, de manière générale, ces communes présentent un caractère rural dans des écrans de verdure s'étendant jusqu'aux communes voisines. **vb**







## Interlac – Media/Culture

GALERIE COMMERCIALE, CENTRE CULTUREL,  
SALLE DE SPECTACLE, BUREAUX,  
STUDIOS DE TÉLÉVISION

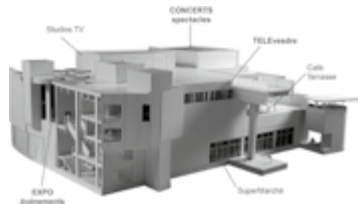
2007-2018

Baumans-Deffet Architecture et  
Urbanisme (Arlette Baumans, Bernard Deffet,  
coll. Hervé d'Oultremont, Jean-Christophe  
Culot)

Ing. : Bureau d'études Lemaire  
MO : Commune de Dison

Rues Albert 1<sup>er</sup>, 10-40, et Trauty –  
4820 Dison

D 1



Cet ensemble constitue un exemple abouti de réaffectation d'un complexe industriel abandonné en plein centre urbain. La cessation d'activités de la laiterie Interlac en 2001 avait laissé au cœur de Dison un chantier construit de 2 ha, acheté, l'année suivante, par un promoteur privé. Après le refus des premières propositions à vocation exclusivement commerciale, ce dernier se tourne vers le bureau Baumans-Deffet qui développe un master plan (2003-2004). Outre l'intégration des logiques marchandes et non marchandes, l'étude établit des continuités paysagères ainsi qu'un axe structurant entre Dison et Verviers. Les architectes conçoivent dans la foulée une galerie commerciale toujours en place. Mais, surtout, suivant une volonté de préservation d'un vestige à l'allure de cathédrale de béton, ils convainquent le promoteur de préserver les structures lourdes de l'usine à l'abandon, dont la démolition s'avère par ailleurs très coûteuse. Il faut attendre 2009 pour que la commune s'attache au projet, lequel se trouve reformulé pour donner accès aux Fonds structurels euro-



péens. Son caractère citoyen est amplifié. Dans une première phase, Baumans-Deffet aménage le chantier d'Interlac pour y installer la télévision locale, une brasserie et des espaces événementiels, dont une salle de spectacle de cent quatre-vingts places. Sur trois hauts piliers, souvenirs du cheminement gravitaire du lait, ils placent une « lanterne » monumentale comme un signal porteur de l'esprit de renouveau urbain insufflé par le projet. Une deuxième phase, achevée en 2014, voit l'installation du centre culturel, des locaux d'un magazine, d'espaces de coworking et de salles de séminaire. La réaffectation d'Interlac s'apparente à un processus de reconstruction graduelle d'« une ville sur la ville ». Les architectes ont su maîtriser et cultiver sur un terme long la complexité d'une association d'acteurs multiples, dans le respect de budgets serrés et suivant une expression architecturale juste qui ne cède rien à la tentation du décor. Des mêmes architectes à proximité, l'aménagement de l'espace public de la Montagne Citadelle, Rue de la Citadelle, Dison, 2007-2011. **PHe**





## Résidences Octave Tiquet

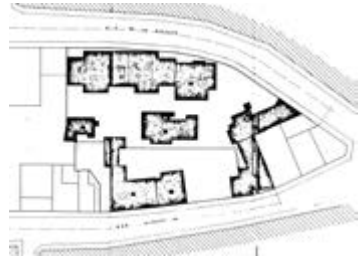
LOGEMENT PUBLIC, ESPACE PUBLIC  
1977-1982

Georges Burnet et Georges Deffet (coll. D. Gérard, A. Meessen, P. Dehon)  
Ing. : Jeunehomme et Joassin  
MO : La Régionale verviétoise

Prix de l'Institut national du logement (INL),  
1983-1984 - lauréat

Rues de la Station, 7-17 et Albert I<sup>er</sup>,  
85-95 - 4820 Dison

D 2



commerces et un parking de vingt-six emplacements. Une placette basse de distribution des entrées s'ouvre sur l'axe commercial de la commune. Elle est reliée à une venelle haute par deux escaliers de promenade. L'étagement d'immeubles aux volumes découpés rattrape le dénivelé de 15 m entre les deux rues. Les appartements comptent d'une à trois chambres et sont équipés de généreuses terrasses. Les maçonneries de briques aux coloris variant du jaune clair au brun foncé sont complétées de garde-corps avec bacs à fleurs incorporés et d'arcades à anse de panier en béton de silex lavé. La placette bordée d'arcades, les venelles piétonnes et les escaliers, ainsi que le pavage en béton blanc découpé de dessins

À la suite de l'arrêt de ses activités, l'usine textile Tiquet-Wéry constitue un chancre au cœur de Dison. La commune rachète le site et démolit les bâtiments industriels sans intérêt, à l'exception du bâtiment des bureaux. Le site assaini est cédé par bail emphytéotique à la Régionale verviétoise qui réalise un ensemble de neuf bâtiments, comprenant cinquante-cinq logements sociaux, huit

à la « calçada portuguesa », créent une ambiance méditerranéenne. Les diversités fonctionnelle et typologique, le mélange des bâtis ancien et nouveau ainsi que le travail des espaces publics constituent un morceau de trame urbaine redonnant vie à l'ancienne commune industrielle. Cet ensemble illustre le mouvement de retour à la ville traditionnelle de la fin des années 1970. **JMD**

## Place Jean Roggeman

ESPACE PUBLIC  
2008-2016

Baumans-Deffet Architecture et Urbanisme (Arlette Baumans, Bernard Deffet, coll. Jean-Christophe Culot)  
Paysagiste : Atelier Paysage (Étienne Cellier)  
MO : Commune de Dison

Place Jean Roggeman - 4821 Dison

D 3



Située au cœur d'un quartier densément peuplé, la place Jean Roggeman a été réaménagée pour offrir une respiration urbaine, un lieu de convivialité et d'échanges. Malgré l'imposition de maintenir le tracé des voiries périphériques, les architectes ont réussi à rendre cet espace aux citoyens par l'intensification de ses qualités d'intimité et de proximité. Ils l'ont libéré de la rigidité des effets de symétrie, de centralité et de hiérarchisation, tant

dans l'implantation des éléments végétaux que dans celle des deux monuments à réintégrer : le buste de Jean Roggeman qui se trouve légèrement décentré et un monument commémoratif de la Première Guerre mondiale réinstallé sans aucune forme de rupture avec l'espace partagé. Dans le même esprit, la structure en acier galvanisé qui peut servir de banc délimite une aire de jeux suivant un tracé souple comme un ruban. **PHe**

Le projet consiste dans la rénovation d'un immeuble de commerce et la construction d'un bâtiment neuf pour la création de quatre logements à loyer modéré pour familles nombreuses. L'ensemble s'implante sur la limite oblique de la parcelle refermant l'enveloppe de l'îlot et dessinant une cour privative. Un volume de jonction bardé d'azelia établit un lien entre le nouveau volume et le bâtiment rénové, qui permet la cohabitation d'écritures architecturales différentes. Ce volume délimite un porche qui abrite les entrées, et ménage des échappées visuelles de l'intérieur de l'îlot vers la place arborée. Le gabarit respecte l'échelle des bâtiments voisins et les matériaux s'inscrivent dans la palette chromatique du quartier. La composition des façades, très graphique, varie suivant le contexte : côté rue, elle s'inscrit dans le rythme des baies voisines, tandis que, sur la place, les baies, sans vis-à-vis, sont dimensionnées et orientées selon les fonctions et les points de vue intéressants. Les balcons offrent des vues vers la place publique, tandis que les fenêtres internes s'ouvrent sur la colline

plutôt que sur les appartements voisins. L'enveloppe ne dévoile pas la partition des appartements et déjoue ainsi l'identification à la typologie souvent morne et répétitive des logements sociaux. Chaque logement bénéficie de son espace extérieur privé et d'une entrée distincte, évitant ainsi la multiplication des espaces communs, parfois source de conflit. **SDa**



## Logements place Jean Roggeman

LOGEMENT PUBLIC  
2004-2007

Olivier Fourneau Architectes (coll. Bastin Pilet, Christelle Lefort, Éric Vandebroek)  
MO : Fonds du logement des familles nombreuses de Wallonie

Place Jean Roggeman - 4820 Dison

D 4





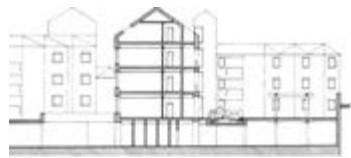
## Reconversion de l'usine Wasson

LOGEMENT PUBLIC, MAISONS DE COMMERCE  
1983-1987

Georges Deffet, Georges Burnet  
MO : La Régionale Verviétoise

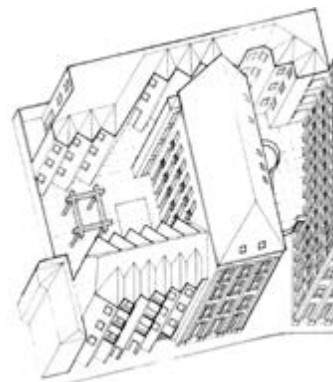
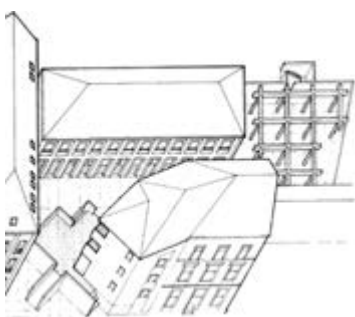
Rue Neufmoulin, 9-43 - 4821 Dison

D 5



La rénovation de l'usine textile Wasson fait partie des nombreuses reconversions portées par la société d'habitations sociales La Régionale Verviétoise dans les années 1980. Localisé dans le centre de Dison, cet ensemble caractéristique des sites industriels de la région date du XIX<sup>e</sup> siècle. Il se composait de grands bâtiments de filature, de bureaux, d'un coron et de plusieurs annexes. Son organisation et sa situation permettent aux architectes, en démolissant certaines constructions, de fabriquer un véritable morceau de

quartier organisé autour d'une trame d'espaces publics. Ceux-ci sont inscrits dans la topographie du site et proposent différents niveaux d'intimité. La cour centrale étroite ouverte sur rue donne ainsi accès à un dispositif d'escaliers et à un large balcon, se prolongeant par un cheminement piéton à l'arrière. Celui-ci dessert ensuite plusieurs placettes dans lesquelles sont conservés des vestiges des structures des ateliers. Seuls les bureaux et trois bâtiments principaux ont pu être réaffectés : ils accueillent désormais quarante-neuf logements. La faible profondeur des fabriques et leurs nombreuses ouvertures facilitent cette transformation. Au rez-de-chaussée, sur la cour, est installée en recul de la façade une galerie couverte qui distribue des espaces commerciaux. De nouvelles constructions en briques claires s'installent sur rue et, à l'arrière, l'ancien coron est partiellement reconstruit pour installer des logements supplémentaires. **EC**



Construit dans le cadre d'une opération de rénovation urbaine, l'immeuble de neuf logements sociaux prend la place d'une série de maisons ouvrières abandonnées. Du fait des destructions liées à l'implantation d'une voie rapide dans les années 1960, et à la construction plus tardive d'un immense rond-point, l'espace public qui l'entoure est dessiné à l'échelle de l'automobile. À la pointe de l'îlot, deux pans de murs de briques aveugles s'affirment face à ce flux de véhicules et font de l'édifice un signal à l'échelle de l'entrée de ville. Ils dessinent une cour à l'avant du local commercial situé au rez-de-chaussée. Deux grandes fentes rythment le volume sculptural au sud : elles mettent en retrait les ouvertures des pièces de vie et assurent une grande intimité aux logements. **EC**



## Logements Neufmoulin

LOGEMENT PUBLIC

2007-2012

Baumans-Deffet Architecture et Urbanisme  
(Arlette Baumans, Bernard Deffet,  
coll. Hervé d'Oultremont)  
Ing : Bureau d'études Langohr  
MO : Commune de Dison

Rue Neufmoulin, 78 - 4821 Dison

D 6



Un hameau de vingt-six maisons sociales occupe un vallon à mi-côte entre Hodimont et Petit-Rechain. L'implantation néo-vernaculaire autour de deux espaces partagés et arborés vise à générer les liens sociaux. L'individualisation des logements est obtenue par des décalages entre les maisons, les avancées et reculs des garages, ainsi que par les portes d'entrée à rue ou latérales. Les parois des locaux habitables sont constituées d'une structure légère en bois remplie d'isolant et bardée de planches en bois. Ce mode constructif constitue une réponse innovante d'isolation des logements à la suite de la crise pétrolière. Les locaux techniques sont cependant encore en maçonnerie. Ce retour au local et à la variété dans l'unité poursuit la démarche de Battice (E14) et se retrouve dans les quarante-deux logements de Lierneux par les mêmes architectes.. **JMD**



## Cité Cardijn

LOGEMENT PUBLIC

1981-1985

Groupe Planning (Robert Busch,  
Alain Van De Winckel)  
MO : La Régionale verviétoise

Rue Cité Cardinal Cardijn, 1-27 -  
4800 Petit-Rechain (Verviers)

D 7



La silhouette de cette villa cossue, bien conservée, se démarque par sa tour surmontée d'une toiture circulaire débordante, protégeant quatre petits balcons. Sur un soubassement en moellon la façade blanche est soulignée dans sa partie supérieure par de faux colombages. L'entrée est mise en scène par le large escalier qui rattrape la déclivité du terrain et une avancée en arc de cercle qui s'étend jusque dans la toiture. L'architecture éclectique, aux accents modernes, témoigne de la maîtrise de son concepteur, inconnu. Toujours à Dison, dans un même courant éclectique (1896), se distingue également le Château d'Ottomont (rue de Verviers, 205 à Andrimont). **TM**



## Villa avenue Jardin École

HABITATION UNIFAMILIALE

Vers 1910

Architecte inconnu  
MO : privé

Avenue Jardin École, 56 - 4820 Dison

D 8



## RÉNOVATION URBAINE DU QUARTIER FOXHALLES – FABRIQUES – FRANCHIMONTOIS



Dans les années 1860, l'ouverture des rues parallèles des Fabriques et des Franchimontois s'accompagne rapidement de l'implantation d'établissements industriels, de logements pour leur main d'œuvre, puis de commerces. Le déclin du quartier accompagne celui de l'industrie textile et au début des années 1970, l'état de la majorité des immeubles à vocation industrielle comme d'habitation laisse à désirer. La rénovation urbaine, une des premières en Belgique francophone, est confiée à Jacques Antoine qui s'associe au groupe Recherche et Orientation Culturelle et son ethnologue Ita Gassel. Celui-ci met en œuvre sa méthode d'ethnologie urbaine : la démarche, menée sur place par Marie-France Hayet, vise à laisser s'exprimer les sub-cultures locales. Un travail de sociographie dite « en croisillons » combine des données démographiques pour identifier des sous-groupes pertinents au sein du quartier. Chacun d'entre eux constitue, au fil des réunions, son « projet social ». La proposition finale résulte de négociations entre ces groupes, réalisées avec le soutien du Théâtre de la Communauté. Propositions de planification des opérations prioritaires, grande place, centre et jardin communautaires, opérations tiroirs pour les logements, démolitions ou transformations d'anciennes fabriques... sont transformées par l'urbaniste en projet technique. Quelques opérations ont été réalisées, sous des formes parfois différentes, souvent en collaboration avec de jeunes architectes. **EC**

### Square

ESPACE PUBLIC

1996-2000

AM AURAL (Jacques Antoine) / Georges-Éric Lantair

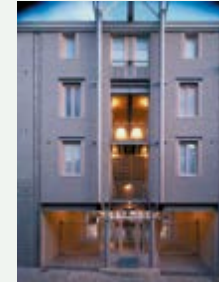
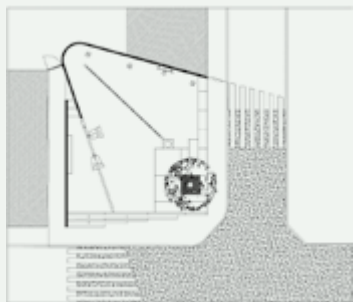
MO : Commune de Dison

Angles des rues de la Limite et des Fabriques – 4820 Dison

D 9

À défaut de la place prévue dans le projet de rénovation urbaine, l'ambition est de créer un square qui « inspire le respect, accueille, apaise et rassemble ». Celui-ci est dessiné à la manière d'un petit théâtre, dont la scène serait délimitée par quelques emmarchements, un voile courbe rouge et un pan rectiligne bleu. Des objets sont positionnés avec précision : podium, banc, arbre, panier de basket, perches

lumineuses... Les pigments saturés des murs contrastent avec les ardoises du pignon existant, l'asphalte et les pavés de rue. On retrouve ici la recherche de Georges-Éric Lantair : associer valeur d'usage et abstraction, gestes quotidiens et dynamique des formes géométriques. La volonté d'élargir l'intervention par un traitement spécifique des passages pour piétons n'a pas pu se concrétiser. **EC**



© Alain Janssens



© Alain Janssens



Les architectes réinterprètent le vocabulaire et les dispositifs spatiaux des constructions vernaculaires du logement et de l'industrie. L'« arvò » traditionnel devient passage sous le premier étage, les coursives se transforment en terrasses continues au sud, des réminiscences de monte-ballots ou de cheminées métalliques rythment les façades. Dans la continuité de cette démarche postmoderne, les détails

sont dessinés afin de rendre chaque objet identifiable au sein d'une composition d'ensemble cohérente. Ils s'hybrident avec des cages d'escalier semi-extérieures en contact avec la rue, des hauteurs sous plafond de 2,80 mètres, des cuisines et séjours séparés par de grandes portes coulissantes et de nombreuses configurations en duplex, pour former huit logements à loyer modéré d'une grande générosité. **EC**

Au contraire du corps sur rue, la maison construite quelques années plus tard en fond de parcelle, à la place d'un immeuble vétuste, traduit un abandon des signes référencés au profit d'une composition plus abstraite : Pierre Hebbelinck considère désormais que l'architecture a son vocabulaire en soi. L'habitation présente trois façades

mitoyennes aveugles. L'ensemble du volume, toit compris, est blanc. Les baies, ouvertes uniquement au nord, et leurs contours dessinent des figures géométriques sombres sur le fond immaculé de la façade. Des bardeaux translucides, à la jonction de la toiture et du mur arrière, laissent entrer la lumière au cœur de la maison. **EC**



© Alain Janssens

## Logements rue des Franchimontois

LOGEMENT PUBLIC

1985-1992

AM Pierre Hebbelinck (coll. Georges-Éric Lantair, Jean-Michel Sojic) / Jacques Antoine

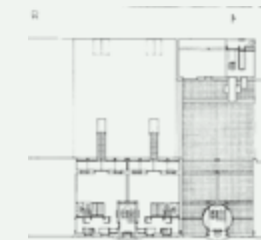
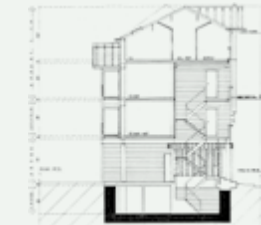
Ing. : Pierre Arnould

MO : Commune de Dison, SPI

Architecture Awards, 2000 – mention

Rue des 600 Franchimontois, 111-121 – 4820 Dison

D 10



## Maison rue des Franchimontois

LOGEMENT PUBLIC

1994-1998

AM Pierre Hebbelinck (coll. Gil Honoré, Jean-Michel Sojic, Pierre Dewit, Alain Richard) / Jacques Antoine

MO : Commune de Dison

Rue des 600 Franchimontois, 109 – 4820 Dison

D 11





## Extension Desama

HABITATIONS UNIFAMILIALE

1993

Deffet Architectes et Partenaires (Bernard Deffet)

MO : Famille Desama

Rue de Paradis, 161D – 4821 Ottomont (Dison)

D 12



© Alain Janssens

Cette extension pour une maison sombre est une des premières réalisations de Bernard Deffet, contemporaine de la bibliothèque à Ottomont. Comme cette dernière, elle est influencée par l'étude de l'architecture organique de Frank Lloyd Wright. Cette inspiration s'exprime dans le dessin soigné de la structure en bois et de son rythme : une forêt de lignes fait écran à la lumière, tout en reliant

la maison avec le jardin. Le profil de la toiture donne de l'autonomie au volume par rapport à l'existant, permet d'aller chercher la lumière de toutes parts, et crée une ventilation naturelle en partie haute. L'entrée, en retrait de la structure, offre un espace extérieur protégé. Cette écriture disparaîtra dans les projets ultérieurs aux années 1990 de l'architecte, au profit d'un langage formel plus épuré. **EC**

## Maisons Crahay

HABITATIONS UNIFAMILIALES

2000–2010

Alvéoles (Patrick Deboutez)

MO : Deboutez-Crahay

Rue du Mamelon Vert, 27 – 4821 Andrimont (Dison)

D 13



© Alvéoles

L'intervention discrète depuis l'extérieur rassemble deux constructions existantes voisinant en une situation complexe : la cave de l'une est au niveau du grenier de l'autre. La première conserve son entrée en partie haute et accueille désormais les pièces de vie. La seconde, un ancien café, est adossée aux contreforts de la colline et aux bancs de schiste ; elle est occupée principalement par des ateliers.

Les transformations qui se veulent ludiques (nouvelles baies, surélévation de la toiture, ouverture d'une pièce à l'autre...) génèrent des espaces généreux et lumineux. L'escalier intérieur, dispositif clé du projet, s'inscrit dans une cage en trapèze qui reprend les géométries de l'existant. Une intervention ultérieure d'Yves Delincé étend la maison en direction de la terrasse basse. **EC**

Édifiés en 1997 sur une parcelle étriquée dont l'aménagement devait intégrer des conditions de mitoyenneté, les sept logements se répartissent dans deux constructions liaisonnées par une cour en intérieur d'îlot, laquelle délivre l'accès aux circulations verticales et offre un espace de convivialité. Les façades en briques et zinc comportent des loggias qui, en réponse à l'exiguïté du parcellaire, augmentent les surfaces utiles. Les architectes ont accordé une attention particulière à l'étude structurelle, laquelle permet de dégager un maximum de fenestration dans les pièces de vie. L'ensemble est connecté par un arvo à la place Gathoye dont les travaux s'achèvent en 2015 avec, comme objectif, de marginaliser sa fonction de parking pour créer un espace public convivial en relation directe avec l'école qui le jouxte. **PHe**



## Ensemble de sept logements place Gathoye

IMMEUBLES À APPARTEMENTS

1991–1997

Deffet Architectes & Partenaires

(Bernard Deffet)

Ing. : R. Langohr

MO : Commune de Dison

## Place Simon Gathoye

ESPACE PUBLIC

2002–2015

Baumans-Deffet Architecture et Urbanisme

(Arlette Baumans, Bernard Deffet, coll.

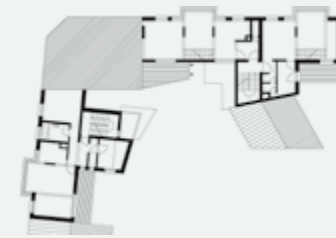
Thomas Poncelet)

Paysagiste : Atelier Paysage (Étienne Cellier)

MO : Commune de Dison

Place Simon Gathoye – 4821 Andrimont (Dison)

D 14



© Alain Janssens



## École Fonds-de-Loup

ÉCOLE MATERNELLE ET PRIMAIRE  
1990-2004

Deffet architectes et partenaires (Bernard Deffet, coll. Hervé d'Oultremont)  
Ing. : Bureau d'études Langohr

Place Simon Gathoye, 2 –  
4821 Andrimont (Dison)

D 15



À l'échelle de la ville, l'école dessine un trait d'union entre un quartier multiculturel et un quartier plus homogène socialement. Elle s'implante parallèlement à la vallée de la Vesdre et présente son profil à l'espace public, situé en léger contrebas, dessinant une perméabilité entre la place et la cour de récréation de l'école. Les classes de primaire, au niveau supérieur, offrent une organisation clas-

sique, tandis qu'au rez-de-chaussée, les classes de maternelle se transforment en territoires plus ouverts, favorisant diverses appropriations. Une maison modeste est préservée sur le site et joue le rôle officieux de conciergerie. La salle de gymnastique et le réfectoire sont directement accessibles depuis l'espace public et peuvent être mis à disposition d'associations actives dans le quartier. SDA





## Salle polyvalente et bibliothèque Fonds-de-Loup

BIBLIOTHÈQUE, CENTRE CULTUREL  
1989-1996

Deffet architectes et Partenaires  
(Georges Deffet, Bernard Deffet  
coll. Didier Rahir)  
MO : Commune de Dison

Rue de Verviers, 203 – 4821 Dison (Andrimont)

D 16

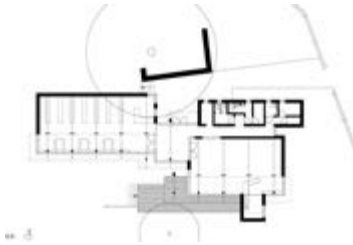


tension le tectonique, d'une part (ossature en bois légère) pour les espaces principaux de la bibliothèque de quartier et de la salle polyvalente, et le stéréotomique, d'autre part (maçonneries de briques ou de blocs en béton) pour les arrières et les espaces servants. Le jeu des décalages entre ces entités préserve les arbres existants et laisse place à l'entrée et à une

© Alain Janssens

De retour d'un séjour aux États-Unis, Bernard Deffet rejoint l'agence de son père Georges et participe activement à la conception de ce petit équipement culturel. Plusieurs volumes s'articulent les uns par rapport aux autres en bordure du parc du château d'Ottomont. Sont mis en

terrasse, démontée depuis. La structure en bois, conçue comme un « écran à lumière », est composée de doubles poteaux en bois massif et d'une charpente moisée en lamellé-collé. Le profil en coupe qui associe deux niveaux de toiture (l'un en pente, l'autre plat) permet une grande maîtrise de la lumière naturelle ainsi qu'une large ouverture sur le parc, tout en procurant un sentiment de protection dans les pièces. Les toitures débordantes et la continuité du plafond entre l'intérieur et l'extérieur participent à cet effet. Ces principes et cette écriture se retrouvent dans une série de bâtiments de la même période (caserne de pompiers de Limbourg ou extension Desama) et résultent notamment de l'influence de l'architecte américain Frank Lloyd Wright sur Bernard Deffet. **ec**



La rigueur et la générosité formelle de l'église Sainte-Thérèse contrastent avec l'environnement peu structuré que celle-ci occupe. À partir de la rue du Sentier noir, le cheminement vers l'entrée de l'église offre une longue séquence d'approche propice à l'introspection. La verticalité d'un remarquable clocher en béton ponctue un moment intermédiaire de cette séquence. Sur la base d'un plan carré, l'espace de culte

s'organise de manière symétrique. Les fidèles et le prêtre partagent un espace unifié par la présence de longues poutres en béton supportant, sans aucune structure intermédiaire, la grande toiture plate-forme. Cette église constitue une œuvre majeure de l'architecte Marcel Junius avant son départ au Canada où il se consacrera à la sauvegarde et à la valorisation du patrimoine culturel bâti, paysager et naturel du Québec. **bd**



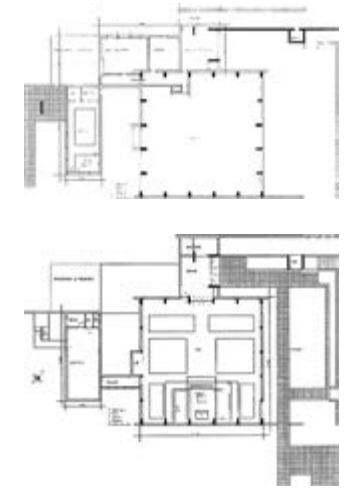
## Église paroissiale Sainte-Thérèse

ÉGLISE CATHOLIQUE  
Vers 1965

Marcel Junius et Henri Boniver  
MO : Fabrique d'église

Rue Albert de t'Serclaes, 58 –  
4821 Ottomont (Dison)

D 17



Située en face du parc communal, la maison est constituée d'un volume principal et d'un volume secondaire. Côté rue, le volume secondaire, particulièrement discret, abrite l'atelier de l'architecte et le garage. Au nord-est du plan, l'entrée, partagée par les deux entités, est accessible via un chemin en légère pente. L'avent protecteur en béton armé offre le moment d'arrêt et d'accueil attendu. L'élément de liaison

entre les deux volumes principaux établit la distance entre ceux-ci. À l'extérieur, côté sud-ouest, cette distance établie dévoile un patio généreusement planté et une grande terrasse ombragée. Les menuiseries extérieures en bois teinté en noir, positionnées à fleur d'un parement en briques grises, accentuent la simplicité de l'ensemble. Cette simplicité apparente dissimule la grande richesse spatiale de cette maison-atelier. **bd**



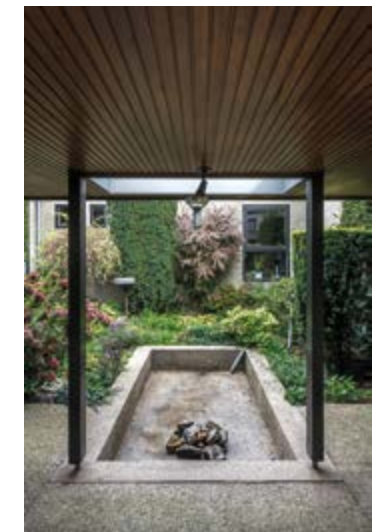
## Maison Deffet

HABITATION UNIFAMILIALE  
1968

Georges Deffet  
MO : Famille Deffet

Rue de Verviers, 320 – 4821 Andrimont (Dison)

D 18





## Maison rue Albert de t'Serclaes

HABITATION UNIFAMILIALE

Vers 1955

Jacques Lecloux  
MO : privé

Rue Albert de t'Serclaes, 13 – 4821 Dison

D 19



Située à l'angle orienté sud-ouest d'un îlot composé de maisons mitoyennes datant principalement de la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, cette maison surprenante convoque sans retenue les préceptes de l'architecture moderne de la seconde moitié du même siècle. Les qualités pavillonnaires généralement associées à ce type d'architecture sont ici subtilement interprétées. Occupant l'équivalent de quatre parcelles tradi-

tionnelles, le seul rez-de-chaussée de la maison propose un retrait d'alignement généreux et se positionne en léger surplomb du terrain naturel. Alors que ce double dispositif accentue la singularité de la maison dans son environnement bâti, le mur de délimitation d'un patio largement ensoleillé renforce subtilement l'alignement construit de la rue Albert de t'Serclaes et, ainsi, le lien de la maison à son contexte. **BD**



Cet alignement de six blocs de maisons sociales est positionné en léger retrait de la route principale et à 200m à peine du cœur du village d'Andrimont. Les maisons jumelées s'assemblent par groupe de deux, trois ou quatre unités. Les maisons situées aux extrémités de chaque bloc sont accessibles à partir des pignons latéraux. Les entrées des maisons situées en

parties centrales partagent, quant à elles, un auvent protecteur élégamment soutenu par une fine structure métallique. Le cadrage en débord des volumes construits ainsi que la présence de soubassements et murets de jardins en moellons confèrent à cette architecture simple et sans prétention une épaisseur construite, un ancrage et une robustesse intemporelle. **BD**

## Logements avenue du Centre

LOGEMENT PUBLIC

Années 1960

Marcel Junius  
MO : public

Avenue du Centre, 221-251 – 4821 Andrimont (Dison)

D 21



## École Heureuse

ÉCOLE MATERNELLE ET PRIMAIRE

1993-2000, 2004-2006

Deffet Architectes et Partenaires  
(Bernard Deffet)

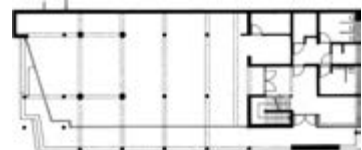
Ing. : R. Langohr  
MO : Commune de Dison

Rue de Verviers, 310 – 4821 Andrimont (Dison)

D 20



© Alain Janssens



© Alain Janssens

Le volume à rue abrite le restaurant scolaire et la salle de psychomotricité. Son gabarit s'aligne sur l'existant. Seule l'expression de la façade témoigne du caractère public de la fonction. Il définit une nouvelle porte d'entrée du complexe pavillonnaire (école maternelle et école primaire) construit dans les années 1960 en intérieur d'îlot. Une galerie couverte accompagne les enfants vers le cœur de l'infrastructure.

Dans une seconde phase (2004-2006), quatre nouvelles classes complètent les bâtiments d'origine. Tous les espaces intérieurs s'orientent vers l'environnement paysager de qualité. Un travail des matières et de la structure propose des spatialités à la fois à l'échelle des enfants, des adultes, de la rue, du paysage, de la lumière. Cette générosité globale offre un cadre d'apprentissage particulièrement lumineux. **YD, NN**

Situé sur la pente sud de la colline d'Andrimont, cet ensemble organique de cent vingt logements affecte peu le cœur de village, dont il est cependant proche. L'aspect presque bucolique de ce quartier se voit renforcé par l'autonomie volumétrique de chaque maison vis-à-vis des maisons mitoyennes voisines. Chaque « grappe » de logements profite d'une voirie d'accès en cul-de-sac. Ainsi,

l'ensemble relativement imposant est constitué de sous-ensembles parfaitement identifiables. Un réseau subtil de cheminements réservés aux piétons et aux vélos tisse les liens entre chaque sous-ensemble. Destiné à accueillir plus de 400 habitants, le projet cherche à établir un juste équilibre entre la dimension collective et la dimension individuelle de l'habitat groupé. **BD**

## Logements Allée du Pré Maguin

LOGEMENT PUBLIC

Vers 1970

Georges Deffet  
MO : inconnu

Allée du Pré Maguin et sur les Hezées – 4821 Andrimont (Dison)

D 22





## Préventorium Godefroid Lonhienne

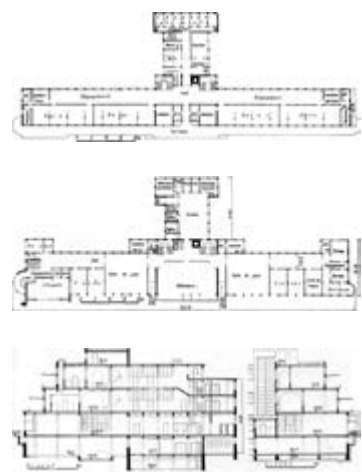
PRÉVENTORIUM  
1948-1956

Service provincial des bâtiments (attribué à Joseph Moutschen)

MO : Province de Liège

Rue Broux, 1 - 4830 Dolhain (Limbourg)

23



Les préventoriums étaient des lieux de soins pour les enfants ou les adultes modérément infectés par la tuberculose de manière non contagieuse alors que les sanatoriums accueillait les patients nécessitant un traitement. Leurs organisations spatiales et leurs espaces étaient néanmoins similaires. Ainsi, ce bâtiment est inspiré du sanatorium « Joseph Lemaire » à Tombeek, construit par Maxime Brunfaut en 1935-1936. Le site est une vallée verdoyante qui côtoie la rive gauche de la Vesdre et une ligne de chemin fer. Une riche famille liégeoise possède ici un vaste terrain comprenant un château, une villa, une ferme, un grand parc et des pâturages. Après la Deuxième Guerre mondiale, le château est cédé à la Province pour y accueillir des enfants à la santé fragile. En quelques années, les surfaces sont insuffisantes pour satisfaire



les nombreuses demandes, et un nouveau bâtiment est construit. Celui-ci présente un volume principal pour les chambres, développé en longueur sur 120 m et, à l'arrière, une aile transversale avec la majorité des services. Cette typologie - récurrente dans ces établissements, inspirée des paquebots et utilisant les qualités techniques du béton armé - développe une façade principale en gradins orientés vers le sud pour profiter des meilleures conditions d'ensoleillement, considérées, à l'époque, comme la solution thérapeutique principale. Le château est démoli en 1978 et la fonction principale arrêtée en 1979. L'édifice continue à accueillir des activités jusqu'en 1991, quand il est mis en vente publique et change plusieurs fois de propriétaire. Actuellement, il est voué à être transformé en immeuble de logement. **MCoh**





## Rénovation urbaine de Dolhain-Limbourg

LOGEMENT PUBLIC, ESPACE PUBLIC, OUVRAGE D'ART  
1980-1994

Atelier d'architecture et d'urbanisme Fettweis et associés (Émile-José Fettweis)  
MO : Ville de Limbourg

Quartier du Moulin en Ruyff et du Pireux – 4831 Dolhain (Limbourg)

24



Après les transformations brutales des villes portées par la spéculation immobilière des promoteurs dans les années 1960, les questions urbaines et patrimoniales deviennent prégnantes et laissent place à une politique de rénovation urbaine. À Limbourg, l'objectif est de réhabiliter les friches industrielles abandonnées. L'ancienne usine Bodeux y est considérée comme une opération pilote pour la Wallonie. En 1957, Fettweis avait déjà



commencé une démarche de rénovation urbaine privée en transformant un ancien site textile en espace commercial, la galerie Voos à Verviers (A14). Le site relativement étroit et le long du chemin de fer présente un caractère rural et industriel à la fois, ce sentiment d'intimité est certainement lié à la dérivation de la Vesdre et les biefs qui le traversent. Ce projet implique la réalisation d'une analyse profonde du milieu existant. L'architecte cherche à comprendre les valeurs des structures urbaines et trouve des réponses dans un langage contemporain respectant le patrimoine bâti. Il repère les éléments forts du site à conserver et réutiliser comme la maison-pont, la maison-biez et la maison arvô qui ont leur importance dans la composition du quartier. La réalisation longue de quatorze années voit naître, par phase, l'ensemble des logements sociaux, des parkings souterrains, des équipements collectifs et des espaces publics favorisant les relations humaines. Les habitations sont traversantes avec un côté orienté vers les aménagements publics et l'autre vers les endroits plus intimes. L'ensemble du quartier paraît à la fois ouvert et fermé. Le nouveau tissu met en valeur les contraintes du site. Des biez sont remis en état et une passerelle piétonne conçue par René Greisch relie les deux rives. Lourdemment dégradé par les inondations de juillet 2021, le quartier devra être repensé. **EH**



Rénovation  
Limbourg  
E.J. Fettweis  
Décembre 1979



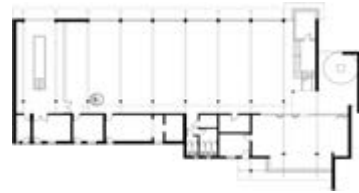
## Caserne de Limbourg

CASERNE DE POMPIERS  
1993-1997

Deffet Architectes et Partenaires  
(Bernard Deffet)  
Ing. : R. Langohr  
MO : Ville de Limbourg

Bêverie, 35b – 4830 Dolhain (Limbourg)

D 25



© Alain Janssens



En bordure de Vesdre, la caserne s'adosse au versant boisé dominé par le quartier historique de la ville de Limbourg. Les lignes de rive successives soulignent l'horizontalité de l'ensemble. Le hall des camions surmonté d'une toiture monoversant est doublé d'un volume sur deux niveaux hébergeant les fonctions annexes (bureaux, vestiaires, locaux d'enseignement et de convivialité, locaux techniques).

L'articulation entre ces deux volumes, dédiée aux circulations, est structurée par les colonnes de béton, la forme de la charpente en lamellé-collé et les pentes des toitures soigneusement étudiées pour éclairer le hall et ouvrir des vues vers la colline. À la grande cour fonctionnelle et aux portes sectionnelles, s'oppose le caractère presque domestique du dessin des pignons et de leur matérialité. **NN**

## École moyenne de Dolhain

ÉCOLE SECONDAIRE

Vers 1935

Jean Lejaer et E. Meunier  
MO : État belge

Maîtres-Carriers, 1938 – 2<sup>e</sup> prix  
(cat. « Monuments publics »)

Rue Guillaume Maisier, 56 – 4830 Dolhain (Limbourg)

D 26



La longue barre est implantée au fond d'une cour cernée de bâtiments d'époques différentes. Les Verviétois Jean Lejaer (auteur des salles de spectacle du Forum à Liège et du Coliseum à Charleroi) et Meunier conçoivent une façade symétrique rythmée de colonnes à redents maçonnés en moellons d'arkose. Les détails Art déco des éléments horizontaux – linteaux, acrotères, seuils, bac à plantes – en béton blanc et en

Pierre de taille sont particulièrement soignés au niveau de la technique et du dessin. Les trois travées centrales étroites comprennent une travée centrale surmontée d'un fronton sculpté. Elle est traversante et accueille les circulations verticales. De part et d'autre, trois larges travées sur deux niveaux hébergent les classes orientées est, accessibles par le couloir ouest, du côté du quai des Religieuses, le long de la Vesdre. **NN**



1

Le centre urbain de Dolhain est animé, au XIX<sup>e</sup> siècle, par l'industrie textile. Le site du lavoir-carbonisage (élimination des fibres végétales par réaction à haute température de l'acide sulfurique dilué absorbé par la fibre de laine) forme un ensemble non homogène de grands bâtiments industriels, qui s'implante en 1827 idéalement en bord de Vesdre et au pied du viaduc du chemin de fer 1, 2, 4, 5. Les usines sont abandonnées depuis le déclin de ce secteur. La Ville de Limbourg lance un projet de rénovation urbaine afin de restructurer l'entrée de ville et de préser-

ver des témoins importants de l'histoire locale. Le projet démarre en 2008 par la reconversion du bloc D en seize lofts, commandée par une société privée. Le Solvent belge 3 est quant à lui racheté en 2017 par la Ville de Verviers (Musées) et la Région wallonne, devenant une réserve visitable avec les nombreux outillages et machines textiles encore en place - dont cinq machines à vapeur remises en état de fonctionner. Dans l'entrepôt, une longue dalle d'une centaine de mètres de long, reposant sur des piliers, est une application du système Hennebique. **VB, TM**



© Ben Kamphuis

3



© Michel VDH

2



© Michel VDH

4



5

## Le lavoir-carbonisage de Dolhain et le Solvent belge

USINES

1827, 1899, 1900

Architecte inconnu (lavoir de Dolhain), Émile Mouris (Solvent belge, 1900)  
Ing. : Hennebique (Solvent belge)  
MO : privés

Rénovation et transformation (Dolhain) :  
Créative Architecture (Fabrice Mirolo, 2008)

Avenue Reine Astrid – 4830 Dolhain /  
Rue de Limbourg, 141 – 4800 Verviers

D 27



## Aménagement du cœur de village de Baelen

ESPACE PUBLIC  
2012-2018

AM Atelier 4D et SGI Ingénieurs  
Ing. : SGI Ingénieurs  
MO : Commune de Baelen

Rues de la Régence et du Thier –  
4837 Baelen

D 28



Au départ, la commande consiste à créer une place de village dynamique au cœur de Baelen, sur une ancienne cour de ferme devenue parking informel. Les architectes élargissent d'abord le site de projet originel : ils aménagent les venelles qui traversent le village pour mieux les relier à la place, redessinent

l'avent de l'école, transforment l'ancienne cour de celle-ci en parking discret, interviennent sur la cour de la crèche. La partie haute de la place elle-même devient le parvis de la maison communale (transformée en 2010 par Créative architecture) et accueille l'arrêt de bus. La partie basse, dite « place verte », est dessinée par différents murets qui reprennent les différences de niveaux ; des arbres palissés la referment sur les jardins des maisons voisines. Escaliers, gradins et liaison douce relient les deux parties et dessinent de nouvelles géométries et perspectives. Les architectes assument la présence de la rampe d'accès au CPAS : ils modifient son garde-corps et transforment son rapport à l'espace public en remplaçant divers talutages par des escaliers. Toutes les interventions procèdent d'une écriture commune tant au niveau des sols qu'au niveau des mobiliers et des aménagements paysagers : essences indigènes et pierre bleue coexistent avec un acier Corten plus contemporain. Tout l'enjeu est de conserver une échelle villageoise, sans tomber ni dans le pastiche ni dans le vocabulaire désormais générique d'une urbanité qui modèle aussi les imaginaires ruraux. **EC**



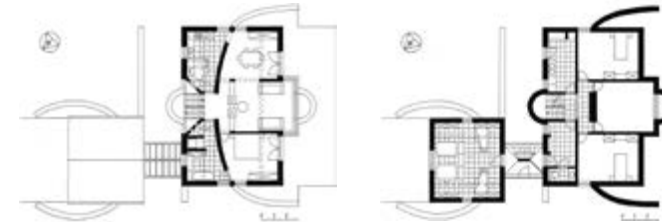
L'habitation et son carport s'installent à l'arrière d'une série de maisons mitoyennes, dans un ancien potager étroit à l'extrémité du vieux Baelen. L'architecte souhaite matérialiser cette limite villageoise, et construit un long mur en calcaire local, perpendiculaire à la voie principale, sur lequel s'adossent les deux constructions. Seule une entrée, donnant accès au jardin, perce ce mur qui rappelle les enceintes des jardins de curé. La maison est constituée par quatre murs en moellons, perpendiculaires au mur principal. Ceux-ci définissent trois travées d'égale largeur et ouvrent la maison vers le sud ; ils apparaissent de



l'extérieur comme des contreforts protecteurs. Plusieurs courbes accompagnent le mouvement vers le séjour au rez-de-chaussée, et l'escalier vers l'étage. **EC**

Ce premier projet réalisé par Francis Colle appartient au monde des compositions symétriques classiques. L'enjeu est de concilier ces exigences – qui rappellent le travail de Bruno Albert – avec un terrain au relief très accidenté, une ancienne carrière. Un premier corps, perpendiculaire à la rue, abrite les garages et le bureau d'architecture. Un second, situé en partie haute, correspond à l'habitation.

Le programme de celle-ci s'inscrit dans des formes géométriques symétriques et rigoureuses. À l'étage, ouvert vers le jardin, un mur courbe forme l'arrière-plan pour les pièces principales et détermine, à l'arrière, les espaces de service et l'escalier. Les murs sont réalisés en calcaire de Baelen et se terminent sous la toiture par des lignes de blocs en béton alternant avec des briques de verre. **EC**



## Maison Bebronne

HABITATION UNIFAMILIALE  
2007-2010

Francis Colle  
MO : Famille Bebronne

Allée des Saules, 2 – 4837 Baelen

D 29



## Maison et bureau d'architecture Colle

HABITATION UNIFAMILIALE, BUREAUX  
1991-1995

Francis Colle  
MO : Francis Colle

Rue Runschens, 8A – 4837 Baelen

D 30





## Ancienne église conventuelle franciscaine du Garnstock

ÉGLISE CATHOLIQUE  
1933-1936

—  
Dominikus Böhm  
IOA : Anton Wendling (sculptures de l'autel et des autels des chapelles), Maria Hasemeier-Eulenbruch (tabernacles des autels, Chemin de croix et Christ souffrant à l'entrée), attribués à Dominikus Böhm (vitraux), Willy Jakob (fresque murale représentant la vie de saint François d'Assise, 1936)  
MO : Les Pères franciscains allemands (auj. Fondation culturelle Saint-François d'Assise)

—  
Eupener Strasse, 191 – 4837 Baelen

D 31

L'implantation de congrégations catholiques à Baelen, à la sortie d'Eupen, est liée au fait que les Prussiens, à partir de 1815 et du Congrès de Vienne, favorisent le protestantisme. Le couvent du Garnstock, initialement construit par les Pères adorateurs du Saint-Sacrement dès 1909, est acheté en 1922 par les Pères franciscains. Ils y créent une école secondaire en vue de former des missionnaires pour le Brésil. Au début des années 1930, le succès de l'institution impose la construction d'une nouvelle église conventuelle. Dominikus Böhm, l'auteur de projet, est connu pour ses nombreuses églises. Il enseigne aux Kölner Werkschulen dont les principes sont ceux du Neues Bauens ou de la Neue Sachlichkeit tels que développés par



le Bauhaus et le Deutscher Werkbund. Le bâtiment est épuré, répondant aux idéaux de simplicité des Frères franciscains. Une rangée de colonnes soutient le porche d'accès, lui-même adossé à la tour du chœur. Le visiteur longe ensuite le cimetière avant d'entrer au nord-est. L'entrée du profane se trouve à l'extrémité arrière de la nef, sous la tribune d'orgue. Fidèle à sa maxime « Je construis ce que je crois », Böhm développe un plan basilical et deux collatéraux intégrant des chapelles et des autels secondaires. Construites en béton et moellons interprétés de manière moderne, les parois intérieures sont enduites. Les trois doubles rangées de baies en plein cintre au sommet de la tour éclairent le chœur et la grande fresque de la crucifixion peinte par Willy Jakob. Fidèle à l'esprit de l'époque, le projet réunit architectes, artistes et artisans, et notamment les enseignants de la Kunstgewerbeschule d'Aix-la-Chapelle : Anton Wendling sculpte les faces de l'autel, Maria Hasemeier-Eulenbruch, les tabernacles des autels, le Chemin de croix et le Christ souffrant à l'entrée. Aujourd'hui, la Fondation culturelle Saint-François d'Assise œuvre à la sauvegarde des bâtiments et à la création d'un endroit d'échanges culturels et spirituels. NN







## L'ENTRE-VESDRE-ET-MEUSE, LE PAYSAGE ÉLARGI DU « PAYS DE HERVE »

Herve (Herve, Battice, Chaineux, Grand-Rechain, Charneux, Henri-Chapelle), Olne (Olne, Saint-Hadelin), Aubel, Thimister-Clermont, Welkenraedt (Welkenraedt), Plombières (Plombières, Montzen, Moresnet, Gemmenich)

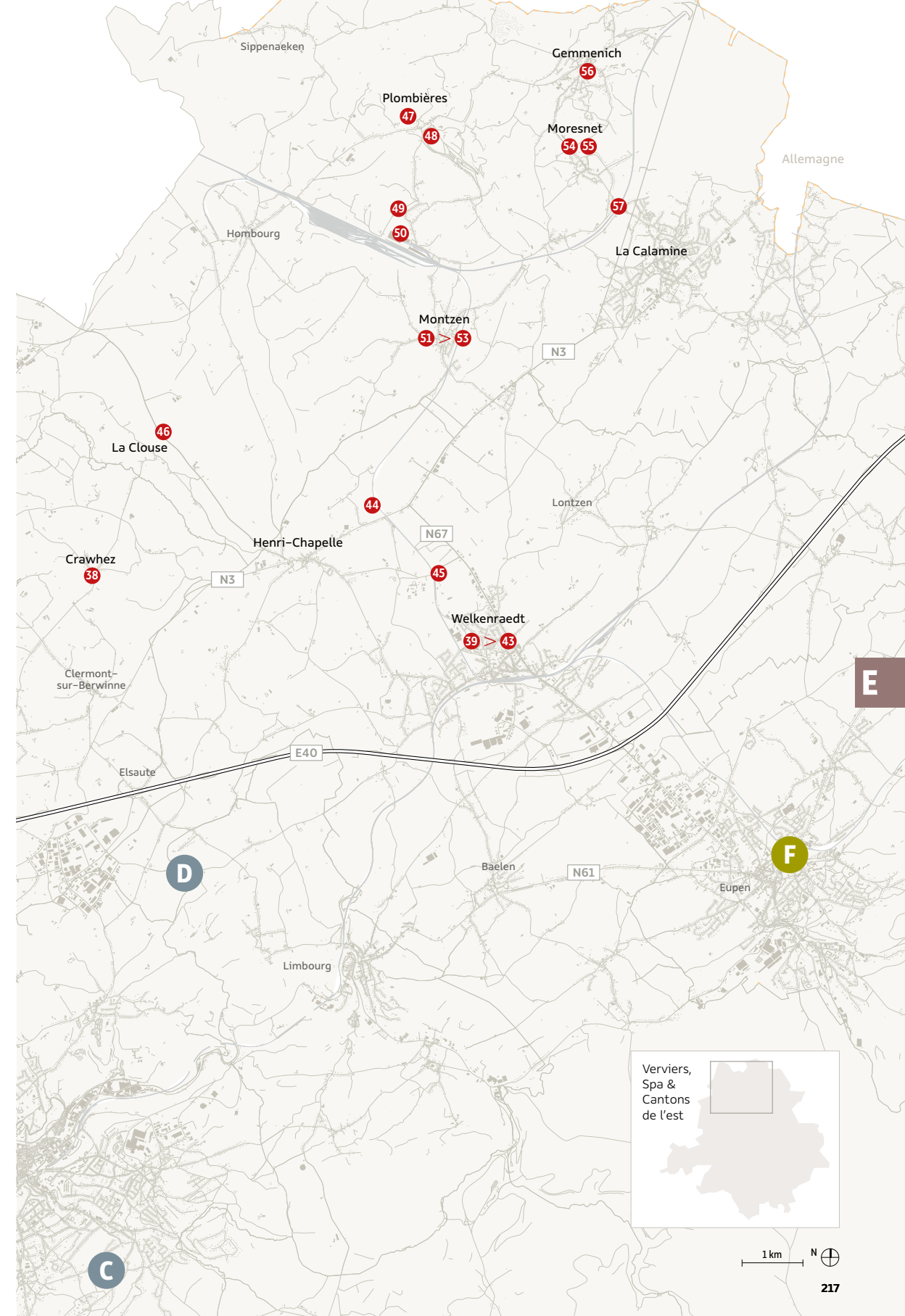
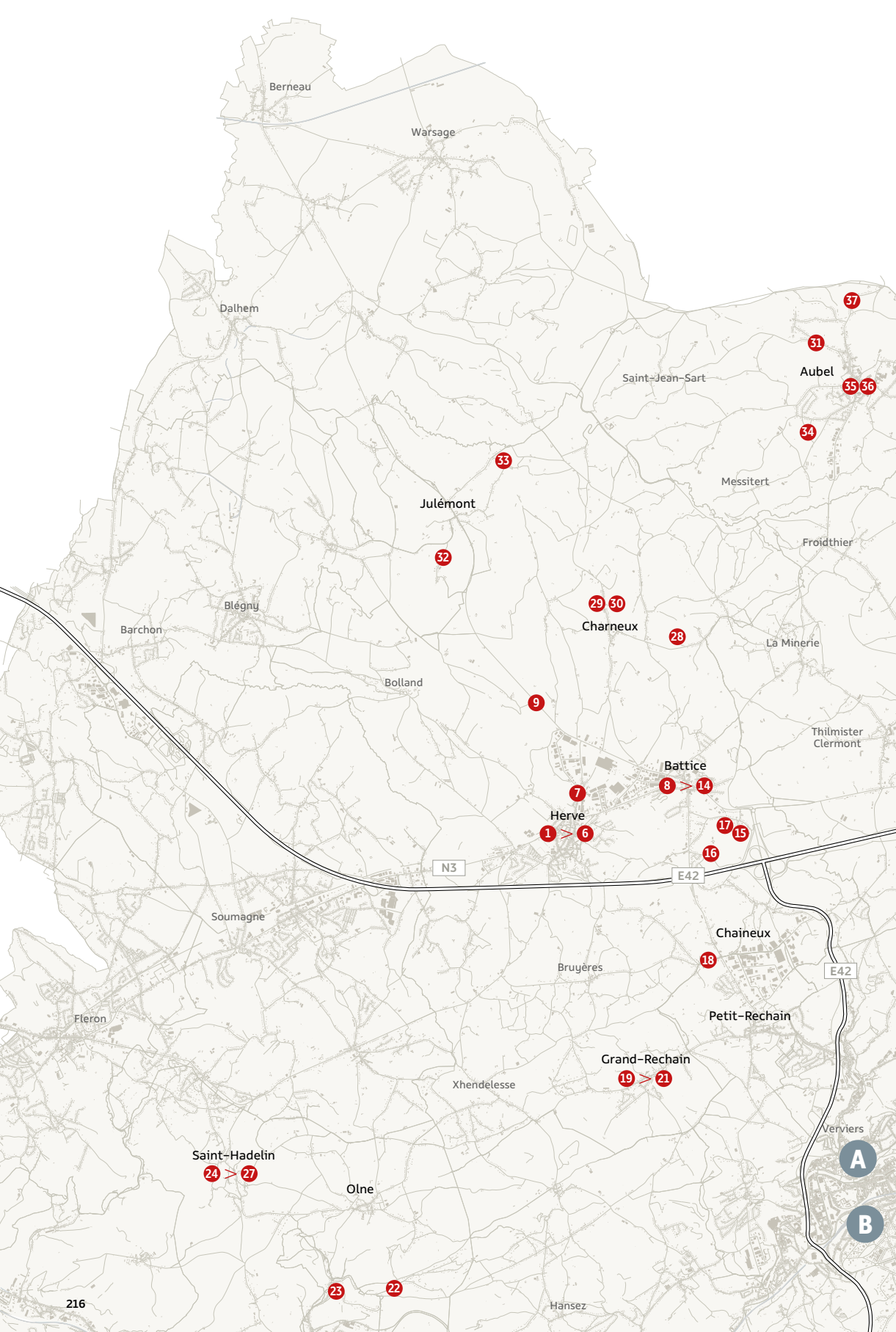
Le paysage de prairies au relief vallonné interpelle le voyageur étranger qui traverse le Pays de Herve. Son territoire ne possède aucune grosse ville. Liège, Maestricht, Aix-la-Chapelle et Verviers se situent à sa périphérie. La ligne de crête principale du paysage, qui prend la forme d'un arc de cercle reliant Fléron (260 m), Henri-Chapelle (355 m), Neufchâteau (200 m), isole une partie typique et remarquable de l'Entre-Vesdre-et-Meuse : le « Vrai Pays de Herve ». Là, la Berwinne et ses nombreux affluents ont drainé et façonné le sol en une série de dépressions au dessin complexe. À la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, le modèle bocager est pratiquement exclusif dans le Vrai Pays de Herve (la physiologie herbagère du bocage hervien date du XVI<sup>e</sup> siècle). Par la suite, il a fait tache d'huile et s'est largement répandu dans l'arrière-Pays de Herve et dans le compartiment de la Vesdre.

L'argile, le calcaire et le grès du sous-sol ont fourni les matériaux de base pour les anciennes constructions. Ont vu ainsi le jour un habitat agricole dispersé, aux formes régies par les contraintes géophysiques du milieu (implanté au milieu des prés, à proximité des sources, à mi-pente des versants pour être protégé des vents dominants), et un réseau important de chemins ruraux. L'esprit individualiste des fermiers a isolé les parcelles d'exploitation par un maillage de haies. Les petits villages ne sont jamais absents. Ils sont le creuset d'une identité collective. Quelques gros bourgs, autrefois qualifiés par des services et des commerces, voyaient leur architecture traditionnelle teintée d'une influence urbaine (style mosan). Ceux-ci s'organisent autour d'une place : les maisons, souvent jointives, se resserrent autour d'elle où domine l'église (au clocher identifiable dans le panorama). Cette structure caractérise, par exemple, Thimister, Clermont, Charneux et Aubel qui rassemblaient les principales fonctions administratives et commerciales indispensables au monde rural.

Les bouleversements de l'agriculture européenne (l'agrandissement des exploitations et la disparition des vergers), la fin de l'industrie lourde wallonne (la fermeture des charbonnages), les nouvelles politiques d'aménagement du territoire (l'apparition de larges zonings industriels et commerciaux), l'infrastructure routière (une autoroute et une ligne TGV traversent le Pays de Herve), la ruralisation ordonnancée par le plan de secteur (au détriment du renforcement des hameaux et villages) ont profondément remodelé le paysage.

En effet, depuis plusieurs décennies, le Pays de Herve vit de profondes transformations économiques, sociales et culturelles. Ce « grand paysage » n'est pas figé une fois pour toutes. Il est devenu une zone périurbanisée où la spéculation immobilière rend prohibitif le prix des terrains à bâtir et des vieilles fermes. À l'ère de la mondialisation, le bâti nouveau s'éloigne de la tradition locale, même si la « maison 4 façades » marque toujours une forme d'individualisme des habitants. L'attractivité du cadre rural profite au domaine de la construction, puisque, aujourd'hui, la région fourmille d'artisans (menuisiers, ferronniers, entreprises familiales de construction...), dont la qualité du travail est renommée. Des architectes ont tiré parti de ce savoir-faire local, que ce soit à l'occasion de projets de rénovation de bâtiments agricoles ou pour faire émerger une architecture moderne subtilement intégrée dans les lignes de force du paysage et des villages. **vm, Mga**







## Place Marie-Thérèse

ESPACE PUBLIC  
2006-2017

Baumans-Deffet Architecture et Urbanisme  
(Arlette Baumans, Bernard Deffet,  
Hervé d'Oultremont, Thomas Poncelet)  
Ing. : Bureau d'études Lemaire  
MO : CPAS de Herve

Place Marie-Thérèse – 4650 Herve

E 1



Une place centrale est rendue aux Herveiens par l'ouverture du vaste îlot introverti d'un ancien collège devenu bureaux d'administration publique et logements. Ce geste fort de récupération d'espace public sur le privé clôt et harmonise quinze ans de revitalisation urbaine. Les auteurs multiplient les opportunités d'appropriations individuelles et collectives, formelles et informelles, dans un retissage de connexions urbaines conçues en venelles et placettes autour d'un lieu de convivialité. Une attention continue aux seuils décline la pente du terrain à chaque échelle pour négocier niveaux d'entrée et présence automobile sans nuire aux qualités socio-spatiales du lieu. Doublés d'une diversification minérale et végétale attentive, ceux-ci lissent un contexte architectural éclectique. **PK**

## Maison de repos et de soins Sainte-Élisabeth

MAISON DE REPOS  
2000-2015

Baumans-Deffet Architecture et Urbanisme  
(Arlette Baumans, Bernard Deffet,  
coll. Hervé d'Oultremont)  
Ing. : Jean Dehareng  
Paysagiste : Atelier Paysage (Étienne Cellier)  
MO : CPAS de Herve

Place Lecomte, 29 – 4650 Herve

E 2



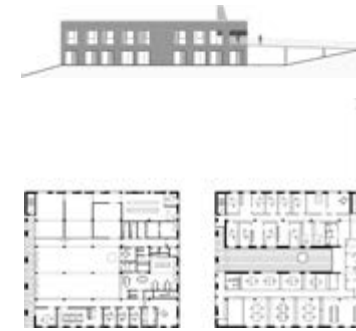
Au-delà d'une simple remise aux normes de l'hospice lugubre du XIX<sup>e</sup> siècle, les architectes abordent la réhabilitation du bâtiment existant et la construction de deux nouvelles extensions dans une optique de revalorisation sociale de la maison de repos. Les espaces sont conçus en relation avec l'extérieur, la lumière et les autres. La première extension forme un patio de plain-pied avec l'ancienne bâtisse, apportant une source de lumière et d'air frais aux résidents. À l'intérieur, une promenade en boucle est offerte aux patients de l'ergothérapie grâce à la liaison du couloir longiligne existant et de la nouvelle circulation. Cette dernière accueille par ailleurs aisément un éventuel futur prolongement. Les chambres,

autrefois étriquées et collectives, sont désormais spacieuses et individuelles. Les configurations y sont nombreuses et les habitants y installent volontiers une partie de leur ancien mobilier. Enfin, les personnes alitées profitent d'une vue vers l'extérieur grâce à des fenêtres à la hauteur adaptée. La seconde extension, à destination des courts séjours et des personnes désorientées, s'organise autour de circulations élargies en lieux de vie animés. Les contacts sociaux avec les autres résidents sont multipliés par un vis-à-vis de terrasses et de restaurants autour d'un vide. Un jardin limité par des haies, où les habitants sont libres de leurs mouvements en toute sécurité, est relié aux bâtiments annexes. **CS**



Le programme rassemble les services du CPAS et une boutique de seconde main. L'édifice s'implante de manière à conserver une ouverture sur le paysage depuis la rue. Par souci d'économie et pour anticiper les possibles mutations de l'édifice, les architectes proposent un volume compact, avec un système structurel tramé, des cloisonnements pouvant évoluer, et de grandes baies disposées régulièrement. Celles-ci sont occupées par quatre types de châssis, alternant parties pleines et vides, positionnés en fonction des partitions intérieures. Trois dispositifs orientent ce système générique : une passerelle conduit à l'entrée supérieure, un jardin linéaire à l'étage amène

la lumière dans les deux ailes des bureaux, une galerie au rez-de-chaussée ouvre le magasin sur un parvis. **EC**



## CPAS de Herve

BUREAUX, COMMERCE  
2010-2018

Baumans-Deffet Architecture et Urbanisme  
(Arlette Baumans, Bernard Deffet)  
MO : Ecetia (mandaté par CPAS)

Sur-le-Try – 4650 Herve

E 3



© Maat Faisre

PAYS DE HERVE – HERVE

E



Le projet s'intègre dans un ensemble reprenant le bâtiment du CPAS (E3) et un local pour les mouvements de jeunesse, dont l'aménagement global est actuellement resté à l'état d'idée. Les objectifs du projet de crèche sont d'organiser les fonctions de plain-pied sur une parcelle compacte, en offrant des espaces ludiques et qualitatifs à l'échelle des enfants. Le plan rectangulaire est structuré en

travées : les espaces de services se situent au nord et les unités d'accueil pour les enfants s'ouvrent côté sud. Au centre, une grande bande d'espaces communs, vitrée de part et d'autre, s'articule autour de patios qui créent des espaces de jeux singuliers. Une toiture végétale polygonale percée d'entrées de lumière développe une autonomie formelle par rapport au plan et protège les espaces extérieurs. **CN**

## Crèche Les Canailous

CRÈCHE  
2009-2012

AM Atelier d'architecture Delincé  
(Yves Delincé) / Atelier DSH  
Ing. : Stabili D  
Paysage : Landscape Design Partnership  
MO : Ville de Herve

Sur le Try, 16 – 4650 Herve

E 4





## Meurens Natural

USINE  
2009

Roger Garsoux, Dominique Dethier  
Ing. : J.L.D. Engineering / Bureau d'Architecture  
Parada Javier  
MO : Meurens Natural

Rue des Martyrs, 21 – 4650 Herve

E 5



Les architectes revisitent la façade d'une industrie familiale sise le long d'une voirie nationale. L'intention est de traduire dans l'architecture l'évolution de l'entreprise, donner du confort spatial aux employés tout en optimisant le contrôle du va-et-vient du charroi dans le site. La grande verrière qui surplombe l'accès a remplacé un stockage et accueille un laboratoire ouvert sur un horizon verdoyant. Dans la maison de ville, évidée de sa structure, le nouveau noyau de circulation verticale clarifie les rapports entre les fonctions du bureau qui s'affichent à travers les baies horizontales, à l'instar du mouvement de la circulation. Le haut soubassement en pierre rappelle le vocabulaire traditionnel des habitations, tandis que les panneaux foncés dialoguent avec la tour voisine. **VM**

## Maison du tourisme du Pays de Herve

OFFICE DE TOURISME  
1996-2003

Atelier Concept (André Gulpen, Luc Henrard, coll. D. De Smets, David Schoonbroodt, D. Fransolet, M. Locus)  
Ing. : J.L.D. Engineering  
MO : SPI+ (mandatée par la Ville de Herve)

Place de la Gare, 1 – 4650 Herve

E 6



Construite en 1926, la gare est achetée par la commune de Herve en avril 1996. L'ancienne gare est transformée en maison du tourisme et, comme les vingt-six autres en Wallonie, représente un bassin touristique. Le bâtiment est restauré et conservé dans son intégralité. Le fragile pignon sud-ouest, protégé par un voile en béton cintré chapeauté par une couverture conique habillée de zinc, donne accès à des sanitaires publics. Le volume intérieur est structuré en différents espaces pour l'accueil, des expositions ou des projections. L'étage est consacré aux bureaux destinés au personnel. En contraste avec l'architecture de la gare, la cafétéria articule le projet avec la ligne 38, aujourd'hui transformée en Ravel. Construite en bois et largement vitrée, sa toiture cintrée évoque le langage des wagons. **NN**

## Château d'eau de Herve

CHÂTEAU D'EAU  
1938

Architecte inconnu  
MO : SNDE (Société nationale des distributeurs d'eau)

Rue de Charneux – 4650 Herve

E 7



Dans sa forme et ses matériaux, le château d'eau de Herve présente un style architectural Art déco typique des années 1930 : colonnes élégantes, ensemble de fenêtres juxtaposées bien dessinées, brique céramique de couleur jaune, béton recouvert d'un enduit clair et châssis métalliques. La typographie du lettrage « SNDE » au-dessus de la porte d'accès en témoigne d'ailleurs. L'ouvrage dispose d'une cuve Intze (capacité 275 m<sup>3</sup>), du nom de son inventeur Otto Intze (système breveté en 1883 identifiable par un réservoir rétréci à la base et arrondi au sommet). Le château d'eau est l'objet d'un chantier de restauration en 2015. **VM**

Société américaine spécialisée dans la fabrication de fibre de verre, Owens Corning s'implante pour la première fois en Europe à Battice. La conception du projet émane de la collaboration entre Fernand Crahay et Bechtel, un bureau d'études américain, aujourd'hui l'un des plus grands au monde. L'usine se compose d'un bâtiment rectangulaire en ossature métallique de 108 m sur 121 complété de deux ailes et d'équipements (tours de refroidissement, château d'eau...) nécessaires à la production du matériau. La longue façade tournée vers la route de Maastricht abritant bureaux, cafétéria et vestiaires est habillée d'éléments de murs-ri-

deaux en aluminium, les allèges étant constituées de panneaux sandwichs en verre émaillé Panoroc des Glaceries de la Sambre. L'isolation est assurée par des matelas de soie de verre. **NN**



## Owens Corning Fibreglas

USINE  
1965-1966

AM Cabinet d'architecture industrielle  
Fernand Crahay / Bechtel International  
MO : Owens Corning Fibreglas Europe, auj. 3B Fibreglass

Route de Maastricht, 67 – 4651 Battice (Herve)

E 8



En 2011, la société Enersol (énergies renouvelables) entreprend la construction de son siège comprenant des bureaux, un show-room et des espaces de stockage. En zone industrielle et bordé par la nationale, le projet tire parti de la déclivité pour limiter son impact dans le paysage. Les stockages sont semi-enterrés à l'arrière du bâtiment et les espaces habités émergent pour s'ouvrir sur leur environnement. Les différentes toitures mettent fièrement en évidence des panneaux solaires. La conception du bâtiment se veut bioclimatique : construction semi-enterrée, composition des façades en lien avec l'ensoleillement, toiture débordante pour gestion des surchauffes, et patio pour gérer le refroidissement, mais aussi affirmation du végétal et encouragement de la mobilité douce et... électrique. **CN**



## Siège d'Enersol

BUREAUX  
2011-2014

FHW (Damien Franzen, Eddy Wertz, coll. Alina Ganescu, Jasmine Scholl, Yoann Klassen)  
Ing. : David Schneiders  
MO : Enersol

Route de Maastricht – 4651 Battice (Herve)

E 9





## Pharmacie à Battice

MAISON DE COMMERCE,  
IMMEUBLE À APPARTEMENTS  
2011-2013

Atelier DSH  
MO : Pharmacie Renardy

Place du marché, 20 –  
4651 Battice (Herve)

E 10



La construction qui prend la place d'un immeuble est l'opportunité d'agrandir la pharmacie mitoyenne. Un creux dans l'épaisseur de la façade, ouvert sur deux niveaux, crée une vitrine et dessert, de part et d'autre, l'entrée du commerce et l'accès, ainsi dérobé aux regards, à un duplex. Laboratoire et bureaux se déploient au rez-de-chaussée dans la profondeur de la parcelle, ainsi qu'en mezzanine sur l'espace de vente. Les architectes optent pour une façade dynamique déclinant des tons de gris pour les briques comme pour les menuiseries. Ils dessinent des baies reportées aux extrémités de la façade et renforcent la dimension verticale de celle-ci par le rythme des châssis. Si la composition des ouvertures diffère de celle de la rue, des alignements l'inscrivent dans la continuité de l'existant. **EC**

## Famillege

IMMEUBLE À APPARTEMENTS  
2017-2018

Bureau d'architecture Garsoux & Donéa (Roger Garsoux et Jean-Pierre Donéa,  
coll. Violaine Meurens, Cécile Balthasart)

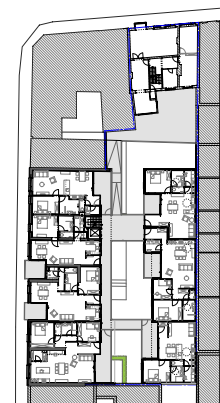
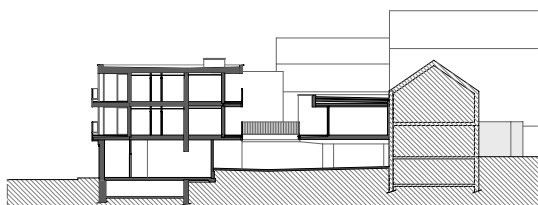
Ing. : Ingeo  
MO : Famillege

Rue de Verviers, 1, 3 et 5 – 4651 Battice  
(Herve)

E 11

Suivant la politique de densification du tissu urbain, les architectes optimisent un cœur d'îlot avec un programme mixte de treize logements et trois commerces. L'intention issue d'un commanditaire privé est de développer un habitat de qualité destiné à des seniors. Les immeubles existant à front de voirie sont transformés pour composer un ensemble homogène. Sur la limite arrière de la parcelle, un

volume secondaire s'adosse au bâti voisin. Un espace de distribution horizontale favorise les rencontres entre les habitants des deux entités. La façade urbaine est traitée avec des matériaux régionaux (pierre bleue et brique) qui ancrent l'immeuble dans son contexte et soulignent sa pérennité. L'attention portée au traitement des ouvertures donne un caractère sobre et contemporain au projet. **VM**



Pompe à essence, garage et atelier de réparation coexistent spatialement dans cette architecture « paquebot » typique du Mouvement moderne des années 1950. L'architecte tire parti du dénivelé du terrain pour loger l'atelier au sous-sol et ainsi limiter la hauteur à un seul niveau à rue. Les minces auvents en béton s'avancent comme le prolongement du plan horizontal et renforcent la

sensation d'éirement qui accompagne le flux de la circulation. Sous ces auvents, les façades largement vitrées définissent la fonction commerciale. Le sigle de la marque Esso est simplement épinglé dans l'angle supérieur côté route. Aujourd'hui inoccupée, la construction, restée intacte (seules les briques apparentes ont été badigeonnées en blanc), continue de faire signal dans le paysage routier. **VM**



## Garage Central

GARAGE, STATION-SERVICE  
Vers 1955-1960

Architecte inconnu  
MO : André Thimister

Rue de Herve, 17a – 4651 Herve

E 12



© Arvis - Coll. Doppagne

En contrebas de la route Charlemagne, deux alignements de maisons mitoyennes s'étagent sur l'adret du ruisseau du Hac. Les quarante-cinq maisons sociales de type bel-étage comprennent trois chambres. Les locaux de services sont au nord côté jardin, tandis que les séjours s'ouvrent au sud par de généreuses terrasses. Leur intimité est assurée par les décalages entre maisons, les prolongements des murs mitoyens et les garde-corps en béton avec bacs à fleurs incorporés. Ce dernier chantier de Gaston Marchot poursuit les principes modernistes utilisés dès 1954 à la cité du Panorama à Stembert : simpli-

cité volumétrique, toiture en légère pente avec fausse corniche saillante, parement de briques et de bardages en amiant-ciment émaillé de coloris différents, auvents d'entrée. Les phases suivantes n'ont pas été réalisées. **JMD**



## Cité du Beauvallon

LOGEMENT PUBLIC  
1971-1978

Groupe Planning (Robert Busch, Gaston Marchot)  
MO : La Régionale verwiétoise

Rue Beauvallon, 1-45 – 4651 Battice (Herve)

E 13





## Clos du Mayeur

LOGEMENT PUBLIC  
1978-1987

Groupe Planning (Robert Busch,  
Alain Van De Winkel)  
MO : La Régionale Verviétoise

Rénovation : ACDC Architectes / Atelier  
Brismoutier, 2020

Clos du Mayeur, 1-435 - 4651 Battice (Herve)

E 14



Un ensemble de cent vingt-huit logements sociaux complète le centre de Battice. La circulation automobile se termine sur huit placettes avec parkings et garages. Des venelles piétonnes distribuent les logements et sont reliées à la place communale et à l'école. L'ensemble offre dix typologies de logements, du studio pour personnes à mobilité réduite à la maison de six chambres. Un désordre pittoresque



est engendré par les décrochages des volumes d'un à trois niveaux en briques et l'alternance de toitures plates ou en pente. Cette approche néo-vernaculaire compense l'homogénéité de l'important programme de logements. Les bâtiments loués ont fait l'objet d'une rénovation thermique. Bien que modifiant le parement initial, les bardages en zinc et en bois biosourcé conservent la qualité architecturale initiale. **JMD**

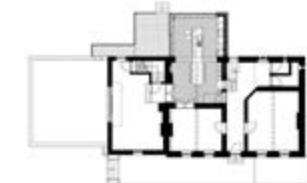
## Extension Wathélet

HABITATION UNIFAMILIALE  
2014-2016

Lizen & Pierre  
Ing. : CGL Consult  
MO : Famille Wathélet

Rue de Waucomont, 66 - 4650 Chaineux (Herve)

E 15



L'habitation existante de caractère traditionnel du Pays de Herve, massive, en briques et moellons, avec de très petites ouvertures, reçoit une extension légère et ouverte côté jardin, en acier Corten, verre et aluminium, en contraste avec la partie existante. Celle-ci repositionne la cuisine au centre de l'habitat et crée, grâce à de larges baies vitrées, un important apport de lumière dans les parties



communes. Elle apporte à la fois une unité d'ensemble à l'espace de jour et marque, grâce à une poutre apparente, une délimitation entre les deux espaces. L'extension fermée, côté sud, s'ouvre sur toute la nature environnante, offrant un accès direct au jardin grâce à la terrasse qui se reconnecte à l'ancienne par une coursive détachée du terrain, tout en dominant le paysage. **SDe**

Ce bâtiment de bureaux s'implante sur un terrain vallonné, en pleine nature. La composition architecturale est basée sur la dualité programmatique fermeture-ouverture et ancrage-légereté. En partie enfoui dans le terrain, un socle construit en pierre de schiste accueille les locaux techniques et les espaces de stockage. Il ancre le bâtiment dans le site et supporte un volume de bureaux, plus



léger, tourné vers le paysage. Ce volume qui émerge dans la vallée se distingue par sa forme trapézoïdale et l'acier Corten qui barde ses façades. Conçu avec une ossature métallique autoportante, le plan de l'espace de bureaux est totalement libre, de manière à permettre une grande flexibilité dans l'aménagement de cet espace et sa reconversion future en maison d'habitation. **VM**

## Bureaux Schyns Goldstein

BUREAUX  
2006-2008

Valentiny & Associés (Philippe Valentiny,  
Pasquale d'Elia, M. Pillon, V. Beuken)  
Ing. : Bureau d'études Cerfontaine  
MO : Schyns-Goldstein

Rue Es Bosse - 4650 Chaineux (Herve)

E 16



L'architecture est soumise à deux contraintes. La première est d'ordre physique. Le terrain présente un dénivelé important. Alors que la deuxième est d'ordre fonctionnel. Les maîtres d'ouvrage souhaitent allier leurs vies privée et professionnelle. L'architecte répond à la demande par un jeu subtil d'imbrication de volumes de pierre épousant la pente du terrain. Au nord,



le cabinet de dentiste surplombe l'ensemble. Un niveau plus bas se trouve l'espace de vie avec un bureau en mezzanine qui connecte le séjour et le cabinet. Par le mode d'implantation des volumes sur le terrain vallonné, l'architecte préserve et souligne le caractère paysager. Tout est mis en place pour créer des relations entre les différentes fonctions et leur contexte. **LRos**

## Maison Masereel

HABITATION UNIFAMILIALE  
Vers 1974

Armand et José Dufays  
MO : M. et Mme Masereel

Rue de Waucomont, 58 - 4651 Battice (Herve)

E 17





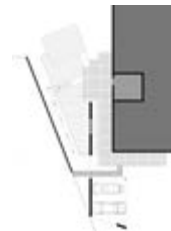
## Appartement Paquay

HABITATION UNIFAMILIALE  
2004-2009

Atelier d'architecture DMN (Jean-François Salée), aujourd'hui Plan B  
Ing. : Maximilien Cornet  
MO : Francis Paquay

Manihant, 10 – 4651 Herve

E 18



© Laurent Brandajs

Déployé sur la frange de terrain vacante entre le bâtiment existant et la limite mitoyenne, le projet se structure et s'organise à partir d'un nouveau segment de mur qui, d'une part, lie le carport avant au jardin arrière en accompagnant le visiteur vers l'entrée de l'habitation, et, d'autre part, supporte la nouvelle plate-forme d'étage pour l'extension de l'appartement. Le nouveau volume de

séjour, posé sur la plate-forme, s'implante sur la mitoyenneté et se relie à l'existant par un cordon de circulation, laissant place dans l'intervalle à une terrasse-patio qui ouvre les espaces à la lumière et offre de nouvelles vues sur le paysage. Le traitement uniforme des façades, en lattes de bois horizontal, renforce la dynamique visuelle, soutenue par les reflets du plan d'eau en contrebas. **JM**



## École de Grand-Rechain

ÉCOLE MATERNELLE  
1981-1982

AM Arlette Baumans et Francis Baumans  
MO : Commune de Herve

Avenue des Platanes, 63 – 4650 Grand-Rechain (Herve)

E 19



Arlette Baumans, en association avec Francis Baumans, aborde son premier projet public avec une extension d'école dans son propre village. L'établissement applique la pédagogie Freinet et les architectes sont conseillés par Jean-Marie Moonen (Fonds des bâtiments scolaires), très clairvoyant dans le lien entre pédagogie et architecture. Évitant l'enseignement frontal, prônant l'ouverture des espaces entre eux, les architectes développent une structure spatiale conséquente.

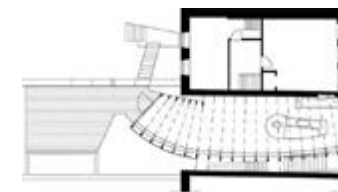
Implantée en fond de parcelle, l'école maternelle présente des volumes monoversant s'articulant autour de l'agora à la toiture pyramidale. Un haut volume assure la transition entre primaire et maternelle et gère la topographie. Trois volumes en appentis complètent l'ensemble et accueillent les activités quotidiennes. Initialement construite en blocs de béton apparents, l'école vient d'être rénovée d'un point de vue énergétique avec notamment un enduit sur isolant. **NN**



Témoin de l'intérêt d'Arlette Baumans pour la réaffectation architecturale, la Maison B a été aménagée dans le fenil d'une exploitation agricole située au centre de Grand-Rechain. Inscrite dans le prolongement d'un front bâti, la façade, côté rue, conserve la sobriété et la fermeture caractéristiques de ce type d'édifice. Elle contraste avec la façade arrière ouverte par une grande verrière sur les extérieurs privatifs et le bocage du Pays de Herve. Le volume intérieur abrite deux niveaux desservis par un escalier droit et organisés autour de deux meubles « objets » à la menuiserie de haute finition : au +1, une pièce de vie avec la cuisine ; au +2, la chambre avec la salle de bains et un dressing. Pour les liaisons, Arlette Baumans a développé une structure en bois non raboté, dont la rudesse s'accorde à la sensibilité des murs en briques apparentes. **PHe**



© Alain Janssens



## Maison B

MAISON UNIFAMILIALE  
1990-1993

Arlette Baumans  
MO : Arlette Baumans

Avenue des Platanes, 154 – 4650 Grand-Rechain (Herve)

E 20



© Alain Janssens

Commandée en 1976, la Maison C est une des premières maisons unifamiliales conçues par Arlette Baumans. Son programme se distingue par la construction d'une grande verrière en façade sud. Cette disposition s'accorde avec la volonté de conférer à l'édifice une qualité « solaire passive » ; suivant le même souci de rendement thermique, l'entrée et les garages sont implantés au nord et participent à l'isolation des pièces de vie.

En 1996, une extension est accolée à la façade ouest afin d'étendre la capacité de couchage ; cet ajout se distingue par l'emploi d'un parement en ardoises alors que, pour l'ensemble déjà en place, les blocs de béton sont apparents. Autre caractéristique à relever, le respect de la topographie du lieu : les terres n'ont pas fait l'objet d'un nivellement, ce qui se traduit par des différences de niveaux dans la distribution des espaces intérieurs. **PHe**



## Maison C

HABITATION UNIFAMILIALE  
1976-1980

Arlette Baumans  
MO : M. Charpentier

Prix Robert Maskens - sélectionné

Le Haumont, 5 – 4650 Grand-Rechain (Herve)

E 21





## Villa au pays d'Olne

HABITATION UNIFAMILIALE  
2011-2015

Atelier d'architecture Dethier & Lion (Jean-Marie Dethier, Éric Lion, coll. Frédéric Jennes)  
Ing. : Bureau d'études Cerfontaine  
MO : Jean-Marc et Dominique Xhenseval

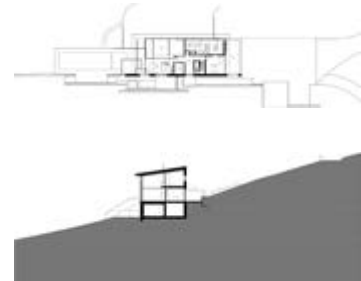
Chemin du Bois d'Olne, 40 – 4877 Olne

E 22



Dans un esprit d'unification de l'architecture avec son site, l'habitation est implantée à flanc de colline, formant un front au superbe paysage que lui renvoie la vallée. La linéarité et l'horizontalité du bâtiment, parallèle aux courbes de niveau, sont accentuées par un jeu de prolongements construits : terrasses, auvent, bassin, murets, massifs végétaux. L'articulation des espaces internes

s'exprime clairement à l'extérieur : un socle dense aux teintes terreuses, ancré au sol, contient les fonctions privatives et de services et supporte une structure légère et élancée, entièrement vitrée, qui accueille les espaces de la famille. L'unique versant de toiture, aux débordements raffinés, entre en écho avec la pente du terrain et renforce le sentiment d'abri pour les habitants. **JM**



## Cense seigneuriale de Froidbermont

HABITATION UNIFAMILIALE, GÎTE  
2013

Architectes et Urbanistes Valentiny et associés (Philippe Valentiny)  
MO : privé

Froidbermont, 32-56 – 4877 Olne

E 23

Reprise à l'inventaire du patrimoine monumental de la Belgique, la cense seigneuriale de Froidbermont est une ancienne dépendance du château et sert temporairement de résidence aux barons d'Olne de Froidbermont. Ferme constituée

de quatre ailes s'organisant autour d'une cour pavée, elle comprend plusieurs corps de logis, fournil et dépendances agricoles. La réaffectation partielle récente concerne uniquement deux ailes et consiste à créer un logement pour les nouveaux propriétaires dans les deux corps de logis contigus, et un gîte dans la partie reprenant les anciennes étables. Les interventions au niveau des façades sont limitées et réexploitent les baies existantes. Des annexes sont supprimées. L'ancien bâtiment est remis en valeur et se prête dorénavant à sa nouvelle fonction. **CN**



Souvent rattaché à l'architecture organique, Bernard Herbecq préfère rapprocher son travail de l'expressionnisme, ce qu'illustre cette maison ancrée dans la déclivité du vallon. La lecture de son corps sculptural, dense et compact, varie en fonction des points de vue. Si l'entrée se tient entre deux masses hautes et étroites, la maison s'élargit du côté du paysage. Quatre coques, revêtues d'un bardage en cèdre et couvertes par des toitures convexes en relation avec les courbes du Pays de Herve, abritent des espaces de vie ayant chacun leur atmosphère et leur caractère propres. Entre elles se glisse un jeu continu de rampes,

escaliers, terrasse, et balcons intérieurs, une déambulation qui forme l'axe de la composition et offre une expérience visuelle et kinesthésique diversifiée. **EC**



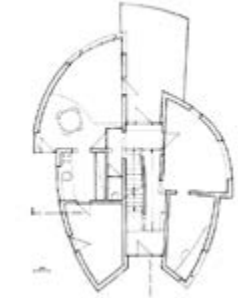
## Maison Lonneux

HABITATION UNIFAMILIALE  
1993-1995

Bernard Herbecq  
MO : Inès et Georges Lonneux

Voie Pirson, 9 – 4877 Olne

E 24



Implanté à côté de l'école, le modeste volume est conçu prioritairement pour son lien avec le paysage vallonné et bouter caractère du Pays de Herve. À l'exception des locaux de services, tous les espaces sont orientés vers celui-ci dans une résolution de plan d'une efficacité remarquable. Un jardin d'hiver en double hauteur – en lien avec une terrasse surplombante – s'ouvre vers le paysage par la grande baie sud-est,

véritable spectacle auquel on assiste comme au théâtre. Une attention particulière est portée à la mise en œuvre des matériaux simples et modestes, mais aussi aux vues secondaires choisies avec délicatesse. L'extension de 2008, portée par les architectes Jean-Marie Dethier et Éric Lion, propose un petit pavillon sur pilotis construit en verre et en bois, support de végétation, en contraste avec la masse grise des blocs de béton. **NN**



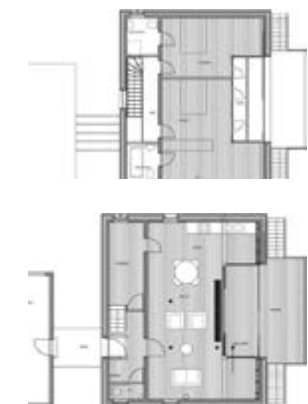
## Maison Sarlet

HABITATION UNIFAMILIALE  
1998

Bruno Albert (coll. Alexandre Albert, José Albert)  
Ing. : René Greisch  
MO : Famille Sarlet

Rue Faweux, 7 – 4877 Saint-Hadelin (Olne)

E 25





## Maison Schoffeniels

HABITATION UNIFAMILIALE  
1967-1969

Charles Vandenhove et associés  
MO : Ernest et Marthe Schoffeniels

Rue Riessonsart, 107 - 4877 Olne

E 26

C'est en bordure du plateau de Herve, au cœur d'un paysage vallonné, que les époux Schoffeniels demandent à Charles Vandenhove de concevoir et d'ériger leur habitation. La commande, somme toute classique - une maison pour le couple et leurs quatre enfants -, est l'occasion pour l'architecte d'ancrer un tournant dans l'évolution de sa pratique. Se départant de ses premières réalisations de briques et de béton, l'habitation n'est plus tant conçue comme une succession d'espaces continus et dynamiques qu'en tant que volume autocentré, défini et abrité par la toiture pyramidale qui le couvre. En réinstaurant le toit à versants, l'architecte exacerbe l'idée de refuge de l'habitation et l'inscrit avec justesse et subtilité, mais non sans une forte part de modernité, dans son contexte. Les structures en T de béton armé supportant la toiture composent les façades, tout en régulant le plan carré qu'elles divisent en une grille de trois modules sur trois. L'habitation ordonnée sur cette répartition se développe en un espace continu étalé sur deux niveaux,

eux-mêmes joints par un escalier à vis central renforçant les axes de symétrie de la composition. Au rez-de-chaussée se trouvent les pièces à vivre et, en périphérie, les chambres d'enfants et leurs salles de bains ; à l'étage, éclairé par une large coupole hémisphérique, se trouvent un bureau, une chambre et une salle de bains. Bien que la figure du carré puisse sembler refermer le volume et le contraindre, les ouvertures aux angles le dégagent et induisent des diagonales qui prolongent l'espace vers le paysage. Composés de colonnes de béton couronnées de coupoles transparentes, les pavillons situés aux angles du volume soulignent ce caractère centrifuge qui trouve dans la toiture pyramidale son contrepoint. Témoinnant de considérations récurrentes dans le travail de l'architecte - telles que la composition sur plan carré ou encore l'importance d'un ancrage territorial fort -, la maison Schoffeniels constitue un jalon important de son œuvre où se marient harmonieusement ouverture vers le paysage et fermeture d'un abri. **MCoq**



© François Hers



© François Hers





## Ensemble de dix-huit logements

IMMEUBLES À APPARTEMENTS  
2015-2018

SLH Architecture  
(Henri Simonis, Laurent Sougnez)  
Ing. : BAEC (Jean-Philippe Caelen)  
Paysagiste : Céline Szternfeld

Rue Moirivay, 63, 65 et 67 – 4877 Olne

E 27



© SLH Architecture

Cette opération de promotion immobilière se distingue par la qualité de son implantation paysagère. Situés immédiatement à la sortie de Fraipont, les trois blocs qui la composent suivent la courbe de la route nationale et la limite de la zone inondable de la Vesdre. Comprenant chacun six logements, ils sont reliés par leurs rez-de-chaussée et sont complétés par un ensemble de

rangements et de carports. Les pièces de vie et les terrasses sont orientées vers le sud en direction du parc et de ses arbres remarquables. Si les finitions sont basiques pour une opération de ce type, le travail sur les façades est particulièrement soigné : le calepinage du bardage vertical en cèdre, préfabriqué en atelier, est précis, et la modénature des murs en briques est dessinée avec soin. **EC**

## Maison Rondeux-Lejeune

HABITATION UNIFAMILIALE  
2016-2018

Quatre Architecture (Daphné Römer, Éric De Tiège, Nathalie Donckels, Gilles Desirotte)  
Ing. : CGL Consult  
MO : Famille Rondeux-Lejeune

Hesselles – 4654 Charneux (Herve)

E 28



Boisé, le terrain a une topographie accidentée et est de forme triangulaire, contrairement aux autres parcelles de la rue. De façon à garder l'esprit du lieu, les maîtres d'ouvrage souhaitent y intervenir avec précaution et un professionnel identifie les feuillus intéressants à maintenir. Les architectes intègrent les contraintes particulières du terrain dans l'implantation et proposent un volume en retrait

pour se fondre dans la nature existante. Le faitage de hauteur croissante répercute la morphologie du terrain. Le volume est brisé en son centre et influence l'organisation intérieure. La force du volume est accentuée par un bardage de zinc qui enveloppe aussi bien les murs que la toiture. Les ouvertures sont implantées de manière à dégager des vues vers des éléments marquants du paysage. **LRL**



Désireux de s'inscrire dans la démarche du « développement durable », les architectes sortent des prescriptions de l'urbanisme afin de proposer, pour cette petite maison implantée dans un verger, deux volumes en bardage de mélèze couverts chacun par une toiture monopente. L'un tourne sa toiture vers le sud pour que sa surface, couverte de panneaux solaires thermiques, bénéficie du meilleur ensoleillement, l'autre, vers l'ouest et la rue, pour s'ouvrir sur le jardin. Entre ces deux volumes très simples se glissent une toiture plate, l'entrée et l'escalier. À l'avant, deux murs en moellons assoient la construction et renforcent la protection de la vie privée à l'arrière. La construction en ossature en bois atteint une bonne performance énergétique. **EC**



## Maison Wysen-Barbier

HABITATION UNIFAMILIALE  
2001-2003

FHW Architectes (Damien Franzen, Olivier Henz, Eddy Wertz)  
MO : Famille Wysen-Barbier

Garde-Dieu, 320 – 4654 Charneux

E 29



L'habitation s'inscrit dans un tissu bâti pavillonnaire et hétérogène en périphérie de village. Son implantation perpendiculaire à la rue, dans la profondeur de la parcelle, permet de loger les espaces de vie à l'arrière-plan intime du terrain et de privilégier une exposition sud pour les apports solaires. En appendice au volume principal, taillé en parallélépipède de briques sombres sur deux niveaux, un volume annexe bas crée un point de contact au bâtiment voisin duquel il tire son alignement, en léger hors d'œuvre. Cette variable géométrique dynamise l'espace interne, en cassant l'orthogonalité des volumes et en donnant naissance à une double hauteur au séjour, autour de laquelle s'organise l'étage des chambres, qui polarise les zones parents et enfants en balance sur la salle d'eau. **JM**



## Maison Garsoux-Timmermann

HABITATION UNIFAMILIALE  
2013-2017

Marie Garsoux  
Ing. : Roofland  
MO : Marie Garsoux et Benjamin Timmermann

Garde-Dieu, 324 – 4654 Charneux (Herve)

E 30



À l'écart de la voirie, au-delà de trois chênes existants, bénéficiant d'une vue dégagée et centrale sur l'étang du Val-Dieu, la construction légère se positionne en avancée au-dessus de l'eau, pour accentuer sa fonction d'observation et projeter le visiteur dans le milieu naturel. L'observatoire adopte une forme simple, rectangulaire, qui étire la vue. Il est couvert d'un seul versant de

toit végétalisé. À l'ouest, l'arête basse et débordante de la toiture protège et intimise l'accès. Le bardage vertical en douglas qui recouvre l'ossature s'interrompt pour dégager une vue panoramique sur l'étang. Sobriété et discrétion s'inscrivent dans une recherche de mimétisme avec l'environnement. Le projet est mené en autoconstruction par les bénévoles de l'association. **VM, NN**



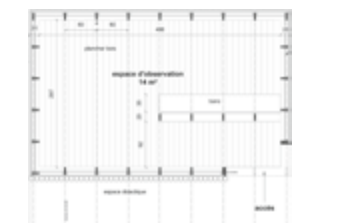
## Observatoire à oiseaux

OBSERVATOIRE  
2016-2018

Violaine Meurens architecte  
MO : Régionale Natagora Pays de Herve

Route de Val-Dieu – 4880 Aubel

E 31





## Maison Dufays

HABITATION UNIFAMILIALE  
1969-1970

Charles Vandenhove et associés  
Ing. : René Greisch  
MO : Marie Dufays

Rue de Loneux, 27 - 4670 Blégny

E 32



Conçue pour deux sœurs célibataires, cette maison de week-end implantée en recul par rapport au front de voirie se niche dans un paysage vallonné au sein duquel elle s'inscrit par une volumétrie principalement définie par la toiture qui la couvre. Bien qu'assez éloigné formellement des premières esquisses aux allures palladiennes sur plan carré, le projet conserve le développement d'un étage noble : espaces de séjour et chambres aux larges ouvertures reposent sur un soubassement renfermant les espaces de service. Le rez-de-chaussée, accessible par trois larges portes vitrées, est occupé par un garage qu'un escalier à vis - thématique récurrente dans l'œuvre de Vandenhove - mène au piano nobile. Spatialité unique qualifiée par son toit, le séjour est bordé latéralement par deux chambres et leurs salles de bains, répartissant l'espace restant en deux entités distinctes, mais néanmoins continues. La composition symétrique quasi basilicale voit ses axes renforcés par des ouvertures tantôt larges pour le séjour, tantôt

plus modestes pour les chambres. Trois des côtés du quadrilatère sont prolongés d'une terrasse extérieure semi-circulaire protégée par les débordements de la toiture. Au sud, un espace extérieur privilégié protégé d'un auvent vitré offre une vue sur la vallée. Le niveau inférieur, élevé en maçonnerie de blocs de béton laissés apparents, prend la forme d'un socle supportant l'étage supérieur, sur lequel vient se poser à son tour la large toiture à deux versants de faible pente. Supportée par une charpente métallique composée de poutres cylindriques - système structurel récurrent dans l'œuvre de l'architecte, et notamment pour la verrière du CHU du Sart Tilman -, elle fonctionne en charnière et voit se creuser une faille en son faite, dissociant ainsi les deux plans des versants. Réinterprétation moderne et contextuelle des villas classiques, cette maison permet à Charles Vandenhove de prolonger les expérimentations initiées notamment avec la maison Schoffeniels, sur les notions de fermeture et d'abri. **MCoq**





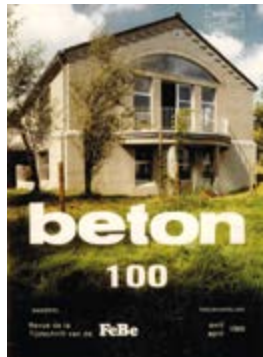
## Maison Stassen

HABITATION UNIFAMILIALE, BUREAUX  
1986

André Stassen  
Ing. : J. Sougnéz  
MO : André Stassen

Rue Coronmeuse, 21 –  
4650 Julémont (Herve)

E 33



Dans l'esprit de Charles Vandenhove, André Stassen construit sous un même toit sa maison d'habitation et son atelier d'architecture. Dissimulée par un carport épousé de ses courbes la pente du terrain pour s'ouvrir sur deux niveaux face au bocage hervien. Caractérisée par une palette grise de matériaux (béton lisse, brique de béton, aluminium anodisé, tuile anthracite) et une rythmique carrée des châssis, l'apparente rigidité du bâtiment s'efface lorsqu'on pousse la porte d'entrée



habillée d'un cadre en chêne jauni et qu'on pénètre dans un volume au plafond voûté, digne du sacré. Habitat modulaire, le mobilier intégré double-face cloisonne l'espace. De construction économique, les pièces fermées sont de dimensions minimalistes au bénéfice du séjour et de l'atelier qui reçoivent la lumière de toutes les façades. La maison est rénovée en 2016 (remplacement des menuiseries extérieures et isolation de la toiture) pour offrir davantage de confort en lien avec les actuelles normes énergétiques. **VM**

Construite à proximité de la gare, simultanément à l'église de style néogothique, l'imposante maison termine la perspective depuis la rue de la Station et affirme sa modernité. Le plan en T, complété aujourd'hui par des extensions basses à toiture plate, encadre la haute tour. Celle-ci offre des vues sur le Pays de Herve depuis Battice jusqu'à Henri-Chapelle. Sa position stratégique sert de poste de guet pour les armées allemande et anglaise pendant la Deuxième Guerre mondiale. Construits en briques claires sur un socle en moellons, le corps du bâtiment et la tour se terminent à l'origine par une frise carrée à motifs en damier et une large corniche débordante. La loggia offre des vues sur le centre du



village. Des ferronneries Art nouveau en lignes coup de fouet ornent l'escalier d'accès et le balcon. **NN**

## Maison Gillet

HABITATION UNIFAMILIALE, CABINET MÉDICAL  
1907

Architecte inconnu (extension Michel Piret, 1972)  
MO : Dr Gillet

Rue Haes, 2 – 4880 Aubel

E 35



## Rénovation G.

HABITATION UNIFAMILIALE  
2011

Crahay & Jamaigne  
MO : privé

Himmerich – 4880 Aubel

E 34



La grange existante, reprise à l'inventaire du patrimoine, se résume à une étable et un fenil dans l'état brut originel : briques et moellons sans isolation, terre battue. Un radiesthésiste constate cependant la présence d'une énergie tellurique positive, un lieu sain. Dans les grandes lignes, le volume et les façades sont maintenus tels quels, de même que l'emplacement des ouvertures. Certaines sont agrandies et adoptent un langage contemporain. Un volume vitré sur pilotis à hauteur du premier niveau agrandit l'espace de séjour et le projette vers l'environnement. Un second, en versant de toiture nord, éclaire la zone de services. Les fonctions de nuit sont implantées au rez-de-chaussée, celles

de jour aux étages. Les performances énergétiques, similaires à une construction contemporaine, sont atteintes grâce à une nouvelle peau intérieure isolée. Celle-ci prend des libertés par rapport à l'enveloppe extérieure et dégage des espaces intermédiaires d'entrée ou de terrasse. En façade nord, l'ancienne façade en briques est perçue en premier. L'espace créé par le retrait de la nouvelle peau indique l'entrée et offre une zone tampon entre intérieur et extérieur. En façade est, le retrait établit une distance par rapport aux chambres, offrant ainsi une plus grande intimité. Le travail de conception est prolongé jusqu'à l'étude du mobilier, du choix des couleurs et de l'éclairage. **LRol**



Libéré des typologies du bâti local distant, le projet fonde son implantation sur un axe est-ouest qui génère une disposition nord-sud des fonctions d'habitation. Cette dualité programmatique s'incarne dans la matière construite au travers d'une composition qui articule un conglomérat de volumes en maçonnerie de moellons enchâssés dans le sol, subtilement percés, abritant les espaces de services,

avec un volume unitaire et élancé à versant unique, en bois et largement ouvert, abritant les espaces de vie et les chambres. Le savant dosage des formes et des matières, équilibrant horizontalité et verticalité, confère à l'ensemble une stabilité visuelle qui fusionne l'architecture à son site. L'escalier d'entrée et l'écran de terrasse forment des attributs qui renforcent encore cette fusion. **JM**

## Maison Donéa

HABITATION UNIFAMILIALE  
1997-1999

Philippe Frère  
Ing. : René Greisch  
MO : A. Donéa

Rue Tisman, 33 – 4880 Aubel

E 36





## Maison Dejalle

HABITATION UNIFAMILIALE  
2014-2018

Luc Spits architecture (Luc Spits, coll.  
Caroline Marchal, David Bovy, Pierre-Marie  
Demonceau)  
Ing. : Bureau d'études Lemaire  
Paysagiste : PUUR  
MO : M. et Mme Dejalle

Côte d'Hagelstein, 18 – 4880 Aubel

E 37



Ancrée sur le versant sud d'Aubel, cette habitation audacieuse se distingue formellement de ses voisines. En contrebas de la rue, sa grande toiture à double versant recouvre un volume au plan polygonal. Le rez-de-chaussée s'organise en demi-niveaux qui épousent la pente du terrain et tissent des rapports variés avec l'environnement. Côtés sud et ouest, un grand mur-rideau projette le séjour

vers la vallée. Ailleurs, des baies cadrées protègent des espaces intimes. Le premier étage, avec les chambres des enfants, est plus restreint et laisse place à des vides autour de lui. La volumétrie informelle de l'habitation est lisible depuis les espaces intérieurs, dont les interactions mêlent discrétion et ouverture. Les lignes sont épurées et les finitions intérieures sont particulièrement soignées. **CN**



## Habitation à Thimister

HABITATION UNIFAMILIALE  
1995-1997

Philippe Frère  
Ing. : René Greisch  
MO : privé

Rue Crawhez, 28 –  
4890 Thimister-Clermont

E 38



Le projet se pose en recul et en surplomb de la voirie, sur la partie plane du terrain, apparentée à une clairière entourée d'arbres. L'implantation linéaire du projet, suivant un axe est-ouest, déroule le programme d'habitation de part et d'autre de l'entrée située au centre, avec, d'un côté, les espaces de nuit et, de l'autre, les espaces de vie. La composition globale renvoie à une symétrie axiale et

à un séquençage structurel en travées, proches du langage des typologies rurales traditionnelles. Les pignons entièrement vitrés, contenus entre les longs murs gouttereaux qui s'étirent vers le jardin et couverts par les larges débordements de toiture, concourent à la dissolution de la frontière entre intérieur et extérieur. L'horizontalité des façades en bois accentue encore cette sensation. **JM**



Dès les années 1970, la vie culturelle de Welkenraedt voit le succès du Festival des Galeries. La commune décide la création d'un centre culturel avec une salle de spectacle d'envergure, en intégrant les associations culturelles dans la définition et les orientations programmatiques. Ainsi, l'organisation spatiale s'inspire de lieux communautaires comme l'agora de Dronten conçue par l'architecte Frank Van Klingeren dans les années 1960. Véritable place publique intérieure avec ses gradins en creux, le forum accueille des activités culturelles, d'animations et de rencontres. Les cloisons amovibles offrent une flexibilité d'usage entre le forum et les espaces périphériques de la grande salle et de la salle polyvalente. La ludothèque, la garderie en contrebas

et la bibliothèque au niveau supérieur sont accessibles de manière indépendante. La cafétéria assure le lien avec le centre sportif existant. Les colonnes métalliques alignées avec l'axe transversal de la grande salle, supportent une double pyramide inversée et « positive » habillée d'une verrière qui donnera son nom au centre culturel. **NN**



## Centre culturel de Welkenraedt (Forum des Pyramides)

CENTRE CULTUREL  
1987

AM Artec (André Henkinbrant) / Victor  
Rensonnet et René Xhonneux  
Ing. : Maus et Dehareng  
Scénographie : Arsène Joukovsky  
MO : Commune de Welkenraedt

Centre belgo-luxembourgeois d'information de l'acier (CBLIA) – premier prix (cat. « Bâtiments avec ossature portante en acier »)

Rue Grêtry, 10 – 4840 Welkenraedt

E 39



La reconstruction de l'école moyenne est décidée en 1954, accélérée par la publication la même année d'un reportage pointant la vétusté des bâtiments (journal *Le Jour*, 20 mai 1954). Les architectes de l'État développent un plan en U dégageant une vaste cour centrale, fermée à l'arrière par une salle de gymnastique et de spectacle. Les locaux sont rigoureusement dimensionnés selon leurs affectations :

seize classes et quatre laboratoires identiques, une bibliothèque et une classe de dessin (à l'étage). Comme pour l'athénée de Stavelot (110), l'architecture emprunte aux matériaux locaux (moellons de grès), ici avec des toitures à double versant, tout en dégageant de grandes ouvertures vitrées aux encadrements en béton. Une section gardienne et maternelle est construite dans les années 1990. **TM**



## Athénée royal de Welkenraedt

ÉCOLE PRIMAIRE ET SECONDAIRE  
1954-1956

C. Gilles, R. Thibaut et W. Capart (coll. Derwa, Dupont)  
MO : Ministère des Travaux publics et de la Reconstruction (aujourd'hui Fédération Wallonie-Bruxelles)

Rue Gérard Delvoe, 2 – 4840 Welkenraedt

E 40





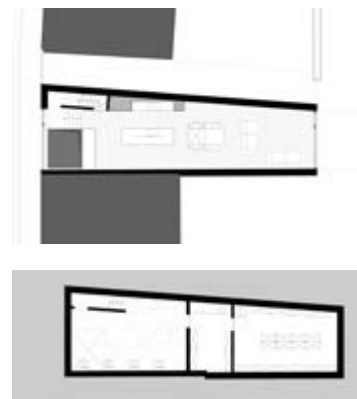
## Habitation et bureau Quatre Architecture

HABITATION UNIFAMILIALE, BUREAUX  
2015

Quatre Architecture (Daphné Römer, Éric De Tiège, Nathalie Donckels, Gilles Desirotte)  
Ing. : Lacasse-Monfort  
MO : Daphné Römer et Éric De Tiège

Rue du Centre, 4 – 4840 Welkenraedt

E 41



lumière naturelle grâce à l'ouverture en façade à rue. Le projet se distingue des bâtiments voisins en briques par le choix d'écaillés d'aluminium en losange à rue et d'ardoises de fibrociment sur les autres faces. Réalisé en ossature en bois sur

un socle de poutres en béton apparent au sous-sol, le projet s'inscrit dans une logique de développement durable au niveau des performances énergétiques du bâtiment, de la mobilité de par la proximité des services (gare ferroviaire, gare des bus, écoles, commerces) et de la possibilité de home-working pour optimiser les déplacements quotidiens. **FDel**

Quatre Architecture fonctionne en deux entités. Celle de Welkenraedt s'implante sur la dernière parcelle libre de la rue. L'habitation s'étend sur trois niveaux. Les pièces à vivre sont surélevées par rapport à la rue et correspondent au niveau du jardin arrière. Le bureau en sous-sol, semi-enterré, acquiert ainsi une hauteur sous plafond confortable et gagne en

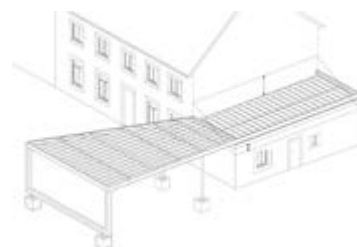
## Aménagement Dobbelstein

HABITATION UNIFAMILIALE  
2010-2011

Quatre Architecture (Eric De Tiège, Daphné Römer, Gilles Desirotte, Nathalie Donckels)  
Ing. : SML Group (Lacasse-Monfort)  
MO : David et Valérie Dobbelstein-Ernst

Rue de l'Église, 51 – 4840 Welkenraedt

E 42



Ce projet a pour but d'aménager l'avant de la parcelle d'une habitation remarquable de Welkenraedt. Les hêtres, éléments marquants dans la séquence de la rue, sont conservés. Le volume annexe existant de l'habitation est arasé et la nouvelle structure de carport sert de liaison avec la construction existante. L'appui vertical à rue est travaillé comme un cadre.

L'ensemble des interventions adopte une seule et même teinte discrète et adaptée aux constructions et au milieu végétal. La forme trapézoïdale du carport permet de couvrir deux véhicules, sans nuire aux ouvertures de l'habitation, et de conserver l'apport de lumière naturelle. En façade, les joints saillants à rubans sont remplacés par des joints traditionnels ton sur ton. **ND**

La villa, cossue, est construite à la lisière du quartier construit au XIX<sup>e</sup> siècle à proximité de la gare de Welkenraedt. Elle présente plusieurs caractéristiques de l'architecture moderniste, bien que tempérée par la toiture à versants : enduit en ciment de couleur claire, soubassement en briques, menuiseries en bois et ferronneries aux motifs géométriques (en particulier la porte d'entrée).

De plan carré, la construction présente des façades variées. Celle à rue distribue l'accès principal sur la gauche, à l'abri des intempéries, dans un creux souligné par une petite toiture plate débordante. En son centre, l'imposante fenêtre de la cage d'escalier est ornée d'un grand vitrail géométrique au motif de vasque à fleurs. Sur la droite, un débordement du plan dégage une terrasse au premier étage. **TM**



## Villa rue Mitoyenne

HABITATION UNIFAMILIALE  
Vers 1930

Architecte inconnu  
MO : privé

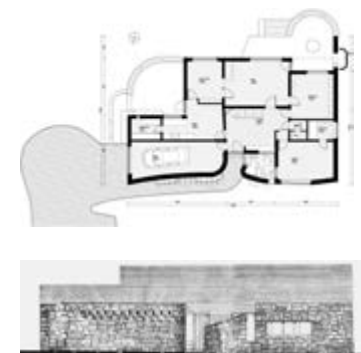
Rue Mitoyenne, 186 – 4710 Lontzen

E 43



L'aménagement extérieur et le traitement des abords jouent un rôle important dans l'intégration de l'habitation dans son contexte environnant. Le revêtement de sol invite l'usager d'abord à se garer, puis à longer la façade avant jusqu'à l'entrée. Juste à côté, un petit patio résulte de la courbe d'un muret incliné. Le bâtiment surprend par l'originalité de sa maçonnerie. Le mur de façade à rue en pierre de schiste agit tel un rempart et en même temps, avec son curieux appareillage presque en mosaïque, invite le visiteur à l'approcher. La maçonnerie découpée tantôt par une fente verticale tantôt par une baie horizontale laisse entrer la lumière matinale dans le petit patio d'entrée et se projette ensuite dans la chambre parentale. La maison est rache-

tée en 2015 par un jeune architecte qui a dessiné une extension très ouverte avec vue sur les hauteurs belges. **LRos**



## Maison Henkens

HABITATION UNIFAMILIALE  
1965-1967, 2015

Armand Dufays  
Arnaud Halleux (transformation et extension, 2015)  
MO : M. et Mme Henkens

Chaussée de Liège, 23 – 4841 Henri-Chapelle (Welkenraedt)

E 44





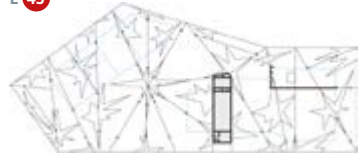
## Centre funéraire de Welkenraedt

FUNÉRARIUM, CRÉMATORIUM  
2012

Dethier Architecture (Daniel Dethier, coll. Thomas Faès)  
Ing. : Bureau d'études Lemaire  
Paysagiste : Erik Dhont  
IOA : Nicolas Kozakis  
MO : Intercommunale Neomansio

Rue de l'Yser, 146 – 4840 Welkenraedt

E 45



© Serge Britson

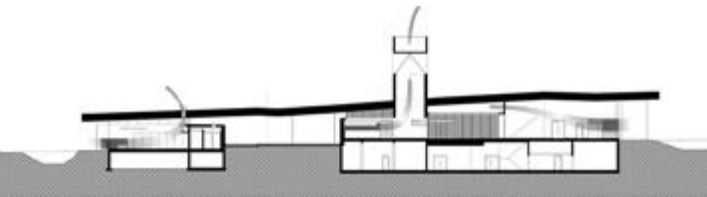
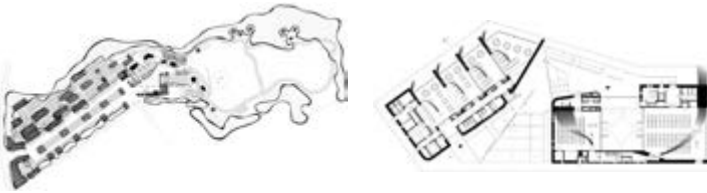


© Serge Britson



Le centre funéraire se compose de deux volumes séparés que relie une toiture végétalisée : d'une part, la cafétéria et ses salons ; d'autre part, un volume plus vaste qui abrite, au rez-de-chaussée, les salles de cérémonie, à l'étage, les bureaux et, en sous-sol, les techniques et fours crématoires. L'architecture en ces lieux ne dramatise pas les moments sombres de toute fin de vie. Elle accompagne avec sensibilité les êtres et privilégie, au contraire, une réouverture du regard sur la vie, comprise ici comme nature et lumière. L'intégration à l'environnement et les transitions douces entre la nature et le monde des hommes sont les éléments marquants de ce projet. Le cheminement qui débute dès l'entrée du site guide les visiteurs jusqu'aux espaces extérieurs protégés à partir desquels s'élève progressivement le sol entre les volumes émaillés qui organisent le parcours et dévoilent les perspectives sur l'extérieur. La toiture agit de façon remarquable sur l'espace : imposante par sa masse et sa présence écrasante, elle confère au lieu solennité et humilité ; souple et rendue légère par ses matériaux, son

détachement des volumes et ses supports dispersés, elle survole l'espace et libère le mouvement, renforçant la sensation de lieu de passage. L'intervention scénographique de l'artiste Nicolas Kozakis – trente et une étoiles peintes sur le plafond, toutes à la fois monumentales par leur taille et dynamiques dans leur forme étirée – s'inscrit habilement à cet ensemble qu'elle sublime. L'espace de cérémonie doté d'une puissante transparence, aboutissement du parcours physique, n'est en réalité qu'un point de ponctuation d'un cheminement qui, désormais, s'ouvre à la lumière douce du nord-est et se dématérialise dans les profondeurs du paysage accessible au seul défunt. La conception paysagère, étudiée en collaboration avec l'architecte paysagiste Erik Dhont, tend à harmoniser les fonctions du lieu « dans une composition où chaque espace semble avoir une implantation simple, naturelle et sereine ». La synthèse opérée entre paysage et architecture, force et délicatesse, présence physique et abstraction permet aux hôtes d'un jour de puiser l'énergie et l'apaisement nécessaires dans ces douloureux instants. **MPré**



© Serge Britson





## Cimetière américain de Henri-Chapelle

CIMETIÈRE

1960

Holabird, Root & Burgee

Paysage : Franz Lipp

IOA : Donald Hord (statue en bronze de l'Archange)

MO : American Battle Monuments Commission

Classement : 29.05.1952 (site)

Rue du Mémorial américain, 159 –  
4852 Plombières

E 46

Implanté sur une crête à l'endroit de cimetières temporaires érigés au cours du conflit, le site domine les magnifiques paysages du Pays de Herve. D'une superficie totale de 23 ha, il est un des plus vastes sites classés de notre pays. En 1949, l'État belge achète le terrain pour le céder aux États-Unis. Les autorités militaires en confient la gestion à l'American Battle Monuments Commission. Près de huit mille soldats y reposent, tués pour la plupart lors de l'offensive des Ardennes et durant l'avance alliée en Rhénanie, de l'automne 1944 au printemps 1945. Les architectes Holabird, Root & Burgee - dont la première génération conçoit certains des premiers gratte-ciels dans l'esprit de l'École de Chicago - et l'architecte-paysagiste Franz Lipp dessinent le cimetière et le mausolée. Ils tracent un grand axe longitudinal avec, d'un côté, le promontoire surplombant la

vallée de la Berwinne, de l'autre, le cimetière de 8 ha en pente douce vers la vallée de la Gulp. Un mur d'enceinte le cerne, doublé de haies d'aubépine ou de bois comme toile de fond, séparant le cimetière de son environnement. Les sépultures, repérées par des croix en marbre, sont réparties en huit rectangles courbes séparés de bandes gazonnées. Elles sont implantées selon un dispositif géométrique complexe, combinant orthogonalité et arcs de cercle. Le mémorial se compose d'une colonnade de douze paires de piliers rectangulaires sur lesquels sont gravés les noms de quatre cent cinquante disparus, dont les restes ne furent jamais retrouvés ou identifiés, ainsi que le sceau de chacun des États des USA. Treize étoiles en mosaïque de pâte de verre dorée sont incrustées dans la fine lame de toiture qui coiffe l'ensemble. Deux volumes semblables avec chacun leurs nuances - une chapelle et un musée - cernent la colonnade. D'un côté, la monumentalité, la solennité et la symétrie du dispositif paysager et architectural, le recours à des éléments symboliques évoquent la grandeur des États-Unis et l'héroïsme des soldats. D'un autre, la simplicité du dispositif, les bosquets parsemant les rectangles de tombes, la présence de vergers évoquant la région, les inscriptions gravées sur les stèles des soldats non identifiés inspirent dignité, émotion et sérénité. **NN**





## Maison communale d'accueil de l'enfance

CRÈCHE  
2008-2010

Atelier d'architecture Georges-Éric Lantair  
(Georges-Éric Lantair, Bertrand Evrats,  
coll. Alexandre Lilien, Xavier Van Rooyen)  
Ing. : StabiliD

MO : Commune de Plombières

Rue du Lycée, 31 - 4852 Plombières

E 47

Sur un terrain présentant une topographie marquée, la commune de Plombières fait concevoir, à la suite d'un appel d'offres, la maison d'accueil pour la petite enfance par l'atelier d'architecture Georges-Éric Lantair. Les architectes implantent une île architecturale, parmi un ensemble d'éléments disparates. Le bâtiment vient se loger à mi-hauteur dans le relief, offrant, dès la séquence d'entrée, la vision d'un relief de zinc, une couverture de zinc aux multiples accidents. Un relevé subtil de la toiture marque la séquence d'entrée, accessible par une légère rampe. Une fois entré dans le bâtiment, le regard file au travers de l'espace de circulation pour se concentrer sur l'espace central du projet. Cet atrium, perceptible depuis l'extérieur et marqué par un pli, un relevé plus marqué dans l'inclinaison générale, amène une lumière importante et dessert l'ensemble des sections de la crèche.

Outre l'accessibilité aux différents services, respectivement composés de onze bambins chacun, des perméabilités visuelles sont réalisées pour permettre des échappées visuelles, percevoir l'extérieur, mais aussi des communications entre les diverses entités programmatiques du lieu. Au niveau des sections, les espaces dédiés aux moyens et aux grands enfants

peuvent fusionner ensemble pour ne former qu'un seul espace. Ils partagent également un espace extérieur en lien avec le paysage. À l'intérieur, l'atmosphère est celle d'un monde à découvrir, offert aux enfants. Des cadres lumineux, colorés, ou encore des éléments vitrés dans les portes, sont autant d'univers où l'imaginaire des enfants peut se projeter. À l'extérieur, associés à la puissance unificatrice de la toiture, les panneaux de fibre-ciment unifient l'ensemble. Les volumes associés aux dortoirs sont les seuls éléments sortant du volume couvert par la toiture en zinc. Ils sont ainsi éloignés des zones plus bruyantes, et affirmés comme des entités spécifiques. Le projet fait la couverture du premier atlas de l'architecture contemporaine en 2010 (*Architectures Wallonie-Bruxelles Inventaires #0 Inventories 2005-2010*). XVR









## Restauration du donjon du château d'Alensberg

HABITATION UNIFAMILIALE  
1999-2000, 2006

Marc Steffens (coll. Bruno Sacré, Bernard Stassen)

Ing. : Delta (Philippe Coyette)

MO : M. et Mme De Rouck-Willems

Classement : 05.08.1998 (totalité du donjon du XVIe siècle)

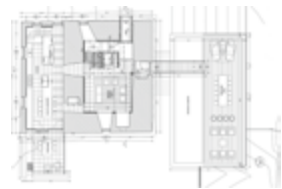
Rue du Village, 3 – 4850 Moresnet (Plombières)

E 52



La proximité du viaduc du chemin de fer de Moresnet est fatale au château du XV<sup>e</sup> siècle. Les bombardements des Allemands protégeant leur retraite en septembre 1944, lui occasionnent d'importants dégâts et sa démolition en 1946. Seul le donjon reste debout. Fin des années 1990, il est en ruine et des fissures fragilisent l'angle sud-est tandis que des arbres envahissent l'intérieur du donjon. La réalisation de dalles intermédiaires en béton consolident la structure avant les travaux d'aménagement en logement. Ses murs de 2 m d'épaisseur, la hauteur d'une quinzaine de mètres, la taille des baies constituent de lourdes contraintes

en terme d'habitabilité. À l'est, un grand cadre biseauté en béton apparent signale l'entrée. Avec le délicat balcon sud, ils témoignent de l'intervention. Deux annexes hébergent, l'une, des garages, l'autre, la cuisine et la salle à manger. Les cinq niveaux accueillent salons et chambres. Ils sont reliés entre eux par un ascenseur qui émerge sur la toiture-belvédère. Des vides et les circulations génèrent des apports de lumière zénithale depuis le volume vitré en toiture. Les meurtrières suggèrent de potentiels usages. Le ponctuel doublage intérieur par des murs en béton cellulaire isole et masque les maçonneries de moellons les plus brutes. **NN**



## Maison basse énergie Otten

HABITATION UNIFAMILIALE  
2013

FHW architectes (Damien Franzen, coll. Camille de Smet, Aurélie Piette)

MO : Chantal et Didier Otten-Charlier

Rue Gustave Demoulin, 1 – 4850 Montzen (Plombières)

E 53



Implantée tout contre l'église, à proximité de la place communale, la maison Otten constitue un exemple particulièrement intéressant de densification d'un cœur de village dans un contexte malmené par les extensions linéaires liées au plan de secteur. La maison s'implante à l'articulation entre le chemin piéton menant à l'édifice religieux en contre-haut et l'une des rues d'accès au village, le volume principal et le carport s'alignant à ces deux directions. Malgré

une orientation difficile et la proximité de l'espace public, le dispositif d'organisation intérieure contribue à générer l'intimité. Le rez-de-chaussée accueille une pièce pour accueillir les amis, le premier étage, les espaces de vie. Un mur de soutènement en schiste de la Lienne contient la terrasse. Le volume s'inscrit avec humilité dans ce contexte, renforcé en cela par le choix des matériaux. Fidèle à la ligne de conduite des architectes, la maison est basse énergie. **NN**

La chapelle mariale est une extension du sanctuaire de l'Assomption de la Vierge Marie. Conçue pour accommoder le nombre croissant de pèlerins, elle est élevée dans le jardin du monastère des pères franciscains et se trouve abritée sous une toiture en zinc noir à la volumétrie forte. Derrière un profond contraste de matériaux, l'extension joue subtilement avec le langage de l'architecture qu'elle prolonge : alors que son plan hexagonal rappelle la figure présente dans la chapelle primitive et s'y raccroche dans sa composition, sa toiture s'affilie par sa typologie aux tours voisines. Entre ancien et nouveau est niché un généreux espace de circulation éclairé de lanternes pyramidaux. Il prolonge d'un côté le chemin de croix du site et rejoint, de l'autre, la voirie principale. **MCoq**



## Chapelle mariale de Moresnet

CHAPELLE CATHOLIQUE  
1991

Manfred Lerho (coll. Luc Lebeau)  
Pèlerinage marial de Moresnet-Chapelle

Place Arnold Franck, 1 – 4850 Moresnet (Plombières)

E 54



Les pères franciscains allemands, installés depuis 1875 à Moresnet-Chapelle suite au Kulturkampf, acquièrent des terrains sur le site du pèlerinage marial pour réaliser un chemin de croix. Le père supérieur Johannes Ruiter dessine le plan initial, le frère Quitilien Barren conçoit les 14 stations : des grottes en gros œuvre de moellons, recouvertes à l'extérieur de pierres de lave, et décorées d'un haut-relief et de mosaïques multicolores à l'intérieur. Le terrain est remodelé pour accueillir le calvaire monumental (précédé d'un espace pour célébrer les offices religieux), et transformé en jardin botanique. Les travaux qui durent jusque 1903 sont menés par les pères avec l'aide de professionnels, de bénévoles et de riverains. En 1912, un cimetière est ajouté pour les défunts de la communauté. **EC**



## Calvaire de Moresnet

MONUMENT RELIGIEUX  
1898-1912

Johannes Ruiter, Quitilien Barren  
IOA: Wilhem Albermann (hauts-reliefs);  
Laurentius Ulrich Englisch (bronze, 1983).  
MO : Couvent franciscain de Moresnet-Chapelle

Place Arnold Franck, 1 – 4850 Moresnet (Plombières)

E 55

Quatre blocs comprenant quatorze logements sociaux locatifs sont implantés sur une voirie de densification du centre du village. Précédés d'un espace public de détente, les blocs mélangent six maisons unifamiliales et quatre habitations bifamiliales d'une à trois chambres. Leur architecture sobre cache des logements à très basse consommation énergétique grâce à leur orientation sud, la forte isolation et des capteurs photovoltaïques en toiture qui alimentent une pompe à chaleur. Les façades sont animées par le jeu de granulométrie et de couleur des fines briques collées, passant du rouge lisse du chantier voisin au brun foncé granuleux. Les porches d'entrée des maisons et les garde-corps des escaliers extérieurs des habitations bifamiliales en béton dynamisent les façades. **JMD**



## Cité Pontus

LOGEMENT PUBLIC  
2010-2016

&sens Architectes  
MO : Nos Cités

Rue Sénateur Pontus, 16 à 33 – 4851 Gemmenich (Plombières)

E 56





## Viaduc ferroviaire de Moresnet

GÉNIE CIVIL, PONTS  
1915

Ingénieur inconnu  
MO : État allemand (aujourd'hui SNCB)

Remplacement des anciens tabliers : Bureau d'études Greisch, 2004

Moresnet

E 57

Le viaduc de Moresnet est un maillon important du réseau ferroviaire entre le port d'Anvers et l'est de la Belgique puis l'Allemagne. Si le projet de relier Tongres à Aix-la-Chapelle est d'abord imaginé par l'état belge, c'est bien l'occupant allemand, conscient de la nécessité de relier rapidement les fronts est et ouest, qui s'en charge au début de la première guerre mondiale. Les différents impératifs techniques de l'époque imposent que le franchissement de la large vallée de la Gueule s'effectue grâce à un ouvrage long d'un peu plus de 1100 m, situé à une hauteur atteignant 58 m par endroits. En

cette période troublée, la construction ne peut s'éterniser : le choix se porte sur un viaduc métallique composé de 22 tronçons isostatiques identiques de 48 m de long supportés par d'imposantes piles en béton. Dans la construction métallique originale, chaque travée est constituée d'une structure supérieure supportant les voies et reposant sur une structure inférieure principale constituée de deux poutres treillis d'environ 8 m de haut et d'entre-axe 4,5 m. Le viaduc, presque exclusivement dédié au transport de marchandises, subit ensuite les dommages de la seconde guerre mondiale du fait de son rôle stratégique dans cette zone frontalière. Il est d'abord saboté par les belges au début de la guerre en 1940, puis réparé par les mêmes firmes allemandes à l'origine de la construction. Il est ensuite partiellement détruit à la fin de la guerre en 1944 par l'occupant allemand soucieux de freiner l'avancée alliée, puis réparé une nouvelle fois à partir de 1945 : les réparations des piles sont confiées à la firme Blaton-Aubert tandis que les opérations de démontage et de reconstruction sont effectuées par Baume et Marpent. En 2003, près de 50 ans plus tard, le viaduc ne correspond plus aux exigences du trafic ferroviaire en termes de charge et de vitesse. Alors que la SNCB envisage de restaurer l'ouvrage et de le renforcer, une alternative - réalisée par le consortium Galère-Aelterman - est proposée par le bureau d'études Greisch afin de minimiser la durée du chantier : les structures métalliques existantes sont entièrement remplacées par de nouvelles structures mixtes en acier et béton sans pour autant dénaturer la morphologie de l'ouvrage original. **Fla**



© Jean-Luc Deru - Daught





# F



## OSTBELGIEN NORD

Eupen (Eupen, Kettenis), La Calamine (La Calamine, Hergenrath, Neu-Moresnet), Lontzen (Lontzen, Herbesthal, Walhorn), Raeren (Raeren, Eynatten, Hauset)

Le territoire de la Communauté germanophone est divisé en deux parties, séparées par la commune de Waimes. Eupen, La Calamine, Lontzen et Raeren sont les quatre communes du nord. Que ce soit en venant de Botrange (alt. 694 m) par la N68 avec la longue traversée de l'Hertogenwald, la plus grande forêt domaniale de Belgique, ou de Neu Hattlich (alt. 688 m) à la frontière allemande par la N67, de longues descentes nous conduisent dans l'Unterstadt (ville basse - alt. 250 m) à Eupen. Implantée en bord de Vesdre, la ville d'Eupen a connu une industrie florissante avec un apogée de son industrie drapière aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. Son riche passé industriel est aujourd'hui notamment perpétué par la forte présence de la câblerie. De fortes côtes permettent d'accéder à l'Oberstadt (ville haute - 350 m) où sont implantés les sièges du Parlement, du Gouvernement et des ministères de la Communauté germanophone et de l'Euregio Meuse-Rhin, mais également les nombreuses écoles, ainsi que les nombreux commerces et musées. En continuant la N67 vers les communes du nord, on longe les importants zonings industriels de la Herbesthalerstrasse, de Welkenraedt et de Lontzen, à proximité immédiate de l'autoroute E40 et de la ligne de trains à grande vitesse. La bien nommée rue Mitoyenne, autrefois frontière d'État, sépare Welkenraedt, la francophone, de Lontzen, la germanophone.

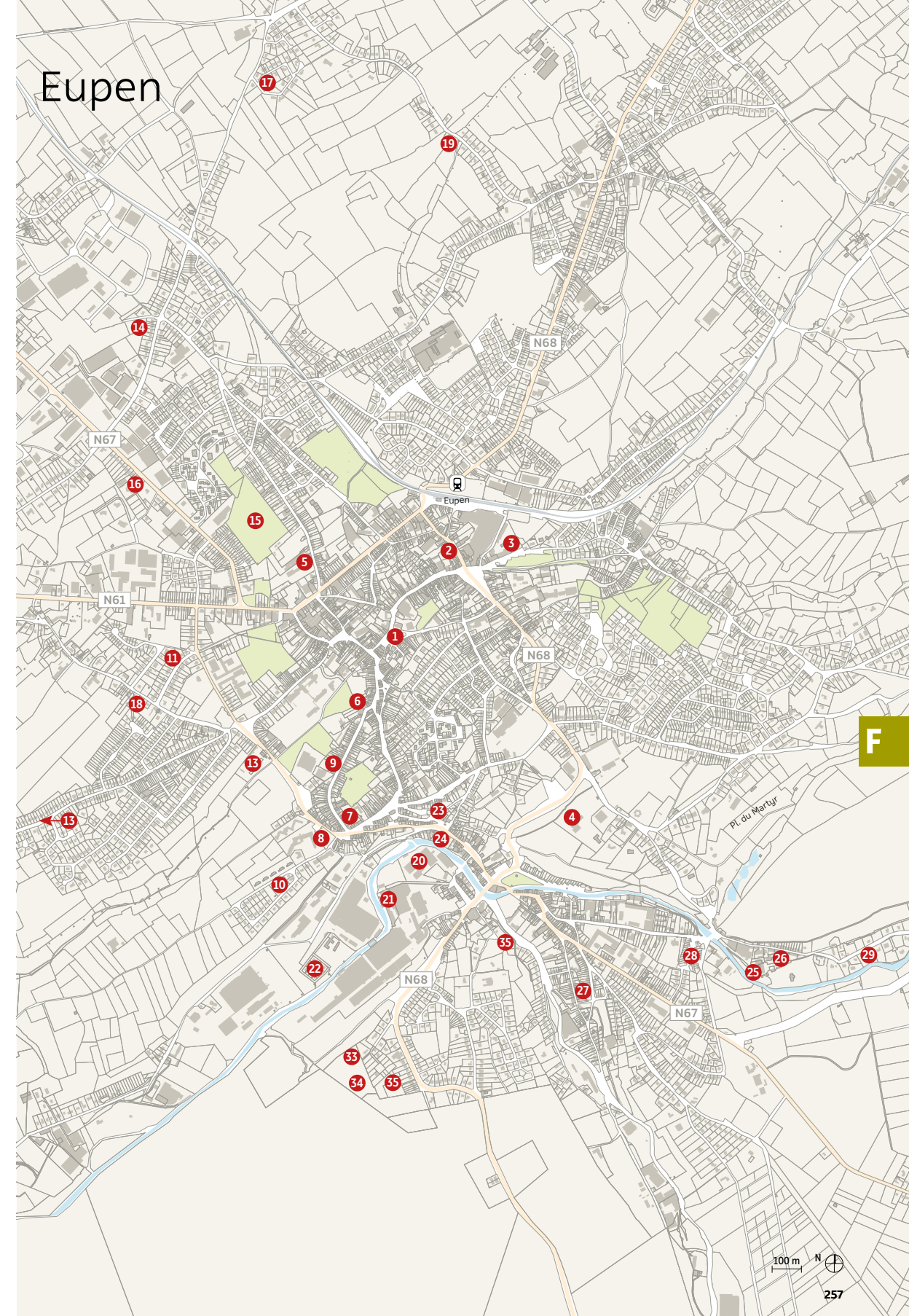
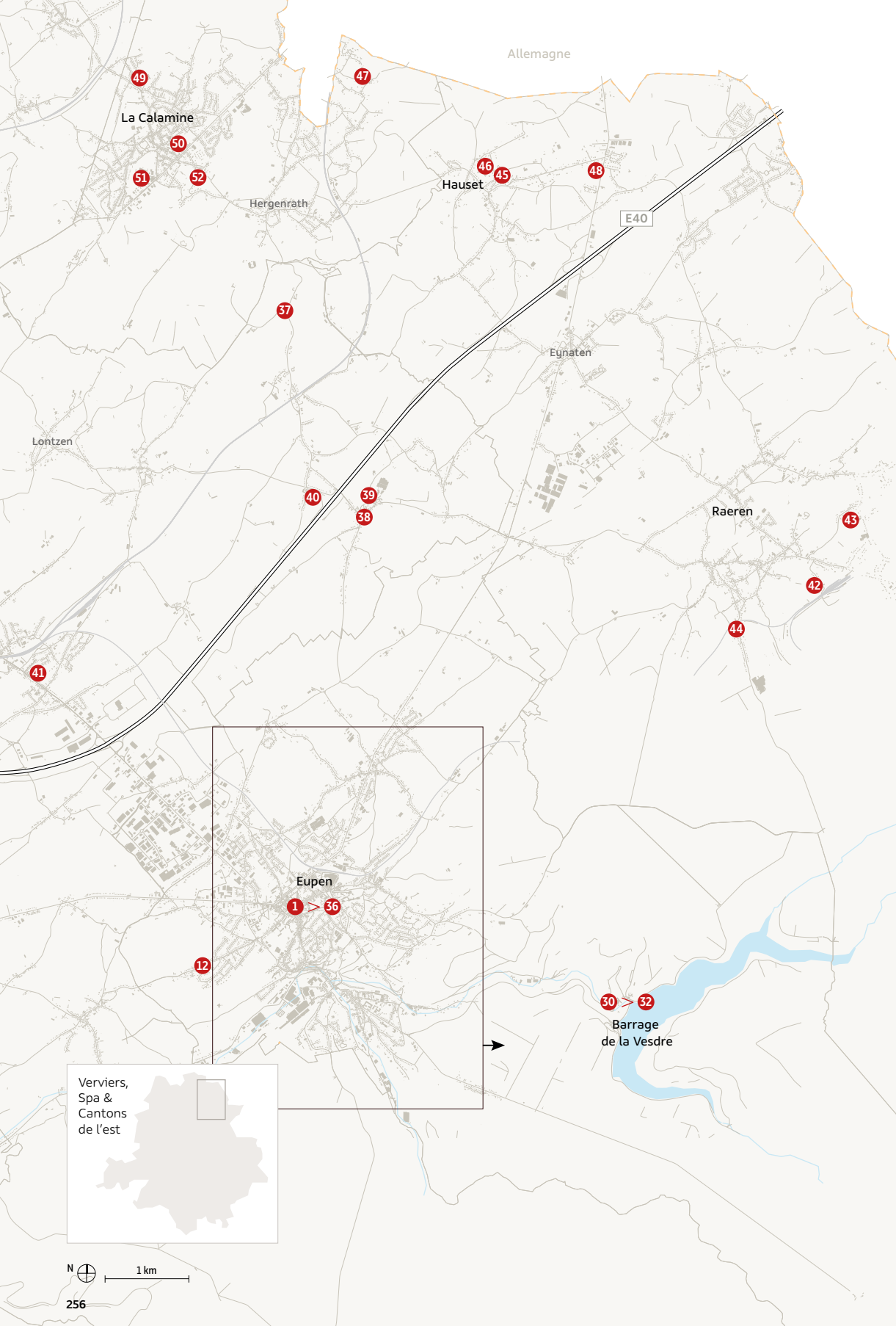
Plus au nord se trouve la commune de La Calamine, dont on reconnaît encore le tracé au cordeau de sa limite est datant de l'époque où Moresnet était un petit territoire neutre de 3,4 km<sup>2</sup> (1816-1919). Les paysages sont totalement différents du sud des Cantons de l'Est. Le relief est plus doux, culmine à 250-300 m d'altitude. On y trouve un paysage plus ouvert en continuité du Pays de Herve. Les parcelles d'herbages et de cultures sont de plus grande taille, aidées en cela par le relief plus doux, des sols plus propices et un climat plus clément.

Une particularité de la Communauté germanophone est cette proximité avec les pays et régions avoisinants. Ainsi, à l'extrême nord, la borne des Trois Frontières (Belgique, Allemagne et Pays-Bas) avec, à l'opposé, distante de pratiquement une centaine de kilomètres, l'autre borne des Trois Frontières au sud (Belgique, Luxembourg et Allemagne).

Si les communes du nord de la Communauté germanophone connaissent une densité démographique plus forte (150 à 200 hab./km<sup>2</sup>) que celles du sud, celle de La Calamine est particulière avec ses six cent vingt habitants par kilomètre carré. Les trois communes ont connu, les dernières décennies, de fortes croissances, et Raeren et La Calamine ont pratiquement doublé leur population depuis la Seconde Guerre mondiale. À Raeren, près de la moitié des habitants est de nationalité allemande. Le bourg est prisé des habitants d'Aix-la-Chapelle pour sa proximité, les prix de l'immobilier et la qualité des paysages.

La Communauté germanophone, de par l'échelle de son territoire, est un petit monde où tout le monde se connaît. **nn**







## Aménagement du centre de la ville haute

ESPACE PUBLIC  
2010-2015

AM Artau architectures  
(Luc Dutilleux, Alice Scheen, Roland Coulon),  
PR&P Patolas / Reichelt & Partner  
Ing. : H. Berg & associés  
Urbanisme : Pierre Verstraeten  
MO : Ville d'Eupen

Grand Prix d'architecture de Wallonie, 2017 –  
lauréat (cat. 4 « Ouvrage d'art ou espace architecturé »)

Klötzerbahn, Auf'm Bach, Am Clown,  
Kirchstrasse – 4700 Eupen

F 1



© Benjamin Struelens



© Benjamin Struelens



© Benjamin Struelens

La ville d'Eupen a su préserver un cœur à l'architecture cohérente, délimité par un ensemble de voiries circulaires. Le projet porte sur le réaménagement des voiries de la zone commerçante. Les architectes proposent une réflexion sur la mobilité et les sens de circulation, de manière à mettre en place un espace partagé où les zones carrossables ne se distinguent des trottoirs que par de légers changements de matériaux. Le mobilier et les plantations canalisent discrètement le

stationnement, dont une grande partie est déplacée dans des parkings aménagés en bordure de la couronne. L'espace public retrouve donc une grande cohérence. L'aménagement est épuré, la palette des matériaux est volontairement limitée : les bordures sont en pierre bleue et le revêtement en pavés de béton, dont les deux teintes créent une surface subtilement texturée, à l'image du pavé de pierre réservé aux espaces les plus nobles. La Klötzerbahn est le cœur de l'aménagement : située sur le tracé de la Stadtbach, rivière souterraine dans le centre ancien, elle se compose de deux parties aux atmosphères différentes. La partie nord englobe un ensemble d'arbres matures dans deux pelouses bordées d'une banquette périphérique en béton teinté. La partie sud, dégagée, accueille un dispositif mettant en scène le passage du ruisseau : un plan d'eau trapézoïdal prolongé d'un petit canal occupe l'angle nord-est de l'espace, limitant délicatement une esplanade en pavés de pierre. **VP, SO**

## Maison Schaaf

HABITATION UNIFAMILIALE  
1981-1983

Marc Belderbos  
MO : Margarethe Schaaf

Hookstrasse, 27 – 4700 Eupen

F 2



Conçue pour Margarethe Schaaf et son frère, cette maison unifamiliale devait initialement être une habitation double composée de deux constructions semi-ouvertes. Ensemble, ces deux habitations, flanquées de part et d'autre d'un garage, formaient un mur à la rythmique rigoureuse et légèrement cintré, s'écartant de la rue très passante qu'elles bordent. La façade arrière, elle aussi cintrée, embrasse un jardin où pousse un vieil arbre qui constitue l'axe de la courbe. Au centre des habitations, sur plusieurs étages, un mur droit sépare le côté rue du côté jardin. Finalement, seul le côté gauche de l'ensemble est réalisé. **LDV**



L'ancien couvent des Récolletines est implanté sur la colline du Heidberg, accessible depuis la Werthplatz par un large escalier public. Construit en quatre phases tout au long du XVII<sup>e</sup> siècle, il devient insalubre et est partiellement détruit par un incendie. Acquis par la Communauté germanophone, il est l'objet d'une profonde réaffectation. Outre les services liés à l'hébergement, des espaces de séminaires et conférences prennent place sous l'impressionnante charpente en chêne. La chapelle néogothique héberge une salle polyvalente à l'acoustique soignée. Les interventions contemporaines sont



R O

discrètes comme les éléments en béton apparents et la galerie vitrée dans le jardin du cloître. L'intégration des techniques a été soignée pour amener confort et fonctionnalité dans un cadre patrimonial. **NN**



© Georges De Kinder



© Georges De Kinder

## Couvent du Heidberg, centre de séminaire et d'hébergement

CENTRE DE SEMINAIRES  
2012-2014

Altiplan (Jean-Paul Jamin,  
Ralph Schröder, Pierre Brisy)  
Ing. : Arcadis  
Architecture d'intérieur :  
ABV+ architecten  
MO : Communauté Germanophone  
de Belgique

Classement : 1992

Bahnhofstrasse, 4 – 4700 Eupen

F 3





## Sanatorium d'Eupen

SANATORIUM  
1915-1917

Erich Badermann, Alfred Jacobi  
MO : Ville d'Eupen

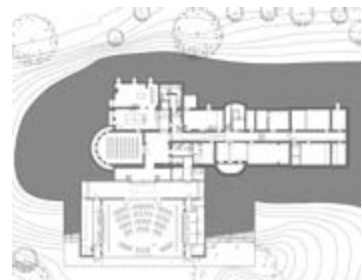
## Parlement de la Communauté germanophone

PARLEMENT  
2008-2013

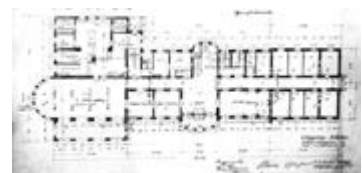
Atelier Kempe Thill (André Kempe, Oliver Thill, coll. Pauline Marcombe, Blanca Sanchez Babe, Philipp Stalbohm, Rafael Saraiva, Saskia Hermanek, Ruud Smeelen, Daniela Bergmann, Laura Paschke, Tobias Windhus, Helen Webster, David van Eck, Andrius Ragutis, Martin Hättasch, Wojciech Jakub Narloch, Giorgio Terraneo, Roel van der Zeeuw) / Artau architectures (Luc Dutilleux, coll. Fabienne Courtejoie, Alice Scheen, Gaëtan Lejoly, Katrin Ossemann, François Laurent, Roland Coulon)  
Ing. : Ney & Partners, Kempen Krause Ingenieurgesellschaft et ZWP-Ingenieur  
MO : Parlament der Deutschsprachigen Gemeinschaft, Eupen

Platz des Parlaments, 1 – 4700 Eupen

F 4



R -1



SANATORIUM D'EUPEN  
Vue générale



Implanté sur un des points culminants d'Eupen et construit dans l'esprit du Reformstil, mouvement s'écartant de l'historicisme du début du XX<sup>e</sup> siècle, mais adhérant aux méthodes de construction traditionnelles, l'imposant bâtiment de six niveaux est équipé de grandes salles de séjour largement vitrées et de tout le confort imaginable à l'époque. L'aménagement du parc, la construction d'un élégant bâtiment de trois niveaux aujourd'hui démolit et équipés de longs balcons ensoleillés où les patients peuvent se reposer vont s'enchaîner. Conçu au départ comme un lieu de repos pour hommes d'affaires blessés au combat par la "Kaufmannserholungsgesellschaft", financé en partie par la Ville d'Eupen et des industriels locaux, l'édifice connaît

différents propriétaires allemands et belges et de nombreuses affectations liées aux changements de nationalités et de régime dès la fin du chantier - hébergement pour les troupes allemandes et alliées, sanatorium, hôpital militaire, institut technique, internat - avant de connaître l'actuelle. La Communauté germanophone possède depuis 1984 ses propres gouvernement et parlement. En 2008 un concours international d'architecture est remporté par l'Atelier Kempe Thill associé à Artau. Le projet est double : la rénovation de l'ancien sanatorium pour en faire des bureaux fonctionnels et la mise en place d'une extension comprenant divers espaces de réunion parlementaire palliant aussi à l'absence d'espace représentatifs. Le traitement du sanatorium en

simplifie les détails et lui donne une expression proche de l'abstraction. Le nouveau bâtiment prend place à hauteur du sous-sol de l'ancien, mais ne le dénature pas. La toiture et les façades sont recouvertes de sedum et s'insèrent dans le terrain naturel en pente. L'extension s'inscrit comme un socle et renforce la puissance du bâtiment d'origine. L'accès se fait par des escaliers largement éclairés, situés dans l'axe de l'ancien sanatorium. Une fois au niveau de la salle parlementaire, on jouit d'une vue immersive sur le domaine boisé bordant le site. L'espace est entièrement habillé de bois. En complément de ce projet, en 2019, la Communauté germanophone se dote d'une assemblée citoyenne, une première en Europe. **MGo, NN**



## Centre d'hébergement Kurhaus Kneipp

CENTRE DE BALNÉOTHÉRAPIE  
1988-1990

Yves Delhez  
MO : Institut Kneipp

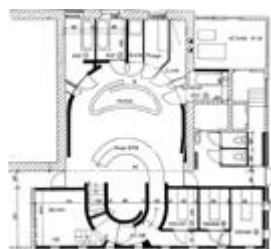
Simarstrasse, 8 – 4700 Eupen

F 5



L'Institut Kneipp, spécialisé en hydrothérapie et convalescence, est créé en 1895 à Eupen. Il a commandé deux réalisations à Yves Delhez : un centre de balnéothérapie réalisé en 1988 et un centre d'hébergement pour les curistes, devenu centre d'analyse médicale depuis la faillite de l'institut. Ce dernier prend place dans une construc-

tion existante remodelée à l'arrière par l'architecte qui transforme la toiture et adjoint deux greffes au bâtiment. Très expressifs, entre formes géométriques et animales, ces nouveaux organes saillants et largement vitrés prolongent le volume intérieur vers le dehors. Cette intervention originale sur un patrimoine ordinaire reste invisible depuis la rue. **EC**



## Pharmacie Schunck

MAISON DE COMMERCE  
1986-1987

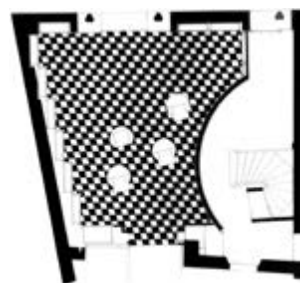
Charles Vandenhove et Associés (Charles Vandenhove, coll. Prudent de Wispelaere, Alain Dirix, Jacques Sequaris)  
MO : Manfred Schunck

Bergstraße, 59 – 4700 Eupen

F 6



La transformation de la pharmacie Schunck est confiée à Charles Vandenhove à un moment charnière de l'histoire de l'agence qui vient de terminer l'emblématique projet de rénovation urbaine du quartier Hors-Château à Liège. À l'initiative, les époux Schunck comptent sur l'expertise de l'architecte liégeois dans les programmes liés au monde médical, mais aussi sur son pouvoir de créativité en vue de revoir complètement le fonctionnement de l'officine. L'architecte rompt d'abord avec le schéma traditionnel du comptoir au profit d'un espace entièrement ouvert. Quatre pupitres placés au centre induisent un nouveau rapport au client, privilégié et plus confidentiel, tandis que les médicaments et autres produits, cachés dans des armoires aux portes coulissantes en loupe de noyer, se dévoilent ponctuellement. L'attention que porte l'architecte à la qualité des aménagements se retrouve encore dans le traitement de la façade où le répertoire vandenhovien s'exprime pleinement. Les colonnes lobées, la corniche proéminente ou encore les garde-corps en bronze se réfèrent pleinement à cette écriture d'inspiration classique qui fait le succès de l'agence dans les années 1980. **SC**



Construite dans une des rues principales de la ville d'Eupen entre la ville haute et la ville basse, cette maison syndicale comportait un café avec une salle de réunion au rez-de-chaussée, des bureaux au premier étage et le logement du gérant de l'établissement au deuxième étage. Un dénivelé de 3 m sur la profondeur de la parcelle amène les architectes à concevoir le projet en deux parties : un premier volume à rue sur trois niveaux et un deuxième plus étroit, à l'arrière, sur un seul niveau comprenant la salle de réunion. Cette dernière est accessible depuis le café par un large escalier et profite de la lumière naturelle et d'une vue sur un petit patio grâce à une large baie vitrée. L'entrée du bâtiment est accentuée par un retrait de façade formant un portique. Depuis le café, une large baie vitrée permet la vue sur la rue. Le bâtiment est constitué d'une ossature de béton avec un revêtement extérieur de plaques céramiques de ton lilas et les châssis de fenêtres en acier sont peintes en blanc.



Aujourd'hui, le bâtiment est abandonné et le rez-de-chaussée est entièrement démoli. La façade des étages supérieurs est préservée mais en mauvais état. **LDV**

## Maison des métallurgistes

CAFÉ, CENTRE COMMUNAUTAIRE, BUREAUX,  
HABITATION UNIFAMILIALE  
1950-1955

Groupe Planning (Robert Busch, Gaston Marchot)  
MO : Syndicat des Métallurgistes

Neustraße, 100 – 4700 Eupen

F 7



La transformation en centre de la Croix-Rouge de l'ancienne maison des religieuses Schwesterheim, construite en 1748, est l'occasion pour Yves Delhez de s'approprier très librement un patrimoine dont l'élévation à rue est classée. L'architecte conçoit trois nouvelles façades en brique rouge. À l'arrière, des baies régulièrement percées sont pourvues d'adjonctions décoratives : cercles et triangles dessinent des allèges et linteaux originaux.

Deux greffes démonstratives complètent l'intervention : la première signifie une nouvelle entrée à l'arrière, la seconde abrite un escalier. Fondées sur des socles en briques aux formes courbes, terminées à leur tête par des excroissances métalliques, toutes deux sortent largement des plans des façades et contrastent avec leur fenestration régulière. Voir également, du même architecte, la maison Filansif, Oestrasse, 27 à Eupen (1994). **EC**

## Centre Croix-Rouge et ONE

CENTRE MÉDICO-SOCIAL  
1985-1989, 1990-1992

Yves Delhez  
MO : Croix-Rouge, Office de la Naissance et de l'Enfance

Rotenberg, 33 – 4700 Eupen

F 8





## Cinéma Capitol

CINÉMA  
1931-1933

M. Bemelmans  
MO : Martin Berg

Classement : 16.07.2015 (façade)

Neustraße, 79 – 4700 Eupen

F 9



Le succès fulgurant du cinéma dès le début du XX<sup>e</sup> siècle voit la naissance de la salle de cinéma comme nouvelle typologie. Même si des films sont projetés dans d'autres petites salles d'Eupen, le Capitol est le premier bâtiment spécifiquement construit pour être un temple du septième art. Jusqu'à la fin des années 1950, il attire chaque année près de cent cinquante mille visiteurs. Avec l'arrivée de la télévision dans les années 1960,

la fréquentation chute de manière spectaculaire tandis que la voiture permet désormais d'aller facilement au cinéma à Aix-la-Chapelle ou à Verviers. Le 1er septembre 1970, faute de visiteurs, le rideau se ferme une dernière fois sur l'écran du Capitol. Resté inoccupé pendant plusieurs années, le bâtiment devient successivement un magasin Choc-Discount jusqu'en 1986, puis une salle événementielle qui ferme ses portes en 2012. Actuellement, les espaces sont vides. Ce bâtiment de trois étages est en grande partie resté dans son état d'origine. La façade en briques enduites est typique de l'esthétique de l'architecture moderniste des années 1920-1930. Quatre doubles portes mènent de la Neustraße à un vaste hall d'accueil où se trouve la caisse. Quatre autres portes donnent accès à la grande salle. À droite du hall se trouve un vestiaire, tandis qu'à gauche, un escalier mène au sous-sol et aux étages. L'auditoire de cinq cent quarante et une places assises possède initialement une fosse d'orchestre, qui n'a pas été conservée, mais l'écran de projection trône encore au bout de la salle, sur une estrade. Remarquable pour l'époque : le plafond de la salle de cinéma épouse la déclivité des sièges en gradins. **LDV**



## Maison Neumann

HABITATION UNIFAMILIALE  
1983-1986

Atelier Weiherhof, Dominique Dethier  
Ing. : René Greisch  
MO : Paul et Marliese Neumann

Am Waisenbüschchen, 7 – 4700 Eupen

F 10

Située en périphérie de la ville haute, la maison abrite le logement d'un couple et un studio pour la grand-mère. La difficulté du talus en front de voirie est déjouée par l'implantation de trois plans succes-



sifs de longs murs. Le plan en carré est symétrique, axé sur les lignes médianes et diagonales. Il est surplombé d'une toiture pyramidale détachée des murs par une bande vitrée sur son périmètre, apportant une lumière diffuse et complétant la lumière zénithale de la verrière sommitale. Seule dérogation à cette organisation, la partie latérale est reprenant le studio de la grand-mère au rez-de-chaussée et des locaux de service à l'étage. On ressent ici l'esprit de l'École liégeoise des années 1970-1980 dans la composition, la symétrie, l'emploi de matériaux comme le bloc de béton et le dessin des menuiseries. **NN**



Construite en 1935 pour le directeur de l'École d'agronomie du canton d'Eupen, cette habitation prend place dans un quartier résidentiel et aisé d'Eupen. Parfaitement équipée, la maison dispose de tout le confort moderne et rassemble un garage, une cuisine, plusieurs w-c et salles de bains, un bureau, ainsi que cinq chambres. Au dernier étage, celle réservée à la domesticité témoigne du statut du maître d'ouvrage, tandis qu'une grande terrasse couverte offre une généreuse ouverture sur l'extérieur. Construite sur une ossature en béton, la villa est couverte d'une toiture plate. La longue baie verticale qui éclaire la cage d'escalier, l'enduit blanc ou encore le garde-corps en tubes métalliques témoignent de l'attention que porte cet architecte d'origine luxembourgeoise aux nouvelles tendances esthétiques en ce milieu des années 1930. **sc**



## Villa Jeanly

HABITATION UNIFAMILIALE  
1935

Josef Jentgen  
MO : Germain Jeanly

Lascheterfeld, 3 – 4700 Eupen

F 11



## Maison Pankert

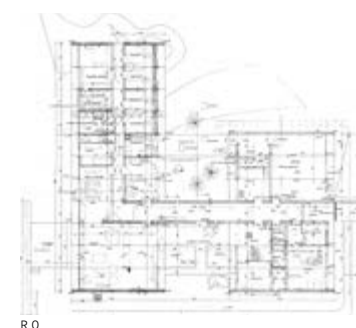
HABITATION UNIFAMILIALE  
1964

Groupe A (Émile-José Fettweis  
et Henri Stenne)  
IOA : André Blank  
MO : M. et Mme Pankert

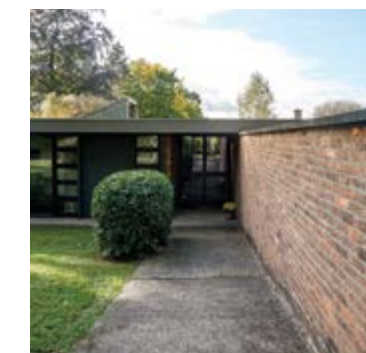
Stendrich, 131 – 4700 Eupen

F 12

Conçue sous le nom du Groupe A, la maison Pankert est en réalité dessinée par Émile-José Fettweis qui entretient une relation privilégiée avec ses clients. La maison représente la transition entre une architecture plus fonctionnaliste et une autre plus spatiale. S'étirant perpendiculairement à la pente du terrain, ses volumes, très plats, s'adaptent avec douceur au paysage. La maison combine une partie familiale avec un appartement pour la grand-mère et un cabinet médical. Entièrement construite de plain-pied, elle se compose de deux ailes reliées par un long hall, dont une ouverture est décorée d'un vitrail d'André Blank. Dans ce déambulatoire, une deuxième porte d'entrée vitrée crée une limite représentant le passage dans l'habitation. Entre les deux volumes reliés, le séjour de l'appartement et celui de la maison familiale partagent un patio végétalisé. Les toitures plates sont légèrement débordantes, impliquant une structure de fins poteaux métalliques peints en noir. Les façades sont rythmées par de



grandes ouvertures ou par des pleins en massal noir. Cette fois, le blanc est proscrit des matériaux extérieurs. Les briques rougeâtres sont apparentes à l'extérieur comme à l'intérieur. Les murets soutenant le jardin sont, quant à eux, en moellons de schiste et la cheminée à l'extérieur, en béton brut. L'intérieur possède un aspect chaleureux grâce au plafond et menuiseries en bois. Un an après cette construction, Fettweis se sépare de son associé. **EH**





## Abattoirs d'Eupen

ABATTOIRS

1903

Walter Frese

MO : Ville d'Eupen

## Centre Culturel Alter Schlachthof

CENTRE CULTUREL

2015

Dethier Architecture (Daniel Dethier)

Ing.: Ney & Partners

MO : Ville d'Eupen

Rotenbergplatz, 17 – 4700 Eupen

F 13

L'architecte prussien Walter Frese était spécialisé dans la construction d'abattoirs à une période où les exigences hygiéniques évoluent fortement en fonction des nouveautés techniques. Il acquiert progressivement une réputation internationale quant à son expertise sur l'intégration des techniques de refroidissement. L'abattoir d'Eupen s'implante alors à la frange du centre urbain dans une zone de prairies. Le bâtiment reflète une foi dans le progrès en même temps qu'il traduit des processus de travail complexes. Le programme initial demande une grande rigueur dans l'agencement afin de pouvoir fonctionner le plus efficacement possible. Son écriture architecturale s'inscrit dans le mouvement Jugendstil naissant qui masque quelque peu la destination des locaux. Différents détails historisants et l'appareillage des maçonneries participent au caractère du lieu. L'exploitation de l'abattoir s'arrête en 1991 et, dès 1993, des activités culturelles s'y implantent. Dethier Architecture

le rénove avec pour objectif d'en faire le centre culturel du nord de la Communauté germanophone. Les architectes ont cherché à assumer le caractère «hétérogène et enchevêtré» du complexe : des gabarits variés qui s'associent sur un site relativement étroit. Un nouveau volume au gabarit similaire aux installations existantes agit en contraste. Outre ce nouveau volume, la majeure partie des ajouts vise à créer des liens entre les différentes salles tout en s'affichant comme des éléments différents de la composition initiale par l'emploi du verre. À l'image de la passerelle qui se situe au deuxième étage et du volume ajouté au rez-de-chaussée : tous deux s'installent dans la longueur. Les interventions intérieures sont minimisées, en particulier dans l'implantation des équipements techniques et visent à rendre le lieu fonctionnel pour un grand nombre d'événements différenciés. Le centre culturel exploite les différentes salles, mais également les espaces extérieurs qui en résultent. MN





## Maison Schoonbroodt

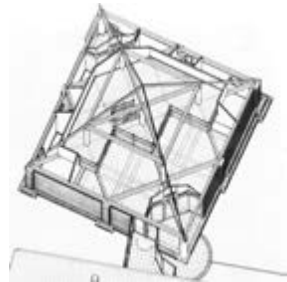
HABITATION UNIFAMILIALE,  
PAVILLON DE MUSIQUE

1973-1983

Charles Vandenhove et Associés  
MO : Hubert et Nelly Schoonbroodt

Lommerichergasse, 4 – 4700 Eupen

F 14



© Christine Bastin & Jacques Evnard

Dans la famille Schoonbroodt, tout tourne autour de la musique. Hubert Schoonbroodt est un musicien et organiste célèbre, et son épouse Nelly et leurs trois enfants sont également musiciens professionnels. En 1973, Charles Vandenhove, ami de la famille, leur construit une maison dans un quartier paisible à proximité d'Eupen. La maison est constituée de douze colonnes en béton – trois rangées de quatre – sur lesquelles reposent des poutres en acier qui supportent le toit. Des panneaux en fibrociment à l'amiante sont suspendus et vissés sur ce squelette. Grâce à l'utilisation de matériaux principalement préfabriqués, le chantier ne dure que six mois. Chaque colonne a la forme d'un cône tronqué qui rétrécit vers le haut. Les huit colonnes situées le plus à l'extérieur sont placées devant la façade. Malgré la méthode de construction industrielle, ces colonnes se combinent au surplomb massif du toit en bâtière pour donner à la maison l'allure d'un temple. À l'in-

térieur, le rez-de-chaussée se compose d'un espace en L accueillant la cuisine ouverte, la salle à manger et le séjour. Les murs, lambrissés de chêne, disposent de grandes baies vitrées donnant sur le jardin. Un sculptural escalier octogonal mène de la partie habitation à une mezzanine où se trouvent les chambres. Outre la maison, Charles Vandenhove a également signé une grande partie du mobilier. Dix ans après, l'architecte conçoit également un pavillon de musique en briques blanches, relié à l'habitation par une construction en verre. Le massif toit pyramidal repose sur treize colonnes disposées sur la périphérie et les diagonales du plan carré. Le rez-de-chaussée comporte une salle de répétition et de concert de double hauteur surplombé d'une mezzanine au-dessus de deux chambres et une salle de bains. Sur les colonnes en marbre noir poli qui s'arrêtent à la mezzanine reposent des colonnes massives en bois et la structure de poutres en bois. Le sol serti de marbre et de céramique suit, lui aussi, la géométrie rigoureuse du projet. Ce pavillon introverti n'est éclairé que par une fenêtre de toit et les portes-fenêtres situées dans l'angle, par où l'on entre. Le vitrage peint en rouge et bleu confère à cet espace une ambiance sacrée. Plusieurs disques ont été enregistrés dans ce pavillon réputé pour la perfection de son acoustique. C'est par ailleurs une Gesamtkunstwerk puisque, au-delà de l'architecture, Vandenhove conçoit également le mobilier, les lampes et même l'orgue et le clavecin. LDV



OSTBELGIEN NORD – EUPEN

F



## Cimetière « Ehrenfriedhof »

MONUMENT FUNÉRAIRE  
1929-1931

IOA : Raoul Lambeau  
MO : Ville de Eupen

Simarstrasse – 4700 Eupen

F 15



Cimetière d'honneur à la mémoire des soldats de la région tombés pendant les Première et Seconde Guerres mondiales, il est situé dans la zone nord du cimetière communal de la ville. Sobre et émouvante, sa mise en scène utilise des éléments paysagers tels que des haies qui entourent l'ensemble, des arbres à haute tige, des chemins en gravier et des pelouses retenues par des bordures qui produisent un tracé géométrique et axial se terminant sur un groupe sculptural en pierre. Celui-ci est composé d'un mur en grès blanc avec deux figures debout, un soldat et Odin, le dieu nordique de la guerre et de la mort. Les sépultures sont marquées par des petites croix en pierre bleue, caractéristiques de cimetières allemands, et sont séparées en deux pelouses distinctes. **MCoh**

## Maison Mond

HABITATION UNIFAMILIALE  
1957

Groupe A (Émile-José Fettweis, Henri Stenne)  
MO : Famille Mond

Route de Herbesthal, 75 – 4700 Eupen

F 16



La Herbesthalerstrasse, route d'accès depuis l'autoroute vers le centre d'Eupen, est aujourd'hui très fréquentée. De manière prémonitrice, la maison se ferme à la rue. Deux volumes disposés en L suivant un angle ouvert s'adossent aux limites du terrain. Ils cernent un jardin orienté au sud-ouest. Le périmètre extérieur est soutenu par la maçonnerie de briques peintes en blanc, juste incisée par

le bandeau de fenêtres de la cuisine. Côté jardin, les grands pans vitrés sont complétés par des panneaux masquant à l'origine des volets coulissants. L'échancrure au nord-est définit une petite cour d'accueil animée par de petites baies à la manière d'une sculpture. La maison semble constituer un exercice en continuité de la maison Gilissen avec l'expérimentation de volumes articulés entre eux. **NN**

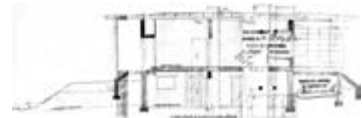
## Maison Klötters

HABITATION UNIFAMILIALE  
1937-1938

Ewald Mies van der Rohe  
MO : Mr et Mme Eduard Klötters

Stockem, 28 – 4700 Eupen

F 17



Frère de Ludwig, Ewald Mies est tailleur de pierre (issu d'une famille active dans le métier depuis plusieurs générations à Aix-la-Chapelle), sculpteur et architecte. Le fabricant de machines Edouard Koeters lui commande la maison familiale dans un quartier à l'ouest d'Eupen. De plain pied sur un sous-sol de caves habillées de moellons, les façades exposées aux intempéries sont construites en doubles murs. L'organisation intérieure est classique, avec cependant une ouverture

entre les pièces de séjour. De taille modeste, la maison bénéficie de confort (salle de bains). Les baies de fenêtres sont généreuses (proportions horizontales). La véranda sud-est (disparue) semble être réalisée en fins profilés métalliques. Contrairement à la maison Homburg (F42), la collaboration avec Ludwig est ici moins claire (langage formel et plan plus classiques), alors que celui-ci part en voyage aux États-Unis avant de s'y installer définitivement en 1938. **NN**



© Norbert Niéles



Nouvelle maison d'habitation dans un lotissement plutôt banal de Kettenis. Le projet est porté par le principe « bio-solar ». Une grande serre orientée vers l'ouest abrite un volume tampon : un jardin d'hiver, lequel sert de réservoir à calories pour chauffer l'habitation. À l'inverse du principe de la maison passive,

celui-ci favorise la ventilation naturelle et la perméabilité des parois extérieures pour contrôler la qualité de l'atmosphère intérieure. Le choix de matériaux naturels, y compris pour l'aménagement intérieur (grès en soubassement, bardage, menuiseries et structure en bois), donne au projet une très grande cohérence. **EM**

Au sein d'une ancienne ferme du XIX<sup>e</sup> siècle, scindée pour deux propriétaires, cette résidence s'insère à l'about de l'ensemble dans ce qui fut autrefois l'étable. Inscription délicate dans le contexte existant, l'intervention est muette depuis l'espace public, préservant ainsi le caractère rural du lieu. De l'enveloppe externe sont conservées les deux façades latérales en pierre du pays. La structure interne est, quant à elle, démontée, et ce sont six troncs de douglas qui servent de poteaux supportant planchers et toiture. À l'arrière, le pignon à l'extrémité ouest est démonté et remplacé par un mur-rideau renfermant

un jardin d'hiver parfaitement orienté. Habillé d'une vigne, il permet à l'habitation de profiter d'un confort thermique exceptionnel en assurant fraîcheur en été et climat tempéré en hiver. Entièrement vitré et élevé sur toute la hauteur du volume, l'espace s'ouvre largement sur le paysage rural environnant et permet la distribution verticale entre les espaces de vie, logés au rez-de-chaussée, et les chambres, situées aux premier et deuxième étages. Rénovation contextuelle et sensible, cette habitation prolonge et exacerbe le genius loci, tout en l'adaptant aux modes de vie et enjeux climatiques contemporains. **MCoq**



© Thomas Hick

## Maison Bio-Solar

HABITATION UNIFAMILIALE  
2008

PL4N (Dominique Dethier, Pascal Heinen, coll. David Genten)  
MO : Hilgers Dany et Nadeschda

Rue Rothfeld – 4701 Kettenis (Eupen)

F 18



R 0



## Maison Lerho

HABITATION UNIFAMILIALE  
2000-2001

Manfred Lerho  
MO : Manfred Lerho et Geneviève Massart

Zur Nohn, 54 – 4701 Kettenis (Eupen)

F 19



© Thomas Hick



## Filature de laine d'Eupen

USINE  
1906-1908

Händel & Franke  
MO : Kammgarnwerke AG

Malmedyer Straße, 9 – 4700 Eupen

F 20

La filature d'Eupen est construite au début du XX<sup>e</sup> siècle à l'initiative d'un regroupement de fabricants de tissu allemands (dont une série de firmes eupenoises) pour devenir indépendant du puissant cartel allemand des filatures. Cet ensemble industriel moderne est dessiné par le bureau d'architecture de Leipzig Händel & Franke, spécialisé à l'époque dans les projets industriels prestigieux. Construit de 1906 à 1908, dans le style industriel prussien, cet immeuble était destiné à la production de fils de laine peignée teints. Le complexe très moderne à l'époque est implanté le long de la Vesdre au centre de la ville basse. Le bâtiment principal de la filature, haut de cinq étages, est entouré au sud de différents bâtiments aux fonctions spécifiques : la chaufferie, la machinerie, les bureaux et la cheminée en brique de 50 m de haut. À l'est, directement le long de la berge de la Vesdre, se situe la teinturerie, caractérisée par son toit courbe et un système de ventilation naturel. Les ateliers

occupent le bâtiment principal dont la structure est construite en béton armé. Les salles de la filature bénéficient de beaucoup d'espace et d'une belle lumière naturelle grâce aux nombreuses fenêtres d'une hauteur sous plafond de 4 m. Pour maintenir une température constante de 24° pour le travail de la laine, les fenêtres sont dédoublées, assurant une bonne isolation thermique. Les façades typiques de l'architecture industrielle du début du XX<sup>e</sup> siècle sont construites en briques rouges. La composition structurée de la façade et le riche calepinage des briques donnent un style uniforme et fonctionnel au bâtiment. Un agrandissement du bâtiment, prévu à l'origine du projet, est réalisé en 1911-1912. Ce fut à l'époque la filature de laine peignée la plus importante d'Europe en activité jusqu'à la fin des années 1970. Aujourd'hui, à la suite du déclin de l'industrie textile eupenoise, le bâtiment fait partie du complexe de bâtiments de la « Câblerie d'Eupen SA ». **BV**



Les frères Bourseaux fondent ici un site de production d'une grande superficie après le rachat du bâtiment industriel de l'ancienne filature Feder en 1908, et une première extension du site a déjà lieu en 1915. Le grand hall de production aux armatures en fer et à la série de toit en shed est érigé derrière une large construction en briques à niveau unique et au toit à croupettes. Celui-ci est équipé de larges bandes de fenêtres qui génèrent un éclairage naturel optimal. Le site industriel est continuellement agrandi, de sorte qu'à la fin des années 1920, un bâtiment administratif est planifié par le bureau d'architecture aixois W. Helg und J. Dauven. La construction allongée, aux

façades de crépi, est pourvue de larges ouvertures de fenêtre avec de profondes embrasures coniques. L'horizontalité du bâtiment est accentuée par les frises et corniches fortement profilées. Au milieu de l'étroit bâtiment, la moitié du volume de celui-ci sort de l'alignement et forme un coin doublement incurvé. Ce coin est équipé d'un remarquable portail d'entrée doté de pierres d'angle et de colonnes rondes. Un large escalier, dont la spirale débutant en tourelle se termine en forme de bobine de câble se trouve dans la pièce intérieure, derrière ce portail. La cage d'escalier est prolongée par la suite, lorsque l'étage en mezzanine d'origine est remplacé par un troisième étage. **TC**



Ce quartier résidentiel est nommé d'après son mécène Theodor Pohl, directeur de l'usine de laine peignée, et faisait partie des prestations sociales de l'entreprise octroyées à ses ouvriers. Le bureau d'architecture aixois avait à l'origine planifié un plus grand complexe, cependant, seulement six maisons multifamiliales avec deux appartements par étage ont été concrétisées. Les bâtiments de deux étages affichent sous un haut toit en croupe des façades de crépi avec des éléments expressionnistes. Des séries de fenêtres disposées de manière horizontale se prolongeant dans les coins des bâtiments, ainsi que des corniches profilées en pointe, des frontons et fenêtres triangulaires accentuent les façades. Le centre des façades

donnant sur la rue et sur le jardin est accentué par des portails, des fenêtres en baies et balcons richement décorés. Chaque bâtiment est conçu différemment et est pourvu de détails travaillés magnifiquement sur les portes, fenêtres, frises décoratives et gouttières. Une petite porte avec des alcôves, aujourd'hui dans un état déplorable, conduit aux jardins situés à l'arrière de celle-ci. Au cours du temps, les maisons ont connu plusieurs changements, qui n'en ont pas pour autant compromis l'effet particulier des constructions sur l'observateur. La partielle grande conservation de la substance bâtie originale vaut à cet ensemble d'occuper une place particulière dans l'histoire de la construction des logements sociaux. **TC**



## Kabelwerk Eupen

USINE, BUREAUX  
Fin des années 1920

W. Helg und J. Dauven  
MO : Kabel- und Gummiwerke AG

Panggasse – 4700 Eupen

F 21

## Cité Theodor Pohl

LOGEMENT COLLECTIF  
1926

W. Helg und J. Dauven  
MO : Kammgarnwerke AG Eupen

Theodor Pohl Siedlung, 1-6 – 4700 Eupen

F 22





## Parkanlage Moorenhöhe

AMÉNAGEMENT ET ESPACES PUBLICS

1886

Ferdinand Menden  
MO : Ville d'Eupen

Moorenhöhe, entre Judenstrasse  
et Haasberg – 4700 Eupen

F 23



Werthplatz, à la création de lieux de "bien-être" avec son slogan perpétuel "Durch das Schöne stets das Gute" qu'on pourrait traduire par "Par le beau, toujours le bon". Les industriels contribuent au financement des projets. Grâce à lui, Eupen devient station climatique. Il rencontre le célèbre Dr Kneipp pour donner à Eupen une orientation thermique. En 1883, naît le projet de création d'un parc entre le quartier haut et la Haasstrasse sur une parcelle en friche. Différents essais - maçonneries de soutènement, palissades en bois - s'avèrent infructueux pour retenir les terres. Le directeur du service de construction du gouvernement, Ferdinand Menden, offre les plans d'une nouvelle

Du nom de Theodor Mooren, bourgmestre d'Eupen de 1881 à 1905. Dès le début de son mandat, il initie le Verschönerungsverein - la société d'embellissement - qu'il préside. Ce phénomène est relativement répandu à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle dans les villes rhénanes. Mooren contribue à la création de parcs et de promenades sur des terrains en friche de l'industrie, à la plantation d'arbres, notamment sur la

proposition en forme de bastion en belvédère sur la ville basse. La maçonnerie de soutènement en tiers de cercle est réalisée en moellons de pierre bleue avec fruit, renforcée par six contreforts. Des baies aveugles et des denticules de briques en complètent la composition. Les plantations et les chemins d'accès depuis les rues adjacentes évoluent au fil du temps avec des adaptations importantes en 1930. **NN**

## Kinderbewahranstalt

CRÛCHE

1885-1886

Edmund Thyssen  
MO : Aachener Verein zur Beförderung der  
Arbeitsamkeit

Haasstraße, 5 – 4700 Eupen

F 24



Construite en tant que jardin d'enfants, cette institution offrait la possibilité aux femmes d'y laisser leurs enfants pour la journée afin qu'elles puissent travailler dans les fabriques florissantes de la ville basse d'Eupen. La façade de ce bâtiment symétrique en briques de deux étages est richement décorée avec des éléments ornementaux en pierre naturelle claire, propres à l'historicisme. La partie centrale est accentuée par un toit en ardoises

pointu, sa saillie par rapport au reste de la façade et son traitement plastique plus élaboré. À l'origine, les fenêtres en plein cintre étaient garnies d'un vitrage de couleur, de sorte qu'il en résultait un effet sacré. Initialement, ce bâtiment était caché derrière d'autres maisons. Depuis leur démolition pour la construction de la Oestraße, la cour de récréation arborée et protégée par une grille se prolonge jusqu'à la route actuelle. **TC**

Ce complexe industriel d'une superficie remarquable est continuellement agrandi au cours des décennies selon une esthétique propre à chaque époque, de telle sorte que la lecture de l'image générale du site est particulièrement complexe. Les deux gazomètres octogonaux aux toits en pavillon et couverts d'ardoises assurant l'éclairage des fabriques et villa voisines; le bâtiment administratif à trois étages et richement décoré avec des briques de deux couleurs se situant au milieu du complexe; les deux entrepôts industriels plats à un niveau aux toits de verre séparés par des lésènes se situant à l'entrée de la zone industrielle, ainsi que la cantine du personnel de la fabrique (**F26**) en tant que dernier agrandissement du site, constituent des éléments remarquables de modernité dans le paysage local. **TC**



## Complexe industriel Peters

USINE, BUREAUX

1856-1906

Architecte inconnu  
MO : privé

Langesthal, 5-11 – 4700 Eupen

F 25



Implantée le long du plan d'eau à l'extrémité est du site de l'usine de tissage Peters, la cantine du personnel est accessible depuis l'intérieur du site. À l'ouest, deux grands réfectoires permettent d'accueillir de manière séparée cent trente hommes au rez-de-chaussée et cent trente femmes à l'étage. L'architecte réserve la partie est à des salles de repas pour les familles, ainsi qu'à des locaux de

services. L'expression des façades évoque l'architecture de Behrens. Le socle et les contreforts sont réalisés en briques et les espaces entre-deux enduits. Le fenestrage est différencié entre rez-de-chaussée et étage, avec ses linteaux polygonaux, triangulaires ou arrondis. Aujourd'hui, la cantine est transformée en logements, avec une extension peu appropriée à l'architecture du complexe original. **NN**

## Cantine de la firme Peters

USINE, RESTAURANT

1905

Architecte inconnu  
MO : privé

Langesthal, 9-11 – 4700 Eupen

F 26





## Logements sociaux Gülcherstrasse

LOGEMENT PUBLIC  
1923-1924

Havenith  
MO : Baugenossenschaft Eupen

Gülcherstrasse, 16-57 – 4700 Eupen

F 27



La petite « cité » de la Gülcherstrasse à Eupen décline les caractéristiques que l'on trouve souvent dans le secteur du logement social : répétitivité des constructions, disposition des immeubles selon un plan symétrique, présence de jardins à l'arrière, composition unitaire. Cette dernière caractéristique est accentuée par la monochromie de l'ensemble : une couleur beige sur un « socle » de teinte orangée. Deux immeubles sur trois niveaux ouvrent et ferment le quartier ; les maisons situées à l'intérieur de ces deux entrées affichent deux niveaux plus un étage en bâtierre. Cet ensemble de qualité doit être préservé dans son caractère unitaire. **PF**

mie de l'ensemble : une couleur beige sur un « socle » de teinte orangée. Deux immeubles sur trois niveaux ouvrent et ferment le quartier ; les maisons situées à l'intérieur de ces deux entrées affichent deux niveaux plus un étage en bâtierre. Cet ensemble de qualité doit être préservé dans son caractère unitaire. **PF**

## Logements sociaux Bellmerin

LOGEMENT PUBLIC  
1965

Dürnholz-Lecloux  
MO : Nosbau, auj. ÖWOB

Bellmerin – 4700 Eupen

F 28



L'ensemble de logements sociaux en contrebas de Untere Rotterstrasse présente une homogénéité remarquable dans un esprit moderniste de bon aloi. Ces vingt-cinq logements s'articulent autour d'un petit espace public de forme triangulaire doté d'une aire de jeux. Les logements sont disposés en oblique par rapport aux voiries et offrent une vision « unitaire » de l'ensemble. Les façades sont très finement composées par un jeu qui combine verticalité et horizontalité, à-plats blancs et colorés. Les toitures sont plates. Comme c'est souvent le cas dans le logement social, chaque « bloc » réunit plusieurs logements, deux en

l'occurrence. On sent que cet ensemble est positivement approprié pas ses occupants et qu'il y a un respect du travail de l'architecte. Par exemple, beaucoup de portes d'entrée sont d'origine. **PF**



Le terrain se situe dans un quartier à la limite est d'Eupen vers le barrage de la Vesdre, le lac d'Eupen et à proximité du Parc naturel des Hautes Fagnes-Eifel. La maison s'étale entre des boulevards sur un terrain plat bordé au sud par la Vesdre naturelle et sinueuse. Quelques murs composent des séquences d'espaces extérieures, d'abord à rue et ensuite au plus près de l'entrée, créant une sorte de vestibule cadré avec le premier long volume étroit. Ce dernier comprend une succession d'espaces (vestiaire, bureau, pièce de couture, chambres et salle de bains) distribués par un couloir côté jardin, côté sud. Le second volume à double versant se positionne en retrait ; il est large et dominant. Il contient le garage, la cuisine et la salle à manger à l'est. Le séjour d'une double hauteur jusqu'à la toiture et divisé par un feu ouvert se positionne au sud/sud-ouest ; il est largement ouvert sur le jardin. En surplomb du séjour, une généreuse mezzanine donne



R O

accès aux deux chambres sous toiture. La scénographie intérieure offre une alternance d'espaces, certains très cadrés et d'autres très ouverts ; la distribution en L de ceux-ci se fait toujours dans la lumière. À l'extérieur comme à l'intérieur, les matériaux (brique naturelle, béton apparent, bois foncé) sont finement mis en œuvre et participent à l'atmosphère des lieux. Aujourd'hui, le jeune couple, propriétaire des lieux, est très sensible et reconnaissant de toutes ces qualités. **FC**



Jouxtant le barrage de la Vesdre qui est une des plus grandes réserves d'eau potable de Belgique, cette ancienne gare de déchargement est érigée en 1954 sur les plans du ministère des Travaux publics. La gare était très certainement destinée à l'approvisionnement en produits pour le traitement de l'eau. On y trouvait jusqu'il y a peu une balance mécanique pour peser les wagons ainsi

que des réservoirs pour stocker du CO<sub>2</sub>. Le bâtiment se situe à proximité de l'installation de filtration de l'eau au nord du barrage. L'élégante structure en béton armé témoigne du savoir-faire des ingénieurs de l'époque. À l'origine, il s'agit uniquement d'une couverture, les espaces entre colonnes ayant été remplis par des maçonneries de béton et des fenêtres ultérieurement. **BV**



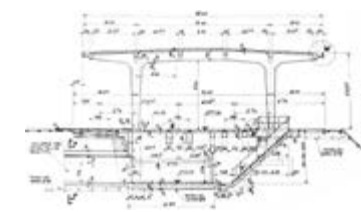
## Gare de déchargement du barrage de la Vesdre

GARE DE CHEMIN DE FER  
1954

Architecte inconnu  
MO : Ministère des Travaux publics

Langesthal – 4700 Eupen

F 30





## Barrage de la Vesdre à Eupen

INFRASTRUCTURES  
1935-1951

Ing. : L. van Wetter et J.de Clercq  
MO : public

Langesthal, 164 - 4700 Eupen

F 31



Les trois barrages des Cantons de l'Est - Robertville (1928), Bütgenbach (1932) et Eupen - sont construits ou débutés dans les années 1920-1930 pour assurer une alimentation en eau constante pour les industries en aval et selon les cas, générer de l'électricité. Déjà imaginé dès le tout début du XIX<sup>e</sup> siècle pour réguler le débit de la Vesdre pour les drapiers d'Eupen et de Verviers, le projet du barrage d'Eupen va connaître des vicissitudes essentiellement liées aux changements de nations alternatifs des trois cantons et au fait que le site d'implantation et les régions qu'il va alimenter sont transfrontalières. Les études sont finalement reprises en 1920,

lors du rattachement des Cantons de l'Est à la Belgique. Les travaux commencent fin 1935. En 1938, 650 hommes, dont beaucoup de migrants italiens, y travaillent. Le chantier est interrompu jusqu'en 1946 par la guerre et l'annexion de la région au Reich allemand. Implanté en bordure Nord du Parc Naturel des Hautes-Fagnes, au milieu de forêts, le réservoir est alimenté par la Vesdre et le Getzbach, ainsi que par la Helle via un tunnel de liaison de 1,5 kilomètre de long. Les objectifs du barrage ont évolué pour également garantir l'approvisionnement en eau potable de la région. D'une hauteur de 65 mètres et d'une longueur de 410, il est conçu comme un barrage-poids et construit en béton. Couvrant une possible superficie de 126 hectares, sa capacité d'environ 25 000 000 m<sup>3</sup> et la station de traitement des eaux au pied du barrage permettent de fournir 82 500 m<sup>3</sup> d'eau potable traitée, utilisée pour alimenter entre autres la région d'Eupen, la région de Herve, la banlieue de Liège et la ville de Spa. Conjointement avec le réservoir de la Gileppe à une dizaine de kilomètres, ils alimentent environ 450 000 branchements d'eau. Pour préserver l'eau de toute contamination, la zone de précipitation jouit d'une protection particulière. L'installation de nanofiltres en 2009 a permis d'obtenir une eau de grande qualité. **MM**



Ce barrage se situe au confluent de la Vesdre et de la Getzbach et est l'un des plus grands ouvrages de cet ordre en Belgique. Destiné à l'alimentation en eau des environs d'Eupen et de Liège, il est équipé d'une station de traitement des eaux et d'une petite centrale électrique. Construit en 1938 et 1950 il est haut de 66 mètres. C'est un barrage-poids, sa seule masse suffit à équilibrer la poussée de l'eau retenue. La création d'une infrastructure touristique est imaginée juste après l'ouverture du barrage et réunit trois grandes figures de l'architecture belge. À l'origine, la commande est attribuée à Roger Bastin qui confie les études Lucien Kroll et Charles Vandenhove, ses plus jeunes collègues qui lui étaient associés depuis 1951. C'est leur dernier projet commun. Issus de l'École d'architecture de La Cambre, leur production témoigne de l'influence de Le Corbusier. Le bâtiment principal - un parallélépipède allongé sous une toiture à pans asymétriques - est un restaurant auquel s'ajoutent des fonctions d'accueil touristique et sert de relais pour les visiteurs et les promeneurs. Situé face au barrage et au paysage, il profite d'une vue plongeante et dégagée sur l'ouvrage d'art et la surface d'eau. Le restaurant se situe à l'étage et profite d'une vaste terrasse soutenue par des colonnes et accessible par une rampe imposante en béton apparent et un escalier en colimaçon qui sont placés à l'avant-plan pour accentuer

la promenade visuelle. La tour panoramique, également en béton, permet d'apprécier l'étendue du paysage avoisinant. Sa structure ajourée lui permet de se fondre dans le contexte naturel. L'expression architecturale s'inscrit dans les pratiques du projet moderne d'après-guerre, utilisant un matériau principal - le béton - en l'enrichissant par des surfaces habillées en moellons et des grandes baies vitrées. Les éléments de circulation sont des événements qui enrichissent le projet par leur présence sculpturale et expressive. La disposition des colonnes alternant des sections carrées, rectangulaires et rondes sont le résultat d'une application rigoureuse de principes constructifs essentiels et adaptés aux efforts réels de la structure. Malgré avoir été menacé de démolition, la volumétrie initiale est intégralement conservée. Le restaurant a fait l'objet de transformations intérieures (Manfred Lerho & Partner, 2002) qui ont modifié une partie des articulations spatiales initiales. **MCoh**



## Restaurant, cafétéria et tour panoramique du Barrage de la Vesdre

CENTRE TOURISTIQUE, HORECA  
1955-1958

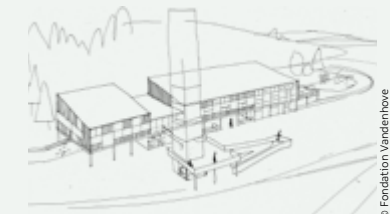
Roger Bastin, Lucien Kroll, Charles Vandenhove  
Ing. : Gilbert Lesage  
MO : Ministère des Travaux Publics, Administration de l'Enregistrement et des Domaines

Rénovation globale phase 1 (réaménagement des abords avec plaine de jeux, parkings, chemins) : G. Dekempener (architectes), 1985-1986

Rénovation globale phase 2 (rénovation, transformation et extension du bâtiment existant) : Manfred Lerho & Partner (architectes), Ministerium der Deutschsprachigen Gemeinschaft (MO), 2002

Langesthal, 164 - 4700 Eupen

F 32





## Habitation Groe

HABITATION UNIFAMILIALE  
2016

Crahay & Jamaigne (Jean-François Crahay,  
Guy Jamaigne)  
MO : privé

Am Hertogenwald – 4700 Eupen

F 33



Implantée dans un lotissement récent dominant la vallée de la Vesdre et situé en retrait de la voirie principale, cette maison à la morphologie allongée, se développe parallèlement aux courbes de niveau et est orientée selon des points d'attrait précis, comme le massif forestier de l'Hertogenwald. Le rez-de-chaussée de plain-pied peut fonctionner de manière autonome par rapport au reste de l'habitation et vise à une utilisation adaptée pour d'éventuels soucis de mobilité des maîtres d'ouvrage. En façade, un bardage vertical ajouré est décliné en fonction des espaces bardés et offre une lecture homogène du volume par l'utilisation d'un seul matériau. **LS**

Second projet personnel de feu l'architecte Yves Delhez, l'habitation est le résultat de nombreuses années de recherches, de développement et d'auto-construction. À le considérer comme un chantier expérimental et participatif, la maison est agrippée sur un ressaut de colline boisé. Malgré le caractère particulier de l'architecture, le souci d'Yves Delhez d'intégrer le projet à son environnement est majeur, tant dans les formes que dans le choix de certains matériaux, mais également par l'utilisation du végétal, véritable outil de composition de l'architecte. Nous ne pouvons pas rester insensible à cette architecture, qui semble quelque peu confuse, mais qui est néanmoins chargée d'une énergie et d'une générosité sans pareil. La visite et la rencontre avec ce projet est une vraie expérience du sensible. Maison endommagée par un incendie en mars 2022. **EM**



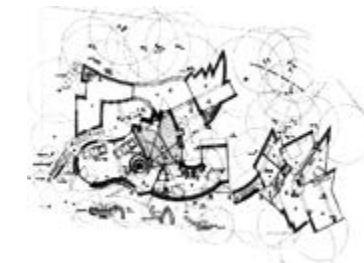
## Maison Camelion

HABITATION UNIFAMILIALE  
1996

Atelier d'architecture Yves Delhez (Yves  
Delhez)  
MO : Yves Delhez

Kügelgasse, 13 – 4700 Eupen

F 36



## Maison Am Hertogenwald

HABITATION UNIFAMILIALE  
2017-2018

Vasistas  
MO : Privé

Am Hertogenwald – 4700 Eupen

F 34



La maison s'implante dans un nouveau lotissement offrant une vue sur la forêt de l'Hertogenwald. L'auteur du projet de lotissement, à quelques centaines de mètres de la ville basse d'Eupen, fait le pari de travailler le vide. Constitué de parcelles étroites, il suggère des possibilités de mitoyenneté et une forte proximité entre les différentes constructions organisées autour d'une petite place centrale. Cette densité a été gérée par l'architecte en orientant toutes les pièces de vie vers le sud-ouest afin d'également profiter de la vue sur la vallée. Les espaces intérieurs ouverts sont articulés autour du noeud central de l'escalier. Les doubles hauteurs générées par le dégagement de la mezzanine et de l'escalier engendrent une impression de grandeur malgré la petite taille des espaces. **HS**

## Maison double Hermans Godesar

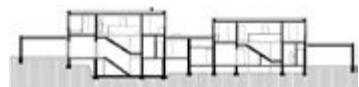
HABITATION UNIFAMILIALE  
2011

Architekturbüro Sebastian Borch  
MO : privé

Grand prix d'architecture de Wallonie, 2012 – mention spéciale (cat. « Logements collectifs »)

Malmedystrasse, 131a+b – 4700 Eupen

F 35



Les qualités du terrain à l'orée de l'Hertogenwald et dominant la vallée de la Vesdre convainquent deux familles proches de construire une maison double et de partager les frais communs. Les règles urbanistiques imposent un seul et même volume. Le bâtiment s'implante en second rang et s'adosse à la limite nord-est dans une logique longitudinale. Cinq volumes décalés, aussi bien en plan qu'en élévation forment un ensemble homogène. Ils génèrent en plan des espaces privatifs de cour assurant l'intimité de chaque famille. En élévation, la hiérarchie de volumes primaires et secondaires assure une perméabilité visuelle vers le paysage. Conjuguée aux différences de hauteur liées à la topographie, elle permet d'atténuer l'effet monumental et d'inscrire le projet avec douceur dans son environnement. **AH**





## Chapelle et Maison communautaire Catherine de Sienne

CULTE CATHOLIQUE

1968 Chapelle

1985 Maison communautaire, sanctuaire

Émile-José Fettweis

IOA : André Blank, Maria Eulenbruch

MO : Association internationale

Catherine de Sienne

Himmelsplatz, 1 – 4710 Astenet (Lontzen)

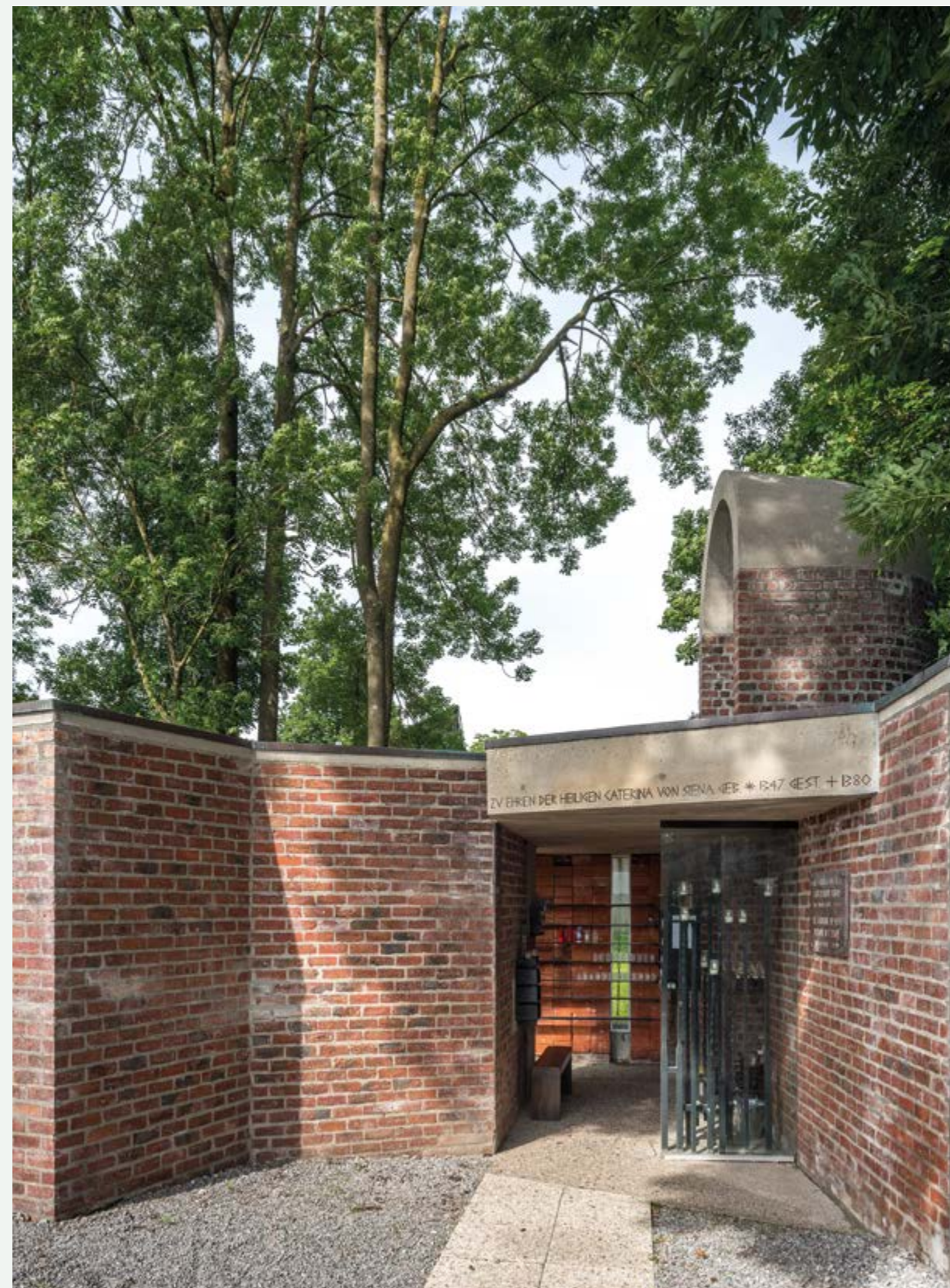
F 37



Entourée d'arbres, la chapelle se révèle discrètement le long de la route par un mur en briques. L'architecte conçoit le lieu en plaçant l'entrée dans une anfractuosité sous la dalle de béton de la toiture plate. L'écran de brique épuré guide le visiteur sur un chemin auquel se greffe un petit lieu de recueillement. Une grille porte-bougie en fer forgé protège le lieu éclairé par la lumière zénithale, abri d'une statue de sainte Catherine et de deux anges en céramique réalisés par l'artiste Maria Eulenbruch. Le volume cylindrique, véritable « canon de lumière », marie les contrastes dans une mise en scène faite de clairs-obscur et d'une succession de messages commémoratifs. La relique de sainte Catherine nichée dans le mur constitue une mise en abyme et invite à poursuivre le chemin vers l'extérieur. Le mur s'ouvre sur l'étang, accueille un petit autel et un lieu de méditation avec quelques socles d'assise. Malgré sa taille modeste, ce projet révèle à merveille le travail de symbiose qui a animé l'architecte et André Blank, associé dès le départ à cette création. Leur collaboration convainc que l'architecture transmet un sentiment d'harmonie, un dialogue entre la nature et le travail



des hommes, entre l'activité de la vie courante et les moments de méditation. L'ensemble bâti, dominant légèrement la route et relié à la petite chapelle par un chemin de dalles de béton, rayonne autour d'un espace octogonal inspiré par le Campo de Sienne, ville natale de sainte Catherine. En son centre, la fontaine dessinée par André Blank exprime le symbole du projet : oméga et alpha porteurs de toute la composition. Protégé par le toit débordant, un déambuloire extérieur dessert un accueil, un lieu de rassemblement eucharistique, une crypte et des logements. Un autre espace de rassemblement extérieur, adossé à un voile de béton brut sur lequel est inséré le sigle d'Astenet, donne à cette séquence une richesse inspirée. Il articule l'esplanade largement ouverte avec l'enfermement de la crypte sur plan carré. Le puits de lumière zénithale et la rigueur monastique de cette construction entermée lui confèrent toute sa force. L'église de la congrégation se développe sous le toit dont les versants sont orientés vers le centre de la composition et portés par une structure métallique tubulaire. Cette structure rythme l'espace et dégage un lieu de prière. Des ouvertures au sommet du mur périphérique conduisent la lumière le long du toit en pente douce recouvert de lambris de sapin. Quatre matériaux sont principalement mis en œuvre : la structure métallique peinte, les murs en blocs de béton « terre de Sienne », les dalles de béton apparent et les châssis/menuiseries en bois. Dessiné en étroite collaboration avec son ami, l'artiste André Blank, le mobilier en bois complète ce lieu de recueillement. **PB**





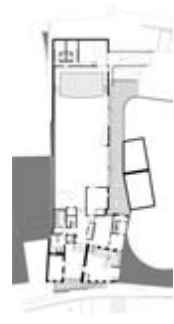
## Maison de village Harna

CENTRE COMMUNAUTAIRE, CAFÉ,  
HABITATION UNIFAMILIALE  
2012

Vasistas Architectes  
MO : Commune de Lontzen

Dorfstraße 40-42 – 4711 Walhorn (Lontzen)

F 38



La maison Harna (voir illu. 62, page 105), de l'ancien nom du village de Walhorn, naît de la collaboration des architectes avec les associations et futurs usagers. L'enjeu du projet est d'implanter le programme en cœur de village pour en renforcer le lien social en transformant deux bâtiments existants. L'un est utilisé comme salle de réunion, l'autre comme café de village avec, à l'étage, une salle de répétition et un petit

logement. La question de la lumière naturelle reste la préoccupation première des architectes dans l'ensemble du complexe. La verrière entre les deux bâtiments abrite le hall. La double hauteur et une passerelle permet d'accéder d'un volume à l'autre. La rue créée conduit à la salle de spectacle implantée en fond de parcelle. Une paroi y est dégagée du mitoyen pour pouvoir s'ouvrir entièrement. CE



## Laiterie coopérative Walhorn

USINE  
1934

Service technique du Boerenbond  
MO : Laiterie coopérative eupenoise

Chemin de la Laiterie, 14 –  
4711 Walhorn (Lontzen)

F 39

La création d'une laiterie coopérative dans la circonscription d'Eupen répond au besoin des producteurs laitiers de mutualiser et de moderniser leurs moyens de production. Avec le soutien du Boerenbond, la Laiterie coopérative eupenoise est créée en 1933 et, en 1934, un bâtiment est construit près d'une source d'eau en dehors du village de Walhorn. La conception du bâtiment est confiée au service technique du Boerenbond qui signe la réalisation de plusieurs autres laiteries belges dans l'entre-deux-guerres. Au vu du succès de l'entreprise, le bâtiment est déjà agrandi en 1937. L'ensemble conjugué

unité de production au rez-de-chaussée et espaces administratifs aux étages. Désireux de porter l'image d'une entreprise tournée vers la modernité, les maîtres d'ouvrage affirment une écriture dans l'air du temps. Les toitures plates, les cimentages blancs, les éléments de menuiserie ou encore la typographie révèlent l'attention que portent les commanditaires vers les expressions de l'architecture du Mouvement moderne. Agrandi à de multiples reprises après la Seconde Guerre mondiale, le bâtiment originel est aujourd'hui entièrement réservé aux fonctions administratives. sc



Le maître d'ouvrage est un ingénieur spécialisé en construction basse énergie. L'intention est de réaliser une maison selon les normes allemandes Passivhaus, avec une consommation d'énergie pour le chauffage équivalant à maximum 1,5 l de mazout par an et par mètre carré. Le terrain surplombe la rue et est orienté sud vers l'arrière. Le volume de l'habitation est compact et construit en ossature en bois sur un socle en moellons d'arkose, reprenant la différence de niveau entre la rue et le terrain. À l'intérieur, une paroi oblique, parallèle à la limite parcellaire est, sépare les espaces de service des espaces de vie et de nuit sur les deux niveaux. Les fenêtres sont réduites au minimum. Seule une grande baie sud éclaire les espaces de jour. Elle est positionnée en retrait pour éviter des surchauffes. NN



## Maison Schneiders-Hilligsman

HABITATION UNIFAMILIALE  
2007

Atelier Weierhof (Dominique Dethier, coll. Andreas Pauels, Pascal Heinen)  
MO : David et Nicole Schneiders

Rue de Walhorn, 20 – 4710 Lontzen

F 40



Située le long de la Nationale 67 et implantée sur une parcelle étroite, l'habitation se développe en longueur sur terrain avec un plan en L. Elle est composée d'un volume de plain-pied au-dessus du niveau de la voirie et disposé légèrement en surplomb sur le volume du garage. La volumétrie est simple et s'anime par des jeux en avant et arrière-plans des murs de façade et des toitures plates à débordements. À la demande du maître d'ouvrage, l'architecte a utilisé des matériaux reflétant le luxe pour l'époque, avec des menuiseries en aluminium, des faïences en marbre, des meubles sur mesure et un claustra en céramique. La maison se prolonge dans le jardin par une coursive extérieure, au langage épuré, rythmée par de fines colonnes cruciformes menant vers une terrasse couverte. EH



## Maison Grayet

HABITATION UNIFAMILIALE  
1958

Groupe A (Émile-José Fettweis, Henri Stenne)  
MO : Grayet

Rue Mitoyenne, 62 – 4710 Herbesthal (Lontzen)

F 41





## Haus Homburg

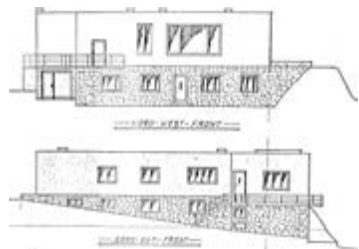
HABITATION UNIFAMILIALE, BUREAUX  
1936-1937

Ewald Mies, Aachen – esquisse probablement  
de Ludwig Mies van der Rohe

MO : Joseph Homburg

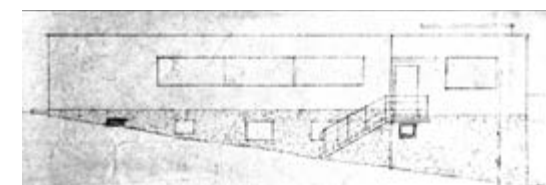
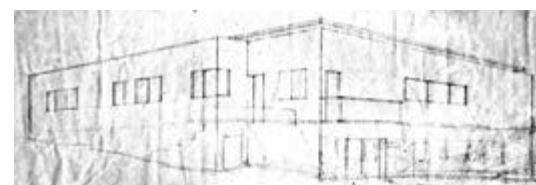
Langenbend, 16 – 4730 Raeren

F 42



La Haus Homburg porte le nom de son maître d'ouvrage et de la famille qui y vit encore aujourd'hui. Construite en 1937 dans le style puriste du Bauhaus, elle est en contraste avec le caractère rural du village de Raeren. Les différentes esquisses et versions du plan ont toutes en commun la forme de base rectangulaire de plain-pied et la conception claire de la façade en pierre et verre. Le hall de réception et le grand salon, la projection de l'espace intérieur vers l'espace extérieur sont conçus dans l'esprit de Mies. Les briques brun-rouge apparentes d'une hauteur de 4,5 cm cernent le niveau de vie et en soulignent la ligne architecturale claire. Des murs de moellons d'une carrière locale en constituent le socle. L'emplacement à flanc de colline et les grandes baies vitrées ouvrent une vue étendue sur la campagne. Le plan en L s'ouvre au sud-ouest et relie visuellement le salon à la terrasse et au jardin grâce aux éléments vitrés du sol au plafond. Le tailleur de pierre et architecte d'Aix-la-Chapelle Ewald Mies est un ami de la

famille Homburg, un collègue de travail et un partenaire commercial. On ne connaît pas d'autres bâtiments conçus par lui en tant qu'architecte à Aix-la-Chapelle. On ignore s'il est un architecte aussi novateur que son frère. Mais il y a de bonnes raisons de croire que le concept de base de la villa remonte à un brouillon de Ludwig Mies van der Rohe. Les deux frères ont ensuite intensément échangé leurs points de vue sur la conception de cette maison. La Haus Homburg n'est pas seulement une particularité architecturale, mais est aussi conçue comme showroom avec son intérieur en marbre et son usage mixte logement-bureaux. Elle apporte une note urbaine en milieu rural et exprime un signe de prospérité et de progrès. Elle représente une nouvelle image moderne des classes moyennes dans les années 1930. Après les graves dommages liés au bombardement de la gare voisine pendant la Seconde Guerre mondiale, les générations suivantes du maître d'ouvrage s'efforcent de moderniser le bâtiment, tout en préservant son style. **NR**





## Maison Schulten

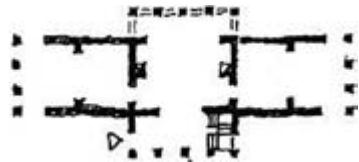
MAISON PRIVÉE

1984

Christoph Schulten  
MO : Christoph Schulten

Isterstraße, 38 – 4730 Raeren

F 43



Christof Schulten a développé fin des années '70 et début '80 un travail spécifique sur les typologies de plans, écartant celles du modernisme, travaillant l'idée du Raumplan pour tendre vers une forme de flexibilité d'usage. C'est notamment l'idée de la "halle", centre de la vie collective. Une recherche aussi sur les techniques constructives et écologiques avec son second projet en auto-construction après un premier réalisé dans le même quartier. Le projet s'inscrit en longueur sur un terrain long et étroit. La "halle", le foyer au coeur de la maison est ici privilégié pour la cuisine. Elle est surmontée d'un étage et d'une toiture double versant. Deux longues ailes latérales sont couvertes de longs versants monopentes. Deux petites ailes étroites et perpendiculaires abritent l'entrée et une véranda. **NN**

Malgré sa taille, la maison s'inscrit avec discrétion dans le paysage. Enchâssée en contrebas de la route, elle a, en face d'elle, l'Aachener Wald, la forêt entourant Aix-la-Chapelle. Deux volumes sont juxtaposés. L'un triangulaire est couvert par une toiture à deux versants. Le second, carré, protège le premier. Les espaces de vie et de nuit sont inversés par rapport à la logique habituelle. Le séjour, rythmé par une séquence de colonnes, donne accès à une grande terrasse d'angle surplombant le terrain. Les chambres sont en contact avec le jardin. L'ensemble a été imaginé scindable en deux logements par la suite, l'un accessible pour des personnes âgées. La blancheur extérieure se poursuit à l'intérieur. La modulation des maçonneries, la symétrie omniprésente évoquent le vocabulaire de l'École liégeoise. **NN**



## Maison Jetten

HABITATION UNIFAMILIALE

1990

Garsoux-Dethier (Dominique Dethier, Monika Neumann, Roger Garsoux)  
Ing. : René Gresich  
MO : Monika et Miel Jetten

Flög, 15 – 4730 Hauset (Raeren)

F 46



## Maison Emra

HABITATION UNIFAMILIALE

2013

Crahay & Jammaigne (Guy Jammaigne)  
Ing. : Frank Mentenich  
MO : Andréas Emontspohl

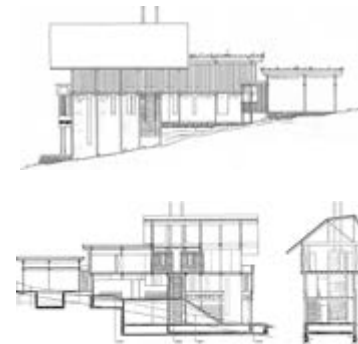
Waldstraße 8 et 10 – 4730 Raeren

F 44



Derrière la maison à rue entièrement rénovée, la maison basse énergie en second rang est organisée en deux grandes ailes à toiture plate, chacune avec son mode constructif propre. La première aile accompagne le cheminement vers l'entrée avec une orientation est-ouest et est étagée en fonction de la pente douce. Construite en béton habillé de moellons, elle héberge les garages et les chambres d'enfants totalement indépendantes. Liaisonnée par un volume entièrement vitré, la seconde aile orientée nord-sud contient les espaces de vie, le bureau-bibliothèque et la chambre des parents. Construite sur pilotis et en ossature en bois, elle est prolongée à l'ouest par une coursive extérieure couverte protégeant des surchauffes. Un patio couvert détache le séjour de la zone de nuit. **NN**

Le terrain boisé présente une pente forte. Depuis la rue, les volumes vont croissant depuis le garage et les chambres couverts d'une toiture plate végétale au volume de vie d'extrémité à la toiture à versants dissymétriques, intégrant un espace de vie en sous-sol communiquant avec le jardin. Yves Weinand, professeur et directeur de la chaire des constructions en bois IBOIS à l'EPFL depuis 2004, expérimente à l'époque une approche artisanale de l'ossature en bois. La maison est entièrement construite en mélèze soigneusement sélectionné en forêt et mis au séchage. Toutes les pièces et tous les assemblages sont préparés à l'avance, ce qui permet de monter l'ossature en un seul jour. À la demande du maître d'ouvrage, menuisier de profession, seuls des matériaux sains et à faible énergie grise y sont utilisés. **NN**



## Maison Pankert

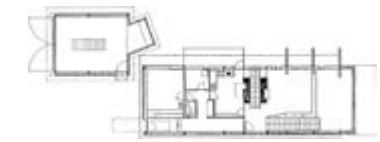
HABITATION UNIFAMILIALE

1990

Yves Weinand  
Ing. : Weinand  
MO : M. et Mme Martin Pankert

Wolfsheide, 15a – 4728 Hergenrath (La Calamine)

F 47



## Habitations groupées

LOGEMENTS COLLECTIFS

1993-1996

Christoph Commes et Christian Sichert, Aachen  
MO : Quatre familles dont celle de Christian Sichert

Getenberg, 36 – 4730 Hauset (Raeren)

F 45



Quatre familles achètent un terrain en commun pour répondre à la faible densité de la périphérie du village. Les façades et les implantations diffèrent mais offrent une composition d'ensemble cohérente. L'articulation des bâtiments entre eux, la séparation par des locaux techniques collectifs assurent intimité et confidentialité. Le projet expérimental est développé de manière collective et tient compte des besoins de chacun. Il engendre la réduction des coûts d'un chantier groupé et une vie sociale active. L'orientation, les performances énergétiques, le chauffage collectif et un usage précautionneux de l'eau sont au coeur des préoccupations des maîtres d'ouvrage. L'ossature bois poteaux-poutres avec cadres préfabriqués assemblés sans pièces métalliques a permis une auto-construction partielle. **NN**





## Haus Niederau

HABITATION UNIFAMILIALE  
1932-1936

Wilhelm Kockartz (1932)

Jakob Radermacher (1963)

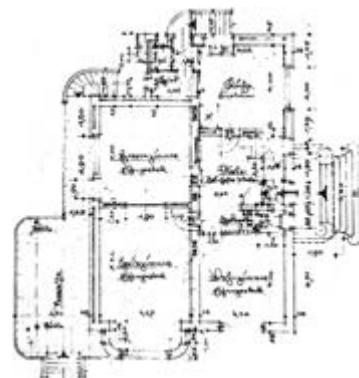
Pierre Stevens (1999)

MO : M. et Mme Anton Niederau (1935 et 1963)

et M. et Mme Franz-Hubert Lüttgens Scharfen (1999)

Aachener Strasse, 185 – 4730 Hauset (Raeren)

F 48



La grande parcelle de 1 ha est située en bordure de forêt le long de l'axe reliant Eupen à Aix-la-Chapelle dans une zone peu habitée. La villa de standing est commanditée à l'architecte aixois Wilhelm Kockartz par un entrepreneur alors implanté à Aix-la-Chapelle, bien connu aujourd'hui sur la place eupénoise. Elle présente les caractéristiques du mouvement Neues Bauen spécifique de cette période en Allemagne : volumes cubiques en briques revêtus d'enduit blanc sur un socle en moellons, toitures plates, fenêtres de proportions horizon-

tales, éléments architecturaux arrondis. On accède à la villa par une entrée protégée par un auvent en demi-cercle soutenu par une fine colonnette métallique décentrée. Le volume principal en L entoure un volume plus bas aux angles arrondis et s'ouvrant largement sur le jardin boisé. Sa toiture plate est une terrasse accessible depuis la chambre des parents. Les espaces généreux largement vitrés répondent aux exigences d'un habitat bourgeois et reçoivent un équipement soigné – parquets et lambris en chêne, salle de bains. Séparées par un porche donnant accès au jardin sud et aux garages en sous-sol, les extensions des années 1960 et de 1999 accueillent deux autres petits logements avec des accès indépendants. Les deux parties sont reliées au premier étage. Leur architecture donnent aujourd'hui la lecture d'un ensemble cohérent. Si les façades de 1934 donnent une apparence moderniste, cette impression ne se traduit pas en plan dans l'organisation spatiale. Les locaux se structurent de manière classique, sans la fluidité que l'on peut attendre des villas du Mouvement moderne. Néanmoins, il a fallu un certain courage au maître d'ouvrage pour oser s'affirmer par une architecture si différente dans le contexte rural et social de l'époque. **NN**



Cet ensemble s'implante sur un terrain en pente d'environ 2,5 ha et comprend quatre-vingt-cinq maisons (semi)-mitoyennes ou appartements mis en vente ou en location de manière à favoriser une mixité de population. Évoquant la silhouette du village traditionnel du Pays de Herve, le jeu des volumes dessine une silhouette structurée, et des vues mettent le quartier en lien avec le paysage rural dans lequel il s'inscrit. Si l'utilisation de la brique rouge et la trame végétale (dont 1,4 km de haies d'espèces régionales et 50 charmes) qui crée un lien organique entre les constructions garantissent une certaine homogénéité, les volumes bâtis sont autant de variations sur un même thème qui se décline en fonction du

relief, de l'ensoleillement, des vues et du programme. Un réseau de chemins et d'escaliers ponctué de placettes et de petits espaces verts se prête à des usages multiples. La sinuosité des rues, l'absence de trottoirs sur les placettes, le cadrage des perspectives par le bâti ou les jardins indiquent clairement que la voiture ne doit pas dominer. Le regroupement des garages ou carports va également dans le sens d'une présence contrôlée de la voiture. La bonne intégration du quartier dans son contexte est aussi liée au processus de mise en œuvre du projet. Les travaux de construction des logements ont été divisés en lots multiples permettant de travailler avec des entreprises locales. **SDa**



## Logements Brandehövel

La Calamine  
LOGEMENT PUBLIC  
1992-1997

Manfred Lerho (coll. Dany Jacquet, Didier Raiglot, Patricia Drösch, Anne-Catherine Clerdent, Sabine Mennicken)

MO : Nosbau srl – Gen.m.b.H

3<sup>e</sup> Prix wallon du logement, 1999

Brandehövel – 4720 La Calamine

F 49



OSTBELGIEN NORD - RAEREN - LA CALAMINE

F

La situation de la parcelle le long d'une grand-route, l'orientation sud à rue et l'imposition d'un mur mitoyen aveugle génèrent une maison trois façades conçue comme un emboîtement de lieux de plus en plus protégés. Le premier mur enclot le foyer, ouvert sur sa diagonale vers les espaces périphériques. Le second, que matérialise la façade, répète ce schéma en accueillant la lumière sur les angles.

Le troisième ceinture les terrasses et leur accorde calme et intimité. Dans le foyer lambrissé de chêne, un escalier à claire-voie mène à deux chambres sous toiture, recevant la lumière zénithale d'un lanterneau. Ayant acquis la parcelle voisine des années plus tard, les propriétaires ont demandé à l'architecte d'imaginer une baie qui ouvre le foyer vers un jardin, sans en altérer le dispositif d'intimité initial. **AB**



## Maison Elsen-Pauly

HABITATION UNIFAMILIALE  
1972-1975

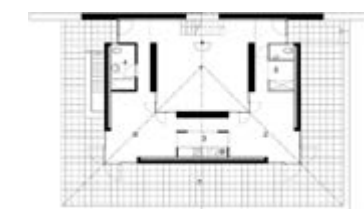
Bruno Albert (coll. José Albert)

Ing. : René Greisch & associés

MO : Famille Elsen-Pauly

Lütticherstrasse, 136 – 4720 La Calamine

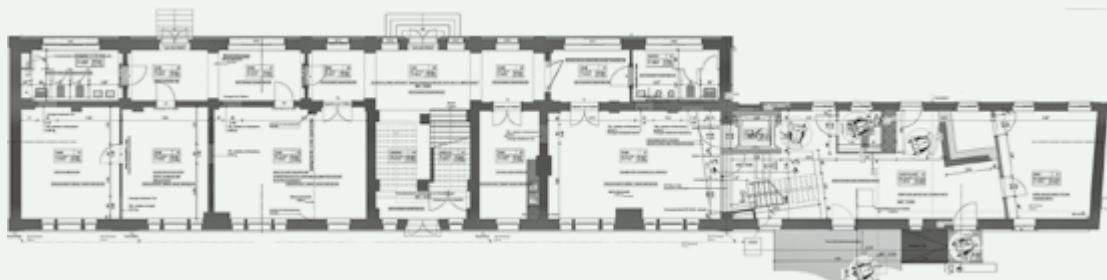
F 50





## LE TERRITOIRE DE MORESNET-NEUTRE

Depuis le Moyen Âge, le minerai carbonaté de zinc ou calamine est exploité dans la mine de l'Altenberg, – la Vieille Montagne. La création de la « Société anonyme des mines et fonderies de zinc de la Vieille Montagne » en 1837 en fait un haut lieu de l'industrie du zinc. Après la chute de Napoléon en 1815, le Congrès de Vienne redessine les frontières de l'Europe, en particulier celles entre la Prusse et les Pays-Bas. La richesse minière du lieu y rend la définition de nouvelles limites particulièrement complexe. En l'absence d'un accord, le « contrat des frontières » est signé en 1816 et donne naissance au territoire de Moresnet-Neutre, de forme triangulaire tirée au cordeau et d'une superficie de 350 ha. À la fin du XIXe siècle, ce territoire va expérimenter des pratiques sociales pionnières. L'entreprise édifie une école ou propose des soins médicaux et des aides pour la construction des logements des habitants. D'autres avantages se cumulent sur ce territoire neutre : distillation sans taxes – avec des pratiques de contrebande –, impôts réduits, niveau de vie et salaires plus élevés. Au niveau culturel, Louis-Alexandre Calley Saint-Paul de Sinçay, à l'origine de l'évolution de la société au premier rang mondial de l'industrie du zinc, fait réaliser les Albums photographiques de Saint-Paul de Sinçay en 1868, qui sont classés parmi les biens exceptionnels de Wallonie par la Fédération Wallonie-Bruxelles. Tout le personnel de la Vieille Montagne pose en studio en habits de travail. Au début du XXe siècle, les partisans de l'espéranto, langue artificielle internationale, souhaitent y créer le premier État libre espérantiste. L'exploitation du zinc à la mine se termine en 1895. Pendant la Première Guerre mondiale, le territoire est occupé par l'Allemagne puis intégré à la Belgique par le traité de Versailles de 1919. Certaines traces du passé minier sont effacées du paysage, comme l'excavation minière à ciel ouvert entièrement comblée. Aujourd'hui, la réserve naturelle de la Vieille Montagne dans la vallée de la Gueule est constituée de terrains métallifères à la végétation steppique. On y découvre des espèces végétales très spécialisées, comme la violette calaminaire. **NN**



Le musée de la Vieille Montagne perpétue l'exploration de ce territoire particulier. Il est établi dans l'ancien bâtiment administratif de la Société des mines et fonderies de zinc de la Vieille Montagne au milieu de l'ancienne zone industrielle. Adossé à l'ancien bureau ferroviaire, il est construit en style Art nouveau géométrique. Le volume clairement structuré est couvert d'une toiture à la Mansart. Les deux façades avant et arrière présentent des modénatures de baies légèrement

différentes. Construites en briques rouges, elles sont partiellement recouvertes d'enduits, soit en socle avec des reliefs décoratifs autour des baies, soit en aplats au niveau des linteaux. Dans la partie centrale, une grande fenêtre d'étage éclaire l'escalier. Le garde-corps présente des ferronneries sculptées et des volutes. Escaliers et circulations sont réalisés en granito bordé de mosaïques. Les mêmes espaces sont lambrissés de carreaux muraux aux reflets moirés. **NN**



## Musée de la Vieille Montagne

MUSÉE  
1910, 2014-2018

1910  
Architecte inconnu  
MO : Société anonyme des mines et fonderies de zinc de la Vieille Montagne

2014-2018  
Ravi Eicher  
Muséographie, scénographie et graphisme : Anke Asfur (Zeitkontext) et Ricarda Quest (Gestaltungskomitee)  
MO : Commune de La Calamine

Classement : 17.03.2016

Chaussée de Liège, 278 – 4720 La Calamine

F 51



Le directeur de l'usine de textile Bruch y habite jusque dans les années 1950. En 1962, cette demeure devient la maison communale de Neu-Moresnet jusqu'en 1977, année de la fusion des communes. Ensuite, le musée de la vallée de la Gueule, prédécesseur du musée de la Vieille Montagne, y ouvre ses portes en 1984. La bâtisse est ensuite transformée en bureaux pour le CPAS. Le volume rectangulaire simple est contredit par la complexité de la toiture et la présence de la loggia conférant au bâtiment son identité particulière. Le toit comporte quatre versants à la Mansart avec coyaux arrondis et un fronton plus étroit, reprenant le même profil. Les trois travées de 5 m du volume de base ont permis la flexibilité nécessaire à l'absorption de différentes fonctions au fil des décennies. **NN**



## CPAS de La Calamine

BUREAUX  
1909, 2016-2018

1909  
Walter Eversheim  
MO : directeur de l'usine textile Bruch

2016-2018  
Ravi Eicher  
MO : Commune de La Calamine

Maxstrasse, 9-11 – 4721 Neu-Moresnet (La Calamine)

F 52





## OSTBELGIEN SUD

Amblève (Amblève, Meyerode et Heppenbach),  
Bullange (Bullange, Rocherath, Manderfeld),  
Burg-Reuland (Burg-Reuland, Thommen), Butgenbach  
(Butgenbach, Elsenborn), Saint-Vith (Saint-Vith,  
Crombach, Lommersweiler, Recht, Schoenberg)

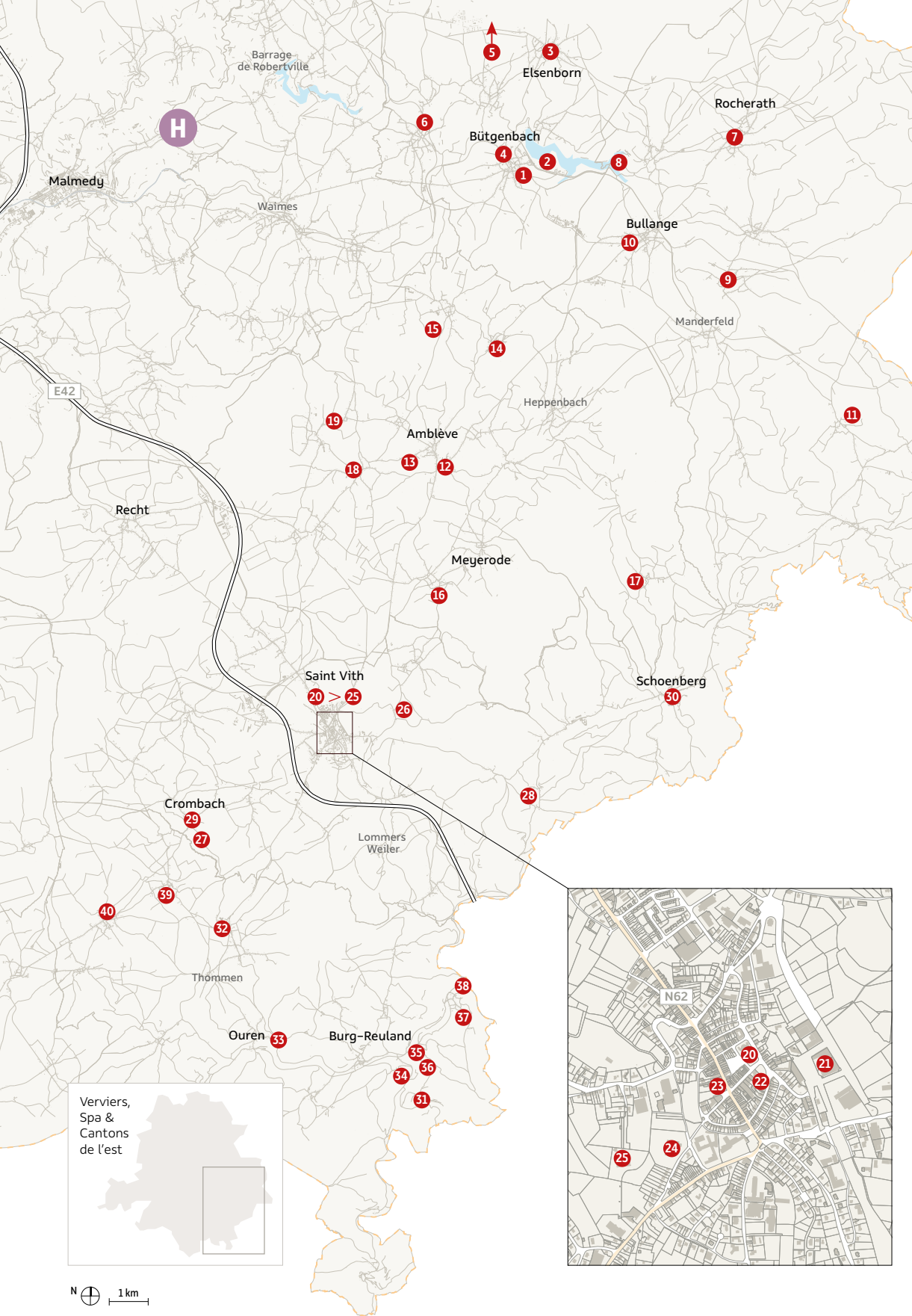
Au sud de la Communauté germanophone, l'Eifel belge compte cinq communes avec une densité de population inférieure à 50 habitants par kilomètre carré, répartis sur une centaine de villages et de hameaux, ce qui en confirme l'atmosphère rurale. Elles font partie du parc naturel transfrontalier Hautes-Fagnes-Eifel. Le climat rude et humide (jusqu'à 1 400 mm/an) en définit le caractère avec notamment 2 500 km de cours d'eau. Aux paysages de landes et de tourbières des Hautes-Fagnes succède le haut plateau de Butgenbach et de Saint-Vith avec ses larges vallonnements herbagers parsemés de massifs boisés. Au sud-est, la vallée de l'Our, si elle se caractérise par des forêts sur les pentes de ses versants et des prairies en fonds de vallées, laisse néanmoins apparaître de belles crêtes de prairies, donnant l'impression d'être en lien avec le ciel. La ligne de partage Meuse-Rhin longe une crête sud-ouest/nord-est séparant les bassins de l'Amblève à l'ouest et de l'Our à l'est.

Depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, des travaux d'infrastructures se succèdent. Le Camp d'Elsenborn construit par l'armée prussienne (1895) permettra le développement du village d'Elsenborn. N'ayant subi ni apport d'engrais ni engraisement, il bénéficie d'habitats et d'espèces rares à haute valeur patrimoniale. Construite à la même époque, la Vennbahn, avec la gare de Sourbrodt (Waimès) à proximité, permettra l'acheminement de matériel lourd vers le camp militaire. En 1932, le barrage de Butgenbach, construit quelques années après celui de Robertville (Waimès, 1928), régule le cours de la Warche et alimente les industries papetières et du cuir à Malmedy. Aujourd'hui, il accueille les infrastructures de loisirs de Worriken. La Seconde Guerre mondiale apportera son lot de destructions. Les villes de Saint-Vith de même que Malmedy sont bombardées en 1944. S'ensuivra leur longue reconstruction. Enfin, dans les années 1980, l'autoroute Verviers-Prüm a permis de désenclaver la région.

Certaines communes connaissent d'ores et déjà la décroissance de leur population. C'est le cas notamment des communes de Butgenbach et de Burg-Reuland ou de villages comme Manderfeld. Soutenues par des fonds LEADER, des études ont été menées pour sensibiliser la population à la réhabilitation des anciens bâtiments agricoles dans les cœurs de village. De nombreux bâtiments y sont sous-occupés, voire à l'état d'abandon au profit de villas quatre façades sur les routes d'accès. Avec des conséquences comme la perte du sentiment d'appartenance et du lien social. Conséquences aussi de la logique des plans de secteur qui s'avèrent peu tenir compte de données environnementales et topographiques et contribuent à l'éparpillement de l'habitat.

Les habitants de l'Eifel sont dynamiques, le taux de chômage est faible et la proximité du grand-duché de Luxembourg draine son lot de transfrontaliers. Le tourisme reste un atout important pour l'Eifel. Il est géré par Ostbelgien Tourisme, agence de promotion qui couvre les territoires germanophones et francophones des Cantons de l'Est. **nn**





Le projet visait à intégrer une extension et un hall sportif au complexe existant. En outre, un des RTG est transformé en ferme pédagogique. L'intérêt de ce projet réside dans l'intelligence de l'implantation des nouveaux éléments (la circulation principale et la salle de sport) composant un ensemble qui articule les parties en un tout unifié aux spatialités diversifiées. La cour de récréation, espace à part entière, est à la fois centre de la communauté éducative et, de plus, valorisant la situation en bordure du village sur un point culminant, elle est ouverte sur le grand paysage. Le projet basé sur une attitude inclusive du handicap est pleinement accessible. Ceci se traduit principalement par la position centrale de la nouvelle rampe qui relie les différents niveaux pour les personnes valides et moins valides. Son utilisation ne relève pas de la seule nécessité, mais surtout de l'opportunité de créer du lien social. Par leur proximité à la cour de récréation et leur orientation, les classes présentaient un inconfort acoustique et thermique. Pour améliorer la fonctionnalité et le confort des occupants, les classes sont orientées au nord par l'incorporation du couloir existant. Ceci permet de profiter de l'espace entre les classes et de la cour pour y aménager les circulations qui, positionnées

et orientées stratégiquement, constituent un espace tampon et favorisent les relations visuelles intérieur/extérieur. L'orientation de la nouvelle façade vitrée permet, en outre, l'utilisation de l'énergie solaire passive et participe à l'économie d'énergie. La nouvelle salle de sport, construite en liaison directe avec les bâtiments existants et l'aile de circulation, referme la cour, tout en favorisant les vues verticales vers celle-ci. Elle se trouve en contrebas de la cour de récréation afin d'articuler les niveaux du relief naturel et de réduire son impact visuel paysager. Depuis le domaine public, la nouvelle intervention se fait discrète, alors que, côté cour, les lignes sont caractérisées par de grandes horizontales qui font écho au paysage. Un processus participatif a permis de favoriser le développement des valeurs de pédagogie active, ainsi que l'appropriation du projet par le personnel et les enfants. **DD**



## École de Butgenbach

ÉCOLE PRIMAIRE ET SPÉCIALISÉE

2016

FHW - &sens architectes (Oliver Henz, Eddy Wertz, coll. Jasmine Scholl, Virginie Michotte, Jonas Berlaymont, Thomas Degembe)  
Ing. : Francis De Vos  
MO : Commune de Butgenbach et Communauté germanophone de Belgique

Bâtiments exemplaires Wallonie, 2013 / BATEX - lauréat

Wirtzfelder Weg, 4-6 - 4750 Butgenbach

G 1





## Worriken

CENTRE SPORTIF, PISCINE, CENTRE NAUTIQUE,  
VILLAGE DE VACANCES

1969-1987

Jean-Paul Jourdain (avec Jean-Pierre Demarteau jusqu'en 1974), coll. Michel Ruelle (dessin du mur d'escalade), C. Braibant, Jacques Bergilez, Philippe Lecocq, Hani Hachkar (centre communautaire, centre nautique, 1969-1987 ; village de vacances, 1982 ; salle de sport, piscine, 1987)  
IOA : Jo Delahaut (graphisme des carrelages muraux de la piscine), Roger Greisch (tapisserie et totem), André Blank (tapisserie), René Julien (sculpture de la nageuse volante), Tapta (sculpture de cordages de laine colorée dans le restaurant, détruite dans un incendie).  
MO : Régie des Bâtiments (Ministère des Travaux Publics), Deutschsprachige Gemeinschaft (à partir de 1999)

## Sport House Hôtel

2013

Manfred Lerho (coll. Jasmine Scholl, Hugo Lerho)  
IOA : Marie Beguin (fresque murale et têtes de colonnes restaurant, étude couleur Sport House).  
MO : Deutschsprachige Gemeinschaft, DoG Gemeinschaftszentren

Worriken – 4750 Butgenbach

G 2



Dès 1968, des représentants de l'ADEPS visitent le site du lac de Butgenbach avec l'objectif d'y créer un centre pour les sports nautiques, défini en 1969, avec un important volet d'intégration d'œuvres d'art. Les premières esquisses préfigurent une inscription douce sur le versant de l'éperon caractéristique 7. Trois zones 2 sont définies. À l'est, la crique orientée vers les rives boisées du côté opposé du lac confère inti-



3



4



5

mité et isolement. À l'ouest, la déclivité est faible et ouvre des vues larges sur le lac. La crête à 570 m d'altitude offre une position dominante. Les différentes fonctions vont naturellement y trouver une implantation idéale, séparant activités des jeunes et familiales : les sports nautiques à l'est, l'hébergement et les activités familiales à l'ouest et le centre communautaire en position centrale sur la crête. Le centre nautique comporte neuf bâtiments d'hébergement et un hangar à bateaux implantés autour d'une pelouse. Construits en béton et blocs de béton clivés, ils se caractérisent par l'éclairage zénithal faitier apportant de la lumière sur la longueur des dortoirs. Les bâtiments sanitaires répartis sur les aires de camping sont construits de la même manière en dehors de la charpente pyramidale exploitant formellement les diagonales de leur forme carrée. Le centre communautaire 2, 3, 8 rassemble autour d'une cour fonctions administratives et d'accueil, locaux de séminaires ainsi que les beaux espaces des restaurants. Les quarante-huit chalets « delta » 5 à la forme caractéristique donnent une identité particulière à l'infrastructure. Leur forme dissymétrique en optimise l'ergonomie. Au départ habillés de bardeaux de cèdre, ils sont aujourd'hui revêtus de zinc et de bardage rouge sang de bœuf. Construites ultérieurement, la piscine et la salle de sport 4, 6 bénéficient de toitures en sheds, de supports d'éclairage zénithal et de panneaux solaires. Passé depuis 1999 aux mains de la Communauté germanophone, le centre est complété d'un hôtel de vingt-huit chambres, le Sport House 1 construit en ossature en bois habillé de zinc. Le site devrait connaître de profonds remaniements dans les prochaines années avec le projet Worriken 4.0. NN



6



7



1



2



8



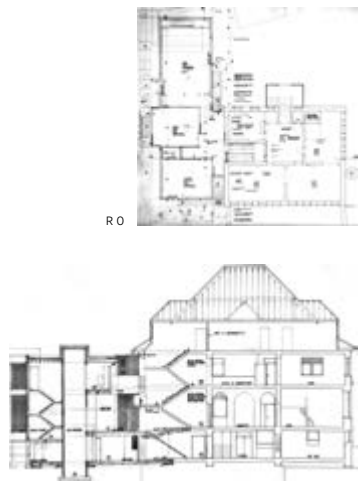
## Extension école Peter Nikolaus Schweitzer

ÉCOLE MATERNELLE ET PRIMAIRE,  
BIBLIOTHÈQUE  
1994-2000

Artau Architectures (Norbert Nelles, coll.  
Fabienne Courtejoie, Anne Dengis, Frédérique  
Leblan, Nathalie Ries)  
Ing. : BCT (Philippe Colson, Pierre Meurice,  
Catherine Drapier)  
MO : Commune de Bütgenbach

Unter den Linden 11 –  
4750 Elsenborn (Butgenbach)

G 3



Elsenborn, village germanophone situé  
à la frontière avec l'Allemagne, reste  
marqué dans la pierre par son histoire  
et l'appartenance à l'Empire prussien  
(1815-1871) suivi de l'Empire allemand



(1871-1920). Le bâtiment de la « Peter-Nikolaus-Schweitzer-Schule », construit en 1916, d'organisation symétrique en plan et en façade, reflète fortement l'esprit de l'institution à l'époque prussienne. Les utilisateurs y sont à l'étroit et l'école prônant une pédagogie active souhaite des espaces qui la soutiennent. L'étroite parcelle adjacente qu'il est possible d'investir va recevoir un programme qui va se charger progressivement, passant de deux classes à trois classes, plus un petit amphithéâtre, un réfectoire, un centre documentaire et une bibliothèque. Les besoins sont nombreux. L'extension se traduit dans un volume simple et modeste dont le gabarit épouse la hauteur sous corniche de l'édifice existant. En façade, l'utilisation de l'ardoise en parement s'harmonise au bâti du village, en réponse également au climat froid des Hautes Fagnes. L'articulation se fait par une verrière zénithale et un retrait à rue. À l'intérieur, cette jonction s'opère par les espaces de circulation que des blacons animent et que traverse une passerelle à l'étage, légèrement inclinée pour raccorder les niveaux. De par sa largeur et sous la verrière, elle assure un petit supplément d'usages et devient un coin lecture avant d'accéder au nouveau centre de documentation. **CV**

De par l'expression massive d'un mur de pierres, cette maison à l'époque de sa construction se dresse en rempart pour contenir l'étalement du village de Bütgenbach. Cette volonté de contribuer à rendre lisible la fin d'un tissu bâti pour qu'il cesse de s'étendre va orienter les explorations formelles à partir de la pierre de la région. Extrait à Bévercé-Malmedy, le grès schisteux de la Warche, aussi appelé « pierre Nelles », provient de la carrière familiale. L'histoire de famille se poursuit quand le maître de l'ouvrage demande à son cousin, Norbert Nelles, de réaliser l'habitation. La pierre étant à disposition, l'architecte va expérimenter ce matériau, à commencer par sa structure schisteuse qui permet un débitage naturel. Spatialement ensuite,



© Schöner Wohnen

la matière guide les réflexions. Ainsi, le mur, un élément d'architecture quelque peu malmené à l'époque moderne où l'on recherche la transparence, est majeur dans le plan. Il vient amorcer l'entrée pour s'épaissir ensuite et se dédoubler. Il quitte sa linéarité pour accueillir dans des redents plusieurs fonctions, tels le vestiaire, la cuisine, une salle de bain. Le plan réinterprète les qualités de ces murs habités présents dans les châteaux médiévaux. En rapport aux usages, la lumière naturelle est dosée par des meurtrières ou des ouvertures zénithales. Au point haut, la charpente en bois prend appui sur le mur et quatre colonnes la supportent en partie inférieure. Ce contre-pied à la masse permet structurellement de s'ouvrir pleinement sur le jardin au sud. **CV**

## Maison Nelles-Müller

HABITATION UNIFAMILIALE  
1986-1987

Artau Architectures (Norbert Nelles)  
MO : Jean-Pierre Nelles et Sylvia Müller

Haus des Jahres Schöner Wohnen, 1988 – 1<sup>er</sup> Prix / Prix  
Architecture rurale contemporaine, 1992-1993 – 2<sup>e</sup> Prix (cat.  
« Habitations privées »)

Zum Walkerstal, 68 – 4750 Butgenbach

G 4



## Seconde résidence Bisschop

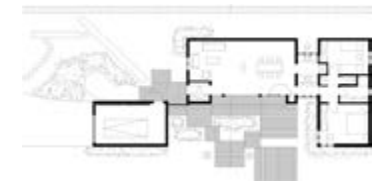
HABITATION UNIFAMILIALE,  
MAISON DE VACANCES  
1981

Daniel Dethier  
MO : Mr et Mme Bisschop

24<sup>e</sup> Prix international d'architecture de l'Institut national  
du logement – distinction

Auf dem Hau, 53, 4750 Küchelscheid,  
(Butgenbach)

G 5



Dès son premier projet, l'architecte énonce des principes qui se confirmeront par la suite dans son oeuvre. Le projet s'implante en bordure de forêt et du plateau des Hautes-Fagnes et son climat rude. En collaboration avec le père menuisier, le projet est conçu en ossature bois. Trois volumes simples et bas presque entièrement bardés d'ardoises, matériau d'usage courant sous ce climat, encadrent une petite terrasse. Le premier revêtu de bois précède le séjour implanté en limite nord et dégage au Sud une terrasse plus intime. Le volume des chambres protège des vents d'Est. Des principes bioclimatiques sont mis en oeuvre. Des volets en multiplex marin backéllisé équipent les fenêtres. L'un des volets de la baie Sud se glisse entre

les deux premiers volumes pour éviter les courants d'air sur la terrasse. Une masse isolée de pierres en vide ventilé au pied de la fenêtre Sud accumule l'énergie solaire et compense la faible inertie de l'ensemble. Une attention toute particulière est apportée au confort de vie et à l'ergonomie. Le volume central libère un espace clair, rythmé par les charpentes apparentes. D'inspiration finlandaise - l'architecte suit à l'époque le travail des Siren - l'architecture est à la fois dense et humble. Le dessin des abords est étudié avec soin : haies de hêtres de tradition locale, plantes en lien avec les biotopes locaux, minimalisme des traitements minéraux. Désireux au départ d'un chalet suisse, les propriétaires apprécient cette maison. **NN**



© Daniel Dethier



## Transformation d'un hangar en seconde résidence

HABITATION UNIFAMILIALE  
2016

Liesbeth De Schutter et Philippe Van Deyck  
MO : Liesbeth De Schutter et Philippe Van Deyck

Mühlenstasse, 10A - 4750 Weywertz (Butgenbach)

G 6



Situé à proximité du cœur du village de Weywertz entre deux anciennes fermes, l'emplacement profite de vues sur la vallée de la Warche naissante. L'ancien hangar est construit à partir d'une ossature en bois fruste composée de poteaux téléphoniques récupérés. Le couple d'architectes souhaite pérenniser la situation existante et maintenir sa compacité. Le volume existant est complété d'une écurie et d'un auvent pour le stockage du

bois, recréant ainsi une cour intimiste. Les travaux - renforcement de la dalle de béton, ossature et charpente bois performantes, bardage de planches verticales noires, menuiseries en bois blanches - ont été partiellement réalisés sous forme de défi personnel par les maîtres d'ouvrage. Le principe de la réaffectation et l'articulation aux fermes existantes font de ce projet un exemple remarquable de densification en cœur de village. **NN**



© T. Moor

## Église paroissiale Saint-Jean-Baptiste

ÉGLISE CATHOLIQUE  
1953

Groupe Planning (Robert Busch, Gaston Marchot)

IOA : Louis Gérard (statue monumentale de saint Jean-Baptiste, pignon extérieur), Frans Griesenbrock (peinture monumentale dans le fond du chœur), André Blank (vitraux), André Pirlot (moblier liturgique et chemin de croix [hauts-reliefs en céramique émaillée])  
MO : Fabrique d'église de Rocherath

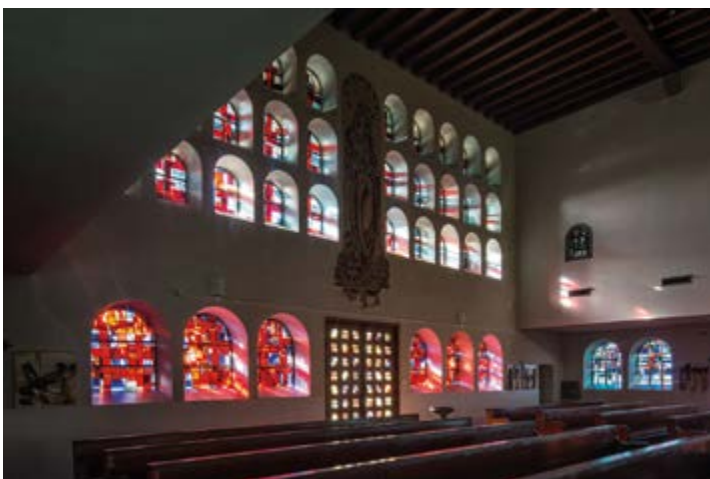
Vierschillingweg - 4761 Rocherath (Bullange)

G 7



L'église construite dans le style néoroman en 1953 remplace celle détruite en 1944. Un pignon monumental percé par les arcades d'entrée et dominé par la grande statue de saint Jean-Baptiste définit, avec le clocher-campanile séparé, un vaste

parvis d'accueil. Sous son ample toiture en bâtière, l'imposant volume en moellons d'arkose, percé de séries répétitives de petites baies arquées, présente un contour complexifié par plusieurs petits volumes. L'espace unifiant la nef et le chœur est couvert par un plafond à poutres et solives apparentes et s'adjoint deux bas-côtés. Le fond du chœur s'impose par une grande peinture murale narrative. Les vitraux établissent une progression dans l'édifice vers la blancheur lumineuse du chœur. Le mobilier liturgique intègre des éléments en céramique émaillée. **AB**



L'intérêt de ces quinze maisons de vacances simplissimes se cache dans leur fabrication et dans leur multiplication. Leur auteur, Jean Englebert, ingénieur civil architecte, est un pionnier du bois. Un matériau typiquement ardennais, pour lequel il a voulu trouver des débouchés, alors que la crise des charbonnages allait compromettre la production des étaçons en bois utilisés dans les mines. L'audace et l'innovation résident dans l'efficacité d'assemblage d'une structure en bois reproductible et à choix multiples, qu'il met au point en 1963. Concrétisé par les menuisiers Patze et Königs, il sera baptisé « système Patze-Englebert ». Dans ce projet qui alliait liberté de choix et efficacité de production, pensée humaniste



© Jean Englebert

et architecture rencontrent la logique constructive. Le projet de Wirtzfeld incarne un rêve d'ingénieur - la mise au point d'un « produit-maison » - et est la démonstration de la facilité avec laquelle, en très peu de temps, une habitation peut être construite. Rigoureusement identiques et d'une banalité redoutable, les volumes présentent une toiture à double versant et sont percés de quelques baies et portes-fenêtres fonctionnelles. La richesse vient donc de la simplicité d'un plan dicté par le rythme d'une ossature faite d'échelles en bois préfabriquées en atelier. Aujourd'hui caché derrière de grandes haies, privé d'une série d'espaces extérieurs et d'équipements initialement mutualisés, ce projet collectif a perdu son aura des années 1960, mais son histoire reste un plaisir à partager. **ED et CV**

## Am Mühlenberg

VILLAGE DE VACANCES  
1972-1978

Jean Englebert  
MO : M. Patze, M. Königs, M. et Mme Englebert, privé

Mühlenberg - 4761 Wirtzfeld (Bullange)

G 8



Dans le cœur du village, à côté de l'église et de l'école existante, l'extension reprend l'implantation perpendiculaire à la voirie des fermes traditionnelles. Elle crée la liaison entre deux rues parallèles séparées par une différence de niveau de 3 m. Un mur de soutènement en moellons contient les locaux techniques, un local de bricolage avec un accès couvert depuis la rue basse. L'escalier d'angle rejoint le rez-de-chaussée avec ses deux classes et le préau couvert et fermé à usage de salle polyvalente. À rue, au nord-est, un long auvent accueille les enfants dans le prolongement du volume des sanitaires à toiture

plate. La forme particulière de la toiture et le bandeau périphérique constituent un apport de lumière important vers l'intérieur des locaux. Les fermes de charpente s'appuient sur une fine colonnade métallique intégrée entre les châssis de fenêtres. Depuis 2020, par déficit d'enfants scolarisés, seule l'école maternelle est maintenue dans le bâtiment ancien, l'extension étant utilisée par des associations villageoises. Cette école, comme celle de Murrange, préfigure le langage architectural développé avec le système à ossature en bois Modulem développé par les architectes avec l'entreprise Warland au milieu des années 1970. **NN**



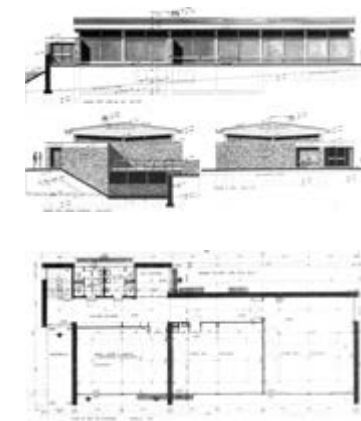
## École de Hunnange

ÉCOLE MATERNELLE  
1969-1971

Robert et Charles Micha  
MO : Commune de Bullange

Hunnange, 260 - 4760 Bullange

G 9





## Maison Kupper

HABITATION UNIFAMILIALE

1971

Gérard Clotuche  
MO : Famille Kupper

In der Reisbach, 29 – 4760 Bullange

G 10



Le vocabulaire architectural utilisé pour le projet de la maison Kupper est inspiré de l'architecture de Charles Moore, avec le complexe du Sea Ranch en Californie. Gérard Clotuche a expérimenté ce vocabulaire architectural lors du projet de village de vacances d'Herbeumont, ensuite avec sa maison personnelle à Bouny, pour finir avec la maison Kupper. L'architecte se détache néanmoins de cette référence, en utilisant le bois uniquement en bardage de l'habitation. Les techniques en terme de construction sont plus maîtrisées en Amérique, ce qui permet d'utiliser l'ossature bois comme système constructif. L'architecte apparaît comme un pionnier dans l'utilisation du bardage bois en

Belgique. De prime abord, l'architecte est séduit par l'idée de rendre dynamique des volumes par leur toiture à simple versant. Cette inclinaison de versant ainsi que le bois grisé par le temps donnent une identité forte à ce projet. L'habitation fait dos à la rue et profite du jardin. Les espaces servants sont positionnés à l'avant de la maison, les espaces servis à l'arrière pour profiter du jardin et de la lumière naturelle. « Les enfants loin des parents » est en quelque sorte le principe utilisé quant à la disposition des espaces. Les parties dédiées aux enfants se déploient à l'étage. La chambre parentale est située au rez-de-chaussée dans un corps d'habitation indépendant. **MPie**



## Maison Manneriehof

HABITATION UNIFAMILIALE

2009–2012

Samyn and Partners architects & engineers  
(Philippe Samyn, Denis Mélotte, E. Lorand, M. Naudin, S. Tourbach, F. Defrenne)  
MO : privé

Mertscheid – 4760 Manderfeld (Bullange)

G 11



La maison s'implante en contrebas par rapport à la voirie communale, préservant une vue dégagée vers la vallée. D'un seul niveau, l'habitation se déploie le long de deux arcs de cercle parallèles permettant aux occupants de profiter pleinement de la remarquable qualité paysagère du site.

Une grande toiture unifie la maison, dont le corps principal est ponctué, d'un côté, par un carport et, de l'autre, par une terrasse couverte. La maison est bordée au sud par le jardin. De ce côté, une longue galerie – non chauffée et protégée par un débord de toiture – sert de tampon thermique par rapport aux espaces nord qu'elle dessert dans toute sa longueur. Toutes les pièces se succédant depuis l'ouest vers l'est – depuis les espaces les plus publics vers les plus privés – bénéficient d'une vue panoramique exceptionnelle sur la vallée. Sur le plan constructif, la maison est constituée d'une succession de portiques répétitifs en bois, matériau également utilisé pour les menuiseries et les façades extérieures. **FLa**



© Steven Massart



© N. Heiles

## Maison Hardy

HABITATION UNIFAMILIALE, PHARMACIE

1977–1979

Armand Dufays  
MO : M. et Mme Hardy–Theissen

Engelbrücke, 5 – 4770 Amblève

G 12

La maison basse et longue implantée parallèlement à la rue rappelle la typologie « Trierer Haus » représentative des anciennes fermes avec corps de logis des Cantons de l'Est. Le plan révèle trois carrés accueillant respectivement : les pièces d'habitation principales ; les espaces de service ; la pharmacie. Deux exceptions à la composition orthogonale enrichissent l'architecture : un carré renversé comportant le séjour

avec un foyer s'élevant sur une double hauteur ; un demi-cylindre adossé contre le pignon nord renfermant les pièces d'eau. Hormis la vitrine de la pharmacie, la façade avant utilise de petites ouvertures pour réduire le contact avec la route principale, tandis que l'arrière s'ouvre largement sur le jardin. La maçonnerie en pierre de Recht posée à l'ancienne témoigne d'un respect de la construction traditionnelle locale. **LRos**



Conjuguant espaces privés et professionnels, la maison personnelle de l'architecte épouse la topographie du lieu et s'allie à la forte dénivellation du terrain. La construction se tient en deux volumes adjacents et décalés, chacun avec un toit en pente, respectivement dans chaque sens et se faisant face. Les volumétries s'approchent du sol avec élégance, et le soin apporté aux éléments de contact avec celui-ci (escaliers extérieurs et murets) révèle un projet fort intégré. Le projet est conçu sur la base d'une harmonie entre matériaux régionaux et couleurs, chacun limité à trois : l'ardoise et les blocs de béton apparents gris ; les plafonds et certains murs en sapin ; les objets, clenches, radiateurs, corps éclairants en blanc. Relativement fermé au nord, le bâtiment possède de larges baies vitrées au sud, dont une verrière assimilée à la volumétrie. **SO**



## Haus Bongartz

HABITATION UNIFAMILIALE, BUREAUX

1982

Reinhold Bongartz  
MO : Reinhold Bongartz

Heiderfeld, 69 – 4770 Amblève

G 13



Projet issu du Programme communal de Développement rural de la commune d'Amblève et émanant d'initiatives citoyennes, la maison de village est un bâtiment communal polyvalent qui a pour fonction d'accueillir diverses activités sociales et associatives initiées par les habitants du village. C'est un espace de rassemblement pour tous. Implanté face au chœur de la chapelle du village, le projet libère une placette. Semi enterré, encastré dans la pente du terrain, il veille à maintenir l'accent sur la chapelle. Le plan est rectangulaire sur un seul niveau et se divise en trois parties. Une grande

salle polyvalente et spacieuse accueille une variété d'usages. Deux grandes baies s'ouvrent sur la placette créant une continuité des activités entre intérieur et extérieur. Sur la longueur du mur de soutènement, s'implantent les locaux techniques ou de service. La cuisine du côté rue permet de créer une certaine distance entre la rue et la salle principale où se déroulent les activités. La toiture plate et les deux murs en crépi viennent cadrer le projet. Un bardage bois est utilisé sur la façade principale et des murs en crépi rappellent l'enduit de chaux de l'église. **BCo**

## Maison de village

CENTRE COMMUNAUTAIRE

2009–2015

Atelier Weiherhof (Pascal Heinen)  
MO : Commune d'Amblève

Brunnenstrasse, 5 – 4770 Möderscheid (Amblève)

G 14





## Bureau d'architecture

### PL4N

BUREAUX  
2015-2016

PL4N (Pascal Heinen, Valter Benetti,  
Dominique Dethier)  
MO : PL4N

## Maison Heinen-Lambertz

HABITATION UNIFAMILIALE  
2006-2007

Atelier Weiherhof (Dominique Dethier, Pascal  
Heinen, Monika Neumann)  
MO : M. et Mme Heinen-Lambertz

Muhlenweg, 40 et 42 - 4770 Schoppen  
(Amblève)

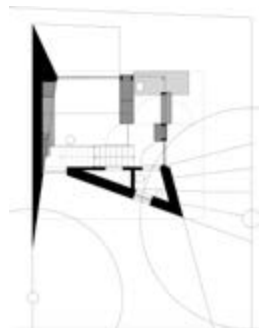
G 15

Maison et bureau sont implantés côte à côte sur une fine lanière de terrain en bordure de village. La maison s'étire en longueur. Les espaces servis s'adosent à un volume de services, rappel des grandes charmilles qui abritent des vents. La dalle de béton apparent se plie et génère vues ou intimité. Le bureau s'implante entre deux arbres sur une parcelle profonde de 14 mètres et se fonde sur un socle en

maçonnerie de schiste sur laquelle s'appuie un volume en encorbellement sur l'entrée. À l'étage, la vue est surprenante face à un grand champ avec en arrière-plan une belle forêt. Schiste au sol et en maçonnerie, epdm comme peau, revêtement de sol d'argile, panneaux de mobilier sans colle..., les architectes de PL4N ont fait de leur lieu de travail un espace d'expérimentation sur les matériaux. **TSI, NN**



© D.R.



À proximité du Parc naturel des Hautes Fagnes-Eifel, à la sortie du hameau de Medell, la maison se découvre à la limite des forêts vers le village de Wallerode. Le volume simple à double versant s'enclasse dans un talus assez raide orienté est/ouest à l'abri des vents dominants. À l'origine conçue comme maison de campagne, le plan est compact et rationnel. Les trois travées (4 m, 2 m, 4 m) abritent, à gauche, un garage servant aussi d'entrée à rue et un séjour traversant au premier étage, au centre, la circulation verticale hélicoïdale et les services, et, à droite, la piscine intérieure dont la profondeur variable suit la pente du terrain. Au second étage, une salle de douche au centre et quatre petites chambres côté pignon, séparées par du mobilier dessiné, se glissent sous les versants. Les matériaux choisis sont résistants et restent apparents, ils

fabriquent l'atmosphère intérieure : murs en blocs de béton gris-beige soigneusement calepinés, prédalles en béton, châssis en merbau, carrelage de céramique en grès étiré, plafonds inclinés en planches de sapin. Le projet est emblématique des priorités de l'architecte. Aujourd'hui, la maison n'a presque pas changé, jusqu'au mobilier d'origine toujours présent ; la maison est devenue la résidence principale d'un membre de la famille Leyens. **FC**



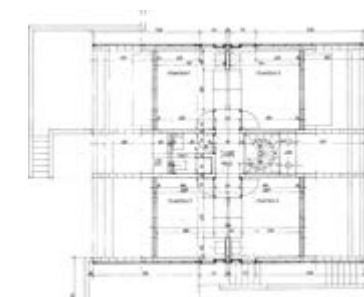
## Maison Leyens

HABITATION UNIFAMILIALE  
1976

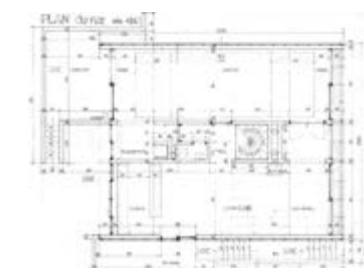
John Berhaut-Streel  
Ing. : R. Jacques et H. Hansen  
MO : Alphonse Leyens

Depertzberg, 41 - 4770 Medell (Amblève)

G 16



R +1



R 0

Le village de Herresbach est implanté dans une grande clairière entourée de forêts protectrices à 530 m d'altitude. La maison Reuter continue cette logique de protection et reprend tous les principes du bioclimatisme. La maison profite du virage du chemin des prairies pour s'orienter plein sud. Le volume monoversant est légèrement enterré. Au nord, une toiture végétale prolonge le talus de pied de versant. Seul l'accès y trouve sa place entre deux talus. Au sud, les fenêtres sont profondément encastrées pour éviter les surchauffes, aidées en cela par des cellules photovoltaïques formant auvent sur les baies du rez-de-chaussée. Le plan compact regroupe les services au nord, les espaces de vie et de nuit au sud. Tout est conçu pour réduire les pertes énergétiques et maximiser les apports solaires. **NN**



## Maison Reuter

HABITATION UNIFAMILIALE  
2006

Atelier Weiherhof (Dominique Dethier, Pascal  
Heinen)  
MO : M. et Mme Thomas Reuter

Mühlenberg, 15 - 4770 Herresbach (Amblève)

G 17





## Kirche der Heiligen Familie

ÉGLISE CATHOLIQUE

1961

Georges Lambeau  
IOA : École des beaux-arts de Namur  
MO : Fabrique d'église de Deidenberg

Bergstrasse, 16 – 4770 Deidenberg (Amblève)

G 18



L'église actuelle remplace une chapelle devenue trop petite. La composition formelle annonce des idées véhiculées par le concile de Vatican II. L'idée est bien de se détacher des références convenues. L'édifice a la particularité d'avoir un clocher en forme de tour séparé du reste de l'église, à la manière d'un campanile, tandis que le corps de bâti principal se rapproche plutôt d'un bâti-



ment agricole que de celui d'un édifice sacré. La charpente apparente de la nef confère à l'édifice une atmosphère hospitalière, et l'emploi de moellons d'origine locale ancre bien l'architecture dans son milieu. Les décorations intérieures sont presque exclusivement réalisées par les professeurs et étudiants de l'École des beaux-arts de Namur, dont l'architecte était directeur. **so**



La conception de l'édifice concrétise l'idée que la pratique et la célébration de la foi sont centrées sur plusieurs espaces mis à la disposition de la communauté. L'architecte se conforme aux règles exprimées par le concile de Vatican II et repense le plan type afin de véhiculer l'image d'une Église renouvelée. Le plan est presque centré et la place de l'autel ne donne aucune direction au bâtiment. Les fidèles sont placés en demi-cercle autour de l'officiant au centre de l'assemblée. Une tour, élément vertical massif, ordonne l'espace. Les fonctions propres à la vie communautaire se disposent à la fois dedans et autour. Y sont réservés la sacristie, un funérarium, tandis que la partie haute abrite la bibliothèque paroissiale. Une salle communautaire prend place au sous-sol et est accessible depuis l'extérieur. La dimension constructive du bâtiment et les matériaux employés renforcent les valeurs véhiculées par la paroisse. Une économie de moyens révèle une atmosphère à l'échelle humaine et un geste empreint d'empathie. Ici, il n'y a pas de béton armé apparent. Des poutres en lamellé-collé forment une toiture qui repose sur des murs en moellons locaux, laissant des percées béantes



sur l'extérieur. La lumière ne vient pas d'en haut, mais du paysage. Il y a une grande cohérence entre les ressources mises en œuvre et la célébration de la foi. Le caractère contemporain se lit dans la recherche d'une forme qui traduit la pratique d'une communauté locale. L'église devient aussi un équipement de services, un lieu de rassemblement multiple, et est ancrée dans son terroir. **so**



## Pfarrkirche Sankt Barbara

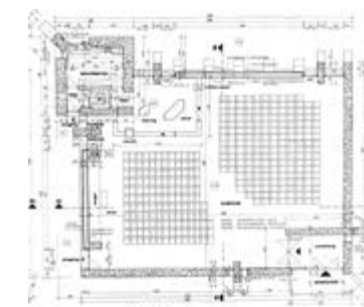
ÉGLISE CATHOLIQUE

1985

Reinhold Bongartz  
MO : Fabrique d'église de Iveldingen

Barbarastrasse, 6 – 4770 Iveldingen (Amblève)

G 19





## Pfarrkirche Sankt Vitus

ÉGLISE CATHOLIQUE

1954

Jean Gilson et E. Berlaimont

IOA : Zygmunt Dobrzycki

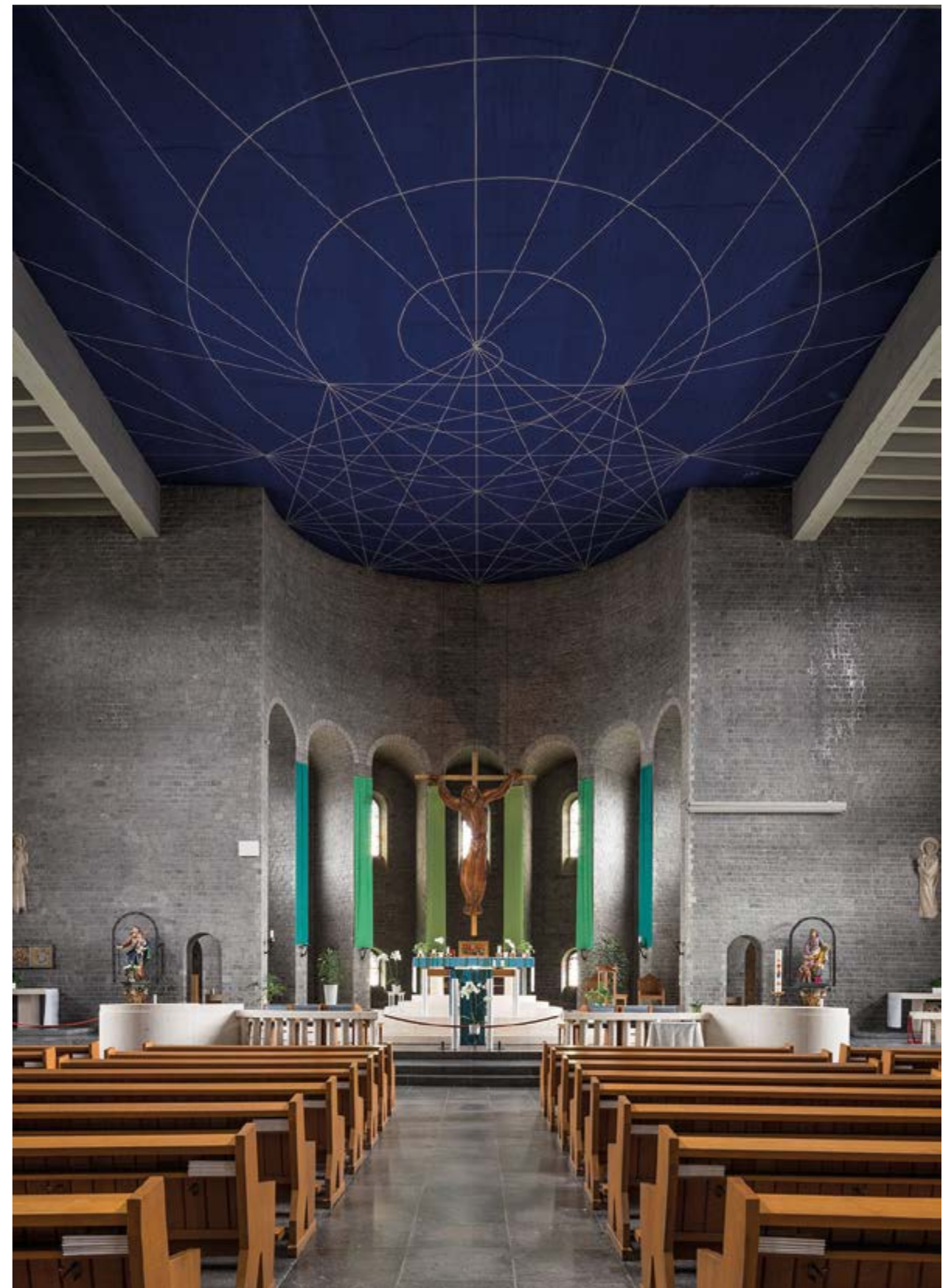
MO : Fabrique d'église de Saint-Vith

Mühlenbachstraße, 33 – 4780 Saint-Vith

G 20

Lors de la bataille de Saint-Vith en décembre 1944, la ville est totalement détruite par un bombardement allié. L'ancienne église est remplacée par l'actuelle. La pensée fonctionnaliste des constructions d'après-guerre en Belgique y est exprimée par des architectes bruxellois qui lui donnent une ambition monumentale et emploient le vocabulaire répétitif propre à cette

époque. Malgré la dimension disproportionnée de la nef, la géométrie des poutres du plafond en béton armé confère à l'espace une atmosphère très sereine et dépouillée. Le soin apporté à la signification des symboles religieux et l'implication d'artistes tels que Zygmunt Dobrzycki, dont on peut admirer l'œuvre au plafond, traduisent la volonté de livrer un bâtiment à dimension humaine. **so**





## Triangel

2004-2009

CENTRE ADMINISTRATIF, CENTRE CULTUREL

Luc Nelles Architectes Associés /  
Atelier d'Architecture du Sart Tilman /  
Daniel Blaise  
Ing : Abcis-SGI  
IOA : Michel Leonardi (vitrages colorés)  
MO : Gouvernement de la Communauté  
Germanophone & Régie Communale  
Autonome Saint-Vith

Prix de la Maîtrise d'ouvrage publique de la Fédération  
Wallonie-Bruxelles, 2011 - *lauréat*

Vennbahnstraße, 2 - 4780 Saint-Vith

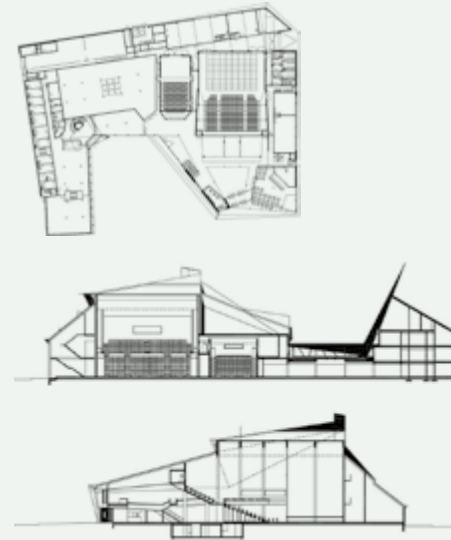
G 21



© Régie Saint-Vith

En regroupant sous un même toit le centre culturel Triangel et le centre administratif, la ville de Saint-Vith et la communauté germanophone souhaitaient renforcer les services aux citoyens dans un bâtiment emblématique pour la région. En collaboration avec le bureau d'Architecture Design Blaise et l'Atelier d'Architecture du Sart Tilman, le bureau Luc Nelles Architectes Associés propose une architecture de caractère tout en

répondant aux nombreuses contraintes de programmation, de budget et de prescriptions urbanistiques. Pour se faire, les fonctions d'accueil au public des différents services sont agencées autour d'une place commune, orientée vers le centre-ville. Les salles de spectacle, la bibliothèque et les bureaux de l'administration sont les pôles autour desquels s'organisent la circulation. Les baies vitrées et leurs épais châssis de bois rythment l'édifice et assurent une liaison visuelle. Les vitrages colorés de l'artiste Michel Leonardi accentuent la fonction publique du bâtiment. La toiture en zinc dont les formes sculpturales évoquent selon les architectes la toile tendue d'un chapiteau, est un élément visuel fort dans la ville. Perceptible tant de l'intérieur que de l'extérieur, cette coiffe donne une unité à l'édifice dont la programmation est pourtant diversifiée. **FDen**



© Triangel





## Cinéma Corso

CINÉMA

1946-1949

Eugène Cracco  
MO : Emma Pip et enfants

Bahnhofsstraße, 14-16 –  
4760 Saint-Vith

G 22



Adossé à une salle déjà existante, ce remarquable bâtiment est érigé en deux temps. Initialement, seule la moitié droite du bâtiment est construite et contient l'entrée du cinéma et deux appartements dans les étages. La partie gauche, avec un restaurant et deux appartements supplémentaires dans les étages, suit

la première construction deux ans plus tard. L'aspect actuel des façades en crépi et en briques remonte aussi à cette époque. Seule la structure du toit non homogène est un indice des deux phases de construction. Un vaste escalier et une terrasse conduisent respectivement à deux ouvertures encadrées de grès, qui remplissent presque entièrement la surface de la façade du rez-de-chaussée et indiquent clairement l'ouverture au public du bâtiment en tant que cinéma et restaurant. La conception intérieure du hall d'entrée du bâtiment, servant encore à l'heure actuelle de cinéma, est en grande partie conservée : le dispositif des caisses, la cage d'escalier et le plafonnier. Semblant porter les remarquables parties arrondies des étages du bâtiment, l'avent en béton coulé sur le pourtour du bâtiment crée une séparation horizontale claire de celui-ci. L'interaction entre les éléments arrondis et anguleux du plan de base, l'utilisation de divers matériaux comme du crépi et des briques, de même que les fenêtres verticales sur les façades latérales, donnent au bâtiment, malgré sa taille, une apparence extérieure harmonieuse et agréable. **TC**

## Hôtel de ville de Saint-Vith

HÔTEL DE VILLE

1979

J. Gilson et E. Berlaimont  
MO : Ville de Saint-Vith

Hauptstrasse, 43 – 4780 Saint-Vith

G 23

Le terrain au croisement des axes historiques de la Hauptstrasse et de la rue allant de la tour médiévale du Büchel à l'église décanale est resté libre après les bombardements de décembre 1944.



L'hôtel de ville s'implante perpendiculairement aux bâtiments de la Hauptstrasse et libère une place trapézoïdale, récemment réaménagée. L'édifice repose sur une structure de colonnes en béton sur une trame de 2,40 m d'entraxe et de poutres métalliques enrobées de béton sur une portée de 12,80 m, un système structurel offrant une belle flexibilité potentielle. La salle du conseil au premier étage occupe une double hauteur, aujourd'hui légèrement réduite. Les façades expriment une forte présence horizontale des allèges en béton revêtues d'enduit. L'articulation avec le bâtiment voisin est concrétisée par cinq colonnes revêtues de pierre blanche. **NN**



## École fondamentale de l'athénée royal de Saint-Vith

ÉCOLE MATERNELLE ET PRIMAIRE  
1989-1995

AM Artau Architectures (Norbert Nelles, Fabienne Courtejoie, coll. Paul Wagelmans, Étienne Reginster) / Lorenz Willems  
Ing. : Bureau d'études Hubert Louis  
MO : Ministère de la Communauté germanophone de Belgique

Concours transfrontalier « A.T.E.A.R. », 1996 – 1<sup>er</sup> prix

Untere Büchelstrasse, 10 – 4780 Saint-Vith

G 24



En contrebas de l'athénée, le bâtiment de l'école maternelle et primaire auquel il est lié prend place dans un site dont le fort dénivelé va être exploité admirablement. La manière dont les volumes s'implantent en deux ailes recueille les enfants, tout en entretenant une forte relation à l'environnement naturel et rural. L'idée même de progression de l'enfant qui évolue dans son enseignement ne devait pas être contenue par une limite stricte au contexte. Sans besoin de surprotéger les enfants, une haie suffit pour la manifester. Dans la réponse que formulent les architectes, les matériaux locaux (pierres et ardoises), le caractère typé des toitures à double versant, l'organisation spatiale des cours de récréation, des classes et des nombreux espaces intermédiaires fondamentaux apportent immédiatement la possibilité aux enfants d'appréhender l'école comme une seconde maison, rendant l'architecture familière. Depuis la rue, elle se présente à leur échelle. Dans la cour de récréation, elle devient un abri. À l'intérieur, elle est un vaste monde à

explorer. Deux grands murs – l'un droit, l'autre sinueux – viennent les guider pour y entrer. Entre les sections, face à l'entrée principale et la direction, sous le plafond cintré, un espace en gradins s'enchâsse dans le sol et s'ouvre largement sur le paysage. L'ossature de poteaux en béton subdivisée en deux porte le premier pan de toiture et l'appentis. À leur rencontre, au vu de la profondeur du bâti, un décalage dans la charpente laisse une lumière zénithale pénétrer au cœur de l'espace. Elle est adoucie par des « abat-jour », détail étudié dans le dessin de la charpente. La structure ponctuelle permet de traiter avec beaucoup de liberté le cloisonnement entre espaces au profit d'une fluidité spatiale et de subdivisions dont les murs-cloisons bas ainsi que le mobilier justement dimensionné permettent toujours à l'enfant de se repérer. La magie des lieux influence les alternatives à la pédagogie dans l'établissement et marque plusieurs générations d'enfants, dont manifestement beaucoup sont devenus architectes ! **CV**





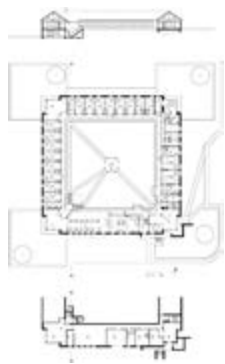
## Auberge de jeunesse An der Lohscheunen

AUBERGE DE JEUNESSE  
1989-1991

Jean Englebert (coll. Christine Bellière [CRAU])  
Ing. : CRAU  
MO : Vlaamse Jeugdherbergcentrale

Rodterstrasse, 13a - 4780 Saint-Vith

G 25



© Françoise Deménil



© Françoise Deménil

L'auberge de jeunesse de Saint-Vith prend la forme d'un quadrilatère coiffé de toits à double versant. Une galerie de circulation distribuée, à la manière d'un cloître, l'accès aux différentes fonctions. Les ailes nord, est et ouest abritent les chambres, toutes identiques, à l'exception d'un dortoir pour huit personnes et des logements réservés aux accompagnateurs des groupes. Dans la partie

méridionale du complexe, Englebert implante le restaurant en prolongement des cuisines ; la déclivité du terrain est mise à profit pour loger, sous cette aile, différents locaux, dont un espace pour les activités gymnastiques. Fidèle à sa volonté d'exploiter les ressources locales, l'architecte privilégie l'arkose, l'ardoise et le bois. Le caractère régionaliste de sa construction est, en outre, accentué par le soin de l'appareillage des matériaux. Englebert a ainsi voulu que les ardoises soient posées « à l'allemande » pour les toitures comme pour les noues. À l'intérieur, l'emploi du bois permet de dégager des atmosphères chaleureuses. Les murs sont habillés de contreplaqué marin dimensionné aux mesures de la « coudée » qui servait à étalonner les proportions de l'architecture traditionnelle ardennaise. Relevons le soin dans la mise en œuvre des plafonds pyramidaux qui coiffent les pavillons d'angle ou, encore, dans celle des colonnes qui, dans les galeries, supportent les charpentes. Le bois est également employé pour le mobilier dessiné par l'architecte. **Phé**

## Maison Schroeder- Allmann

HABITATION UNIFAMILIALE  
1987-1988

Artau Architectures (Norbert Nelles, coll. Fabienne Courtejoie)  
MO : Marc et Edith Schroeder-Allmann

Prümerberg, 36 - 4780 Wallerode (Saint-Vith)

G 26



Cette maison correspond à une première période de la pratique de Norbert Nelles et du groupe Artau, marquée par la triple influence de Bruno Albert, Charles Vandenhove et Émile-José Fettweis, et par la volonté de s'articuler au territoire et de réinterpréter l'architecture rurale. À l'extérieur, la simplicité prédomine pour les deux volumes en pierre du pays - un garage sur plan carré et la maison sur plan rectangulaire - qui définissent une cour d'entrée

au nord. À l'intérieur, l'espace est organisé selon une ordonnance élaborée et une stricte symétrie, qui s'applique à la répartition des pièces mais aussi au positionnement des ouvertures comme des colonnes. La façade sud, orientée sur le paysage vallonné, est redoublée par une structure en bois destinée à accueillir des fruitiers. Non loin, également réalisée par Artau, voir la maison Jacobs-Lenz, Helmesterweg, 30 à Wallerode, (1991-1993). **ÉC**

Le maître d'ouvrage, Marcel Cremer (1955-2009), est homme de théâtre, auteur, metteur en scène. Depuis la fondation du théâtre Agora, il a développé la méthodologie du « théâtre autobiographique ». Homme public, il souhaite une maison à la fois tente et château-fort et, ainsi, une nette séparation entre les espaces destinés à recevoir et ceux réservés à la vie familiale. La maison est ainsi coupée en deux. Un premier volume abrite la salle à manger, le salon et la véranda au sud, tandis que le second volume monoversant abrite les espaces privés et va chercher la lumière en partie supérieure. Ils sont séparés par un mur aux lits inclinés de blocs de béton apparents à la forte présence, voire déstabilisante lorsqu'on le frôle. L'intervention de Monika Neumann accentue encore cet effet. **NN**



## Maison Cremer

HABITATION UNIFAMILIALE  
1995-1996

Garsoux-Dethier (Dominique Dethier, Roger Garsoux, coll. Philippe Groulard)  
Ing. : JLD Engineering  
Architecte d'intérieur et mobilier : Monika Neumann  
MO : Marcel et Nicole Cremer

Krauschberg, 15 - 4780 Crombach (Saint-Vith)

G 27



Construite en 1869, cette ancienne ferme au corps de logis traditionnel est transformée afin d'en créer un hébergement touristique. La structure existante du bâti et son apparence extérieure sont très peu modifiées : les murs en chaux sont conservés pour garder le parement traditionnel. Ce projet est remarquable par ses deux grands « gestes » tout en simplicité : deux ouvertures sont réalisées, en toiture et en façade, afin de mettre en valeur le patrimoine. Ces percées sont exécutées avec finesse et dans le souci du détail constructif (décalage du châssis par rapport à la façade existante). Les ouvertures offrent des vues panoramiques sur la campagne aux alentours. **MDi**



## Maison Leidgens

HABITATION UNIFAMILIALE  
2009

Atelier d'architecture Pierre Monseu (Pierre Monseu, coll. Daphné Römer, Éric De Tiège)  
MO : Famille Leidgens

Kahlenberg - 4780 Alfersteg (Saint-Vith)

G 28



Construite au Moyen Âge, remaniée au XVIII<sup>e</sup> siècle, l'église est fortement endommagée pendant la Seconde Guerre mondiale. Au début des années 1970, devenue trop petite, elle est transformée. À la demande de la Commission royale des monuments, sites et fouilles (CRMSF), l'intervention radicale et techniquement audacieuse propose une nouvelle nef perpendiculaire à l'initiale, fondée sur des maçonneries romanes originelles. Ce qui ne se fait sans mettre en péril la stabilité de la tour au moment de la démolition de la nef existante. Les maçonneries en grès, le plafond cintré revêtu de bois, les hautes baies étroites, la lumière colorée en provenance des vitraux contrastent avec les maçonneries badigeonnées de blanc de la tour médiévale à l'ouest ainsi que du chœur gothique des XV-XVI<sup>e</sup> siècles à l'est et de leurs chaînages et encadrements en grès rose. **NN**



## Église Saint-Antoine L'Ermitte

ÉGLISE CATHOLIQUE  
1969-1971

Jean Moray  
IOA : Aloys Lampertz (croix du chœur)  
MO : Fabrique d'église de Crombach

Classement : 26.11.1973 (chœur et clocher)

Quirinstrasse - 4780 Crombach (Saint-Vith)

G 29



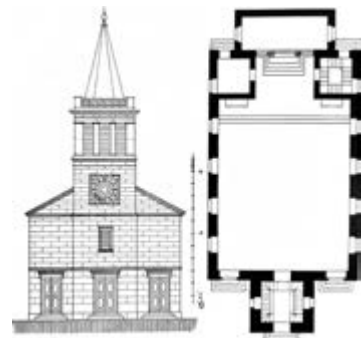
## Église paroissiale Saint-Georges de Schoenberg

ÉGLISE CATHOLIQUE  
1955-1962

Jean Moray  
IOA : Jules Vosch (vitraux), Ateliers ARS Ecclesiae Vandenhoute (Christ en croix)  
MO : Fabrique d'église de Schoenberg

König-Baudouin-Platz, 1 –  
4782 Schoenberg (Saint-Vith)

G 30



La « Normalkirche » de Schinkel est un bâtiment d'église construit dans les zones rurales de Prusse selon un projet général de Karl Friedrich Schinkel, afin d'en réduire les coûts. Le bâtiment classique simple à arc en plein cintre était généralement exécuté avec des déviations régionales mineures. Le projet de l'église Saint-Georges est en définitive dessiné par Schinkel. L'église est sérieusement endommagée en décembre 1944 lors de l'offen-



sive von Rundstedt. Si l'église peut être rénovée, elle est néanmoins détruite sous le prétexte que Schinkel est protestant. Une église provisoire est rapidement construite. Elle servira de sacristie par la suite. En même temps débute le projet d'une église plus importante en taille. Après des projets de l'architecte liégeois L. Jacquemin et du Malmédien Henri Cunibert, Jean Moray devient auteur de projet en 1955. Sous des aspects extérieurs relativement classiques – maçonneries brutes en moellons, toiture à double versant en cherbains –, l'église dévoile un intérieur lumineux. Sa toiture légèrement cintrée, la charpente de toiture et le dais acoustique jaune incliné sur l'autel contrastent avec l'espace du chœur habillé de marbre noir. De l'ancienne église Schinkel, il ne reste que la statue du patron de la paroisse Saint-Georges (vers 1850) et une croix de mission. De l'ancienne chapelle du château, il reste au moins la Pietà (vers 1550). Une chapelle mortuaire est construite par des bénévoles en 1997. NN



La maison est construite pour Wilhem Kloss, teinturier et marchand de laine, sur un terrain pentu en surplomb de la route. La volumétrie générale de la maison s'inscrit dans la typologie des villas de plaisance de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle teintées d'éclectisme. Témoignant du statut social du maître d'ouvrage, cette villa cossue se compose de trois étages et deux travées asymétriques entièrement recouvertes d'enduit. Particulièrement soignées, les façades se couvrent de décors en haut-relief (volutes végétales, mascarons féminins, masque masculin, motifs abstraits géométriques) qui s'inscrivent dans une expression Art nouveau d'inspiration germanique. MCM



## Maison particulière

HABITATION UNIFAMILIALE  
1907

Architecte inconnu  
MO : Wilhem Kloss

Von-Orley strasse, 43 – 4790 Burg-Reuland

G 31

À la lisière des prairies, sur les hauteurs de la vallée de l'Our, l'habitation Schaefer conçue par Yves Delhez marque l'entrée du village de Grüfflingen par sa volumétrie à la fois singulière et en dialogue subtil avec son environnement naturel. Implantée au cœur du terrain, elle tourne le dos au nord avec son imposante toiture descendante en ardoises naturelles, s'élève et s'ouvre généreusement au sud vers les vues lointaines et dégagées. Les courbes fluides de l'enveloppe s'allient au parement en bardeaux de cèdre (remplacés a posteriori par des ardoises) pour s'intégrer harmonieusement aux tonalités et formes du paysage naturel. L'implantation, la composition des façades, l'ascension de la volumétrie et le déploiement radial des espaces de vie vers le sud participent à une écologie passive où les performances énergétiques du bâtiment sont inhérentes à la morphologie et l'orientation de la construction. À l'intérieur, la structure principale de l'habitation est constituée des fûts d'arbres abattus pour implanter le bâtiment. La répartition des pièces de vie sur trois niveaux distincts n'y exploite que partiellement le potentiel de générosité spatiale que suggère la forme extérieure. FG

L'extension réalisée a posteriori par l'atelier d'architecture Planen établit une articulation réussie avec l'habitation originelle par l'intermédiaire d'une galerie vitrée. Les colonnes massives et le débordant de toiture y font habilement écho au projet d'Yves Delhez. FG



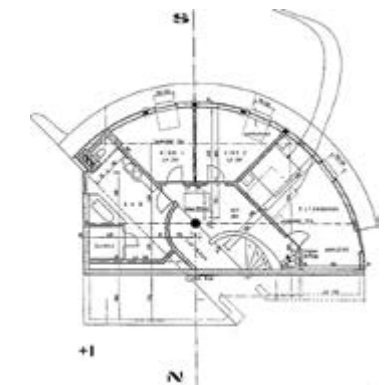
## Maison Schaefer

HABITATION UNIFAMILIALE  
1995

Yves Delhez  
MO : M. Schaefer

St. Vither Straße 125 – 4790 Grüfflingen (Burg-Reuland)

G 32





## Maison Van den Bossche-De Rijcke

HABITATION UNIFAMILIALE  
2017

Daniel Blaise  
MO : Famille Van den Bossche-De Rijcke  
Holstrasse, 68 – 4791 Oudler (Burg-Reuland)

G 33



© Daniel Blaise

La région de Oudler est caractérisée par un relief vallonné, ce qui donne lieu à de larges ouvertures paysagères. Le bâtiment se dépose sur une ligne de crête et souligne le relief. Le caractère horizontal de la volumétrie, l'équilibre de la composition des façades, minimale et abstraite, font que l'ha-

bitation se détache du paysage. La tonalité et la matière sont empruntées à l'architecture de la région, ce qui est providentiel : elles participent à la fois à son intégration et à son expression particulière. L'écriture architecturale du bâtiment l'ancre dans le lieu, lui donne sa justesse. **SDU**

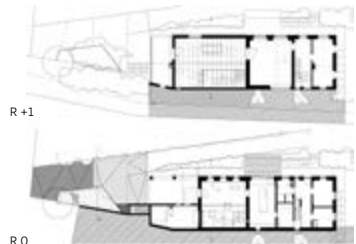
## Maison Van Minnebruggen Spelier

HABITATION UNIFAMILIALE  
2015-2018

Martiat+Durnez (François-Xavier Martiat, Sibrine Durnez)  
Ing. : CGconsult  
MO : Leen et Werner Van Minnebruggen Spelier

Zur Rodtheckweg, 15 – 4970 Weveler (Burg-Reuland)

G 34



Sur la commune de Burg-Reuland, à seulement 2,5 km de la frontière allemande, le petit village de Weveler, perché sur une colline, est repérable par la chapelle Saint-Hubert (XIII<sup>e</sup> siècle) dotée d'une belle flèche baroque. Cette ancienne ferme, déjà transformée auparavant, passe presque inaperçue, et ses qualités architecturales se découvrent progressivement si l'on y prête attention. Les interventions très mesurées des architectes visent à préserver au maximum l'existant, tout en décloisonnant l'espace intérieur et en le connectant avec l'extérieur ; ils parlent d'un « discret travail de reprise ». Le corps de logis reste presque inchangé,

tandis que, dans l'annexe, un ancien atelier, le plancher est démolé pour être, en partie, remplacé par une dalle de béton brute. Une ouverture généreuse entre les deux niveaux de vie (séjour et salle à manger) permet de placer un large escalier dans la lumière du sud apportée par la verrière à rue. La composition de la façade arrière, orientée au nord, est complétée par deux nouvelles baies qui invitent à se connecter au paysage très proche. En prolongement de la cuisine, une terrasse se projette dans la pente pour aller chercher les lumières latérales est et ouest. L'ensemble du bâtiment est équipé de mobilier dessiné, sobre et soigné. **FC**



© L. Brandajs

© L. Brandajs



© L. Brandajs

L'abbé Paul Schoonbroodt, fils de fermier et frère du musicien Hubert Schoonbroodt (**F15**) devient curé de Steffeshausen en 1970. Déjà auparavant, il suit les préceptes du sédévancantisme, une forme traditionnelle de sacrement, prônée par le pape Pie X, qui favorise notamment la messe en latin, l'absence d'autel frontal. Son refus de célébrer la liturgie selon le Concile Vatican II lui vaut d'être excommunié en 1988. Propriétaire d'un ancien pension dans le village, il projette avec son ami d'école Willy Emonts une église qu'il financera sur base de dons. Celle-ci est conçue comme une annexe à l'édifice existant et en intègre des parties, comme les fonds baptismaux. Le site étriqué entre un rocher à démolir et les maisons existantes contribue à définir des venelles et une échelle quasi domestique de l'accueil. Dans l'église, tout oriente vers l'autel : les segments de maçonnerie à 45° séparés par des vitraux, la lumière zénithale au-dessus de la croix surdimensionnée, donnant en fin d'après-midi une lumière irréaliste à la scène. Les maçonneries intérieures en bloc de béton clivé contribuent à une belle acoustique. L'expérience musicale de l'abbé et sa fine connaissance de l'orgue occasionnent la découpe particulière du jubé, afin que l'audition en soit améliorée. L'intérieur nous renseigne sur le respect mutuel de leurs différences qui opérait entre maître de l'ouvrage et architecte : il s'y mêlent l'aspect contemporain de l'architecture et le mobilier néogothique du chemin de croix et de l'autel. **NN**



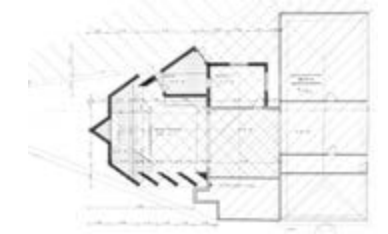
## Eglise du Sacré-Coeur à Steffeshausen – Herz-Jesu Kirche à Steffeshausen

CULTE – EGLISE CATHOLIQUE  
TRADITIONNALISTE  
1988-1991

Willy Emonts  
Ing. : Delta  
IOA : Paul Boedts, Sacré-Coeur et fonts baptismaux  
MO : Paul Schoonbroodt

Hohlweg, 3 – 4790 Steffeshausen (Burg-Reuland)

G 35



Le village de Steffeshausen est situé à proximité de la frontière allemande, à l'extrémité belge de la vallée de l'Our. Dans un des vallons affluents, le site est calme et isolé. Le volume monoversant trapézoïdal, relativement clos à rue, s'adosse au talus. Le carport en béton apparent contribue à une mise à distance, tout en offrant une transparence sur le paysage et un espace d'entre-deux, entre

public et privé. La vie s'installe à l'abri de la rue pour offrir l'intimité nécessaire. Ouverte sur deux niveaux face au rideau d'arbres qui accompagne le ruisseau, la maison laisse pénétrer la nature sans compromis. L'orientation plein nord protège le bâtiment des surchauffes. Les pièces de vie se trouvent de plain-pied au niveau de la rue, les pièces de nuit au sous-sol, en lien avec le jardin. **NN**

## Maison Hutsebaut-Desmet

HABITATION UNIFAMILIALE  
2009-2010

Atelier d'architecture Mario Palm (coll. Anja Hilger, Kaj Segers)  
MO : Lieven Hutsebaut et Conny Desmet

Im Kreuzweg – 4790 Steffeshausen (Burg-Reuland)

G 36





## Point d'observation en bois

ÉQUIPEMENT TOURISTIQUE

2008-2009

AM Michaelis-Müller (Leo Michaelis et Peter Müller)

MO : Projet du développement rural « 100 villages-1 avenir » du GAL et de la commune de Burg-Reuland

Sur les hauteurs d'Auel, au point-nœud 48 – 4790 Burg-Reuland

C 37



Initié par le Plan communal de développement de la nature dont l'objectif est d'améliorer la biodiversité, la sensibilité et les synergies, le point d'observation implique différents acteurs locaux autour de la question de l'utilisation innovante du bois. Pensé par l'architecte en collaboration avec Peter Müller, spécialiste de la construction en bois, le point d'observation tend à rendre une collaboration possible avec des habitants d'Auel, tout en gardant le côté poétique. Situé le long d'une promenade pédestre, là où l'espace dédié à la rue est trop important et peut être requalifié, il attire depuis le bas de la vallée. L'axe diagonal du projet invite à interrompre la balade pour admirer la vallée de l'Our et les paysages de l'Eifel depuis le belvédère. L'escalier détaché nous conduit à un panorama à 360° ouvert vers le ciel. **FLu**

## Passerelle en bois sur l'Our

PASSERELLE

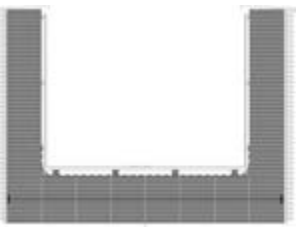
2006-2007

AM Michaelis-Weinand (Leo Michaelis et Yves Weinand)

Ing. : BE Weinand

Vennbahnweg – 4790 Auel (Burg-Reuland)

C 38



Trait d'union entre les territoires allemands et belges, la passerelle cyclo-pédestre sur l'Our s'inscrit dans un paysage paisible. L'ouvrage prend appui sur deux nouvelles culées, situées en hauteur et en retrait des berges du fait des crues parfois surprenantes de l'Our, à l'emplacement des ruines du pont de chemin de fer d'avant-guerre. La passerelle, d'un peu plus de 35 m de portée, est constituée d'une poutre en arc en bois lamellé-collé et d'un double tirant en acier. La section en bois en forme de U est constituée de huit éléments massifs de 24 cm d'épaisseur collés et assemblés mécaniquement entre eux. Une grande attention est portée aux détails : les bois structurels en lamellé-collé sont protégés contre les intempéries par un lattage en mélèze non traité appliqué sur les faces extérieures du caisson en U. L'eau s'écoule de ces lattes qui suivent la courbure longitudinale du pont en soulignant ainsi l'allure dynamique générale de l'ouvrage. **FLa**

## Chapelle Saint-Joseph

CHAPELLE CATHOLIQUE

1966

Maurice Robert

MO : Fabrique d'église Aldringen

Brunefasträße, 5 – 4790 Braunlauf (Burg-Reuland)

C 39



En 1955, l'architecte Robert dessine les plans de cette chapelle devenue vétuste à la suite des dégâts de la Seconde Guerre mondiale. Le projet de cette chapelle avec une seule nef et un clocher séparé n'est concrétisé que dix ans plus tard. Il s'agit d'une construction simple, clairement structurée avec un chœur distinct plus étroit. La réalisation répond prudemment aux nouveautés introduites par le concile de Vatican II. Les éléments traditionnels de l'architecture religieuse continuent à être utilisés, mais sont cependant complétés par des approches modernes, comme le clocher séparé, la simplicité, les ouvertures verticales dans les façades, le plafond en plein cintre suspendu et la tribune d'orgue intérieure. **TC**



Cette église à l'air monumental avec sa grande rosace et sa haute tour est construite dans la rue principale de la petite localité afin de remplacer une chapelle devenue vétuste et exiguë. Elle surprend non seulement par sa taille, mais aussi et surtout par sa voûte intérieure superbement réalisée et rappelant un motif floral. Le bâtiment, un large vaisseau central traditionnel articulé en trois nefs avec une abside à trois côtés, est couvert par cette voûte dense à l'enduit blanc qui est presque ressentie comme un corps étranger. L'église subit de gros dégâts durant la Seconde Guerre mondiale et est reconstruite et réparée dans les années d'après-guerre. La chapelle mortuaire, quant à elle, date des années 2000 et 2001. **TC**

## Église Saint-Jean-Baptiste

ÉGLISE CATHOLIQUE

1925-1926

Henri Cunibert

MO : Fabrique d'église Aldringen

Hochtumsstraße, 1 – 4790 Madingen (Burg-Reuland)

C 40







## MALMEDY-WAIMES

Malmedy (Malmedy, Bévercé, Bellevaux-Ligneuville),  
Waimes (Waimes, Faymonville, Robertville)

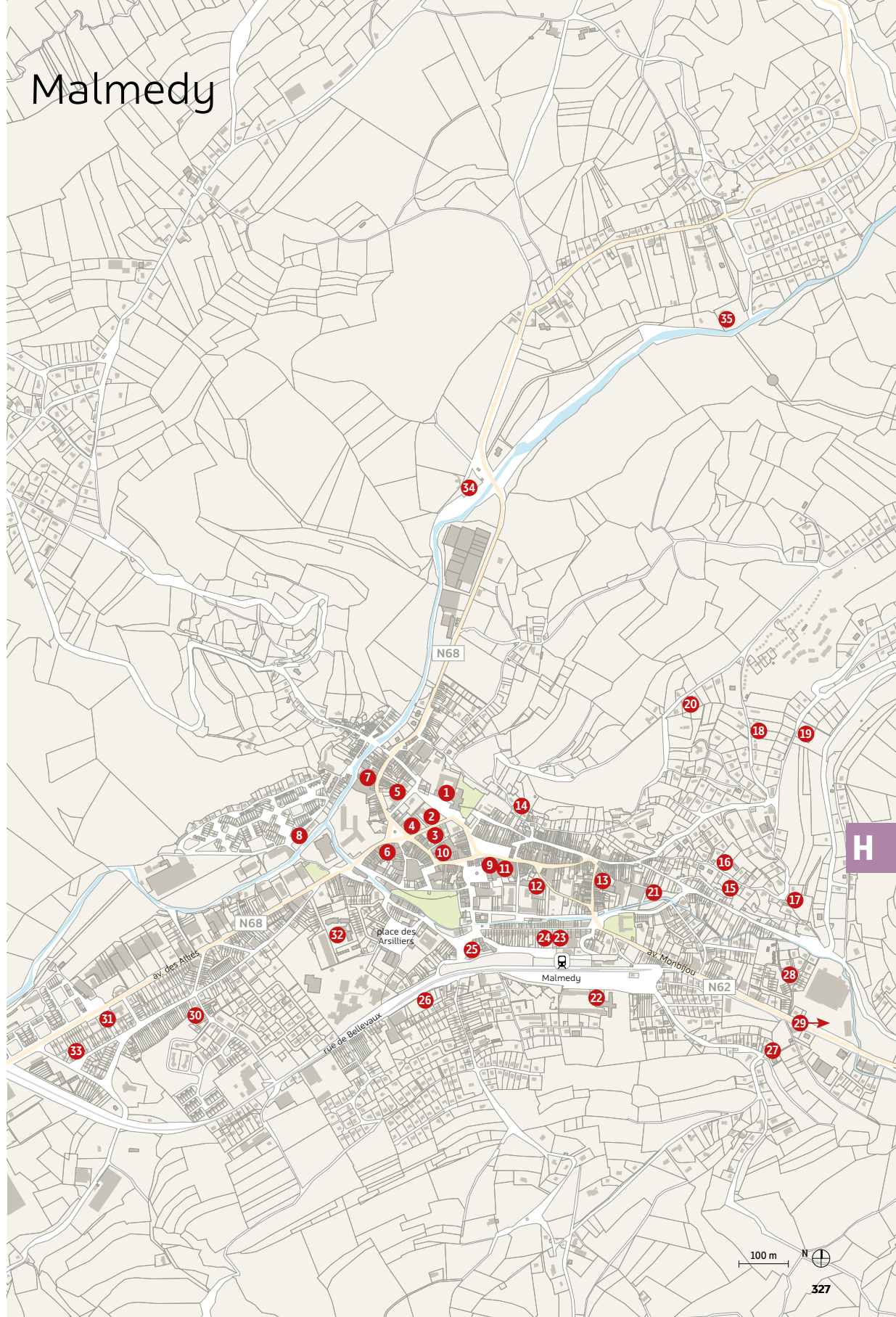
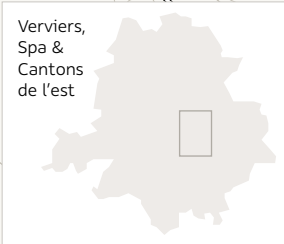
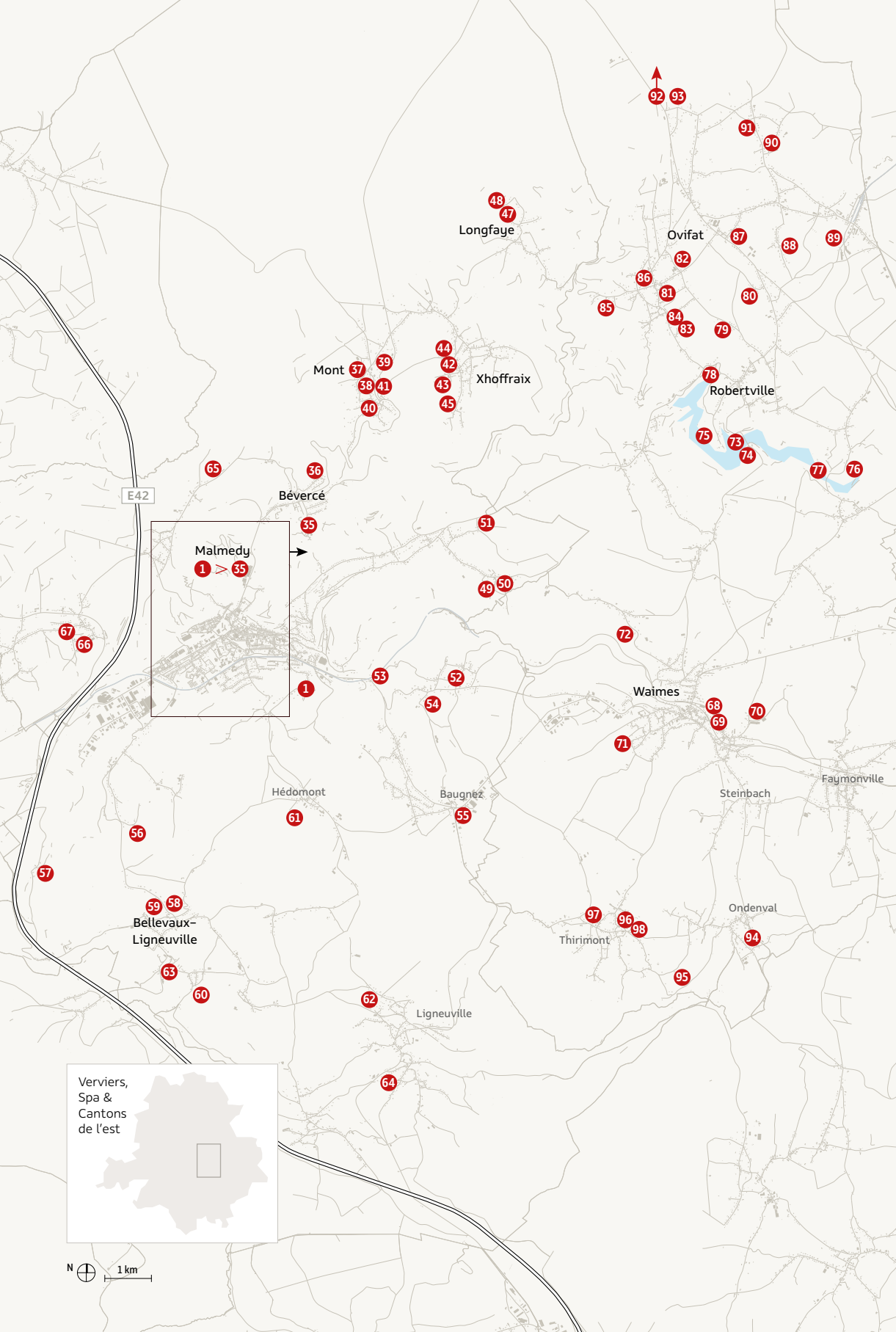
En janvier 2020, lors d'une cérémonie officielle au Sénat célébrant les cent ans du traité de Versailles, les autorités du pays ont salué les « 100 ans de la Communauté germanophone », ignorant le canton de Malmedy et démontrant leur méconnaissance de l'histoire des Cantons de l'Est. Les deux communes de cette Wallonie prussienne sont successivement territoire de l'ancienne Principauté de Stavelot-Malmedy (648-1795), du département de l'Ourthe (1795-1815), de la Prusse à la suite du Congrès de Vienne (1815-1919), de la Belgique à la suite du traité de Versailles (1919-1940), du IIIe Reich (1940-1945) et de la Belgique en 1945. Si cette situation a entraîné des difficultés, aujourd'hui, elle pourrait constituer une richesse dans les potentiels échanges culturels entre communautés linguistiques proches.

Au vu de ces changements d'appartenance, les voies de communication peinent à se développer. La Vennbahn, la ligne de chemin de fer d'origine prussienne reliant Aix-la-Chapelle à Luxembourg, arrive à Waimes et Malmedy en 1885. En 1888, elle est connectée au réseau allemand, en 1914, au réseau belge. L'autoroute Verviers-Prüm est ouverte entre Francorchamps et Malmedy en 1995, alors que les premiers tronçons datent des années 1960. En cause, les difficultés (environnementales, structurelles) rencontrées lors de la réalisation du viaduc de l'Eau Rouge.

Les deux communes présentent des morphologies allongées nord-sud, partant des paysages des Hautes-Fagnes - et du territoire transfrontalier du parc naturel Hautes-Fagnes-Eifel - jusqu'aux paysages plus doux de la vallée de l'Amblève, en passant par les vallées plus profondes de la Warche et de la Warchenne. L'occupation des sols varie en fonction de la pédologie, de la topographie et du climat. Les Fagnes ont subi un drainage et un enrésinement par des plantations d'épicéas dès l'époque prussienne, pratiques aujourd'hui remises en cause par des projets qui visent à redonner à la Fagne son rôle de réservoir d'eau. Les villages très distendus au pied des Fagnes sont implantés en bordure des versants de vallées profondes. Les terres pauvres sont avant tout réservées à l'herbage. La Warche, la Warchenne et l'Amblève ont entraîné des urbanisations plus concentrées de fonds de vallées et de pieds de versants. Les villages du sud s'implantent dans des paysages ouverts aux reliefs plus doux et bénéficient d'un climat légèrement meilleur avec quelques cultures, voire du maraîchage.

Si Malmedy a souffert de la disparition de ses industries (drap, cuir, papier), elle a su rapidement se relever, comme en témoigne le développement du site Intermills sur son territoire. Les filières bois et pierre avec trois carrières sur le territoire ont permis le développement d'entreprises et d'un savoir-faire spécifique autour de ces matériaux. Le tourisme connaît une forte croissance avec le risque d'une multiplication des gîtes, notamment dans les villages en bordure des Fagnes, avec des déséquilibres immobiliers et un risque de perte de l'âme villageoise. À Malmedy, la construction d'immeubles à appartements est croissante, parfois au mépris du patrimoine. Le Schéma de développement communal à venir devrait pouvoir contribuer à apporter des réponses à ces questions. . NN







## L'IMMUNITÉ ABBATIALE DE MALMEDY

Saint-Remacle fonde l'abbaye de Malmedy en 648 dans un lieu probablement déjà occupé, notamment au pied du versant de la colline du Livremont. L'abbaye de Stavelot suit en 650, ce qui conduira à la fondation de la principauté ecclésiastique du Saint-Empire romain de Stavelot-Malmedy en 651. Son territoire atteint une superficie de plus de 720 km<sup>2</sup>. L'abbatiale et le cloître romans sont détruits en même temps que l'ensemble de la ville en 1689 sur l'ordre de Nicolas de Catinat, général de Louis XIV. L'architecte liégeois d'origine saint-vithoise Charles Antoine Galhausen est choisi en décembre 1775 pour concevoir la nouvelle abbatiale, consacrée en 1784. Quelques années plus tard, à la Révolution française, après plus de onze siècles d'histoire, les biens des moines sont saisis et mis en vente publique. L'industriel Henri Steinbach acquiert l'église abbatiale qu'il revend à la Ville en 1818, date à laquelle elle devient église paroissiale. En 1921, elle devient pour quatre ans le siège du diocèse d'Eupen-Malmedy et donc cathédrale, titre qu'elle conserve encore aujourd'hui. Le monastère accueillera différentes fonctions pendant les périodes française et prussienne avant de devenir successivement "Progymnasium" (école secondaire), athénée royal en 1920 avant d'accueillir aujourd'hui le complexe muséal du Malmundarium, des locaux pour des associations, la bibliothèque et des services communaux. La Place du Châtelet, devant le monastère, tire son nom du territoire de l'ancienne immunité conventuelle. Cette immunité est acquise par Jules Steinbach, petit-fils de Henri Steinbach qui va y construire une nouvelle rue. **NN**

## Aménagement de la place du Châtelet

ESPACE PUBLIC  
2016

—  
Agua (Yves Rahir, Maud Rahir,  
Jean-Yves Schyns)  
MO : Ville de Malmedy

—  
Place du Châtelet – 4960 Malmedy

H 1

La cathédrale Saints-Pierre-Paul-et-Quirin et son cloître représentent, pour la ville de Malmedy, le plus beau vestige de l'ancienne principauté abbatiale de Stavelot-Malmedy, dissoute à la suite de la Révolution française. Après avoir rénové les espaces publics de son centre, la ville s'est engagée dans la requalification du parvis de l'édifice religieux, occupé depuis plusieurs décennies par un grand parking en gravier. Le bureau d'études Agua envisage le projet comme un nouvel espace de parc ouvert et dégagé, mettant en valeur le patrimoine. Le tracé des voiries est revu pour libérer

la surface. Les cheminements principaux sont connectés au centre-ville et réalisés en pavés de béton dans la continuité de l'ensemble des trottoirs. Des dalles de béton de grand format, alignées, dessinent des chemins orthogonaux, tandis que d'autres lignes de béton architectonique matérialisent les traces d'anciens édifices historiques, aujourd'hui disparus. Ces tracés composent une géométrie épurée donnant au lieu une nouvelle identité, contemporaine. L'aménagement se poursuit à l'arrière de la cathédrale jusqu'au pied du coteau boisé et intègre de discrets espaces de stationnement. **VP**



© G. Maaslin



La villa Lang a été construite en 1901 dans l'ancienne immunité abbatiale. Elle est commandée par le papetier Jules Steinbach pour sa troisième fille Juliette et son mari M.A.F. Hubert Lang. Elle fait partie des « belles villas » qui témoignaient de l'activité florissante de la ville. Occupée par la Kommandantur au début de la Seconde Guerre mondiale, elle est restituée à la famille, puis vendue à l'administration communale en 1950.



Les interventions réalisées en 2019 visent à l'aménagement de l'accueil de la Ville et à la création de guichets, mais aussi à la mise en conformité technique, sécurité incendie et accessibilité pour les personnes à mobilité réduite (PMR). La transformation est mesurée et attentive à l'existant très finement décoré. Elle apporte un réel confort à tous les usagers par une attention à l'ergonomie et à la lumière dans des espaces bien ajustés. **FC**



© C. Dethier

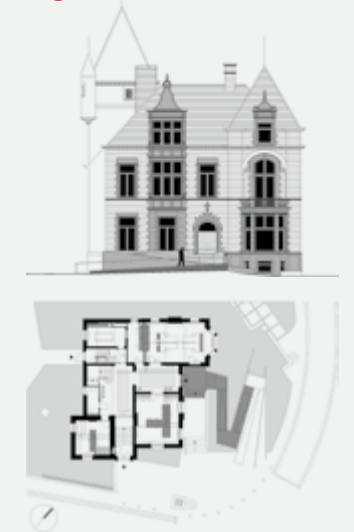
## Villa Lang

BUREAUX  
1901, 2019

—  
Fritz Maiter, 1901  
Rénovation : Clauwers & Simon  
(Corinne Simon, Inge Clauwers)  
Ing. : Bureau d'études Cerfontaine  
MO : Ville de Malmedy

—  
Rue Jules Steinbach, 2 – 4960 Malmedy

H 2



En 1898, l'industriel papetier Jules Steinbach crée une nouvelle artère à travers les anciens jardins du monastère dont il est devenu propriétaire. Il en fait don à la ville, de même que la villa devenue hôtel de ville qu'il y fait bâtir. En reconnaissance, Malmedy donne le nom du mécène à la nouvelle artère. Au nord-ouest, l'implantation libre des habitations contribue à encore ressentir les jardins

du monastère. Au sud-est, les maisons mitoyennes sont précédées de petits jardins minéraux. Fritz Maiter, « Bauwerkmeister », y construit une bonne partie des bâtiments. Tout en en assurant la cohérence, il alterne l'usage de briques orange et jaunes et de moellons d'arkose. La modénature des façades révèle une influence germanique : loggias, clochetons, dessin raffiné des maçonneries et des menuiseries. **NN**



## Maisons rue Steinbach

HABITATIONS UNIFAMILIALES  
Début du XX<sup>e</sup> siècle

—  
Fritz Maiter (pour la plupart)  
MO : privée

—  
Rue Jules Steinbach – 4960 Malmedy

H 3





## Maison Reusch

HABITATION UNIFAMILIALE, MAISON DE  
COMMERCE

1957

Charles Micha et Robert Micha  
MO : Armand Reusch

Rue Jules Steinbach, 8 – 4960 Malmedy

H 4



L'exiguïté des pièces du premier étage, la nécessité de chambres confortables au deuxième et d'une chambre noire en lien avec le magasin de photographie au rez-de-chaussée amènent le maître d'ouvrage à faire appel aux jeunes architectes Robert et Charles Micha. Avec une relative économie de moyens, la façade éclectique du début du XX<sup>e</sup> siècle, avec sa pergola Art nouveau en toiture, est radicalement transformée en une façade moderniste. Une poutre de béton armé libère la vitrine sur la largeur de la façade. La terrasse du dernier étage est réduite à un balcon pour intégrer les chambres à coucher. La toiture débordante qui le couvre lui confère une expression forte dans la rue, et les grandes baies des chambres s'ouvrent généreusement au sud-est. La façade est enduite dans des nuances de gris. **NN**

## Centre de cure et de postcure Les Hautes-Fagnes

CENTRE MÉDICAL  
1995-1998

Artau Architectures (Norbert Nelles, Fabienne Courtejoie, Frédérique Leblan, Olivier Henz, Paul Wagelmans)

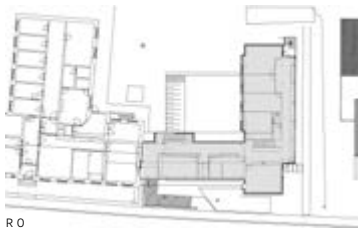
Ing. : BCT  
MO : Les Hautes-Fagnes, Centre de cure et de postcure

Rue Malgrave, 1 – 4960 Malmedy

H 5

Le centre, par le principe de la « communauté thérapeutique », s'occupe de révalidation et de réinsertion professionnelle. La situation au centre de Malmedy, la chapelle Sainte-Hélène (hospice du XVIII<sup>e</sup> s.), les bâtiments administratifs des Mutualités chrétiennes, le contexte général hétérogène (gabarits construits voisins, parcellaire, végétal) et les matérialités des lieux (pierre, ardoise, crépi) montrent toute la complexité des contraintes imposées au projet qui doit rendre de la cohérence à l'ensemble. Le projet abrite en extension, dans des dispositions protectrices

de l'intimité : une administration, des locaux ateliers/parloirs et des chambres d'accueil. Les bâtiments de logement et de l'administration s'articulent autour d'un jardin intérieur à l'îlot où trône un magnifique fruitier. Les gabarits et les dispositifs très subtils permettent la discrétion intimiste nécessaire à son fonctionnement. On notera, notamment, le rapport de l'accueil avec la rue (mur en pierre, parcours d'entrée, haie) permettant une architecture transparente sur les bureaux et dans une échelle domestique grâce à sa toiture-auvent. Le volume consacré aux chambres, parloirs, bureau de la direction développe un gabarit très adéquat à son environnement direct (à noter : bâti existant à l'angle de la rue Devant l'Étang et de la rue Malgrave). Les dispositifs architecturaux préservent toute l'intimité aux occupants (position du fenestrage, relation au jardin, façade rideau/pare-soleil) quant aux matérialités (bois, ardoises et verre) ; ils montrent à quel point l'architecture a trouvé sa bonne et juste intégration. **LM**



RO



Installé dans l'après-guerre à Malmedy, Pierre Rousch explore le lien entre modernisme, tradition et inscription dans un lieu spécifique. Plusieurs de ses réalisations émaillent le centre-ville en reconstruction après les bombardements américains de 1944. L'ancienne maison mitoyenne est démolie pour faire place à un immeuble comprenant un commerce et le logement des propriétaires, un logement adapté aux exigences de confort des années 1960. S'inspirant des codes et matériaux de l'architecture traditionnelle, s'alignant avec les gabarits de la place, il va créer une façade étonnamment vitrée au vu de la fonction des étages (chambres) et de la localisation. Un grand cadre en chêne en définit la profondeur. Des sayeutes d'ardoises éloignent les eaux à la manière des façades traditionnelles. **NN**



## Maison Ahn

HABITATION UNIFAMILIALE, MAISON DE  
COMMERCE

1962-1963

Pierre Rousch  
MO : Mr et Mme René Ahn

Place de Rome, 7 – 4960 Malmedy

H 6



Témoignage de l'importante vie industrielle de Malmedy, la grange de tannerie abritait autrefois le séchage ainsi que le traitement des peaux. Elle est rachetée en 2006 par l'asbl Couleur Café afin de la sauver de la démolition. L'objectif de l'asbl étant de « recréer des liens sociaux par des échanges interculturels, intergénérationnels, tout en favorisant la solidarité », le bâtiment doit pouvoir héberger une maison des habitants du quartier, une école des devoirs/des parents, divers ateliers, un groupement d'achats, ainsi qu'une friperie. Artau relève le défi qui est, d'une part, de répondre aux besoins de l'asbl, tout en adaptant le bâtiment aux normes de sécurité et de salubrité actuelles, et, d'autre part, de respecter l'authenticité de cette

architecture. L'isolation extérieure préserve ainsi les espaces intérieurs caractérisés par la structure en bois. Des divisions des plateaux sont établies sur la trame de la structure. Les bandeaux de fenêtres calqués sur le pan de bois apportent de la luminosité aux deux premiers niveaux. Le bardage en ardoises d'asbeste-ciment est remplacé par des planches de bois horizontales, sous lesquelles se dissimulent les nouvelles ouvertures du pignon à rue. Le soleil traverse l'espace ouvert, sous la charpente de la toiture, par ces percements. Le chantier se termine en 2013 avec l'aide humaine et financière des citoyens, des autorités, de fondations régionales et internationales, ainsi que de nombreux corps de métiers volontaires. **CLC**



## Hore Kinon

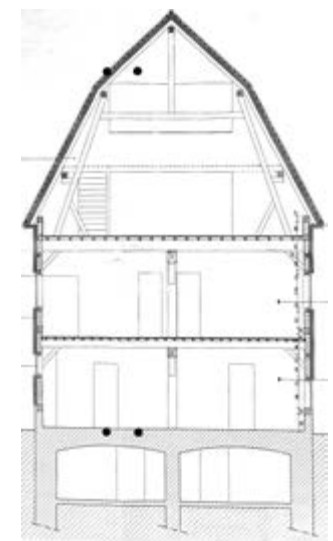
CENTRE COMMUNAUTAIRE  
2013

Artau architectures (Luc Dutilleux, Fabienne Courtejoie, Benjamin Robinson, Mathieu Lemaire)

MO : Couleur Café

Rue Jean-Hubert Cavens, 49 – 4960 Malmedy

H 7





## La Croisée

BUREAUX, IMMEUBLE À APPARTEMENTS  
2015–2017

Plan B (Jean-François Salée)  
Ing. : Bureau d'études Lemaire  
MO : La Croisée

Rue de la Warche, 33 – 4960 Malmedy

H 8



L'asbl La Croisée souhaite remédier à l'insuffisance d'hébergements pour les personnes souffrant d'une déficience mentale ou physique. Le projet est organisé en deux volumes autonomes, aux entrées distinctes, implantés parallèlement à la Warche. L'un abrite les bureaux de l'asbl, le deuxième, neuf studios sur trois étages. La coursive extérieure qui leur donne accès agit comme un filtre entre

l'espace rue et l'espace privatif, offre des possibilités de rencontre et génère des liens au sein de cette communauté fragile. Par l'aménagement des berges et des espaces publics, le projet propose des lignes directrices pour permettre au quartier de continuer son développement. Un petit immeuble de logements (arch. Luc Nelles) et une passerelle piétonne ont été construits entre-temps. **CLC**

## Habitation et magasin de vins Blaise

HABITATION UNIFAMILIALE, MAISON DE COMMERCE  
1949–1950

Roger Bastin et Jacques Dupuis  
IOA : Jacques Dupuis  
MO : Joseph et Willy Blaise

Place Albert 1<sup>er</sup>, 32 – 4960 Malmedy

H 9



© Archives Dupuis, ULEB



Situé sur la place principale de la ville, le bâtiment est édifié dans le cadre de la reconstruction des bâtiments détruits par les bombardements de la Deuxième Guerre mondiale. Les architectes choisissent un langage contemporain, tout en gardant les proportions et des éléments en rapport au bâti traditionnel. La façade

à rue est une composition élégante d'éléments et matériaux calibrés. Deux montants latéraux habillés de Chromolith poli gris encadrent les deux étages revêtus d'un Chromolith gris clair où s'ouvrent quatre baies surmontant la vitrine principale. L'entrée du magasin et celle de l'habitation se font par une niche surmontée d'une enseigne en métal poli et chromé. Le rez-de-chaussée est habillé de schiste ardoisier et se termine par un linteau en petit granit au profil travaillé qui opère la transition visuelle entre le commerce et l'habitation. La corniche dépassant de 60 cm affiche des décorations, encore visibles, en accord avec le dessin de la façade. Les plans d'origine montrent la capacité de Dupuis à manipuler les obliques, profitant de la forme trapézoïdale de la parcelle. Le magasin dessiné par Dupuis illustre sa créativité en inventant un petit univers riche de surprises et de symboles dans un espace exigu. La façade a été transformée en ne gardant que quelques traces du projet d'origine : la corniche avec ses décorations et les baies du premier étage. Le commerce a été complètement transformé et ne garde plus de traces du passé. **MCoh**

En décembre 1944, le centre de Malmedy est détruit par des bombardements américains. Quelques années plus tard, Charles Micha y conçoit sa propre maison sur une parcelle libre triangulaire. Au vu de l'impossibilité d'une prise de lumière à l'arrière, l'architecte conçoit un dispositif en éventail ouvert au sud. Les balcons en creux à l'articulation maximisent les apports de lumière et offrent une double orientation pour les pièces des étages - le séjour au +1 et les chambres au +2. Le rez-de-chaussée est occupé par l'atelier d'architecture. Les niveaux sont desservis à l'arrière par un escalier de forme ovoïde, libérant un minuscule cour. L'élégance de la courbe est renforcée par la corniche surdimensionnée. L'enduit blanc et le schiste en plinthe s'inscrivent dans les prescriptions du master plan de Bastin et Dupuis. **NN**



## Maison et bureau d'architecture Charles Micha

HABITATION UNIFAMILIALE, BUREAUX  
Vers 1955

Charles Micha  
MO : Famille Charles Micha

Chemin-rue, 24 – 4960 Malmedy

H 10



R O

La façade sobre, transparente et ouverte sur la place Albert 1<sup>er</sup> dissimule à la fois une performance structurale (volume des logements aux étages) et laisse apparaître en fond de parcelle une placette verte, calme et sereine, liée à la rue par le subtil « glissement » des espaces d'accueil. L'ensemble crée un nouveau rapport d'échelle à la rue par sa matérialité homogène, cohérente, lumineuse et transparente. La liaison/coulisse entre les deux sous-volumes transparents gère

les entrées, l'acoustique et la sérénité nécessaires aux lieux et à leurs activités. Les spatialités intérieures conviviales sont visuellement en relation, soulignées par un mobilier homogène qui renforce une impression de détente adéquate aux différentes fonctions des lieux. Les perspectives visuelles traversantes (internes/externes), accentuées par des lumières naturelles zénithales, donnent à la maison du tourisme toute son identité particulière. **LM**



© J.L. Denu / Daylight



© J.L. Denu / Daylight



R O

## Maison du Tourisme des Hautes Fagnes – Cantons de l'Est

OFFICE DU TOURISME  
1994–1999

Artau Architectures (Norbert Nelles, Fabienne Courtejoie, Frédérique Leblan)  
Ing. : Laurent Ney  
Mise en lumière : Henriette Michaux  
MO : Ville de Malmedy

Place Albert 1<sup>er</sup>, 29a – 4960 Malmedy

H 11



## Hôtel Central

HÔTEL, BUREAUX  
1900

Architecte inconnu  
MO : privé

Rue de la Gare, 2 – 4960 Malmedy

H 12



Situé rue de la gare à Malmedy, l'ancien immeuble des Douanes était à l'origine un hôtel de style Jugendstil s'élevant sur trois niveaux. Devenu propriété du ministère des Finances entre les deux guerres, il a hébergé le Contrôle des contributions et des douanes. Six travées rythment l'ensemble, dont les deux centrales sont particularisées : par une légère avancée, par l'emploi d'éléments métalliques décoratifs, par un traitement raffiné de l'acrotère, ainsi que par la présence de motifs floraux. Quoique bâti avec des matériaux traditionnels, cet immeuble affiche sa modernité « début de siècle » par son vocabulaire décoratif et par sa composition. **PF**

## 12 logements sociaux

LOGEMENT PUBLIC  
1997-2000

Artau Architectures (Luc Dutilleux, Norbert Nelles, coll. Fabienne Courtejoie, F. Leblan, N. Ries)

MO : Le Foyer malmédien

Rue Neuve, 13-21 – 4960 Malmedy

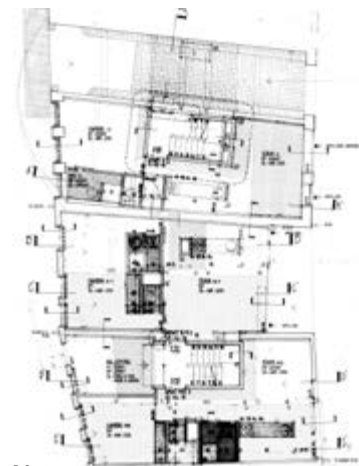
H 13

Cinq bâtisses du centre protégé, composées d'une brasserie et d'un habitat issu du XVIII<sup>e</sup> siècle et rescapé des bombardements de 1944, sont converties en douze logements sociaux. Artau y offre un confort spatial et lumineux, travaillant de concert avec un caractère historique conservé. Jouant avec une verticalité maintenue en façade, la structuration horizontale des logements permet de surmonter d'étroites travées, tout en exposant la structure des colombages et charpentes. Deux noyaux techniques de stabilisation

mutualisent les circulations et offrent de rares surfaces verticales. Le travail avec le bâti s'exprime par la diversification située des typologies de logements et un emploi de matériaux et techniques qui sont l'écho d'une tradition constructive explorée avec un jeune entrepreneur local. La régulation hygrométrique est assurée naturellement par des enduits d'argile ou de chaux, l'isolation par des nattes de roseaux et les remplissages par des mélanges terre crue/paille préservant les colombages. La dissociation des façades s'inscrit dans le contexte régional de l'ardoise, protection contre les précipitations, à l'avant et de l'exposition des structures ou de bardages en bois, à l'arrière, exprimant la sensibilité d'Artau à une localité dans laquelle le bureau inscrira d'autres logements (2009) et ses propres bureaux (2010). L'entrée cochère permet une transition de l'espace public à des jardins collectifs sur lesquels les rez-de-chaussée et un rehaussement nécessaire s'ouvrent généreusement. **PK**



© J.L. Deru / Daylight



R O



La maison, implantée sur le flanc escarpé d'une colline dominant la ville, s'ancre sur un mur bicentenaire en moellons et une série de piliers en béton bouchardé. Construite en ossature bois et principalement préfabriquée, cette habitation s'organise autour de trois niveaux, dont un en mezzanine sous la charpente inclinée. Les matériaux sélectionnés, aux détails constructifs soignés, sont

sublimés par des volumes sobres et rigoureusement étudiés. L'escalier central distribue symétriquement les chambres et, dans l'axe, une salle de bains prend ponctuellement la forme d'une loggia vitrée en hors-d'œuvre. Ouverts et généreux, les espaces de vie profitent de larges baies, offrant une agréable luminosité et un contact permanent avec la nature boisée avoisinante. **CS**



Le terrain se situe sur les premières hauteurs de Malmedy, en s'éloignant du centre. L'architecture locale est encore préservée. La rue frappe par son étroitesse et la déclinivité du flanc de la colline. Depuis la rue, le bâtiment n'est pas perceptible. Juste la présence d'une surface, côté vallée, permet de garer étroitement deux véhicules. Cerné de végétation, cet espace est l'amorce de la courte promenade extérieure qui mène à l'entrée de l'habitation. Celle-ci est dissimulée en contrebas, couverte par les feuillages de la végétation qui semble être parvenue à une taille idéale par rapport au bâtiment. La base du bâtiment s'insère dans le relief. D'une hauteur moyenne, les murs en grès schisteux abritent la vie intérieure. Leur teinte rouille bleutée s'harmonise à celle des saisons, particulièrement l'automne et le printemps où les tonalités s'intensifient. Le regard file à travers l'habitation grâce à la structure légère qui porte la toiture et

disparaît visuellement dans l'ensemble. Le paysage s'invite à l'intérieur dans les espaces de vie. Côté vallée, le plan du bâtiment, caractérisé par une composition géométrique, surplombe le paysage et joue d'une relation intense avec lui et le vide. Les abords offrent des sentiers étroits où l'on devine une vie douce. Les matières sont nobles et élémentaires, à l'image de l'architecture. L'écriture est intemporelle au premier regard. Dans le détail, elle est le reflet de son époque de conception, ce qui ajoute à son humanité : mature et belle. **SDu**



© Norbert Nelles

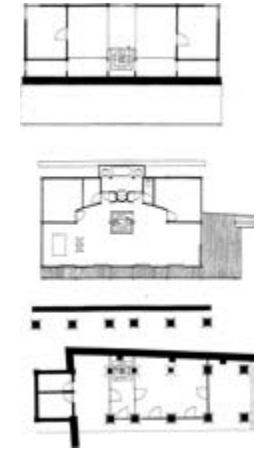
## Maison Dutilleux-Limbourg

HABITATION UNIFAMILIALE  
1988-1989

Artau Architectures (Luc Dutilleux, Fabienne Courtejoie)  
Ing. : BCT (Philippe Colson)  
MO : Luc et Marie-Jeanne Dutilleux-Limbourg

Crétedar, 12 – 4960 Malmedy

H 14



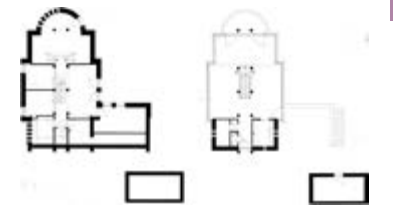
## Maison Nelles-Bronlet

HABITATION UNIFAMILIALE  
1989-1990

Artau Architectures (Norbert Nelles, Fabienne Courtejoie)  
MO : Norbert Nelles et Christine Bronlet

Biertasetsche, 10 – 4960 Malmedy

H 15





## Maison Louwette

HABITATION UNIFAMILIALE

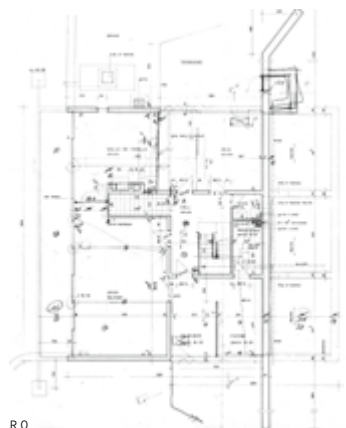
1966

Émile-José Fettweis

MO : M. et Mme Louwette

Biertasëtsche, 1 – 4960 Malmedy

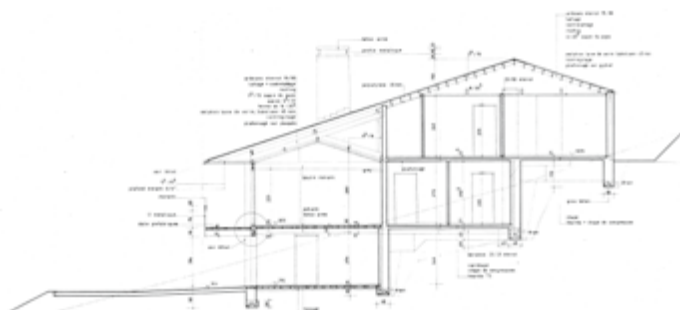
H 16



R 0



Sous une vaste toiture à deux pans asymétriques d'emprise approximativement carrée, un volume discret recèle une succession de plateaux en gradins épousant le dénivelé du terrain. Habitation et relief se stabilisent et s'établissent mutuellement déployant des terrasses et des soutènements en pierre arrimant l'espace de vie intérieur à l'extérieur boisé. Depuis le niveau bas du terrain, un noyau de circulation central gravit la pente par paliers organisant autour de lui les fonctions privées et les orientant vers le paysage proche et lointain. Dehors, un parement intimiste en brique peinte enveloppe l'ensemble. Seul l'étage de jour dévoile une matérialité structurée de béton, de bois et de verre se projetant vers la vallée. Ce projet peu documenté, situé parmi les derniers travaux d'une période charnière dans l'œuvre de l'auteur témoigne d'une pensée pragmatique de la matière tout à la fois contextuelle, constructive et sensorielle. **MS**



## Maison Schumacher

HABITATION UNIFAMILIALE

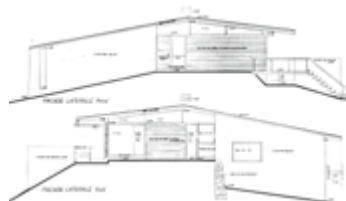
1963-1964

Robert Micha

MO : M. et Mme Willy Schumacher

Biertasëtsche, 24 – 4960 Malmedy

H 17



Le terrain exigu est situé à l'extrémité du versant nord de la vallée de la Warchenne et domine la ville de Malmedy à l'ouest, tandis que le versant est plonge sur une petite forêt de feuillus. À cheval sur une épaule descendante, le relief est particulièrement complexe. Le volume inspiré de l'architecture scandinave des années 1960 présente une toiture à double versant à faible pente. De grands débordants de toiture, à l'ouest, protègent des surchauffes et le long balcon filant. L'organisation en coupe suit la topographie en demi-niveaux. Dans la zone de vie, les grands vitrages orientés vers la vue, les vitrages latéraux en imposte, les espaces définis par la toiture contribuent à générer des espaces généreux et lumineux. La zone de nuit s'implante un demi-niveau en contrebas vers l'est. **NN**



1



2

Six familles se réunissent pour acquérir un terrain sur une crête dominant un paysage boisé sur les hauteurs de Malmedy. Elles partagent une même volonté d'un habitat respectueux de l'environnement et basse énergie. Les six permis d'urbanisme sont introduits simultanément et assurent une cohérence architecturale et de matériaux (bois et moellons de grès schisteux). Conçues par les mêmes architectes, les maisons sont personnalisées selon les souhaits de chaque maître d'ouvrage. La maison Bodarwé 1, 3, 5 s'articule en deux volumes. Le premier s'implante sur la ligne de crête. Il est traversé par un second volume vitré suspendu. Le rez-de-chaussée est scindé en deux parties, l'une enchâssée dans le terrain, l'autre regroupant le hall d'entrée et des locaux techniques. Entre les deux, un porche d'entrée généreux. Au premier étage, la zone de vie s'implante dans le volume vitré et domine le paysage, va chercher les vues de part et d'autre de la ligne de crête, tout en profitant du

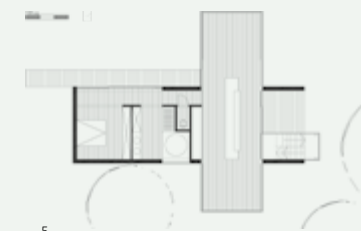
feuillage des arbres proches. La maison Jamaigne 2, 4 s'implante perpendiculairement aux courbes de niveau et s'adosse à la forêt. Les circulations y sont localisées, elles sont en contact permanent avec la végétation et constituent un tampon thermique. Les fonctions sont inversées. Au rez-de-chaussée, les espaces de nuit, avec un lien évident avec le jardin pour les chambres d'enfants et la vue vers le vallon pour les parents. L'étage accueille les espaces de jour avec une terrasse-patio assurant l'intimité de la famille. **BcA, NN**



3



4



5



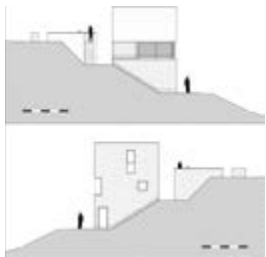
## Habitation Midiva

HABITATION UNIFAMILIALE  
2016

Crahay & Jamaigne (Jean-François Crahay,  
Guy Jamaigne)  
MO : privé

Chemin de l'Herboriste, 16 –  
4960 Malmedy

H 19



Situé sur un terrain naturel marqué par un fort dénivelé, le projet propose de s'intégrer au relief en s'appropriant l'héritage d'un rapport au sol multiple et différencié, à travers le déploiement d'une variabilité sobre et efficace de plateaux, de trajets et de prises de vue. Ancré à la chaussée, à l'image d'un début de rue entreposée par-dessus un sentier, un premier socle d'accès et d'arrêt assimile ponctuellement le soutènement du versant, rendu blanc, à la paroi abstraite de l'habitat et fait atterrir un second rez-de-chaussée. Ce plateau de vie, entièrement ouvert sur le vallon boisé, distribue chambres haut perchées et espaces semi-enterrés au rez-jardin. Perçu depuis la voirie haute comme un unique volume, l'ensemble dévoile, au sud-est, sa stratigraphie verticale en plateaux. **MS**

## Maison R

HABITATION UNIFAMILIALE  
2006-2008

Dethier & Lion (Jean-Marie Dethier, Éric Lion)  
MO : M. et Mme Reip-Delhasse

Rue du Calvaire, 4 – 4960 Malmedy

H 20



Nichée sur les hauteurs de Malmedy, dans un quartier résidentiel et verdoyant orienté plein sud, la maison R s'avère être un exercice passionnant de prise de possession et d'intégration d'un lieu, où les paramètres de la composition sont mobilisés en vue de traduire le genius loci du site. Située au centre de sa parcelle, la maison, au profil légèrement pointu, s'ouvre largement sur le paysage, une baie vitrée inonde la pièce principale du rez-de-chaussée. À l'étage, les trois chambres familiales sont comprises dans un volume en légère avancée qui, ainsi, protège le séjour du soleil de midi. Du côté de la rue, la façade est sobre et fermée. L'ensemble est couvert par une toiture à versant unique en faible pente. **PF**

## Immeuble Werson

IMMEUBLE À APPARTEMENTS  
2009

Crahay & Jamaigne (Jean-François Crahay,  
Guy Jamaigne)  
Ing. : Delta  
MO : Pierre et Nature

Rue Joseph Werson, 5 – 4960 Malmedy

H 21



L'architecture se caractérise par un long volume principal qui comprend les logements et qui est disposé parallèlement à la Warchenne. En façade sud, les terrasses sont tantôt incluses, tantôt sortantes, dans des structures verticales qui rythment l'ensemble. Au nord, dans la partie triangulaire de la parcelle contiguë aux jardins voisins, sont réunis les circulations communes extérieures et l'abri à vélos. Les coursives sont détachées de la façade pourvue d'ouvertures parcimonieuses, pour mieux protéger la quiétude des familles. Depuis l'escalier, des ouvertures offrent d'intéressantes vues vers le centre de Malmedy. Le volume principal est revêtu d'enduit et la toiture est réalisée en ardoises. Les volumes complémentaires sont recouverts de bois, matériau également utilisé pour les claustras qui protègent de la surchauffe et garantissent l'intimité sur les terrasses. **DD**

L'institut Notre-Dame s'est développé au pied de la colline surplombant le centre de Malmedy dans les années 1950. La barre corbuséenne de l'internat 1, 2 en constitue le repère marquant, les autres bâtiments bas ayant été additionnés autour d'une cour sans véritable composition. L'extension 3, 4, 5 est pensée comme une grande maison, pour qualifier l'entrée de l'école et créer un pôle de centralité manquant ; elle abrite une administration d'accueil, un réfectoire, des salles de classe et de travaux. La tour massive comprenant quatre grands plateaux et un étage de combles est couverte d'une toiture pyramidale en ardoises qui s'inscrit comme un signe familier dans le paysage de Malmedy. Une verrière greffée sur l'angle signale l'entrée. Une liaison particulièrement élaborée unit le bâtiment à l'aile existante.

La structure est très simple : mur porteur périphérique strictement rythmé et quatre points porteurs centraux : trois colonnes et un noyau octogonal regroupant escalier, ascenseur, sanitaires et gaines. Cette structure définit une grille modulaire de neuf carrés distribuée par le centre. L'identité du bâtiment tient à une expression ennoblie de son système constructif : façades rayées de blocs de béton gris et gris-rosé, trumeaux de largeur dégressive, bandeau vitré continu couronnant la façade. Chaque composant et détail de la construction manifeste une recherche inspirée et sensible constituant un répertoire didactique qui a tout son sens dans l'architecture d'une école technique. En 2005, Bruno Albert a conçu des nouveaux ateliers de mécanique encastrés dans la pente du terrain, en second rang à l'extérieur de la cour. **AB**

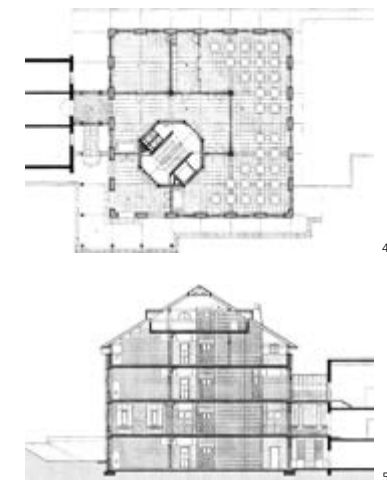
## Institut technique Notre-Dame à Malmedy

ÉCOLE SECONDAIRE  
1964-1965 (internat)  
1982-1983 (bâtiment d'accueil)  
2005 (ateliers de mécanique)

Joseph Lamy, 1964-1965  
Bruno Albert (coll. José Albert,  
Aloys Beguin, Benoît Laloux),  
1982-2005  
Ing. : René Greisch  
MO : Les Frères maristes de Belgique

Rue Derrière la Gare, 12 – 4960 Malmedy

H 22





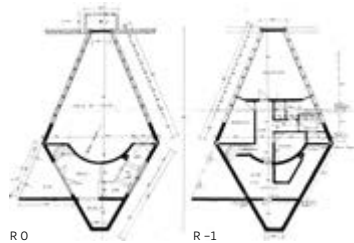
## Église protestante Saint-Mathieu

ÉGLISE PROTESTANTE  
1971-1985

Marcel Henri  
MO : Communauté protestante Malmedy/  
Saint-Vith

Rue Abbé Peters, 42 – 4960 Malmedy

H 23



R 0

R -1



Construite à l'arrière du presbytère, l'église Saint-Mathieu est construite à la suite de la destruction de l'église de Saint-Vith lors de la Seconde Guerre mondiale. L'architecte serésien Marcel Henri dessine un édifice sur un plan en losange, une singularité qualifiée à l'époque de « fantaisiste » par la CRMSF qui s'oppose au projet. Patients, l'architecte et les maîtres d'ouvrage reprennent le principe plus de dix ans plus tard pour concrétiser leur vision. Accessible par une entrée latérale, la grande salle célèbre les matérialités mettant en avant la brique nue et le bois dans les espaces de culte. Se présentant sur sa pointe et recouverte d'un enduit blanc, l'église propose des façades d'une grande sobriété, marquées par un bandeau vertical composé de briques de verre colorées. L'architecte attache également un soin particulier aux abords intégrant notamment la cloche en bronze provenant de l'ancienne église de Saint-Vith. **sc**

## Maison Guelff

HABITATION UNIFAMILIALE, BUREAUX  
1953-1955

Pierre Rousch  
MO : Famille Guelff

Rue Abbé Péters, 44 – 4960 Malmedy

H 24



Le vocabulaire moderniste de la période liégeoise de Rousch évolue lorsque l'architecte s'installe à Malmedy dans l'après-guerre. La maison Guelff s'implante en recul par rapport à l'alignement et dégage une zone de cour. L'enjeu est de concevoir une villa trois façades dans une rue de maisons mitoyennes. Les coutures avec l'existant sont soignées : raccord avec le voisin, auvent courbe sur l'entrée professionnelle en réponse à la galerie intérieure à l'étage. Jusqu'il y a peu, le bâtiment hébergeait la double fonction de maison et d'étude notariale avec ses deux accès séparés sous auvent. Il s'inscrit de manière harmonieuse dans la rue des années 1930, mais se distingue par son architecture lumineuse : enduit blanc, grandes baies affleurantes, ouvertures vers le jardin au sud et balcon généreux pour les chambres à l'étage. **NN**

## Logements sociaux place du Parc

LOGEMENT PUBLIC  
2014

Clauwers & Simon architectes  
(Corinne Simon, Inge Clauwers)  
Ing. : Bureau d'études Lemaire  
(Olivier de Landsheere)  
MO : Ville de Malmedy

Place du Parc, 11 – 4960 Malmedy

H 25



R 0



Quatre logements sociaux sont aménagés dans une importante bâtisse qui avait subi, au fil des ans, de nombreuses transformations. Compte tenu de son état, le volume est littéralement évidé ; seules les façades et la charpente sont préservées. Le bâtiment ne comptant que deux façades, les appartements s'organisent logiquement le long de celles-ci pour bénéficier de vue et de lumière, tandis que la cage d'escalier s'implante au centre de l'immeuble et profite d'une lumière zénithale. Les façades, patchwork de pierres et de briques enduites, sont bardées d'ardoises et le contour des fenêtres, enduit. Elles réinterprètent ainsi la typologie de l'architecture traditionnelle malmédienne et inscrivent le bâtiment dans son contexte. Cette réécriture a aussi été l'occasion d'isoler le bâtiment thermiquement. **SDa**

Située à proximité du centre urbain de Malmedy, entre ville et campagne, la maison économique et compacte bénéficie de belles échappées visuelles vers les vergers et les jardins. Implantée sur la mitoyenneté, la volumétrie simple est traitée avec sobriété et exprime un caractère élémentaire, minimal et cohérent grâce au bardage de cèdre travaillé avec une grande rigueur dans

son expression et sa technique, cachant les éléments parasites comme les corniches, les tuyaux de descente et les ventilations. Les ouvertures sont ciblées en fonction des vues, de la course du soleil et du vécu depuis l'intérieur. Une seule grande baie, orientée sud, organise l'articulation entre rez-de-chaussée et étage, et offre ainsi générosité spatiale et confort dans ce volume réduit. **MW**



## Maison Libouton

HABITATION UNIFAMILIALE  
2003-2005

Martiat + Durnez Architectes  
(François-Xavier Martiat, Sibrine Durnez)  
MO : privé

Route de Bellevaux, 4 – 4960 Malmedy

H 26



Construire l'habitation sur une partie du terrain des parents permet de leur venir en aide au besoin en leur laissant la possibilité de conserver leur maison. La faible emprise au sol maintient les vues des parents sur les cimes des arbres en contrebas et l'organisation du jardin préserve l'intimité de chacun. Le volume est compact, basse énergie, construit avec des matériaux locaux, faibles en énergie

grise et un budget restreint pour un couple avec trois grands enfants. L'organisation intérieure autour d'un noyau technique et structurel offre des espaces de qualité. La maison est pensée pour être évolutive. Le rez-de-chaussée est transformable en un simplex avec la chambre à la place du salon. Le choix d'une ossature en bois est confirmé par des critères de facilité de mise en œuvre au vu du contexte. **cc**



## Maison Rixen-Braun

HABITATION UNIFAMILIALE  
2012-2014

Emmanuel Thannen  
MO : Paul Rixen et Claudia Braun

Route de Floriheid, 89 – 4960 Malmedy

H 27





## Vinave du Vieux Moulin

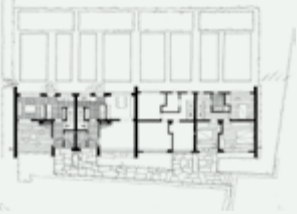
HABITATIONS UNIFAMILIALES,  
LOGEMENT PUBLIC  
1947-1949

Roger Bastin et Jacques Dupuis  
IOA : André Willequet (sculpture, 1963)  
MO : Jacques Lechat (Centrales électriques de l'Entre-Sambre-et-Meuse et de la région de Malmedy)

Concours « Espaces verts », 1963 - Prix national et provincial (cat. « Densité moyenne »)

Vinave du Vieux Moulin - 4960 Malmedy

H 28



Ce quartier de logements est lié au projet du Foyer social de l'ESMA que Bastin et Dupuis réalisent à la même époque. Il s'agit d'une réponse innovante à la nécessité de reconstituer un tissu d'habitations dans une région sinistrée par la guerre, en conjuguant des thèmes modernistes à une écriture qui utilise des traits de la tradition locale. À la fin du conflit, Bastin est appelé à rédiger un projet d'urbanisation pour Malmedy et est interpellé pour traduire ses idées dans un nouveau quartier à vocation sociale. Avant la commande, les deux architectes avaient présenté un projet dans le cadre du concours du ministère de la Reconstruction qui annonce le parti architectural adopté par la suite à Malmedy. Ils s'inscrivent dans les idées d'Henry Van de Velde qui prône une architecture tenant compte des caractères régionaux, tout en adoptant des solutions modernes en plan, mais aussi des architectures scandinave et finlandaise, qu'ils admirent et visitent ces mêmes années. Le projet se compose de vingt habitations rassemblées en sept blocs de deux et quatre unités sur un grand terrain qui longe une route. Les volumes sont essen-



tiels et compacts, couverts de toits à deux versants. Les techniques constructives simples et les matériaux utilisés - moellons, ardoises et bois - garantissent la continuité avec les usages locaux. Les ouvertures, de grande taille et, pour la plupart, en bandeaux, expriment l'adoption d'un plan moderne et rationnel. L'implantation fait preuve d'imagination, mettant à l'avant le rapport avec le paysage des collines avoisinantes et une disposition ouverte profitant des meilleures orientations. Il s'agit d'un changement important dans l'architecture belge à un moment où les circonstances appellent à faire face aux demandes de nouveaux logements. Une attention particulière est portée à l'aménagement des abords avec des espaces végétaux partagés, des jardins privatifs, une aire de jeux et des chemins piétons pavés qui articulent les espaces entre les habitations. À l'époque, ce projet est salué par la presse et par la critique. Marqué par les expériences scandinaves contemporaines, on y retrouve aussi la réélaboration de l'esprit des cités-jardins de l'entre-deux-guerres, tout en ouvrant le chemin à une architecture moderne régionaliste. **MCoh**



Tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle, les industriels malmédiens Cavens et Steinbach se succèdent pour aménager le parc d'agrément Mon-Bijou. Ils y creusent étangs, cascades, et y construisent des pavillons. Acquis par la famille Doutrelepont en 1925, elle en laisse le libre accès aux promeneurs du dimanche. Le terrain est morcelé après la guerre. La descendance transforme en deux phases un des pavillons néoclassiques dans les années 1950-1960. À la volumétrie simple à deux versants s'adosse, de part et d'autre, une terrasse couverte et une pergola. Les colonnes effilées, le revêtement de schiste en opus incertum, tout comme le bardage foncé, ne sont pas sans rappeler les premiers projets d'Asplund et de Lewerentz. À l'intérieur, les espaces sont sobres, mais soignés, avec des revêtements de sol en granito et mosaïques de marbre. **NN**



## Maison Werrens

HABITATION UNIFAMILIALE  
1959-1961

Albert Werrens  
MO : Famille Doutrelepont

Avenue Mon-Bijou, 103 - 4960 Malmedy

H 29



Au cœur du tissu périurbain malmédien, une parcelle d'angle articule une maison bourgeoise datant de 1928 à un jardin privé longeant le domaine public. Ses interfaces maison-jardin et jardin-chaussée, à la fois radicalement fermées et ouvertes, fondent l'essence d'un projet, poursuivant moins une augmentation de surfaces qu'un renversement de relations. Proposant d'habiter des espaces évolutifs à même la limite parcellaire à front bâti, l'intervention s'opère en mise au point, filtrant ses distances à la chaussée, intimisant et intensifiant la présence du jardin au sud-ouest par une proximité accrue et aimantée à ce dernier. Le projet se construit, s'arbore et se jardine ainsi telle une enceinte perméable, fortifiant l'intégrité de la bâtisse en pierre et reconfigurant radicalement la polarité de l'ensemble. **MS**



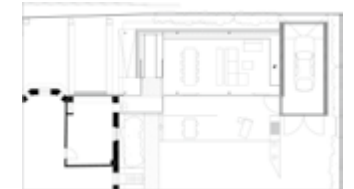
## Extension Dema

HABITATION UNIFAMILIALE  
2012-2014

Crahay & Jammaigne (Jean-François Crahay,  
Guy Jammaigne)  
MO : Agis

Route de Falize, 75 - 4960 Malmedy

H 30



## Maison Micha-Beaupain

HABITATION UNIFAMILIALE  
1958

Robert Micha  
MO : Famille Micha-Beaupain

Avenue des Alliés, 113 - 4960 Malmedy

H 31



À peine diplômé architecte de l'Académie des Beaux-Arts de Liège, Robert Micha réalise son habitation familiale à l'extérieur du centre historique de Malmedy. Accessible par le côté, un hall permet de distribuer la circulation entre le bureau de l'architecte et les espaces privatifs. Ces derniers, peu cloisonnés, proposent la cuisine et la salle à manger à rue et un grand séjour tourné vers le jardin.

Admiratif du travail de Roger Bastin, Robert Micha exprime ses convictions esthétiques dans une façade animée par les murs latéraux en saillie, des balcons en béton et une longue fenêtre en bandeau au rez-de-chaussée. Le choix du contraste entre enduit blanc et boiseries peintes en noir confère à cette habitation une force plastique tout à fait singulière dans le paysage de cette voirie d'entrée de ville. **sc**



## Foyer social de l'ESMA et habitations Cours Saint-Quirin

CENTRE COMMUNAUTAIRE,  
LOGEMENT PUBLIC  
1947-1952

Roger Bastin et Jacques Dupuis  
IOA : Jacques Dupuis (sculptures du Soleil et de l'Énergie, grilles et figures décoratives, décors lumineux...), Zéphir Busine et Georges Boulmant (rideau de scène), Pierre-Jacques de Dixmude (peintures murales hall, étage et salle de réunion)  
MO : Jacques Lechat (Centrales électriques de l'Entre-Sambre-et-Meuse et de la région de Malmedy)

Cours Saint-Quirin – 4960 Malmedy

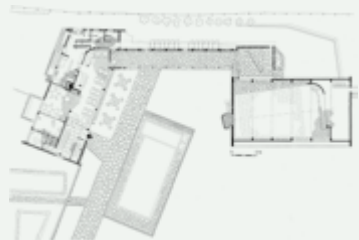
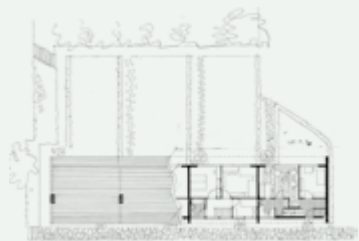
H 32



© D.R.



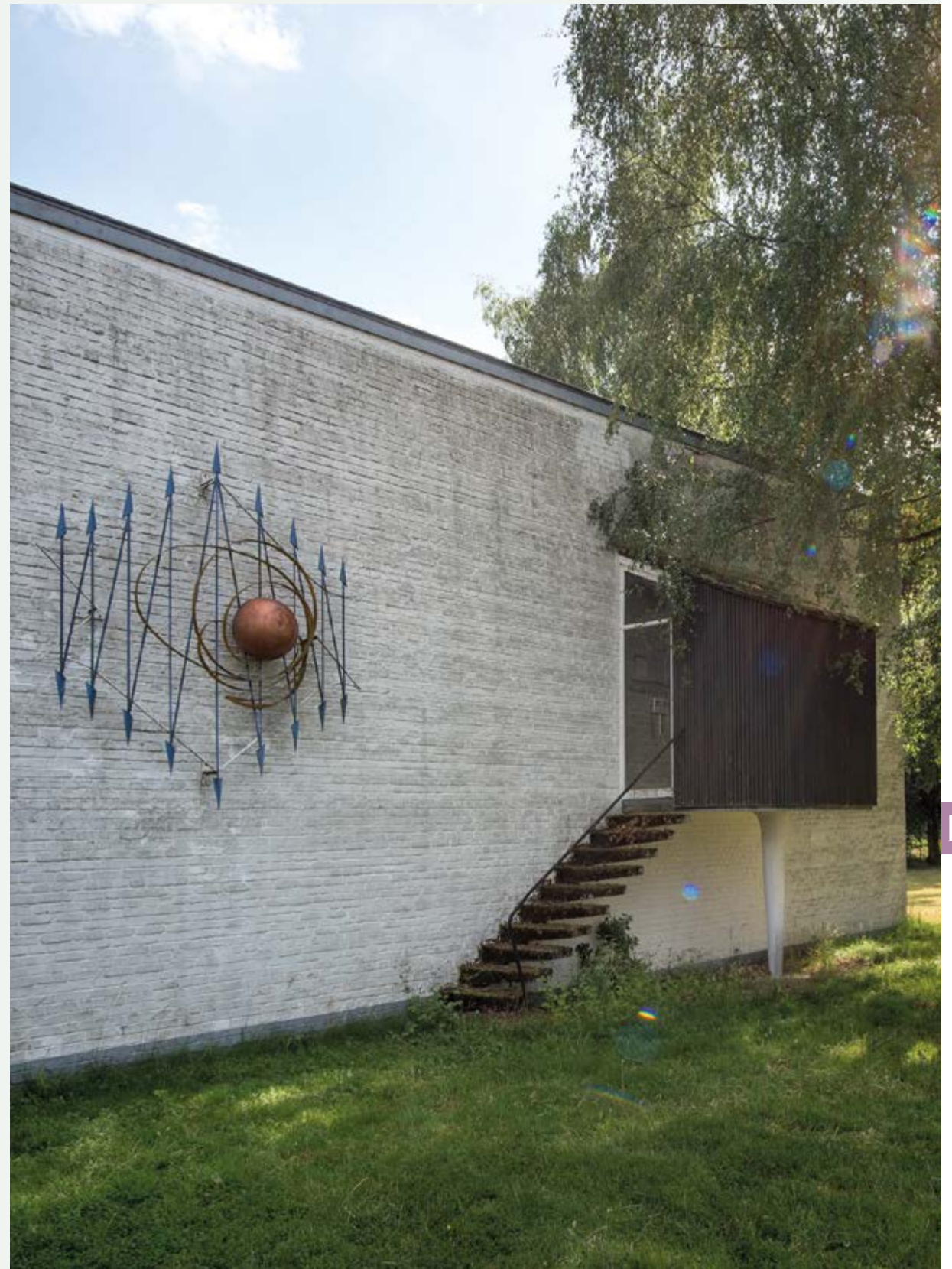
© Marie-Louise Trouzet



© Marie-Louise Trouzet

Cet ensemble participe à la même opération du quartier du Vinave du Vieux Moulin. Il est constitué de plusieurs éléments qui composent un fragment urbain cohérent relié par le traitement et les aménagements des abords. Les volumes sont distribués autour d'une grande cour ouverte où trouvent place des pelouses, une piscine à l'air libre, un terrain de tennis, une aire de jeux et des emplacements de parking. Seule construction préexistante, un grand hangar qui est utilisé pour tous les travaux. Le premier bâtiment est le Foyer social qui accueille un restaurant, des services, des salles de réunion, une bibliothèque et des activités sportives. Son architecture est proche de celle des maisons du Vinave avec l'utilisation de moellons et de revêtements en ardoises. Les fenêtres en bandeaux sont des basculants à double vitrage intégrant des stores, une innovation scandinave adaptée au climat de l'Ardenne. En face, implantée de manière à former un angle ouvert, se trouve la salle de spectacle utilisée également comme gymnase. Ce volume se démarque par une écriture plus contemporaine en briques peintes en blanc et des ouvertures verticales qui découpent la construction sur toute la hauteur. La

façade vers le foyer est marquée par la présence de la cabine de projection, petit chef-d'œuvre raffiné qui mélange les références à l'architecture d'Aalto et l'usage de matériaux locaux, disposés avec un dessin riche d'invention. Les deux constructions sont reliées par une coursive portée par des élégants piliers en bois aux profils triangulaires et légèrement inclinés. La toiture s'appuie à l'arrière sur un mur de moellons qui dissimule les cabines pour la piscine, située au milieu de l'espace extérieur. Derrière la salle se trouvent le terrain de tennis et un ensemble de quatre maisons construites pour le personnel, remarquable exemple d'architecture résidentielle sociale de l'époque. Le tout est complété par une petite pompe à essence, une microarchitecture de moellons, bois et métal. Les intérieurs sont enrichis par de nombreuses interventions d'artistes, et tout le mobilier et les détails décoratifs sont dessinés par Dupuis dans un mélange de solutions ludiques et surprenantes qui anticipent les décors des années 1950. À ce jour, les maisons, la pompe à essence, les équipements sportifs et le hangar ont été démolis. Ce qui reste de l'ensemble est lourdement défiguré par une opération de spéculation immobilière. **MCoh**



MALMEDY – CENTRE-VILLE

H



## Chantier national Malmedy

LOGEMENT PUBLIC  
1947-1948

Albert Devillers  
MO : Ministère de la Reconstruction

Route de Falize, rues Clément Scheuren et  
Henri Bragard – 4960 Malmedy

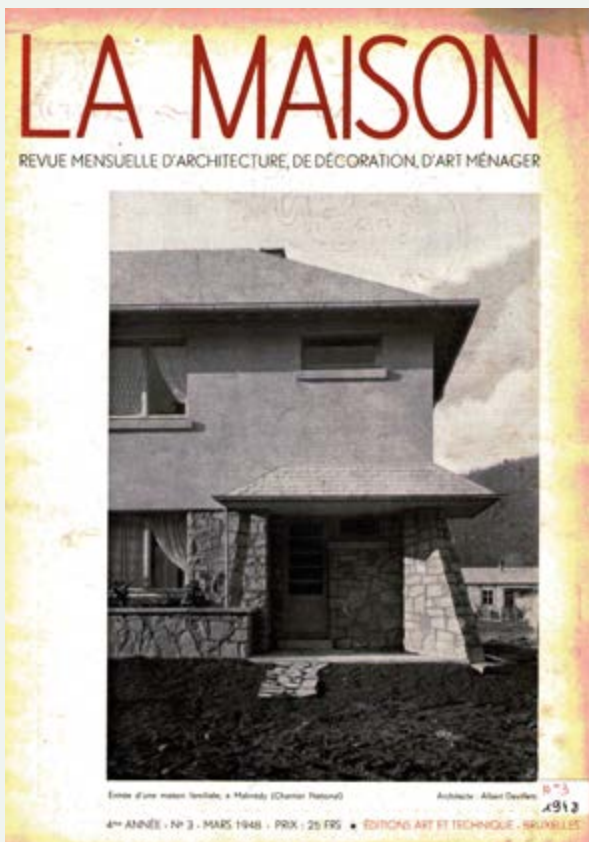
H 35

En 1946, au vu du manque de logements développés par la construction privée, le ministre Terfve lance le programme des Chantiers Nationaux pour les zones les plus touchées par la guerre. Treize de ces chantiers sont débutés durant son mandat, dont Malmedy. Des terrains sont acquis à des institutions publiques. L'architecte Albert Devillers est chargé de concevoir un ensemble d'une cinquantaine de logements bâtis par bloc de deux, quatre ou six logements groupés, groupements que l'on retrouve dans le secteur du logement social « classique ». Les références à l'architecture régionale sont évidentes.

Construits sur des soubassements en moellons de grès et couverts par des ardoises, les immeubles se distinguent par la largeur des baies et les auvents d'angle. Même s'il sera parfois reproché à ces logements d'être trop petits ou de manquer de cheminée pour raccorder un poêle à bois, un soin particulier est accordé au confort ménager (p. ex., un accès à la cave directement depuis la cuisine, ou encore une cuisine « à l'américaine »), ainsi qu'à certains procédés de construction : plafonnage sur métal déployé, portes indéformables, angles des plafonds arrondis à la bouteille. **PF, NN**



© La maison, 3 - 1948



© La maison, 3 - 1948

Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, l'industriel Jean-Hubert Cavens fait construire une maison de plaisance en bordure de la ville de Malmedy. Il lui donne le nom de "Mon Repos", qui restera lors de la construction de la piscine. Le contexte social des années '30 est propice au développement des valeurs hygiénistes, des loisirs et du sport. L'intelligence du choix du site est remarquable dans la mesure où, malgré son encaissement entre les collines de poudingue, il jouit d'un ensoleillement continu pendant les journées d'été en même temps qu'une protection contre les vents. Tout comme Wetzlarbad à Eupen, c'est un véritable cadeau pour la jeunesse. Des générations de Malmédiens y apprennent à nager, s'y baignent en été ou se retrouvent pour un journée sur la

pelouse. Les bâtiments se déploient sur un plan en fer à cheval s'ouvrant vers la piscine de dimensions olympiques et le plongeur de cinq mètres à l'Ouest. Dans cet axe, le bâtiment principal sur deux niveaux héberge l'entrée et les caisses aux détails soignés de menuiserie et de ferronnerie. La cafétéria dont les châssis en demi-cercle d'origine s'ouvrent et se plient, permettent une ouverture généreuse vers la pelouse. Un logement de fonction prend place à l'étage, ainsi qu'une terrasse. De part et d'autre, les cabines et les sanitaires, une aile pour chaque sexe, cernent la première pelouse. La piscine Mon repos constitue un témoignage important de l'histoire de l'architecture locale et reflète l'esprit d'une période où naît la culture des loisirs. **NN**



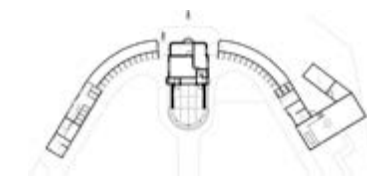
## Piscine communale Mon Repos

CENTRE SPORTIF, PISCINE  
1938

Fritz Maiter  
MO : Ville de Malmedy

Avenue de la Libération, 3 - 4960 Malmedy

H 34



© D.R.



© D.R.



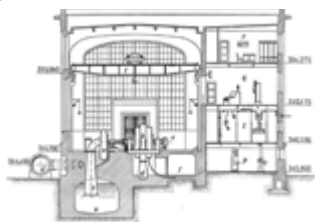
## Centrale hydroélectrique de Bévercé

CENTRALE HYDROÉLECTRIQUE  
1927-1928

Architecte inconnu  
MO : Société d'électricité de la région de Malmédy (SERMA)

Route d'Eupen, 76 – 4960 Bévercé (Malmédy)

H 35



La centrale hydroélectrique de 9 MW est alimentée par le barrage de Robertville et un canal d'amenée des eaux en galerie souterraine ou une canalisation à flanc de coteau d'une longueur de 5,5 km. Une cheminée d'équilibre à l'aplomb de la centrale évite les effets des coups de bélier. La hauteur de chute de 153 m – la plus haute possible en Belgique – actionne trois groupes générateurs à axe horizontal. Le principe structurel de colonnes et dalles de béton armé permet de grandes baies vitrées, inondant de lumière la grande halle (voir illu. 2 et 3, page 42) de 37,60 x 12,80 m et d'une douzaine de mètres de hauteur. À l'ouest, le même volume est partitionné en quatre étages réservés aux salles de contrôle et de gestion. La centrale alimente, en 1930, les cantons de Malmédy et de Saint-Vith. **NN**

## Maison De Wilder

HABITATION UNIFAMILIALE  
1976

Robert Micha  
MO : Georges De Wilder

La Petite Suisse, 11 – 4960 Bévercé (Malmédy)

H 36



La maison De Wilder est édifiée au sein d'un lotissement dont les plans sont réalisés par l'architecte Robert Micha. Commanditée par un banquier d'affaires anversois désirant passer sa retraite en Ardenne, la maison profite d'un terrain en pente qui offre une vue exceptionnelle sur la vallée de Bévercé. Avec cette maison de type bel-étage, l'architecte reprend son système d'ossature bois Modulem et dispose l'ensemble des espaces de vie à l'étage, en connexion directe avec le jardin. Pour cette habitation disposant de généreuses terrasses panoramiques, Robert Micha reste fidèle à sa conception de l'architecture en associant à la ligne simple et moderne des matériaux traditionnels, comme le moellon de grès et l'ardoise. **sc**

## Chapelle commémorative

CHAPELLE CATHOLIQUE  
1973

Bruno Albert  
MO : Madeleine Dehottay-Solheid

Au Buisson de Saule, 3 – 4960 Mont (Malmédy)

H 37



Une habitante de Mont demande à Bruno Albert, jeune architecte originaire du village, de réaliser sur sa propriété une petite chapelle de recueillement en mémoire des victimes des deux guerres, en remplacement d'une chapelle fermée en 1936. Touchante démarche à laquelle l'architecte a répondu en créant dans un enclos verdoyant une petite abside ouverte, semi-circulaire, devancée par une surface dallée. L'ensemble est réalisé en maçonnerie de moellons locaux ; l'intérieur est enduit en blanc, avec une logette circulaire qui reçoit des statuettes de la Sainte Famille, bougies et fleurs. La verrière de couverture laisse passer la lumière qui baigne l'abside ; sa structure légère et graphique fait contrepoint à l'épaisse maçonnerie ronde. Deux solides pierres d'angle gravées reprennent la liste des victimes. **AB**

Parfois les projets naissent spontanément dans des cœurs de village, à l'initiative de maîtres d'ouvrage privés. Ils contribuent à les densifier, même s'ils n'ont que peu d'effets sur l'espace public. Ainsi l'exemple du village de Mont dans la commune de Malmédy où l'on retrouve une concentration intéressante de projets, essentiellement de logements, mais aussi un petit atelier de menuiserie. Dans un rayon de moins de 400 mètres, on y retrouve, dessinés par six bureaux d'architecture différents (par ordre chronologique, Bruno Albert, artau, Luc Nelles, Clauwers-Simon et Emmanuel Thannen, Charlotte Nelles et Émilie Gentges), une quinzaine de projets se glissant entre ou s'articulant aux bâtiments existants, transformant d'anciennes fermes ou dépendances... Les architectes y développent parfois une belle affinité et une motivation mutuelle avec les artisans. **NN**



© J.L. Deru / Daylight

## Maison De Pauw-Herrmann

HABITATION UNIFAMILIALE,  
MAISON DE VACANCES  
1996, extension 2017

Maison : Artau Architectures  
(Norbert Nelles, Fabienne Courtejoie,  
Natalie Ries, Anne Dengis)  
Extension : Clauwers-Simon (Corinne Simon)  
Ing. : BCT (Philippe Colson, Pierre Meurice)

Au Buisson de Saule, 7 – 4960 Mont  
(Malmédy)

H 38



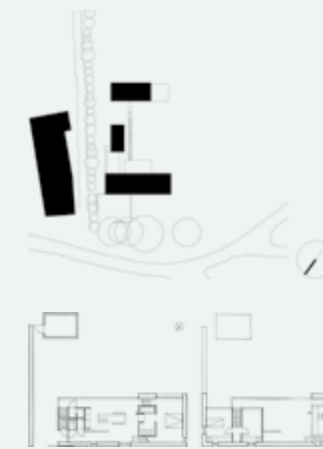
© Caroline Dethier



© J.L. Deru / Daylight

Située en bordure de village dans le Parc naturel des Hautes Fagnes, la seconde résidence 1, 3 est implantée au plus proche de la ferme voisine, conçue comme une annexe à celle-ci. Le sobre volume monoversant est à l'image des hangars agricoles traditionnels. Un des objectifs est de rendre les habitants conscients des lieux qu'ils habitent, à l'opposé d'une « consommation » en tant que touristes. Tout est conçu pour nourrir cette sensibilité. L'entrée de la maison se fait par un porche, élément présent dans l'architecture ardennaise. Il sert de garage en cas de grand froid, de terrasse pour se protéger des vents du nord ou du soleil selon les saisons. L'accès à la cave se fait par l'extérieur : on y est confronté au climat local. Couché dans le lit de la chambre

des parents, le regard tombe au ras de la prairie. L'immense fenêtre de la cuisine ouvre la maison sur l'extérieur. Le passage de pièce en pièce via de petits couloirs étroits et des différences de niveaux permet l'absence de porte et, ainsi, une fluidité spatiale maximale. Extrait d'une carrière à quelques kilomètres, le moellon de grès schisteux exprime son épaisseur et accueille la patine du temps. Réalisée une vingtaine d'années plus tard, l'extension 2 vise à compléter la maison par un espace de détente destiné à recevoir famille et amis. Son implantation redéfinit une grande cour à la manière des fermes, tout en orientant les vues vers le paysage naturel. Par le soin apporté aux détails, les limites entre intérieur et extérieur sont gommées. **VNa**





## Maison Nelles-Renier

HABITATION UNIFAMILIALE  
1995-1996

Artau Architectures (Norbert Nelles, Fabienne Courtejoie, Nathalie Ries)  
Ing. : BCT (Philippe Colson)  
MO : Famille Nelles-Renier

Rue des Avrûrles, 22 – 4960 Mont (Malmedy)

H 39



En retrait de la route, le projet se dévoile au sortir d'une drève de hêtres. Faisant écho aux annexes agricoles de l'environnement rural, le volume de garage placé perpendiculairement protège le volume d'habitation des vents du nord et crée ainsi une cour. La forme radicale répond à un contexte bâti hétéroclite : une maison en ruine, un chalet en bois des années 1960, une maison en dur des



années 1970. Maison d'habitation d'un négociant en bois, le choix de l'essence pour la réalisation du bardage se porte sur du cèdre rouge, essence noble, lié à une opportunité d'achat à bas prix. Il est posé, brut de sciage, à clin, en parachevement d'une structure en blocs de béton isolée. Le projet reste humble grâce à la simplicité de ses volumétries, à un plan sobre optimisant au mieux l'espace. **YM**

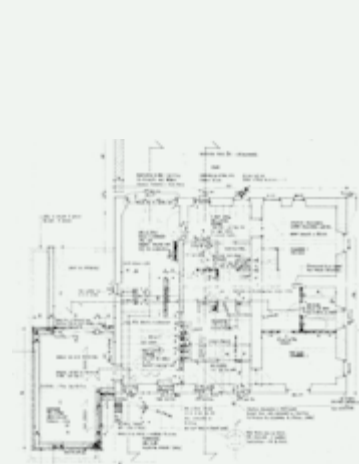
## Transformation Ost-Goemaere

HABITATION UNIFAMILIALE  
1986-1988 et 2015

Artau Architectures (Norbert Nelles, Fabienne Courtejoie) et Clauwers & Simon (2015)  
MO : Famille Ost-Goemaere

Chemin de Ribomont, 5 – 4960 Mont (Malmedy)

H 40



Implantée sur une épaule du plateau des Hautes Fagnes face à la vallée de la Warche, l'ancienne ferme, transformée en seconde résidence, est devenue un lieu de ressourcement propice à l'écriture, un lieu d'échanges et de réflexion pour le maître d'ouvrage, François Ost, docteur en droit et conférencier. Lors de la rénovation, le souhait premier est de garder l'esprit de la ferme et sa répartition de fonctions. La



grange est dégagée sur toute sa hauteur. De larges bandeaux vitrés donnent une impression de légèreté à l'ensemble. Par la suite, la famille s'agrandit et une extension est nécessaire. L'impression de mirador nous saisit quand on entre dans l'espace dortoir. Le choix du matériau est porté sur de larges planches de cèdre qui viennent s'harmoniser à la patine de l'habitation existante. **PDe**



## Maison Yildirim-Simon

HABITATION UNIFAMILIALE  
2011

Clauwers & Simon (Inge Clauwers, Corinne Simon)  
MO : Horan Yildirim et Céline Simon

Les Closures, 16 – 4960 Mont (Malmedy)

## Atelier de menuiserie Simon

ATELIER  
2008

Clauwers & Simon (Inge Clauwers, Corinne Simon)  
MO : Menuiserie Marc Simon

Les Closures, 14 – 4960 Mont (Malmedy)

H 41

Implantés sur un versant est dans le centre du village de Mont, les deux projets – une maison et un atelier de menuiserie – partagent une même cohérence formelle et constructive. Ils racontent une histoire familiale : l'atelier du père, la maison de la fille cadette ont été conçus par l'aînée, architecte. L'implantation a été réfléchi sur le long terme : le site pourra accueillir deux autres logements dans le bas du terrain et l'atelier pourra être transformé en deux logements par la suite, sans en modifier la structure. Une extension à la maison familiale – monopente et en bois – réalisée au début des années 2000 par Corinne Simon et Norbert Nelles a donné le ton des interventions suivantes. L'atypique volumétrie de la maison s'affirme face à la forte déclivité. Sa coupe exploite le relief et la forme en développant des atmosphères différentes à chaque étage. De grandes ouvertures sud-ouest ouvrent sur une vue grandiose et sur une terrasse surplombante. L'atelier est conçu afin qu'il n'y ait pas d'image négative vis-à-vis du voisinage. Inscrit dans un volume simple, le projet se veut efficace et économe, tant dans la gestion des espaces que dans le choix des matériaux. Il s'implante le long de la voirie, pour faciliter l'accès aux véhicules utilitaires et aux livraisons. La trame structurelle impose des portiques en acier libérant un espace généreux sans obstacle. L'architecture témoigne d'attentions précises quant à l'usage, la lumière et au climat particulier des Hautes Fagnes. **MM et MT**





## XHOFFRAIX



La pauvreté des terres destinées à l'élevage a conduit à une dispersion des fermes du village. Seuls quelques noyaux d'activité ont été définis par du bâti plus dense, des commons – le Warhay – ou, dans les années 1970, des infrastructures culturelles et sportives. Le quartier de l'église a connu une évolution à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle pendant la période prussienne, avec la construction de l'église (1848) du couvent Saint-Vincent de Paul (1869) et son extension (1907), de l'école du village (1906), de la laiterie, auparavant école (1907), et du presbytère (1910). Ce noyau va évoluer après la construction de la nouvelle église. Sa nouvelle implantation et la démolition de l'ancienne vont créer une place qui va progressivement se formaliser spatialement par la transformation de l'ancien home en logements, l'implantation de logements seniors et du nouveau home Saint-Vincent. **MM**

### Église Saint-Hubert

ÉGLISE CATHOLIQUE  
1968-1969

Jean Moray  
IOA : Lechantre et Massy (vitraux)  
MO : Fabrique d'église de la paroisse de Xhoffraix

Rue Curé Beckmann – 4960 Xhoffraix (Malmedy)

H 42

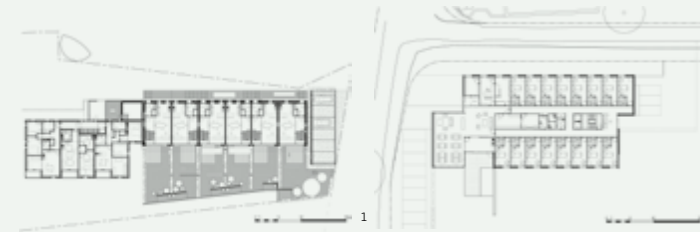


L'église actuelle fait suite à la chapelle de 1484 et à l'église de 1848. Cette dernière occupait une position centrale sur la place actuelle en ligne de crête. La nouvelle église est construite sur un terrain adjacent libérant la place. La puissante présence du campanile contraste avec le volume calme de la nef. La topographie est mise à profit pour créer une nef en pente douce vers l'autel, libérant ainsi

un grand pignon intérieur en moellons de différentes provenances locales. Le plafond en bois, les hauts vitraux et les briques de verre colorées de l'entrée génèrent une atmosphère spécifique. La chapelle de semaine est séparée de la nef par de grands vitrages coulissants, augmentant encore la capacité d'accueil. Le vaste sous-sol libère des espaces pour des fonctions collectives. **MM**

L'ancien couvent du XIX<sup>e</sup> siècle est transformé en home pour personnes âgées dans les années 1970. Complexe à mettre aux normes actuelles, six logements mitoyens **1, 4** pour jeunes ménages y prennent place. Pour les rendre financièrement accessibles, ils sont livrés en gros-œuvre fermé. La silhouette horizontale du nouveau home **2, 3**, situé à quelques mètres de l'ancien, redéfinit la place de l'église grâce à son

implantation. La cour d'entrée formée par le retrait des volumes dessert la salle collective en lien avec la place. Le funérarium, à l'autre extrémité, et la salle, cœur du home, remplissent une fonction sociale et rassembleuse pour le village. Entre les deux bâtiments, six appartements neufs dont deux accessibles aux personnes à mobilité réduite (PMR) sont imaginés comme logements pour des seniors autonomes. **LP, ES et NN**



### Résidence Saint-Vincent (ancien home de Xhoffraix)

LOGEMENTS COLLECTIFS  
2014

Luc Nelles architectes associés  
Ing. : Bureau d'études JML Lacasse-Monfort  
MO : Gehlen management et Serbi

Rue Curé Beckmann, 3 et 5 – 4960 Xhoffraix (Malmedy)

### Home Saint-Vincent de Paul

MAISON DE REPOS  
2008-2010

Luc Nelles architectes associés  
Ing. : Abcis ingénierie  
Architecte d'intérieur : Magali Légipont  
MO : Home Saint-Vincent de Paul

Rue Curé Beckmann, 7 – 4960 Xhoffraix (Malmedy)

H 43

À proximité et du même architecte :

- Maison Wey, Rue de la Borbotte, 28 – 4960 Xhoffraix, 2003
- Maison David-Wuidar, 2003, extension Crahay-Jamaine Route du Grand Fond, 7 – 4960 Xhoffraix, 2014
- Maison Nelles-Heindrichs, Au-dessus des trous, 2 – 4960 Xhoffraix, Paysage : Pigeon-Ochej
- Maison Albert, Rue du Haut Village, 28 – 4960 Xhoffraix, 1999
- Maison Dehottay, Chemin de Ribomont, 15 – 4960 Mont, 2009



## Maison Cosentino

HABITATION UNIFAMILIALE  
2005-2008

Bernard Herbecq  
MO : M. et Mme Cosentino

Route de Tombeu, 2 – 4960 Xhoffraix  
(Malmedy)

H 44



R O



À quelques pas du centre historique du village de Xhoffraix, l'habitation Cosentino établit une autonomie volontaire vis-à-vis de son environnement bâti et paysager. Monolithe de cèdre patiné implanté perpendiculairement à la rue, elle s'inspire de l'expression des granges isolées. La longue rampe de l'entrée aboutit au cœur du noyau qui distribue les pièces d'habitation à travers un cheminement interstitiel. La composition du plan profite des obliques et angles droits générés par le noyau en losange pour définir des pièces aux spatialités et orientations diversifiées. Cette composition du plan à partir d'un noyau ou d'un axe structurant de même que la force expressive du bâtiment constituent des récurrences identitaires dans la production de l'architecte liégeois Bernard Herbecq. **FG**

Une sobre façade ceint cette villa riche d'usages et d'idéaux, fruit d'un intense lien auteur-commanditaire. Des volumes de nuit encadrent un cœur de vie, reliés par la multiplication des découpes et des circulations. Échelles, mezzanine et trappes créent un dédale ludique lié à l'évasion et à l'accueil d'enfants nombreux. Un souci communautaire habite son dortoir, sa capacité de couchage et son garage-refuge. Le cœur de vie se lit dans un âtre double et une large ouverture sur le paysage fagnard, s'opposant aux chamblières introverties. L'éclectisme participatif de La Mémé (1970) se plie au contexte familial et régional : briques, lambris et shingles couvrent un intérieur de pierre, liège, blocs, bois et tommettes consacrant artisanat et matériaux locaux. Cette maison de vacances se distingue également par l'emploi pionnier du mur creux isolé. **PK**



## Maison V

HABITATION UNIFAMILIALE,  
MAISON DE VACANCES  
1972-1975

Atelier d'architecture et d'urbanisme  
Lucien Kroll  
MO : Roger Verhaegen

Rue du Petit Auneu, 5 – 4960 Longfaye  
(Malmedy)

H 47

## Maison Nelles-Laloire

HABITATION UNIFAMILIALE  
2000

Luc Nelles architectes associés  
MO : Luc Nelles et Caroline Laloire

Chemin du Raideu, 16 – 4960 Xhoffraix  
(Malmedy)

H 45



R O



Profitant du dénivelé du terrain pour s'implanter de manière discrète à la rue, la maison se développe harmonieusement face à la vallée de la Warche. La séquence cour-garage-entrée principale articule la maison à la rue. Un escalier longeant l'habitation permet l'accès aux zones de vie, profitant de généreux apports de lumière naturelle et de vues sur la rue et sur la vallée, où une terrasse panoramique orientée plein sud permet l'accès au jardin. Les dispositions de la volumétrie - enveloppe semi-enterrée, ossature en bois - et la matérialité - grès schisteux local, bois - confèrent à cette architecture une relation évidente au paysage. **ATu**



MALMEDY - XHOFFRAIX - LONGFAYE

H

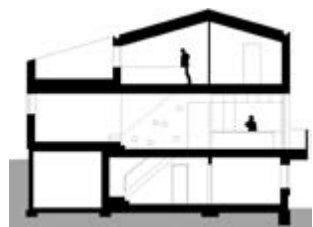
## Maison Lind

HABITATION UNIFAMILIALE  
2019

Clauwers & Simon  
Corinne Simon, Inge Clauwers  
MO : privé

4960 Malmedy

H 46



Projet d'autoconstruction partielle, l'habitation en ossature bois s'implante en bordure de village face à un rideau d'arbres. Son volume, étroit et élancé, épouse sensiblement la topographie d'un terrain remanié à une époque antérieure et se coiffe d'une toiture à double versant asymétrique. Des événements le ponctuent : tantôt un creux en toiture apporte initialement une lumière d'ouest au séjour, tantôt une excroissance aérienne en béton forme l'auvent de l'entrée. Compacte à l'image du plan, la zone de vie prend de la hauteur vis-à-vis de la voirie et se prolonge de manière continue vers la terrasse pour s'ouvrir généreusement face un grand paysage de prairies et de bois de la vallée de la Warche. **FM**

Isolée à l'écart du petit hameau de Longfaye, la maison Guyaux témoigne des expériences menées par Robert Micha sur les ossatures en bois. Mis au point par l'architecte avec le soutien technique de la menuiserie Warland à Ligneuville, le système Modulem est commercialisé dès la moitié des années 1970. Construite sur deux niveaux, la maison Guyaux s'ouvre par un hall latéral qui sépare les chambres des espaces de vie. Un escalier central et hélicoïdal conduit aux trois chambres de l'étage soulignées en façade par un décalage des toitures. Fidèle à une écriture privilégiant les matériaux locaux, Robert Micha conjugue bois, moellons de grès et ardoises. **sc**



## Maison Guyaux

HABITATION UNIFAMILIALE  
1976

Robert Micha  
MO : Philippe Guyaux

Rue du Petit Auneu, 12 – 4960 Longfaye  
(Malmedy)

H 48



R O



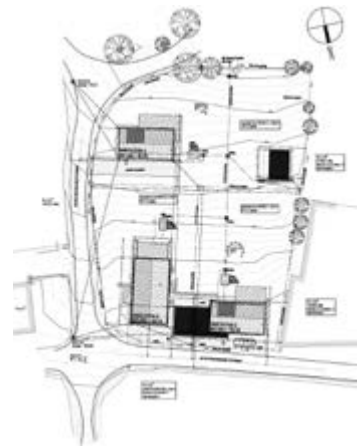
## Maisons Dessy-Drion

HABITATIONS UNIFAMILIALES  
2008-2011

Julien Dessy  
MO : Philippe Dessy, Marie-Claire Drion,  
Daniel Drion

À la Fontaine, 17-21 – 4960 Boussire  
(Malmedy)

H 49



Situées en bordure sud du hameau de Boussire, les trois habitations à la volumétrie simple s'articulent intelligemment au bâti existant, prolongeant les annexes agricoles de la ferme voisine. Elles bénéficient de vues vers la très belle vallée de la Warchenne. Les voiries guident l'implantation, la topographie mise à profit pour des espaces de bureaux dans une des maisons. L'organisation interne des

espaces servants renforcent l'intimité de chacun des logements. L'ossature bois soigneusement isolée est revêtue d'un bardage aux tons patinés, en harmonie avec l'architecture des exploitations agricoles environnantes. Sur un terrain relativement compact et à côté de lotissements proches sans cohérence, ce projet constitue un exemple particulièrement réussi d'un ensemble de logements en milieu rural. **JM, NN**



## Habitation À la Fontaine

HABITATION UNIFAMILIALE  
2010-2013

Emmanuel Thannen  
MO : Famille Goosse-Dethier

À la Fontaine 7, 4960 Boussire (Malmedy)

H 50



L'implantation en second rang par rapport à la voirie, le dénivelé naturel du terrain associé à une volumétrie basse favorisent l'intégration de la maison dans le quartier. L'expression des façades en bois fermées sur le voisinage et la forme en U permettent de préserver l'intimité recherchée par les propriétaires. L'ouverture importante du carport cadre le paysage et invite le visiteur à rentrer dans le jardin, pourtant intimiste. La création d'un patio dans la pente du terrain, protégé des vents et ouvert sur les zones de vie (nuit, jour), offre des vues vers la vallée au sud, mais dissimule les installations de l'entreprise située en contrebas. **Gde**



© Norbert Nelles

## Maison Gima

HABITATION UNIFAMILIALE  
1999-2001

Crahay & Jammaigne (Jean-François Crahay,  
Guy Jammaigne)  
Ing. : Marc Lacrosse  
MO : privé

Chemin du Petit Bois, 5 – 4960 Chôdes  
(Malmedy)

H 51



Cette habitation s'inspire directement des gabarits des fermes ardennaises environnantes et utilise les matériaux traditionnels régionaux – pierre et bois. Elle revisite, par sa volumétrie, le bâti traditionnel. Scindée en deux parties décalées dans le sens de la longueur, l'habitation propose des vues, orientations et protections en nombre. Les espaces intérieurs et extérieurs profitent ainsi de plus d'ou-

vertures et d'espaces différents qu'une habitation quatre façades traditionnelle. Les deux volumes sont reliés par une verrière orientée sud qui illumine le cœur de la maison, le hall d'entrée. Cette lumière est redistribuée par ce puits dans les deux ailes renfermant respectivement les espaces de séjour et parents pour la partie de gauche et des services et enfants dans celle de droite. **JM**

La maison se découvre parmi un alignement d'arbres. Ce qui apparaît comme une façade se révèle être la face étroite de la composition. En effet, une fois le seuil franchi, apparaît une alternance d'espaces couverts et de cours. L'ensemble est organisé en enfilade cadrée par deux murs de pierre : à l'est, il constitue une retenue des terres, la maison est adossée au versant. À l'ouest, le rez-de-chaussée se prolonge de plain-pied vers le jardin et la perspective du paysage avec la vallée de Malmedy en contrebas. Sur ces deux murs sont déposées des charpentes préfa-

briquées qui définissent des toitures de forme traditionnelle revêtues d'ardoises, mais qui sont ici disposées perpendiculairement aux longues façades. **DD**



## Maison Hausman

HABITATION UNIFAMILIALE  
1986-1987

Daniel Dethier  
MO : Mr et Mme Hausman

Route de Hottleux, 39 – 4960 Arimont  
(Malmedy)

H 52





## Maisons Gentges

HABITATION UNIFAMILIALE  
1986-1987

Daniel Dethier  
MO : Carly et Nadine Gentges,  
Fery et Sylvie Gentges

Chemin de la Cense, 27 – 4960 Arimont  
(Malmedy)

H 53



Ce projet comprend la construction de deux habitations sur une seule parcelle et organisées en une composition qui unifie le paysage. Les volumes sont disposés de part et d'autre d'une cour d'accueil commune, avec, pour celui de gauche, un accès au niveau bas et l'ouverture vers le jardin au niveau supérieur, alors que le jardin du volume de droite est situé de plain-pied avec l'entrée. Le volume de droite, délicatement plissé, donne forme à

l'espace d'accueil et enveloppe la terrasse. Un mur de soutènement courbe permet de gérer la topographie et de réunir les deux logements, tout en organisant les deux espaces privatifs disposés de part et d'autre de celui-ci, et ainsi de garantir l'intimité respective des deux familles. Les volumes, traités avec beaucoup de simplicité, présentent des ouvertures de petites tailles côté nord et sont généreusement ouverts au sud et à l'ouest. **DD**

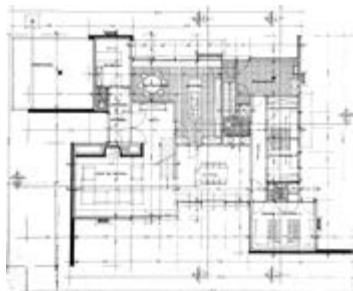
## Maison Boverie-Schoeters

HABITATION UNIFAMILIALE  
1975-1977

Famille Boverie-Schoeters  
MO : privé

Chemin de la Terre d'Aneu, 7c – 4960 Arimont  
(Malmedy)

H 54



Le village d'Arimont va considérablement évoluer à partir des années 1970 avec le développement de lotissements. La maison est implantée dans un de ceux-ci sur le versant sud-ouest de la vallée de la Warchenne avec les contraintes d'orientation que cela entraîne. Les espaces de vie vers la vue nord-ouest sont protégés par une cour en creux, tandis que l'orientation sud-est est privilégiée pour les espaces

de cuisine et de repas au rez et pour le salon de l'étage. Les faibles hauteurs des pieds de toiture et les articulations claires entre les locaux intimisent les espaces. L'expression formelle des volumes et le choix des matériaux évoquent l'architecture de Charles Moore et du Sea Ranch. Les moellons de grès, les ardoises naturelles, le bardage de cèdre confèrent une belle patine à cet ensemble. **NN**



Ce mémorial est réalisé près du site d'un dramatique épisode de la bataille des Ardennes où quatre-vingt-quatre soldats américains prisonniers furent assassinés par des SS. S'inspirant de l'architecture scandinave et de la tradition locale, les architectes proposent une mise en scène sobre et émouvante. Le mémorial se compose d'un long mur courbe en moellons où sont insérées des pierres de schiste rectangulaires portant chacune le nom d'un soldat tué. Il se termine avec une toiture soutenue par des colonnes coniques constituant une petite chapelle. La charpente en bois présente une complexité inattendue liée à la forme irrégulière et

asymétrique du volume du toit en croupe. Face à la construction, une large pelouse dans laquelle, au début, était placé un tronc d'arbre amputé de ses branches par les effets des combats ajoute un effet dramatique à l'espace. Près du mur, un mât en forme de croix portait un drapeau américain sur une extrémité. Un détail qui évoque la fragilité et la précarité de la vie d'un soldat. Depuis, l'arbre a disparu, le mât a été remplacé par un autre plus simple, et de nouveaux éléments commémoratifs se sont ajoutés sur la pelouse. Un alignement d'arbres a été planté à l'arrière pour essayer de dissimuler un grand hangar maladroitement implanté. **MCoh**

## Mémorial américain de Baugnez

MONUMENT COMMÉMORATIF  
1948-1949

Roger Bastin et Jacques Dupuis  
IOA : J. Lambert-Rucki (christ), Jacques Dupuis  
(écusson américain gravé sur pierre de schiste)  
MO : Mémorial de Baugnez

Route de Luxembourg, 11 – 4960 Baugnez (Malmedy)

H 55



## Maison Doumont

HABITATION UNIFAMILIALE  
1978

Émile-José Fettweis  
MO : Mr et Mme Doumont

Cligneval, 4 – 4960 Malmedy

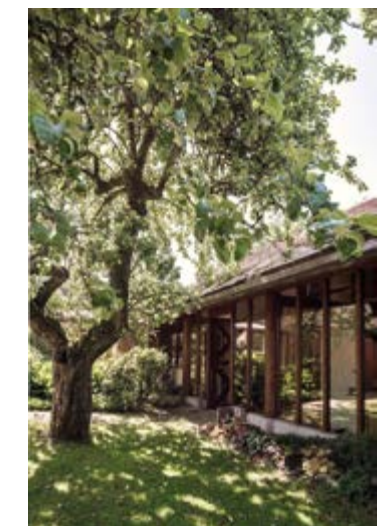
H 56



La maison Doumont montre qu'il est possible d'intégrer une architecture contemporaine dans un paysage rural. Inspirée des fermes ardennaises, la forme de l'habitation se base sur un plan carré et développe un grand volume sous un toit à deux versants. Peu cloisonnés, les espaces communiquent entre eux, dans une grande liberté d'ouverture grâce à la structure du bâtiment organisée selon une trame composée de trois travées. Avec ses grandes ouvertures latérales et ses briques claires en béton, les espaces sont très lumineux. Bien que recelant de belles qualités spatiales et constructives, cette architecture n'est pas



appréciée par les services d'urbanisme, mais, grâce à son étude typo-morphologique du village, l'architecte parviendra à convaincre l'administration. **EH**





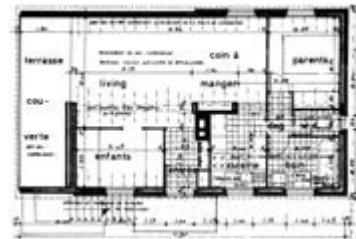
## Maison Vonhoff

HABITATION UNIFAMILIALE,  
MAISON DE VACANCES  
1965

Ernst Vonhoff  
MO : Ernst Vonhoff

Rue Saint-Aubin, 63 –  
4960 Thioux-Bellevaux (Malmedy)

H 57



Cette maison de vacances est conçue par et pour un architecte engagé originaire de Raeren et travaillant en Afrique comme coopérant pour le gouvernement belge. Le bâtiment se découvre après avoir traversé des prairies et une forêt. Le volume très simple en ossature bois se dépose sur un socle en béton et moellons de grès. Il se projette dans une pente légère vers la vallée de la Warche, vers le sud-ouest,

vers une vue imprenable. L'organisation du plan est efficace et les surfaces sont comptées (66 m<sup>2</sup>). Des volets coulissants en bois sécurisent la petite « boîte à habiter » lorsqu'elle n'est pas occupée. Actuellement, la maison est devenue la résidence principale d'une herboriste ; elle a été transformée et agrandie, la terrasse est devenue intérieure et le sous-sol est aménagé en lieu de vie. **FC**

## Maison de campagne Grosjean

HABITATION UNIFAMILIALE,  
MAISON DE VACANCES  
1966

Armand Dufays  
MO : M. et Mme Grosjean

Chemin des Ronces, 13 – 4960 Bellevaux (Malmedy)

H 58



La famille Grosjean habite au centre de la ville de Malmedy où elle tient une pharmacie sur la place de Rome. À cette époque, il n'est pas rare que la petite bourgeoisie urbaine fasse construire une seconde résidence pour profiter de la joie de la nature et des saisons. C'est le cas du couple de commanditaires qui, en se promenant dans la région, tombe amou-

reux d'un terrain sur les hauteurs du village de Bellevaux. Le chemin d'accès en épingle à cheveux résulte de l'ancien passage du bétail qui empruntait une voie sillonnant la côte plutôt que le tracé droit de la route officielle. La maison en pierre du pays se positionne parallèlement aux courbes de niveau pour offrir la vue la plus large sur la vallée située au sud. **LRos**



La maison Gabe s'intègre discrètement et sans prétention dans le paysage vallonné de la vallée de l'Amblève. En élévation, le volume de vie est posé sur un mur en pierre rappelant l'enceinte de l'église du XV<sup>e</sup> siècle classée et contiguë. Le statut symbolique de l'édifice religieux, dressé sur son socle, dominant la vallée, reste

inchangé et les vues dégagées sur le grand paysage sont conservées depuis les voiries qui surplombent le projet. La maison fait face au panorama, offre des perspectives lointaines depuis les pièces de vie. Les baies de façades et les ouvertures ont été dessinées de manière à offrir différents tableaux dont le sujet vivant est la nature. **AH**

## Maison Gabe

HABITATION UNIFAMILIALE  
2006

Crahay & Jammaigne (Jean-François Crahay,  
Guy Jammaigne)  
MO : Laurence Gabriel

Impasse de l'église, 2 –  
4960 Bellevaux (Malmedy)

H 59



Dans les années 1960, des familles de la classe moyenne malmédienne construisent des chalets au milieu des forêts, à quelques kilomètres de leur domicile. Lieux de retraite et d'isolement avec un mode de vie orienté vers la nature, ils génèrent des souvenirs d'enfance et forgent une sensibilité à l'environnement auprès des jeunes générations. Logements minimaux souvent conçus sans luxe, ils sont parfois sans eau courante ni électricité. Le chalet Doutrelepont est implanté dans un bois sur un épaulement à flanc de versant. D'une soixantaine de mètres carrés, il est conçu en construction mixte en demi-rondins sur un socle en maçonnerie de moellons brute. Le pignon nord et l'inévitable feu ouvert sont également en moellons avec leurs lignes d'arase régulières. Le large débordant de toiture protège le balcon-galerie à l'ouest. Ce travail de Dufays n'est pas éloigné de la forme d'une cabane primitive. **NN**



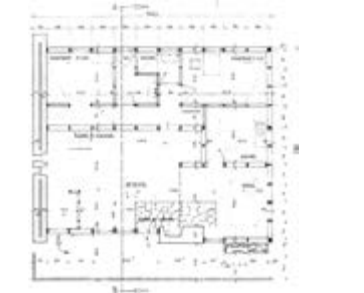
## Chalet Doutrelepont

HABITATION UNIFAMILIALE,  
MAISON DE VACANCES  
1962-1964

Armand Dufays  
MO : A. et J. Dufays

4960 Lasnevville (Malmedy)

H 60



Voulant vivre au plus près de leur exploitation bio, un couple d'agriculteurs décide de bâtir en partielle autoconstruction maison et étable en bordure des pâtures. La maison conçue comme dernier lieu de résidence, les maîtres d'ouvrage occupent le rez-de-chaussée largement ouvert vers la vallée, tandis que l'étage inférieur est occupé par la famille en visite. La maison présente une double volumétrie en « translation » dont les fenêtres hautes de l'appentis permettent d'inonder les espaces de vie de lumière du sud et de protéger la terrasse des vents de crête. En façade, un grès schisteux issu d'une carrière toute proche révèle le souhait des clients de valoriser les ressources locales. De l'afzelia non traité finit les volumes qui s'inscrivent avec justesse et humilité dans le paysage. **MGI**



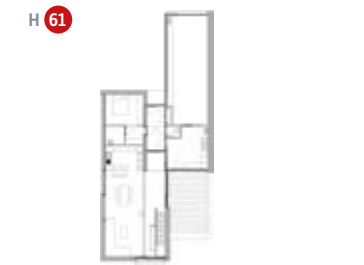
## Maison Dumoulin

HABITATION DUMOULIN  
2001-2004

Luc Nelles architectes associés  
MO : Famille Dumoulin

Hédomont, 9F – 4960 Malmedy

H 61





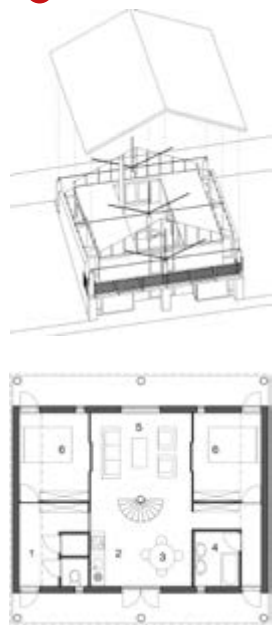
## Pavillon Ledur

HABITATION UNIFAMILIALE  
1971-1973

Bruno Albert  
Ing. : René Greisch  
MO : Doyen Alexandre Ledur

Dernière les Jardins, 37 - 4960 Ligneuville (Malmedy)

H 62



Enchâssé dans le versant surplombant le village de Ligneuville, le pavillon Ledur domine un magnifique horizon verdoyant. Cette situation constitue l'axiome du parti architectural et son image la plus significative : jour du paysage sans amputer celui-ci. L'architecture crée une enveloppe protectrice littéralement traversée par le paysage et la lumière. La structure de la maison est magnifiée par l'expression des colonnes porteuses en béton dissociées du corps fermé, sur lesquelles se déposent délicatement les fermes de charpente en acier particulièrement affinées, matérialisant les frontons intégralement vitrés. Le toit à deux versants généreusement débordant est mis en lévitation, et sa lecture organise le plan. Les retraits du corps fermé de la maison sous la toiture créent deux espaces parti-

culièrement intéressants : un péristyle abritant l'entrée sur le pignon nord, et un vaste balcon couvert courant sur toute la largeur de l'imposant pignon sud. Partiellement enterré, le niveau -1 est accessible par un escalier à vis qui s'enroule autour de la colonne centrale de la maison. Gîte d'accueil touristique dans sa première vie, à convertir ensuite en résidence personnelle : cette spécificité programmatique a incontestablement favorisé une composition spatiale autonome fondée non pas sur une fonctionnalité stricte, mais plutôt sur un ordre hiérarchique d'espaces premiers et communs, encadrés d'espaces seconds, privatifs ou de service. Un petit volume utilitaire a été ajouté ultérieurement, bien subordonné au volume principal et cadrant une petite cour d'accueil. **AB**



© Rémi Bertrand



Le projet concerne la requalification de l'espace d'habitation et son agrandissement dans le gabarit longiligne de la ferme. Une contemporanéité franche se manifeste dans le décolllement vitré de la toiture et dans la plasticité vigoureuse des baies affleurantes qui découpent avec précision et subtil équilibre asymétrique les anglées des murs, les meurtrières du mur gouttereau, ainsi que le pignon en son axe. Bois naturel robuste, affleurements vitrés et éléments en béton dialoguent avec la maçonnerie brute de moellons. Un accent expressif est mis sur le porche d'entrée où les plans du sol, des parois et des châssis vitrés sculptent l'espace en creux. Un escalier extérieur conduisant à une cave en contrebas du pignon dégage le socle du volume, tout en mettant en valeur le retournement des châssis sur l'angle. **AB**



## Transformation de la ferme Ledur

HABITATION UNIFAMILIALE,  
BÂTIMENT AGRICOLE  
1968

Bruno Albert  
MO : Léonard Ledur

Planche, 5 - 4960 Bellevaux (Malmedy)

H 63



Dans la continuité de la structure ancienne de Ligneuville, la maison est implantée de biais. Une fois passé le chêne majestueux, le cheminement se poursuit parmi la colonnade sur laquelle la toiture protectrice est délicatement posée. L'implantation dégage un bel espace de jardin au sud et la terrasse abritée à l'ouest offre des vues sur le grand paysage. La volumétrie, toute en modestie, est une réinterprétation élégante des constructions rurales traditionnelles. La pierre locale est utilisée à l'articulation avec le terrain, alors que les colonnes combinées aux cloisons en bois permettent une grande souplesse d'appropriation. La compacité combinée à un subtil rapport intérieur/extérieur dégage de belles spatialités au cocon familial. **DD**



## Maison Schütz-Maraite

HABITATION UNIFAMILIALE  
1986-1987

Artau Architectures (Norbert Nelles et Fabienne Courtejoie)  
Ing. : BCT (Philippe Colson)  
MO : M. et Mme Schütz-Maraite

Vieille Voie de Recht, 4 - 4960 Ligneuville (Malmedy)

H 64



La situation exceptionnelle du haras sur les hauteurs de Malmedy, en bordure des Fagnes, est renforcée par l'implantation et le gabarit du hall de la piste couverte, habillage positionné sur la crête en limite avec la carrière (piste extérieure) et la voirie. Malgré son importance (40 x 25 m.), le bâtiment s'insère grâce à ses dimensions et sa toiture à versants dissymétriques posés sur la structure métallique et

en harmonie avec la pente du terrain. Les élévations s'équilibrent par le rapport des soubassements en béton, du bardage bois des parois, des proportions des ouvertures et des imposantes prises de lumière en pignon. Cet ensemble est un bel exemple qu'un édifice à la matérialité et l'écriture contemporaines peut renforcer les qualités d'un milieu rural défini par ses activités spécifiques. **LM**



## Haras de Bernister

MANÈGE  
2016

Synergie Architecture / Lacasse  
MO : Haras de Bernister

Route des Planeresses, 49 - 4960 Bernister (Malmedy)

H 65





## Maison Bernard

HABITATION UNIFAMILIALE  
1962

Jean Englebert  
MO : Pol et Mia Bernard

Institut national du Logement, 1963 – mention

Chemin du Rustave, 8 – 4960 Burnenville (Malmedy)

H 66



La maison Bernard témoigne de la capacité de Jean Englebert à créer une architecture significative dans le cadre d'un budget restreint. La construction se développe sur un plan rectangulaire où les espaces s'enchaînent au départ d'une entrée logée entre le garage et la cuisine. Cette dernière débouche sur le séjour, lequel donne accès à deux bureaux et, par un hall de nuit, à deux chambres séparées par la salle de bains. Un léger débordement du mur sud-est permet d'agrandir la cuisine qui ouvre sur la terrasse protégée par le toit à double versant. Comme dans la plupart de ses constructions, Englebert accorde une attention particulière au fenestrage. Ici, c'est surtout la façade sud qui fait l'objet d'une recherche : elle est constituée de trois grands châssis intégrés entre les poteaux qui soutiennent la charpente ; seul celui du centre est coulissant, pour donner accès à la terrasse. **PHe**

## Maison Müller

HABITATION UNIFAMILIALE  
1976

Jean Englebert  
Ing. : Système Patze-Englebert  
MO : M. et Mme Müller

Chemin du Paradis, 5 – 4960 Burnenville (Malmedy)

H 67



Le système Patze-Englebert donne lieu à la construction de trente-sept maisons individuelles. La maison Müller est réalisée pour un couple d'enseignants, sur la base d'un catalogue qui présente un système d'ossature en bois simple, et permet aux futurs occupants de choisir le nombre et le type de baies, leur emplacement, ainsi que les panneaux de remplissage ou encore les mobiliers. Avec quelques itérations entre concepteur et habitants, le plan trouve une réponse synthétique. De plain-pied et connecté au jardin, le volume est rythmé par quinze travées, et



© M. et Mme Müller

l'axe d'appui central de la maison détermine l'espace de circulation. L'ouverture des pièces à vivre entre elles, les portes sur pivot ainsi que la présence assumée du module (panneau blanc inséré dans l'ossature de bois foncé) donnent à l'ensemble un charmant aspect japonais. Restée dans son jus, l'habitation est toujours occupée par ses primo-propriétaires, fiers d'avoir fait, à l'époque, ce choix avant-gardiste. Le procédé éclos cinquante ans plus tôt prouve ainsi sa résistance au temps, et son avance sur les modes et les usages. **ED et CV**



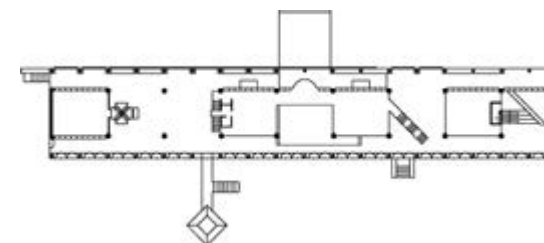
© J.-L. Deru / Daylight



© J.-L. Deru / Daylight

L'école est implantée dans le prolongement d'un ensemble d'infrastructures collectives, en bordure du village le long de la rivière. La berge est préservée comme lieu de contemplation à partir d'un belvédère directement accessible depuis l'école. Au sud, un micro-parc établit l'articulation avec le village. Légèrement rehaussée afin de protéger des crues de la rivière, la volumétrie inspirée des bâtisses traditionnelles est constituée d'un simple rectangle allongé. L'architecture se compose d'un socle en pierre tantôt en béton cyclopéen, tantôt en appareillage. Dans l'épaisseur des murs, des logettes sont aménagées pour les enfants. Sur des colonnes disposées selon une trame régulière est posée une toiture qui semble flotter en enveloppant les espaces. Sa géométrie élémentaire est exploitée subtilement dans la coupe. La façade nord affleurante permet une importante entrée de lumière et sa simplicité renforce la qualité paysagère du bord de rivière. Au sud, la façade établie en retrait génère un préau. Sous cette grande halle partagée sont disposés

des modules-mobiliers qui structurent l'espace en lieux diversifiés, propices aux multiples activités des enfants. Les circulations organisées le long des façades établissent d'intéressantes perspectives intérieur/extérieur parallèlement à la rivière. Les deux classes fermées sont disposées aux extrémités, dégagant ainsi un espace fluide et riche en partie centrale. Ces modules-mobiliers étudiés en fonction des besoins et à l'échelle des enfants constituent un ensemble propice à l'éveil des petits. **DD**



## École de Waimes

ÉCOLE MATERNELLE  
1986-1992

Daniel Dethier  
Ing. : Bureau Greisch  
MO : Commune de Waimes

Rue Chanteraine – 4950 Waimes

H 68



## Maison Fohn

HABITATION UNIFAMILIALE, CABINET MÉDICAL  
1972-1973

Armand Dufays  
MO : Famille Fohn

Rue Chanteraine, 13 – 4950 Waimes

H 69



R O



L'architecture de cette maison se libère de la logique structurelle et constructive traditionnelle. La toiture supportée par quatre poteaux en acier, disposés aux coins du périmètre de base carrée du bâtiment, permet de dégager les murs. Ainsi, la maçonnerie s'offre la liberté de dévier de l'axe orthogonal qu'elle était pourtant prédestinée à suivre. Ses angles

évidés créent des vues diagonales, qui donnent tantôt sur le jardin, tantôt sur une pièce intérieure. Les espaces communiquent entre eux grâce à des ouvertures internes donnant sur un hall central éclairé par une coupole. L'habitant vit au quotidien avec cette source lumineuse naturelle qui le connecte au rythme de la journée et des saisons. **LRos**

## Maison Patze

HABITATION UNIFAMILIALE  
1968

Jean Englebert  
MO : Heini et Louise Patze

Rue Bouhémont, 15 – 4950 Waimes

H 70



© Norbert Nelles



Depuis la rue, rien n'indique que la maison a été une maison témoin issue de l'ingénieuse collaboration entre un menuisier et un architecte. Pourtant, au départ des principes constructifs utilisés dans celle-ci, une trentaine de modèles seront construits dans des contextes et sur des terrains tous différents. Au début des années 1960, Heini Patze et Johann Königs, menuisiers à Waimes, prennent un nouveau départ. Ils sollicitent le jeune ingénieur-architecte Englebert pour concevoir leur nouvel atelier. Cherchant à réduire les coûts (matière première et main-d'œuvre), il leur propose un système d'ossature en bois préfabriqué (travées de 9,34 x 1,32 m pouvant se multiplier) qu'Heini Patze fabrique et utilise d'abord

pour sa propre habitation. Le plan est ordonnancé par quatorze travées (168 m<sup>2</sup> au total). L'épais mur-pignon en façade à rue assure le contreventement de la structure modulaire, un principe remplacé dans les constructions suivantes par des croix de Saint-André en feuillard métallique. La construction prend soixante jours et ne nécessite pas plus de cinq hommes : les économies se vérifient, et concepteur et constructeur sont confiants : cette maison, dont la construction peut être industrialisée, est la promesse qu'ils vont « patzifier » la Wallonie. Cette expérience sur les systèmes modulaires, parmi les autres qui jalonnent la carrière d'Englebert, est la seule qui ait été concrétisée. **ED et CV**

Située sur une parcelle en pente bordée d'une drève de grands hêtres, cette maison est une combinaison de trois visions architecturales. C'est la rencontre entre vernaculaire, rationalité et bioclimatisme. L'architecture est vernaculaire, dans le respect des matériaux et d'une volumétrie traditionnelle inspirée de l'architecture humble des volumes agri-

coles. Une certaine forme de rationalité, d'axialité et de symétrie y prédomine. Le climat de la région influence l'orientation et la taille des ouvertures, ainsi que l'organisation des espaces de vie. Une architecture bioclimatique sur un terrain d'expérimentation pour un maître d'ouvrage passionné par les questions environnementales et de biodiversité. **CL**



© Norbert Nelles

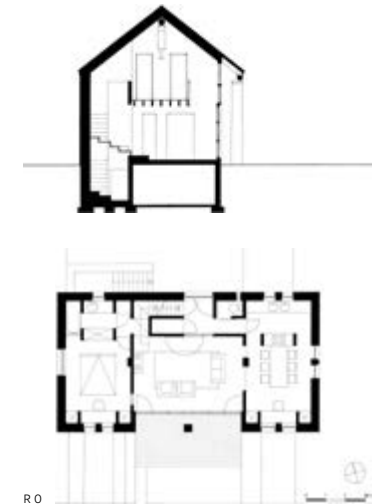
## Maison Bonnert

HABITATION UNIFAMILIALE  
1986

Artau Architectures (Norbert Nelles, Luc Dutilleul)  
Ing. : BCT (Philippe Colson)  
MO : Famille Bonnert

Rue des Romains, 24 – 4950 Waimes

H 71



R O



La maison Marichal témoigne de l'habileté de Daniel Dethier à intégrer sensibilité formelle contemporaine et tradition vernaculaire. Implanté sur un terrain en forte déclivité, l'édifice articule deux corps de bâtiment. Dans la partie supérieure du terrain, Dethier a dessiné une construction sur trois étages, robuste et parée de pierre d'arkose. La netteté de son volume très fermé est renforcée par le placement de cadres en acier galvanisé qui ceinturent les baies et rectifient les irrégularités de la maçonnerie en gros appareil. Cette construction joue le rôle de contrepoids



© Daniel Dethier

pour le séjour entièrement vitré, qui se greffe sur son niveau intermédiaire et qui avance vers la vallée suivant un porte-à-faux en équilibre sur un mur de blocs. **PHe**

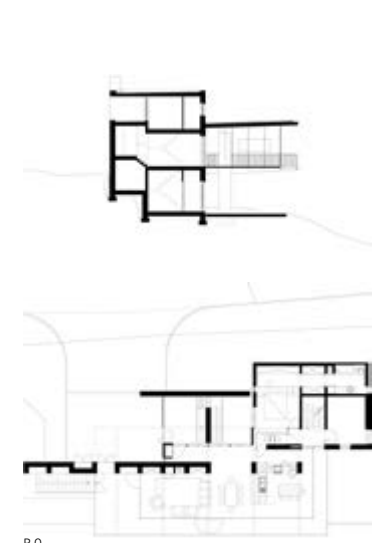
## Maison Marichal

HABITATION UNIFAMILIALE  
2005-2007

Dethier Architecture (coll. Mariette Dorthu)  
Ing. : Vincent Servais  
MO : Fabrice et Sophie Marichal

Rue du Vivier, 7 – 4950 Libomont (Waimes)

H 72



R O



## LAC DE ROBERTVILLE



### Maison Dethier-Solheid

HABITATION UNIFAMILIALE  
1954

Jean Courtejoie  
Ing. : G. Lesage  
MO : Théophile et Mady Dethier-Solheid

Rue du Lac, 3 – 4950 Robertville (Waimes)

H 73



La création du lac artificiel (1925-1929) d'une superficie de plus de 60 hectares, doublée de la proximité du château de Reinhardtstein, des Hautes-Fagnes et des infrastructures de la piste de ski à Ovipat, va créer un engouement touristique pour la région de Robertville. Le lac va être connu dans toute la Belgique par la diffusion d'affiches dans les gares. Avant son achèvement, un hôtel et un restaurant – l'ancienne cantine des ouvriers du barrage – sont prêts à accueillir les touristes. D'autres hôtels suivront sur les bords du lac ou dans les villages proches. Un embarcadère pour le canotage est créé dès 1935. Les bains sont créés un peu plus tard, complétés d'un camping à proximité du Pont de Haelen. Un second camping ouvre début des années 1960. Des entrepreneurs locaux, des citoyens construisent des secondes résidences sur les bords du lac, souvent implantées avec discrétion, dans une architecture sans ostentation. Leur nombre est heureusement limité préservant ainsi l'environnement naturel des abords du lac. Dans le cas du projet Hosomi, Daniel Dethier va jusqu'à anticiper les plantations de la parcelle une vingtaine d'années avant sa construction, choisissant avec précision les essences et leur implantation. **NN**

La maison est tapie dans la pente à l'abri de la rue et du nord, tandis que de larges baies dans les façades sud et ouest mettent en relation les espaces de vie et la vue vers le lac via un balcon tout en longueur et une terrasse. Une rampe, des escaliers, des chemins se jouent de la forte déclivité du terrain pour connecter tous les niveaux intérieurs aux abords extérieurs directs.

La toiture en V à larges débordements, la matérialité extérieure de moellons et de bardages en bois peint en blanc ainsi que tous les détails de menuiseries colorées et de ferronneries sont typiques de l'architecture « décorative » des années 1950. À l'intérieur, avec la même précision et la même cohérence, l'architecte dessine des lambris et un astucieux mobilier intégré en chêne cérusé. **FC**



### Hôtel des Bains

HÔTEL, HABITATION UNIFAMILIALE  
1968-1978

Marcel Geenen  
MO : Alfred Solheid-del Favero

CENTRE DE BIEN-ÊTRE  
2008

Artau Architectures (Luc Dutilleux,  
Benjamin Robinson)  
MO : Briscot

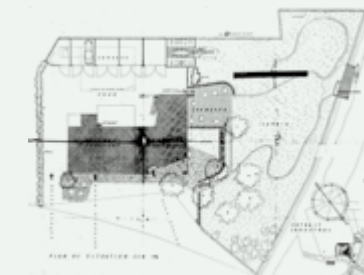
### Maison Rowa

HABITATION UNIFAMILIALE  
2015

Crahay & Jamaigne  
(Jean-François Crahay, Guy Jamaigne)  
MO : Briscot

Haelen, 2 – 4950 Robertville (Waimes)

H 74



Cette ancienne bâtisse, côtoyant la route nationale entre Saint-Vith et Ovipat, est transformée pour accueillir un hôtel qui profite de sa position privilégiée face au lac de Robertville. Les propriétaires font appel à un architecte liégeois pour un premier avant-projet, sans suite. Un deuxième projet, conçu par Bastin et Dupuis, prévoit un réaménagement complet du site avec des extensions. Les solutions architecturales sont élégantes et originales dans un esprit conjuguant tradition locale et modernité. Abandonné, faute de moyens, le projet redémarre avec un autre architecte vingt ans plus tard. Le programme prévoit alors aussi la réalisation de l'habitation des propriétaires. Plus compacte et ramassée, cette solution conserve le mélange de vocabulaire traditionnel privilégiant les moellons et les ardoises, tout

en introduisant des éléments modernes et des ouvertures plus généreuses vers le lac. Au fil du temps, plusieurs transformations modifient l'état d'origine de l'ensemble avec l'installation d'une piscine (1974-1975) et l'extension de l'habitation (1978) par Geenen. En 2008, l'ensemble est modifié par Artau pour devenir un centre de bien-être qui complète l'offre hôtelière. Par ces opérations, on a privilégié le rapport au site et aux vues en inscrivant les interventions avec discrétion, tout en profitant de la déclivité pour travailler le terrain en terrasses. En 2015, les nouveaux propriétaires construisent leur propre habitation en contrebas de la pente, vers le lac, en épousant le profil de la déclivité qui permet d'inscrire cette architecture contemporaine dans le site, sans perturber les vues à partir de l'hôtel. **Mcoh**

Bien que connu principalement pour la construction d'immeubles à appartements à Liège, Jean Poskin s'engage également dans les années 1950 dans plusieurs projets plus modestes en banlieue et en milieu rural. La maison de vacances qu'il réalise dans un endroit apprécié pour son cadre naturel se pose discrètement à quelques mètres du lac de Robertville au bout d'un long chemin à l'écart de la voirie. L'architecte dessine une maison de plain-pied dont les espaces diurnes et nocturnes orientés au sud-ouest sont généreusement ouverts vers le lac, tandis

que les locaux techniques et les dégagements sont articulés nord-est derrière une maçonnerie de briques peintes en blanc. Magnifiée par une couverture largement débordante et par un élément de boiserie à claire-voie, l'entrée principale de la maison fait l'objet d'une attention particulière. En combinant bois peint en blanc ou rouge orangé, moellons de grès et châssis métalliques, Poskin joue avec les matérialités et les couleurs, tout en offrant, comme le souligne la revue *La Maison*, un caractère « joyeux, comme il convient à la maison des hommes ». **SC**

### Maison Adam

HABITATION UNIFAMILIALE  
1958-1959

Jean Poskin  
MO : M. Adam

Route des Bains – 4950 Robertville (Waimes)

H 75





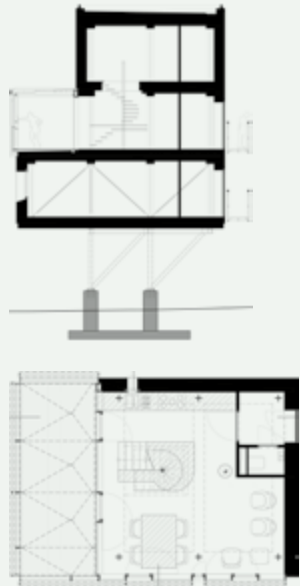
## Maison Hosomi-Outrewarche

HABITATION UNIFAMILIALE  
2018-2021

Dethier Architecture (coll. Thomas Faes)  
Ing. : Bureau Greisch (Axel Remont)  
Paysage : Dethier Architectures et Imago  
(Grégory Thunus)  
MO : Dethier Architectures

Outrewarche, 8 – 4950 Waimes

H 76



Daniel Dethier a conçu cet édifice comme un démonstrateur pour tester le système industrialisé d'architecture modulaire acier/bois qu'il développe depuis 2013 et qu'il a baptisé *Hosomi* (« la découverte de la beauté au quotidien », en japonais). Il y intègre un très grand nombre de considérations, surtout liées à la durabilité, aux circuits courts, ainsi qu'à une qualité de conception et d'exécution impossible à atteindre dans le cadre d'une « construction traditionnelle » à budget ordinaire. Implanté au bord du lac de Robertville, le projet d'Outrewarche témoigne de la flexibilité d'Hosomi, laquelle s'exerce par la qualité des modules qui peuvent être déplacés, complétés, rehaussés, mais aussi par celle de leurs composants



hautement interchangeables. Il permet aussi de relever les valeurs proprement architecturales du système conditionnées tant par la liberté de composition qu'il autorise que par des possibilités étendues de finition, comme, ici, le bardage en bois brûlé sur l'ensemble des façades. Conformément à la destination du système qui convient pour du logement et des lieux de travail, Dethier a intégré un atelier-garage (60 m<sup>2</sup>) relié par deux passerelles métalliques à un deuxième corps de bâtiment, lequel abrite un bureau (45 m<sup>2</sup>) avec du couchage et une habitation (45 m<sup>2</sup>). L'emploi de pilotis témoigne, quant à lui, de la capacité de s'adapter à des topographies particulières, en l'occurrence, un terrain à forte déclivité. **PH**



Construite en bordure immédiate du lac de Robertville au bout d'un chemin empierré, la villa Heyen entretient un rapport privilégié avec un cadre naturel exceptionnel. Robert Micha reprend son système d'ossature en bois Modulem et s'insère discrètement dans le paysage en tirant profit de la pente conduisant vers le bord d'eau. Articulés en deux corps principaux, les espaces de nuit disposés sur deux niveaux sont réservés à l'arrière et toutes les chambres bénéficient d'une ouverture vers l'extérieur. Le corps principal abritant la cuisine, la salle à manger et un coin feu est généreusement vitré et s'ouvre sur une belle terrasse et un jardin préalablement aménagé par le maître d'ouvrage féru de nature. Contrairement à la villa de Poskin située non loin, Robert Micha se fond dans le contexte, en combinant principalement le moellon de grès avec l'ardoise. **sc**



## Maison Heyen

HABITATION UNIFAMILIALE  
1975

Robert Micha  
MO : M. et Mme Heyen

Champagne – 4950 Waimes

H 77



Située dans un village touristique en bordure de lac, cette maison de vacances propose cinq chambres d'hôtes au sein de la propriété du maître d'ouvrage et forme un ensemble cohérent avec l'habitation et l'atelier de menuiserie. Cette configuration évite au bâtiment d'être isolé en période hors saison et permet également au propriétaire d'accueillir de la famille ou des amis. Discret et d'une hauteur d'un niveau, le projet se dévoile dans sa longueur en utilisant la déclivité du terrain pour s'ouvrir à l'arrière avec l'espace collectif en double hauteur. Un couloir bordé d'un haut bandeau de lumière accompagne le visiteur depuis l'entrée jusqu'au séjour, tout en distribuant les chambres placées en enfilade. Chaque chambre profite d'une terrasse orientée sud. **DR**



## Logements de vacances Thunus

HABITATION UNIFAMILIALE,  
MAISON DE VACANCES  
1995-1996

Artau architectures (Norbert Nelles, Fabienne Courtejoie, Anne Dengis)  
Ing. : BCT (Philippe Colson)  
MO : Jacques et Nicole Thunus-Dethier

Rue du Barrage, 17 – 4950 Robertville (Waimes)

H 78





## Maison Lu

HABITATION UNIFAMILIALE  
1999

Rita Querinjean  
MO : M. et Mme Luther

Rue Mâchurée Fontaine, 49 –  
4950 Robertville (Waimès)

H 79



L'origine du projet part d'un torii, portique ancien ramené du Japon par un ami. Celui-ci est placé au cœur de la maison, un jardin japonais autour duquel gravitent les espaces internes. Le bâtiment est composé de matériaux quasi exclusivement naturels : la pierre de Malmedy, le mélèze, l'argile, le roseau, le bois de pommier pour l'intérieur... Le volume principal situé en retrait est construit en bois et bardé de mélèze patiné avec le temps. Côté rue, le mur de la façade nord en pierre régionale ancre l'ensemble dans son site. Par le choix des matériaux et leur mise en œuvre, le projet répond à la philosophie japonaise, nommée wabi-sabi, selon laquelle la sobriété et le temps donnent de la valeur aux choses. **LRos**

## Maison Gazon

HABITATION UNIFAMILIALE  
1976–1978

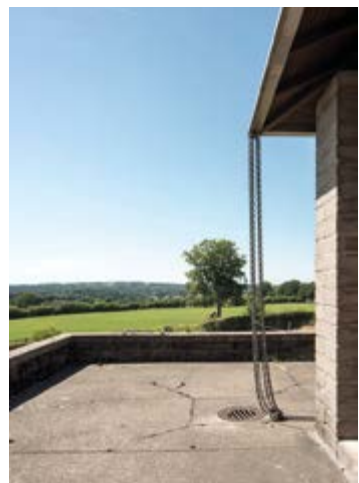
Bruno Albert (coll. José Albert)  
MO : Joseph Gazon

Rue du Vieux Hêtre, 5 – 4950 Robertville  
(Waimès)

H 80



L'ample volume sur plan « presque carré » couvert par une toiture à quatre pentes et couronné par un lanternneau faitier est bien enraciné dans le paysage de pâtures en pente douce et arbore une prestance naturelle de maison de notable ; un léger travail d'incurvation de la topographie permet un accès voitures vers le socle de l'édifice. Au nord, celui-ci se blottit dans la pente derrière une haie protectrice. La massivité rude du volume entièrement en blocs de béton est contrebalancée par un bandeau vitré continu et en créneaux qui court sous le pied de toiture, et par les quatre piliers d'angle dégagés par des échancrures vitrées. Le porche d'entrée au nord-est et la large terrasse vitrée qui s'offre au paysage ensoleillé au sud-ouest laissent entrevoir un espace de séjour central qui profite de toute la hauteur du volume, encadré par un périmètre d'espaces et de fonctions secondaires. **AB**



La maison allie poésie, simplicité formelle et fonctionnalité. Le principe des anciennes fermes en trois travées – habitation, étable et grange – est revisité en proposant un agencement sur quatre travées : double travée habitation, étroite travée technique, travée garage. Un axe longitudinal de circulation les lie et divise le volume en deux parties. L'oculus qui le domine au sud confère une identité

spécifique au projet. Au rez-de-chaussée, l'espace de vie occupe la partie ouest sur toute la hauteur et bénéficie de grandes fenêtres coulissantes qui ouvrent largement cet espace. La partie est et l'étage accessible par un escalier hélicoïdal sont réservés aux chambres. Les blocs de béton apparents, les ondulés en Fibrociment constituent un choix esthétique et autorisent l'autoconstruction. **YDo**

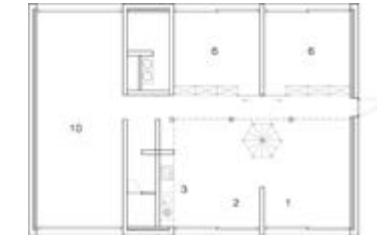
## Maison Gazon-Solheid

HABITATION UNIFAMILIALE  
1971

Bruno Albert  
MO : Famille Gazon-Solheid

Rue des Charmilles, 10 – 4950 Oviat (Waimès)

H 81



L'atypie de cette petite construction (40 m<sup>2</sup>) est inhérente à l'intérêt de sa propriétaire pour les questions d'écologie, lesquelles se reflètent dans les dispositifs d'exécution et d'exploitation du bien. Son plan associe aux pièces de vie (salon/salle à manger, cuisine, chambre et salle de bains) un espace extérieur conçu comme un garde-manger à la température naturellement régulée. Construite en béton, la structure est recouverte de terre, de façon

à rendre à la nature la surface occupée par la maison. Une seule façade s'ouvre sur une terrasse et porte une peinture exécutée par Michèle Dethier, librement inspirée de l'œuvre du minimaliste américain Sol LeWitt. Une attention particulière a été portée aux abords plantés d'espèces indigènes et traités en verger de moyennes tiges. À proximité de la baie vitrée, un chêne protège le bâtiment des nuisances du rayonnement solaire. **PHe**

## Maison Michèle Dethier

HABITATION UNIFAMILIALE  
2019–2021

Dethier Architecture  
Ing. : Lemaire (Olivier de Landsheere)  
Paysage : Dethier Architectures et Imago  
(Grégory Thunus)  
MO : Michèle Dethier

Rue des Grumes, 3 – 4950 Oviat (Waimès)

H 82





## Rénovation SOOV

HABITATION UNIFAMILIALE  
2013

Crahay & Jammaigne (Jean-François Crahay,  
Guy Jammaigne)  
MO : M. et Mme Pierre Solheid

Rue de l'Abbé Toussaint, 49 – 4950 Ovipat  
(Waimès)

H 83



Les architectes collaborent avec la société Naturhome, qui élabore des projets dans le but de faire évoluer l'image de la construction en bois. L'enjeu du projet est d'adapter un modèle constructif d'origine scandinave de la fin des années 1970, composé d'une structure en madrier sans isolation, et d'en améliorer les performances énergétiques. Dans ce sens, il donne un excellent aperçu des potentialités d'une

rénovation énergétique et de l'impact qu'elle peut avoir sur l'architecture. L'attention particulière dans la réécriture des façades redonne vie à cette ancienne construction. L'imbrication d'un volume complémentaire à la structure initiale permet de se détacher de la contrainte conceptuelle du système constructif existant et de dégager un espace intérieur tourné vers l'extérieur. **PDo**



## Maison Naturhome

HABITATION UNIFAMILIALE  
2010

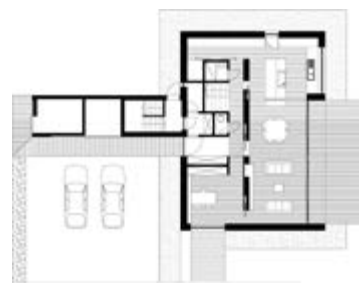
Crahay & Jammaigne (Jean-François Crahay,  
Guy Jammaigne)  
MO : Naturhome

Rue de l'Abbé Toussaint – 4950 Ovipat  
(Waimès)

H 84

En 1969, âgé de 22 ans, Robert Belhomme démarre sa carrière de menuisier-charpentier. Sa passion le pousse vers la construction en bois. Il acquiert de l'expérience chez un producteur norvégien de chalets en bois massif et, en

Allemagne, il découvre des techniques respectueuses de l'environnement. Fort de ces acquis, il crée sa propre entreprise, Naturhome. Il est rejoint par Pierre Solheid ; ensemble, ils font évoluer la société du chalet traditionnel aux maisons contemporaines très basse énergie ou Passivhaus. Cette maison-témoins offre la possibilité de tester le confort d'une maison performante, le temps d'un court séjour. Elle s'inscrit dans un environnement de bocage, en retrait de la rue. Le langage formel simple, avec ses grandes ouvertures et sa terrasse protégée par des claustras, offre un grand confort d'usage. **MM**



La maison est située à l'écart des axes routiers sur une parcelle en pente vers le sud-ouest. Le volume encastré dans le terrain se compose d'un parallélogramme rectangle coiffé d'une toiture à deux versants. Pour mettre en valeur la vue sur la vallée, le niveau d'habitation est placé en hauteur. Il comprend l'entrée, les espaces de séjour, une terrasse et la chambre des parents. Les chambres des enfants, divisibles en deux, sont au niveau inférieur et s'ouvrent sur le jardin côté sud-est. L'accès à la maison se trouve en amont du mur de soutènement, au niveau intermédiaire. Une rampe extérieure, glissée entre le mur de pierre et la paroi de la maison, permet l'accès à la maison, tout en préservant l'intimité. Au fur et à mesure de la montée, le paysage apparaît. Les espaces

de vie sont disposés au centre. Autour, les circulations s'enfoncent dans l'intimité de la maison. La construction se compose de trois éléments : socle massif et statique qui articule la maison au terrain, une toiture aérienne « profilée » et dynamique et une maison revêtue de bois, imbriquée dans le socle et protégée par le toit. Les matériaux sont issus de la tradition régionale, la base en pierre avec un léger fruit, pour en accentuer le caractère statique. Les baies sont réalisées au moyen de grandes voûtes sans ajout d'artifice. Le toit en ardoises est supporté par des arbalétriers largement débordants. L'aspect dynamique du toit est renforcé par l'aminçissement progressif des versants vers l'aval du terrain. Les chéneaux comportent ainsi une pente qui permet l'évacuation des eaux pluviales côté amont. **DD**



Pour la maison Dethier-Wansart, Daniel Dethier travaille suivant le souhait des maîtres de l'ouvrage de pouvoir bénéficier de perspectives qualitatives et d'importants apports de lumière naturelle. Le plan rectangulaire articule les différentes fonctions avec fluidité : une grande pièce de vie (cuisine, salle à manger et salon) occupe le centre de la composition, tandis que la chambre des parents, avec un dressing et une salle de bains, occupe la partie sud ; les « espaces enfants » se répartissent dans la partie nord. La pente partielle de la toiture permet de compléter l'en-

semble par l'aménagement d'un bureau en mezzanine. La qualité de l'éclairage naturel est assurée par la façade ouest complètement vitrée ; elle donne sur une terrasse protégée par le débordement de la couverture, lequel préserve l'intérieur des nuisances du rayonnement solaire. La façade orientale est, quant à elle, constituée d'un mur en moellons uniquement ouvert par l'accès et des châssis en imposte ; cet aménagement, qui abrite des espaces de services, contribue à renforcer l'inertie thermique de la construction chauffée et refroidie par géothermie. **PHe**

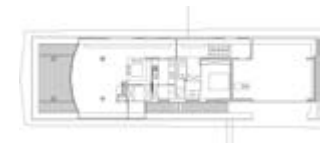
## Maison Dethier-Demonty

HABITATION UNIFAMILIALE  
1989-1995

Daniel Dethier  
Ing. : Bureau d'études Lemaire  
MO : Marc et Pascale Dethier-Demonty

Rue du Parc – 4950 Ovipat (Waimès)

H 85



## Maison Dethier-Wansart

MAISON UNIFAMILIALE  
2018-2020

Dethier Architecture (Daniel Dethier, coll.  
Thomas Faes)  
Ing. : Bureau d'études Lemaire  
(Olivier de Landsheere)  
Paysage : Dethier architectures  
MO : François et Nora Dethier-Wansart

Rue du Bayehon, 4 – 4950 Ovipat (Waimès)

H 86





## Maison Gazon-Nelles

HABITATION UNIFAMILIALE

1967

Bruno Albert

MO : Jean et Thérèse Gazon-Nelles

Route de Botrange, 30 – 4950 Sourbrodt  
(Waimès)

H 87



Cette première réalisation de Bruno Albert augure de la qualité de son œuvre future : subtilité compositionnelle et approche sensible convergent en une plénitude architecturale complexe. Cette maison a impressionné les générations suivantes d'architectes ; ils y ont vu les germes d'un régionalisme critique qui a essaimé plusieurs beaux projets autour de Malmedy. La maison appartient fondamentalement au paysage, édifiée avec la pierre locale, cadrée dans le diaphragme d'une magnifique charmille typique des Fagnes battues par les vents. L'axe visuel du portail végétal distribue, d'un côté, la construction, de l'autre, le paysage ouvert. Si le volume

initial est bien un volume traditionnel statique à double pente de toiture, l'opération de glissement menée sur l'axe faitier transgresse le modèle, ouvrant des perspectives insoupçonnées. En avant-plan, quoique subordonné dans son échelle, le garage déboîté de la masse globale joue un rôle clé dans l'approche progressive de la maison. En participant au jeu des pentes de toiture inversées et des angles entaillés, il qualifie la cour d'entrée et le cheminement en arcane, érigé en véritable expérience spatiale. L'enveloppe du volume est caractérisée par l'affleurement des plans ; maçonnerie rugueuse, poutres de ceinture en béton brut,

épais châssis de bois grisonnant et surfaces vitrées. Dans les angles, les surfaces vitrées se joignent sans châssis, renforçant l'impression d'évidement de la masse. Seules les portes d'entrée et de la terrasse s'expriment en toute logique sémantique comme un passage protégé dans l'épaisseur de l'enveloppe. La vue en plan fait apparaître la complémentarité de dièdres pleins ou vitrés ; les longs murs sont séquencés par des fentes implantées suivant les axes de composition et les perspectives visuelles. À l'intérieur, la texture expressive d'un dallage de schiste contraste avec la blancheur simple de toutes les surfaces. **AB**





## Maison Bronlet-Toussaint

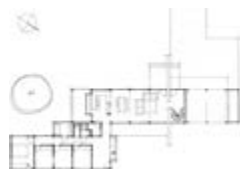
HABITATION UNIFAMILIALE

1997

Artau Architectures (Norbert Nelles, Fabienne Courtejoie, Nathalie Ries, Anne Dengis, Olivier Fourneau)  
Ing. : Laurent Ney  
MO : Michel et Christelle Bronlet-Toussaint

Rue de Censes, 25 – 4950 Sourbrodt (Waimes)

H 88



En retrait d'une voirie traversant un paysage subtilement vallonné, deux volumes singulièrement bas et élancés arpentent un tracé nord-sud s'immobilisant côte à côte. Parallélépipèdes recouverts d'un double versant à débord, ces constructions terriennes, témoignant d'une rationalité matiériste du bois, mobilisent un héritage typologique archétypal profondément noué au territoire. L'ensemble, conçu en sapin traité en autoclave, décline une suite de travées en bois lamellé-collé recomposées de surfaces de bardage et de pans vitrés s'étirant entre structures, animant une convergence de cadrages de vues et de matières. Cette composition, d'une simplicité apparente, semble se relever par-dessus la dominante horizontale du sol et prolonger

reflets et transparences à travers un écart vitré affleurant ce dernier. Seul un mur de pierres attèle le parcellaire à ces corps légers pavillonnaires à la manière d'un chemin en lisière. Ce bornage minéral délimite un espace d'entrée ouvrant sur une séquence de plateaux intérieurs et extérieurs interstitiels hiérarchisant différents degrés de privacité. Ce déploiement programmatique de l'intime motive le dédoublement du corps de logis en deux ailes jour/nuit (corps à peine reliés par un volume de service scellant leur intervalle). Ce projet minutieusement proportionné, d'une spatialité compartimentée mais unitaire, instruit au-delà de son éloge du contexte, un champ vif de corrélations subtiles reliant ce dernier à ses différents constituants. **MS**



## Cabine d'aiguillage SII

CABINE DE SIGNALISATION

1906-1908, 2010-2013 (restauration)

Société des chemins de fer de l'État de Prusse, (architectes), asbl 811, Niels Antoine, Damien Henry (restauration)  
MO : Société des chemins de fer prussiens, 811 asbl (restauration)

Rue des Scieries – 4950 Sourbrodt (Waimes)

H 89



Construite par la Société des chemins de fer prussiens, la cabine d'aiguillage de la gare de Sourbrodt a permis la mise à deux voies de la ligne partant d'Aix-la-Chapelle vers la frontière luxembourgeoise. Aujourd'hui, ce bâtiment reste un des derniers témoins d'une époque où les signaux et les aiguillages étaient actionnés manuellement. Outre son architecture de facture typiquement germanique caractérisée par un socle en briques surplombé d'un étage en ossature à colombages couvert d'une toiture débordante, l'ensemble des leviers d'aiguillage est aussi conservé à l'intérieur du bâtiment. Restaurée en gardant les traces des petites modifications accumulées au cours du temps, la cabine est aujourd'hui un point de repère sur le RAVeL 48 Vennbahn. **BV**



Le projet devient le cadre privilégié d'une démarche exploratoire visant à réduire les coûts de construction. Les éléments constructifs en bois, la structure poteaux-poutres et l'adaptation des techniques aux matériaux tentent de limiter l'énergie grise et les moyens mis en place, tout en garantissant une livraison plus rapide. La longue façade au sud reprend la majorité des ouvertures et se

caractérise par la grande baie centrale en polycarbonate. L'ensemble offre un espace de vie minimal avec une organisation traversante. L'étage se compose d'un seul espace en appoint au rez-de-chaussée qui regroupe toutes les fonctions de l'habitat. Cette « cabane en bois » répond aux contraintes budgétaires avec une maison préfabriquée légère, adaptée à son contexte et accueillante. **CDU**

## Habitation Van Riel

HABITATION UNIFAMILIALE

2016

Atelier Chora (Emeric Marchal, Fanny Wautelet)  
Ing. : Wattsup engineering-Olivier Marchal  
MO : Famille Van Riel

Rue de Bosfagne, 25 – 4950 Sourbrodt (Waimes)

H 90



S'entrapercévant à peine de la rue, l'habitation se compose de deux volumes, un principal (corps de logis) protégé par un secondaire (garage/caves) couvert par une toiture surgissant du sol. Deux matériaux dominent : la pierre locale (Waimes) pour les maçonneries et l'ardoise naturelle pour les couvertures amples et généreuses. Ce dispositif intimise habilement la vie privative. Le projet est efficace et économe : deux murs parallèles portent

une voûte, couvrant l'ensemble des espaces du logement, éclairé par une imposante ouverture sud, positionnée en retrait pour éviter une insolation trop importante. Le plan est organisé par un volume de services articulant l'ensemble des espaces. La cuisine surgit côté ouest, profitant du paysage des alentours et de terrasses. Divers détails d'architecture confèrent à cette habitation un caractère traditionnel et élégant. **LM**

## Maison Rosenfeld

HABITATION UNIFAMILIALE

1988

Daniel Dethier  
MO : Marc Rosenfeld et Myriam Dethier

Rue de Bosfagne, 49 – 4950 Sourbrodt (Waimes)

H 91





## Station scientifique des Hautes-Fagnes

BÂTIMENT UNIVERSITAIRE  
1970-1975

Jean Englebert (coll. Jean-Claude Cornesse, Jean Doulliez, André Hadjidimoff)  
MO : Université de Liège, Conseil de gestion de la station, présidé par le professeur Jean-Claude Ruwet et le directeur René Schumacker

Route de Botrange, 137 – 4950 Mont Rigi (Waimes)

H 92



Après deux installations précaires de 1924 et 1947, l'Université de Liège acquiert en 1970 un terrain susceptible d'accueillir une nouvelle station scientifique digne de l'intérêt que représentent les Hautes-Fagnes. Sur la base d'un programme clairement défini, Jean Englebert propose un projet s'inspirant des grands volumes des fermes des villages environnants. Les quatre ailes hébergent chacune des bases programmatiques spécifiques : accueil et hébergement des chercheurs, labo-



ratoires, bureaux et locaux techniques. L'architecture répond au climat rigoureux des lieux : adossés à une forêt de hêtres au nord, les volumes sont trapus. L'aile d'accueil est couverte d'une toiture à deux versants. Du côté des vents dominants, les trois autres volumes monoversants agissent comme des déflecteurs, protégeant ainsi la cour-jardin orientée au sud. Les galeries en appentis adossées aux volumes principaux contribuent à une forme d'architecture bioclimatique. Reprenant la matérialité vernaculaire, les maçonneries de moellons d'arkose et les ardoises artificielles contribuent à fondre le bâtiment dans son environnement. Les fenêtres carrées, caractéristiques de l'architecture de Jean Englebert, alternent avec de longs bandeaux vitrés. Les laboratoires profitent ainsi de vues dégagées sur la Fagne et d'un éclairage haut. À l'intérieur comme à l'extérieur règnent la même efficacité, la même simplicité, toutes deux inspirées de l'architecture rurale de la Haute-Ardenne. **NN**



© Jean Englebert

## Maison du parc Botrange

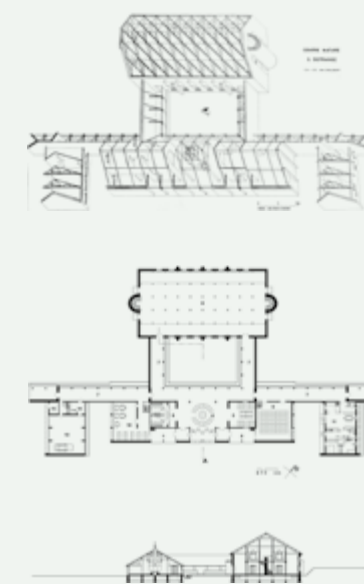
CENTRE D'INTERPRÉTATION  
1979-1983

Jean Englebert  
Scénographie : Jean Marc Huygen  
MO : Parc naturel Hautes Fagnes-Eifel asbl  
Concours Masser, 1984 – mention spéciale

Route de Botrange, 131 – 4950 Waimes

H 93

Dans cette région touristique, le projet, porté par Jean Englebert avec l'appui du Centre de recherche d'esthétique appliquée dirigé par le professeur Minguet, s'oriente vers une volonté de concevoir un outil pédagogique qui instruit les visiteurs sur les richesses patrimoniales et écologiques du Parc naturel Hautes Fagnes-Eifel. La composition d'ensemble, ordonnée et symétrique, se traduit par une juxtaposition de deux parallélépipèdes reliés entre eux par des galeries qui délimitent un cloître intérieur. Les espaces intérieurs sont en interaction et pensés pour offrir une flexibilité selon l'usage. L'accueil s'articule autour d'un grand feu ouvert dessiné par l'architecte, évoquant le plumage du coq de bruyère. La salle de projection offre une qualité acoustique grâce à la forme du plafond aux réminiscences aaltiennes. Les salles d'exposition sont structurées de colonnes en lamellé-collé quadripartites. Pensé dans l'esprit du lieu, le caractère régionaliste de l'architecte se traduit par une volonté de recourir à des matériaux locaux et témoigne d'une recherche de mise en œuvre à la croisée entre tradition et contemporanéité : parement extérieur en pierre d'arkose, couverture et murs d'ardoise aux reflets mauves, bois de l'Ardenne assurant l'harmonie paysagère et une unité d'ensemble. Ce trait vernaculaire traduit l'intérêt d'une conception modeste, économique et raisonnable. Depuis son achèvement, le centre a rencontré quelques changements, dont la transformation de la petite salle d'exposition aménagée en mezzanine, aujourd'hui transformée en locaux administratifs cloisonnés. **JAS**





## Maison Dethier-Lambert

HABITATION UNIFAMILIALE  
1975-1976

Jean-Marie Dethier  
MO : Famille Dethier-Lambert

Voie du Tiège – 4950 Ondeval (Waimes)

H 94



Premier projet de Jean-Marie Dethier, il est conçu pour la famille de son frère au sortir de ses études, pendant son stage chez Charles Vandenhove, et s'inscrit dans la logique de l'École liégeoise des années 1970 : symétrie transversale et longitudinale, matérialité simple avec ses blocs de béton apparent et sa toiture enveloppante et protectrice, initialement en plaques ondulées

d'asbeste-ciment. Enchâssée dans le talus bordant l'ancien chemin creux et soutenue par un socle massif, elle est composée de trois travées distantes de 4,80 m, offrant une spatialité simple et potentiellement flexible. La structure robuste et massive est complétée par des structures légères de cloisons et de planchers, offrant une diversité et une complexité inattendues. **NN**

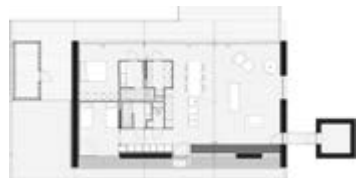
## Seconde résidence Dillen

HABITATION UNIFAMILIALE,  
MAISON DE VACANCES  
2016-2017

Katrol Architecten  
MO : M. et Mme Dillen

Chemin des Carrières, 13 – 4950 Ondeval (Waimes)

H 95



Le nouveau bâtiment s'implante sur les traces de son prédécesseur : un bungalow des années 1950 incendié. Celui-ci se sert de la trame carrée d'antan pour se développer. Les espaces de vie gravitent autour d'un bloc technique central, désencombrant les façades afin de les rendre transparentes. La nouvelle façade en verre remplace la partie de l'ancienne façade carbonisée et met en

avant les murs en moellons ayant survécu au feu. La toiture, en se détachant des murs, devient autonome et respecte ce qu'elle protège. La volonté de conserver un niveau unique de rez-de-chaussée contribue à diminuer l'impact paysager du bâtiment et à préserver la vue depuis le chemin surplombant la maison. La toiture végétale prolonge le regard jusqu'à la vallée boisée. **LRos**

## Atelier de construction métallique CMTL

USINE  
2005

Luc Nelles architectes associés  
MO : CMTL (Construction métallique Thierry Ledur)

Rue du Wèrhè, 8 – 4950 Thirimont (Waimes)

H 96

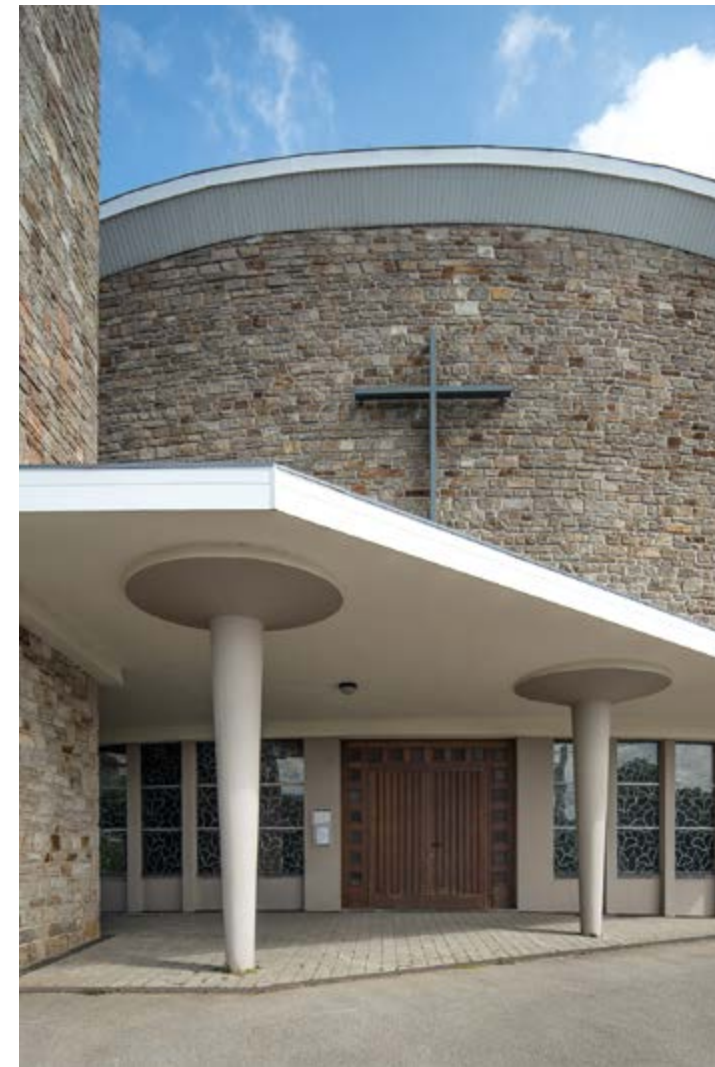
De la rue du Wèrhè, on ne distingue l'atelier de construction métallique qu'à l'extrémité d'une aire de manœuvre pour camions, marquée par des murets en pierre structurant les abords et accès. Les intentions de l'architecte sont de développer une architecture sobre et économique dans le « bon sens paysan : un bâti artisanal dans un village ». La fonction est avant tout « un outil de travail » fonctionnel et rationnel. L'ensemble

abrite, sous une charpente métallique, outre l'atelier et le stock matériel, des bureaux, vestiaires et réfectoire. Un auvent donne du relief à l'élévation principale sobre et protégée de la pluie les manœuvres d'entrée dans l'atelier. Le faitage s'installe parallèlement à la topographie du site, la matérialité (toiture métallique, panneau en béton, bardage en mélèze, portes coulissantes) sert à propos l'architecture de l'ensemble. **LM**



En 1956, des démarches sont entreprises pour remplacer la chapelle de 1771, trop exigüe. L'église est implantée à côté de l'école, à l'un des carrefours d'entrée du village. Le haut mur courbe de l'entrée dégage un large parvis. Supporté par deux colonnes coniques avec chapiteau, l'auvent relie l'édifice au campanile monoversant. L'édifice se déploie en triangle, l'autel s'adossant à un chœur circulaire.

La nef, couverte d'une voûte aplatie et organisée en trois sections, est cernée de vitraux scandés par des meneaux en moellons d'arkose. La toiture complexe résulte de la rencontre du monoversant courbe de l'entrée et de la nef évasée à double versant. Cela se traduit en coupe par une partie haute à rue, hébergeant la sacristie, une chapelle, le confessionnal, le jubé et des locaux de service. **NN**



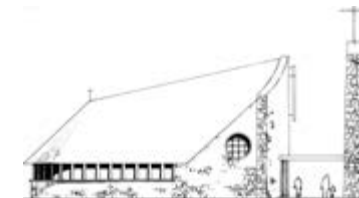
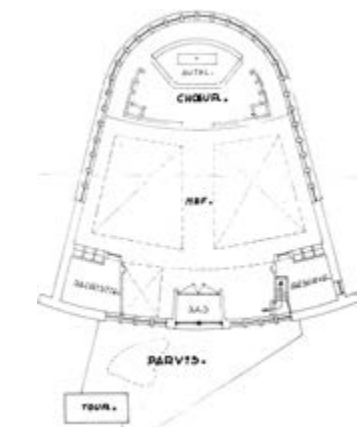
## Église de Thirimont

ÉGLISE CATHOLIQUE  
1956-1958

Jacques Dethier  
IOA : Armand Romainville (vitraux)  
MO : Fabrique d'église Thirimont-Ondeval (curé Victor Cambron)

Rue de la Paix – 4950 Thirimont (Waimes)

H 97







## VALLÉE DE L'AMBLÈVE

Stavelot (Stavelot, Francorchamps), Trois-Ponts (Trois-Ponts, Basse-Bodeux, Fosse-sur-Salm, Wanne), Stoumont (Stoumont, Chevron, La Gleize, Lorcé, Rahier), Lierneux (Lierneux, Arbrefontaine, Bra)

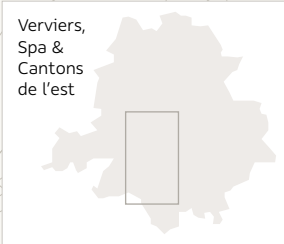
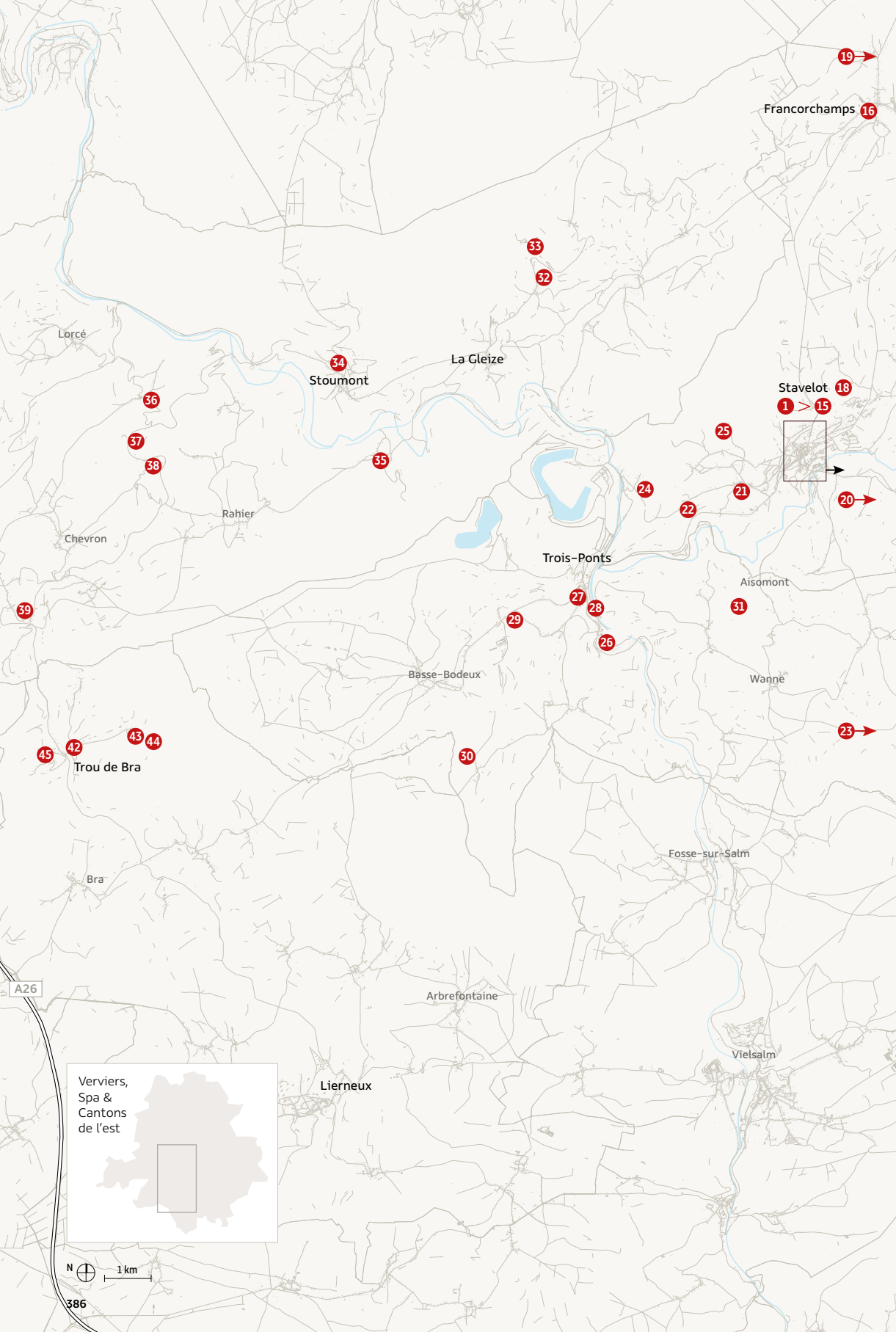
La vallée de l'Amblève prend sa source dans l'Eifel, mais le territoire concerné ici se situe entre la confluence de la Warche et de l'Amblève jusqu'à Lorcé, en comprenant les sous-bassins de la Salm et de la Lienne. L'eau y est présente sous toutes ses facettes. Le parc naturel des Sources, créé en 2017, couvre l'ensemble de la surface des communes de Spa et de Stoumont avec leurs eaux minérales naturelles (Spa et Bru-Chevron). La commune de Stoumont, indépendante des sociétés de distribution d'eau, compte vingt-deux captages destinés aux ménages des villages. Coo, avec ses bassins inférieur et supérieurs alimentant une centrale hydroélectrique, a été mise en service en 1970. D'une capacité maximale actuelle de 1 080 MW, elle va être augmentée par les travaux en cours.

Souigné par les massifs forestiers des versants, un paysage herbager se déploie avec des villages installés à mi-versant dans des clairières. Les trois communes de Trois-Ponts, Stoumont et Lierneux sont les plus rurales et comptent une très faible densité de population : de 29 à 38 habitants par kilomètre carré. Au nord de la vallée, en continuité du plateau des Hautes-Fagnes, la longue arête de la Vecquée culmine autour de 560 m d'altitude et domine la magnifique vallée du Roannay et ses villages préservés. Une oasis de calme entre les pôles touristiques de Spa, Coo et Francorchamps.

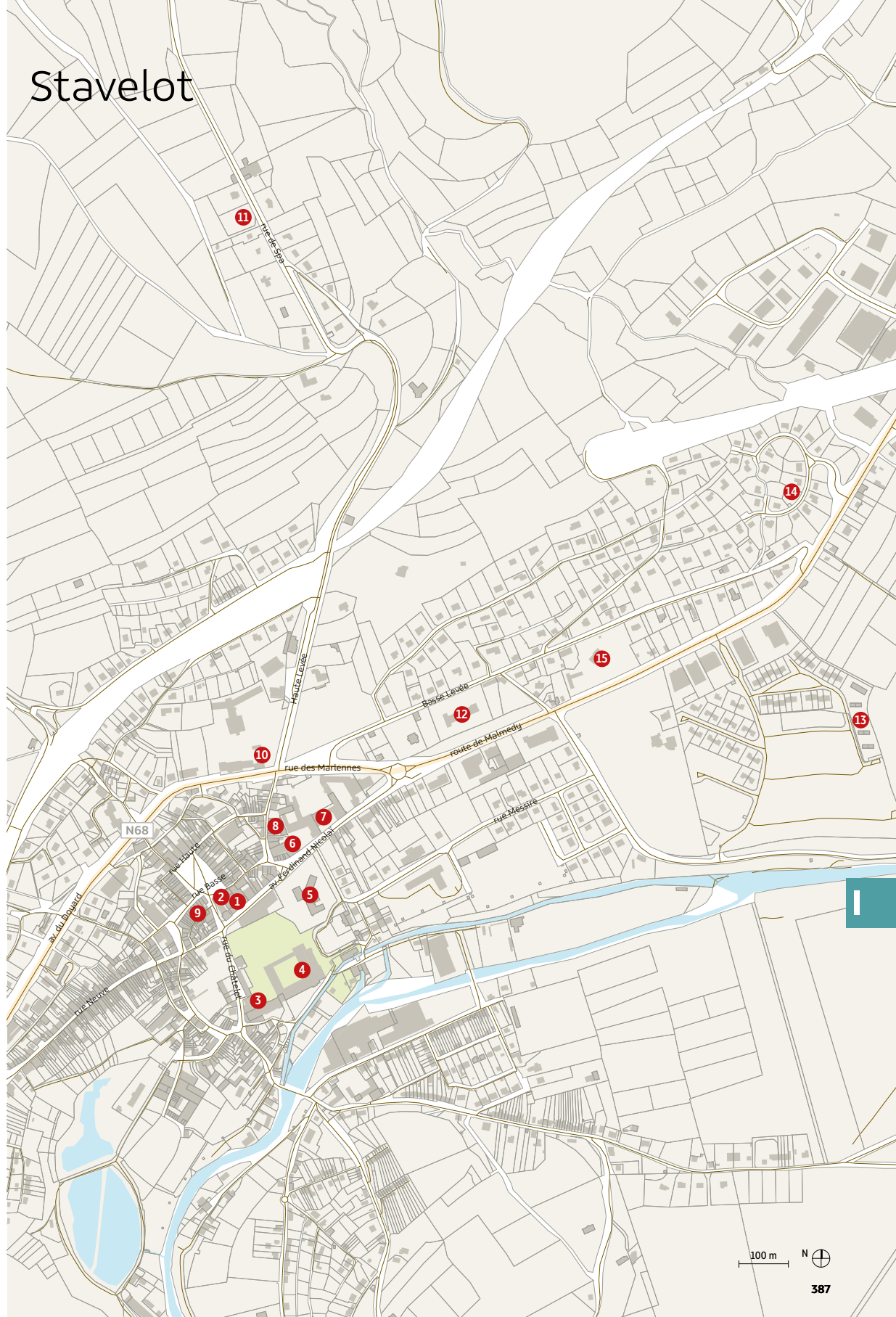
Longeant l'Amblève, la ligne de chemin de fer 42 a permis le développement de villages comme Trois-Ponts dès 1867. Au départ simple hameau de la commune de Fosse, son développement, lié à la construction de la gare en 1867 et combiné au carrefour de routes régionales, assure celui de marchés et de foires et contribue à lui donner le statut de commune, lors de la fusion de ces dernières. Aujourd'hui, l'isolement de ces quatre communes est amélioré par la présence des autoroutes Verviers-Prüm (E42) à l'est et des Ardennes (E25) à l'ouest. Sur un mode doux, plusieurs sentiers de Grande Randonnée traversent ces communes (GR 5, GR 571, GR 14, Via Arduinna...)

À la fin du XIX<sup>e</sup> et au début du XX<sup>e</sup> siècle, le cadre idyllique, les magnifiques paysages ont encouragé la création d'établissements de soins comme le centre hospitalier spécialisé l'Accueil à Lierneux (1884) ou le sanatorium de Borgoumont (1833). Reconnu également pour son environnement et son relief, le circuit de Francorchamps verra les premières courses organisées dès 1921. La modification de son parcours en 1979 assurera une permanence des activités ainsi que la création du campus automobile qui forme des techniciens en lien avec ce secteur. Les découvertes liées aux fouilles archéologiques à l'abbaye de Stavelot contribuent à renforcer l'idée de sa rénovation avec, pour objectif, de dynamiser le cœur historique de la ville. Les quatre communes tirent la majeure partie de leurs revenus de l'exploitation forestière, de l'eau et du tourisme. **nm**





N 1 km  
386



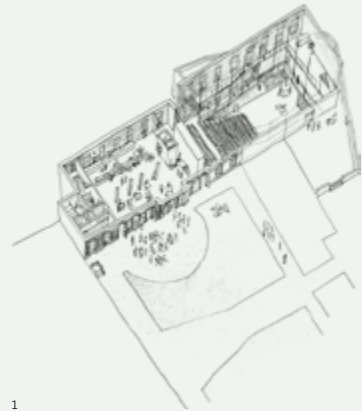
# Stavelot

100 m N  
387



## LA RÉNOVATION URBAIN DE STAVELOT

Au cours des derniers siècles, le centre ancien de la ville de Stavelot a conservé une grande cohérence, tant dans sa structure urbaine que dans sa typologie et l'usage des matériaux. La place Saint-Remacle est un site classé. Son aménagement classique s'inscrit dans l'évolution morphologique de la ville en reprenant les dimensions de la place du marché d'origine. Outre l'homogénéité de l'architecture, elle se distingue par la présence marquée des bâtiments d'angle, la déclivité du terrain et la richesse de ses revêtements de sol (dalles, pierres, galets...). La grande parcelle au sud de la place est vide et fait l'objet d'un schéma directeur et d'une opération de rénovation urbaine (1). Refusée par certains opposants locaux, réclamée dès 1973 par la Commission royale des Monuments et Sites, la fermeture de la place est une évidence pour les architectes d'Artau. Il faut reconstituer le croissant entre la place et l'Abbaye, compléter la façade intérieure de la place Saint-Remacle et recomposer les espaces urbains. Débutée en 1985, la réalisation de l'ensemble sera le fruit d'un engagement remarquable, assez unique en Wallonie, pendant pratiquement une vingtaine d'années de différents opérateurs comme la Ville de Stavelot, le Foyer malmédien et un opérateur privé (pharmacie). Après qu'il ait été envisagé de le déménager en dehors du centre ancien, l'hôtel de ville (12) est finalement reconnu dans son rôle de dynamisation de cœur de ville, pour un service au plus près des citoyens, et vient combler la dernière dent creuse de l'opération en 2003. Au début du millénaire, l'abbaye (14) est transformée en un complexe de musées. Les aménagements des abords intègrent parking couvert, cour de commémoration, articulation avec l'environnement bâti et relie la place Saint-Remacle à la nouvelle infrastructure. S'en suit la transformation de l'aile ouest de l'abbaye en galerie d'art pour le Triangle bleu (13). Aujourd'hui, deux projets sont à l'étude. Les architectes de V+1 conçoivent la transformation de l'aile sud-ouest pour le Centre culturel de Stavelot-Trois-Ponts et un autre projet est en cours d'élaboration sur la clinique (15) implantée dans l'ancienne enceinte abbatiale. TM



1

### Place Saint-Remacle et logements sociaux

ESPACE PUBLIC, PARKING, LOGEMENT PUBLIC

1985-1988 (1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> phases), 1988-1989 (3<sup>e</sup> phase), 1989-1993 (4<sup>e</sup> phase)

Artau Architectures (Luc Dutilleux, Norbert Nelles, Fabienne Hennequin, Serge Bonnevie, Marie-Anne Misson, coll. Fabienne Courtejoie)  
Ing. : BCT (Philippe Colson)  
MO : Foyer malmédien, Ville de Stavelot, Pharmacies Populaires de Verviers et Arrondissement

Prix européen de la reconstruction de la cité, 1992

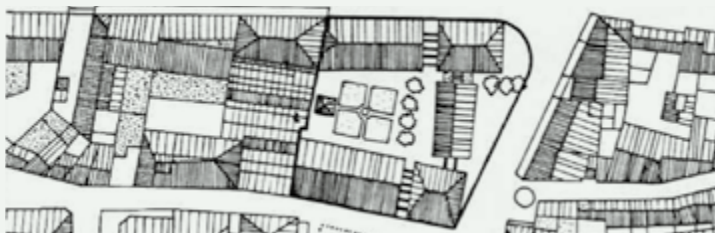
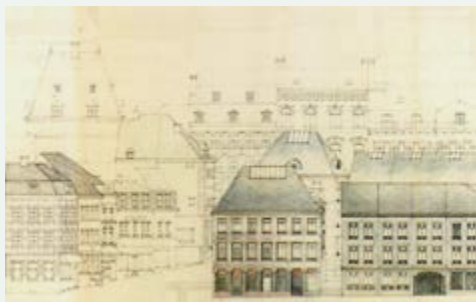
Place Saint-Remacle – 4970 Stavelot

1

L'ensemble du projet de rénovation urbaine de Stavelot se trouve dans un périmètre de protection du centre ancien. Guidée par un schéma directeur adopté en 1982, l'opération de rénovation et de reconstruction de la place, de ses abords et d'une vingtaine de logements sera réalisée en quatre phases. Elle s'entame par la restructuration des bords de la place et la densification d'une parcelle, ce qui redonne à l'espace une limite claire. Le dessin des revêtements de sols (dalles, pierres, galets) décomposera ensuite la

place, en forte pente, en îlots, que longent des voies carrossables, isolant en son centre une fontaine. De nouvelles rues et ruelles sont également créées. La rue Général Jacques, notamment, qui joint l'esplanade minérale au parc de l'abbaye en contrebas. Pour les logements, les architectes vont utiliser un langage formel proche de l'architecture classique pour maintenir l'harmonie du tissu local : l'affirmation des angles des îlots par un travail manifeste en toiture, la subdivision des façades en travées, des gabarits peu élevés (3 niveaux plus toiture).

Cette harmonie est confortée par un ensemble de détails, tels que l'appareillage des pierres de taille, la présence de corniches débordantes, la subdivision des châssis en bois qui sont puisés dans des modèles connus. La modernité n'est pourtant pas écartée : béton préfabriqué et bloc de béton blanc côtoient la pierre et l'ardoise. cv



© J.L. Deru



STAVELOT – CENTRE-VILLE

© J.L. Deru



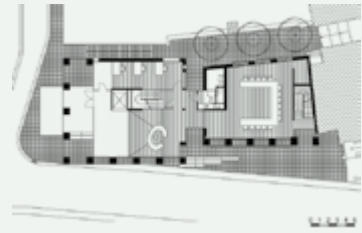
## Hôtel de Ville

HÔTEL DE VILLE  
2001-2003 (5<sup>e</sup> phase)

Artau Architectures (Luc Dutilleux, Norbert Nelles, Fabienne Hennequin, coll. Fabienne Courtejoie, Olivier Fourneau, Roland Coulon, Guy Jamaigne)  
Ing. : BCT (Philippe Colson)  
MO : Ville de Stavelot

Place Saint-Remacle, 32 – 4970 Stavelot

2



© J.L. Deru - Daylight



© J.L. Deru - Daylight



© J.L. Deru - Daylight



© J.L. Deru - Daylight



La cinquième et ultime phase de cette vaste opération correspond à la construction d'un nouvel hôtel de ville, le précédent devant quitter les murs de l'abbaye qui sera, elle aussi, rénovée et réhabilitée. En lieu et place de logements initialement prévus, il abrite l'ensemble des services communaux ainsi qu'une grande salle de conseil. Il va s'inscrire dans la logique initiale du projet de reconstruction, bien que son statut d'exception, de par sa fonction et sa position d'angle, légitimise quelques dérogations aux règles dans le traitement des façades : une coursive derrière la colonnade et de grandes surfaces vitrées, traduction formelle immédiate du désir de transparence de l'administration. **CV**



Fondée en 1986 par Marie-Claire Goose, Francine Jacques et André Marchal, la galerie Triangle Bleu, située initialement place Saint-Remacle, s'installe dans l'aile des bâtiments de l'arvô d'entrée (érigée en 1522) et des communs de l'ancienne abbaye. Le double enjeu a été de réaffecter ce bâtiment classé, en le restaurant dans le respect des contraintes liées à la reconnaissance patrimoniale et en y créant un nouvel espace d'exposition, rencontrant de nouvelles contraintes, cette fois-ci muséographiques, constamment remises en question par l'art contemporain. Deux baies sont percées dans les façades de moellons, pierre calcaire et brique, seuls signes extérieurs de l'intervention contemporaine : une généreuse ouverture sur deux niveaux sur toute la hauteur du pignon nord établit une relation visuelle entre la galerie et la ville et une meurtrière de grande dimension taillée dans la façade à rue. À l'intérieur, l'espace est pur, immaculé et homogène : une white box. Un faux-fond vient même occulter les petites baies d'origine, amenant les artistes à exploiter la totalité des murs. La galerie de quelque 450 m<sup>2</sup> dispose au rez-de-chaussée de deux salles d'exposition séparées au centre par un escalier en béton lisse

de décoffrage, enserré entre deux voiles épais, et menant à une troisième salle, sous une charpente blanchie restée apparente. D'une hauteur de 5 m sous plafond, l'espace du rez-de-chaussée s'offre pour l'installation de pièces de grand format, en deux comme en trois dimensions. Depuis plus de trente ans, la galerie Triangle Bleu est un épicerie de l'art contemporain en Wallonie et expose majoritairement des artistes belges, tels que Marthe Wéry, Baudouin Oosterlynck, Jacques Charlier, Jean-Pierre Ransonnet, Jo Delahaut, Gabriel Belgeonne, Élise Delbrassinne, Dan Van Severen, Stéphanie Roland, Bernard Gilbert, Yves Zurstrassen et tant d'autres, comme James Brown ou Loïc Le Groumellec. **CV**



© Alain Janssens



© AAD

## Galerie Triangle bleu

GALERIE D'ART  
2004

AAD-Architecture Alain Dirix  
(Alain Philémon Dirix)  
MO : Galerie Triangle Bleu

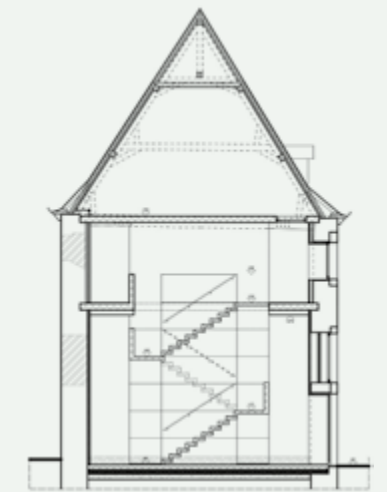
Classement : 24.12.1958

Cour de l'Abbaye, 5 – 4970 Stavelot

3



© Alain Janssens





## Abbaye de Stavelot et Centre d'interprétation de la principauté

MUSÉES

1996-2002

Artau Architectures (Luc Dutilleux, Norbert Nelles, coll. Fabienne Courtejoie, Frédérique Leblan, Roland Coulon, Paul Wagelmans, Nicolas Detry, Patrick David, Anne Timmermans, Henriette Michaux), Repérages (Adeline Rispal, Alain Van Co, coll. F. Laterrade, J.-J. Simonot, C. Retout)

Ing. : Fally-Delbar-Journiaux, Ney & Partners (parking)

MO : Ministère de la Région wallonne – Projenor (MO délégué)

Classement : 24.12.1958

Cour de l'Abbaye, 1 – 4970 Stavelot

4



© J.L. Deru - Daylight

Fondées par l'abbé Remacle, les abbayes de Malmédy (648) et de Stavelot (651), principautés ecclésiastiques rattachées à l'Empire germanique entre les XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles et dirigées par deux figures monastiques, les abbés Poppon et Wibald, vont jouer un rôle politique et culturel majeur. Celle de Stavelot rayonne durant un millénaire, assimilée à un véritable État souverain, et connaît successivement des périodes fastes et des invasions, entraînant pillages et destructions. La Révolution française mettra un terme à la principauté. Aujourd'hui, le souvenir de l'abbaye se perpétue, au travers d'un ensemble d'édifices, dont les bâtiments autour de la cour d'honneur, le porche d'entrée et la base de la tour de l'abbatiale du XVI<sup>e</sup> siècle. Menées à partir de 1977, des recherches archéologiques démontrent l'ampleur du plan de l'abbatiale du XI<sup>e</sup> siècle, mais aussi sa grande originalité. Pour les architectes, au-delà des dimensions historiques et archéologiques du site à rendre perceptibles, le projet de restauration/réhabilitation de l'abbaye et de valorisation de ses vestiges constitue un levier économique et touristique pour Stavelot et sa région. Les interventions vont dès lors répondre

à plusieurs enjeux, et ce, à différentes échelles. Dans la continuité de la rénovation de la place Saint-Remacle, les architectes requalifient les espaces publics, articulant le centre et l'abbaye, et ainsi restituent la cohérence paysagère perdue du site. La forte déclivité est appréhendée par paliers, tandis que charmilles de hêtres et murs de gabions cernent le niveau des ruines. En termes de restauration, la posture des auteurs de projet est claire : restituer le bâti conventuel (XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> s.), dégager les espaces de leurs transformations tardives ou déconstruire ce qui dénature la lecture de l'ensemble. En suivant cette logique, une des ailes est reconstruite autour du jardin du cloître. Entièrement vitrée, elle aide à reconstituer ses qualités intrinsèques : une reconstruction à l'identique n'est pas nécessaire, son volume le suggère. À l'intérieur, les trois musées (de la principauté de Stavelot-Malmédy, de Guillaume Apollinaire et du Circuit de Spa-Francorchamps), les parties restaurées (cloître, réfectoire, chapelle) et les nouveaux aménagements (salle polyvalente, boutiques des musées, librairie, accueil) parviennent à redonner vie à l'abbaye, sobriement et remarquablement. cv



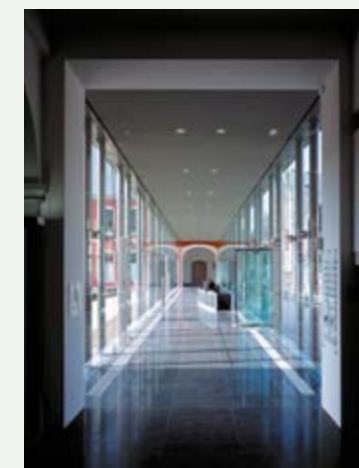
© J.L. Deru - Daylight



© J.L. Deru - Daylight



© J.L. Deru - Daylight



© J.L. Deru - Daylight



© J.L. Deru - Daylight



© J.L. Deru - Daylight



## Maternité

CLINIQUE  
1956

Jacques Depelsenaire  
MO : public

Avenue Fernand Nicolay, 6 – 4970 Stavelot

5

La maternité conçue par Jacques Depelsenaire à Stavelot conjugue un vocabulaire vernaculaire et des manifestations plus modernistes dans le cadre d'un programme aux exigences spécifiques proches de celles d'un hôpital. L'immeuble présente la forme d'un large U, il est organisé autour d'un hall d'accès dont l'entrée est coiffée d'un

auvent blanc ajouré et qui "descend" vers la façade : une touche évidente de modernité qui vient tempérer le caractère plus vernaculaire de l'ensemble. En effet, tant la toiture que la puissante cheminée se rattachent à un vocabulaire plus traditionnel que l'on rencontre dans cette région ardennaise. **PF**



## Ancien casino

CASINO  
1910

Architecte inconnu  
MO : Association libérale de Stavelot

Avenue Ferdinand Nicolay, 27 – Stavelot

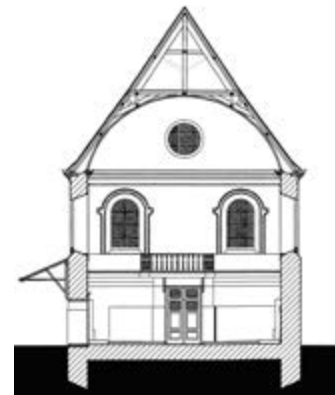
6



En 1908, deux tanneries de la place Prume et de l'avenue Ferdinand Nicolay sont démolies pour y construire le nouveau casino, en remplacement de l'ancien érigé sur la Grand-Place de Stavelot. Le nouveau bâtiment comprend un café de grandes dimensions et une salle de spectacle qui évolue vers une salle de cinéma. La salle est ravagée par un incendie en 1954 et reconstruite dans la foulée. L'immeuble de briques

rouges soulignées de briques émaillées blanches est structuré en six travées, sur un rythme de deux, trois et une. Les trois travées centrales sont surmontées d'un fronton cintré avec des sgraffites à motifs floraux. Les butées de linteaux en pierre comportent des motifs Art nouveau. Deux panneaux de céramiques à motifs floraux ornent les trumeaux centraux. En dehors de la verrière plus tardive, l'immeuble n'a pas été modifié. **NN**

Le collège Saint-Remacle prend place dans l'ancien couvent des Capucins construit fin des années 1650. Artau propose un master plan global reprenant les différentes interventions et porte la réflexion essentiellement sur l'ancien couvent. La cour intérieure est recouverte d'une toiture partiellement vitrée pour constituer un atrium sur une double hauteur, en lien avec les locaux situés dans les quatre ailes et la mezzanine. Outre son usage de liaison, cet espace polyvalent se prête bien aux occupations quotidiennes et particulières liées à la vie de l'école. Les espaces intérieurs des ailes sont aménagés en espaces communautaires. Pour répondre au manque d'homogénéité du complexe, les différentes parties sont liaisonnées par un auvent qui ceinture la cour de récréation et connecte les étapes de la journée des étudiants à la manière d'un déambulateur. Globalement, les interventions visent à structurer les espaces, à amener plus de cohérence dans un ensemble en constante évolution, tout en mettant en évidence le caractère historique de l'existant. Contiguë, l'ancienne chapelle Saint-Antoine, dite « des Capucins » est construite en 1659. Elle se présente comme un édifice mononef en briques et calcaire. D'importants travaux de restauration se succèdent à partir de 2003. La chapelle va être allouée à des activités culturelles, en particulier musicales (concerts et enregistrements) en lien avec ses excellentes performances acoustiques par nature. Son excellente stabilité thermique et hygrométrique permet aux instruments anciens à cordes naturelles d'y jouer avec beaucoup de justesse. Outre les exigences patrimoniales, la volonté d'Artau est d'emblée d'approcher l'état « historique » original de la chapelle. Les interventions sont simples, malgré les contraintes liées à l'intégration des éléments techniques et fonctionnels liés à la nouvelle fonction. Elles optimisent la surface au sol, tout en proposant un espace dépouillé, polyvalent et flexible, prêt à accueillir les festivités. **CN**



© J.L. Deru - Daylight



## Collège Saint-Remacle

ÉCOLE SECONDAIRE  
2004-2015

Artau Architectures (Luc Dutilleux, Fabienne Courtejoie, Roland Coulon)  
Ing. : Laurent Ney / BCT  
MO : Centre scolaire Saint-Remacle de Stavelot

Classement : 06.06.1994

Avenue Ferdinand Nicolay 35 – 4970 Stavelot

## Chapelle des Capucins

CHAPELLE CATHOLIQUE  
2009-2015

Artau Architecture (Luc Dutilleux, Roland Coulon)  
Ing. : BCT  
MO : Centre scolaire Saint-Remacle de Stavelot

Classement : 06.06.1994 (extérieur de l'aile nord de l'ancien couvent des Capucins [murs, pignons, toit à deux versants, clocheton] et la totalité de l'intérieur de la chapelle Saint-Antoine ainsi que le mobilier.)

Rue Devant-les-Capucins – 4970 Stavelot

7



© J.L. Deru - Daylight





## Maison Rensonnet

HABITATION UNIFAMILIALE  
2020-2021

Atelier 26 (Olivier Wallerand, Christelle Lefort)  
Ing. : Lacasse-Monfort  
MO : M. et Mme Rensonnet

Place Prume, 1a – 4970 Stavelot

8

La place Prume a été lourdement touchée par un accident de camion en 1998 et la plupart des bâtiments ont dû être rénovés ou reconstruits. Le projet contribue à redonner un nouveau visage à la place, en continuité de la rénovation urbaine et de l'abbaye. Il démontre qu'une architecture bien réfléchie peut apporter un



confort de vie dans un centre ancien avec ses contraintes spécifiques. L'étage existant est démolit et reconstruit pour l'adapter à des exigences actuelles. Le gabarit reste identique à l'existant et s'inscrit avec humilité par rapport aux bâtiments voisins, tout en développant une réinterprétation du colombage. Pour pallier une orientation défavorable, le travail en coupe avec la toiture inclinée libère des terrasses et patios et apporte de la lumière au plus profond du volume. De grandes baies permettent un contact direct avec une première terrasse côté façade arrière et côté façade avant, afin de profiter des longues soirées d'été. **NN**



## Maison Lemaire

HABITATION UNIFAMILIALE  
2009-2010

Blog architecture (Matthieu Lemaire, Philippe Brenu)  
MO : Matthieu Lemaire

Batifaçade, 2014 – prix du public (pour la façade arrière)

Place du Vinève, 1 – 4970 Stavelot

9



Située au cœur du centre historique de Stavelot, cette maison est transformée par l'architecte en début de carrière pour l'occuper personnellement et y installer son bureau. Elle fait partie du site classé de la place Saint-Remacle toute proche. Le volume étroit et en longueur invite à ouvrir les espaces et à y amener plus de lumière. À l'avant, le bureau donne sur une placette. À l'arrière, le salon s'ouvre sur un patio en lien indirect avec une petite ruelle un niveau plus bas. Au premier étage, la cuisine donne accès à une terrasse surplombant ce patio. L'ensemble est protégé par un haut paravent mobile en bois ajouré. Une trémie au cœur de la maison connecte les deux premiers niveaux. Le projet mêle habilement la sauvegarde des éléments anciens et des finitions contemporaines épurées. **CN**

Situé le long de la Haute Levée, côté appréciée des cyclistes, l'athénée s'implante sur un terrain fort pentu. Les architectes, association de deux figures emblématiques du modernisme à Liège (Dedoyard) et à Charleroi (Depelsenaire), adoptent une composition en terrasses qui étage les différents bâtiments du complexe scolaire en les orientant tous vers le sud. Les formes modernes des édifices s'intègrent parfaitement au paysage en créant une succession de cours/jardins. L'architecture se réfère aussi aux typologies locales en utilisant des toitures inclinées et en empruntant les matériaux du pays. Le bâtiment original a subi, depuis sa construction, plusieurs transformations, mais sa fonction n'a pas changé. **BV**



## Athénée royal Ardenne – Hautes Fagnes

ÉCOLE SECONDAIRE  
1955

Georges Dedoyard et Jacques Depelsenaire  
MO : Ministère des Travaux publics

Haute Levée, 3 – 4960 Stavelot

10



Sur un terrain en pente à flanc de colline, une bâtisse d'allure compacte et unitaire abrite sans distinction apparente un programme bipartite sobrement harmonisé. La construction dispose un volume étroit et longiligne perpendiculairement à la voirie, soulignant la déclivité du versant. Ce mur habité, dressé en retrait d'un chêne esseulé, stabilise l'érosion d'une entaille topographique au nord

confortant deux plateaux d'accès. Déterminé par un parallélépipède rectangle de trois étages couvert par un double versant, l'ensemble saisit le profil iconique de la maison archétypale selon une figure allongée subtilement monumentale. La composition se scinde en quatre travées structurales inégales, dont une s'élançait d'escaliers, rejoignant une double déambulation périphérique fendant le tout de part en part. Ce tracé biaxial déploie un principe régulateur succinct et minutieux, tramant un dispositif symétrique de chambres et d'échappées en vis-à-vis, se graduant proportionnellement au désir de paysage, animées au gré d'un cadran solaire imagé. La silhouette immuable, dont les baies magnifient la dimension

subliminale d'une colonnade face à la chaussée, miroite un double à l'extrême opposé, dont l'oculus augmenté et le volume semi-enfoui miniaturisent l'échelle face au pré. Par-delà le terreaux rhétorique de la postmodernité, le projet matérialise une pensée relationnelle de la contingence entre plasticité et technicité, couplée à une invariable rigueur et concentration sur l'essentiel. **MS**



## Maison Grégoire-Dupont

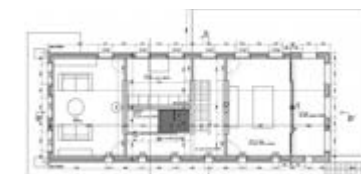
HABITATION UNIFAMILIALE  
1998-2000

Bruno Albert Architecte et associés (Bruno Albert, coll. Alexandre Albert, José Albert, Olivier Didesse)

Ing. : Bureau Greisch (Jean Ferrari)  
MO : M. et Mme Grégoire-Dupont

Haute Levée, 21 – 4970 Stavelot

11





## Siège de l'Ardenne Prévoyante

BUREAUX  
1968, 1982, 2003, 2015

Marcel Geenen  
MO : L'Ardenne Prévoyante

Rénovation : Fontaine 2 architectes  
(Jacques et Grégory Fontaine), 2003, 2015

Avenue des Démineurs, 5 – 4970 Stavelot

12



Créée en 1914, l'Ardenne Prévoyante a alors pour objet d'assurer contre l'incendie les immeubles des habitants de Stavelot. Elle diversifie progressivement ses activités et contribue activement à l'évolution économique et culturelle de la région. Son siège s'implante sur l'avenue arborée de l'entrée est de Stavelot. L'alignement du bâtiment reprend celui de quelques villas du début du XXe siècle, libérant l'esplanade consacrée au monument dédié aux démineurs (Albert Verschueren, 1953). Un premier volume à double versant est implanté en contre-haut, parallèlement à l'avenue. Sa forte présence est liée à sa longueur d'une quarantaine de mètres. Un second volume monoversant perpendiculaire au premier est construit par la suite. Ils sont reliés par une verrière, mais



## Les Petites Communes

LOGEMENT PUBLIC  
2010–2015

Binario architectes (Delphine Péters, Andrea Tenuta)

Ing. : Stabili.D  
MO : Société wallonne du logement (SWL),  
Le Foyer malmédien

Les Petites Communes – 4970 Stavelot

13



se tournent le dos. Le dessin des détails techniques, le choix des matériaux – socle en moellons, structure supérieure en béton, toiture d'ardoises naturelles – confèrent à l'ensemble une belle patine. Récemment, les évolutions du personnel et de l'organisation de l'entreprise imposent des adaptations, toutes respectueuses de l'esprit de l'architecture initiée par Marcel Geenen. Ainsi, les espaces largement vitrés sont décloisonnés, deviennent traversants et gagnent en luminosité. Cette évolution spatiale, le mobilier dessiné par les architectes, les vues sur la végétation environnante assurent le confort de travail des employés. L'aménagement d'une passerelle depuis la rue Basse Levée rend accessible le premier étage aux personnes à mobilité réduite (PMR). **NN**

Commande publique, le projet consiste en la construction de douze habitations sur une parcelle située dans un quartier de logements publics existant et se distingue par une ingénieuse implantation, tant au niveau constructif qu'aux niveaux paysager et urbanistique. L'ensemble de logements, constitué de maisons mitoyennes regroupées par deux et d'appartements répartis sur deux unités, est subtilement implanté perpendiculairement à la pente du terrain, offrant ainsi une perméabilité visuelle vers le paysage remarquable devant lequel il s'inscrit. L'implantation ainsi que le choix des typologies d'habitations permettent par ailleurs de tirer parti de la déclivité naturelle du territoire et d'éviter les remblais coûteux, en inscrivant délicatement ces constructions dans leur contexte paysager. Le projet porte cette ambition d'intégration au genius loci jusqu'au choix des matériaux de bardage, au-delà des aspirations typologiques et urbanistiques : crépi blanc et tuiles noires matérialisent la volonté d'une inscription contextuelle à la fois sensible et raisonnée. Cheptel architectonique de monolithes blancs bardés d'écailles noires, cet ensemble de logements s'inscrit tout en finesse dans son paysage stavelotain et préfigure un nouveau système urbanistique pour le site. **MCoq**

Dans ce petit lotissement commun en bordure de Stavelot, le projet se démarque par une architecture modeste à petit budget, peu à l'image des maisons quatre façades traditionnelles, et s'intègre au relief naturel du terrain pour limiter son impact. Des ouvertures subtiles et élégantes, des ébrasements profonds permettent à la famille de se les approprier comme petits espaces de détente. L'organisation du logement s'articule autour de l'espace de circulation en jouant sur des différences de niveaux entre chaque fonction, en lien avec le dénivelé du site et contribuant à bien définir les espaces entre eux. L'expression globale du projet est inspirée d'une architecture contemporaine discrète avec une lecture claire des façades enduites de blanc et renforçant ainsi la lecture du volume épuré. **RSG**



© Atelier 26

## Maison Lonnew

HABITATION UNIFAMILIALE  
2012–2014

Atelier 26 (Olivier Wallerand, Christelle Lefort)  
Ing. : Bureau d'études Lacasse  
MO : Mme et M. Lonnew

Rue de la Briqueterie, 3 – 4970 Stavelot

14



L'extension s'inscrit à proximité de l'hôtel implanté dans une villa du début du XXe siècle, à quelques centaines de mètres du centre ancien de Stavelot. Agrandir et rénover l'hôtel, tout en respectant le parc environnant, limiter la durée du chantier à six mois, l'isoler acoustiquement de la voirie régionale constituaient les défis du projet. Après étude de différentes options, l'ancienne demeure n'étant pas suffisante pour accueillir le nouveau programme, une extension est décidée et héberge quatorze nouvelles chambres d'une trentaine de mètres carrés et un espace de bien-être. Le projet se déploie en un volume en forme de L organisé en fonction des arbres remarquables, des vues proches sur le parc et des vues lointaines sur le versant opposé. Le bois y est utilisé tant au niveau structurel – pour réduire les délais et garantir des performances énergétiques – qu'au niveau des habillages, avec un bardage extérieur en cèdre et des lambris intérieurs en merisier. Les coursives, balcons, claustras, coulissants génèrent des rythmes changeants en fonction de l'usage. L'hôtel existant

est rénové et compte trois chambres spacieuses et deux salles de séminaire. En 2018, une nouvelle salle de restaurant est créée en annexe à la villa. **RMah**



© J.L. Dufu - Daylight

## Extension de l'hôtel du Val d'Amblève

HÔTEL  
2008, 2018

Artau Architectures (Luc Dutilleux, Fabienne Courtejoie, Frédéric Servais, François Deprez, François Laurent, Fanny-Lee Lecarte, Marie Vissoul, Céline Lieber)  
Ing. : Bureau Greisch  
MO : Marion et Ruud Roxs

Grand Prix d'architecture de Wallonie, 2012 – mention spéciale / Holzbaupreis Eifel, 2012 – mention

Route de Malmedy, 7 – 4970 Stavelot

15





## Église Saint-Georges

ÉGLISE CATHOLIQUE

1968-1970

Marcel Geenen

IOA : André Pirlot (bas-relief extérieur de l'entrée, Christ en croix, Vierge à l'Enfant, tabernacle, ambon, fonts baptismaux et bénitier), Manufacture d'orgues Thomas (orgue)

Rue de Neuville, 23 –  
4970 Francorchamps (Stavelot)

16

L'église de Francorchamps est le projet d'architecture religieuse le plus important dans l'œuvre de Marcel Geenen. Construite dans l'esprit des célébrations liturgiques prônées par le concile de Vatican II, elle est implantée dans le noyau ancien du village, à l'écart de l'agitation du circuit. Elle obture visuellement le fond d'une impasse, soutenue en cela par la topographie et le végétal. Des murs d'arkose s'enchaînent en courbes et contre-courbes et cernent l'ensemble des espaces, qu'ils soient extérieurs ou intérieurs : la cour d'entrée, la nef, la chapelle

et les locaux de services. Si l'église s'oriente vers la cour d'entrée, la chapelle s'ouvre avec ses grandes fenêtres toute hauteur vers le jardin à l'arrière en lien avec le cimetière en contrebas. Perceptible depuis l'entrée de la venelle, la tour-signal, avec ses trois cloches datant de l'ancienne église, est en béton brut de décoffrage. L'accueil se fait sous le débordant de toiture, calé par l'arrondi du volume de la chapelle d'hiver, juste à côté du grand bas-relief en béton blanc du sculpteur André Pirlot. Le lieu de culte se distingue par sa forme triangulaire ascendante couverte par une toiture à un seul versant. L'autel s'adosse à la pointe arrondie du triangle, généreusement éclairé par une lumière zénithale soutenue par la peinture blanche des maçonneries intérieures en briques. Outre les grands châssis de fenêtres vers la cour, la nef reçoit une lumière rasante au droit du raccord entre murs et toiture. En dehors de certains éléments ponctuels réalisés en béton brut de décoffrage, Geenen reste fidèle à l'emploi de matériaux traditionnels et locaux, à l'exemple de l'église Saint-Jacques ou des sources de Barisart. La structure de la toiture est réalisée en poutres de lamellé-collé de section décroissante adaptées à la portée – de 19 à 9 m – et dissimulées sous le plafond en paliers en planches de sapin. **NN**





## Monastère de Wavreumont

MONASTÈRE

1962-1965

Claude Stampe et Jean-Pierre Gouthière  
MO : Chapitre du Mont César

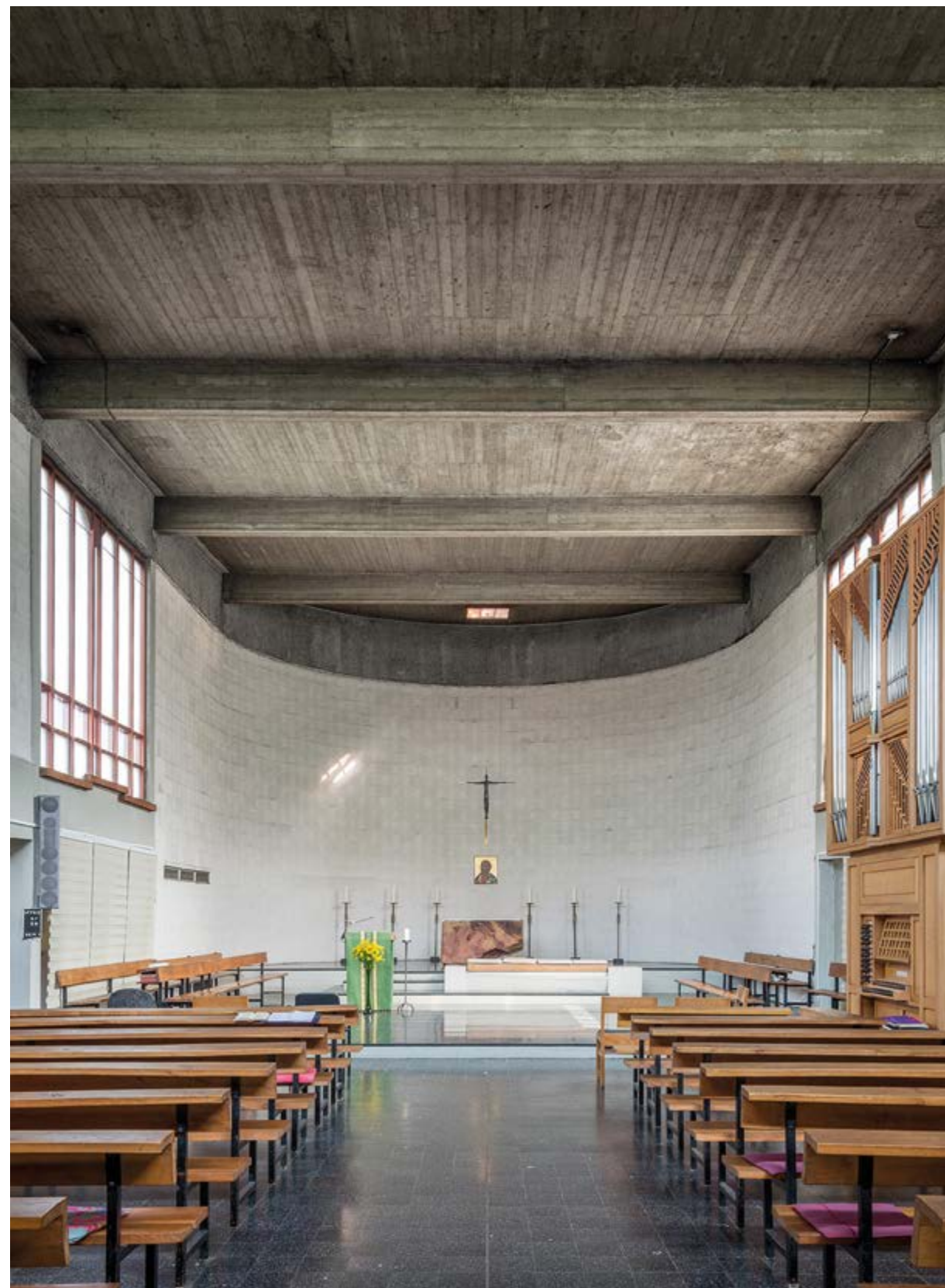
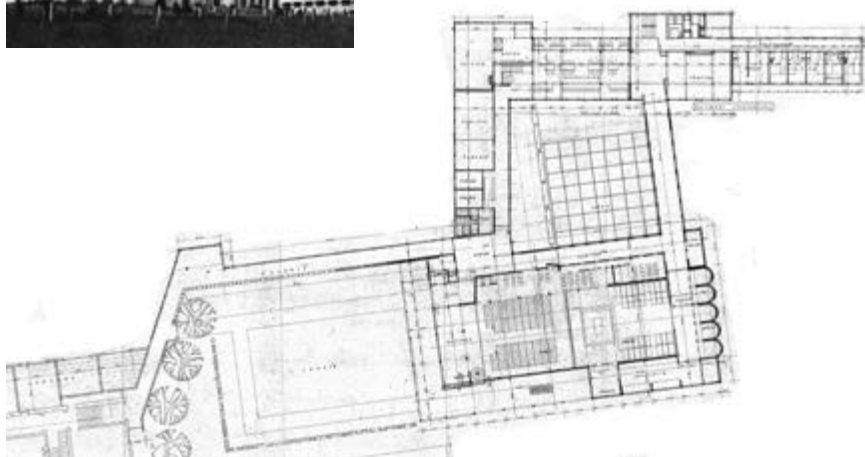
Wavreumont, 9 – 4970

17

Si les abbayes de Stavelot et de Malmédy existent toujours aujourd'hui, les moines y ont disparu depuis la Révolution française après une présence de plus de onze siècles. En 1950, un legs généreux permet à une communauté de moines de s'installer à Wavreumont, sur une colline dominant la Warche et l'Ambève et située entre les deux villes. À l'écart du village et sous la direction de l'architecte Pierre Rome, les moines construisent en 1950 un premier bâtiment dans une architecture classique avec le projet d'une abbaye complète dans le même esprit. Il deviendra l'hôtellerie par la suite. Les débuts sont difficiles, le mode de vie spartiate. Le travail dans les bois, la menuiserie, l'élevage de moutons... occa-

sionnent cependant des contacts avec les voisins et favorisent une intégration rapide. Après quelques années de croissance de la communauté, une extension s'avère nécessaire. Les moines organisent un concours d'architecture gagné par les architectes Stampe et Gouthière qui proposent une architecture empreinte de rigueur et de simplicité, répondant à la règle bénédictine. La cour d'accueil – le parvis réservé au public – est cernée par la maçonnerie en arkose de la longue galerie en pente douce qui relie l'existant au nouvel ensemble. Celui-ci est organisé autour d'un jardin cerné sur trois de ses côtés par le cloître largement vitré. Il se termine avec les chapelles aux formes hémicylindriques singulières, abandonnées par le concile.

À l'ouest, un volume de trois niveaux accueille la cuisine et le réfectoire, la bibliothèque et les cellules des moines aux étages. Le complexe de l'église et la galerie s'alignent avec l'hôtellerie, tandis que les deux ailes ouest sont légèrement désaxées et parallèles à la limite cadastrale. La matérialité est rugueuse : briques et blocs de béton peints, hourdis de terre cuite apparents et béton brut de décoffrage. L'ensemble est complété par une porterie-accueil (Claude Stampe, 1988) et une aile nord (Claude Stampe et Jean Werner de Bueger, 1997-1999) qui comprend une infirmerie, des chambres et des ateliers de fabrication de latex et de céramique. Ces activités continuent de subvenir aux besoins de la communauté. **NN**





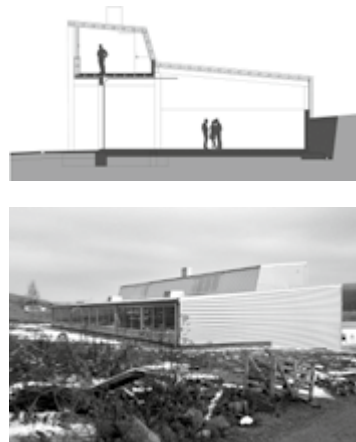
## Bâtiment relais

ATELIERS, BUREAUX  
2008-2009

Atelier Chora (Emeric Marchal)  
Ing. : Atelier Chora (Olivier Marchal)  
MO : Spi

Rue Saint-Laurent, 15 – 4970 Stavelot

18



Le bâtiment relais s'implante au milieu d'un regroupement de bâtiments industriels. La conception de l'élévation principale par les architectes permet d'apporter une identité architecturale à un programme libre et polyvalent. La présence des activités des deux ateliers s'affirme par le biais de grandes ouvertures en élévation, contrairement aux façades aveugles des constructions

industrielles alentour. La différence de matériaux permet de hiérarchiser les fonctions, le bardage en bois contrastant avec les tôles d'aluminium au niveau des espaces plus privés. En coupe, le projet profite de la légère déclivité du terrain pour offrir des vues sur l'arrière de la parcelle, tout en garantissant un confort d'utilisation à l'espace de travail. **VNi**



## Habitation Michel

HABITATION UNIFAMILIALE  
2000

Crahay & Jammaigne (Jean-François Crahay, Guy Jammaigne)  
Ing. : Bureau d'études DELTA  
MO : Stephan Michel et Marie-Pierre Crahay

Wood Awards, 2001-2003 – Arbre d'argent

Route de Cronchamps, 57 – 4970 Ster (Stavelot)

19



Implantée sur les hauteurs du village de Ster, la maison se glisse entre des haies renforçant l'ancienne structure parcellaire parallèle aux courbes de niveau. Premier projet marquant des architectes, il rappelle et réinterprète les traditions constructives locales, tout en intégrant des paramètres actuels, comme la durabilité ou l'écoconstruction. Deux longs murs de moellons soutiennent un long

volume bas en bois, distinguant ainsi deux modes d'habiter, l'un plus intime, protecteur et coloré pour les enfants, l'autre, plus ouvert et lumineux, pour les espaces dédiés au noyau familial, à la chambre des parents et au bureau avec son entrée indépendante. Les élévations jouent sur la profondeur par la présence de la couleur. **NN**



Le hameau de Vaulx-Richard dans la vallée de l'Ambliève s'étire le long de la route à flanc de versant. Avec son volume discret et sobre, le socle en moellons, l'ossature bois bardée, la maison s'inscrit en cohérence en continuité de l'architecture traditionnelle de la vallée. L'orientation est défavorable avec des vues nord et la topographie impose une différence d'un niveau sur la profondeur de la maison.

Le sous-sol abrite les espaces de vie en contact avec le jardin, le rez-de chaussée trois chambres. Le premier est une suite réservée au maître d'ouvrage avec deux terrasses enchâssées dans la toiture. La communication visuelle entre les trois niveaux s'effectue par des vides. Le climat de confiance construit avec le maître d'ouvrage a permis d'aboutir jusqu'au dessin du mobilier. **NN**

## Résidence secondaire Costa

HABITATION UNIFAMILIALE,  
MAISON DE VACANCES  
2016

Crahay & Jammaigne (Guy Jammaigne, Jean-François Crahay)  
Ing. : Bureau d'études DELTA  
MO : Sven Comhaire

International Award for Sustainable Architecture, 2018 – First Award (Cat. «Households»)

La Vaulx Richard, 11a2 – 4970 Stavelot

20



## Maison Schleck

HABITATION UNIFAMILIALE  
1964

Jean Englebert  
MO : Famille Schleck

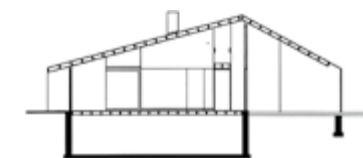
Chemin sous Bailleu, 41b – 4970 Parfondruy (Stavelot)

21



Dans les années 1960, Jean Englebert concentre ses recherches sur un habitat économique, mais généreux spatialement et architecturalement. La résolution de ce défi passera par une composition dominée par la rigueur constructive, la simplicité structurelle, l'économie de moyens... qu'illustre la série des maisons à travées dont fait partie la maison Schleck. Les murs sont en blocs cellulaires apparents et entredistants d'un nombre entier de plaques d'asbeste utilisées pour la couverture du sol. Dans cette géométrie homogène, la toiture en double pente règle la volumétrie

des pièces, leur procurant intimité ou grandeur suivant leur usage. La linéarité de la structure est judicieusement perturbée par des fentes verticales, dont l'alignement permet des vues obliques vers la nature environnante. **MPre**





## Maison Van de Veken

HABITATION UNIFAMILIALE  
2007-2009

Artau Architectures (Frédéric Servais, Fabienne Courtejoie)  
MO : Mme et M Servais-Van De Veken

Route de Coö, 103 – 4970 Parfondruy (Stavelot)

22



Pour sa propre maison, Frédéric Servais choisit de construire passif et de poursuivre des expérimentations sur la préfabrication en bois. Ainsi, la structure en murs de panneaux OSB a pu être construite en une semaine. Le plan est compact et de forme trapézoïdale : la façade nord, percée de multiples petites ouvertures, s'aligne à la voirie, alors que celle côté jardin pivote pour bénéficier d'une orienta-



tion sud-est. L'organisation intérieure est constituée autour de la vie de la famille. Au rez-de-chaussée, un espace continu relie cuisine ouverte, salle-à-manger sur double hauteur, et salon en léger contrebas. Les surfaces sont optimisées : les petites chambres des enfants à l'étage bénéficient chacune, par exemple, d'une mezzanine et peuvent largement s'ouvrir sur une zone de jeu commune. **EC**



© D.R.

## Cabane à Recht

CABANE  
1987-1988

Luc Nelles  
MO : Luc Nelles

Route Hawarden – Zur Ochsenbaracke, 4970 Stavelot

23



Lorsque Luc Nelles décide de faire son mémoire de fin d'études en construisant une cabane sur un terrain familial au milieu des bois, sa démarche est double. D'une part, concevoir sur place, sans plans et à un coût minimal, une architecture intuitive et, d'autre part, participer à toutes les étapes de la construction afin de maîtriser, dans le futur, le contact avec les différents corps de métiers. Ainsi, il prend le temps de bien sentir le lieu, s'installe le long de l'étang et fait un feu. Le premier acte matérialisé est la cheminée. S'ensuit alors une réflexion sur la manière de couvrir et de contenir l'espace. La toiture

est un système articulé modifiable sur place. Les parois sont en maçonnerie de bois de mine, le vitrage récupéré et fermé par des barres de fer forgé à la main. La terre extraite préalablement est remise sur le toit. Au fur et à mesure, le projet prend forme, sans préméditation, uniquement guidé par la logique du processus. Avec le recul, Luc Nelles voit dans cette réalisation atypique les racines d'une réflexion profonde qui a nourri sa pratique de l'architecture. Encore aujourd'hui, cette cabane est le prétexte à des rencontres festives, permettant le ressourcement au milieu de la nature. **FDen**



Dans les années 1970, la Haute-Ardenne connaîtra la création de grands villages de vacances, généralement en dehors des villages, équipés (épicerie, restaurant, équipements sportifs...), pour leur assurer une forme d'autonomie. Celui des Vieux Sarts est de petite échelle et ne possède pas d'équipements, offrant ainsi des retombées économiques pour les commerçants et restaurants du village de Coö, déjà bien fourni en infrastructures d'accueil. L'implantation à mi-versant au milieu d'une forêt de feuillus le rend très peu visible depuis le pied de versant et contribue à une intégration douce dans le paysage. L'orientation sud, la topographie génèrent une architecture bien spécifique. Une seule rue dessert les trente-quatre petits logements de vacances. Ce sont de petits sentiers et escaliers qui permettent d'y accéder. L'implantation semble aléatoire, et les volumes simples ou doubles paraissent être posés parallèlement aux courbes de niveau, voire sur de mêmes courbes. Les volumes monoversants déterminent

une coupe particulièrement adaptée à la topographie. Le fonctionnement interne répond à cette coupe, avec une zone de séjour à la pente de toiture apparente. La cuisine, les services et une chambre s'adossent au mur enterré. À l'étage, les chambres et la salle de bains sont accessibles par une petite galerie. Le décalage des volumes assure l'intimité des espaces extérieurs privés. Construits en blocs de béton apparents et protégés par une toiture d'ardoises artificielles, ils témoignent de la première période de l'École liégeoise dans la grande simplicité et l'usage de matériaux « pauvres » soigneusement mis en œuvre. **NN**



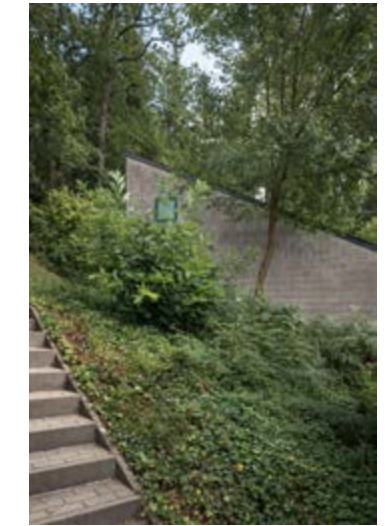
## Village de vacances des Vieux Sarts

VILLAGE DE VACANCES  
1979-1980

Marcel Geenen et Emile-José Fettweis  
MO : privé

Chemin des Vieux Sarts – 4970 Coö (Stavelot)

24





## Maison Fox

HABITATION UNIFAMILIALE

1975

Axel Ghysaert

MO : Mr et Mme Laviolette

Rénovation et extension : Atelier  
d'architecture Bruno Epicum & Partenaires  
(Bruno Epicum), 2012-2015

Grand Prix d'architecture de Wallonie, 2017 – *nominé*

Chemin du Hecheray, 33 – 4970 Stavelot

| 25



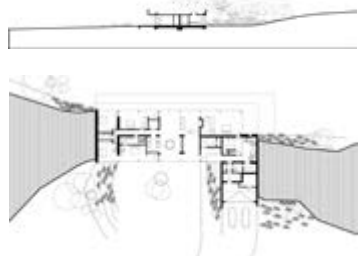
© Jean-Luc Laloux



© Jean-Luc Laloux



© Jean-Luc Laloux



© Jean-Luc Laloux

L'architecte moderniste belge Axel Ghysaert conçoit cette maison comme un refuge dans les collines des Ardennes. Construit à l'origine comme maison de vacances en 1975, le bâtiment est intégré dans le paysage de telle manière que ses habitants vivent, pour ainsi dire, dans la nature. Le positionnement minutieux sur le terrain et l'auvent au-dessus des grandes fenêtres permettent de récupérer au maximum la lumière naturelle. Des matériaux consciemment choisis

assurent l'unité et l'austérité, permettant aux couleurs changeantes de la nature de prédominer. Une construction rectangulaire en coffrage de béton est soutenue par des piliers en acier sur la façade avant et arrière. Ceux-ci sont incorporés discrètement dans les façades entre les fenêtres, assurant aux résidents une énorme liberté à l'intérieur. Les lattes de bois utilisées pour le coffrage ont laissé leur empreinte dans le béton. La visibilité des matériaux, le jeu du béton, des piliers en acier et du

remplissage de briques ou de fenêtres caractérisent presque toutes les œuvres de Ghysaert. La table originale en béton sur un pied central, le contraste de couleurs entre le noir et le blanc et les matériaux naturels caractérisent encore aujourd'hui l'intérieur de la maison. La rénovation et l'extension de la maison en 2015, menée par l'Atelier d'architecture Bruno Epicum & Partenaires, sont nominées en 2017 pour le Grand Prix d'architecture de Wallonie. L'idée de base, une transition minimale

entre l'intérieur et l'extérieur, est préservée. Le nombre de pièces est augmenté, et il y a plus de lumière latérale. Tout cela sans compromettre la pureté du dessin original. Aujourd'hui encore, l'accent est mis sur la ligne horizontale du toit plat entre les collines, ce qui crée l'illusion d'un bloc s'élevant dans le paysage. En descendant la colline, en revanche, la maison semble se retirer dans la nature. En bref, un jeu magistral entre deux forces extraordinaires, la nature et l'architecture. **ADep**



## Piscine communale

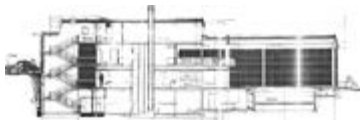
PISCINE  
1977-1982

Marcel Geenen  
Ing. : Almax  
MO : Commune de Trois-Ponts

Avenue de la Salm, 170 – 4980 Trois-Ponts

26

Le chemin de fer et la gare, dès le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, contribuent au développement de Trois-Ponts. Le simple hameau passe au statut de commune en 1970. Petite agglomération de 2 000 habitants à l'époque, mais forte de la fusion des communes et des rentrées liées aux barrages de Coo, la commune investit dans la construction d'une



piscine couverte pour des motivations essentiellement touristiques. En coupe, elle prend des allures d'un paquebot ancré dans la topographie avec accueil et cafétéria en rez-de-voirie et vestiaires et piscine en rez-de-jardin en contre-bas. Ainsi isolée des bruits de la route régionale, elle est en lien avec le bassin extérieur. La piscine est lumineuse, généreusement vitrée sur trois faces. Les murs-rideaux sont dominés par la surprenante forme des acrotères en béton. **NR**



## Clocher de l'église Saint-Remacle de Trois-Ponts

ÉGLISE CATHOLIQUE  
2006

Alphonse Siquet  
MO : Commune de Trois-Ponts

Rue des Hézalles, 12 – 4980 Trois-Ponts

27



La construction de l'église s'interrompt en 1911 à la suite d'une querelle entre une donatrice et le curé, laissant l'édifice sans clocher. En 1986, la commune décide de chercher une solution pour redonner un aspect décent à la façade principale. Pour une raison de coût, la construction d'un clocher classique tel que dessiné dans les plans d'origine de l'architecte Hansen est écartée. Après de nombreuses concertations entre les différents acteurs, la décision finale est d'exhausser le narthex. Le projet recrée un volume d'ensemble cohérent, donne l'accès aux combles du vaisseau par l'intérieur et permet de disposer d'assez de moyens financiers pour renouveler la toiture, le jointolement et l'installation électrique. Le cèdre non traité est choisi pour la tonalité grise de sa patine, similaire à celle de la pierre de grès présente. **LRos**

Située sur un flanc de colline surplombant le village, l'extension de cette maison se présente tel un volume d'apparence fermé reposant sur une structure vitrée. Cette volumétrie particulière émane à la fois de la volonté de l'architecte d'exploiter pleinement le rapport au terrain escarpé, d'offrir au projet une sensation de hauteur et de légèreté et de la conservation de la forme singulière du bâti que l'extension remplace. L'utilisation d'un bardage en bois, vertical et ajouré, accentue l'effet de hauteur et s'allie au contexte boisé pour donner une allure de cabane perchée à l'édifice. En créant des grandes ouvertures en contrebas de la voirie et sur la face arrière du projet, l'architecte offre une plus grande intimité aux habitants ainsi qu'une vue non obstruée du paysage. **SP**



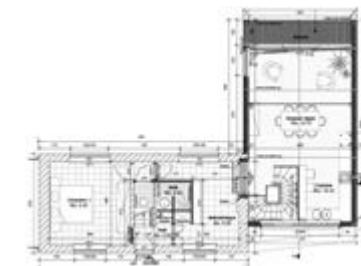
## Maison Calderusa

HABITATION UNIFAMILIALE  
2010-2011

Activ-x (Xavier Meertens, coll. Melina Musso)

Manonfat, 200 – 4980 Trois-Ponts

28



Le terrain choisi pour implanter la maison et le bureau d'architecture se trouve le long de l'axe national en direction de Huy. L'intention de l'architecte est d'afficher un bâtiment contemporain représentatif de sa philosophie architecturale, alliant la modernité et le respect de la typologie régionale. Le projet se compose de trois volumes à deux versants de gabarit similaire, reliés entre eux par une toiture plate renfermant les circulations. Chaque entité est associée à une fonction différente : le bureau, les espaces de jour, les espaces de nuit. La proportion entre le plein et le vide dans la composition des façades marque les relations spécifiques entre l'intérieur et l'extérieur. Tantôt le pignon, tantôt le mur gouttereau s'ouvrent pour laisser place à la lumière dont la fonction interne a besoin. Ainsi, le bureau s'affiche côté rue avec une façade entièrement vitrée, laissant entrer la lumière neutre et constante du nord. De la même manière, le volume de nuit ouvre totalement sa façade est

pour laisser entrer le soleil matinal. À l'ouest, le pignon du volume de jour s'ouvre sur le jardin, laissant entrer la lumière du soir. Enfin, des ouvertures ponctuent les façades sud à l'arrière. L'architecture modulaire voulue par l'auteur de projet permet le fonctionnement collectif, mais aussi autonome des entités. Ainsi, à l'heure actuelle, chacun des volumes de jour et de nuit s'est transformé en logement individuel. **LRos**



## Maison et bureau d'architecture Siquet

HABITATION UNIFAMILIALE, BUREAUX  
1970

Alphonse Siquet  
MO : M. et Mme Siquet

Avenue Joseph Lejeune, 148 – 4980 Trois-Ponts

29





## Église Saint-Jacques

ÉGLISE CATHOLIQUE  
1962-1964

Marcel Geenen  
MO : Fabrique d'église – Pays de Saint-Remacle

Prix provincial de l'industrie du bois, 1964 – 1<sup>er</sup> Prix

Saint-Jacques, 4 – 4980 Trois-Ponts

30

En 1962, l'architecte Marcel Geenen se voit confier la conception d'une nouvelle église à la suite de la démolition des ruines de l'ancienne. Il y synthétise trois aspects de prime abord contradictoires – monumentalité, ruralité et modernité – que rend possible le détachement du clocher et de la nef. Dominant le paysage alentour, la tour du clocher accapare les regards : sa verticalité affirmée, son indépendance, le cheminement axial qui y mène confirment sa valeur de repère et induisent son caractère monumental. Plus trapu, le volume de l'église témoigne, par sa sobriété, ses matériaux et sa typologie, de son appartenance à la communauté locale. Le visiteur y accède par un escalier se détachant subrepticement de l'axe d'entrée, selon une

oblique contournant un chêne séculaire et menant à un volume secondaire protégeant l'entrée. Cette courte séquence met le visiteur en relation intime avec les lieux (chêne, cimetière, paysage) et le prépare à pénétrer à l'intérieur de l'édifice constitué d'une nef unique. Par sa simplicité et son esthétique épurée aux accents modernistes, elle prolonge ce recentrement sur soi opéré par le cheminement extérieur. Son traitement anticipe les aspirations à la simplicité d'une nouvelle liturgie accessible sans distance aux fidèles qui s'affirme lors du concile Vatican II (1962 à 1965). Marcel Geenen démontre en ce lieu que la modernité, loin de s'opposer à la ruralité, peut, lorsqu'elle s'affirme avec modestie, en être le prolongement contemporain. **MPre**



La maison Vandeveld-Smets est située en territoire rural bocager, sur un chemin le long duquel on retrouve quelques fermettes traditionnelles en pierre et leurs annexes. Le bâtiment reprend la typologie des volumes vernaculaires : un long corps de logis en pierre surmonté d'une toiture à versants avec un volume annexe implanté perpendiculairement. Le volume principal est orienté nord-sud et légèrement encastré dans le terrain au

sud et à l'ouest, l'accès à la parcelle à l'est étant en contrebas. Les espaces de vie, très ouverts, sont situés à l'étage, tandis que les chambres pour enfants, garages et salle de jeux occupent le plateau bas, semi-enterré. Les charpentes en bois sont apparentes, ce qui renforce le caractère rustique de l'architecture. La façade ouest est entièrement vitrée et profite de la lumière de l'après-midi et du coucher de soleil sur le grand paysage ardennais. **VP**



## Maison Vandeveld-Smets

HABITATION UNIFAMILIALE  
1996-1998

Artau Architectures (Norbert Nelles, Fabienne Courtejoie, Nathalie Ries, Frédérique Leblan) en association avec Leen Hulsbos (Delft, NL)  
Ing. : Laurent Ney  
MO : M. et Mme Vandeveld-Smets

Champ des Pierres, 11 – 4980 Aisomont (Trois-Ponts)

31



Johanne Hubin réalise ses premiers pas d'architecte avec cette transformation d'une ancienne grange en logement privé à l'étage. Conçue comme une maison de vacances, les espaces se veulent communicants. Leur distinction se réalise de manière subtile grâce à la charpente d'origine qui articule les différents lieux. Des percements en façade arrière permettent à la lumière de donner vie au foyer. Cinq ans plus tard, des gîtes sont aménagés au rez-de-chaussée. Une extension latérale offre une chambre plus intime et une vaste terrasse qui constitue le seul lien direct du logement avec l'extérieur. La réinterprétation des deux portes cochères en façade avant témoigne de cette intervention intégrée harmonieusement dans le village. **ML**



© D.R.

## Transformation maison Plumet

HABITATION UNIFAMILIALE, CÎTE  
2008, 2013

Johanne Hubin  
Ing. : Imhotep Engineering  
MO : Benoît et Sophie Plumet

Borgoumont, 62 – 4987 Borgoumont (Stoumont)

32





## Sanatorium de Borgoumont

SANATORIUM  
1899–1903

Émile Remouchamps  
Ing. : Hennebique  
MO : Province de Liège

Rue de Stoumont, 1 – 4987 Borgoumont  
(Stoumont)

33



Inauguré en septembre 1903, le sanatorium provincial de Borgoumont est construit avec l'appui du roi Léopold II (arrêté royal du 29 août 1899) pour accueillir des patients souffrant de la tuberculose. La capacité d'accueil était de cent lits. Situé à proximité du hameau de Borgoumont, des gares de Roanne-Coo et de La Gleize, le site est à la fois proche et éloigné. Lové dans une colline à une altitude de 400 m, le sanatorium est protégé des vents du nord. Sa façade principale orientée plein sud, longue de 145 m, lui assure un ensoleillement

idéal et favorise la guérison des patients. L'architecture s'inspire des modèles de sanatoriums allemands, tant dans sa typologie que dans son style. Le corps principal est composé de trois parties : l'institut de soins (où l'on trouve les chambres, les cabinets de consultation, une grande salle à manger...), l'administration située entre le bâtiment principal et la maison du directeur et l'habitation du médecin-directeur. L'ensemble des circulations est organisé au nord du bâtiment, tandis que toutes les pièces s'ouvrent vers le sud. À l'arrière et dans l'axe du bâtiment principal se trouve l'économat. Partiellement en béton armé Hennebique, le sanatorium est construit principalement en granit de Florzé et en arkoze provenant des déblais du site. Le bâtiment a subi diverses transformations au cours du temps et a été occupé après la découverte de la pénicilline par un centre de revalidation pour personnes âgées. Il est aujourd'hui abandonné. **BV**

Construit au début du XX<sup>e</sup> siècle pour héberger des personnes âgées de Stoumont, ensuite des enfants de santé déficiente, le bâtiment présente une symétrie parfaite avec son fronton se dégageant des deux ailes latérales. La façade sud offre à la vallée une expression « alpestre » avec ses longs balcons de bois. Lors de l'Offensive Von Rundstedt, du 19 au 22 décembre 1944, la maison Saint-Édouard est au cœur des combats intenses qui opposent les armées allemande et américaines et est la cible de tirs d'obus. Deux cent cinquante personnes y sont réfugiées et seront sauvées. Ce n'est pas le cas des nombreux soldats qui jonchent le sol. Le bâtiment est partiellement détruit. Les murs épais sont percés, les classes, chambres et halls sont méconnaissables. La galerie sud s'est effondrée. Elle est reconstruite en 1949. De part et d'autre du fronton, cinq colonnes en maçonnerie de moellons de grès supportent les balcons destinés aux curistes sur une double hauteur, le tout couvert par une toiture plate. L'architecte a porté un soin tout particulier à articuler et à intégrer les éléments existants

— perrons, escaliers — à la composition. La nouvelle expression confère une nouvelle monumentalité rationaliste à l'ensemble de par le rythme des colonnades et le dégagement du fronton. Le ministère de la Santé publique et de la Famille reconnaît l'établissement comme préventorium. En 1967, la maison Saint-Édouard ouvre un institut médico-pédagogique pour accueillir des enfants atteints de déficience mentale légère, modérée et sévère. **NN**



## Maison Saint-Édouard

CENTRE DE SANTÉ  
Vers 1900, 1949

Architecte inconnu  
MO : Maison Saint-Édouard

Route de l'Amblève, 88 – 4987 Stoumont

34





## Maison Maskens

HABITATION UNIFAMILIALE

2003

Artau Architectures (Norbert Nelles, Fabienne Courtejoie, Sibrine Durnez, Frédérique Leblan)  
MO : Famille Maskens

Cheneux, 45 – 4987 Stoumont

35



Après plusieurs transformations successives, le souhait des maîtres d'ouvrage est d'agrandir leur maison de vacances pour accueillir la famille agrandie. L'extension apparaît comme un tiroir sans parois, se glissant avec délicatesse entre les maçonneries de moellons des bâtiments contigus. Elle propose des espaces flexibles et des services manquants, libérant les espaces nobles de la maison existante. Bardée

de cèdre aujourd'hui grisé, elle s'inscrit en continuité de la pierre de schiste. Les deux façades vitrées et équipées de châssis et de volets pliants coulissants modifient l'atmosphère intérieure en fonction des besoins du moment. Les volets fermés assurent l'intimité. Ouverts, ils génèrent un espace traversant et brouillent la frontière entre intérieur et extérieur vers la cour de l'église. **JR**

## Maison Firket

HABITATION UNIFAMILIALE

2016-2018

Pavillochamps Atelier d'architecture (Julie Navez, Sébastien Johnen, Sébastien Niesten, Patricia Pirard)

MO : Pierre et Monique Firket

Chession – 4987 Stoumont

36



Nouvelle habitation de seconde partie de vie, cette maison est composée un peu comme « un appartement » afin de contempler le paysage, tout en s'y intégrant. Le projet reflète le « sens du construit » et un choix sensible des matériaux. Il propose une volumétrie simple, inspirée des abris que l'on rencontre dans ce paysage du bord de l'Ardenne. Le grès, le bois en ossature, en bardage et en menuiseries, l'ardoise en toiture et le zinc... sont

autant de matériaux en relation avec la palette des couleurs du lieu. Le projet présente des façades, au nord et à l'est, assez fermées et des façades, au sud et à l'ouest, ouvertes sur le paysage. Ces ouvertures généreuses munies de protections solaires subtiles sont prolongées par de très grandes terrasses qui donnent au plan la sensation d'infini. L'espace sous la toiture a été aménagé pour accueillir des amis ou des petits-enfants. **EM**



Pour l'extension de cette toute petite maison dans la vallée de la Lienne, l'atelier Éric Furnémont recourt à des volumes parallélépipédiques élémentaires, qui s'articulent pour créer passages, terrasses et arrivées de lumière. Un long ponton, accessible par quelques marches, et un hall vitré gardé par un large tronç

simplement écorcé, relie l'existant et son extension. Là où le premier n'est percé que par de très petites fenêtres, le second s'ouvre largement sur le jardin et la lumière. La chambre des parents occupe une situation privilégiée à l'étage, à hauteur du feuillage de l'immense tilleul classé sur lequel s'ouvre une très grande fenêtre. **EC**

Fruit d'une réflexion continue entre architecte et maître d'ouvrage, le projet en autoconstruction est dicté par l'économie de ressources et l'emploi de matériaux et techniques à faible énergie grise. Peu coûteuse, la paille présente une faible capacité portante. Le maître de l'ouvrage développe des techniques ingénieuses de mise en œuvre et de manutention. La construction en voûte repose sur une fondation en pisé réalisé à partir des terres de fouilles. Les bottes de paille sont

positionnées sur un gabarit installé sur un chariot, redressées à l'aide de mécanismes créés pour l'occasion avant d'être ancrées à la voûte précédente. L'opération se répète jusqu'à la voûte complète. L'extrados est revêtu d'une couche d'argile, d'une étanchéité et d'un filet pour l'accroche de plantes grimpantes. Les matériaux permettent, le cas échéant, de remettre le terrain dans l'état original. Le permis d'urbanisme a été accordé sur base du caractère expérimental du projet. **NN**



## Maison Debouy-Uhoda

HABITATION UNIFAMILIALE

2009

Atelier d'architecture Éric Furnémont (Éric Furnémont), Atelier Chora (Marie Martinus)  
Ing. : Olivier Marchal  
MO : Benoît Debouy et Stéphanie Uhoda

Vallée de la Lienne, 35 – 4987 Chevron (Stoumont)

37

## Maison Bronchart

HABITATION UNIFAMILIALE

2007-2008

Marc-Henri Tellier  
MO : M. et Mme Bronchart

Bierleux-Haut, 3 – 4987 Stoumont

38



## Maison Pâques

HABITATION UNIFAMILIALE  
1964

Jean Englebert  
MO : Famille Pâques

Habiémont, 24 – 4987 Stoumont

39



© Norbert Nelles

La maison Pâques, située en périphérie du hameau d'Habiémont, témoigne de l'intérêt de Jean Englebert pour l'inscription de l'architecture contemporaine dans les traces d'une pensée rurale empreinte de simplicité et de pragmatisme. S'inspirant d'une habitation remarquable du lieu, la maison se présente comme un volume allongé enchâssé dans la pente du terrain, dont la toiture à simple pan se prolonge en une terrasse couverte suspendue aux poutres de la toiture. La rigueur du plan, l'absence d'apparat – la terrasse fait office de hall

d'entrée –, les matériaux (bois, moellons de récupération, blocs de béton cellulaire) laissés majoritairement bruts et utilisés pour leur qualité technique, le feu ouvert central... renforcent la chaleur domestique de la famille Pâques. Profitant des petites contraintes de la vie quotidienne, Englebert introduit quelques éléments perturbateurs dans la composition créant des instants poétiques, bienvenus dans la rigueur du monde rural. La maison a fait l'objet d'une extension par la suite qui lui ont fait perdre une part de ses qualités. **MPRE**



© Norbert Nelles

## Maison Neuville

HABITATION UNIFAMILIALE  
1991

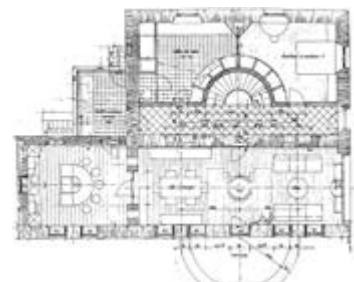
Jean-Marie Lengler et Dominique Dethier  
(coll. Philippe Deblire)  
MO : L. Neuville

Rue Hautmont, 14 – 4990 Lierneux

40

Transformation d'une habitation existante, l'intervention est principalement intérieure où la répartition spatiale est repensée verticalement à partir d'un axe de circulation central découlant de l'entrée : à gauche se trouvent les espaces de vie et, à droite, les espaces de nuit, la salle de bains et un escalier semi-circulaire menant à l'étage. Alors que les façades

sont restaurées pour révéler les moellons d'origine, la division quadrillée des châssis apporte intimité et caractère domestique. Ce dessin, réinterprétant subtilement le langage de Carlo Scarpa ou encore de Charles Rennie Mackintosh, se prolonge jusqu'aux détails intérieurs, notamment pour l'ingénieux plancher vitré séparant les deux étages du séjour. **MCoq**



Deux contraintes se présentent d'emblée lors de la conception de l'extension de l'administration communale : répondre à un programme varié et complexe, qui, outre les différents services administratifs, réunit le CPAS, un office du tourisme ainsi qu'une bibliothèque, et faire face à la complexité volumétrique du bâtiment existant. L'accent est placé sur le dessin d'une volumétrie basse, la volonté de respecter le bâtiment existant par l'utilisation de matériaux homogènes, une implantation en recul par rapport au bâti existant et la gradation des volumes. Le

bardage en bois permet de distinguer la bibliothèque et d'y intégrer une entrée latérale discrète. Une placette crée l'articulation avec l'espace public. **GM**



## Administration communale de Lierneux

HÔTEL DE VILLE, OFFICE DU TOURISME,  
BUREAUX, BIBLIOTHÈQUE  
2009–2011

Pygma Architecture (Marc Grondal, Noële Poismans, Véronique de Leval)  
Ing. : Pierre Berger  
MO : Commune de Lierneux

Rue du Centre, 80 – 4990 Lierneux

41



Intégrée dans un versant très raide en pleine nature, la maison est conçue pour avoir un impact minimal sur son environnement. La zone de services, accolée au mur de soutènement, s'ouvre sur les différentes pièces de vie, exposées plein sud. Répartie sur trois niveaux reliés par demi-volées, l'articulation des différents espaces autour du séjour permet une gradation de l'intimité vers les chambres

et le bureau. Une lumière zénithale, via une fente dans le coin feu, développe une ambiance chaleureuse, tandis que des cadres de vue valorisent la qualité des espaces. L'essence même du projet repose sur la modestie. Les concepteurs ont ainsi mis sur des espaces moindres, mais confortables, combinés à une économie de moyens, tant au niveau des matériaux que dans la simplicité de conception. **ATI**



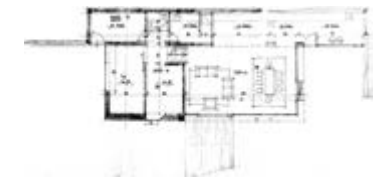
## Maison Coyette-Servais

HABITATION UNIFAMILIALE  
1995–1996

Artau Architectures (Norbert Nelles, Fabienne Courtejoie, Anne Dengis, Frédérique Leblan) /  
Philippe Coyette  
Ing. : Philippe Coyette  
MO : Sens E Space

Thier de Grand Heid, 59 – 4990 Trou de Bra (Lierneux)

42



© N. Nelles



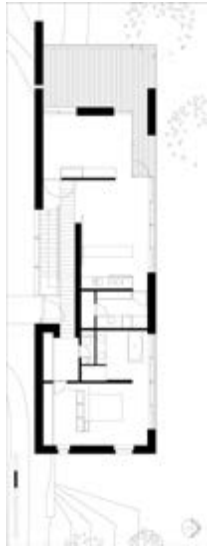
## Habitation et studio photo Blanckaert

HABITATION UNIFAMILIALE, ATELIER D'ARTISTE  
2005–2008

Atelier d'architecture Alain Richard (Alain Richard, Monique Bronlet, Jean-Philippe Possoz, Frédéric Brausch)  
Ing. : Bureau d'études Delta  
MO : Koen Blanckaert

Derrière les Thiers, 2b – 4990 Trou de Bra (Lierneux)

43

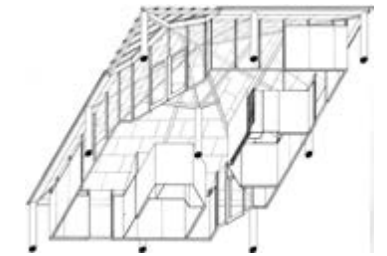


S'il critique le principe des maisons isolées, Alain Richard répond néanmoins à cette commande – une maison de vacances avec un studio de photographie et un atelier de poterie –, à la recherche de réponses exigeantes pour limiter l'impact de la construction sur son environnement. Il sort des obligations du lotissement pour installer la maison en partie haute du terrain à forte pente, plaçant les espaces de vie au rez-de-chaussée en surplomb, et les lieux de travail en relation avec le jardin en bas. Les pièces principales se tournent essentiellement vers le nord et la vue, alors que la chaleur du sud est captée par une large ouverture sur rue, protégée des surchauffes et des regards par des ventelles. Entre cette baie et un mur à

forte inertie se glissent un escalier et une passerelle ajourée. Avec le patio creusé au rez-de-jardin, ces dispositifs apportent de la lumière au cœur du projet. L'écriture architecturale résulte de l'expression des moyens constructifs utilisés, une poésie du quotidien que l'architecte apprécie chez John Berhaut-Streel ou encore Charles Dumont. Celle-ci trouve notamment son expression dans l'articulation des châssis avec les murs en grès d'Anthignes : les petites ouvertures sont surmontées de linteaux en pierre, les baies généreuses de l'étage se glissent sous la toiture, et un profilé métallique continu termine les percements du rez-de-jardin et se prolonge en porte-à-faux sous la terrasse, pour préserver les racines d'un hêtre. **ec**



© François Hers



© François Hers

## Maison Florkin

HABITATION UNIFAMILIALE  
1973–1974

Charles Vandenhove et associés  
MO : Famille Florkin

Sur le Thier, 15 – 4990 Trou de Bra (Lierneux)

45

Maison d'été pour l'éminent professeur de biochimie Marcel Florkin et son épouse, ce projet poursuit les expérimentations de la typologie du plan carré couvert d'une toiture pyramidale initiée par Vandenhove avec la maison Schoffeniels, mais, cette fois, à une échelle plus modeste. Nichée dans un paysage vallonné dans lequel elle s'inscrit subtilement, la maison ne compte qu'un seul niveau. La toiture repose sur une grille de neuf colonnes qui scindent l'espace en quatre et desquelles les façades se détachent. Au centre de cette grille, une colonne supporte une structure en parapluie qui soutient la toiture, tout en magnifiant le noyau central du lieu. Libérées de toute fonction struc-

turelle, les façades sont composées de pans largement vitrés sur la nature environnante et disparaissent au profit du système structurel renfermant l'espace interne. Deux angles opposés de ce quadrilatère vitré sont biseautés, renforçant les diagonales de la composition, tout en manifestant les séquences d'entrées qui sont encaissées dans le volume défini par la toiture. Dans le prolongement de ces deux inflexions se trouvent deux terrasses : l'une accueillant l'entrée, l'autre s'ouvrant vers le paysage. Poétique et architectonique cabane dans les bois, cette maison semble n'avoir pour limite que la lointaine ligne d'horizon, tout en demeurant l'abri reconfortant d'une escapade d'été. **MCoq**

## K.A.L.

HABITATION UNIFAMILIALE, MAISON D'HÔTES  
2016

Nu architectuuratelier et (HE-architectes pour le suivi de chantier)  
MO : Kris Van De Voorde et Annelore Samyn

Derrière les Thiers – 4990 Trou de Bra (Lierneux)

44



Nu architectuuratelier questionne et développe des tâches spatiales, matérielles et paysagères en forte interaction avec les clients. L'approche intensive de l'architecture a abouti à une série de projets spécifiques. Les commanditaires bruxellois souhaitaient vivre au calme, en relation avec la nature. L'idée de maison d'hôtes est née d'une volonté d'accueillir famille et amis. Les

bâtiments sont intégrés au paysage avec un réel respect pour le relief existant. La maison d'hôtes se situe en contrebas de l'habitation, bénéficiant ainsi d'une vue sur la vallée. La construction en bois est recouverte d'un revêtement extérieur en bois brûlé. Les chambres de la maison d'hôtes développent une atmosphère particulière en les immergeant dans la nature. **MDe**



LIERNEUX – TROU DE BRA



## SPA ET ENVIRONS

Spa (Spa centre-ville, Spa-extension, Nivezé), Jalhay, Theux (Theux, Franchimont, La Reid)

Au Moyen Âge, Spa compte cent vingt maisons. L'étymologie de son nom évoque sparsa fontana, la fontaine jaillissante. « À partir du milieu du XVI<sup>e</sup> siècle, la situation évolue rapidement : les premiers traités médicaux vantant les bienfaits des pouhons (sources d'eaux ferrugineuses carbogazeuses) commencent à circuler en Europe et les curistes affluent » explique Vanessa Krins, auteur du Carnet du patrimoine sur Spa (Institut du patrimoine wallon, 2009).

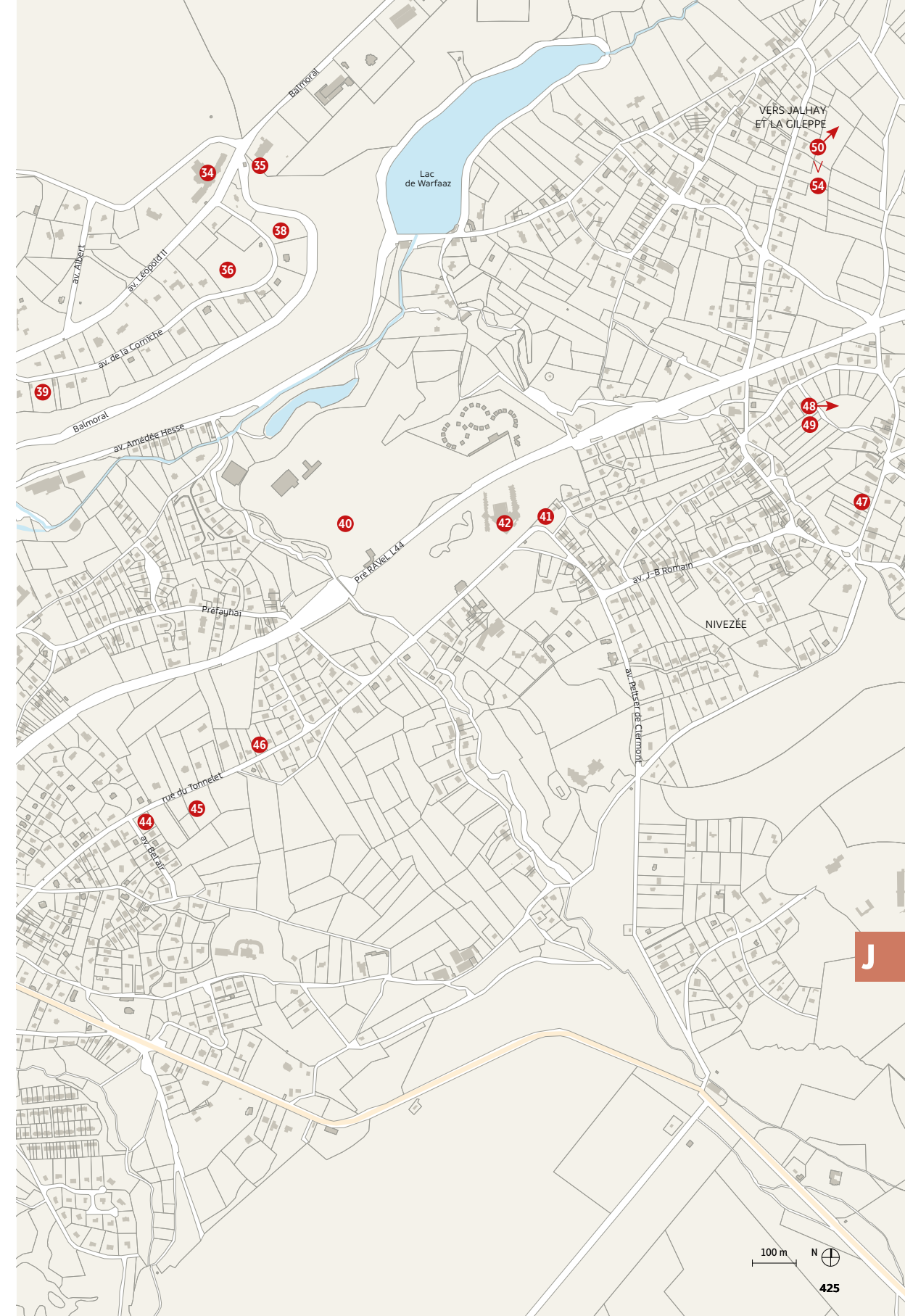
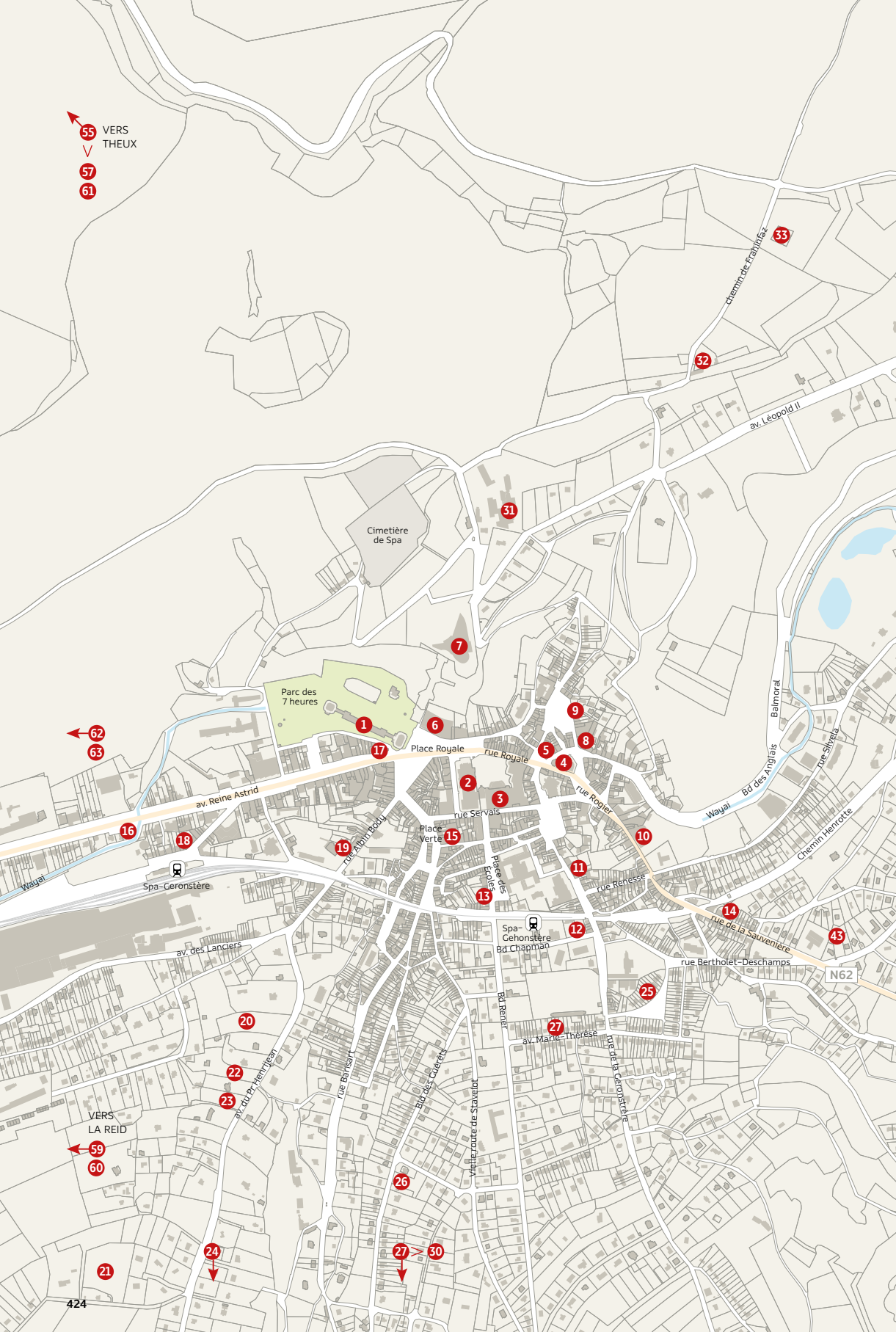
« Des récits de voyageurs du XVII<sup>e</sup> siècle parlent d'une bourgade de quatre à cinq cents maisons, avec de nombreux commerces, qui accueille des bobelins (curistes) » poursuit-elle. C'est le premier âge d'or, lorsque Spa devient le « Café de l'Europe » (6 000 visiteurs annuels pour 2 900 spadois), cité cosmopolite accueillant des têtes couronnées comme le tsar Pierre Le Grand en 1717 et des visiteurs de toutes confessions, buvant l'eau des sources et jouant dans les « maisons d'assemblées et de jeux » : la Redoute (1763, détruite), le Waux-Hall - aujourd'hui plus ancien casino d'Europe et Patrimoine exceptionnel de Wallonie (arch. Jacques-Barthélemy Renoz, 1769) - et le salon Levoz (1784-1785, démoli). La bourgade se modernise à cette époque et la rivière Wayai est voûté dans sa traversée du centre-ville.

Après la Révolution française et l'interdiction des jeux qui s'en suit (1794), suivis d'un incendie de la cité qui ravage deux cents maisons et un quart des établissements hôteliers (1807), la ville connaît un renouveau à partir du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, reliée par le chemin de fer (1853 vers Pepinster, 1867 vers Stavelot). L'échevin puis bourgmestre Jacques-Joseph Servais apparaît comme le maître de l'ouvrage éclairé, qui va transformer Spa en une cité thermale moderne surnommée alors « Perle des Ardennes » - qui est reconnue par l'UNESCO en 2021 -, comparable aux villes d'eaux étrangères et fréquentée par l'épouse du roi Léopold II, Marie-Henriette. Il initie la construction du nouvel établissement de Bains (1868), qui sera suivi de la construction de plusieurs équipements qui remanient la physionomie du centre-ville : la galerie Léopold II (1880), le pouhon Pierre-le-Grand (1880) et le nouveau casino (1907) - sans oublier la nouvelle église (1886).

Les quartiers de villas se développent sur les collines avoisinantes, principalement entre 1880 et 1914, au sud et plus tard, au nord-est, à Spa-Extension, desservi par le tramway vicinal qui relie Spa à Verviers (1909). 536 maisons de plaisance sont répertoriées en 1913. Plusieurs équipements, parfois éphémères, sont réalisés : hippodromes, vélodrome, aérodrome, tir, tennis, golf... Lors de la Première Guerre mondiale, de nombreuses villas sont réquisitionnées par l'armée allemande (dont le Grand Quartier général allemand). L'abdication de l'empereur Guillaume II et les conférences diplomatiques qui suivent le traité de Versailles en 1920 ont lieu à Spa.

Durant l'entre-deux guerres et après 1945, la ville continue son extension au sud et à l'est de la ville, avec la construction de lotissements importants jusqu'à aujourd'hui, notamment au pied de promenades historiques ou vers Nivezé. Les villas sont progressivement remplacées par des résidences à appartements multiples, facilement accessibles en voiture (suppression du tram dès 1952). À partir des années 1960, la Province de Liège aménage le campus agronomique de la Reid à l'ouest de Spa, au hameau de La Reid. À 20 km à l'est, au-delà de Jalhay, c'est le barrage de la Gileppe qui est construit en 1878, gigantesque réservoir d'eau pour Verviers et la région modernisé dans les années 1960. **TM**





55  
57  
61  
VERS  
THEUX

62  
63

59  
60  
VERS  
LA REID

50  
54  
VERS JALHAY  
ET LA GLEPPE

48  
49

J



## SPA, LA VILLE D'EAU ET SES ÉQUIPEMENTS THERMAUX



Le Pouhon Pierre-le-Grand (J4), le nouvel établissement des Bains (J2), la galerie Léopold II (J1), le Casino (J3) et l'église Notre-Dame-et-Saint-Remacle (arch. Eugène Charpentier, 1883-1886) constituent les aménagements clés de la politique d'embellissement de la ville impulsée à partir de la décennie 1850 par le bourgmestre Joseph Servais, avec l'appui du roi Léopold II, pour relancer l'attractivité de Spa face aux lois de suppression des jeux de hasard. Spa et ses équipements thermaux ont été classés au patrimoine mondial de l'Unesco le 24 juillet 2021 au même titre que dix autres villes d'eaux : Baden bei Wien (Autriche), Františkovy Lázně, Karlovy Vary et Mariánské Lázně (République Tchèque), Vichy (France), Bad Ems, Baden-Baden et Bad Kissingen (Allemagne), Montecatini Terme (Italie) et City of Bath (Grande-Bretagne). TM

### Galerie Léopold II

ÉQUIPEMENT THERMAL  
1877-1878, 1880

William Hansen  
MO : Ville de Spa

Transformation du Pavillon des Petits-Jeux : Marcel Geenen (1982)  
Restauration : AM Christine Bertaux, Jean-Pierre Caumiant et Henri Melon (1982) / Architecture Lejeune Giovanelli (2020-2022)

Classement : 13.01.1977 (parc de Sept-Heures), 20.04.1982 (monument), 1993 (patrimoine exceptionnel de Wallonie), 24.07.2021 (patrimoine mondial de l'Unesco)

Parc de Sept-Heures – 4900 Spa

J 1



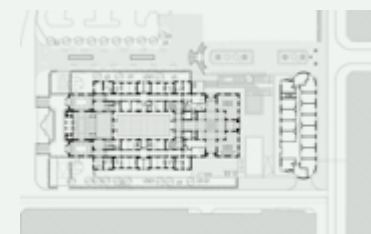
Long promenoir de 130 m (2 000 m<sup>2</sup>), aux extrémités duquel deux pavillons de jardin éclectiques seront construits (« des Petits-Jeux », côté place Royale, et « Marie-Henriette », côté parc), la galerie protège les « bobelins » (curistes) des intempéries lors de leurs promenades dans le parc de Sept-Heures qui était dépourvu d'abri jusque-là, et qui est réaménagé à cette occasion. L'architecte William Hansen imagine d'abord, sans suite, la démolition complète de l'îlot bâti entre la galerie et le nouvel établissement des bains (J2) pour dégager une vaste place royale. Construite en quelques mois grâce à l'utilisation d'éléments préfabriqués, la structure en fonte, scandée de colonnettes corinthiennes de 5 m de haut en soutien à un plafond compartimenté en bois et couvert en zinc, est élevée sur une maçonnerie en briques pour rattraper la pente légère du parc et pourvue d'escaliers pour y accéder. Éclairée au gaz, elle sera rapidement élargie et pourvue de vitrages de protection en façade

arrière. Des chaises peuvent y être louées, et elle accueille diverses manifestations (concert – jusqu'à aujourd'hui avec les Francofolies –, théâtre, concours, expositions...), remplissant le rôle de « Kursaal » avant sa construction (J3). En 1982, pour accueillir l'office du tourisme (aujourd'hui brasserie), l'intérieur du Pavillon des Petits-Jeux, de plan ovale et ouvert sur toute sa hauteur, est transformé dans un langage brutaliste par l'architecte Marcel Geenen (suppression des décors en staff, ajout d'une mezzanine et escalier en béton). TM



Après un concours international d'architecture initié en 1860 par le bourgmestre Joseph Servais et resté sans suite (28 projets présentés), l'établissement des thermes (douches, bains de tourbe, bains de vapeur...) est confié à l'architecte Léon Suys, dont c'est l'une des œuvres phares, précédant la bourse de Bruxelles (1868-1873) dessinée également selon le canon classique. Le plan est organisé autour d'une cour centrale et de manière symétrique (sur les 3 premiers niveaux) pour distribuer les curistes masculins et féminins, qui, après avoir franchi le grand vestibule à double hauteur, se rendent aux cinquante-deux cabines de bains équipées de baignoires en cuivre et alimentées par des réservoirs placés sous les combles. L'eau ferrugineuse coule en fontaine et est acheminée depuis la source Marie-Henriette Nivezé par 3 km de canalisations en fonte, selon les plans d'un spécialiste français en forage de sources (Jules François). Désaffecté en 2004 à la suite de l'ouverture des nouveaux thermes (J7), la Ville organise un appel dont la mission porte sur la conception, la réalisation et l'exploitation d'un complexe immobilier mixte. La procédure a amené les différents partenaires (architectes, investisseurs et exploitants potentiels) à travailler en étroite collaboration pour générer un projet novateur, associant restauration du monument et réhabilitation de l'ensemble de la parcelle. Le monument accueille un hôtel et ses différentes facilités (espace « bien-être » au sous-sol). L'objectif de la

restauration est de revenir à la structure constructive originale, après démolition des ajouts ultérieurs et autour de l'axe central conçu par Suys, pour faire à nouveau entrer la lumière au cœur de l'édifice. Le grand vestibule et ses salons adjacents sont restaurés et reçoivent une fonction semi-publique : restaurant et espaces de réception permettant d'accueillir les événements majeurs de la ville. L'entrée de l'hôtel, plus intime, se situe à l'arrière du complexe, là où, historiquement, se trouvaient déjà les accès secondaires. Le principe originel de recto verso, tel que dessiné par Suys, est ainsi rétabli. Une construction neuve à front de la rue Servais redéfinit l'îlot, avec parking en sous-sol, créant en surface un espace public intérieur qui invite à la découverte des lieux et relie les espaces publics existants. L'ensemble a la volonté de rendre au monument son prestige historique et son rôle symbolique au cœur de la ville, contribuant à la dynamique Unesco, tout en l'inscrivant durablement dans le XXI<sup>e</sup> siècle. AG, TM



### Établissement des bains

EQUIPEMENT THERMAL  
1862-1868, 1905

Léon Suys, William Hansen (verrière de la cour centrale, 1888)  
IOA : Jacques Van Omberg et frères Van Den Kerkhove (statues en façade), Paul-Joseph Carpay (peintures du vestibule)  
MO : Ville de Spa

### Hôtel des bains

HÔTEL  
2010-2022

SumProject (Paul Lievevrouw, coll. Jean-Pierre Mariën, Jan Jonas-Szatanski, Anne Guillaume) / Barbara Van der Wee architects (B. Van der Wee, coll. A. Guillaume)  
Ing. : Arcade  
MO : Foremost Immo

Classement : 03.01.1992 (façades, perron, grand vestibule) / 06.10.2016 (patrimoine exceptionnel) / 24.07.2021 (Unesco)

Rue Royale, 2 – 4900 Spa

J 2





## Casino de Spa

CASINO, ÉQUIPEMENT THERMAL  
1904-1908, 1909-1910, 1929

Alban Chambon (1904-1910), Marcel Hansen

et Marcel Paës (1929)

IOA : Frans Van Ranst (fontaine des jardins)

MO : Ville de Spa

Rue Royale, 4 - 4900 Spa

J 3



L'ensemble actuel, formé à l'est par le casino et au sud par le Kursaal (salle des fêtes), est l'héritier d'une histoire mouvementée qui débute, en 1902, avec la décision des autorités communales d'agrandir La Redoute, la plus importante « maison d'assemblée et de jeux » de Spa (arch. Barthélemy Digneffe, 1762-1763), devant l'interdiction des jeux qui frappe la ville cette année-là. La commande est confiée à Alban Chambon, architecte faste de la bourgeoisie et décorateur ornemaniste d'origine française, auteur du célèbre hôtel Métropole, place de Brouckère à Bruxelles (1892) et alors occupé à la rénovation du casino d'Ostende (1898-1907, démolit). La suppression d'un îlot bâti rue Royale (1904) permet de rectifier l'alignement du casino existant en lui adjoignant une nouvelle façade (inspirée par l'ancien édifice) et une longue aile latérale, masquant la salle de bal et le théâtre du XVIII<sup>e</sup> siècle conservés, le tout précédé de nouveaux jardins, avec fontaines et kiosque. Pour le nouveau Kursaal (2 000 m<sup>2</sup>), Chambon conçoit, dès 1903, plusieurs projets d'envergure - dont au moins deux sont prêts à être exécutés (plans et cahiers des charges finalisés) -, inspirés dans leur

forme par les salles du Trocadéro à Paris et de concert à Mannheim, et où il prévoit d'employer en façade son matériau fétiche, le grès cérame. Après d'incessantes modifications du programme demandées par le conseil communal (vingt et une au total), il est contraint, en 1906, de réinterpréter le style Louis XVI qui confèrera au projet son aspect actuel. Le projet est réalisé en à peine plus de six mois (de janvier à juillet 1908), mais ravagé par un incendie en février 1909, et reconstruit un an plus tard à l'identique. La salle forme un carré de 40 m de côté, sans la scène, avec balcon en fer à cheval. En février 1917, la salle de jeux, la salle de bal et le théâtre brûlent, détruisant les derniers vestiges originaux de La Redoute (la grande salle et les façades d'A. Chambon ne sont pas impactées). Les architectes spadois Hansen et Paës sont chargés de la reconstruction (1929), modifiant l'organisation des lieux, comme l'orientation du théâtre, et aménageant les salons rose et bleu à l'emplacement de la salle de bal historique. La fontaine des jardins est aménagée en 1955, ornée de quatre bas-reliefs évoquant les fontaines de la Sauvenière, de la Géronstère, de Barisart et du Tonnelet. **TM**



La source Saint-Remacle, ferrugineuse et contenant de l'acide carbonique, est connue depuis le XIV<sup>e</sup> siècle et vantée pour ses vertus thérapeutiques. Appelée en wallon pouhon (« l'endroit où l'on puise de l'eau »), elle est rendue célèbre par une visite du tsar Pierre le Grand en 1717 (voir à l'intérieur le médaillon aux armes impériales). Elle jouit d'une situation idéale en centre-ville, au contraire des autres sources situées sur le flanc sud de la ville. D'abord modeste édicule au XVI<sup>e</sup> siècle, agrandi au siècle suivant, l'édifice (attribué à l'architecte liégeois Hyacinthe Dejardin, 1820) gagne en importance sous Guillaume d'Orange, avant d'être démolit pour faire place au pavillon actuel, en 1880 - après deux tentatives avortées pour y rassembler source et thermes (concours d'architecture communal de 1851 et projet P. H. Raeymaeckers de 1855). Son concepteur est Victor Besme, proche de Léopold II et des industriels Peltzer, inspecteur voyer des faubourgs de Bruxelles et auteur de sites urbains remarquables de la capitale et à Verviers. Le pouhon s'ouvre sur un hall de plan octogonal, où quelques marches mènent à la source, prolongé par un vaste jardin d'hiver propice à la détente, éclairé par de hautes baies en plein cintre. La toiture en bâtière, dotée d'une verrière zénithale, est supportée par une remar-

quable structure en fonte qui arbore une décoration éclectique typique du XIX<sup>e</sup> siècle (colonnettes avec chapiteaux d'ordre corinthien et guirlandes Louis XVI). La majestueuse rotonde semi-circulaire en fonte et verre destinée aux concerts (rues du Marché et Général Bertrand), démolie en 1948, est réinterprétée en 2010, sans restituer la finesse de son dessin originel. Les façades, classiques, sont construites en calcaire et surmontées de toitures ouvragées (lanterne, dôme, épis métalliques). **TM**



## Pouhon Pierre-le-Grand

ÉQUIPEMENT THERMAL  
1877-1880

Victor Besme

IOA : Rauch (buste du tsar, 1856), Antoine

Fontaine (peinture «Le Livre d'Or», 1894)

MO : Ville de Spa

Reconstruction de la rotonde (office du tourisme) : Léo Haesbroeck, coll. Gaël Huynh (2005-2012)

Classement : 09.09.1991 (façades et toitures), 27.07.1993 (intérieur), 24.07.2021 (patrimoine mondial de l'UNESCO)

Rue du Marché, 1A - 4900 Spa

J 4





## Pouhon Prince-de-Condé

ÉQUIPEMENT THERMAL, PAVILLON  
1879

Architecte inconnu  
MO : Maison Schaltin, Pierry & Cie

Réaménagement : Marcel Geenen (1988)

Rue Jean Gérardy, 1 – 4900 Spa

J 5



© T. Moor



© D.R.

Découvertes dans les caves du « Prince-de-Condé » (1779, démoli), les deux sources ferrugineuses sont utilisées par un privé comme bains et douches (établissement Mexher, 1849). Rencontrant un vif succès, leur exploitation est amplifiée à partir de 1863 – jusqu'à concurrencer les pouhons officiels (Pierre-le-Grand J4) et entraîner la Ville dans une saga juridique (démission du bourgmestre Jacques-Joseph Servais, 1870) – par la firme Schaltin, Pierry &

Cie, associée à la société thermale de Vichy. Une trinkhalle de fer et de verre est construite (8 × 10 m), destinée à faciliter l'accès à ses clients au sous-sol (grotte artificielle) dans un cadre protégé et arboré (palmiers, bananiers, fougères...). Promues à la gratuité par le rachat de la Ville en 1904 (qui démolira à cette occasion l'hôtel contigu), elles reçoivent une extension pyramidale en verre en 1988 (arch. Marcel Geenen, 1988), aujourd'hui galerie d'art. **TM**



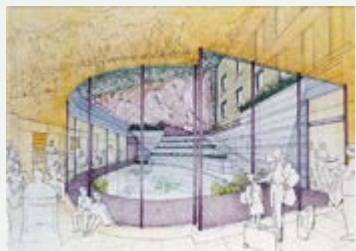
## Hôtel du Radisson SAS Palace

HÔTEL, CENTRE DE CONFÉRENCES  
2001–2004, 2009

Atelier d'architecture du Sart-Tilman (Claude Strebelle, Thierry Drèze), Artau architectures (centre de conférences, 2009)  
MO : P&V assurances

Place Royale, 39 – 4900 Spa

J 6



gabarits de l'ancienne bâtisse, dont la coupole en symbolise la silhouette. Les toitures en zinc, les enduits clairs, les châssis en bois, le socle en pierre calcaire ou en schiste s'intègrent à l'architecture spadoise. Les terrasses du sommet sont prévues pour recevoir de la végétation visible depuis la place. En 2009, artau est chargé de la construction d'une annexe abritant quatre salles de séminaires modulables et un lobby en relation avec le hall d'entrée de l'hôtel existant. La nouvelle volumétrie instaure un dialogue spatial et transitoire entre l'hôtel et les éléments naturels composant la colline. L'atmosphère intérieure

Implanté au centre de Spa, au pied de la colline d'Annette et Lubin, ce nouvel hôtel de cent vingt chambres se développe sur quatre niveaux. Il reprend les

cadres précis sur la roche et la végétation toute proche que par les choix des matériaux naturels, bois et pierre. **ADen**



Bâti au sommet de la colline d'Annette et Lubin, les thermes se fondent à la nature, sans dépasser la crête des arbres. Une vaste terrasse conçue comme un jardin et un parking paysager complètent l'intégration de l'ensemble dans le site. Les bâtiments s'articulent autour d'un hall d'accueil central et de plusieurs patios. Les deux bassins d'eau, intérieur et extérieur, s'ouvrent sur le paysage au travers



de baies vitrées rythmées de colonnes. Les ailes réservées aux soins et à l'espace beauté, aux activités sportives et de détente sont abritées dans des volumes en briques foncées. Les thermes sont reliés au centre de Spa et à l'hôtel thermal (J6) par deux ascenseurs indépendants qui ont la particularité de suivre la forte pente de la colline et de terminer leur course à l'intérieur du bâtiment. **ADen**



© AAST

## Thermes de Spa

ÉQUIPEMENT THERMAL, FUNICULAIRE  
1994–2004

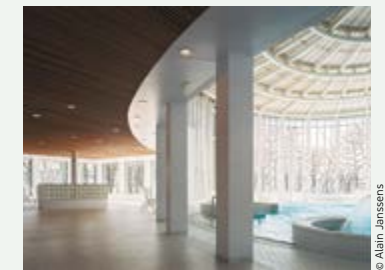
Atelier d'architecture du Sart-Tilman (Claude Strebelle, Thierry Drèze)  
IOA : Michel Leonardi (compositions murales peintes)  
MO : Aqualis

Colline d'Annette et Lubin – 4900 Spa

J 7



© Alain Janssens



© Alain Janssens





## Maison et magasin Collard

HABITATION UNIFAMILIALE,  
MAISON DE COMMERCE  
1899-1902

Gustave Charlier  
IOA : Albert Lambert (peinture du plafond au 1<sup>er</sup> étage)  
MO : Victor Collard

Classement : 24.08.1989 (façades, toiture, cage d'escalier, plafond peint au 1<sup>er</sup> étage)

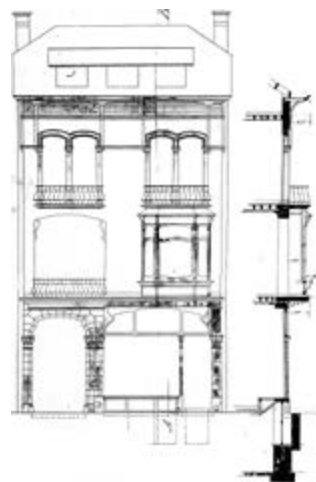
Rue du Marché, 24 – 4900 Spa

J 8

L'architecte Gustave Charlier (1848-1922), menuisier de formation, est une figure active à Liège : secrétaire de la section locale de la Société centrale d'architecture de Belgique (SCAB), participant à la première Exposition d'architecture et d'art décoratif (1890), il enseigne l'architecture (notamment le dessin) à l'académie des Beaux-Arts pendant vingt-cinq ans (1890-1913) et fondera avant sa mort l'éphémère École spéciale d'architecture et des métiers du bâtiment (1920-1924). Praticien, il est l'auteur d'une œuvre historicisante (encore peu documentée), à l'exemple



de l'hôtel de maître néoclassique de la nouvelle rue Pont d'Avroy à Liège (1904-1905). Il réalise ici la seconde résidence (étage) et commerce (rez-de-chaussée) de Victor Collard, vice-président du tribunal de commerce de Liège et propriétaire d'une manufacture de tabac, cafés et genièvres (rue des Guillemins). Cette œuvre Art nouveau, unique dans son parcours et exceptionnelle à Spa, présente deux façades remarquables : côté rue, dans une tonalité vert d'eau et à l'ornementation naturaliste foisonnante (tourne-sol et bouquets floraux en ferronnerie, coquelicots en céramique peinte, lierre avec lézards, libellules et papillons en pierre sculptée) et, côté cour, accessible par le porche, une élévation à l'asymétrie maîtrisée dans une dominante rouge orangée (briques et céramiques). À l'intérieur, au premier étage, le plafond peint (stuc), la frise (carreaux émaillés) et la cheminée (marbre, motifs métalliques) usent d'un vocabulaire décoratif similaire (fleurs, lézards, papillons, libellules). **TM**



En 1902, Clément Pirnay réalise ses premiers projets à compte propre, l'un à Verviers (Maison Maquinay, rue des Hospices, n° 26) et l'autre, ici, à Spa, au moment où il travaille – aux côtés de l'architecte Paul Jaspar dont il est le proche collaborateur – sur l'habitation Janssens-Lycops, œuvre essentielle de l'Art nouveau à Liège (rue du Jardin botanique, n° 34, 1902-1903). La maison présente une intéressante composition en façade, arborant, comme celle de Liège, des briques vernissées de couleur claire, mais elle s'en distingue également : grilles du soupirail et console de loggia en fer forgé, mosaïque et sgraffites aux motifs végétaux. Le plan est classique, avec une décoration intérieure soignée (mosaïque géométrique au sol, vestiaire intégré en bois). **TM**



## Maison place de l'Hôtel de Ville

HABITATION UNIFAMILIALE  
1902-1903

Clément Pirnay  
IOA : attribué à Oscar Berchmans (sgraffites)  
MO : privé

Rue Promenade de Quatre Heures, 6 – 4900 Spa

J 9



© T. Moor

## Grand Hôtel Britannique

HÔTEL  
1903-1905

Émile Mouris  
MO : Franz Leyh

Classement : 04.03.1983 (façades, toitures, intérieur)

Rue de la Sauvenière, 8 – 4900 Spa

J 10



Après avoir remanié et agrandi l'hôtel existant (remontant à 1669), la famille Leyh, propriétaire depuis 1865, décide sa démolition-reconstruction étage par étage, tout en maintenant l'activité, devenant le principal palace de Spa. L'ingénieur-architecte Émile Mouris, diplômé de l'école polytechnique d'Aix-la-Chapelle et installé à Verviers, l'érige sur une ossature métallique non apparente, libérant le plan intérieur, notamment pour aménager le hall d'entrée et la vaste salle du restaurant au décor néo-rococo. Ouverte sur le parc, la façade arrière

propose une élévation éclectique originale en briques vernissées claires et coiffée d'une toiture mansardée à deux niveaux, agrémentée d'une succession de bow-windows et de balcons en bois. Abrutant des quartiers généraux de l'Allemagne pendant la Première Guerre mondiale, l'empereur Guillaume II y abdiquera le 9 novembre 1918. L'extension ne sera jamais construite (pignon sud). Depuis son rachat par l'État à sa fermeture (1958), le bâtiment accueille un internat (aujourd'hui Fédération Wallonie-Bruxelles). **TM**





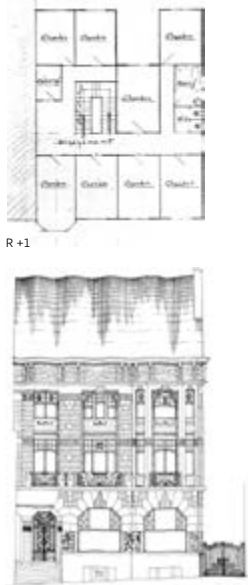
## Hôtel du Trianon

HÔTEL  
1929

Jean Montulet  
MO : M. L. Bontemps

Rue du Waux-Hall, 10 – 4900 Spa

J 11



Bâtiment atypique dans le paysage spadois, l'hôtel du Trianon est une réalisation Art déco conçue par le talentueux architecte spadois Jean Montulet. Ce dernier proposa trois projets différents au maître d'ouvrage, dont le plus important prévoyait la démolition de l'hôtel adjacent du même nom, bâtiment datant du XVIII<sup>e</sup> siècle. C'est finalement la solution la plus modeste qui fut retenue :

une extension de deux étages dotée de dix-neuf chambres et de deux salles de bains communes. L'association d'une maçonnerie de briques et de moellons à des ferronneries et à des décors peints – à l'origine polychromes – et moulés est une des caractéristiques du style de Montulet, comme en témoignent par ailleurs la quinzaine de maisons privées qu'il a réalisées dans la même ville. **DH**

## Villa Gilsonnet

HABITATION UNIFAMILIALE  
1937-1939

Oscar Bertholet  
MO : J. Gilsonnet

Boulevard Chapman, 1 – 4900 Spa

J 12



Sous les atours d'une villa moderniste tempérée par le brisé des toitures décoratives – la principale est plate et traitée en roofing – se cachent en réalité deux appartements, desservis par deux parkings automobiles en sous-sol (façades est et nord). Le plan est similaire aux rez-de-chaussée et premier étage (cuisine, salon, salle à manger et 3 chambres), sauf pour l'unique salle de bains (au-dessus du vestiaire).

Oscar Bertholet manie avec talent le dessin des façades, dans la variation de l'appareillage en brique, le dessin des menuiseries et la forme des orielles. Celui en façade, débordant de plus de 1 m, est autorisé par la Commission d'urbanisation en dérogation au règlement communal des bâtisses, à condition de construire à 5 m de la rue. Le système de châssis à guillotine (façade avant) est une invention de l'architecte. **TM**

R 0

L'entrepreneur Arthur Noël, né à Spa en 1873, est l'auteur de ces trois habitations sur les terrains libérés par la suppression du cimetière des Capucins (1841) : Les Papillons et Les Marronniers (mitoyennes, n° 31-33, 1905, 1), pour les parents de son épouse, propriétaires du plus grand magasin de Spa, et Le Rayon de Soleil (n° 23, 1908, 2), pour son propre compte. Il y témoigne de sa maîtrise du vocabulaire de l'Art nouveau (dessins des portes,

châssis et bow-window, sgraffites), en particulier pour la sienne, habillée de moellons extraits près de Theux, aux fenêtres à guillotine ornées d'élégants vitraux (rez-de-chaussée) et au balcon à la ferronnerie remarquable. Au n° 19, il dessine la maison de son chauffeur (1909). Deux autres réalisations méritent l'attention, déclinant l'Art nouveau pour la n° 35 (mitoyenne aux « Papillons », arch. inconnu, 1904) et le modernisme au n° 16 (arch. Jean Englebret, 1966). **TM**



## Maisons Pottier et Noël

HABITATIONS UNIFAMILIALES  
1905-1908

Arthur Noël  
MO : Famille Pottier-Jason

Place des Écoles, 23, 31, 33 – 4900 Spa

J 13



Ivan Dethier réalise une construction simplement habillée de briques, à toiture plate, jouant des pleins et des vides dans une composition qui décline, comme dans ses autres projets (J18, J26, J27), le vocabulaire du Mouvement moderne. La façade courbe épouse la zone de recul (4,5 m) par rapport à la voirie, en dégagant un long balcon (orienté au sud), ceinturant l'habitation en extension du living (1er étage). Le programme propose tout confort, avec garage, spacieuse salle de bains (sous lanterneau vitré) et quatre chambres. **TM**



## Maison Barzin-Dohet

HABITATION UNIFAMILIALE  
1937-1938

Ivan Dethier  
MO : Georges Barzin-Dohet

Rue de la Sauvenière, 56 – 4900 Spa

J 14





## Maisons avenue des Chaffetes

HABITATIONS UNIFAMILIALES  
Vers 1970

—  
Robert Noirhomme (attribué à)  
MO : Privé

—  
Avenue des Chaffetes, 1-9 – 4900 Spa

J 15



En retrait d'alignement, cet ensemble de six modestes maisons s'inscrit avec justesse dans le parcellaire ancien, jouant de la pente pour y installer deux garages et des terrasses par-dessus pour distribuer les logements. La grammaire use de formes simples (carrés, rectangles, toiture plate), jouant des pleins (briques enduites) et des vides (fenêtres à fleur, portes en retrait), et avec une attention aux détails (descente d'eau intégrée, soubassements en moellons, escaliers suspendus en béton). À proximité, une petite maison (rue des Capucins, n° 15) et un immeuble à appartements (Place Verte, n° 104) participent à la même écriture : se distinguer du bâti sans pour autant nier l'articulation au contexte. **TM**

## Villa Emma

HABITATION UNIFAMILIALE  
Vers 1905

—  
Architecte inconnu  
MO : Mme Bernard-Kepenpe (attribué à)

—  
Avenue Reine Astrid, 144 – 4900 Spa

J 16



© T. Moor



© T. Moor

Construite en 1855 et développée sur trois façades, la maison est transformée avec l'ajout d'une serre accolée au pignon, la pose d'un bow-window, d'une nouvelle porte d'entrée et de corniches débordantes. L'enduit en blanc (influence de la tendance germanique, le Jugendstil) et le répertoire décoratif floral (ferronneries et bandeaux de céramique polychromes séparant les étages) usent du

langage de l'Art nouveau – ce qui vaudra à la villa d'être attribuée à Gustave Charlier, de par la proximité stylistique avec la maison Collard (J8) et de ses commanditaires (amitié de Mme Bernard et de Victor Collard). De la même époque, deux autres réalisations sont à signaler à proximité (au n° 162, villa Les Sapsins, arch. inconnu et, au n° 170, villa Othylie, architecte Marcel Hansen, vers 1910). **TM**

L'architecte Marcel Hansen est l'auteur à Spa d'une production éclectique dont se détachent quelques réalisations modestes, d'une grande sobriété et discrètement influencées par l'Art nouveau, notamment la villa Othylie (avenue Reine Astrid, n° 170, vers 1910), la villa des Bégonias (boulevard Chapman, n° 10, 1910) et cette pharmacie. La composition joue habilement de l'étréousses de la parcelle pour appuyer le dessin élancé des façades, animées par les deux arcs brisés, le relief et la diversité des menuiseries (bow-window, logette, châssis à petit-bois). **TM**



## Pharmacie avenue Reine Astrid

MAISON DE COMMERCE, IMMEUBLE À APPARTEMENTS

1904

—  
Marcel Hansen  
MO : privé

—  
Angle de la rue du Fourneau et de l'avenue Reine Astrid, 1-3 – 4900 Spa

J 17

Sur un terrain coincé entre deux constructions existantes (l'hôtel du Luxembourg et le café Moka), Ivan Dethier réalise l'atelier d'architecture et l'habitation qu'il occupera avec son épouse Germaine Spailier – deux ans après avoir réalisé l'emblématique maison minimum de son père (J26). Le programme comporte garage et salle d'attente (rez-de-chaussée), atelier et espaces de vie (1er étage), et, enfin, salle de bains, trois chambres et une grande terrasse en façade (2<sup>e</sup> étage). Le plan est organisé autour d'un escalier central semi-circulaire et le mobilier, comme celui de la cuisine, est conçu par l'architecte 2. Si les châssis métalliques et le balcon en saillie du premier étage ont été remplacés, ceux du rez-de-chaussée sont intacts (portes d'entrée et du garage) : le petit châssis d'angle, à fleur de façade, est formé de verres sérigraphiés aux signes du zodiaque 1. **TM**



© T. Moor

## Maison et atelier Dethier

HABITATION UNIFAMILIALE, BUREAUX  
1936-1937

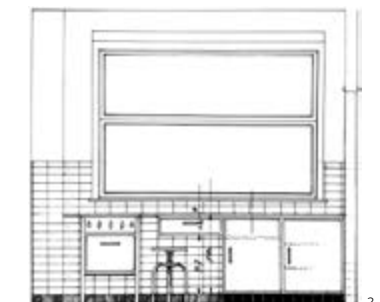
—  
Ivan Dethier  
MO : Ivan Dethier

—  
Avenue de la Gare, 17 – 4900 Spa

J 18



R +1



2



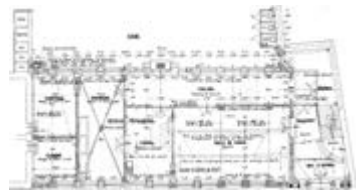
## Institut Saint-Michel (aujourd'hui Saint-Roch)

ÉCOLE SECONDAIRE  
1934-1936

Oscar Bertholet  
MO : Institut Saint-Michel

Rue Albin Body, 51 – 4900 Spa

J 19



R +2



R +1



Les Filles de la Croix – installées dans la rue Albin Body avec un pensionnat pour jeunes filles depuis 1862 – commandent à Oscar Bertholet la construction d'un nouveau bâtiment confortable, avec chauffage central, pour répondre au développement de leur implantation : locaux de « l'école ménagère » avec cuisine, buanderie et salle de cours (rez-de-chaussée), salle « de jeux, de fêtes et d'exposition » (1<sup>er</sup> étage) et trois classes (2<sup>e</sup> étage). L'architecte dessine l'élévation du projet (27,75 m de long) en usant de briques de Wanlin similaires et en s'alignant dans le plan du soubassement et de la hauteur de la façade existante (côté gauche). Mais il s'en distingue en usant du vocabulaire de l'expressionnisme de brique (Backsteinexpressionismus)

que l'on rencontre en Allemagne durant l'entre-deux-guerres : rythme horizontal (linteaux continus, châssis à petit-bois, toiture plate) et langage ornemental de la brique (appareillage, angles saillants). Il est particulièrement attentif à cet aspect, écrivant sur le plan qu'il convient « d'apporter un très grand soin lors de l'appareillage de briques, sous peine pour l'entrepreneur de falloir démolir et reconstruire tout travail défectueux ». La travée de l'entrée (à droite) loge la cage d'escalier et est surmontée d'un mat de 5 m aujourd'hui disparu. Côté cour, la façade est presque aveugle. La structure est en béton armé, dégageant la vaste salle du premier (9 × 22,50 m). Les revêtements de sol sont en granito à tous les étages. Des vitraux aux motifs géométriques ornent certains châssis. **TM**



Peu après lui avoir commandé la conception du siège social de la Société Métallurgique de Prayon à Liège, Loeser fait à nouveau appel à Jaspas pour sa résidence de villégiature à Spa. L'imposante villa de 320 m<sup>2</sup> est élevée de murs en moellons de grès décorés d'imitations de pans de bois sous une couverture en ardoise. Comme pour la White House (**J22**),

Jaspas prend soin de la décoration des espaces intérieurs. Les motifs abstraits de l'escalier ou les colonnes en pierre ornées de motifs végétaux sont des éléments récurrents dans le vocabulaire de l'architecte. Comme dans la White House, la maison est à l'origine partiellement meublée par Serrurier-Bovy qui dessine quelques chaises et le vide-poche. **SC**

## Villa Mosella

HABITATION UNIFAMILIALE  
1899

Paul Jaspas  
MO : Gabriel Loeser

Avenue Professeur Henrijean, 11 – 4900 Spa

J 20



R 0

La villa déploie quatre façades en moellons de grès autour d'une intéressante composition : petit péristyle et large baie vitrée scandés de colonnes de pierre bleue et cachant une salle à manger au plafond structuré en bois (façade avant), avancées surmontées de toitures semi-circulaires et hexagonales aux angles (façade arrière).

L'inscription « Libertateduc sub intacti fagitelli tegmine regressa est Laetitia » est gravée sur le linteau à droite de l'entrée. Deux structures en bois (portail et pavillon) agrémentent le jardin. La conciergerie, distincte, comporte une boîte aux lettres à l'écriture Art nouveau, gravée dans la pierre (fawetay signifie, en wallon, « lieu planté de hêtres »). **TM**



## Villa Le Fawetay

HABITATION UNIFAMILIALE  
1911

Architecte inconnu  
MO : Mme Carpentier

Chemin du Fawetay, 7 – 4900 Spa

J 21





## White House

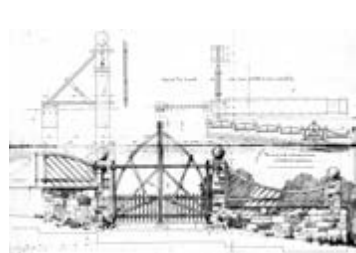
HABITATION UNIFAMILIALE

1895

Paul Jaspar  
MO : Famille Henrijean-Hennet

Avenue Professeur Henrijean, 19 – 4900 Spa

J 22



La White House occupe une place de choix dans la carrière de Paul Jaspar. Deux ans après avoir réalisé la première maison Art nouveau à Liège pour le compte de l'imprimeur Auguste Bénard, Jaspar prend à nouveau le rôle d'initiateur à Spa. Construite pour François Henrijean, professeur de pharmacologie à l'Université de Liège, l'habitation témoigne des liens qu'entretient le commanditaire avec la modernité. En 1895, soit l'année de construction de sa maison, Henrijean participe, aux côtés de Gustave Serrurier-Bovy et de Paul Jaspar notamment, à la fondation de L'Œuvre artistique, groupe d'avant-garde prenant pour modèle La Libre Esthétique. Le groupe présente à Liège une grande exposition d'arts décoratifs modernes qui fait date dans la diffusion des images de la modernité en Cité ardente à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. C'est donc



RO

certainement dans une conviction partagée que l'architecte et maître d'ouvrage se lancent dans la réalisation de cette villa située sur les hauteurs verdoyantes de Spa. Construite sur une parcelle de 130 m<sup>2</sup>, la villa repose sur un plan assez commun organisant les espaces de vie au rez-de-chaussée et ceux de nuit à l'étage. Les aménagements intérieurs témoignent d'une attention plus poussée. Les boiseries, en particulier celle des plafonds, suivent une ligne japonisante qui manifeste l'impact de Paul Hankar sur le travail de son beau-frère Paul Jaspar. D'autres éléments comme certains carrelages, les pierres taillées de la cheminée ou la rampe d'escalier montrent une grande qualité de finition du détail. Contre l'avis de Jaspar, Henrijean, convoquera également Serrurier-Bovy qui réalisera pour l'occasion plusieurs chaises « artisans » ainsi que des papiers peints aux motifs géométriques. Le traitement des façades est également singulier, oscillant entre tradition et modernité. Même si Jaspar fait usage d'imitations de pans de bois, éléments à la mode dans les villas de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, ou de châssis à petits bois, la brique badigeonnée en blanc apporte un souffle moderne à cette villa. Jaspar attache également une certaine importance aux aménagements extérieurs, dessinant notamment la clôture dont la barrière aux lignes géométriques est caractéristique de l'Art nouveau. **sc**



Le pittoresque de cette villa tient à des choix et à des mises en œuvre de matériaux librement associés à la morphogénèse du bâti. Sans poutres ni fioritures, tout est assujéti à l'usage comme à l'agrément. Hobé s'appuie sur des observations dans le Kent : « Pas d'architecture inutile; du dehors on peut aisément lire sur la façade la destination de toutes les pièces : c'est de la construction rationnelle ! » À Léonce Bénédite (revue *Art et Décoration*) : « chaque habitation doit être faite au patron de l'occupant, tout comme un vêtement ». Précédé d'une terrasse sous un prolongement de la toiture principale, le hall, traité comme pièce à part entière, distribue en L des lieux de vie aux dimensions réduites, agrémentés ici d'un bow-window, là d'une baie tripartite largement vitrée avec auvent à pignon sur fortes consoles. Englobant astucieusement l'office, l'escalier, marqué en façade arrière, dessert deux niveaux de chambres. La variété des prises de jour (ouvrants à la française, à l'anglaise ou à guillotine) valorise le moindre espace, où chaque recoin est exploité pour le rangement. Sur un soubassement en moellons équarris de grès gris souris à joints ocre rouge, un cordon de petit granit souligne le parement de grès ocre jaune où les linteaux sont identiques au soubassement. Trois encorbellements de grès jaune, dont un sur pan coupé,

marquent les angles, tandis que des pans de bois sur consoles hourdés de briques cimentées terminent chaque façade de manière spécifique. Une cheminée en débord signale les séjours. La couverture en ardoises est animée de lucarnes variées, les souches de cheminée reliées aux versants par de petites couvertures. L'ensemble des colombages et des pièces maîtresses de la menuiserie extérieure, volets compris, est peint d'un brun tranchant sur les remplissages blancs. Le portail à rue est conservé, et le porche d'une conciergerie en fond de parcelle, ultérieure, est similaire à l'entrée de la villa. Publiée en Belgique, en France, en Italie, cette œuvre est de celles que Hobé s'est employé à populariser. Juste à côté, il conçoit la villa Les Bouleaux, un plan comparable engendrant une volumétrie très différente ; détruite en 1941. **RB**



## Villa Little Lodge

HABITATION UNIFAMILIALE

1899

Georges Hobé  
MO : privé

Avenue Professeur Henrijean, 25 – 4900 Spa

J 23



© Raymond Ballat



RO





## Habitation Hertay

HABITATION UNIFAMILIALE

1985-1987

Bernard Herbecq

MO : M. et Mme Hertay-Englebert

Promenade de Walque, 16 - 4900 Creppe (Spa)

J 24

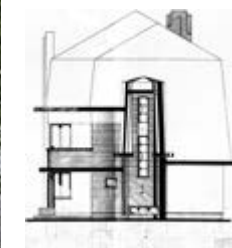


R +1



Érigée en fond de parcelle sur les hauteurs de Spa, l'habitation Hertay déploie librement ses ailes sculpturales, prête à prendre son envol vers les perspectives lointaines de la vallée. Le dynamisme et la légèreté de sa toiture débordante contrastent avec l'ancrage massif en maçonnerie sur lequel elle repose. À ce squelette en briques de laitiers se greffent des loggias éclectiques bardées de cèdre, dont les visages différenciés incarnent la diversité des ambiances intérieures. Ces loggias, surplombs et toitures enveloppantes sont autant de clinis d'œil aux maisons spadoises de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Le pignon principal adopte une expression austère et hiératique inspirée des masques africains. Cette analogie aux arts primitifs est récurrente dans les réalisations de l'architecte liégeois Bernard Herbecq ; en particulier dans sa production de meubles qu'il considère comme terrain d'expérimentation préalable aux projets d'architecture. Si l'axialité sous-tend la composition globale des plans et façades, la définition libre et variée des espaces intérieurs mise au service des usages ne

se contraint pas à un ordre strictement symétrique. Les pièces de l'habitation aux multiples formes et proportions s'organisent autour d'un noyau central qui les distribue et intègre les escaliers. L'habitation Hertay constitue l'une des premières réalisations de Bernard Herbecq et introduit les ingrédients de ses projets futurs. Du déploiement dynamique et sculptural de l'enveloppe à l'expressivité des façades, en passant par l'autoconstruction et les emprunts à l'architecture vernaculaire, l'architecte liégeois entreprend une production singulière et marginale qui n'est pas sans lien avec les mouvements contestataires des années 1970. L'architecture aux caractères individuel, domestique, vernaculaire, libre et métaphorique constitue alors un contrepoint au dogme moderniste qui règne en maître depuis l'après-guerre. L'influence de ses contemporains - l'architecte et urbaniste Lucien Kroll et l'architecte organique liégeois Jacques Gillet - transparaît immanquablement dans l'éclectisme des façades et la complexité formelle de la maison Hertay. **FG**



1

R 0

## Villas boulevard des Guérets

HABITATIONS UNIFAMILIALES

1932-1937

Ivan Dethier, Émile Noirhomme

MO : privé

Boulevard des Guérets, 5, 32, 61, 68 - 4900 Spa

J 26



2



R 0



3



4

Extension du sud de la ville, proche du centre, mais facilement accessible en voiture, le boulevard des Guérets est loti principalement dans l'entre-deux-guerres, et plusieurs architectes s'y illustrent avec des villas cossues. Au n° 5, Ivan Dethier (en collaboration avec l'ingénieur J. Petit) y réalise, pour Nicolas Enkart-Tefin, régisseur du château de Barissart, la plus importante villa de sa carrière (Les Clarines, 1934-1936, transformée) et dont la photo est publiée par la revue d'architecture *Bâtir* consacrée à l'effort moderne en Wallonie. Ce projet exprime autant sa recherches de mise en œuvre d'une architecture rationnelle - lisibilité du plan et

des circulations (expression de l'escalier en façade), utilisation de briques claires avec châssis affleurants - que ses concessions, avec l'imposante toiture à versants 3 qu'il reproduit un peu plus loin, au n° 61, dans une réalisation plus modeste (1937, 4). Au n° 32, Émile Noirhomme réalise une seconde résidence pour un Liégeois, la villa Jacobs (1932-1933, 1), et, au n° 68, une villa de sept chambres pour G. Louis (1935-1937, 2) : il y fait preuve d'un expressionnisme de brique, avec appareillage décoratif sous de grands développés de toitures, une constante dans presque tous ses projets. **TM**

## Cité Antoine Pottier

LOGEMENT PUBLIC

1925-1933

René Paës

MO: Le Foyer Spadois (aujourd'hui Logivesdre)

Rue du Père Antoine, 8-34 / Avenues C. Bellager, 1-11 et Antoine Pottier, 6-58, 25-29 - 4900 Spa

J 25



© B. T. MOOR

Une cité-jardin de 51 logements sociaux occupe l'arrière de l'ancien Waux-Hall. Des groupes de trois ou quatre maisons précédées de jardinets ceinturent un espace central collectif arboré. Les volumes de deux niveaux sont couverts de toitures en tuiles avec croupes d'about et lucarnes passantes ponctuelles. Les décalages entre les maisons rattrapent la pente du terrain. Certains groupes mélangent des façades en maçonneries apparentes ou recouvertes d'enduits. Les maçonneries sont en pierre au rez-de-chaussée, avec chaînages d'angle et encadrements de baies en briques, et en briques en léger surplomb à l'étage. Les enduits sont décorés aux étages de colombages dans le style anglo-normand des villas spadoises. **JMD**



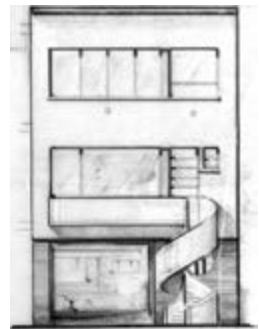
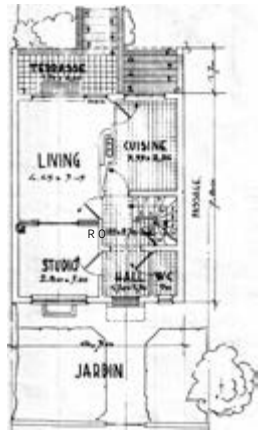
## Maisons avenue Marie-Thérèse

HABITATIONS UNIFAMILIALES  
1933-1937

Ivan Dethier et Oscar Bertholet  
MO : privés

Avenue Marie-Thérèse, 11, 13 et 23 – 4900 Spa

J 27



La rue est aménagée à partir de 1911 sur de grandes prairies et progressivement lotie. Au n° 23, Ivan Dethier réalise (avec l'ingénieur J. Petit, 1933-1934, 1, 2, 6) son projet le plus radical, la maison de l'instituteur Georges Spailier, père de son épouse et cofondateur avec lui de l'ambitieuse revue *Jose*, qui traite entre autres d'architecture moderne et dont le siège est installé à cette adresse. Dans un volume compact, le plan développe avec ingéniosité (escalier central, 2 terrasses à l'arrière) un programme pour une famille (3 chambres). Cette construction économique, cubique, à toiture plate, à la composition essentielle (briques vernissées foncées, enduit blanc, auvent en béton), apparaît comme un manifeste local du Mouvement moderne, certes modeste, mais signifiant à l'échelle de Spa, comme peuvent l'être, à Liège, les maisons similaires des architectes Ivon Falise et Paul Fitschy du groupe L'Équerre (maisons Sanquin,

Dauge et Listray, 1932-1934). Au n° 11, en bout de jardin, l'architecte réalise un bungalow dans la même veine pour Alphonse Halut (1935, 5) publié dans la revue *Bâtir* comme la villa Clarines toute proche (J26) et la maison moderniste à rue 3, 4, comme probablement celle à côté (n° 13). En face, au n° 16, l'architecte Oscar Bertholet conçoit une petite villa au modernisme tempéré, à l'angle avec l'avenue Jehin-Deschamps – où, plus loin, Ivan Dethier est l'auteur d'une autre maison (n° 24). **TM**



Le pouhon de Barisart est cité dès le XVIIe siècle. La grotte et le pavillon du XIXe siècle sont démolis au moment de la construction du bâtiment actuel. Implanté à une certaine distance de la route avec une orientation nord-sud, celui-ci s'inscrit dans un environnement forestier de feuillus. Le volume principal, long et étroit, est couvert d'une toiture d'ardoises à deux versants, dont l'un des pans est apparent

dans le restaurant largement vitré, lui conférant ainsi une atmosphère particulière, celle de se restaurer dans la forêt. Un niveau en contrebas, la source de Barisart, accessible librement, est abritée dans le prolongement du versant ouest. Les maçonneries en moellons d'arkose, chères à Marcel Geenen, sont appareillées de manière brute, simplement apaisées par des lignes d'arase sporadiques. **NN**



## Pavillon de la source de Barisart

ÉQUIPEMENT THERMAL, PAVILLON,  
RESTAURANT

1972

Marcel Geenen  
MO : privé

Rue de Barisart, 295 – 4900 Spa

J 28





## LE DOMAINE DE BÉRINZENNE



### Pavillon José Lilien

CENTRE DE SÉMINAIRE  
1999-2001

Atelier d'architecture Marc Grondal (Marc Grondal, Éric Grondal, Noële Poismans, Christian Tartarini), devenu Pygma Architecture  
Ing. : BCT  
MO : Ministère de la Région wallonne

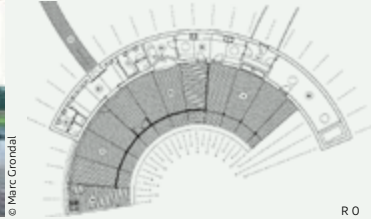
Domaine de Bérlenzenne – 4900 Spa

J 29

Au nord du Parc naturel des Sources, culminant à 576 m entre Spa et Stoumont, l'ancien hameau de Berinzenne est le point de départ d'une balade ponctuée d'architectures, s'intégrant dans l'esprit du parc. Daniel Dethier conçoit la tour panoramique (J30), tandis que Pygma Architecture (Marc et Éric Grondal, Noële Poismans) réalise trois projets, usant de matériaux bruts aux tonalités chaudes (bois, métal, cuivre, moellons), ancrant chacun des bâtiments dans ce paysage unique à l'orée de la Fagne de Malchamps : l'ancienne ferme du XVII<sup>e</sup> siècle transformée en Musée de la Forêt et des Eaux Pierre Noé (2000-2006), la Maison de la Nature (1993-1996) et son extension le Centre régional d'initiation à l'environnement 1 (2003-2006), et enfin, le pavillon Lilien (J28). ADC et TM.

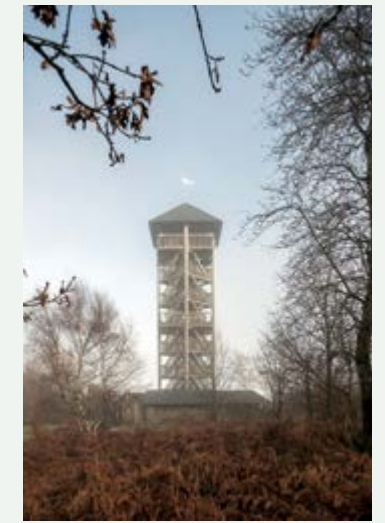
Du nom de son initiateur José Lilien, un notaire verviétois, le pavillon s'installe en lisière de forêt. Lumineux et propice à l'accueil de séminaires, il s'ouvre sur un paysage de fagnes. La composition en deux demi-cercles coulissants l'un dans l'autre confère une lisibilité au programme et dévoile les intentions du projet. Le premier crée une épaisse ceinture protectrice en moellons accueillant

les techniques et services du bâtiment. Le second, presque entièrement vitré, vient se glisser à l'intérieur du premier, révélant une salle de réception entièrement ouverte. Le choix des matériaux en contraste dicte l'ambiance du projet, fait disparaître la division des fonctions dans le pavillon. L'espace est entièrement dégagé grâce à une structure en bois qui trame la façade vitrée. ADC, NN



Implantée à une altitude de 570 mètres, la Tour de Berinzenne (haut. 22 m) est conçue comme un site d'observation de la Fagne de Malchamps et des forêts alentour. Pour optimiser sa fonction didactique, Daniel Dethier l'oriente sur les points cardinaux matérialisés au sol par une rose des vents. Mais, surtout, il conçoit les deux plates-formes pour qu'elles donnent à leurs extrémités un angle de vision à 270 degrés. Dans l'esprit du régionalisme critique, Dethier privilégie

des matériaux locaux : ardoise naturelle, mélèze pour l'ossature en lamellé-collé et chêne pour les platelages. Il utilise du schiste de la Warche maçonné en gros appareil pour le mur d'enceinte du niveau 0, lequel intègre des bancs, protège des intempéries et permet de fermer l'accès aux circulations verticales. L'élanement de la tour est inhérent à un développement structurel simple auquel participent tous les composants architecturaux, en ce compris les limons des deux escaliers. PHE



## Tour de Berinzenne

TOUR D'OBSERVATION  
1994-1996

Dethier Architectures (Daniel Dethier)  
Ing. : BCT (Philippe Colson)  
IOA : Jacques Charlier (conception de la girouette)  
MO : Domaine de Berinzenne

Domaine de Berinzenne – 4900 Spa

J 30



## Domaine de vacances Sol Cress

HÔTEL  
1975

Architecture et Urbanisme Gérard Clotuche  
(Gérard Clotuche, coll. Jean-Pierre Lemmens,  
Philippe Frère, Guy Colson)

Ing. : Roland  
MO : Sofato

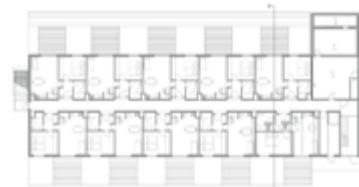
AM Atelier d'architecture Pierre Monseu /  
Caroline Fontaine Architecte, 2009-2010

Spaloumont, 5 – 4900 Spa

J 31



© Samuel Defourny



RO

Dominant la ville de Spa, l'austère hôtel des années 1950 est agrandi dans les années 1970 et complété de neuf pavillons. Pour ce faire, l'architecte Gérard Clotuche propose le déplacement du chemin menant à la forêt. Séparé par la haute tour de circulation, un second volume d'un gabarit proche du premier est implanté en léger décalage. La toiture sans débordant, la matérialité et la composition des façades lui confèrent sa modernité. Les réaménagements intérieurs augmentent le confort du bâtiment existant. De grandes toitures en appentis s'adossent à ce dernier et en adoucissent la volumétrie. La structure métallique tubulaire les supportant autorise de grands espaces libres pour les locaux collectifs. De grandes baies vitrées dégagent des vues vers les forêts à l'ouest. Les pavillons

sont aujourd'hui remplacés par un seul (Clémentine) : un volume parallélépipédique, compact, sobre, finement habillé d'un bardage en bois (mélèze), réponse contemporaine à une nouvelle demande de tourisme social dans la région de Spa. La recherche d'économie (écoconstruction) et d'une durabilité flexible (modularité évolutive) a conduit à la construction d'un bâtiment à ossature en bois, disposant d'un programme ambitieux de dix séjours ouverts sur des terrasses au rez-de-chaussée et vingt chambres avec équipements à l'étage. Un auvent marque l'entrée principale, contrepoint au rythme et à l'amplitude des ouvertures. Un plan « régulier » et un dispositif de circulations/distributions intérieur « limpide » n'empêchent pas la recherche architecturale ni le traitement des détails. **NN, LM**

Le nouveau quartier, d'initiative privée, est développé à partir de 1906 sur les hauteurs boisées au nord de la ville, jouissant à l'Est de vues sur le lac de Warfaaz. L'entrepreneur spadois Josse Gihoul – déjà commanditaire de deux constructions sur le site (J32, J33) – et l'ingénieur bruxellois Joseph Hans projettent sur le site des hôtels (Balmoral J34, hôtel du golf), des équipements sportifs (hippodrome, golf, tennis) et un ensemble de parcelles destinées à la construction de villas où s'illustre Georges Hobé (J36, J38, J39). La ligne de tram vicinal (J35) entre la gare de Spa et Verviers (via Tiège et Heusy) les dessert opportunément dès 1909 (elle sera fermée en 1952). **TM**



Trois petites fermes démolies fin XIX<sup>e</sup> à Frahinfaz ont notamment laissé place à la ferme commandée en 1893 par Josse Gihoul à William Hansen, concepteur des Galeries Léopold II (J1). L'ensemble colle dos à dos les bâtiments pour le bétail ou pour le fourrage, délimitant la cour, au corps de logis d'une seule pièce de profondeur donnant sur la vallée du Petit Chawion. Le rez-de-chaussée aménagé en café-restaurant est popularisé dès 1894 par une affiche de Crespin & Duyck. La construction en moellons équarris de grès de type Staneux et toitures débordantes à demi-croupes bénéficie d'une façade principale plus élaborée : à chaque extrémité, une terrasse sous appentis en bois, maçonnerie du rez-de-chaussée avec chaînes d'angle harpées, travée centrale en légère avancée avec pignon, pans de bois pour les étages d'abord hourdés de briques nues, ensuite cimentés et

peints en blanc, remarquable potence en ferronnerie pour enseigne et consoles en bois rythmant les avant-toits ; les chaînes d'angle en briques sur les plans sont cimentées. Josse Gihoul, qui fait bâtir entretemps, non loin, la « ferme des Sorbiers » (J33), demande à son architecte Auguste-Charles Vivroux plusieurs projets d'agrandissement du projet Hansen, en 1905, 1908, 1909 et 1910, sans qu'aucun se réalise. Des logements sont aménagés en 1973 dans les ailes de la ferme désaffectée. Une grange isolée dans l'axe de la cour et diverses annexes n'apparaissant ni dans les plans de Hansen ni de Vivroux, leurs origines restent incertaines, sans doute postérieures à la construction initiale (une partie démolie en 1973). **RB**



## SPA-EXTENSION



### Ferme modèle de Frahinfaz

BÂTIMENT AGRICOLE  
1893

William Hansen  
MO : Josse Gihoul

Chemin de Frahinfaz, 5 et 5a – 4900 Spa

J 32





## Ferme modèle Les Sorbiers

BÂTIMENT AGRICOLE

1895

— Auguste-Charles Vivroux

MO : Josse Gihoul

— Chemin de Frahinfaz, 11-13 – 4900 Spa

J 33



Issu d'une quatrième génération d'architectes, Auguste-Charles Vivroux est prolifique et pratique les styles. S'il opte parfois pour du Louis XV modernisé, il s'inspire ici du Tudor Revival, affichant l'idéal de la Renaissance anglaise au prisme des Arts and Crafts. Pour Josse Gihoul, qui vient d'ériger une première ferme à Frahinfaz (J32) – copromoteur douze ans plus tard de Spa-Extension –, il en conçoit une autre, véritable contre-projet à la première, également implantée dans la fagne des sources du Petit Chawion ; il fait drainer 30 ha, creuser des puits, planter des chênes, édifier des clôtures. L'implantation résulte d'une inversion du plan d'une première série de propositions. Dominé par le corps de logis à la grammaire architectonique décantée, prolongé par un volume abritant étable, porcherie et poulailler, l'ensemble compte deux autres ailes, respectivement une grange avec entrée cochère et un hangar (rapidement transformé en logement), prolongé par trois boxes, le tout



R O

formant une cour ouverte à l'ouest. Un soin particulier est apporté aux détails en élévation : chaînes d'angle harpées, deux porches hors-œuvre (le plus grand construit plus tard), fenestration à croisées de meneaux de bois ou de pierre, corps de cheminées en briques articulant volumes et toitures, pans de bois au premier étage avec doubles murs et remplissages légers cimentés et peints. L'agencement des toitures résulte du traitement des façades : quatre pignons (certains à ressauts, tous avec croisées), dont deux en miroir inversé, le troisième symétrique marqué par un oriel à deux étages et combiné au quatrième dans une savante asymétrie cette fois. La construction des autres bâtiments répond à leurs affectations propres, tout en étant plus systématique. Le pittoresque tient à la variété des solutions constructives et à la maîtrise de l'interpénétration des volumes. Une pierre sculptée encastrée dans la tourelle porte les indications « J. G. 1895 ». La princesse Clémentine et le prince Napoléon résidant aux « Sorbiers » avant la Première Guerre mondiale, des plans dessinés par Vivroux en 1910 attestent la transformation des locaux pour le bétail en pièces de séjour, la rehausse sud ajoutée pour trois chambres. Après 1920, le petit porche hors-œuvre côté cour est remplacé par un autre, plus grand, dans l'axe du pignon du hall. En 1901, Vivroux dessine une maison de garde, nouvel exercice de style Tudor Revival, mais qui reste sur papier. Il réalise une autre ferme, dite « de la Couturelle », en 1910 à Lompret (Chimay), tout aussi préservée. **RB**





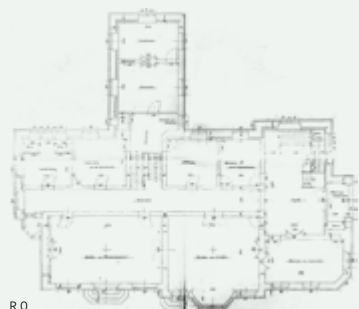
## Hôtel Balmoral

HÔTEL  
1909, 1911, 1913

Auguste-Charles Vivroux  
MO : Joseph Hans

Avenue Léopold II, 40 – 4900 Spa

J 34



RO



Le tramway et l'hôtel Balmoral précèdent le quartier des villas. L'architecte de la « ferme modèle des Sorbiers » (J33) opte en 1909 pour une écriture moins démonstrative, qu'il présente comme anglo-ardennaise à son client l'ingénieur civil Joseph Hans. Le bâtiment A (au nord-est) est érigé en moellons équarris de grès local, les encadrements de baies et encorbellements en pierre de taille calcaire, et la couverture d'ardoises est percée de lucarnes rampantes, structurée par des pignons à faux colombages. La distribution du rez se fait de part et d'autre d'un couloir longitudinal, amorcé au rez-de-chaussée par un porche dans-œuvre avant le hall de réception, et aboutissant à une annexe pour tea-room de 100 m<sup>2</sup> construite en 1911, avec une façade largement vitrée agrémentée d'une avancée demi-circulaire structurée par des colonnes en pierre de taille. À cette occasion, une annexe rez +1 en façade arrière est agrandie pour optimiser les services. Un pavillon isolé est réservé aux cochers. Le plan des chambres, plusieurs avec salle de bain, suit la logique du couloir axial, plusieurs bénéficiant d'une

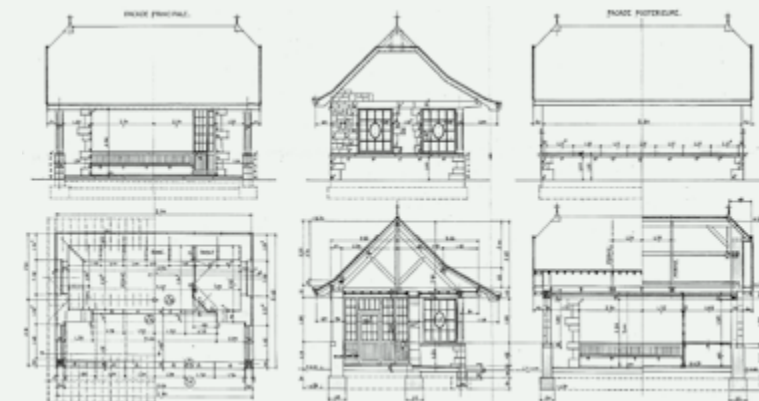


terrasse en bois, les autres de percements différenciés. La travée de la brasserie intègre un oriel sur deux niveaux entre des encorbellements supportant l'avancée du pignon correspondant, pour marquer la physionomie de la façade principale en accentuant l'asymétrie de part et d'autre, balcon couvert d'un côté, pan de bois de l'autre. Une excroissance à trois pans également sur deux niveaux assure la liaison avec la façade d'entrée, le porche surmonté d'une terrasse, une baie à croisées signalant l'escalier principal. Les autres façades, plus simples, sont aussi ponctuées de pignons, ce qui faisait six au total. Le bâtiment B (au sud-ouest), terminé en 1913, prolonge l'ensemble au-delà du tea-room (en y ajoutant une jonction au premier étage ponctuée d'un petit pignon dans l'axe du tea-room), portant la capacité de vingt-quatre à cinquante-quatre chambres. Plus élevée et plus massive, mais moins travaillée, avec toitures mansardées et nombreuses terrasses en bois sur paires de consoles, cette partie n'a pas l'intérêt du bâtiment initial. Des extensions postérieures à la Première Guerre mondiale, disgracieuses, comblent l'espace entre les bâtiments A et B, tandis que le bâtiment A est surélevé de deux niveaux, dans un déni complet de l'esprit d'origine. Ces travaux ne figurent cependant pas dans les répertoires d'Auguste-Charles ni de Charles Vivroux. Les deux bâtiments les plus récents ajoutés à l'ouest, avec piscine, restaurant et liaisons en rez-de-chaussée, sont sans intérêt patrimonial, de même que le bloc de septante-cinq chambres prévu au nord. **RB**



Signée et datée 1909, l'aubette de Balmoral est bâtie entre les hôtels qui bordent le rond-point des routes vers Spa ou Tiège, où aboutissent l'avenue Léopold II, la promenade Princesse Clémentine et la route du Golf. Ce petit équipement traduit un souci pour le service urbain (comme au littoral, à Bouillon et à Namur) – prélude à l'art civique, conciliant intérêts publics et privés –, couplé à une passion pour les quartiers de villas. Dérivé d'un modèle élaboré en 1902 par Hobé pour Le Coq-sur-Mer, il est plus modeste, mais contribue néanmoins à l'identité du lieu. Ses trois murs en moellons équarris de grès local rehaussés de détails en pierre de taille calcaire, supportent une toiture à croupettes et coyaux, le versant le plus saillant protégeant la façade ouverte vers la voirie en prenant appui sur deux poteaux de bois établis aux abouts des murets bas prolongeant les murs-pignons ; la menuiserie est peinte en vert à chanfreins rouges. L'intérieur est, en outre, éclairé par une fenêtre percée dans chaque mur-pignon, et équipé d'une grande banquette en bois filant sur deux côtés, aboutissant à une cloison en bois largement vitrée, isolant un petit local pour la vente de journaux. Le remplacement de la couverture en 2019 sauve le bâtiment et laisse augurer une restauration complète. Pour agrémenter l'accès au site depuis la ville, Hobé dessine de plus trois abris en bois d'une exécution robuste adaptée à l'espace public,

également pourvus de banquettes, avec cloisons coupe-vent vitrées en partie supérieure. Un des abris sur plan carré, avec banquettes en L dans chaque quart, est pourvu d'une toiture en pyramide octogonale avec avant-toit. Les deux autres ont un même plan rectangulaire, deux séries de banquettes à accoudoirs adossées de part et d'autre d'une cloison vitrée, le tout sous toitures plates largement débordantes. Celles-ci sont ultérieurement surmontées de bâtières inélégantes, mais l'ensemble de l'aubette et des abris, ceux-ci également restaurés par des associations locales avec l'aide des pouvoirs publics, est unique en Belgique, les constructions similaires de Hobé au littoral ayant disparu. **RB**



## Aubette de Balmoral et abris en bois

AUBETTE, ABRIS  
1909

Georges Hobé  
MO : SNCV, privé

Rond-point N629 Spa-Eupen (Balmoral),  
avenue Léopold II, avenue Princesse  
Clémentine, chemin du Golf – 4900 Spa

J 35



© Raymond Balau

SPA – EXTENSION

J



## Villa La Brise

HABITATION UNIFAMILIALE

1910

Georges Hobé  
MO : privé

Avenue Léopold II, 41 – 4900 Spa

J 36



© Raymond Balau

La première des trois villas construites à Balmoral par Hobé, solidement accrochées aux pentes de part et d'autre de l'avenue de la Corniche, présente une volumétrie plus complexe qu'il n'y paraît. La base en T assez ramassée, construite en moellons équarris de grès local sans chaînages d'angle, mais avec linteaux (bandeau en taille calcaire, incorpore sous la toiture principale un angle à pan coupé percé de fenêtres et surmonté d'un double encorbellement pierre/bois, et surtout, vers la vallée, une grande loggia à deux travées sur deux niveaux, en bois, caractérisée par six paires de poteaux maintenant les garde-corps et ouvragés en tête au droit de consoles soulageant les pièces porteuses. L'homogénéité des façades percées de

baies à volets accentue le caractère exceptionnel de la double loggia. Accolé à une annexe au rez-de-chaussée, un porche hors-œuvre traité comme la grande loggia, mais surmonté d'une terrasse, marque l'entrée principale côté avenue Léopold II. La menuiserie extérieure peinte en blanc, le petit porche dans-œuvre de l'entrée de service, les corniches et rives discrètes et effilées, ainsi qu'une lucarne sur chacun des versants de la couverture ardoisée en double bâtière, contribuent à l'agrément d'une masse bâtie d'exécution robuste, soignée et subtilement différenciée. À noter un thème souvent adopté par Hobé : sous l'égout retroussé vers la vallée, un petit volume en avancée, au rez-de-chaussée et au premier, à trois orientations, dont une vers la loggia. **RB**

## Villa Digneffe

HABITATION UNIFAMILIALE

1928-1929

Albert-Charles Duesberg  
MO : Emile Digneffe

Avenue Léopold II, 17 et 19

J 37



RO



La grande villa de campagne spadoise, avec vue superbe plongeant à l'arrière sur la vallée et les Fagnes, que construit A.-C. Duesberg pour le bourgmestre de Liège Émile Digneffe, privilégie les matériaux locaux (moellons en grès pour les murs, pierre de taille des encadrements et ardoises). Tout le vocabulaire architectural de ses habitations bourgeoises des années 1920 s'y retrouve : composition équilibrée des façades, perron, baies à

guillotine, bow-windows vers le jardin soigné, terrasses couvertes, toiture à la Mansard incorporant un étage habitable avec fenêtres à meneaux coiffées d'un « chapeau de gendarme », hautes cheminées. Le fronton avec œil-de-bœuf annonce une maison cosuée, conçue pour le confort des hôtes et de leurs invités, ce que viennent confirmer l'aile droite en équerre dévolue à la domesticité, ainsi que garages et écuries édifiés à part. **AFL**



Au volume compact sur plan presque carré érigé en moellons équarris de grès local s'adjoit vers l'ouest une avancée sur les quatre niveaux, marquée par un pignon, les deux supérieurs bardés d'ardoises. Vers la vallée, un pignon à colombages émerge de la toiture principale en double bâtière, elle aussi ardoisée, sur l'axe du séjour prolongé par une terrasse portée par quatre piliers de maçonnerie, axe où apparaissent aussi des baies tripartites, celle de l'étage en serlienne. Chaque façade a une identité propre obtenue par des variations dans le traitement des percements. Vers l'avenue, donnant son ampleur au hall central, un oriel sur deux niveaux, avec base de maçonnerie, croisées en menuiserie et bandeau intermédiaire ardoisé, est abrité sous

l'avant-toit formant un égout retroussé ; cet oriel rappelle C.F.A. Voysey. L'autre élément fort de cette façade est l'entrée formée par un porche dans-œuvre à trois baies cintrées, une colonne renflée articulatif escalier et garde-corps, le tout en pierre de taille calcaire. Deux alignements verticaux de baies reçoivent des avancées en menuiserie formant de petites loggias surmontées de balcons, et l'amortissement du pied de versant vers l'avenue est marqué latéralement par de petits pans de colombages rappelant les pignons. Les façades presque austères sont ainsi animées par des percements propres aux relations de chaque pièce avec le paysage. Rénovée en 2009, débarrassée de vignes vierges envahissantes, la villa a retrouvé son aspect initial. **RB**

## Villa Le Soyeureux

HABITATION UNIFAMILIALE

1911

Georges Hobé  
MO : privé

Avenue de la Corniche, 29 – 4900 Spa

J 38



En 1970, Marcel Geenen a tronqué la silhouette de cette villa dominée par un puissant massif de cheminées, mais des éléments d'origine subsistent : la façade arrière ainsi qu'un pan coupé fenestré à l'ouest, surmonté d'un encorbellement en ressauts typique de Hobé, en relation à l'intérieur avec un feu ouvert combiné à une colonne en bois et à l'escalier principal. Un relevé de Charles Vivroux (1924), les plans de Marcel

Geenen et des photographies restituent l'état initial. Le garage à rue, établi sur un soubassement en moellons équarris de grès incorporant divers locaux, déploie une ossature à pans de bois et remplissage de type Eternit avec double portail coulissant, sous une couverture en ardoises à double bâtière et légers coyaux débordants. Il est digne d'intérêt, car intact et d'une grande rareté. **RB**

## Villa Le Bon Coreux

HABITATION UNIFAMILIALE

1911

Georges Hobé et Marcel Geenen  
MO : privé (« villa Hobé » sur certains plans)

Avenue de la Corniche, 3 – 4900 Spa

J 39





## Centre ADEPS La Fraineuse

CENTRE SPORTIF  
2010-2016

AM Baukunst (Adrien Verschuere, coll. Benoit Delpierre, Justine Devergnies, Joao Pauperio, Rebelo Maria, Tomas Devos) / Bureau Bouwtechniek (Jan Moens, coll. Francesca Crosby)

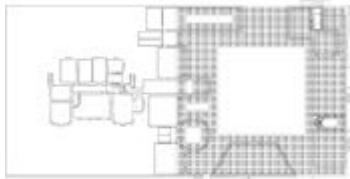
Ing. : Bureau Greisch  
Paysage : Bas Smets  
IOA : Chevalier Masson (rideaux de la cour)  
MO : Fédération Wallonie-Bruxelles

Classement : 03.01.1992 (façades et toitures du château)

Prix d'architecture contemporaine de l'Union européenne Mies van der Rohe Award, 2017 – *shortlisted* / Grand Prix d'architecture de Wallonie, 2017 – *lauréat* (cat. Bâtiment non-résidentiel à usage collectif) / Concours Construction Acier, 2016 – *lauréat* (cat. Bâtiments non résidentiel)

Avenue Amédée Hesse, 41 – 4900 Spa

J 40



456

Le bureau Baukunst développe une vision qui s'articule sur deux éléments emblématiques du lieu : sa topographie et sa genèse, le château. Ce dernier élément, daté du XIXe siècle et de style néoclassique – commandé par le manufacturier lainier verviétois Auguste Peltzer à l'architecte liégeois Charles-Étienne Soubre (1908) – assume le rôle d'élément repère, de modèle de référence auquel les architectes vont y opposer leur dialectique. Avec leur intervention nouvelle, les auteurs de projet y opposent une série de polarité. À la composition du bâti du château centrée dans un espace ouvert, ils vont renverser le système figure/fond pour proposer un espace bâti en négatif de l'existant : un large carré ouvert en son centre. À la forme fermée du château, ils opposent une composition ouverte. À la détermination spécifique de la demeure néoclassique, ils vont proposer

une infrastructure polyvalente. Au « plan paralysé » de la construction de pierre, comme le disait Le Corbusier, les architectes vont développer une proposition architectonique libre de toute appropriation. La toiture, sous forme de canopée en acier, repose sur une série de volumes en béton de formes et de tailles spécifiques, abritant les différents programmes (accueil, cafeteria, vestiaires...). Les mises à distance entre ces pièces organisent les multiples accès aux sites et offrent une variété d'échappées visuelles. Au centre de la toiture, un vide est pratiqué autour duquel les rideaux des artistes Chevalier Masson – l'intégration d'œuvre d'art prévue dans le projet – peuvent reconfigurer sans cesse la perception visuelle du lieu, au gré des besoins : la polyvalence du lieu est également ainsi marquée dans ses enjeux plastiques. Au niveau du château, le relevé d'acrotère forme subtilement

une plinthe à la devanture du château. Cet espace présente une analogie intéressante avec les terrasses suspendues des compositions des jardins « à la française ». La perspective visuelle, offerte au promeneur, plonge sur cette cour, mais propose également une mise en scène de la topographie du lieu et de la végétation, caractéristiques identitaires majeures de La Fraineuse. Lauréat du marché d'architecture de la Fédération Wallonie-Bruxelles, Baukunst réalise ici son premier projet public d'importance, avant la résidence étudiante à Saclay (Paris, 2021, avec l'agence Bruther), le réaménagement de la sous-dalle de La Défense (Paris, 2020-en cours) et le pôle Mediapark de la capitale (Bruxelles, 2018-en cours, avec Bruther). La Fraineuse sera par ailleurs publiée dans des revues bien au-delà des frontières (d'*Architectures* en France, *domus* en Italie, *Plot* en Argentine). **xvr**



457



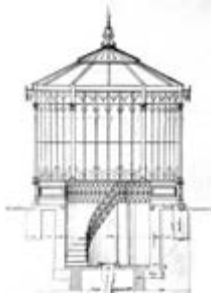
## Fontaine du Tonnelet

ÉQUIPEMENT THERMAL, PAVILLON  
1887-1888

William Hansen (coll. L. J. Devivier)  
MO : Ville de Spa

Route du Tonnelet, 82 – 4900 Nivezé (Spa)

J 41



Déjà utilisée dès le XVII<sup>e</sup> siècle puis exploitée par un établissement de bains jusqu'au début du XIX<sup>e</sup> siècle, la source du Tonnelet – protégée alors par un édifice de plan carré et à toit pyramidal (1841) – est remplacée par l'ensemble actuel, destiné à renforcer son attrait en dépit de son éloignement du centre-ville : un restaurant flanqué de trois rotondes (arch. William

Hansen, coll. L. J. Devivier, 1883-1884) et le pavillon abritant la source. La structure, comme celle des rotondes, scande le plan octogonal avec ses colonnettes en fonte. Elle témoigne, peu près la galerie Léopold II (J1), de l'aisance de son concepteur à manier et à enchâsser le métal et le verre, alors développés à grande échelle par les industries belges. **TM**

## Domaine de Nivezé

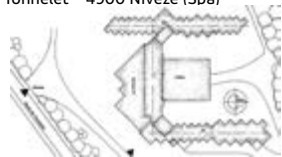
HÔTEL, CENTRE COMMUNAUTAIRE  
1972-1973

Groupe Planning (Robert Busch et Gaston Marchot)  
IOA : artistes inconnus (peinture dans le hall, sculptures dans le parc)  
MO : Mutualités chrétiennes

Rénovation : Atelier d'architecture Marc Ledent, années 2000

Route du Tonnelet – 4900 Nivezé (Spa)

J 42



Bordant l'axe reliant la source du Tonnelet au Waux-Hall, camouflé derrière un rideau d'arbres et légèrement enfoncé au sein d'un parc soigné, se dresse le centre de convalescence et de vacances de Nivezé. Marchant sur les traces du thermalisme spadois, le complexe, construit par les Mutualités chrétiennes dans les années 1970, constitue un exemple de l'architecture de l'État providence belge pilarié. Il comprend deux ailes de chambres, axées nord-sud et qui encadrent un volume bas accueillant les services communs. Les chambres y sont organisées selon un motif « en épi » qui, tout à la fois, individualise chaque chambre vis-à-vis de ses voisines et introduit un rythme et une sérialité dans la perception de l'édifice depuis l'extérieur, évitant ainsi un rapport trop frontal à son contexte. **MPir**



En retrait sur un terrain étroit, ce singulier bungalow conçu de plain-pied déploie en façade une toiture asymétrique à double pan inversé, débordant largement sur les côtés des deux volumes décalés, offrant du côté nord-ouest une couverture à la terrasse ainsi qu'un auvent au parvis d'entrée du deuxième volume. Des paires de pilotis

en métal, disposés en V, soutiennent ces débords. Le troisième volume, en retrait du deuxième, est couvert d'un toit à pente inclinée vers l'arrière. Le projet reçoit un refus d'autorisation de bâtir pour cause de toiture non compatible avec le caractère architectural de l'endroit. Il sera accepté à la suite d'un recours argumenté. **MCM**

## Maison Oversteyns

HABITATION UNIFAMILIALE  
1961-1962

M. De Paepe  
MO : J. Oversteyns

Route du Tonnelet, 6 – 4900 Spa

J 43



RO



Bien que sa volonté de rester dans la marge l'ait tenu à l'écart de la commande publique, Jacques Dupuis a marqué, par sa production de maisons individuelles au début des années 1960, une série d'architectes belges, au nombre desquels il faut citer Jean Cosse, ou encore Charles Dumont qui voit dans cette architecture une sensation de liberté par l'éclatement des volumes. Dans le travail de Dumont, la maison Crahay est sans doute celle qui traduit le plus profondément l'influence de Dupuis sur le travail de Dumont. Des analogies claires apparaissent dans certains dispositifs spatiaux, bien que l'ampleur du programme soit sensiblement moindre : il est celui d'un jeune couple qui attend une petite maison, en accord avec son budget et ses besoins. Dans la livraison de septembre 1966 de la revue *La Maison*, l'architecte présente ainsi son travail : « Par souci de caracté-

sation des fonctions tant matérielles que spirituelles et de fluidité des espaces, l'architecture de « façades » trop statique a été abandonnée en faveur d'un volume bâti organique, moins délimité, et tendant à devenir lui-même paysage. » L'impression d'espace est donnée par les articulations ouvertes et par quelques échappées diagonales qui assurent cette grande fluidité de l'espace. Petite différence de niveau dans l'espace de vie pour articuler le coin feu, décrochements des chambres qui transfigurent le couloir d'accès, écran de verre et de briques, entrée dans un angle ouvert, dépassant de toiture qui unifie les prises de vues des chambres, sont autant de richesses que Charles Dumont parvient, avec grande maîtrise, à associer à la rationalité et au pragmatisme qui siègent à ce programme modeste. La maison fait l'objet d'une petite extension par Charles Dumont en 1980. **AR**

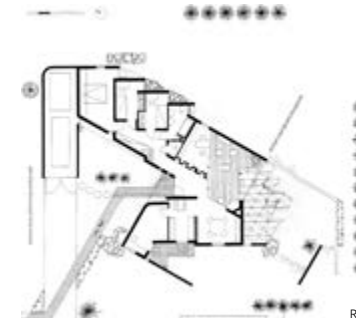
## Maison Crahay

HABITATION UNIFAMILIALE  
1964-1965

Charles Dumont  
MO : Famille Crahay

Avenue Bel-Air, 2 – 4900 Spa

J 44



RO





## Villa Inch' Allah

HABITATION UNIFAMILIALE  
1935-1936

Oscar Bertholet  
MO : Jean Mahaim

Route du Tonnelet, 43 – 4900 Spa

J 45



R O



Construite en retrait, abritée dans la verdure, la villa affiche le style paquebot représentant ainsi un des rares témoins du mouvement moderniste dans le paysage bâti spadois. Toute en longueur, elle se développe sur deux niveaux en un jeu de volumes décalés, enduits et peints en blanc (beige à l'origine). Des fenêtres en bandeaux alternent avec des fenêtres d'angle, où appuis et linteaux saillants accentuent l'horizontalité. Un balcon, arrondi à l'angle libre et pourvu d'un garde-

corps tubulaire métallique, surplombe largement l'entrée ; au même niveau, à gauche, en retrait du volume principal, une réplique plus petite lui répond. La villa a fait l'objet de transformations, dont la plus importante est l'ajout de toitures à croupes couvrant les différents volumes remplaçant les toitures-terrasses d'origine. Le nom « Inch' Allah » inscrit sur la façade dans une typographie d'époque pourrait trouver son origine dans le séjour au Caire que fit son constructeur, Jean Mahaim. **MCM**

## Maison Fourneau

HABITATION UNIFAMILIALE  
2000-2001

Olivier Fourneau  
Ing. : Ney & Partners  
MO : Sophie Fourneau

Route du Tonnelet, 54 – 4900 Nivezé (Spa)

J 46



© Olivier Fourneau



R O

460



© Laurent Brandais

Cette nouvelle construction constitue un bel exemple de qualité et d'humilité dans ce contexte pavillonnaire en périphérie spadoise, soumis aux implications d'un lotissement. La déclivité et l'orientation du terrain suggèrent une réflexion autour du schéma classique des zones de vie et de nuit. Ces différentes zones s'entremêlent aux deux niveaux autour d'un grand vide

flanqué d'une baie double hauteur et confèrent au volume une belle fluidité spatiale malgré le gabarit classique. Le hall d'entrée est sorti du volume : il définit la zone « publique » et instaure un dispositif enclin à ouvrir généreusement le salon au sud-est, côté rue. Dix ans plus tard, la maison sera rachetée et subira des transformations modifiant les qualités initialement mises en place. **CN**

Situé dans un village proche de Spa, le site offre des vues vers la colline de Balmoral. Le bâtiment s'y inscrit en cohérence de ses voisins, tout en développant un langage contemporain. La forme en U, générée par le logement en L et le carport, nous renvoie à l'architecture vernaculaire avec sa cour. Le recul par rapport à la rue assure l'intimité du logement, dispositif complété d'une coursière. La déclivité du

terrain alimente un jeu de plateaux pour passer de la rue au jardin. La simplicité des volumes extérieurs est contredite par la complexité intérieure. Un délicat travail de menuiseries intérieures, complété d'une recherche complexe sur la lumière – filtres des bardages ajourés, lumière rasant le sol via des fenêtres basses –, offre à ses habitants un renouvellement quotidien de leur milieu de vie. **TSC**



## Maison Cornesse-Olier

HABITATION UNIFAMILIALE  
2016-2018

Michel Prégardien  
Ing. : Maximilien Cornet  
MO : Famille Cornesse-Olier

Rue Fernand Jérôme, 12 – 4845 Nivezé (Jalhay)

J 47



© Samuel Defourmy

L'habitation Leja, qui s'inscrit dans la lignée de création du bureau Crahay & Jamaigne, propose une réponse architecturale simple et claire à un programme important : des espaces de vie ouverts et lumineux, des zones de nuit plus confidentielles, de généreuses terrasses, une intimité garantie et un grand sous-sol. L'implantation du bâtiment tire parti des vues et

de l'ensoleillement. Au rez-de-chaussée, trois murs massifs en pierre composent les espaces, bordés par une couture en verre qui les ouvre sur l'extérieur. Un chapeau de bois contenant les espaces de nuit et les terrasses dans sa masse les recouvre, en équilibre, conférant une légèreté à l'ensemble de la composition malgré la densité de ses éléments. **ACDB**



© Samuel Defourmy

## Habitation Leja

HABITATION UNIFAMILIALE  
2016

Crahay & Jamaigne architectes (Jean-François Crahay, coll. Émilie Gentges)  
MO : M. Lejeune

4845 Jalhay

J 48





## Habitation Gilles

HABITATION UNIFAMILIALE  
2001-2004

Bernard Herbecq  
MO : Christian Gilles

Nivezé-Bas, 83 – 4845 Jalhay

J 49



RO



Bernard Herbecq donne l'image d'un corps allongé pour décrire le point de départ de la conception de cette habitation, qui témoigne de sa virtuosité dans la sculpture de l'espace habité. Plusieurs volumes bas, couverts de toitures légè-



rement cintrées en zinc, se déploient horizontalement sur la crête et s'articulent autour d'un élément plus vertical qui accueille les espaces de nuit à l'étage. La générosité du programme, qui comprend une piscine, permet d'allonger la déambulation intérieure. L'entrée est située en haut du terrain ; une rampe descendante, guidée par deux murs aux courbes tendues, longe les volumes périphériques et conduit jusqu'au salon en double hauteur. Des ouvertures donnent aux pièces, toutes singulières, des vues sur ce paysage intérieur. **EC**



## Maison D.

HABITATION UNIFAMILIALE  
2014-2017

Baumans-Deffet Architecture et Urbanisme  
(Arlette Baumans, Bernard Deffet, coll. Jean-Christophe Culot)  
MO : privé

Route de Foyr, 122 – 4845 Jalhay

J 50



© Alain Janssens

Les architectes jouent avec les limites de l'exercice de la maison quatre façades habituelle, proposant deux partis pris originaux à la maîtrise d'ouvrage. D'une part, pour inscrire cette maison dans une logique de durabilité et d'économie, ils anticipent la possibilité de la transformer facilement à terme en deux logements distincts. D'autre part, ils organisent la maison autour d'une cour intérieure, créant ainsi une intimité renforcée et une relation plus complexe au jardin. Les services de l'urbanisme exigent une continuité des arêtes inférieures et supérieures de la toiture et l'invisibilité du patio depuis la rue. Le travail en coupe dans cette épaisseur du toit offre des arrivées de lumière complémentaires dans la cour et la cuisine. **EC**



© Alain Janssens

Construit au XIX<sup>e</sup> siècle et premier des quatre barrages fagnards, le barrage de la Gileppe est remarquable par ses performances au niveau européen. Sa capacité sera doublée lors du surhaussement de la fin des années 1960, une opportunité mise à profit pour améliorer la qualité de l'eau distribuée par le système d'analyse des eaux élaboré pour les deux tours de captage. Des logements pour barragistes seront également construits (J53). Outre son rôle d'infrastructure nécessaire à l'alimentation en eau des industries et des habitants de Verviers, la vocation touristique du barrage s'amplifiera au fur et à mesure des années, avec la construction du pavillon-belvédère (J52), de la tour (J54) et du centre d'interprétation (Artec architectes, 2008), et l'élaboration de nouvelles activités de loisirs. **NN**

Première construction de ce type en Belgique, le barrage de la Gileppe est remarquable à plus d'un titre. Structurellement de type poids, il est le deuxième plus haut d'Europe avec ses 47 m. Le réservoir de 12 millions de mètres cubes en est le plus grand. Ses épaisseurs de 66 m à la base et de 15 m en crête représentent 260 000 m<sup>3</sup> de maçonnerie. Alimenté par la Soor et la Gileppe, deux rivières fagnardes, son emplacement va fournir une eau de qualité. Initialement demandé par les lainiers verviétois dès 1857 pour éviter d'être dépendants des Eupenois,

il permet également la distribution d'eau aux ménages de Verviers par un aqueduc. Le surhaussement du barrage à la fin des années 1960 double sa capacité. Deux tours de prise d'eau sont reliées aux berges par une passerelle de 92 m de longueur. Elles permettent l'analyse de l'eau et le captage d'une eau de qualité idéale, loin des berges. Une petite centrale hydroélectrique utilise l'énergie de la chute d'eau et produit annuellement 3,3 millions de kilowattheures. L'identité de la Gileppe est inévitablement associée au lion observant l'ancienne frontière prussienne. **NN**



## LE BARRAGE DE LA GILEPPE



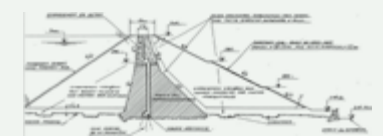
### Barrage de la Gileppe

BARRAGE  
1878, 1967-1971

Ing. : Eugène Bidaut, Carez, Auguste Donckier et Hermann Bodson (1878), J. De Clercq et E. de Beer (1971)  
IOA : Félix-Antoine Bouré (sculpture lion, 1878)  
MO : Ministère des Travaux publics

Route de la Gileppe – 4845 Jalhay

J 51





## Belvédère barrage de la Gileppe

PAVILLON  
1966

J. Moutschen (architecte conseiller artistique), coll. Burton  
Ing. : G. Pirotton  
MO : Ministère des Travaux Publics, Ponts et Chaussées, Service des barrages

Route de la Gileppe, Jalhay

J 52



Implanté à proximité du parking et dans la continuité de l'axe du barrage, le belvédère domine le lac d'une trentaine de mètres et dégage des vues lointaines vers celui-ci et vers les forêts environnantes. Un muret de moellons oriente le visiteur ensuite guidé par les longs voiles de béton transmettant les efforts aux fondations profondément ancrées dans le rocher. La structure en béton

est particulièrement impressionnante avec son porte-à-faux de douze mètres, soutenu par quatre poutres de 1,60 mètres de hauteur dans leur section la plus importante. La faible hauteur sous poutre en accentue l'effet dramatique et intimise l'espace. La fine dalle de la toiture mono-versant inclinée vers le barrage guide le regard, seulement ponctuée par un lanterneau circulaire. **NN**

## Maison des barragistes

HABITATIONS UNIFAMILIALES,  
LOGEMENT PUBLIC  
1966

Joseph Moutschen (architecte conseiller artistique), coll. Burton (architecte)  
Ing. : G. Pirotton  
MO : Ministère des Travaux publics

Route de la Gileppe – 4845 Jalhay

J 53



Construites pour le personnel de maintenance du barrage, les six maisons se déploient en éventail selon la courbe de la voirie. À rue, les maisons sont basses et s'inscrivent avec justesse dans la topographie, en léger décalage l'une par rapport à l'autre. Le plan en L comporte une aile nuit et une aile jour. Cette dernière est complétée par une terrasse couverte en loggia dominant le terrain à l'arrière. Le

volume du garage définit une cour d'entrée intime à l'articulation entre deux maisons. À l'arrière, le dénivelé autorise un second niveau en contrebas dédié à des locaux de services. Des maçonneries de moellons ponctuent l'enveloppe. Les parties émergentes et arrière sont, à l'origine, réalisées en éléments de béton autoclavé préfabriqués et sont ponctuées de fenêtres hautes à rue. **NN**

À la fin des années 1970, le ministère des Travaux publics et la Fédération du Tourisme de la Province de Liège décident de renforcer le caractère attractif du barrage de la Gileppe. Il est décidé d'y construire une tour panoramique. Le projet est confié à l'architecte spadois Marcel Geenen. La tour de 77 m de hauteur est connectée aux parkings par une passerelle. En partie supérieure, la

mince colonne de béton est élargie par trois niveaux de plate-forme chapeautés par une façade-rideau en verre aux parois inclinées. Desservis par deux ascenseurs panoramiques, ils sont organisés par demi-niveau et occupés par des espaces d'exposition et de restauration. Ils dégagent des vues proches vers le barrage et le lac et des vues lointaines vers les Hautes-Fagnes et la forêt de l'Hertogenwald. **NN**

## Tour du barrage de la Gileppe

ÉQUIPEMENT TOURISTIQUE  
1979-1984

Marcel Geenen  
MO : Ministère des Travaux publics et Fédération du Tourisme de la Province de Liège

Route de la Gileppe – 4845 Jalhay

J 54





## Hôtel de ville de Theux

HÔTEL DE VILLE  
2004-2013

Atelier d'architecture Daniel Delgoffe  
Ing. : Raymond Langohr  
MO : Commune de Theux

Classement : 05.09.1978 (hôtel de ville, rue de la Chaussée, n° 10) et 22.03.1983 (maison, dite « maison Lebrun », place du Perron, no 2-4)

Place du Perron, 2 – 4910 Theux

J 55



R O



© Alain Janssens



© Alain Janssens

La commande originelle consiste en un réaménagement des locaux de l'hôtel de ville en vue d'augmenter le nombre de postes d'accueil et de travail. Elle est remise en question à l'occasion des échanges entre la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre. Ceux-ci conduisent à une action plus importante : la refonte du fonctionnement des services et la création, à partir de l'existant, d'un organisme complexe composé de plusieurs entités lisibles et interconnectées. L'ensemble patrimonial classé (l'hôtel de ville néoclassique du XVIII<sup>e</sup> siècle et la maison Lebrun du XVII<sup>e</sup> siècle) est débarrassé de ses ajouts ultérieurs. Un nouvel édifice discret en briques rouges prolonge

l'îlot, tout en conservant le gabarit de l'existant. Il accueille notamment la salle du conseil au rez-de-chaussée. Ces trois entités sont organisées autour de la cour, qui devient ainsi le centre de l'institution. Élément clé du nouveau dispositif, une galerie vitrée interconnecte sur deux niveaux les constructions des différentes époques. Avec ses façades plissées et le volume circulaire qui abrite l'ascenseur, cette « matière neutre » joue avec les géométries existantes. Traversée par les regards depuis la cour, la place du Perron et les rues adjacentes, elle est accessible depuis trois entrées et symbolise la transparence souhaitée entre l'administration communale et la population. **EC**

## Centre d'accueil du château de Franchimont

ÉQUIPEMENT TOURISTIQUE  
1998-2000

François Delvaux  
Ing. : Jean-Marie Winandy  
MO : Commune de Theux

Classement : 24.07.1936, 27.05.2009 (Patrimoine exceptionnel de Wallonie)

Allée du Château, 17 – 4910 Franchimont (Theux)

J 56



© DR

L'aménagement concerne l'ancienne tour d'artillerie du XVI<sup>e</sup> siècle - le « balloir » - qui défendait l'accès à l'ancienne forteresse (à l'état de ruine depuis 1800). Deux objectifs sont visés : le développement du tourisme culturel et l'amorce d'un programme de conservation intégrée. Restaurer un tel lieu pour en faire un

bâtiment fonctionnel est un défi en soi, d'autant que le classement imposait de conserver l'aspect des ruines. Après étude archéologique préalable, l'auteur de projet a atteint ces objectifs grâce à l'aménagement de locaux en sous-œuvre et l'apport de matériaux contemporains qui identifient les interventions de la réhabilitation. **PHO**



Conçu pour neuf véhicules et cinquante pompiers, le projet est situé dans un îlot bordant la Hoëgne. Il est implanté en retrait de l'alignement afin de ménager devant le garage un espace de parking pour les camions au départ et au retour de missions. S'inspirant du parcellaire étroit et profond, les architectes ont rythmé l'organisation spatiale par une succession de travées de largeurs différentes sur toute la profondeur et séparées l'une de l'autre par des entre-deux. Destinés à la circulation et couverts de lanterneaux d'un bout à l'autre, ces espaces intermédiaires apportent la lumière naturelle dans le garage et les escaliers. L'ensemble se termine côté sud par l'accueil et le centre

de prévention, signalés par un volume en saillie, dont le profil découpé longe la voie d'accès aux parkings des volontaires et visiteurs. Sa forme expressive annonce le parti architectural qui se développe à l'arrière sur deux niveaux : à l'étage, en porte-à-faux sur les parkings, une suite d'espaces contenant le réfectoire, le dortoir, les salles de sport et de cours reliés par un couloir en mezzanine sur le garage ; au rez-de-chaussée, de part et d'autre de l'entrée du personnel, les locaux destinés au matériel, aux équipements, aux vestiaires et aux sanitaires des pompiers. Le vestiaire et ses équipements sont au centre du dispositif, là où, partant en mission, le civil se transforme en pompier. **RMat**

## Service régional d'incendie de Theux

CASERNE DE POMPIERS  
2010-2014

AM Atelier d'architecture Galand / MT4 Architects (Jean-Jacques Jungers) / Atelier d'architecture La Pierre d'Angle (Joëlle Houdé, Jean-Paul Verleyen)  
Ing. : Bureau d'études R. Langhor  
MO : Commune de Theux

Rue de la Hoëgne, 41 – 4910 Theux

J 57



© DR



R +1

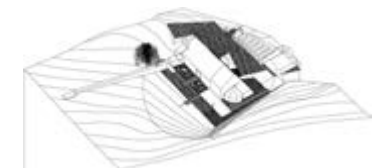
## Jardin Rompen-Richard

HABITATION UNIFAMILIALE  
1999-2000

Georges-Éric Lantair (coll. Bertrand Evrats)  
Paysage : Georges-Éric Lantair  
MO : Éric Rompen et Tania Richard

Rue Haftay, 743 – 4910 La Reid (Theux)

J 58



© Alain Janssens

Aménager les abords et le jardin d'une bâtisse dans un milieu rural est l'enjeu de ce projet qui utilise le contrôle et le drainage des eaux des sources et de pluie. Une composition de surfaces orthogonales de différents matériaux (béton, pierre, bois, fer...) met à distance les éléments naturels et produit des séquences qui définissent l'emprise de la construction dans les pentes naturelles du terrain. Un grand mur en gabions

traverse l'espace du jardin, séparant deux zones d'ambiances différentes. L'eau s'écoule autour de la construction entrecoupée par des pontons de béton. On y retrouve la tradition du jardin japonais avec l'idée de contrôle de la nature, magnifiant les vues sur le paysage, et des références aux artistes de land art comme Richard Serra et Michael Heizer qui travaillent sur les rapports entre perceptions, tracés et nature des sols. **MCoh**





## LE CAMPUS DE LA REID



Le site accueille 1250 étudiants partagés entre des formations de niveau secondaire de l'Institut provincial d'enseignement agronomique (IPEA) et des bacheliers de la Haute école de la Province de Liège (HEPL). Triangulaire, le site est implanté en haut de versant, à la limite entre forêts et prairies. Il est investi dès les années 1960 avec une organisation des constructions par phases. Aujourd'hui, il est occupé par une vingtaine de bâtiments de différentes tailles et gabarits 160, depuis le cœur dense dans la partie haute au nord jusqu'aux serres et hangars agricoles dans la partie cultivée du terrain au sud, dont se détache également la maison du directeur 159. La qualité des aménagements paysagers est à souligner : les cheminements pavés, parfois couverts, les placettes pour se détendre, l'espace d'arrêt des autobus (2013), le soin apporté aux plantations (arboretum, bosquets, haies, plates-bandes, plans d'eau...) et les détails constructifs confèrent à ce campus des champs une atmosphère propice à l'accueil et à la formation des jeunes. NN

### Maison du directeur

HABITATION UNIFAMILIALE

1971

Service provincial des Bâtiments  
MO : Province de Liège

Rue du Canada, 159 – 4910 La Reid (Theux)

J 59



© Norbert Nelles



© Norbert Nelles

Implantée en bordure du campus, le long de la crête de la rue du Canada, la maison construite pour le directeur de l'Institut provincial d'enseignement agronomique (IPEA) exprime une inspiration scandinave dans son gabarit, sa toiture à faible pente, ses briques peintes en blanc. Le jeu de décalages en plan ouvre un maximum de locaux vers le sud. Les grandes ouvertures sont protégées des surchauffes par des débordants de toiture ou la terrasse couverte du séjour. Les espaces de vie et de nuit profitent d'espaces lumineux et qualitatifs sous la toiture apparente. Quelques marches séparent la zone de jour de la zone de nuit en contrebas pour suivre la pente douce du terrain. L'architecte a porté une attention toute particulière pour les utilisateurs. Ainsi, l'entrée est protégée sous un porche, les murs cadrent ou orientent les vues, intimisent les terrasses des chambres ou cernent le jardin ouest. NN



1



2

## Institut provincial d'enseignement agronomique La Reid

ÉCOLE SECONDAIRE, HAUTE ÉCOLE  
1966-2016

Service Provincial des Bâtiments (aujourd'hui  
Département des Bâtiments provinciaux)  
MO : Province de Liège

Rue du Canada, 157 – 4910 La Reid (Theux)

J 60

Les premiers bâtiments (Administration en 1971 3, Enseignement en 1966, Laboratoires en 1966 1) s'organisent autour de cours à proximité de la rue du Canada. Ils sont construits en ossature de lamellé-collé sur une trame de trois mètres. Largement vitrés, ils offrent un cadre de travail ouvert sur les beaux jardins du campus. Les halls A et B construits sur les mêmes principes les relie et constituent des lieux favorables à l'échange. L'ensemble est ponctué par les Ateliers (1970) avec leur toiture en sheds 5. Ils sont conçus en fonction de la topographie avec les garages pour le charroi accessibles depuis une cour basse, les ateliers réservés aux étudiants depuis une cour haute. Le raffinement spatial du premier mode constructif aboutit avec le Pavillon d'enseignement (1981) à proximité des cultures. Les espaces de classes s'y ouvrent sur la hauteur jusqu'en toiture 4. À l'est, le long de la rue du Haftay, l'Internat (1966) avec ses 80 chambres et ses 6 dortoirs offre une façade monumentale composée d'éléments en béton préfabriqués 2. Le Hall omnisports (1978)

est enchâssé dans le terrain et s'y inscrit avec douceur. Dernier en date et outil de l'ouverture à l'enseignement supérieur, le Campus (2016) se distingue par ses grandes dimensions. Le volume en forme de U s'organise autour d'une cour orientée vers le cœur du campus 6. NN



© Norbert Nelles



© Norbert Nelles



5



6



## Maison Alleman-Gohaux

HABITATION UNIFAMILIALE  
2005-2007

Martiat+Durnez Architectes (François-Xavier Martiat, Sibrine Durnez)  
MO : Damien Alleman et Claire Gohaux

Rue Vieux Cortil, 2 – 4910 Theux

J 61



© Laurent Brandajis

Le projet s'inscrit au sein d'une agglomération pavillonnaire et éclectique, entourée de campagnes. Le bâtiment s'affranchit des clichés et affirme un caractère rural franc par son implantation centrale sur la parcelle, perpendiculairement à la voirie, sa volumétrie compacte et simple à deux versants, et la sobriété d'expression de ses façades monolithiques en briques sombres, rappelant la terre d'où elles émergent.

Ramassées dans l'enveloppe rectangulaire, les fonctions internes sont distribuées selon l'orientation et les vues, donnant lieu à un jeu de pleins et de vides rehaussé par le dessin des baies précis et calibré depuis l'intérieur vers l'extérieur, qui confère aux espaces une grande variété de relations au site et d'atmosphères lumineuses. **JM**



R +1



R 0

## Maison Tilly-Smids

HABITATION UNIFAMILIALE  
1999-2000

Atelier d'Architecture Daniel Delgoffe (Daniel Delgoffe)  
MO : Famille Tilly-Smids

Chemin des Hêtres, 523 – 4910 La Reid (Theux)

J 62

Cette maison de plain-pied se développe, à partir d'une construction existante, en trois adjonctions successives. L'articulation entre les murs de schiste et les volumes bardés de cèdres, fabrique une entrée en retrait sur la rue, un salon très largement ouvert vers la cour au sud, une terrasse protégée devant la chambre. De larges surfaces d'exposition et des tablettes disposées devant les fenêtres en

bandeaux permettent d'exposer les collections des maîtres d'ouvrage. La lumière se glisse entre les volumes et au travers des fenêtres en longueur, et traverse généreusement la verrière qui abrite une collection de cactus, interpénétrant pièces de vie intérieures et extérieures, maison et forêt, protection et ouverture, dans une écriture qui n'est pas sans rappeler celle de Frank Lloyd Wright. **EC**



470



## Maison Linkens

HABITATION UNIFAMILIALE  
1998-1999

Atelier d'architecture Daniel Delgoffe  
MO : Josine Linkens

Prix d'architecture « Bois », 1999 – 2<sup>e</sup> prix

Grande Drève, 465 – 4910 La Reid (Theux)

J 63



© AA Daniel Delgoffe



© AA Daniel Delgoffe



Un érable, disparu depuis, accueillait le visiteur et constituait par sa couronne « le premier abri ». Il était prolongé par le mur en maçonnerie de briques claires qui conduit à l'entrée. Au nord, le volume des services, bas et refermé, protège des vents dominants. D'est en ouest vers le sud, une courbe continue, rythmée par des poteaux métalliques, suit la course du soleil. Elle ouvre une chambre et

les pièces de vie au rez-de-chaussée sur le jardin. Le volume suspendu d'une chambre à l'étage confère de l'intimité au salon, alors que la salle à manger se prolonge en double hauteur jusqu'à la toiture, accompagnant la verticalité des frênes et érables environnants. Se lisent, dans ces relations entre l'intérieur et la forêt, les influences de Frank Lloyd Wright ou encore Alvar Aalto. **EC**



THEUX – LA REID

J

471



# BIOGRAPHIES

## BRUNO ALBERT

(Malmedy, 1941)

Né à Mont (Malmedy), Bruno Albert est diplômé en architecture en 1966 à l'institut Saint-Luc de Liège, après des études secondaires en menuiserie et travaux publics. Stagiaire et collaborateur de Charles Vandenhove jusqu'en 1970, après une brève association avec ses anciens condisciples Christian Brevers et André Vigneron (1969-1970), il ouvre son propre bureau en 1972, rejoint par son frère José qui le secondera toute sa vie. Son trajet sera aussi nourri par une amitié fidèle et complicité professionnelle avec l'ingénieur René Greisch. Plusieurs périodes se succèdent, toutes marquées par la rigueur compositionnelle et constructive, la recherche de la qualité et de la beauté. De 1966 à 1978, il conçoit principalement des maisons unifamiliales situées dans sa région natale. La maison Gazon-Nelles en 1967 à Sourbrodt (**H87**) et le pavillon Ledur à Ligneuville en 1973 (**H62**) sont représentatifs de l'évolution de son écriture (voir aussi **H37**, **H81**). La seconde période, entre 1978 et 1985, est ouverte par des projets plus importants réalisés pour l'Université de Liège (l'extension de l'Institut d'éducation physique de Charles Vandenhove, 1978-1984 ; le Centre sportif et l'hôtel du Blanc Gravier, 1982-1985). Mais aussi le siège des éditions Mardaga à Liège (1986), la salle de sport de l'athénée de Verviers (1983) (**A20**), l'extension de l'institut technique Notre-Dame à Malmedy (1986 **H22**), plusieurs agences bancaires BACOB (1983-1986) et d'autres projets privés (**H80**). Deux expositions à Bruxelles (1985) et à Amsterdam (1986) élargissent le champ d'intérêt porté à son travail et lui ouvrent la porte à de grands projets à Amsterdam, Maastricht, Liège et à Bruxelles. En filigrane, il réalise des habitations privées remarquables (maisons Herzet et Delsemme à Esneux, **E25**, **F50**, **I11**) et des projets patrimoniaux (couvent des Bénédictines à Liège). Héritier d'une tradition à la fois classique et moderniste, le travail rigoureux et sensible de Bruno Albert contribue indéniablement à l'identité de l'école liégeoise, avec l'œuvre de Charles Vandenhove. Par son enseignement à Liège, Hasselt et à Mons, sa posture aura aussi marqué plusieurs générations d'architectes. Dans ses projets, il a régulièrement collaboré avec des artistes contemporains : Dan Van Severen, Léon Wuidar, Jean-Pierre Pincemin, Gérard

Dederen, et Narcisse Tordoir, récompensé par le prix Ianchelevici en 1996 pour la grille monumentale sur la place centrale du projet KNSM à Amsterdam. L'œuvre de Bruno Albert a été honorée notamment par le prix Baron Horta en 1992 et le Grand Prix d'architecture de Belgique en 1996. **AB**

## VICTOR BESME

(Bruxelles, 1834–Saint-Gilles, 1904)

Victor Besme est géomètre-arpenteur, architecte, nommé inspecteur-voyer des faubourgs de Bruxelles le 28 juillet 1858. Cette fonction cumule celle de « commissaire-voyer » et d'« inspecteur des bâtisses » pour organiser le développement de la bâtisse et des voies de communication de Bruxelles. Ce service évolue au cours du temps, en proportion avec le développement des faubourgs. Besme reçoit le titre d'inspecteur général du service voyer des faubourgs de Bruxelles le 18 juillet 1895. Le Plan d'ensemble pour l'extension et l'embellissement de l'agglomération bruxelloise (1866) figure le développement urbain tel qu'il sera ensuite réalisé, sous sa conduite, à savoir : la ceinture des boulevards extérieurs (Besme veut « réunir entre elles les parties extrêmes de l'agglomération bruxelloise » et, à cette fin, « créer autour de Bruxelles, et à une distance telle de la ville qu'elle forme pour l'avenir la limite extrême de l'agglomération, une ligne de ceinture composée de longues avenues divisées en routes carrossables et en allées plantées d'arbres ») ; les études et travaux d'infrastructures et équipements urbains (Besme agit dans un contexte où l'assainissement est un des soucis majeurs de la gestion urbaine ; il s'intéresse à l'étude des vallées de la Senne et du Maelbeek, au régime des eaux, à la qualité et quantité de l'eau de distribution, à l'évacuation des eaux usées et à tous les problèmes d'infrastructures liés ; il est mobilisé pour l'étude et l'installation des égouts communaux) ; sa carrière se déroule également dans un contexte d'invention et de développement des moyens de transport en commun tels que les chemins de fer, chemins de fer vicinaux et chemins de fer américains (tramways) dont il étudie et intègre les incidences ; les plans d'ensemble communaux, les ouvertures de quartiers, boulevards, places, avenues et rues (s'appuyant sur son Plan d'ensemble, Besme décline celui-ci en plans communaux et plans des quartiers dont il s'applique

ensuite à faire exécuter et surveiller l'ouverture des boulevards, places, avenues et rues) ; les parcs et jardins : Besme est associé à plus d'une réalisation du genre. Victor Besme réalise par ailleurs des plans d'urbanisme hors de Bruxelles – Ostende (Mariakerke), Verviers (quartier de l'Immobielière et quartier Peltzer **B1** à **B28**, quartier Île Adam, Tramways verviétois) – et est l'auteur d'une œuvre architecturale et d'expertise sous différentes formes, à Bruxelles et en Belgique (abattoirs, écoles, maison communale, églises, collèges, exercices militaires [tir], colonies agricoles de bienfaisance, colonies d'aliénés, dépôt de mendicité, atelier-dépôt, manufacture de tabac, pouhon (**J4**), maisons et hôtels particuliers et/ou leur aménagement intérieur, monuments funéraires ou caveaux de famille, expertises, etc.). **TDH**

## DOMINIKUS BÖHM

(Jettingen, 1880–Cologne, 1955)

Dominikus Böhm est un des architectes allemands marquants de la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, particulièrement reconnu pour la conception de ses églises. En 1900, il est diplômé Bautechniker de la Baugewerkschule d'Augsburg et enseigne aux Kölner Werkschulen de 1926 à 1934 et de 1947 à 1953. Böhm a également conçu des écoles, des monastères, des hôpitaux, des bâtiments administratifs, des usines, des monuments et des immeubles résidentiels. En 1922, en collaboration avec Martin Weber, il conçoit l'abbaye bénédictine du Mont-Saint-Benoît près de Vaals aux Pays-Bas, à quelques kilomètres de l'arrondissement de Verviers, plus connue pour le travail du moine bénédictin et architecte Hans van der Laan. Parmi les nombreuses églises qu'il conçoit dans l'entre-deux-guerres figurent notamment l'église Saint-Jean-Baptiste à Neu-Ulm (1921-1927), l'église-halle du Christ-Roi de Bischofsheim (1926), conçues dans un style « gothique expressionniste ». Il y expérimente des spatialités, des formes et des matérialités nouvelles, tout en travaillant avec des matériaux provenant de démolitions de bâtiments proches ou avec le béton alors considéré comme indigne pour la construction d'édifices religieux. Böhm se rapproche du modernisme classique avec Saint-Engelbert à Cologne-Riehl (1930-1932) et la petite église Stella Maris à Norderney (1931). C'est à cette époque qu'il réalise la chapelle du couvent du Garnstock (**D31**) à Baelen.

Trois éléments de conception caractérisent son œuvre : la mise en scène topographique de l'autel, la lumière comme matériau propre à définir une ambiance mystique, la texture des matériaux pour renforcer les jeux d'ombre et de lumière. Lors du décès de Böhm en 1955, son collègue et collaborateur Rudolf Schwarz parle de la « relation mystique de Böhm avec la lumière, qui lui semble adaptée pour dire des choses difficiles à nommer ». Ses intérieurs sont en contraste avec la sobriété extérieure, indépendante de tout style, axée prioritairement sur le programme, les structures et les signes. Selon Pehnt, « toute l'œuvre de Böhm tend vers des figures architecturales à la présence sensuelle, aux effets de lumière dramatiques et à la plasticité palpable, qu'il s'agisse d'une cathédrale aux dimensions impressionnantes ou d'une église de village ». Dominikus Böhm est père de Gottfried (1920-2021), architecte de l'impressionnante église Sainte-Marie de Neviges (1968) et grand-père des architectes Stephan (1950), Peter (1954) et Paul (1959). **NN**

## GROUPE PLANNING :

### GASTON MARCHOT

(Verviers, 1912–Polleur, 1972)

### ROBERT BUSCH

(Anvers, 1920–Theux, 1988)

### ALAIN VAN DE WINCKEL

(Lambermont, 1944)

Actif durant plus de six décennies, le groupe Planning est une association d'architectes qui a marqué de son empreinte la région verviétoise. Ses activités se décomposent en trois étapes. Gaston Marchot et Robert Busch font des études d'architecture à l'institut Saint-Luc de Liège et débent leurs activités professionnelles auprès d'Albert-Charles Duesberg. Ils fondent le groupe Planning en 1948. Auteur de nombreuses maisons et villas privées (**B25**, **C10**, **C12**), le groupe se voit confier, dans les années 1950, la réalisation d'équipements publics tels que des écoles (**A35**), des églises (**C7**) ainsi que des logements sociaux, dont la cité du Panorama à Stembert et, avec Carlos Thirion, les trois immeubles de la rue Pierre Fluche à Verviers. Leurs activités se développent ensuite avec la réalisation de maisons de retraite (**C17**), l'extension de l'hôpital de Verviers, des logements



sociaux en périphérie verviétoise (E13), ainsi que des locaux d'activités : bureaux (A30, F7), commerces et halls industriels (A32). Les deux architectes sont également actifs dans la vie culturelle locale. Gaston Marchot est membre fondateur des Amis des Musées de Verviers et membre de l'Association pour le progrès intellectuel et artistique de la Wallonie (APIAW). Robert Busch est poète, cinéaste et peintre avec des expositions en Belgique, en France et aux États-Unis. Cette première époque est marquée d'un modernisme tempéré, avec l'utilisation de béton apparent, de toits plats ou à légère pente et de bardages en amiante-ciment. Au décès de Gaston Marchot, Alain Van De Winckel, stagiaire du bureau et également diplômé de Saint-Luc Liège, prend sa place au sein du bureau. Le groupe poursuit ses réalisations dans le secteur public : maisons de retraite et centre de convalescence (J42), hôpitaux ainsi que près de six cents logements sociaux (E14, D7). L'expression architecturale de cette intense époque constructive revisite le vernaculaire avec des toitures en pente et des maçonneries en briques. Après le décès de Robert Busch, Alain Van De Winckel poursuit seul les activités du groupe en privilégiant les projets à caractère social. Cette troisième étape s'inscrit dans l'évolution architecturale de l'époque avec la rénovation ou l'extension du bâti existant (A31). Le groupe est dissous en 2014. JMD

## GEORGES DEFFET

(Verviers, 1933–Andrimont, 2002)

Georges Deffet est diplômé de l'Institut Saint-Luc en 1956. En 1961, après un stage et quelques années de pratique en région verviétoise, il reprend les activités de Marcel Junius, architecte andrimontois ayant décidé d'émigrer au Canada. Quelques premières maisons remarquables, dont une maison à Ningloheid (Heusy) et la maison familiale de la rue de Verviers à Andrimont (D18), installent Georges Deffet à la charnière entre un modernisme assumé et une architecture plus ancrée localement. Durant la fin des années 1970 et les années 1980, son travail se focalise, de manière individuelle ou en association, sur des programmes de logements publics d'envergures (D2). La cité du Pré-Maguin à Andrimont (D22) est un exemple remarquable d'un assemblage organique de maisons mitoyennes ou semi-mitoyennes sur un vaste terrain proche d'un noyau habité. D'autres projets plus urbains initient

un questionnement à l'échelle régionale concernant le potentiel de reconversion d'un patrimoine industriel en état d'abandon (usines Tiquet et Wasson D5). Georges Deffet accordera une importance toute particulière à la défense d'une profession qu'il sent vulnérable. Durant la décennie des années 1980 et au-delà, son investissement fédérateur en tant que Président de la Société Royale des Architectes de Verviers et Environs (SRAVE) en témoigne largement. BD

## YVES DELHEZ

(Huy, 1956–Burg–Reuland, 2016)

Formé à l'Institut supérieur d'architecture de la Ville de Liège en 1983 après avoir suivi deux années de médecine, Yves Delhez est l'élève de Jacques Gillet, père de l'architecture organique liégeoise. Au même titre que ses contemporains Bernard Herbecq, Henry Chaumont et Éric Furnémont, Yves Delhez est marqué par cet enseignement expérimental en rupture avec les Beaux-Arts et le Modernisme de l'après-guerre. Sa première maison personnelle, construite entre 1987 et 1994, constitue un véritable laboratoire de recherche pour l'architecte autoconstructeur dans la filiation de cet enseignement. Dans l'œuvre d'Yves Delhez, la forme architecturale se libère au profit de son intégration dans l'environnement naturel, de son potentiel sémantique et expressif et de son appropriation par l'utilisateur. Que ce soit à l'échelle du bâtiment, à l'image de sa seconde maison personnelle (F36), ou des détails architecturaux tels que les ferronneries du couvent de Schwesternheim (F8), cette complexité formelle se concrétise dans des techniques de construction simples qui honorent le travail manuel de l'artisan. La production d'Yves Delhez révèle une affinité assumée avec l'architecture organique et ses représentants les plus fondamentaux, dont Frank Lloyd Wright, Antonio Gaudi et Günther Domenig. Elle regroupe des habitations privées (C32) autant que des équipements (F5) et services publics. Ces réalisations se concentrent majoritairement dans l'est de la province de Liège et l'agglomération de la Ville d'Eupen, où l'architecte s'installe dès 1983 et bénéficie d'une reconnaissance avérée. FG

## IVAN DETHIER

(Spa, 1908–Spa, 1986)

Diplômé en architecture de l'Institut Saint-Luc de Liège (1929), où il obtient la grande distinction après un brillant parcours en même temps qu'il suit des cours du soir en décoration, Ivan Dethier installe son bureau d'architecture à Spa, s'associant avec l'ingénieur J. Petit (sous l'appellation Office de Construction) jusqu'en 1935, avant de poursuivre à son propre compte. « Ses premières réalisations (J14, J18) attirèrent l'attention sur lui par leur cachet, le nouvel esprit de conception moderne », explique la revue *Les Cahiers ardennais*, notamment avec un projet de maison compacte pour son beau-père Georges Spailier (J27), fondateur de la revue *Jose* avec lui et d'autres membres du groupe des Amitiés françaises de Spa (Georges Spailier, Pierre Lafagne, René Defossez, Georges Dopagne et Georges Barzin) – une revue pour laquelle il invente le titre, conçoit sa typographie et devient l'un des principaux illustrateurs sous le pseudonyme de Jean Râteau (dessins de paysage d'Ardenne et du vieux Spa). Ses projets d'architecture sont remarqués par la revue *Bâtir* qui les publie dans l'article « Regards vers la Wallonie » de mai 1937 (J26, J27). Avant-guerre, il travaille sur des plans d'aménagement du centre de Spa (quartier des sources, entre le casino et le parc de Sept-Heures) et conçoit en 1939, avec l'architecte Albert Paës, les plans du Pavillon de Spa à l'Exposition internationale de l'eau. En 1948, il participe au concours pour l'aménagement du domaine communal de la Fraineuse (J40), dont il sort classé troisième, et est désigné lauréat en 1969 du concours pour l'extension du casino de Spa (hôtel et salles d'exposition et de congrès), qui n'aboutira pas. Il prend une part active, dès 1937, à la gestion du Musée du Folklore et du Musée communal, qui seront à l'origine du Musée de la ville d'eaux et dont il devient le premier conservateur, l'installant dans la Villa royale où il est encore aujourd'hui. Membre correspondant du Musée de la vie wallonne, et président de la section provinciale de la Commission royale des monuments, sites et fouilles, il publie, en 1981, Spa, Stavelot, Malmedy en gravures (éditions Desoer-Gamma). TM

## ALBERT-CHARLES DUESBERG

(Verviers, 1877–Heusy, 1951)

Formé en soirée à Liège (Institut Saint-Luc) puis à Bruxelles (Académie royale des Beaux-Arts), Duesberg travaille à Liège chez Charles Soubre, ensuite un peu à Bruxelles pour Victor Horta. Sa vie durant, il pratique aussi le dessin artistique. Lors du premier conflit mondial, il rejoint son beau-frère Maurice Pirenne à l'académie des Beaux-Arts de Verviers où il enseigne l'architecture, les arts décoratifs et le mobilier. Dans sa ville natale (et aux alentours), sa clientèle aisée est centrée sur la bourgeoisie lainière pour laquelle il construit maisons citadines (B17) et villas, mais aussi usines et bureaux, autant d'édifices caractérisés par une recherche d'équilibre entre harmonie, fonction, qualité des matériaux et coût. Sa devise est « Choisir » : elle révèle un homme cultivé, exigeant et probe, qui défend ses convictions professionnelles dans des articles et lors de conférences illustrées. Jusqu'en 1914, ses habitations confortables et pratiques sont empreintes d'un certain éclectisme (B16, C5). Des toitures d'ardoises les coiffent. La terrasse couverte, leitmotiv de l'architecte, fait son apparition. L'influence discrète du cottage anglais se poursuit au cours des années 1920-1930, notamment dans des logements collectifs (B27), de même que l'élaboration de jardins arborés et fleuris. Membre entre autres de la SCAB, il est en contact avec des collègues adeptes d'un renouveau de l'architecture belge. En 1929, il effectue un virage à 180°, bâtissant plusieurs villas (C1) aux volumes sobres, couvertes de toits plats, qu'il intègre dans un paysage vallonné. Un peu plus tôt, il avait déjà testé béton armé et produits d'étanchéité en réalisant notamment la carderie Houget (A8) et l'immeuble de rapport Lamboray (B1). Tous ces bâtiments novateurs sont publiés dans des revues spécialisées ; Duesberg y explique les avantages de cette toiture, typique du modernisme de l'entre-deux-guerres. Soucieux également de la préservation du patrimoine bâti ancien, il en intègre certains matériaux régionaux (moellon, pierre de taille, brique, enduit) et élément structurel (encadrement en chêne des baies) dans de nombreuses façades (J37). Partisan d'un retour à la mesure, il se situe à l'intersection des valeurs traditionnelles de l'art de bâtir et, avec modération, des avancées de l'avant-garde. AFL



## ARMAND-ÉMILE DUFAYS

(Liège, 1933–Liège, 2017)

Après des études d'architecture à l'Institut Saint-Luc à Liège, dont il sort diplômé en 1958, Armand Dufays s'associe avec son frère José en 1962. Il se spécialise en restauration de monuments anciens avec notamment la cathédrale Saint-Paul, le cloître Saint-Barthélémy et l'église Saint-Denis à Liège, les églises de Ferrières, My, Sougné-Remouchamps, Vivegnis et Henri-Chapelle. Dans l'arrondissement de Verviers, il va surtout se faire connaître par des maisons individuelles comme le chalet Doutrelepon (H60) à Lasnerville, les maisons Grosjean (H58) à Bellevaux-Malmedy, Fohn (H69) à Waimes, Masereel (E17) à Battice, Henkens (E44) à Henri-Chapelle et Hardy (C12) à Amblève. Chacune de celles-ci témoigne d'une attention particulière à une douce inscription sur le terrain, au respect des spécificités du paysage. La pierre naturelle lui est chère, la manipulant avec beaucoup de maîtrise dans des appareillages sophistiqués ou bruts dans des formes courbes. Il ressort des échanges avec les habitants une forme de lien, de sentiment d'appartenance à une communauté ayant partagé les mêmes plaisirs d'habiter. **nn**

## ÉMILE-JOSÉ FETTWEIS

(Verviers, 1927–Verviers, 2021)

Émile-José Fettweis obtient son diplôme d'architecte à l'Institut Saint-Luc à Liège en 1952, puis fait son stage chez son cousin Robert Schuiten à Bruxelles et ensuite s'associe avec Henri Stenne (Groupe A) de 1954 à 1964. À partir de 1964, il est architecte indépendant et constitue une société en 1987. Il mène en parallèle une carrière de professeur de 1953 à 1992 à l'ISA Saint-Luc Liège et est très impliqué dans l'institution ; il y développe une recherche sur les typomorphologies des villes wallonnes (1984-1986) et y diffuse le mouvement de « Renaissance de la ville ». L'œuvre architecturale d'Émile-José Fettweis, étalée sur soixante ans, concentrée principalement dans la région verwiétoise, est prolifique, régulièrement publiée, et traverse plusieurs courants avec une pensée critique, un discernement et une appropriation toujours très personnelle : la modernité d'après-guerre avec les projets du Groupe A (A14, B15, B19, B34, B37, C6, C8, F12v F16, F41), le brutalisme (B18, C14, H16, F12v F37, logements étudiants à Louvain-la-Neuve, 1972 ; tour de logements de la

Régionale verwiétoise) ; le structuralisme apparenté à l'École liégeoise (C2, C7, B29, F29, F37, H56, I24) et la postmodernité (A29, D24), toujours avec la même attention pour le lieu, la spatialité et l'humain. Il nourrira un intérêt croissant pour l'urbanisme et la ville, celle de Verviers en particulier, fortement impliqué dans les travaux du groupe GERU. En tant que membre de la Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles, il y élève le débat sur le dialogue de l'architecture contemporaine avec le patrimoine. Son trajet est enrichi de nombreuses collaborations ponctuelles : notamment Charles Vandenhove (laboratoires UCL, 1975), le groupe liégeois AUSE (1973-1975), le céramiste Noël Randaxhe et le peintre André Blank. Architecte dans l'âme, sensible à l'espace, la matière, la lumière et l'usage, il reste actif jusqu'à sa mort, en 2021. **AB**

## MARCEL GEENEN

(Liège, 1928–Liège, 1994)

Marcel Geenen est diplômé de l'Institut Saint-Luc Liège en 1954. Rapidement, il développe une production prolifique dans la région spadoise, souvent sur un double registre avec des bâtiments à l'architecture affirmée et des maisons plus classiques pour une classe moyenne aisée, à l'image de sa maison de l'avenue Professeur Henrijean du début des années 1960. Pour des bâtiments d'échelle plus réduite ou dans des contextes naturels ou ruraux (H74), il réagit avec simplicité et modestie. Des années 1960 datent ainsi les deux églises du Mont-Saint-Jacques (I30) et de Francorchamps (I16), inscrites à l'inventaire de l'Institut royal du patrimoine artistique, témoignant, dans leur architecture de moellons, d'une grande attention à leur inscription dans leur village respectif. Le restaurant de Barisart (J28) à Spa, également en moellons, abrite la source du même nom et immerge les occupants dans l'environnement forestier. Les commandes vont évoluer progressivement vers des projets publics et d'entreprises (C2) avec une matérialité orientée sur le béton et le verre, comme le siège de l'Ardenne Prévoyante (I12) à Stavelot, le siège de la Générale de Banque, en face et en contraste du pouhon Pierre-le-Grand à Spa, la piscine de Trois-Ponts (I26), la tour du barrage de la Gileppe (J54) et la pyramide en verre du pouhon Prince-de-Condé (J5). Il collabore avec Émile-José Fettweis pour le village de vacances des Vieux Sarts à Coe (I24) où les volumes s'inscrivent

avec discrétion dans le versant boisé. Il s'associe avec Joseph Keller et Claude Magnée et accueille des stagiaires comme Daniel Dethier. **nn**

## WILLIAM HANSEN

(Spa, 1848–Spa, 1936)

## MARCEL HANSEN

(Spa, 1877–date inconnue)

Au côté de ses confrères bruxellois Victor Besme (Pouhon Pierre-le-Grand J4), Léon Suys (Établissement des bains J2) et Alban Chambon (Casino de Spa J3), William Hansen est la figure locale de l'architecture spadoise, qui va le plus contribuer à la transformation de Spa en une ville thermale moderne à la fin du XIXe siècle : il agrandit la Promenade de sept Heures, transformée en parc et complétée par la galerie Galerie Léopold II (1877-1880 J1) puis en 1888, il réalise la fontaine du Tonnelet (J41) et la verrière de la cour intérieure de l'Établissement des bains (1888 J2). Il est par ailleurs l'auteur des tribunes du champ de courses de la Sauvenière (1877, démolies), de la tour de l'église de Desnié (1881), du premier bâtiment de l'école communale (1884), de l'église provisoire de Spa (devenue musée communal et académie de dessin en 1888), de l'abattoir communal d'Ensival (1888 à Verviers), de la Ferme modèle de Frahinfaz (J32) et des pavillons de la Ville de Spa à l'exposition de Bruxelles (1880) et à celle de Liège (1905). William Hansen est l'un des membres fondateurs du Musée communal de Spa (de 1894 à 1905) et membre de la Commission des Beaux-Arts dès 1883 (qu'il préside ensuite de 1923 à 1926). Son fils Marcel Hansen est diplômé ingénieur architecte en 1898. Dès 1899, il présente un projet pour la construction d'un nouvel Hôtel Britannique (J10). Il est l'auteur de nombreuses villas à Spa, une production éclectique dont se détachent quelques réalisations modestes, d'une grande sobriété et discrètement influencées par l'Art nouveau, notamment la villa Othylie (avenue Reine Astrid, n° 170 à Spa, vers 1910), la villa des Bégonias (boulevard Chapman, n° 10 à Spa, 1910) et la pharmacie du centre de Spa (J17). Il réalise également l'imposant château de Froidcour à La Gleize (Stoumont, 1912-1913). En 1920, il est associé à Marcel Paes pour la reconstruction du Casino incendié (J3). Il s'installe ensuite à Bruxelles et séjourne au Congo. **tm**

## HÄNDEL & FRANKE :

## AUGUST OSWALD HÄNDEL

(Leipzig–Liebertwolkwitz, 1857– date inconnue)

## FRANZ THEODOR FRANKE

(Leipzig, date inconnue – lieu inconnu, 1931)

Pfeifer & Händel est un bureau d'architecture de Leipzig qui conçoit de prestigieuses usines pour l'industrie lainière en Allemagne entre les années 1880 et 1894. Au décès de Johann Ferdinand Pfeifer (1854–1894), Franz Theodor Franke prend le relais et le bureau Händel & Franke continue ses activités jusque dans les années 1920. En 1888, il conçoit la Sächsische Wollgarnfabrik Tittel & Krüger, une filature à Leipzig, aujourd'hui le plus grand monument industriel d'Allemagne, dont l'architecture sophistiquée, remarquable par les lits de briques différenciés, s'inscrit avec justesse dans le milieu urbain. À Eupen, l'industriel Robert Wetzlar va créer, en 1906, une association de quarante-cinq fabricants de tissus allemands, dont certains eupenois, pour contrer le monopole de quelques filatures allemandes. C'est probablement par ce large réseau que Händel & Franke devient auteur de projet en 1906 de l'usine de peignage de la laine, le Kammgarnwerke (F20) dans la ville basse à Eupen. Celle-ci étant distante de pratiquement 600 km de Leipzig, on peut imaginer ce qu'une telle distance peut signifier à l'époque comme difficultés de communication, d'échanges et de durées de voyages. Theodor Pohl (voir ensemble de logements ouvriers F22), directeur de l'usine, en supervisera la construction. L'imposante silhouette de quatre étages domine la ville basse, répond avec justesse à des contraintes techniques, tout en restant relativement sobre dans sa composition, à l'opposé des projets de Leipzig. **nn**

## WILHELM HELG & J. DAUVEN

(Aix-la-Chapelle, dates inconnues)

Helg & Dauven est un bureau d'architectes et d'ingénieurs basé à Aix-la-Chapelle, actif dans l'entre-deux-guerres. L'agence conçoit plusieurs projets importants à Eupen, y apportant une forme de modernité avec une architecture expressionniste, fréquente à cette époque en Allemagne, teintée progressivement d'Art déco début des années 1930







2001, un grand nombre de constructions privées (J15, dont 130 villas) et publiques (entre autres, la piscine communale et l'aérodrome de la Sauvenière à Spa, la caserne d'Elsenborn, Telecoo...). De 1964 aux années 1990, il est chargé de cours à l'Institut polytechnique de Liège (aujourd'hui Institut supérieur industriel liégeois) formant les ingénieurs industriels en construction. Les archives Noirhomme sont conservées par les Musées de la Ville d'eaux de Spa. TM

## LÉON STENNE

(Verviers, 1893–Verviers, 1974)

L'architecte Léon Stenne est aussi géomètre expert juré. Il épouse en 1922 une Disonaise, Henriette Counet, qui lui donnera quatre enfants. Son fils Léon est ingénieur en construction et s'installe rapidement à Liège. Son fils Henri architecte (associé dans le Groupe A à Émile-José Fettweis A14, B15, B19, B34, B37, C6, C8, F12, F16, F41) et collabore régulièrement avec lui (A14). La carrière de Léon Stenne père débute véritablement à Verviers dans les années 1930, époque durant laquelle il est domicilié rue de Liège. Entre 1930 et 1934, il signe les plans d'une petite vingtaine de constructions réalisées rue d'Ensival et place de la Victoire (A2), pour faire le lien entre la nouvelle gare et le centre-ville. Pour certaines de ces constructions, il s'associe à l'architecte Joseph Delhasse avec lequel il collabore aussi pour la construction du café colombophile situé à l'angle de l'avenue Müllendorff et de la chaussée de Heusy. Léon Stenne réalise aussi de nombreuses maisons unifamiliales modernistes, notamment dans le quartier des Hougnes, qui est alors en plein développement. Il est également reconnu pour être parmi les premiers architectes des grands immeubles à appartements verviétois conçus « pour l'usage de la bonne et de la moyenne bourgeoisie » rue de Liège (B14) et place Albert Ier (1939 B9), ce qui lui vaudra un article dans la revue *Bâtir*. CB

## CHARLES GUSTAVE THIRION

(Nivelles, 1838–Verviers, 1920)

L'architecte Charles Thirion naît à Nivelles en 1838, treize ans après son frère Adolphe, lui aussi architecte. Avec sa seconde épouse, Julie Simon, ils ont trois enfants, dont Charles dit Carlos,

architecte lui aussi. Églises, monuments funéraires, écoles, usines, banques, châteaux, villas, maisons de maître, mais aussi « simples » maisons, en définitive, plus d'une centaine de projets est à son actif. Très prolifique, il signe par exemple en moins de deux ans (en 1890 et 1891) les plans d'une école, du grand hôpital (B22), du nouveau Grand Bazar (1899, démoli), du grand théâtre (A4) et du nouveau manège (A5). Si son œuvre se découvre partout à Verviers (A3, B7), c'est qu'il a su profiter de l'essor économique de la cité lainière et de sa révolution urbanistique qui s'opère surtout dans le dernier quart du siècle avec, notamment, l'établissement de nouvelles rues et de nouveaux quartiers au sud de la ville. L'architecte signe également les plans d'édifices importants situés en dehors de la région verviétoise, comme ceux d'un édifice métallique préfabriquée qui abrite une école dans la capitale du Costa Rica. Qualifié par ses contemporains de travailleur infatigable, de volontaire et de bonne fourchette, en plus de cinquante ans de carrière, Charles Thirion a indéniablement marqué la cité lainière de son empreinte. CB

## CHARLES DIT CARLOS THIRION

(Verviers, 1883–Verviers, 1970)

Fils de l'architecte Charles, Carlos Thirion débute sa carrière avec son père. Une maison rue de France qui se distingue par son caractère Art nouveau à tendance géométrique fait partie de ses premières réalisations (1913). Mais c'est au lendemain de la guerre qu'il se fait connaître. En effet, en 1919, son nom figure parmi les signataires du Manifeste de la Société des urbanistes belges (SUB), il collabore à la revue *La Cité*, l'organe de la Société belge des urbanistes et architectes modernistes (SBUAM). Au lendemain de la Grande Guerre, une période marquée par la Reconstruction, il s'implique dans la question des logements pour ouvriers. Membre représentant des Institutions de prévoyance de Verviers, il est secrétaire du Comité de patronage des habitations ouvrières en 1926. Partisan du concept des cités-jardins, il crée, avec l'architecte Sarlet, la cité Matadi à Pepinster (C20-1922) et la cité des Hougnes (1921-1925 B26). Cette dernière est une demande de la Régionale Verviétoise, société fondée en 1921 au lendemain de la création de la Société nationale des habitations à bon marché (SNHBM). Il signe également

pour la même société, en 1925, les plans de quarante-trois petites habitations de la rue du Paradis. Une dizaine d'années plus tard, il collabore encore avec la Régionale Verviétoise pour la construction d'un « immeuble à logements multiples » (A26) à ériger rue Ortmans.

S'il est actif dans la construction de logements sociaux, il est aussi l'auteur de nombreux autres édifices. Il signe, avec l'architecte Sarlet, les plans de l'église et du presbytère de Mangombroux. Carlos Thirion réalise également des villas et de nombreuses maisons unifamiliales (B6) comme rue de la Banque où il imagine une décoration intérieure très soignée. De même, il participe à la décoration intérieure de la Gare centrale à Verviers (A1). Il est également l'architecte de plusieurs immeubles à appartements (A22, B23) et commerces, celui situé Pont aux Lions (1926) est édifié en collaboration avec l'architecte anversoise Léon Stynen. Comme ce dernier, Carlos sera un fervent défenseur du modernisme. CB

## AUGUSTE-CHARLES VIVROUX

(Verviers, 2 janvier 1859–29 septembre 1920)

Diplômé de l'Académie des Beaux-Arts de Bruxelles, de passage ensuite à Iéna pour un stage en Allemagne, Auguste-Charles est de la quatrième génération d'architectes praticiens du même nom à Verviers, et père de l'architecte Charles Vivroux (1890-1985, B5, B9). Il est par ailleurs actif au Crédit immobilier de l'ouvrier – société anonyme verviétoise dont les administrateurs sont les principaux industriels de la ville et dont l'objectif est entre autres la construction d'habitations ouvrières – qui lui donne l'occasion de voyager, comme en 1907 en Angleterre où il visite les garden-cities de Manchester et Liverpool, puis à Prague et à Vienne en 1910. Il travaille à ses débuts avec son père Auguste Vivroux (1824-1899) qui est l'auteur de plusieurs bâtiments d'importance du XIX<sup>e</sup> siècle à Verviers (usines, hôtels de maître, Athénée royal Thil Lorrain). Plus 160 projets sont répertoriés à son actif où il manie éclectisme et styles historiques. À Verviers, il réalise notamment au côté de Charles Thirion la salle orientalisante du Manège (A5), la Maison Maes aux discrètes influences de l'Art nouveau (B2) et à Spa, s'inspirant du Tudor Revival, la ferme modèle Les Sorbiers (J33) et l'hôtel Balmoral (J34), qu'il définit comme anglo-ardennaise. TM



## BIBLIOGRAPHIE GÉNÉRALE

## Introduction territoriale

SEGESSEMANN, A., CREVOISIER, O., « L'économie résidentielle en Suisse : une approche par les emplois », *Revue d'écono­mie régionale & urbaine*, 2013, p. 705-735 / LEMARCHAND, N., « Nouvelles approches, nouveaux sujets en géographie du commerce », *Géographie et cultures*, 2011, n° 77, p. 9-24 / LEJOLY, G., « Le barrage de Robertville », dans *Malmédy-Folklore*, t. 62, 2009-2010, p. 83 / LEJOLY, G., « *La construction des barrages sur la Warche, Robertville-Butgenbach-Bévercé* », en autoédition, Waimès, 2021 / https://corpo-rate.engie.be

## Regards Verviers

BAUWENS, C., POTELE, J.-F., *Le patrimoine de Verviers*, Namur, Institut du Patrimoine Wallon, 2017 / BAUWENS, C., *Le patrimoine civil public de la région vervétioise*, Namur, Ministère de la Région wallonne, 1996 / BAUWENS, C., *Le patrimoine industriel de la région vervétioise*, Namur, Ministère de la Région wallonne, 1994 / BAUWENS, C., *Le patrimoine privé de la région vervétioise*, Namur, Ministère de la région wallonne, 1999 / CHAVANNE, P., DELVAILLE, A., *L'art nouveau en province de Liège*, Liège, Éditions du Perron, s.d. / CLOSSEN, Y., *Atlas du patrimoine architectural des centres anciens*, Bruxelles, Inspection Générale de l'Aménagement du territoire, 1984 / d'HIUART T., *Victor Besme et les extensions de Verviers sous Léopold II : Genèse d'un patrimoine urbain*, Verviers, 2016 / FETTWIEIS, É.-J., « Verviers, ville pilote ? » dans *Le patrimoine monumental de la Belgique. Wallonie. Vol. 2. « Province de Liège. Arrondissement de Verviers »*, Liège, Pierre Mardaga éditeur, 1984, p. 15-19 / JORIS, F., « Verviers, Pionnière de la reconversion d'un patrimoine industriel », dans *LCU*, n° 51, 2004, p. 13-22 / JORIS, F., *Verviers en 1995*, Verviers, Éditions des Champs, 2019 / JORIS, Freddy (dir.), *Le patrimoine vervétiois*, Verviers, Aqualaine, 2004 / KLINKENBERG, L., SPITZ, J., *Décoris intérieurs vervétiois*, Verviers, Aqualaine, 2007 / « Psychanalyse d'une ville : Verviers » dans *LM*, n° 3, 1967 / MERSCH, M.-Chr. (dir.), *Émile-José Fettweis : Regards sur le parcours d'un architecte*, Liège, GAR asbl, 1998 / MARBEHANT, S., « Du territoire à l'architecture. À propos du projet de schéma directeur de Verviers par le Groupe d'Études et Réflexions Urbaines - GERU » dans BEGUIN, A. (dir.), *Émile-José Fettweis architecte, Archidoc #04*, Liège, GAR-ESAVI, 2019, p. 103-119 / PUTERS, A., *L'architecture privéee dans la région vervétioise*, Verviers, G. Leens, 1950-1968

## Regards Spa

Archives communales, Fonds des permis de bâtir / Archives des Musées de la ville d'eaux / CHARLIER, S. (dir.), *Paul Jaspas architecte 1859-1945*, Liège, CRMSF, Luc Pire, 2019 / « Concession de Spa-Extension », brochure reprenant la convention du 4 mai 1906, approuvée par la Chambre des Représentants le 4 mai 1906 et par le Sénat le 16 mai 1906 / CONTESSÉ, A. (dir.), *Entrer : cinq architectures en Belgique*, catalogue d'exposition, 2015 / DELETANG, Maurice, « Regard vers la Wallonie », dans Bâ, p. 1202-1207 / BOUCHOMS, A. (coord.), De Villas en Châteaux par Avenues et Boulevards, Promenade vers Creppe, coll. « Connaître Spa », n° 7, 2003 / *Et… ! 150 ans de projets non réalisés à Spa*, guide du visiteur de l'exposition organisée aux Journées du Patrimoine, 2008 / GIGOU,

J., CLEMENT, A., *Théo l'architecte : la vie et l'œuvre de l'architecte belge Théodore Clément (1884-1937)*, catalogue exposition CIVA, 2014 / GUILLEAUME, A., *L'établissement des bains de Spa. Études de l'architecture et des décors préliminaires au projet de conservation*, Leuven, KULeuven, Centre international Raymond Lemaire pour la conservation, 2007 / *Histoire du groupe / Ose et de la revue Les Cahiers ardennais*, catalogue de l'exposition organisée par l'asbl Histoire et Archéologie Spadoises du 5 février au 22 mai 1977, Spa, 1977 / HOUBRECHTS, D., *Les villas spadoises*, Association du patrimoine artistique, 2018 / HOUBRECHTS, D., *Home, sweet home… Les villas de Spa*, Liège, Les éditions de la Province de Liège, 2020 / Inventaire du patrimoine culturel immobilier de la Wallonie / JACOB, G.E., *Rues et promenades de Spa*, Pages d'histoire locale, éditions Culture et Civilisation / KRINS, V., « Spa, de la cure à la villégiature. Transformations d'une ville aux 18<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup> siècles », dans *Stations thermales et villes d'eaux européennes de la mode au 19<sup>e</sup> siècle*, ICOMOS, Cahiers du comité national allemand, T. 52, 2012, p. 107-118 / KRINS, V., *Le patrimoine de Spa*, coll. « Carnets du Patrimoine », n° 57, 2009 / *José 06/1931-08-1934*, *Les Cahiers Ardennais* 09/1934-1971. Tables, Institut provincial d'études et de recherches bibliohistoéconomiques de Liège, 1977 / LOMBAERDE P., FABRI R., « De Spa à Ostende », dans *Histoire et Archéologie spadoises*, n° 40, 41, 44, 46, 47 et 48 / MIDANT, J.P., *La fantastique architecture d'Alban Chambon*, éd. AAM, 2009 / PIRONET, L., « Architecture thermique : les résidences et villas de Spa » dans *Histoire et Archéologie spadoises*, n° 26, 1981 / *Spa, témoin des villas thermales européennes*, dossier en vue de l'inscription de la ville de Spa sur la liste du Patrimoine mondial de l'Unesco / SCHILS, M.-Chr., « Léopold II met Spa en valeur… ? », dans *Histoire et Archéologie spadoises*, 2013, p. 6-18 / SCHILS, M.-Chr., *L'architecture Art nouveau et son développement à Spa*, Liège, mémoire, Université de Liège, 1982 / « Société de Services publics de Spa & Extensions » dans *Moniteur Belge* du 21 juillet 1907, actes 4357 et 4358 / THIRION, A., *Architecture agricole : description de la ferme-modèle à Nivezé-lez-Spa : vues, plans, élévations, coupes et détails d'une ferme-modèle avec écuries de chevaux de maître*, Bruxelles, éd. Vander Kolk B., 1853 / TOUSSAINT, J., « Les villas et châteaux Peltzer de Nivezé avant, pendant et après leur occupation par le Kaiser Guillaume II, de mars à novembre 1918 (suite et fin) », dans *Histoire et Archéologie spadoises*, 2008, p. 147-157 / TOUSSAINT, J., « Spa-Extension. Un projet immobilier spadois peu connu », dans *Histoire et Archéologie spadoises*, n° 164, 2015, p. 20-31 / WARNOTTE, M., *Le Pouhon Pierre Le Grand. Étude du Pouhon Pierre Le Grand à Spa : de son origine à sa restauration*, mémoire en architecture, ISA Lambert Lombard, 2011-2012

## Regards Ostbelgien

KÜCHENBERG, A. (dir.) « Park mit Aussicht auf Erwerb und Erholung. Parkanlage Moorenhöhe » dans *Eupen - Gestern war heute*, Eupen, Grenz Echo Verlag, 2016, p. 143 / *Theodor Mooren und sein grünes Vermächtnis, Auf den Spuren des Verschönerungsvereins*, exposition au Stadtmuseum Eupen, septembre 2020-mai 2021 / KRUSCH, N., *Zeitgenössische Architektur*, Ministerium der Deutschsprachigen Gemeinschaft Belgiens, p.36 / MERSCH, M.-Chr. (dir.), *E. J. Fettweis : Regards sur le parcours d'un architecte*, Liège, GAR asbl, 1998, p. 20 et 29 / LEJEUNE, C., *Grenzerfahrungen. Eine Geschichte der Deutschsprachigen Gemein-schaft Belgiens*, Band 4, Staatenwechsel, Identitätskonflikte, Kriegserfahrungen (1919-1945), Eupen, Grenz-Echo Verlag, 2019 / CORMANN T., *Der Industrie-geschichte der Eupener Unterstadt, Denkmalwerte Bauten der Industriezeitalters*, Ministerium der Deutschsprachigen Gemeinschaft Belgiens, 2018 / GODESAR,

H. et al., « Kinosaal Capitol » dans *Gestern war Heute*, Eupen, Grenz-Echo Verlag, 2016, p. 155-157 / CHRISTOPHE, R., « Malmédy, ses rues, ses lieux-dits » dans *Folklore Stavelot-Malmédy-Saint-Vith* / GILSON J., *Reconstruire Saint-Vith*, 1945 / GRAF R., « Der Wiederaufbau der Stadt Sankt-Vith nach dem 2. Weltkrieg » dans *Zwischen Venn und Schneifel*, n° 1-6, 1984 / HALLEUX L., " L'ancien hôpital Saint-Joseph » dans *Malmédy-Folklore, Tome XLII, 1977* / HERREBOUT, E., JOUSTEN, W., *Ein Haus als Spiegel seiner Zeit : Die Baugeschichte des DG-Parla-ments*, Parlament der Deutschsprachigen Gemeinschaft Belgiens, Eupen, 2015 / KRINGS, Ph., « Fritz Maiter et les cent ans de notre hôtel de ville » dans *Malmédy Folklore*, n° 59, 2001-2002, p. 27-43 / LANG, M., "Sertie dans son chaton de verdure, Malmédy charme et retient" , dans *Parcs nationaux Ardenne et Gaume*, Vol. 6, 1951, p. 33 / LEJEUNE, C., *Leben und feiern auf dem Lande, Die Bräuche der Belgischen Eifel, Band 1 : Von Silvester bis Weihnachten, Die Frömmigkeit des Volkes*, Volksbildungswerk St-Vith, Aktuell Verlag, St-Vith, 1992 / LEJEUNE, C., *Leben und feiern auf dem Lande, Die Bräuche der Belgischen Eifel, Band 2 : Von der Wiege bis zur Bahre, Das Dorf als Lebenswelt*, Volksbildungswerk St-Vith, Aktuell Verlag, St-Vith, 1993 / LEJEUNE, C., *Leben und feiern auf dem Lande, Die Bräuche der Belgischen Eifel, Band 3 : Auf dem Wege in die Moderne, Bauen und Wohnen, Harte Arbeit für das tägliche Brot*, Volk sbildungswerk St-Vith, Aktuell Verlag, St-Vith, 1996 / LEJOLY, G., « Le barrage de Robertville » dans *Malmédy-Folklore*, n° 62, 2009-2010, p. 83 / LEJOLY, G., *La construction des barrages sur la Warche, Robertville-Bulgenbach-Bévercé*, Waimès, en autoédition, 2021 / PROKOP, E., ROTH-FUSS, S., *Bauen im Grenzland : Wegeweiser für landschaftsschonende und charakteristische Siedlungs- und Hausformen in deutsch-belgischem Grenzraum un Aachen*, Aachen, Alano-Verlag, 1989 / REMACLE, J., *La mémoire de la seconde guerre mondiale à Malmédy, De 1945 à nos jours*, mémoire en Histoire, Liège, Université de Liège, 2017 / VAN REYBROUCK, D., Zinc, Arles, Actes Sud, 2016 / WIESEMES, E., *Die Organisation „Hitlerjugend“ im Gebiet von Malmédy-St-Vith, 1940-1944*, St-Vith, Zwischen Venn und Schneifel, 2000 / XHAYET, J., "L'évolution économique et démographique de Malmédy" , dans *Parcs nationaux Ardenne et Gaume*, Vol. 6, 1951, p. 39 / https://journal.lesoir.be / https://www.srvae.be / https://www.vennbahn.eu / Entretien avec Jean-Paul Bastin, bourgmestre de Malmédy / Entretien avec Tatjana Cormann, conseillère pour immobilier culturel, Ministère de la Communauté germanophone / Entretien avec Sabine Mennicken, chef de projet Développement rural, Wirtschaftsfor-dungsgesellschaft Ostbelgiens / Entretien avec Stany Noël, administrateur de l'asbl Parc naturel Hautes Fagnes Eifel/ GEHLEN, A., *Le chemin de fer à Sourbrodt, la Vennbahn*, Sourbrodt, en auto-édition, 2014 / FROMENT, A., « L'ancienne économie rurale de l'Ardenne et son incidence sur la végétation des Hautes Fagnes », sur https://popups.uliege.be / KLAÜSER, K.D., *Wanderung von Sourbrodt/Bahnhof zum Rurhof*, Zwischen Venn und Schneifel, https://www.zvs.be / PATERGES, E., "Une industrie s'éteint : l'ancienne briqueterie und sein grünes Vermächtnis, Auf den Spuren des Verschönerungsvereins, exposition au Stadtmuseum Eupen, septembre 2020-mai 2021 / KRUSCH, N., *Zeitgenössische Architektur*, Ministerium der Deutschsprachigen Gemeinschaft Belgiens, p.36 / MERSCH, M.-Chr. (dir.), *E. J. Fettweis : Regards sur le parcours d'un architecte*, Liège, GAR asbl, 1998, p. 20 et 29 / LEJEUNE, C., *Grenzerfahrungen. Eine Geschichte der Deutschsprachigen Gemein-schaft Belgiens*, Band 4, Staatenwechsel, Identitätskonflikte, Kriegserfahrungen (1919-1945), Eupen, Grenz-Echo Verlag, 2019 / CORMANN T., *Der Industrie-geschichte der Eupener Unterstadt, Denkmalwerte Bauten der Industriezeitalters*, Ministerium der Deutschsprachigen Gemeinschaft Belgiens, 2018 / GODESAR,

dans *Malmédy Folklore*, Malmédy, 2001-2002, t. 59, p. 27-43 / CHRISTOPHE, R., « Malmédy, ses rues, ses lieux-dits » dans *Folklore Stavelot-Malmédy-Saint-Vith* / Malmédy / STEMBERT, C., *Un cas de reconstruction de ville après la Seconde Guerre mondiale : Malmédy*, mémoire en architecture, ISA Sankt-Luc de Wallonie - Liège, 1996.

## Biographies

**Bruno Albert** / BEKAERT, G., STRAUVEN, Fr., *La construction en Belgique 1945-1970*, Bruzelles, Confédération nationale de la construction, 1971, p. 253 / HILVERINK, H., SMEETS, H., ALBERT, Br., et al., *Bruno Albert, céramique Sphinx, Cortile*, Maastricht, éd. Vesteda architectuur, 2003, p. 111-112 / BRUGGEMANS, J., « La culture des Pays-Bas du sud s'exprime à nouveau à Amsterdam : un ensemble de logements conçu par Bruno Albert pour la KNSM à Amsterdam » dans A., n° 126, 1994, p. 36-42 / **Victor Besme** / Néant / **Dominikus Böhm** / http://www.rheinische-gesichte.lvr.de / VAN BÜHREN, R., « Moderner Kirchenbau als Bedeutungsarchitektur, Die Lichtkonzeption Dominikus Böhms (1880-1955) als Ausdruck einer mystagogischen Raum-idee » dans *Liturgie als Bauherr? Moderne Sakralarchitektur und ihre Ausstattung zwischen Funktion und Form*, Essen, éd. Hans Körner und Jurgén Wiener, 2010 / **Groupe Planning – Robert Busch – Gaston Marchot – Alain Van De Winckel** / Interviews de A. Van De Winckel et des fils des fondateurs, P. Marchot et C. Busch / **Georges Deffet** / Néant / **Yves Delhez** / LOZE, P., « Entretien avec Yves Delhez » dans A+, n°112, 1991, p. 34-35 / Entretien avec Bernard Herbecq et Manfred Lerho / **Ivan Dethier** « Ivan Dethier » dans *Histoire du groupe /Ose et de la revue Les Cahiers ardennais*, n° 6, 1950, p. 145-146 / Arch-ives du Musée de la Ville d’eaux, Fonds Ivan Dethier / **Albert–Charles Duesberg** / *Albert-Charles Duesberg, architecte*, catalogue de l'exposition au Musée des beaux-arts et de la céramique, Verviers, 2016 / janvier au 20 juin 2021 / Société centrale d'architecture de Belgique (Bruxelles)/FLOUQUET, P., « Retour à la mesure. Interview de l'architecte A.-C. Duesberg » dans *LM*, 1949, p. 4 et 8 / **C. Armand Dufays** / Entretien avec Raphaëlle Dufays, fille d'Armand Dufays, avril-mai 2020 / **Émile-José Fettweis** / MERSCH, M.-Chr. (dir.), *Regards sur le parcours d'un architecte E. J. Fettweis*, Liège, GAR asbl, 1998 / BEGUIN, A. (dir.), Entretien avec Sabine Mennicken, chef de projet Développement rural, Wirtschaftsfor-dungsgesellschaft Ostbelgiens / Entretien avec Stany Noël, administrateur de l'asbl Parc naturel Hautes Fagnes Eifel/ GEHLEN, A., *Le chemin de fer à Sourbrodt, la Vennbahn*, Sourbrodt, en auto-édition, 2014 / FROMENT, A., « L'ancienne économie rurale de l'Ardenne et son incidence sur la végétation des Hautes Fagnes », sur https://popups.uliege.be / KLAÜSER, K.D., *Wanderung von Sourbrodt/Bahnhof zum Rurhof*, Zwischen Venn und Schneifel, https://www.zvs.be / PATERGES, E., "Une industrie s'éteint : l'ancienne briqueterie und sein grünes Vermächtnis, Auf den Spuren des Verschönerungsvereins, exposition au Stadtmuseum Eupen, septembre 2020-mai 2021 / KRUSCH, N., *Zeitgenössische Architektur*, Ministerium der Deutschsprachigen Gemeinschaft Belgiens, p.36 / MERSCH, M.-Chr. (dir.), *E. J. Fettweis : Regards sur le parcours d'un architecte*, Liège, GAR asbl, 1998, p. 20 et 29 / LEJEUNE, C., *Grenzerfahrungen. Eine Geschichte der Deutschsprachigen Gemein-schaft Belgiens*, Band 4, Staatenwechsel, Identitätskonflikte, Kriegserfahrungen (1919-1945), Eupen, Grenz-Echo Verlag, 2019 / CORMANN T., *Der Industrie-geschichte der Eupener Unterstadt, Denkmalwerte Bauten der Industriezeitalters*, Ministerium der Deutschsprachigen Gemeinschaft Belgiens, 2018 / GODESAR,

Division du patrimoine, *Le patrimoine monumental de la Belgique. Wallonie. Vol. 12-1, Liège, Verviers*: Ar-E, Liège, Liège, Pierre Mardaga, 1984, p. 227 / https://www.lesoir.be / https://www.ordre-national.gouv.qc.ca / **Fritz Maiter** / CHRISTOPHE, R., « Malmédy, ses rues, ses lieux-dits » dans *Folklore Stavelot-Malmédy-Saint-Vith*, 1979-1982, n° 43, p. 36 / CHRISTOPHE, R., « Malmédy, ses rues, ses lieux-dits » dans *Folklore Stavelot-Malmédy-Saint-Vith*, 1979-1982, n° 46, p. 109 / CHRISTOPHE, R., « Malmédy, ses rues, ses lieux-dits » dans *Folklore Stavelot-Malmédy-Saint-Vith*, 1979-1982, n° 47, p. 139 / KRINGS, Ph., « Fritz Maiter et les cent ans de notre hôtel de ville » dans *Malmédy Folklore*, n° 59, 2001-2002, p. 27-43 / **Robert Micha** / Entretien avec Robert Micha entre 2019 et 2021 / **Gustave François Mouraux** / BAUWENS, C., *Le patrimoine privé de la région vervétioise (1800-1940)*, Dison, Ministère de la Région wallonne, 1999 / HERMANN, C., « Verviers et ses grands magasins », dans *BCRMSF*, T. 22, 2010, p. 48-63 / KLINKENBERG, L., SPITZ, J., *Décoris intérieurs vervétiois*, Verviers, Aqualaine, 2007, p. 167-173, 257-262 / JORIS, F. (dir.), KOCH, L.-B., *Nouvelle biographie vervétioise*, Vol. 1, 2, Comité scientifique d'histoire de Verviers, 2020 / **Ernest et Robert Noirhomme** / CARO, Ph., *75 ans d'architecture à Spa. Ernest et Robert Noirhomme*, prospectus pour les Journées du patrimoine 12 et 13 septembre 2009, 3 p. / « Journées du patrimoine : Art nouveau et rétrospective de 75 ans d'architecture à Spa » dans *Vlan*, 16 septembre 2009 / VANDEN EYNDE, J.-L., « Monastère Notre-Dame d'Herbise » dans *Guide d'architecture Namur & Luxembourg provinces 1893-2020*, Bruxelles, 2020, p. 389 / **Léon Stenne** / BAUWENS, C., *Le patrimoine privé de la région vervétioise (1800-1940)*, Dison, Ministère de la Région wallonne, 1999 / DELETANG M., « Immeubles de rapport à Verviers. Architecte : Léon Stenne », dans Bâ, n° 87, 1940, p. 68-69 / HERMANN, C., « Verviers et ses grands magasins » dans *BCRMSF*, T. 22, 2010, p. 48-63 / KLINKENBERG, L., SPITZ, J., *Décoris intérieurs vervétiois*, Verviers, Aqualaine, 2007, p. 167-173, 257-262 / JORIS, F. (dir.), KOCH, L.-B., *Nouvelle biographie vervétioise*, Vol. 1-2, Comité scientifique d'histoire de Verviers, 2020 / **Carlos Thirion** / BAUWENS, C., *Le patrimoine privé de la région vervétioise (1800-1940)*, Dison, Ministère de la Région wallonne, 1999 / HERMANN, C., « Verviers et ses grands magasins » dans *BCRMSF*, T. 22, 2010, p. 48-63 / KLINKENBERG, L., SPITZ, J., *Décoris intérieurs vervétiois*, Verviers, Aqualaine, 2007, p. 167-173, 257-262 / JORIS, F. (dir.), KOCH, L.-B., *Nouvelle biographie vervétioise*, Vol. 1-2, Comité scientifique d'histoire de Verviers, 2020 / **Charles Thirion** / BAUWENS, C., *Le patrimoine privé de la région vervétioise (1800-1940)*, Dison, Ministère de la Région wallonne, 1999 / HERMANN, C., « Verviers et ses grands magasins » dans *BCRMSF*, T. 22, 2010, p. 48-63 / KLINKENBERG, L., SPITZ, J., *Décoris intérieurs vervétiois*, Verviers, Aqualaine, 2007, p. 167-173, 257-262 / JORIS, F. (dir.), KOCH, L.-B., *Nouvelle biographie vervétioise*, Vol. 1-2, Comité scientifique d'histoire de Verviers, 2020 / **Charles Thirion** / BAUWENS, C., *Le patrimoine privé de la région vervétioise (1800-1940)*, Dison, Ministère de la Région wallonne, 1999, p. 132-134 / **A4** / BAUWENS, C., *Le patrimoine civil public de la région vervétioise*, Dison, Ministère de la Région wallonne, 1996, p. 89-96 / CARDOL, C., « La musique et le Théâtre lyrique » dans FREDDY, J. (dir.), *Le XX<sup>e</sup> siècle vervétiois*, Verviers, 2002, p. 329-339 / KLINKENBERG, L., SPITZ, J., *Décoris intérieurs vervétiois*, Verviers, Aqualaine, 2007, p. 240-246 / **A5** / BAUWENS, C., *Le patrimoine privé de la région vervétioise (1800-1940)*, Dison, Ministère de la Région wallonne, 1999, p. 73-76 / *Le Manège à Verviers*, IPW, 2007 / ACVV / **A6** / Archives Verviers et YS Architectes / https://architecture.be / https://nous.swde.be / **A7** / « La nouvelle piscine de Verviers » dans *LM*, n° 10, 1963, p. 322-325 et 330 / **A8** / PUTERS, A., « Construc-tions industrielles et maisons ouvrières de l'architecte Albert-Charles Duesberg », dans *LIT*, 1927, p. 16 / **A9** / NEY, L., *Franchir le vide à pied et à vélo*, éd. Archibooks, 2019, 264 p. / https://www.ney-partners / https://www.architecture.be / **A10** / PETRY, O., « La Province de Liège amplifie ses réalisations » dans *LM*, 1951, n°4, p. 141-145 / **A11** / ACVV / **A12** / ACVV / **A13** / ACVV / **A14** / HAGEL-STEIN, R., « L'approche urbanistique dans l'oeuvre et l'enseignement de E.-J. Fettweis dans MERCH, M.-Chr. (dir.), *Émile-José Fettweis : regards sur le parcours d'un architecte*, Liège, GAR asbl, 1998, p. 41-60 / MOXHET, A., « Émile-José Fettweis : l'intégration des arts » dans MERCH, M.-Chr. (dir.), *Émile-José Fettweis : regards sur le parcours d'un architecte*, Liège, GAR asbl, 1998, p. 61-66 / RANDAXHE, Y., « Refaire le monde : Sculptures et céramiques de Noël Randaxhe dans l'architecture d'Émile-José Fettweis (1954-v.1960) »

## Notices

Cette bibliographie répertorie de une à trois références par notice, privilégiant les articles repérés par le dépouillement mis en place au début du projet. Par souci de place, nous avons abrégé les titres de certaines revues et de certains centres d'archives. Les monographies et mémoires sont mentionnés en fonction de leur pertinence et de leur accessibilité. Tous les sites internet ont été consultés entre septembre 2021 et avril 2022.

**ABBREVIATIONS DES REVUES**

Architrave : At / Bâtir : Bâ / Béton : B / Bois et Habitat, Carnet de Route : BHC/R / Les Cahiers de l'Urbanisme : LCU / Carnet d'architecture bois : CAB / D'architecture : Da / l'Émulation : E / l'Habitation à bon marché : HBM / Je vais construire : JVC / La Maison : LM / Rythme : R / La Technique des travaux : LTT / Terre cuite et construction : TCC / Tu bâtis, je rénove : TBJR

**ABBREVIATIONS DES CENTRES D'ARCHIVES**

Archives communales de la Ville de Verviers : ACVV
Archives communales de la Ville de Malmédy : ACVM
Archives communales de la Ville de Spa : ACVS

**A1** / BAUWENS, C., *Le patrimoine civil public de la région vervétioise*, Dison, Ministère de la Région wallonne, 1996, p. 165 / DUESBERG, A.-Ch., « À propos de la nouvelle gare de Verviers et des transformations de Liège-Guillémis » dans *Tekhné*, n° 9, 1930, p. 133-136 / KLINKENBERG, L., SPITZ, J., *Décoris intérieurs vervétiois*, Verviers, Aqualaine, 2007, p. 257-262 / **A2** / ACVV / BAUWENS, C., *Le patrimoine privé de la région vervétioise (1800-1940)*, Dison, Ministère de la Région wallonne, 1999, p. 133-135 / **A3** / ACVV / BAUWENS, C., *Le patrimoine privé de la région vervétioise (1800-1940)*, Dison, Ministère de la Région wallonne, 1999, p. 132-134 / **A4** / BAUWENS, C., *Le patrimoine civil public de la région vervétioise*, Dison, Ministère de la Région wallonne, 1996, p. 89-96 / CARDOL, C., « La musique et le Théâtre lyrique » dans FREDDY, J. (dir.), *Le XX<sup>e</sup> siècle vervétiois*, Verviers, 2002, p. 329-339 / KLINKENBERG, L., SPITZ, J., *Décoris intérieurs vervétiois*, Verviers, Aqualaine, 2007, p. 240-246 / **A5** / BAUWENS, C., *Le patrimoine privé de la région vervétioise (1800-1940)*, Dison, Ministère de la Région wallonne, 1999, p. 73-76 / *Le Manège à Verviers*, IPW, 2007 / ACVV / **A6** / Archives Verviers et YS Architectes / https://architecture.be / https://nous.swde.be / **A7** / « La nouvelle piscine de Verviers » dans *LM*, n° 10, 1963, p. 322-325 et 330 / **A8** / PUTERS, A., « Construc-tions industrielles et maisons ouvrières de l'architecte Albert-Charles Duesberg », dans *LIT*, 1927, p. 16 / **A9** / NEY, L., *Franchir le vide à pied et à vélo*, éd. Archibooks, 2019, 264 p. / https://www.ney-partners / https://www.architecture.be / **A10** / PETRY, O., « La Province de Liège amplifie ses réalisations » dans *LM*, 1951, n°4, p. 141-145 / **A11** / ACVV / **A12** / ACVV / **A13** / ACVV / **A14** / HAGEL-STEIN, R., « L'approche urbanistique dans l'oeuvre et l'enseignement de E.-J. Fettweis dans MERCH, M.-Chr. (dir.), *Émile-José Fettweis : regards sur le parcours d'un architecte*, Liège, GAR asbl, 1998, p. 41-60 / MOXHET, A., « Émile-José Fettweis : l'intégration des arts » dans MERCH, M.-Chr. (dir.), *Émile-José Fettweis : regards sur le parcours d'un architecte*, Liège, GAR asbl, 1998, p. 61-66 / RANDAXHE, Y., « Refaire le monde : Sculptures et céramiques de Noël Randaxhe dans l'architecture d'Émile-José Fettweis (1954-v.1960) »

dans BEGUIN, A. (dir), *Émile-José Fettweis architecte, Archidoc #04*, Liège, GAR-ESA-VI, 2019, p. 123-139 / **A15** / BAUWENS, C., POTELE, J.-Fr., *Le patrimoine de Verviers*, coll. « Carnets du Patrimoine », Institut du Patrimoine wallon, n° 140, 2017 / Entretien avec Arlette Baumann et Jean-Christophe Culot, architectes, le 2 juillet 2021 / https://www.villeconvinviale.be / **A16** / https://www.greisch.com / **A17** / FLOUQUET, Jean-Louis, « La reconstruction du grand Bazar : à Verviers » dans *Bâ*, n° 87, 1940, p. 55-60 / **A18** / ACVV / Ministère de la Région wallonne. DGATLP. Division du patrimoine, *Le patrimoine monumental de la Belgique. Vol. 11. « Province de Liège. Arrondissement de Verviers. Entité de Verviers »*, Liège, Pierre Mardaga éditeur, 1984, p. 141 / **A19** / ACVV / **A20** / BEGUIN, A., « Hall de sports pour l'Athénée de Verviers 1984-1985 » dans A+, n° 90, 1986, p. 11 / TREVISIOL, R., « Les néologismes d'une langue archaïque » dans A+, n° 90, 1986, p. 7-10 et 12-15 / VAN DEN DRIESSCHE, L., DROSCHKE, A. J., BURNIAT, P., *Architectura Belgica 1986*, Bruxelles, éd. Atelier Vokaer-Eternit sa., 1986, p. 64-71 / **A21** / ACVV / **A22** / ACVV / FLOUQUET, P.-L., « L'effort des jeunes architectes liégeois. L'activité du Groupe L'Équerre » dans *Bâ*, n° 9, 1933, p. 332 / **A23** / BAUWENS, C., *Le patrimoine civil public de la région vervétioise*, Dison, Ministère de la Région wallonne, p. 141-146 / VAN DE VOORDE, St., « Hennebique's journal "Le Béton armé" : a close reading of the genesis of concrete construction in Belgium » dans KURRER, K., LORENZ, W. et WEITZK, V. (dir.), *Proceedings of the Third International Congress on Construction History*, Brandenburg University of Technology, 2009, p. 1453-1461 / **A24** / http://baumans-deffet.be / **A25** / « Ancienne Grand-Poste de Verviers », dans http://commaitrelawallonie.wallonie.be / COOMANS Th., « Van Houcke, Alphonse » dans VAN LOO, A. (dir.), *Dictionnaire de l'architecture en Belgique*, 2005, p. 365 / « La poste (ancienne) », dans http://verviers-ville-lainiere.blogspot.com / **A26** / ACVV / Archives Johnny Hagel / **A27** / ACVV / **A28** / ACVV / **A29** / HAGEL-STEIN, R., « L'approche urbanistique dans l'œuvre et l'enseignement de E.-J. Fettweis dans VAN LOO, A. (dir.), *Dictionnaire de l'architecture en Belgique*, 2005, p. 365 / « La poste (ancienne) », dans http://verviers-ville-lainiere.blogspot.com / **A26** / ACVV / Archives Johnny Hagel / **A27** / ACVV / **A28** / ACVV / **A29** / HAGEL-STEIN, R., « L'approche urbanistique dans l



*Archidoc* #4, Liège, GAR- ESAVL, 2019, p. 34-35 / **LOZE**, P., « Parcours d'un architecte » dans MERSCH, M.-Chr. (dir.), *E. J. Fettweis : Regards sur le parcours d'un architecte*, Liège, GAR asbl, 1998, p. 27 / **B35** / https://www.altipian.eu / https://architecture.be / https://www.creative-architecture.be / **B36** / http://www.luc-nelles.be / **B37** / Néant

**C****1** / HOFFSUMMER-LEJEUNE, A.-M., LEMAIRE, A.-Fr., CHARLIER, S., MAR-BEHANT, S., *Albert-Charles Duesberg, architecte*, Musées de Verviers, 2021 / « Villa à Heusy-Verviers. Architecture : A.-C. Duesberg » dans *LM*, 1946, p. 105-108 / **C2** / DOUBOIS, M., « De Re Belgica » dans A+, n° 92, 1986, p. 9-13 / HUGO, E., « Quelques réalisations » dans BEGUIN, A. (dir.), *Émile-José Fettweis architecte, Archidoc* #4, Liège, GAR- ESAVL, 2019, p. 58-59 / LÉLOTTE, J., « Architecture et béton - Atelier d'architecture et d'urbanisme Fettweis et associés '40 ans de conception en béton » dans A+, n° 133, 1998, p. 24-29 / **C3** / http://baumansdefet.be / **C4** / https://www.hearchitectes.be / **C5** / ACVV / LEMAIRE, A.-Fr., *Albert-Charles Duesberg, architecte (1877-1951)*, mémoire en histoire de l'art, Université de Liège, 1983-1984, p. 7 et 92 / **C6** / HUGO, E., « Quelques réalisations » dans BEGUIN, A. (dir.), *Émile-José Fettweis architecte, Archidoc* #4, Liège, GAR- ESAVL, 2019, p. 32-33 / THIRION, R., « Le Prix Van de Ven » dans A+, n° 17, 1956, p. 718 / **C7** / CLAESSENS, H., « La fonction suit la forme, Maison à Heusy » dans *Fibres Ciment*, n° 102, 1981, p. 21-22 / FITTWEIS, E.-J., « Parcours et réflexions à propos de mon périple architectural » dans MERSCH, M.-Chr. (dir.), *E. J. Fettweis : Regards sur le parcours d'un architecte*, Liège, GAR asbl, 1998, p. 74 / **C8** / HUGO, E., « Quelques réalisations » dans BEGUIN, A. (dir.), *Émile-José Fettweis architecte, Archidoc* #5, Liège, GAR- ESAVL, 2019, p. 38-39 / **LOZE**, P., « Parcours d'un architecte » dans MERSCH, M.-Chr. (dir.), *Regards sur le parcours d'un architecte E. J. Fettweis*, Liège, GAR asbl, 1998, p. 27 / « Habitat groupé à Heusy » dans *LM*, n° 3, 1967 / **C9** / KNOPEL, L. (coord.), *Belgium New Architecture*, Bruxelles, Prisme Édition, 2001, p. 152-155 / *The Phaidon Atlas of Contemporary World Architecture*, Londres, Phaidon, 2004, p. 365 / VAN GERREWEY, C., *L'Architecture Belgique: 25 ans en 75 projets*, Lannoo, 2020 / **C10** / « Villa à Polleur (Liège) par le Groupe Planning de Verviers » dans *LM*, n° 5, 1953, p. 139-141 / **C11** / MOXHET, A., « Félicien Marceau à Polleur » dans *Le Pays de Franchimont*, n° 805, 2015, p. 6 / http://awans-memoire-et-vigilance-over-blog.com / **C12** / « Villa à Polleur » dans A+, n° 25, 1958, p. 80 / « Villa à Polleur (Verviers) » dans *LM*, n° 5, 1959, p. 152-153 / **C13** / Entretien avec Norbert Nelles, architecte, le 10 août 2021 / **C14** / AUBIER, J.-M., « Maison à Polleur » dans A+, n° 2, 1973, p. 33 / AUBIER, J.-M., « Pourquoi j'aime ma maison » dans MERSCH, M.-Chr. (dir.), *E. J. Fettweis : Regards sur le parcours d'un architecte*, Liège, GAR asbl, 1998, p. 89 / **C15** / Néant / **C16** / ACVV / BRUNFAUT, G., « Dictionnaire d'œuvres contemporaines » dans R., n° 33, 1961, p. 18 / Le premier prix à été attribué à une habitation unifamiliale, à Ensvial » dans *LM*, n° 1, 1961, p. 18-19 / **C17** / BUSCH, A., MARCHOT, G., « Maison de retraits, Ensvial » dans *LM*, 1967, p. 3 / LÉON, P., *Dictionnaire des rues d'Ensvial, Petit-Rel-chain et Lambermont*, t. 3, 1982 / **C18** / Néant / **C19** / Archives AUPA / https://www.aupa.be / **C20** / « À la découverte de nos rues » dans *Pépinière ma commune*, n° 4, 1998, p. 4-16 / MOMBACH, M., « Les activités nouvelles de la Société nationale des habitations et logements à mon marché » dans *LM*, n° 11, 1950, p. 316 /

**D****1** / CHABARD, P., « Délivrer un paysage » dans *D'a*, n° 241, 2015-2016, p. 122- 127 / LOSIO, G., « Construire la cité. Architectura protagonista a Ginevra » dans *Artribune*, 2016 / MICHAÏ, G., « Réhabiler une cathédrale » dans A+, n° 258, 2016, p. 66-70

/ CONTESSE, A. (dir), *entrer: cinq architectures en Belgique*, Cellule architecture de la Fédération Wallonie-Bruxelles, 2015 / **D2** / Archives Logivesdre / *Architecture et Vie*, n° 9, 1984 / **D3** BAUMANS, A., BRAUSCH, G., DEFFET, B., *Architexto 7 – Baumans Deffet, architectes + Géraldine Brausch, philosophe*, Liège-Bruxelles, Fourre-Tout ; Ixelles, CIVA, 2008 / **D4** / VE-RECKT, M., « Architecture et social », dans A+, n° 216, p. 52-54 / **D5** / « Conservation et réaffectation du patrimoine industriel en Wallonie » dans *LCU*, n° 12, 1994, p. 84-87 / JORIS, F., « Verviers, pionnière de la reconversion d'un patrimoine industriel » dans *LCU* n° 51, 2004, p. 13-22 / **D6** / BAUMANS, A., DEFFET, B., BRAUSCH, G., *BaumansDeffet, architectes + Géraldine Brausch, philosophe*, Liège-Bruxelles, Fourre-Tout ; Ixelles, CIVA, 2008 / **D7** / Archives Logivesdre / **D8** / Néant / **D9** / Archives Georges-Eric Lantair / **RICHARD**, A. (dir), VANDERNOOT, C. (dir), *Georges-Eric Lantair : (im)pertinence, Archidoc* #5, GAR-ESAVL, 2021 / **D10** / ANTOINE, J., HEBBELINCK, P., « Ensemble de logements à loyer modéré » dans *La matérialisation de la peau*, Kapelle-ob-den-Bos, Eternit, 1992, p. 48-55 / **LOZE**, P., « Entretien avec Pierre Hebbelinck » dans A+, n° 121, 1993, p. 56-58 / « Ensemble de logements à Dison » dans *Architecture + Detail*, n° 2, 1994, p. 14-19 / **D11** / « Maison à Dison », dans *Architecture + Detail*, n° 13, 1999, p. 26-29 / **D12** / http://baumansdefet.be / **D13** / http://www.alvpeles.be / **D14** / BAUMANS, A., BRAUSCH, G., DEFFET, B., *Architexto 7 – BaumansDeffet, architectes + Géraldine Brausch, philosophe*, Liège-Bruxelles, Fourre-Tout ; Ixelles, CIVA, 2008 / **D15** / WILLAERT, Ph., « Fonds-de-Loup école communale maternelle » dans A+, n° 195, 2005 / **D16** / « Bibliothèque et salle polyvalente à Andrimont » dans A+, n° 154, 1998, p. 29-30 / **D17** / Ministère de la Région wallonne. DGATLP. Division du patrimoine. *Le patrimoine monumental de la Belgique. Wallonie. Vol. 12-1, Liège, Verviers*-arr. A-E, Liège, Liège, Pierre Mardaga, 1984, p. 227 / **D18** / Archives Georges Deffet / **D19** / Néant / **D20** / http://baumansdefet.be / **D21** Néant / **D22** / Néant / **D23** / DEMBOURG, J., « Le Préventorium pour enfants de Dolhain, près de Verviers » dans *LT*, n° 11-12, 1955, p. 329-336 / DIFFELS, A., GODON, C., PAROTTE, J., RAQUET, E., « Préventorium de Dolhain » - Cahier monographique - Architecture Xx\* / Reconversion - Faculté d'architecture de l'Université de Liège, A.A. 2016-2017 / LILLEN, A., DETRY, N., « Dossier de candidature pour l'inscription de l'ancien préventorium provincial de Dolhain - Limbourg (Belgique) », sur *The World Monuments Watch*, Liège, 2008 / **D24** / ARON, J., BURNIAT, P., PUTTEMANS, P., *L'architecture contemporaine en Belgique guide*, Bruxelles, Les éditions de l'Octogone, 1996, p. 155 / HAGELSTEIN, R., « L'approche urbanistique dans l'œuvre et l'enseignement de E.-J. Fettweis » dans MERSCH, M.-Chr. (dir.), *E. J. Fettweis : Regards sur le parcours d'un architecte*, Liège, GAR asbl, 1998, p. 47 / **D25** / http://baumansdefet.be / **D26** / « Concours national des maîtres-carriers de Belgique 1938 » dans E., n° 11, 1938 / **D27** / *Rénovation urbaine du centre de Dolhain*, Limbourg, 2016, p. 206 / « Le Solvent » dans https://www.verviers.be / http://www.nica.be / **D28** / https://www.ate-lier4d.be / **D29** / Néant / **D30** / CLAISSE, J., KNOPEL, L., LOZE, P. (dir), *Wallonie Nouvelles Architectures*, Bruxelles, Prisme Éditions, 1996, p. 104 / MAISON DES ARCHITECTES ASBL et SRAVE, *Catalogue contemporain d'architecture 2001*, Province de Liège, EMCC Productions, 2001, p. 22-23 / **D31** / KÜCHENBERG, A., (dir.), Eupen, *Gestern war heute*, Grenz-Echo Verlag, Eupen, 2016 / https://gainsstock.jimdofree.com / http://www.rheinische-geschichte.lvr.de

**E****1**, / http://baumansdefet.be / BAUMANS, A., BRAUSCH, G., DEFFET, B., *Architexto 7 – Baumans-Deffet, architectes + Géraldine Brausch, philosophe*, Liège-Bruxelles, Fourre-Tout ; Ixelles, CIVA, 2008 / **E2**, / http://baumansdefet.be / VERECKT, M.,

« Passage vers la vie » dans A+, n° 219, 2009, p. 28-30 / **E3** / CURIEN, É., « Le CPAS de Herve de Baumans et Deffet » dans A+, n° 283, 2020, p. 62-64 / **E4** / http://www.yvesdelincbe.be / **E5** / Néant / **E6** « Maison du tourisme du pays de Herve » dans *At*, n° 152, 2004, p. 36-37 / Entretien avec Luc Henrard, octobre 2021 / **E7** / Archives SWDE / https://www.arvia.be / **E8** / « Ow-Reckt M., « Architecture et social », dans A+, n° 216, p. 52-54 / **D5** / « Conservation et réaffectation du patrimoine industriel en Wallonie » dans *LCU*, n° 12, 1994, p. 84-87 / JORIS, F., « Verviers, pionnière de la reconversion d'un patrimoine industriel » dans *LCU* n° 51, 2004, p. 13-22 / **D6** / BAUMANS, A., DEFFET, B., BRAUSCH, G., *BaumansDeffet, architectes + Géraldine Brausch, philosophe*, Liège-Bruxelles, Fourre-Tout ; Ixelles, CIVA, 2008 / **D7** / Archives Logivesdre / **D8** / Néant / **D9** / Archives Georges-Eric Lantair / **RICHARD**, A. (dir), VANDERNOOT, C. (dir), *Georges-Eric Lantair : (im)pertinence, Archidoc* #5, GAR-ESAVL, 2021 / **D10** / ANTOINE, J., HEBBELINCK, P., « Ensemble de logements à loyer modéré » dans *La matérialisation de la peau*, Kapelle-ob-den-Bos, Eternit, 1992, p. 48-55 / **LOZE**, P., « Entretien avec Pierre Hebbelinck » dans A+, n° 121, 1993, p. 56-58 / « Ensemble de logements à Dison » dans *Architecture + Detail*, n° 2, 1994, p. 14-19 / **D11** / « Maison à Dison », dans *Architecture + Detail*, n° 13, 1999, p. 26-29 / **D12** / http://baumansdefet.be / **D13** / http://www.alvpeles.be / **D14** / BAUMANS, A., BRAUSCH, G., DEFFET, B., *Architexto 7 – BaumansDeffet, architectes + Géraldine Brausch, philosophe*, Liège-Bruxelles, Fourre-Tout ; Ixelles, CIVA, 2008 / **D15** / WILLAERT, Ph., « Fonds-de-Loup école communale maternelle » dans A+, n° 195, 2005 / **D16** / « Bibliothèque et salle polyvalente à Andrimont » dans A+, n° 154, 1998, p. 29-30 / **D17** / Ministère de la Région wallonne. DGATLP. Division du patrimoine. *Le patrimoine monumental de la Belgique. Wallonie. Vol. 12-1, Liège, Verviers*-arr. A-E, Liège, Liège, Pierre Mardaga, 1984, p. 227 / **D18** / Archives Georges Deffet / **D19** / Néant / **D20** / http://baumansdefet.be / **D21** Néant / **D22** / Néant / **D23** / DEMBOURG, J., « Le Préventorium pour enfants de Dolhain, près de Verviers » dans *LT*, n° 11-12, 1955, p. 329-336 / DIFFELS, A., GODON, C., PAROTTE, J., RAQUET, E., « Préventorium de Dolhain » - Cahier monographique - Architecture Xx\* / Reconversion - Faculté d'architecture de l'Université de Liège, A.A. 2016-2017 / LILLEN, A., DETRY, N., « Dossier de candidature pour l'inscription de l'ancien préventorium provincial de Dolhain - Limbourg (Belgique) », sur *The World Monuments Watch*, Liège, 2008 / **D24** / ARON, J., BURNIAT, P., PUTTEMANS, P., *L'architecture contemporaine en Belgique guide*, Bruxelles, Les éditions de l'Octogone, 1996, p. 155 / HAGELSTEIN, R., « L'approche urbanistique dans l'œuvre et l'enseignement de E.-J. Fettweis » dans MERSCH, M.-Chr. (dir.), *E. J. Fettweis : Regards sur le parcours d'un architecte*, Liège, GAR asbl, 1998, p. 47 / **D25** / http://baumansdefet.be / **D26** / « Concours national des maîtres-carriers de Belgique 1938 » dans E., n° 11, 1938 / **D27** / *Rénovation urbaine du centre de Dolhain*, Limbourg, 2016, p. 206 / « Le Solvent » dans https://www.verviers.be / http://www.nica.be / **D28** / https://www.ate-lier4d.be / **D29** / Néant / **D30** / CLAISSE, J., KNOPEL, L., LOZE, P. (dir), *Wallonie Nouvelles Architectures*, Bruxelles, Prisme Éditions, 1996, p. 104 / MAISON DES ARCHITECTES ASBL et SRAVE, *Catalogue contemporain d'architecture 2001*, Province de Liège, EMCC Productions, 2001, p. 22-23 / **D31** / KÜCHENBERG, A., (dir.), Eupen, *Gestern war heute*, Grenz-Echo Verlag, Eupen, 2016 / https://gainsstock.jimdofree.com / http://www.rheinische-geschichte.lvr.de

p. 60-65 / Archives Bureau Quatre Architecture / https://www.archdaily.com / **E42** / http://www.quatre.eu / **E43** / Néant / **E44** / Entretien avec Arnaud Halleux / Entretien avec Raphaëlle Dufays / **E45** / KIECKENS, Chr., LOZE, P., *Belgium New Architecture* 6, Prisme éditions, 2016 / http://www.dethier.be / **E46** / PLUMET, Ph., « Cimetières militaires : lieux de mémoire, traces d'histoire » dans *LCN*, n° 89, 2014, p. 65-70 / https://www.abmc.gov / http://www.hombourg.be / **E47** / « Crèche communale à Plombières » dans RICHARD, A. (dir), VANDERNOOT, C. (dir), *Georges-Eric Lantair : (im)pertinence, Archidoc* #5, GAR-ESAVL, 2021, p. 184 / COHEN, M., DASSONVILLE, C. (dir), *Archives Garsoux + Donéa* / **E11** / Archives Garsoux + Donéa / **E12** / Néant / **E13** / Archives Logivesdre / **E14** / Archives Logivesdre / **E15** / http://www.lilzen-pierre.be / **E16** / « Bureaux et entrepôt Schyns » dans *staal\_acier*, n° 21, 2008, p. 20-21 / « Espace verre bureaux à Chaineux » dans *At*, n° 163, 2009, p. 32-34 / Archives Valentiny / **E17** / Néant / **E18**, / HAKIN, L., *Montzen-Gare se souvient !*, Comités de Montzen-Gare, 1984, p. 1-3 / **E50** / STASSEN, A., *Les noueds ferroviaires des Trois Frontières – Un réseau ferroviaire des plus denses*, dans www.hombourg.be / Entretien avec Albert Stassen, le 4 novembre 2021 / **E51** / « Trier avec classe » dans A+, n° 138, 2001, p. 78-79 / Archives Atelier d'architecture Pierre Hebbelinck / **E52** / https://drei-gren-zen.be / Archiv Marc Steffens / Interview mit Marc Steffens, Architekt, am 30. September 2021 / **E53** / Archives FHW / Entretien avec Chantal Otten, octobre 2021 / Entretien avec Damien Franzen, septembre 2021 / **E54** / « La chapelle mariale de Moresnet (B) » dans *Eurozinc*, 1992, p. 46 / **E55** / https://trois-frontieres.be / **E56** / Archives Nos Cités / **E57** / LOZE, P., *Les missions de l'ingénieur – Le bureau Greisch*, Belgique, Mardaga, 2012, p. 186-191 / https://www.greisch.com / https://www.les-ponts-metalliques-histories-belges.com

## F

**Introduction territoriale** / HEUKEMES N. (Hrsg.), *Die Industriegeschichte der Eupener Unterstadt, Denkmalwerte Bauten des Industriezeitalters*, Ministerium der Deutschsprachigen Gemeinschaft Belgiens, 2018 / **F1** / « Lauréat catégorie 3 – Bâtiment public à usage collectif » dans *At*, n° 194, 2017, p. 43 / **F2** / Néant / **F3** / « Dou ventaux séminaires » dans *At*, n° 184, mai 2015, p. 28-30 / **F4** / FISCHER, L., « Demokratie von unten », dans *quatre.eu* / **E29** / « L'architecture en bois en Région wallonne et alentours », dans *BHCR*, t.6, 2004 / ANCION, N., *Le bouquin FHW architectes + Nicolas Ancion écrivain*, Liège, Fourre-Tout, 2006 / **E30** / Archives Marie Garsoux / **E31** / Archives Violaine Meurens / **E32** / BEKAERT, G., *Art et architecture, Charles Vandenhove*, Tournai, La Renaissance du Livre, 1998, p. 38-39 ; p. 217-219 / BEKAERT, G., *L'architecture et l'architecte, Charles Vandenhove*, Liège, Pierre Mardaga, 1976, p. 43-55 ; p. 116-121 / VERSCHAFFEL, B., *Charles Vandenhove - architecture / architectur* 1954-2014, Tielt, Lannoo, 2014, p. 13-14 et 114-119 / **E27** / https://slharchitecture.be / **E28** / http://www.quatre.eu / **E29** / « L'architecture en bois en Région wallonne et alentours », dans *BHCR*, t.6, 2004 / ANCION, N., *Le bouquin FHW architectes + Nicolas Ancion écrivain*, Liège, Fourre-Tout, 2006 / **E30** / Archives Marie Garsoux / **E31** / Archives Violaine Meurens / **E32** / BEKAERT, G., *Art et architecture, Charles Vandenhove*, Tournai, La Renaissance du Livre, 1998, p. 38-39 ; p. 217-219 / BEKAERT, G., *L'architecture et l'architecte, Charles Vandenhove*, Liège, Pierre Mardaga, 1976, p. 43-55 ; p. 116-121 / VERSCHAFFEL, B., *Charles Vandenhove - architecture / architectur* 1954-2014, Tielt, Lannoo, 2014, p. 120-127 / **E33** / « Résidentiel et Blocs de béton » dans B., n° 100, 1989, p. 82 / **E34** / BRANDAIS, L., DEBUSSCHÈRE, S., *Architectures, Les nouveaux talents*, Racine, 2011 / DE BAST, A.-C., « Un habitat performant au départ d'une vieille grange », *JVC*, n° 379, 2015 / **E35** / Entretien avec Jacques Piron et Élodie Thunus, actuels propriétaires / **E36** / Archives Philippe Frère / **E37** / Entretien avec Pierre-Marie Demonceau, le 11 août 2021 / https://lucspits.be / **E38** / Archives Philippe Frère / **E39** / CCW, Dossier de réglementation 2020-2024, Action culturelle générale, Action culturelle spécialisée en diffusion des arts de la Scène, 2018 / **E40** / www.arwelkenraedt.com / Archives des bâtiments scolaires de la Fédération Wallonie-Bruxelles, Direction régionale de Liège / **E41** / « Welkenraedt. QUATRE Architecture », dans DEBRUN, G. DE LA BOULAYE, P. (dir), *Architectures Wallonie-Bruxelles Inventaires # Inventories* 3, 2016-2020, éditions Cellule architecture de la Fédération Wallonie-Bruxelles, 2020,

1967, p. 192 / HUGO, E., *Émile-José Fettweis, une évolution de style*, mémoire, Liège, Université de Liège - Faculté d'architecture, 2014, p. 43 / LOZE, P., « Parcours d'un architecte » dans MERSCH, M.-Chr. (dir.), *E. J. Fettweis : Regards sur le parcours d'un architecte*, Liège, GAR asbl, 1998, p. 28 / **F13** / http://www.dethier.be / https://www.ljournaldelarchitecture.be / **F14** / ARON, J., BURNIAT, P., PUTTEMANS, P., *L'architecture contemporaine en Belgique : guide*, Bruxelles, Les éditions de l'Octogone, 1996, p. 135 / CHASLIN, Fr. et al., « Maison Schoonbroodt à Eupen » dans *Charles Vandenhove, une architecture de la densité*, Liège, Mardaga, 1985, p. 105-108 / **F15** / KRUSCH, N., « Les monuments aux morts dans la région d'Eupen et de Saint-Vith » dans *LCN*, n° 89, 2014, p. 61-64 / **F16** / Fonds Fettweis, GAR-Archives d'architecture (ULiège) / **F17** / Archives de la Ville d'Eupen / Entretiens avec Manfred Lerho, Peter Nyssen, Patrick Schumacher und Fabrice Müllender / **F18** / https://www.pl4n.be / **F19** / « Transformation d'une étoble en habitation contemporaine » dans *At*, n° 148, 2002, p. 38-41 / **F20** / KÜCHENBERG, A. (dir), *Eupen - Gestern war Heute*, Eupen, Grenz-Echo Verlag, 2016, p. 107 / **F21** / HEUKEMES N. (Hrsg.), *Die Industriegeschichte der Eupener Unterstadt, Denkmalwerte Bauten des Industriezeitalters*, Ministerium der Deutschsprachigen Gemeinschaft Belgiens, 2018 / **F22** / Archives de la Ville d'Eupen / HEUKEMES N. (Hrsg.), *Die Industriegeschichte der Eupener Unterstadt, Denkmalwerte Bauten des Industriezeitalters*, Ministerium der Deutschsprachigen Gemeinschaft Belgiens, 2018 / **F23** / KÜCHENBERG, A. (dir.) « Park mit Aussicht auf Erwerb und Erholung, Parkanlage Moorenhöhe » dans *Eupen: Gestern war heute*, Eupen, Grenz Echo Verlag, 2016, p. 143 / *Theodor Mooren und sein grünes Verträchnis*, *Auf den Spuren des Verschönerungsvereins*, exposition au Stadmuseum Eupen, septembre 2020-mai 2021 / **F24** / Archives de la Ville d'Eupen / HEUKEMES N. (Hrsg.), *Die Industriegeschichte der Eupener Unterstadt, Denkmalwerte Bauten des Industriezeitalters*, Ministerium der Deutschsprachigen Gemeinschaft Belgiens, 2018 / **F25** / HEUKEMES N. (Hrsg.), *Die Industriegeschichte der Eupener Unterstadt, Denkmalwerte Bauten des Industriezeitalters*, Ministerium der Deutschsprachigen Gemeinschaft Belgiens, 2018 / **F1** / « Lauréat catégorie 3 – Bâtiment public à usage collectif » dans *At*, n° 194, 2017, p. 43 / **F2** / Néant / **F3** / « Dou ventaux séminaires » dans *At*, n° 184, mai 2015, p. 28-30 / **F4** / FISCHER, L., « Demokratie von unten », dans *quatre.eu* / **E29** / « L'architecture en bois en Région wallonne et alentours », dans *BHCR*, t.6, 2004 / ANCION, N., *Le bouquin FHW architectes + Nicolas Ancion écrivain*, Liège, Fourre-Tout, 2006 / **E30** / Archives Marie Garsoux / **E31** / Archives Violaine Meurens / **E32** / BEKAERT, G., *Art et architecture, Charles Vandenhove*, Tournai, La Renaissance du Livre, 1998, p. 38-39 ; p. 217-219 / BEKAERT, G., *L'architecture et l'architecte, Charles Vandenhove*, Liège, Pierre Mardaga, 1976, p. 43-55 ; p. 116-121 / VERSCHAFFEL, B., *Charles Vandenhove - architecture / architectur* 1954-2014, Tielt, Lannoo, 2014, p. 120-127 / **E33** / « Résidentiel et Blocs de béton » dans B., n° 100, 1989, p. 82 / **E34** / BRANDAIS, L., DEBUSSCHÈRE, S., *Architectures, Les nouveaux talents*, Racine, 2011 / DE BAST, A.-C., « Un habitat performant au départ d'une vieille grange », *JVC*, n° 379, 2015 / **E35** / Entretien avec Jacques Piron et Élodie Thunus, actuels propriétaires / **E36** / Archives Philippe Frère / **E37** / Entretien avec Pierre-Marie Demonceau, le 11 août 2021 / https://lucspits.be / **E38** / Archives Philippe Frère / **E39** / CCW, Dossier de réglementation 2020-2024, Action culturelle générale, Action culturelle spécialisée en diffusion des arts de la Scène, 2018 / **E40** / www.arwelkenraedt.com / Archives des bâtiments scolaires de la Fédération Wallonie-Bruxelles, Direction régionale de Liège / **E41** / « Welkenraedt. QUATRE Architecture », dans DEBRUN, G. DE LA BOULAYE, P. (dir), *Architectures Wallonie-Bruxelles Inventaires # Inventories* 3, 2016-2020, éditions Cellule architecture de la Fédération Wallonie-Bruxelles, 2020,

n°170, 2011, p. 34-36 / **F37** / ARON, J., BURNIAT, P., PUTTEMANS, P., *L'architecture contemporaine en Belgique-guide*, Bruxelles, Les éditions de l'Octogone, 1996, p. 156 / http://www.srave.be / FETTWEIS, Emile-José, « Parcours et réflexions à propos de mon périple architectural » dans MERSCH, M.-Chr. (dir.), *E. J. Fettweis : Regards sur le parcours d'un architecte*, Liège, GAR asbl, 1998, p. 74 / **F38** / http://www.hausharna.org / https://www.vasistas.be / **F39** / WALRAFF, M., 1933-1993, 60 ans *Laiterie Walhorn*, Walhorn, Laiterie Walhorn, 1995 / **F40** / SARLET, D. (dir.), « Des projets et des chantiers » dans *Les Échos du logement*, n° 3, septembre 2008 / **F41** / BEGUIN, A. (dir.), *Émile-José Fettweis architecte, Archidoc* #4, Liège, GAR-ESAVL, 2019 / **F42** / LOHMANN, D., SCHOLZ, M., « Werdejahre – Ludwig Mies van der Rohes früheste Karriereschritte und spätere Verbindungen in seine Heimatstadt Aachen » dans *INSITU Zeitschrift für Architekturtheorie*, n° 2, 2019, p. 273-290 / OELLERS, A. C., « Ludwig Mies van der Rohe und Ewald Mies in Aachen », Museum Burg Frankenberg Aachen, Ausstellungshoft « Aachen im Bild » (XXIV), Aachen, 1986 / REIP, N., « Das Haus Homburg » dans LEIUNE, C., *Grenzerfahrungen. Eine Geschichte der Deutschsprachigen Gemeinschaft Belgiens*, Eupen, 2019, p. 325-330 / **F43** / KRUSCH, N., *Zeitgenössische Architektur*, Ministerium der Deutschsprachigen Gemeinschaft Belgiens, p. 29 / PROKOP, E., ROTHFUSS, S., *Bauen im Grenzland - Wegweiser für landschaftsschonende und charakteristische Siedlungs- und Hausformen im Deutsch-Belgischen Grenzraum Aachen*, Aachen, Alano, 1989, p. 135 / « Halle und Nischen, Christof Schulten in Gespräch mit Sabine Kraft und Nikolaus Kuhnert » dans *ARCH\**, n° 79, 1985, p. 42-45 / **F44** / https://www.crahayjamaigne.com / **F45** / BERTRAND, E. (dir.), « Projet 3a » dans *BHCR*, t. 2, 2000 / https://www.prolignum-holzbauplanung.de / **F46** / KRUSCH, N., *Zeitgenössische Architektur*, Eupen, Ministerium der Deutschsprachigen Gemeinschaft Belgiens, p. 36 / « Tout en blanc, une villa nous invite à l'insolite » dans *TBJR*, n° 119, 1997 / **F47** / DARCIS, D., WEINAND, Y., *Architexto* T.8, *Yves Weinand, architecte , Damien Darci, philosophe*, Liège-Bruxelles, Fourre-Tout ; Ixelles, CIVA, 2008, 2007, p.152 / **F48** / Archives communales de Raeren / GROPP, B., KIESER, M., KUHRAU, S., *Neues Bauen im Rheinland. Ein Führer zur Architektur der Klassischen Moderne*, Landschaftsverband Rheinland, Petersberg, Michael Imhof Verlag, 2019 / **F49** / DAWANCE, S. (dir), *Logement public, Habiter l'espace rural*, Édition Société wallonne du logement/Cellule Cellule Architecture, Bruxelles 2013 / **G22** / Néant / **G23** / Ministère de la Région wallonne. DGATLP. Division du patrimoine. *Le patrimoine monumental de la Belgique. Wallonie. Vol. 12-3, Liège, Verviers*-arr. M-S, Liège, Liège, Pierre Mardaga éditeur 1985, p. 1222 / **G24** / « Réalisation de 85 unités d'habitations à La Calamine pour la S.C NOS CITES » dans *At*, n° 134, 1998 / « Nos Cités » à La Calamine. LERHO, RENSONNET & Partenaires » dans *TCC*, n° 89, 1999 / **F50** / https://www.brunoalbert.be / **F51** **Intro** / https://www.deso.uva.nl / « Des ouvriers extraordinaires », dans *LCU*, n° 86, p. 53, septembre 2013 / VAN REYBROUCK, D., Zinc, Artes, Actes Sud, 2016 / BRESSANT, M., Un si petit territoire. Paris, Éditions de Fallois, 2017 / **F51** / http://archive.wikivox.com / https://www.vedia.be / **F52** / https://ravi-eicher.be /

**G****Introduction territoriale / Kulturlandschaftspark Belgische Eifel, 100 Dörfer - 1 Zinkunf, Gemeinde Bütgenbach, Billungen Amel, Sankt Vith, Burg-Reuland, Arbeitsgemeinschaft Winters-Bodarwe-Verbeek / Fiches paysagères du parc naturel, ensemble du haut plateau de l'Ardenne du Nord-Est, Parc Naturel Hautes-Fagnes-Eifel** / http://biodiversite.wallonie.be / **G1** / https://www.etsens.be / **G2** / Archives Communales de Butgenbach / Entretien avec Jean-Paul Jourdain, architecte, février 2022 / Entretien avec Manfred Lerho, architecte, février 2022 / Entretien

avec Werner Baumgarten, directeur DgG Gemeinschaftszentren et Björn Pfeiffer, directeur du centre Worriken / **G3** / *Elsenborn: ein Venddorf in seiner Geschichte*, Vereinigung für Kultur, Geschichte und Folklore, 1985 / https://www.elsenborn.be / **G4** / « Dreissig meter ewigkeit » dans *Schöner Wohnen, Haus des Jahres*, n° 11, 1988, p. 120-124 / « Maison Jean-Pierre et Sylvia Nelles-Müller » dans A+, n° 102, 1989, p. 50-51 / « Maison unifamiliale Nelles-Müller » dans *Architecture rurale contemporaine*, 1992-1993, p. 23-25 / **G5** / Schmitz, D., Mersch, M.-Chr., *Pays*



Bruxelles, Prisme Éditions, 2007, p. 78 / KNOPEs, L., CLAISSE, I. (dir.), « La pierre pour s’ancre » dans *Stone*, 2010, p. 190 / **H19** / https://www.crahayjamaigne.com/ **H20** / Archives Dethier-Lion / **H21** / https://www.crahayjamaigne.com/ **H22** / DE VISSCHER, M., « Dessine-moi une école » dans *LM*, n° 90, 1986, p. 16-18 / TREVISIOL, R., « Les néologismes d’une langue archaïque » dans *A+*, n° 90, 1986, p. 7-15 / https://www.brunoalbert.be/ **H23** / ACVM / **H24** / Entretien avec Robert Ledent, actuel propriétaire de la maison / **H25** / http://www.clauwerssion.com / **H26** / HUNOZ-MOLES, V., « Vêtu de Cèdre » dans *Architectures à vivre*, n° 35, 2007, p. 80-87 / PLISSART, M.-Fr., WAINBLUM, Ad., BERCKMANS, A.-C., *Bois et habitat, 10 ans d’architecture contemporaine en bois*, Bruxelles, Editions Luc Pire, 2009 / **H27** / Archives Emmanuel Thannen / Entretien avec l’architecte Emmanuel Thannen / Entretien avec Claudia Braun / **H28** / D’YDEVALLE, Ch., *Une expérience sociale*, Bruxelles, Les Éditions Saturne, 1952 / FLOUQUET, P.-L., « Constructions sociales à Malméd », Les réalisations de l’ESMA » dans *LM*, n° 10, 1952, p. 322-328 / « Foyer et groupe d’habitations, Malméd » dans *AA*, n° 45, décembre 1952, p. 50-53 / **H29** / CHRISTOPHE, R., « Malméd , ses rues, ses lieux-dits » dans *Folklore Stavelot-Malméd* *Stavelot-Saint-Vith* / Entretien avec Marie-Antoinette Werrens, le 13 février 2021 / **H30** / DE BAST, A.-C., « Une extension évolutive » dans *JVCR*, n° 393, 2016, p. 110-117 / **H31** / Archives Robert Micha / **H32** / BALAU, R., « Œuvres de Bastin et Dupuis à Malméd (1947-1952) : patrimoine architectural et paysager de référence » dans *LCU*, n° 37, 2001, p. 69-76 / D’YDEVALLE, Ch., *Une expérience sociale*, Bruxelles, Les Éditions Saturne, 1952 / FLOUQUET, P.-L., « Constructions sociales à Malméd », Les réalisations de l’ESMA » dans *LM*, n° 10, 1952, p. 322-328 / **H33** / BULLOCK, N. et VERPOEST, L., *Living with History, 1914-1964: Rebuilding Europe after the First and Second World Wars and the Role of Heritage Preservation*, Leuven University Press, 2011 / « Le Chantier National de Malméd , Architecte : Albert Devillers » dans *LM*, n° 3, 1948, p. 83-85 / **H34** / CHRISTOPHE, R., « Malméd , ses rues, ses lieux-dits » dans *Folklore Stavelot-Malméd* *Stavelot-Saint-Vith*, *Malméd* / DISLAIRE, L., « Malméd autrefois », Malméd-Folklore, 2017 / Entretien avec Maria Gentes / **H35** / LEJOLY, G., *La construction des barrages sur la Warche, Robertville-Butgenbach-Bévercé*, Waimes, 2021 / LEJOLY, G., « Le barrage de Robertville » dans *Malméd-Folklore*, t. 62, 2009-2010, p. 83 / **H36** / Archives Robert Micha / ACVM / **H37** / https://www.brunoalbert.be / **H38** / « Bélgica en linea clara, El espíritu en la materia, Casa de Pauw-Herrmann, Mont-Malméd », in *Arquitectura Viva*, 2004, Madrid, S. 70 / « Hermann’s House », in *A+U, Driving through Belgium I*, Nr. 392, Tokyo, S. 112-119, Tokyo, 2003 / « Enfamilienhaus in Mont-Malméd », in *Detail*, 11/2003, München, S. 1270-1273 / **H39** / PLISSART, M.-Fr., WAINBLUM, Ad., BERCKMANS, A.-C., *Bois et habitat, 10 ans d’architecture contemporaine en bois*, Bruxelles, Editions Luc Pire, 2009, p. 66 / FRANCOIS, N., « Projet 30 » dans *BHCR*, t. 1, 1999 / **H40** / https://www.centroprospero.be / Entretien de Madame Simon / POK, M., « Le pirche » dans *Essentielle Immo La Libre*, n° 154, 2018, p. 67 / **H41** / http://www.clauwerssion.com / **H42** / http://org.kikirpa.be / SERVAIS, E., SOLHEID, H., *Longfay, Mont, Xhoffraix, quelques étapes et témoins de notre passé*, à compte d’auteur, 2015 / **H43** / Entretien avec Luc Nelles, architecte, le 21 octobre 2019 / https://www.luc-nelles.be / **H44** / GENA, Fr. (dir.), *Bernard Herbecq, Créer – Construire – Habiter, Archidoc #3*, Liège, GARESAVL, 2018, p. 135 / **H45** / https://www.luc-nelles.be / **H46** / http://www.clauwerssion.com / **H47** / BOUCHAIN, P., *Simone & Lucien Kroll : une architecture habitée*, Arles, Actes sud, 2013, p. 346 / ACVM / **H48** / ACVM / Archives Robert Micha / **H49** / Archives Julien Dessy / **H50** / Entretien avec

Emmanuel Thannen, architecte / **H51** / *TBJR*, 2003 / *TBJR*, 2005 / **H52** / https://www.dethier.be / **H53** / https://www.dethier.be / **H54** / CALLUT, M., « Arimont » dans Ministère de la Région wallonne. DGATLP. Division du patrimoine. *Le patrimoine monumental de la Belgique. Wallonie. Vol. 12-3, Liège, Verviers-arr. M-S*, Liège, Pierre Mardaga éditeur, 1985, p. 806 / **H55** / « Mémorial américain » dans *LM*, n° 8, 1966, p. 263 / COHEN, M., THOMAES, J., *Jacques Dupuis l’architecte*, Bruxelles, La Lettre volée, CFWB, 2000, p. 133 / CALLUT, M., « Baugnez » dans Ministère de la Région wallonne. DGATLP. Division du patrimoine. *Le patrimoine monumental de la Belgique. Wallonie. Vol. 12-3, Liège, Verviers-arr. M-S*, Liège, Pierre Mardaga éditeur, 1985, p. 807 / **H56** / BEGUIN, A. (dir.), *Émile-Jose Fetweis architecte*, Archidoc #4, Liège, GARESAVL, 2019 / HUGO, E., *Émile-Jose Fetweis, une évolution de style*, mémoire, Liège, Université de Liège - Faculté d’architecture, 2014, p. 62-133 / **H57** / ACVM / Entretien avec Isabelle Cornette, actuelle propriétaire de la maison / **H58** / ACVM / Entretien avec Raphaëlle Dufays / *H59* / *Bois & Habitat, Carnet d’architecture : Région wallonne et alentours*, t. 1, p. 76-79 / **H60** / ACVM / Entretien avec Raphaëlle Dufays / Entretien avec Henri Culot / **H61** / Archives Atelier d’architecture Luc Nelles Associés / Entretien avec Luc Nelles, architecte, 31 octobre 2019 / http://www.luc-nelles.be / **H62** / ARON, J., BURNIAT, P., PUTTEMANS, P., *L’architecture contemporaine en Belgique guide*, Bruxelles, Les éditions de l’Octogone, 1996, p.158 / GENDERS, Ch., « Poëtische interpretaties van het classicisme/het oeuvre van Bruno Albert », dans *De Architect*, 1990, p. 86-97 / LANTAIR, G.-E., « Bruno Albert, un projet – une pensée – une attitude », mémoire d’architecture, ISA-La Cambre, 1988-1989, p. 18-22 / **H63** / LANTAIR, G.-E., « Bruno Albert, un projet – une pensée – une attitude », mémoire d’architecture, ISA-La Cambre, 1988-1989, p. 10-12 / https://www.brunoalbert.be / **H64** / *Architecture rurale contemporaine 92/93, rapport d’un concours d’architecture transfrontalier 92/93*, Saarbrücken, Institut für Landeskunde im Saarland, 1994, p. 26 / **H65** / Néant / **H66** / BEKAERT, G., STRAUVEN, Fr., *La construction en Belgique. 1945-1970*, Bruxelles, Confédération nationale de la construction, 1971, p. 307 / HENRION, P., *Jean Englebert*, Liège, Edition Musée en plein air du Sart Tilman, 2007, p. 24-25 / WIDAR-BERNARD, M., « Ma maison » dans *H*, 1963, n° 24-25, p. 66-71 / **H67** / DEGAVRE, E., « Assemblages heureux » dans *Les utopies de Jean Englebert*, Archidoc #02, Liège, GARESAVL, 2017, p. 66-93 / **H68** / ARON, J., BURNIAT, P., PUTTEMANS, P., *L’architecture contemporaine en Belgique : guide*, Bruxelles, Les éditions de l’Octogone, 1996, p. 169 / CLAISSE, J., KNOPEs, L., LOZE, P. (dir.), *Wallonie Nouvelles Architectures*, Bruxelles, Prisme Éditions, 1996, p. 118 / LOZE, P., « École maternelle de Waimes », dans *A+*, n° 130, 1994, p. 60-65 / **H69** / Néant / **H70** / DEGAVRE, E., « Assemblages heureux » dans *Les utopies de Jean Englebert*, Archidoc #02, Liège, GARESAVL, 2017, p. 66-93 / **H71** / CNUDCE, Ch., HAROTTIN, J. J., MAJOT, J.-P., *Pierres et marbres de Wallonie, Bruxelles*, Archives d’architecture moderne et Ministère de la Région wallonne, 1988, p. 70 / PROKOP, E., ROTHFUSS, S., *Bauen im Grenzland*, Alano Verlag, Pr. G. Curdes, Institut für Städtebau und Landesplanung, RWTH Aachen, Executive der deutschsprachigen Gemeinschaft, Eupen, 1989, p. 134 / *Prix européen de la reconstruction de la ville*, AAM, Bruxelles, 1987, p. 136 / **H72** / https://www.dethier.be / **H73** / LEJOLY, G., *La construction des barrages sur la Warche, Robertville-Butgenbach-Bévercé*, en autoédition, Waimes, 2021 / **H74** / COHEN, M., THOMAES, J., *Jacques Dupuis l’architecte*, Bruxelles, Editions La Lettre volée et Communauté française de Belgique, 2000 / **H75** / « Villa au bord du lac de

Robertville, architecte : Jean Poskin » dans *LM*, n° 10, 1959, p. 342-343 / **H76** / MALRAS, P., « Hosomi, Outrewarche » dans *A+*, n° 287, 2020-2021 p. 88-91 / **H77** / Archives communales de Waimes / Archives Robert Micha / **H78** / https://www.artau.be / **H79** / DAMAS, V., « De pierre, de bois et d’argile », Dossier vivre au naturel, GAEL maison, 2000, p. 39-46 / FISCHER, L., « Bauen mit Lehm, Wohnhaus im Hoher Venn/B », DBZ, Deutsche Bauzeitschrift, juin 2003 / BERTRAND, E. (dir.), « Projet 27 » dans *BHCR*, t. 1, 1999 / **H80** / TREVISIOL Robert « Les néologismes d’une langue archaïque », dans *A+*, n° 90, 1986, p. 7-15 / https://www.brunoalbert.be / **H81** / https://www.librarie.be / **H82** / https://www.dethier.be / **H83** / NORMAN, A., BERTRAND, E., *Made in Wood, l’art de construire en bois (Belgique, France, Luxembourg)*, Bruxelles, Mardaga, 2014, p. 65-69 / ZUNINO, M.C., « Stavelot : Centre d’interprétation de la Principauté » dans *Abitare*, n° 428, 2003, p.172-173 / CLAISSE, J., KNOPEs, L., *Belgium New Architecture 2*, Bruxelles, Prisme Éditions, p. 242-245 / **I5** / DEPENSENAIRE, J., « Illustration projet de clinique-maternité à Stavelot », Habitat et habitation, n° 1, 1956, p. 11 / **I6** / Dossier documentaire réalisé par Michel Vanderschaeghe, Bibliothèque communale de Stavelot / **I7** / Entretien avec Luc Dutilleul, le 19 août 2021 / http://lampspw.wallonie.be / https://www.rtf.be / **I8** / Archives Atelier 26 / Entretien avec Olivier Wallerand, Bruxelles, Les éditions de l’Octogone, 1996, p. 170 / CLAISSE, J., KNOPEs, L., LOZE, P. (dir.), *Wallonie Nouvelles Architectures*, Bruxelles, Prisme Éditions, 1996, p. 90 / **H86** / https://www.dethier.be / **H87** / ARON, J., BURNIAT, P., PUTTEMANS, P., *L’architecture contemporaine en Belgique : guide*, Bruxelles, Les éditions de l’Octogone, 1996, p. 156 / GENDERS, Ch., « Poëtische interpretaties van het classicisme/het oeuvre van Bruno Albert », dans *De Architect*, 1990, p. 86-97 / LANTAIR, G.-E., « Bruno Albert, un projet – une pensée – une attitude », mémoire d’architecture, ISA-La Cambre, 1988-1989, p. 10-12 / **H88** / BERTRAND, E. (dir.), « Habitation Bronlet-Toussaint, 4950 Sourbrodt » dans *BHCR*, t. 2, 2000, p. 42 / BUTIL, P., LOZET, B., *Habiter le bois en Wallonie*, Sprimont, Mardaga, 1998, p. 60 / REPIQUET, J., « Faire le mur » dans *Architectures à vivre*, 2002, Paris, p. 36 / **H89** / BECHET, G., « Signal de Prusse, Au fil des voies lentes » dans *WAW Magazine* / GEHLEN, A., « La cabine d’aiguillage SII à Sourbrodt » dans *Revue du Centre de recherches historique et environnementale de la Haute Ardenne*, décembre 2017 / **H90** / https://www.atelier-chora.be / **H91** / « Maison Rosenfeld » dans *A+*, n° 102, 1989, p. 40 / « Les 4 lauréats des deuxièmes Belgian Architectural Awards dans *Malméd-Folklore*, n° 59, 2001, p. 287 / R.H., « L’abbaye bénédictine de Wavremont/Stavelot forme des équipes pour l’Amérique latine » dans *L’avenir du Luxembourg*, 9 avril 1965 / Ministère de la Région wallonne. DGATLP. Division du patrimoine. *Le patrimoine monumental de la Belgique. Wallonie. Vol. 12-4, Liège, Verviers-arr. S-W*, Liège, Pierre Mardaga éditeur, 1985, p. 1657 / **H93** / ENGLEBERT, J., « Centre Nature à Botrange » dans *A+*, n° 83, 1983, p. 11-14 / HENRION, P., *Jean Englebert*, Liège, Edition Musée en plein air du Sart Tilman, 2007, p. 75-87 / **H94** / OTRPEPE de BOUVETTE, H. de, dans Ministère de la Région wallonne. DGATLP. Division du patrimoine. *Le patrimoine monumental de la Belgique. Wallonie. Vol. 12-4, Liège, Verviers-arr. S-W*, Liège, Pierre Mardaga éditeur, 1985, p. 1658 / **H95** / BERCKMANS, Fr., MEES, Gr., *Buitengewoon & Betaalbaar Bouwen*, vol. 4, Tiel, Lannoo, 2020, p. 132-139 / **H96** / https://www.luc-nelles.be / **H97** / THOMAES, J., *Jacques Dupuis l’architecte*, Bruxelles, Editions La Lettre volée et Communauté française de Belgique, 2000 / **H98** / « Villa au bord du lac de

Robertville, architecte : Jean Poskin » dans *LM*, n° 10, 1959, p. 342-343 / **H76** / MALRAS, P., « Hosomi, Outrewarche » dans *A+*, n° 287, 2020-2021 p. 88-91 / **H77** / Archives communales de Waimes / Archives Robert Micha / **H78** / https://www.artau.be / **H79** / DAMAS, V., « De pierre, de bois et d’argile », Dossier vivre au naturel, GAEL maison, 2000, p. 39-46 / FISCHER, L., « Bauen mit Lehm, Wohnhaus im Hoher Venn/B », DBZ, Deutsche Bauzeitschrift, juin 2003 / BERTRAND, E. (dir.), « Projet 27 » dans *BHCR*, t. 1, 1999 / **H80** / TREVISIOL Robert « Les néologismes d’une langue archaïque », dans *A+*, n° 90, 1986, p. 7-15 / https://www.brunoalbert.be / **H81** / https://www.librarie.be / **H82** / https://www.dethier.be / **H83** / NORMAN, A., BERTRAND, E., *Made in Wood, l’art de construire en bois (Belgique, France, Luxembourg)*, Bruxelles, Mardaga, 2014, p. 65-69 / ZUNINO, M.C., « Stavelot : Centre d’interprétation de la Principauté » dans *Abitare*, n° 428, 2003, p.172-173 / CLAISSE, J., KNOPEs, L., *Belgium New Architecture 2*, Bruxelles, Prisme Éditions, p. 242-245 / **I5** / DEPENSENAIRE, J., « Illustration projet de clinique-maternité à Stavelot », Habitat et habitation, n° 1, 1956, p. 11 / **I6** / Dossier documentaire réalisé par Michel Vanderschaeghe, Bibliothèque communale de Stavelot / **I7** / Entretien avec Luc Dutilleul, le 19 août 2021 / http://lampspw.wallonie.be / https://www.rtf.be / **I8** / Archives Atelier 26 / Entretien avec Olivier Wallerand, Bruxelles, Les éditions de l’Octogone, 1996, p. 170 / CLAISSE, J., KNOPEs, L., LOZE, P. (dir.), *Wallonie Nouvelles Architectures*, Bruxelles, Prisme Éditions, 1996, p. 90 / **H86** / https://www.dethier.be / **H87** / ARON, J., BURNIAT, P., PUTTEMANS, P., *L’architecture contemporaine en Belgique : guide*, Bruxelles, Les éditions de l’Octogone, 1996, p. 156 / GENDERS, Ch., « Poëtische interpretaties van het classicisme/het oeuvre van Bruno Albert », dans *De Architect*, 1990, p. 86-97 / LANTAIR, G.-E., « Bruno Albert, un projet – une pensée – une attitude », mémoire d’architecture, ISA-La Cambre, 1988-1989, p. 10-12 / **H88** / BERTRAND, E. (dir.), « Habitation Bronlet-Toussaint, 4950 Sourbrodt » dans *BHCR*, t. 2, 2000, p. 42 / BUTIL, P., LOZET, B., *Habiter le bois en Wallonie*, Sprimont, Mardaga, 1998, p. 60 / REPIQUET, J., « Faire le mur » dans *Architectures à vivre*, 2002, Paris, p. 36 / **H89** / BECHET, G., « Signal de Prusse, Au fil des voies lentes » dans *WAW Magazine* / GEHLEN, A., « La cabine d’aiguillage SII à Sourbrodt » dans *Revue du Centre de recherches historique et environnementale de la Haute Ardenne*, décembre 2017 / **H90** / https://www.atelier-chora.be / **H91** / « Maison Rosenfeld » dans *A+*, n° 102, 1989, p. 40 / « Les 4 lauréats des deuxièmes Belgian Architectural Awards dans *Malméd-Folklore*, n° 59, 2001, p. 287 / R.H., « L’abbaye bénédictine de Wavremont/Stavelot forme des équipes pour l’Amérique latine » dans *L’avenir du Luxembourg*, 9 avril 1965 / Ministère de la Région wallonne. DGATLP. Division du patrimoine. *Le patrimoine monumental de la Belgique. Wallonie. Vol. 12-4, Liège, Verviers-arr. S-W*, Liège, Pierre Mardaga éditeur, 1985, p. 1657 / **H93** / ENGLEBERT, J., « Centre Nature à Botrange » dans *A+*, n° 83, 1983, p. 11-14 / HENRION, P., *Jean Englebert*, Liège, Edition Musée en plein air du Sart Tilman, 2007, p. 75-87 / **H94** / OTRPEPE de BOUVETTE, H. de, dans Ministère de la Région wallonne. DGATLP. Division du patrimoine. *Le patrimoine monumental de la Belgique. Wallonie. Vol. 12-4, Liège, Verviers-arr. S-W*, Liège, Pierre Mardaga éditeur, 1985, p. 1658 / **H95** / BERCKMANS, Fr., MEES, Gr., *Buitengewoon & Betaalbaar Bouwen*, vol. 4, Tiel, Lannoo, 2020, p. 132-139 / **H96** / https://www.luc-nelles.be / **H97** / THOMAES, J., *Jacques Dupuis l’architecte*, Bruxelles, Editions La Lettre volée et Communauté française de Belgique, 2000 / **H98** / « Villa au bord du lac de

Robertville, architecte : Jean Poskin » dans *LM*, n° 10, 1959, p. 342-343 / **H76** / MALRAS, P., « Hosomi, Outrewarche » dans *A+*, n° 287, 2020-2021 p. 88-91 / **H77** / Archives communales de Waimes / Archives Robert Micha / **H78** / https://www.artau.be / **H79** / DAMAS, V., « De pierre, de bois et d’argile », Dossier vivre au naturel, GAEL maison, 2000, p. 39-46 / FISCHER, L., « Bauen mit Lehm, Wohnhaus im Hoher Venn/B », DBZ, Deutsche Bauzeitschrift, juin 2003 / BERTRAND, E. (dir.), « Projet 27 » dans *BHCR*, t. 1, 1999 / **H80** / TREVISIOL Robert « Les néologismes d’une langue archaïque », dans *A+*, n° 90, 1986, p. 7-15 / https://www.brunoalbert.be / **H81** / https://www.librarie.be / **H82** / https://www.dethier.be / **H83** / NORMAN, A., BERTRAND, E., *Made in Wood, l’art de construire en bois (Belgique, France, Luxembourg)*, Bruxelles, Mardaga, 2014, p. 65-69 / ZUNINO, M.C., « Stavelot : Centre d’interprétation de la Principauté » dans *Abitare*, n° 428, 2003, p.172-173 / CLAISSE, J., KNOPEs, L., *Belgium New Architecture 2*, Bruxelles, Prisme Éditions, p. 242-245 / **I5** / DEPENSENAIRE, J., « Illustration projet de clinique-maternité à Stavelot », Habitat et habitation, n° 1, 1956, p. 11 / **I6** / Dossier documentaire réalisé par Michel Vanderschaeghe, Bibliothèque communale de Stavelot / **I7** / Entretien avec Luc Dutilleul, le 19 août 2021 / http://lampspw.wallonie.be / https://www.rtf.be / **I8** / Archives Atelier 26 / Entretien avec Olivier Wallerand, Bruxelles, Les éditions de l’Octogone, 1996, p. 170 / CLAISSE, J., KNOPEs, L., LOZE, P. (dir.), *Wallonie Nouvelles Architectures*, Bruxelles, Prisme Éditions, 1996, p. 90 / **H86** / https://www.dethier.be / **H87** / ARON, J., BURNIAT, P., PUTTEMANS, P., *L’architecture contemporaine en Belgique : guide*, Bruxelles, Les éditions de l’Octogone, 1996, p. 156 / GENDERS, Ch., « Poëtische interpretaties van het classicisme/het oeuvre van Bruno Albert », dans *De Architect*, 1990, p. 86-97 / LANTAIR, G.-E., « Bruno Albert, un projet – une pensée – une attitude », mémoire d’architecture, ISA-La Cambre, 1988-1989, p. 10-12 / **H88** / BERTRAND, E. (dir.), « Habitation Bronlet-Toussaint, 4950 Sourbrodt » dans *BHCR*, t. 2, 2000, p. 42 / BUTIL, P., LOZET, B., *Habiter le bois en Wallonie*, Sprimont, Mardaga, 1998, p. 60 / REPIQUET, J., « Faire le mur » dans *Architectures à vivre*, 2002, Paris, p. 36 / **H89** / BECHET, G., « Signal de Prusse, Au fil des voies lentes » dans *WAW Magazine* / GEHLEN, A., « La cabine d’aiguillage SII à Sourbrodt » dans *Revue du Centre de recherches historique et environnementale de la Haute Ardenne*, décembre 2017 / **H90** / https://www.atelier-chora.be / **H91** / « Maison Rosenfeld » dans *A+*, n° 102, 1989, p. 40 / « Les 4 lauréats des deuxièmes Belgian Architectural Awards dans *Malméd-Folklore*, n° 59, 2001, p. 287 / R.H., « L’abbaye bénédictine de Wavremont/Stavelot forme des équipes pour l’Amérique latine » dans *L’avenir du Luxembourg*, 9 avril 1965 / Ministère de la Région wallonne. DGATLP. Division du patrimoine. *Le patrimoine monumental de la Belgique. Wallonie. Vol. 12-4, Liège, Verviers-arr. S-W*, Liège, Pierre Mardaga éditeur, 1985, p. 1657 / **H93** / ENGLEBERT, J., « Centre Nature à Botrange » dans *A+*, n° 83, 1983, p. 11-14 / HENRION, P., *Jean Englebert*, Liège, Edition Musée en plein air du Sart Tilman, 2007, p. 75-87 / **H94** / OTRPEPE de BOUVETTE, H. de, dans Ministère de la Région wallonne. DGATLP. Division du patrimoine. *Le patrimoine monumental de la Belgique. Wallonie. Vol. 12-4, Liège, Verviers-arr. S-W*, Liège, Pierre Mardaga éditeur, 1985, p. 1658 / **H95** / BERCKMANS, Fr., MEES, Gr., *Buitengewoon & Betaalbaar Bouwen*, vol. 4, Tiel, Lannoo, 2020, p. 132-139 / **H96** / https://www.luc-nelles.be / **H97** / THOMAES, J., *Jacques Dupuis l’architecte*, Bruxelles, Editions La Lettre volée et Communauté française de Belgique, 2000 / **H98** / « Villa au bord du lac de

Robertville, architecte : Jean Poskin » dans *LM*, n° 10, 1959, p. 342-343 / **H76** / MALRAS, P., « Hosomi, Outrewarche » dans *A+*, n° 287, 2020-2021 p. 88-91 / **H77** / Archives communales de Waimes / Archives Robert Micha / **H78** / https://www.artau.be / **H79** / DAMAS, V., « De pierre, de bois et d’argile », Dossier vivre au naturel, GAEL maison, 2000, p. 39-46 / FISCHER, L., « Bauen mit Lehm, Wohnhaus im Hoher Venn/B », DBZ, Deutsche Bauzeitschrift, juin 2003 / BERTRAND, E. (dir.), « Projet 27 » dans *BHCR*, t. 1, 1999 / **H80** / TREVISIOL Robert « Les néologismes d’une langue archaïque », dans *A+*, n° 90, 1986, p. 7-15 / https://www.brunoalbert.be / **H81** / https://www.librarie.be / **H82** / https://www.dethier.be / **H83** / NORMAN, A., BERTRAND, E., *Made in Wood, l’art de construire en bois (Belgique, France, Luxembourg)*, Bruxelles, Mardaga, 2014, p. 65-69 / ZUNINO, M.C., « Stavelot : Centre d’interprétation de la Principauté » dans *Abitare*, n° 428, 2003, p.172-173 / CLAISSE, J., KNOPEs, L., *Belgium New Architecture 2*, Bruxelles, Prisme Éditions, p. 242-245 / **I5** / DEPENSENAIRE, J., « Illustration projet de clinique-maternité à Stavelot », Habitat et habitation, n° 1, 1956, p. 11 / **I6** / Dossier documentaire réalisé par Michel Vanderschaeghe, Bibliothèque communale de Stavelot / **I7** / Entretien avec Luc Dutilleul, le 19 août 2021 / http://lampspw.wallonie.be / https://www.rtf.be / **I8** / Archives Atelier 26 / Entretien avec Olivier Wallerand, Bruxelles, Les éditions de l’Octogone, 1996, p. 170 / CLAISSE, J., KNOPEs, L., LOZE, P. (dir.), *Wallonie Nouvelles Architectures*, Bruxelles, Prisme Éditions, 1996, p. 90 / **H86** / https://www.dethier.be / **H87** / ARON, J., BURNIAT, P., PUTTEMANS, P., *L’architecture contemporaine en Belgique : guide*, Bruxelles, Les éditions de l’Octogone, 1996, p. 156 / GENDERS, Ch., « Poëtische interpretaties van het classicisme/het oeuvre van Bruno Albert », dans *De Architect*, 1990, p. 86-97 / LANTAIR, G.-E., « Bruno Albert, un projet – une pensée – une attitude », mémoire d’architecture, ISA-La Cambre, 1988-1989, p. 10-12 / **H88** / BERTRAND, E. (dir.), « Habitation Bronlet-Toussaint, 4950 Sourbrodt » dans *BHCR*, t. 2, 2000, p. 42 / BUTIL, P., LOZET, B., *Habiter le bois en Wallonie*, Sprimont, Mardaga, 1998, p. 60 / REPIQUET, J., « Faire le mur » dans *Architectures à vivre*, 2002, Paris, p. 36 / **H89** / BECHET, G., « Signal de Prusse, Au fil des voies lentes » dans *WAW Magazine* / GEHLEN, A., « La cabine d’aiguillage SII à Sourbrodt » dans *Revue du Centre de recherches historique et environnementale de la Haute Ardenne*, décembre 2017 / **H90** / https://www.atelier-chora.be / **H91** / « Maison Rosenfeld » dans *A+*, n° 102, 1989, p. 40 / « Les 4 lauréats des deuxièmes Belgian Architectural Awards dans *Malméd-Folklore*, n° 59, 2001, p. 287 / R.H., « L’abbaye bénédictine de Wavremont/Stavelot forme des équipes pour l’Amérique latine » dans *L’avenir du Luxembourg*, 9 avril 1965 / Ministère de la Région wallonne. DGATLP. Division du patrimoine. *Le patrimoine monumental de la Belgique. Wallonie. Vol. 12-4, Liège, Verviers-arr. S-W*, Liège, Pierre Mardaga éditeur, 1985, p. 1657 / **H93** / ENGLEBERT, J., « Centre Nature à Botrange » dans *A+*, n° 83, 1983, p. 11-14 / HENRION, P., *Jean Englebert*, Liège, Edition Musée en plein air du Sart Tilman, 2007, p. 75-87 / **H94** / OTRPEPE de BOUVETTE, H. de, dans Ministère de la Région wallonne. DGATLP. Division du patrimoine. *Le patrimoine monumental de la Belgique. Wallonie. Vol. 12-4, Liège, Verviers-arr. S-W*, Liège, Pierre Mardaga éditeur, 1985, p. 1658 / **H95** / BERCKMANS, Fr., MEES, Gr., *Buitengewoon & Betaalbaar Bouwen*, vol. 4, Tiel, Lannoo, 2020, p. 132-139 / **H96** / https://www.luc-nelles.be / **H97** / THOMAES, J., *Jacques Dupuis l’architecte*, Bruxelles, Editions La Lettre volée et Communauté française de Belgique, 2000 / **H98**



## INDEX DES NOMS

mentionnés dans les notices

AA = Atelier d'architecture
BE = Bureau d'études

*Italique* = cité dans la notice correspondante

Architectes ou ingénieurs non identifiés : A3, B8, B10, C15, C18, D8, D27, E7, E12, E35, E43, E51, E57, F16, F25, F26, F30, F51, G31, H12, H35, I6, I54, J5, J16, J21

### ARCHITECTES, ARCHITECTES D'INTÉRIEUR, PAYSAGISTES, INGÉNIEURS

&sens architectes : E56, G1
A+U : B30, B31
Aalto, Alvar : *H32, J63*
ABCIS – *Ingénieur/BE* : G21, H43
ACDC Architectes : E14
Activ-x : I28
Agua (Groupe Urbanisme et Architecture) : H1
Albert, Alexandre : E25, I11
Albert, Bruno : A20, E25, F51, G26, H22, H37, *Intro H38*, H62, H63, H80, H81, H87, I11
Albert, José : A20, E25, F50, H22, H80, I11
Alexandre : A23
Allement, R. : E51
Almax – *Ingénieur/BE* : I26
Altiplan : B35, F3
Alvéoles : D15
Antoine, Jacques : D9, D10, D11
Arcade – *Ingénieur/BE* : F2
Arcadis – *Ingénieur/BE* : J3
Architectes et Urbanistes Valentiny et associés : E23
Architecture et Urbanisme Gérard Clotuche : J31
Architecture Lejeune Giovannelli : A25, J1
Architekturbüro Sebastian Borch : F35
Arnould, Pierre – *Ingénieur/BE* : D10
Artau Architectures : C13, F1, F4, G3, G4, G24, G26, H5, H7, H11, H13, H14, H15, *Intro H38*, H38, H39, H40, H64, H71, H74, H78, H88, I1, I2, I4, I7, I15, I22, I31, I35, I42, J6
Artec : E39, *Intro J29*
Asplund, Gunnar : H1
Atelier 26 : I8, I14
Atelier 40 : D28
Atelier Brismoutier : E14
Atelier Chora : H90, I18, I37
Atelier CUP – *paysagistes* : C4
AA Bruno Ericpum & Partenaires : I25
AA Alain Richard : I43
AA Daniel Delgoffe : J55, J62, J63
AA Delincé : E4
AA Dethier & Lion : E22, H20
AAD-Architecture : I3
AA DMN : E18
AA Éric Furnémont : I37
AA Galand : J57
AA Georges-Éric Lantair : E47, J58
AA Marc Grondal : J29
AA Marc Ledent : J42
AA Mario Palm : G36
AA Yves Delhez : F5, F8, F9, F36, G32
Atelier Concept : E6
Atelier d'architecture du Sart-Tilman : G21, J6, J7
Atelier d'architecture et d'urbanisme Fettweis et associés : A29, D24
Atelier d'architecture et d'urbanisme Lucien Kroll : H47
Atelier de la Pierre d'Angle : J57
Atelier DSH : E4, I0,
Atelier Kempe Thill : F4
Atelier Paysage – *Paysagiste* : C3, D3, D14, E2
Atelier d'architecture et d'urbanisme Fettweis et associés : A29, D24
Atelier d'architecture et d'urbanisme Lucien Kroll : H47
Atelier de la Pierre d'Angle : J57
Atelier DSH : E4, I0,
Atelier Kempe Thill : F4
Atelier Paysage – *Paysagiste* : C3, D3, D14, E2
CGL Consult – *Ingénieur/BE* : E15, E28, G34
Chambon, Alban : J3
Charlier, Gustave : J8, *J16*
Charpentier, Eugène : *Intro J1*
Clauwers, Inge : H42, H25, *Intro H38*, H38, H40, H41, H46
Clerdent, Anne-Catherine : F49
Clotson, W. : A17
Clotuche, Gérard : C10, J31
Colle, Francis : D29, D30
Colson, Guy : J19
Colson, Philippe – *Ingénieur/BE* : G3, H14, H38, H39, H71, H78, I1, I2, J30
Commes, Christoph : F45
Conti, Adeline : B24, B35
Cornesse, Jean-Claude : H92
Cornet, Maximilien – *Ingénieur/BE* : E18, H55, *H74*
Baudon, Jacques : B30, B31
Baukunst : J40
Baumans, Arlette : A15, A24, A33, C3, D1, D3, D6, D12, D14, E1, E2, E3, E19, E20, E21, J50
Baumans, Francis : E19

Baumans-Deffet Architecture et Urbanisme : A15, A24, A33, C3, D1, D3, D6, D14, E1, E2, E3, J50
BCT – *Ingénieur/BE* : G3, H5, H14, H38, H39, H64, H71, H78, I1, I2, I7, J29, J30
Beaumecker, Roger : C16
Bechtel International : E8
Beguin, Aloys : A20, H22
BEL – *Ingénieur/BE* : F18
Belderbos, Marc : F2
Bellière, Christine : G25
Bemelmans, M. : F9
Benetti, Valter : G15
Berg H. & associés – *Ingénieur/BE* : F1
Berger, Pierre – *Ingénieur/BE* : I41
Bergilze, Jacques : G2
Bergmann, Daniela : F4
Berhaut-Street, John : C16, I43
Bertaimont, E. : G20, G23
Bertlaymont, Jonas : G1
Bertaux, Christine : J1
Bertholet, Ouscar : J12, J19, J27, J45
Besme, Victor : J4
Beuken, V. : E16
Bidaut, Eugène – *Ingénieur/BE* : J51
Binario architectes : I13
Blaise, Daniel : G21, G33
Blérot, Ernest : B11
Blog architecture : I9
Bodson, Hermann – *Ingénieur/BE* : J51
Böhlm, Dominikus : D31
Bongartz, Reinhold : G33, C19
Boniver, Henri : B13, D17
Boniver, Julien – *Ingénieur/BE* : B12
Bonnevie, Serge : I1
Borch, Sebastian : F35
Bosch : A23
Boulanger, Louise : A12
Boyv, David : E37
Braibant, C. : G2
Brash, Frédéric : I43
Brenu, Philippe : I9
Brisu, Pierre : F3
Bronlet, Monique : I43
Brunfaut, Maxime : D23
Bruther : J40
Bureau Bouwtechniek : J40
Bureau d'architecture Garsoux & Donéa : E11
Bureau d'architecture Parada Javier – *Ingénieur/BE* : E5
Burgee, John Henry : E46
Burguet, Émile : A1, A17, E49
Burnet, Georges : D2, D5
Burton : J52, J53
Bury, Louis : A4
Busch, Robert : A30, A31, A32, A35, B25, C10, C12, C17, D7, E13, E14, F7, G7, J42
Cabinet d'architecture industrielle Fernand Crahay : E8
Caelen, Jean-Philippe – *Ingénieur/BE* : E27
Capart, W. : E40
Carez – *Ingénieur/BE* : J51
Carlier, Charles : A13
Caumiant, Jean-Pierre : J1
Cellier, Étienne (Atelier Paysage) – *Paysagiste* : C3, D3, D14, E2
Cerfontaine – *Ingénieur/BE* : B24, C4, E16, E22, H2
CGL Consult – *Ingénieur/BE* : E15, E28, G34
Chambon, Alban : J3
Charlier, Gustave : J8, *J16*
Charpentier, Eugène : *Intro J1*
Clauwers, Inge : H42, H25, *Intro H38*, H38, H40, H41, H46
Clerdent, Anne-Catherine : F49
Clotson, W. : A17
Clotuche, Gérard : C10, J31
Colle, Francis : D29, D30
Colson, Guy : J19
Colson, Philippe – *Ingénieur/BE* : G3, H14, H38, H39, H71, H78, I1, I2, J30
Commes, Christoph : F45
Conti, Adeline : B24, B35
Cornesse, Jean-Claude : H92
Cornet, Maximilien – *Ingénieur/BE* : E18, H55, *H74*
Cosse, Jean : *J44*
Couton, Roland : F1, F4, H7, I2, I4, I7
Courtejoie, Fabienne : C13, F4, G3, G24, G26, H5, H7, H11, H13, H14, H15, H38, H39, H40, H64, H78, H88, I1, I2, I4, I7, I15, I22, I35, I42, I35, I42

Courtejoie, Jean : H73
Cojette, Philippe – *Ingénieur/BE* : E52, I42
Cracco, Eugène : G22
Crahay, Fernand : E8
Donckels, Nathalie : E28, E41, E42
Donckier, Auguste – *Ingénieur/BE* : J51
Donaë, Jean-Pierre : E11
Dornu, Hélène : A4
Dorothy, Mariette : H72
Douha, Henri : A31
Douliez, Jean : H92
Drapièr, Catherine – *Ingénieur/BE* : G3
Crearch : A5
Créative Architecture : B24, B35, D27, D28
Crosby, Francesca : J40
Culot, Jean-Christophe : A15, A24, D1, D3, J50
Cunibert, Henri : G30, G40
D'Élia, Pasquale : E16
D'Outremont, Hervé : D1, D6, D15, E1, E2
Daele, Renaud : C19
Dauven, J. : F21, F22
David, Patrick : I4
De Beer, E. – *Ingénieur/BE* : J51
De Clercq, J. – *Ingénieur/BE* : F31, J51
De Landsheere, Olivier – *Ingénieur/BE* : B12, H25, H82, H86
De Leval, Véronique : I41
Daniel, Luc : F1, F4, H7, H13, H14, H71, H74, I1, I2, I4, I7, I15
DEPAU : A13
Eicher, Ravi : F51, F52
Emery, C. : B30
Emonts, Willy : G35
Englebert, Jean : C8, G25, H66, H67, H70, H92, H93, I21, I39, J13
Ergip, Bruno : I25
Eversheim, Walter : F53
Eblire, Philippe : I40
Deboutze : D15
Debra, Alfred : B28
Decrolière, Cédric – *Ingénieur/BE* : B35
Dedoyard, Georges : A22, I10
Deffet, Bernard : A24, A33, C3, D1, D3, D6, D12, D14, D15, D16, D20, D25, E1, E2, E5, J50
Deffet, Georges : D2, D5, D16, D18, D19, D22
Deffet Architectes & Partenaires : D12, D14, D15, D16, D20, D25
Defrenne, F. : G11
Degenbe, Thomas : G1
Dehareng, Jean – *Ingénieur/BE* : E2, E39
Burguet, Émile : A1, A17, E49
Burnet, Georges : D2, D5
Burton : J52, J53
Bury, Louis : A4
Busch, Robert : A30, A31, A32, A35, B25, C10, C12, C17, D7, E13, E14, F7, G7, J42
Cabinet d'architecture industrielle Fernand Crahay : E8
Caelen, Jean-Philippe – *Ingénieur/BE* : E27
Capart, W. : E40
Carez – *Ingénieur/BE* : J51
Carlier, Charles : A13
Caumiant, Jean-Pierre : J1
Cellier, Étienne (Atelier Paysage) – *Paysagiste* : C3, D3, D14, E2
Cerfontaine – *Ingénieur/BE* : B24, C4, E16, E22, H2
CGL Consult – *Ingénieur/BE* : E15, E28, G34
Chambon, Alban : J3
Charlier, Gustave : J8, *J16*
Charpentier, Eugène : *Intro J1*
Clauwers, Inge : H42, H25, *Intro H38*, H38, H40, H41, H46
Clerdent, Anne-Catherine : F49
Clotson, W. : A17
Clotuche, Gérard : C10, J31
Colle, Francis : D29, D30
Colson, Guy : J19
Colson, Philippe – *Ingénieur/BE* : G3, H14, H38, H39, H71, H78, I1, I2, J30
Commes, Christoph : F45
Conti, Adeline : B24, B35
Cornesse, Jean-Claude : H92
Cornet, Maximilien – *Ingénieur/BE* : E18, H55, *H74*
Cosse, Jean : *J44*
Couton, Roland : F1, F4, H7, I2, I4, I7
Courtejoie, Fabienne : C13, F4, G3, G24, G26, H5, H7, H11, H13, H14, H15, H38, H39, H40, H64, H78, H88, I1, I2, I4, I7, I15, I22, I35, I42

Didesse, Olivier : I11
Digneffe, Barthélemy : *J3*
Dirix, Alain : F6, I5
Donckels, Nathalie : E28, E41, E42
Donckier, Auguste – *Ingénieur/BE* : J51
Donaë, Jean-Pierre : E11
Dornu, Hélène : A4
Dorothy, Mariette : H72
Douha, Henri : A31
Douliez, Jean : H92
Drapièr, Catherine – *Ingénieur/BE* : G3
Crearch : A5
Créative Architecture : B24, B35, D27, D28
Crosby, Francesca : J40
Culot, Jean-Christophe : A15, A24, D1, D3, J50
Cunibert, Henri : G30, G40
D'Élia, Pasquale : E16
D'Outremont, Hervé : D1, D6, D15, E1, E2
Daele, Renaud : C19
Dauven, J. : F21, F22
David, Patrick : I4
De Beer, E. – *Ingénieur/BE* : J51
De Clercq, J. – *Ingénieur/BE* : F31, J51
De Landsheere, Olivier – *Ingénieur/BE* : B12, H25, H82, H86
De Leval, Véronique : I41
Daniel, Luc : F1, F4, H7, H13, H14, H71, H74, I1, I2, I4, I7, I15
DEPAU : A13
Eicher, Ravi : F51, F52
Emery, C. : B30
Emonts, Willy : G35
Englebert, Jean : C8, G25, H66, H67, H70, H92, H93, I21, I39, J13
Ergip, Bruno : I25
Eversheim, Walter : F53
Eblire, Bertrand : C4, E47, J58
Faes, Thomas : E45, H76, H86
Falise, Ivon : J27
Fally-Debar–Journaux – *Ingénieur/BE* : I4
Ferrari, Jean – *Ingénieur/BE* : A20, I11
Fettweis, Émile-José : A14, A29, A35, B13, B15, B18, B19, B20, B23, B29, *Intro B30*, B34, B37, C2, C6, C7, C8, C14, D24, F12, F16, F29, *Intro F38*, F37, F41, G26, H16, H56, I24
FWH Architectes : E9, E29, E48, E53, G1
Fischer, Anny : F9
Fitschu, Paul : J27
Flament, Albert : A12
Fogembe, Thomas : J31
Fontaine, Grégory : I12
Fontaine, Jacques : I2
Fontaine 2 architectes : I12
Fournau, Olivier : B12, D4, H88, I2, J46
François, Jules – *Ingénieur/BE* : J2
Fransolet, D. : E6
Franzen, Damien : E9, E29, E48, E53
Frère, Philippe : E36, E38, J31
Frese, Walter : F13
Furnémont, Eric : I37
Ganescu, Alina : E9
Garsoux, Marie : E30
Garsoux, Roger : E5, E11, F46, G27
Garsoux-Dethier : F46, G27
Geenens, Marcel : C2, H74, I12, I16, I24, I26, I30, J1, J5, J28, J39, J54
Genthu, David : F18
Gentges, Émilie : F18, *Intro H38*, J48
Gérard, D. : D2
Ghyssen, Camille : J42
Ghysaert, Axel : I25
Gilles, C. : E40
Gillet, Jacques : *J24*
Gillon, Jean : G20, G23
Giovanelli, Giuseppina : A25, J1
Godinas, Jean-Philippe : B12
Gouthière, Jean-Pierre : I17
Greisch, René et/ou bureau – *Ingénieur/BE* : A15, A16, A20, A16, B14, B29, D21, E25, H86, H91, *Intro J29*, J30
H32, E36, E38, E57, F10, F29, F46, F50, H22, H62, H68, H76, I11, I15, J40
Grondal, Éric : I41, *Intro J29*, J29
Grondal, Marc : *Intro J29*, J29
Groulard, Philippe : G27
Groupe A : A14, B15, B18, B20, B23, B34, B37, C6, C8, F12, F16, F41
Groupe L'Équerre : A22, J27
Groupe Planning : A25, A30, A31, A32, A35, B25, C10, C12, C17, D7, E13, E14, G7, F7, J42
Guilleaume, Anne : A4, J2
Gulpen, André : E6
Hackbar, Hani : C2
Hadjiidimoff, André : H92
Dhont, Erik – *Paysagiste* : E45

Halteux, Arnaud : E44
Händel & Franke : F20
Hankar, Paul : J22
Hans, Joseph – *Ingénieur/BE* : *Intro J32*
Hansen : I27
Hansen, H. – *Ingénieur/BE* : C16
Hansen, Marcel : *J3, J16, J17*
Hansen, William : J1, J2, J32, J41
Hättasch, Martin : F4
Havenith : F27
Hayot, Paul : B30
HE-architectes : C4, H89, I44
Hebbelinck, Pierre : B12, D10, D11, E51
Heinen, Pascal : F18, F40, G14, G15, G17
Helg, W. : F21, F22
Henkinbrant, André : E39
Hennebique, François – *Ingénieur/BE* : A23, D27, I33
Hennequin, Fabienne : I1, I2
Henrard, Luc : E6
Henri, Marcel : H23
Henry, Damien : C4, H89
Henz, Olivier : E29, G1, H5
Herbecq, Bernard : E24, H44, J24, J49
Herion, J.E. : A13
Hermanek, Saskia : F4
Herve, Jean-François : B35
Hilger, Anja : G36
Hobé, Georges : J23, *Intro J32*, J35, J36, J38, J39
Holabird, John Augur : E46
Holabird, Rool & Burgee : E46
Honnay-Dortu, Émile : B11
Honoré, Gil : D11, E51
Horta, Victor : B16, C1
Houdé, Joëlle : J57
Hubert, Louis – *Ingénieur/BE* : G24
Hubin, Johanne : I32
Hulsbos, Leon : I31
Huugens, Jean-Marc : H93
Huygh, Gaël : J4
Imago – *Paysagiste* : H76, H82
Imhopt Engineering – *Ingénieur/BE* : I32
Ingeo – *Ingénieur/BE* : I11
Jacob, François : A3
Jacobi, Alfred : F4
Jacquemin, L. : G30
Jacques, R. – *Ingénieur/BE* : C16
Jacquet, Dany : F49
Jadot : A23
Jamainge, Guy : E34, F18, F33, F44, H18, H19, H21, H30, H51, H59, H74, H83, H84, I2, I19, I20, J48
Jamin, Jean-Paul : F3
Jaspar, Paul : J9, J20, J22
Jennes, Frédéric : E22
Jentgen, Josef : F11
Jérôme, Bernard : C4
Jeunehomme, Henri – *Ingénieur/BE* : A7, A17, A22
Jeunehomme et Joassin – *Ingénieur/BE* : D2
JLD Engineering – *Ingénieur/BE* : A33, E5, E6, G27
Johnen, Sébastien : I36
Jonas-Szatanski, Jan : J2
Jourdain, Jean-Pierre : G2
Jungers, Jean-Jacques : J57
Junius, Marcel : D17, D21
Katrol Architectes : H95
Kempe, André : F4
Kempen Krause Ingenieurgesellschaft – *Ingénieur/BE* : F4
Kestens, Guido : A19
Klassen, Yoann : E9
Kockartz, Wilhelm : F48
Koeottgen, Auguste : B32
Kroll, Lucien : F32, H47, *J24*
L'Escout : A4
Lacasse-Monfort – *Ingénieur/BE* : E41, E42, H43, H65, H8, I14
Lacrosee, Marc – *Ingénieur/BE* : H51
Laloux, Benoît : A20, H22
Lambeau, Georges : C18
Lamoureux – *Ingénieur/BE* : A12
Lamy, Joseph : H22
Landscape Design Partnership – *Paysagiste* : E4
Langhor – *Ingénieur/BE* : D6, D12, D14, D15, D20, D25, J55, J57
Lantair, Georges-Éric : D9, D10, E47, J58
Lardinois, Céline : C19
Laterrade, F. : I4
Laurent, François : F4, I15

Latteux, Arnaud : E44
Händel & Franke : F20
Hankar, Paul : J22
Hans, Joseph – *Ingénieur/BE* : *Intro J32*
Hansen : I27
Hansen, H. – *Ingénieur/BE* : C16
Hansen, Marcel : *J3, J16, J17*
Hansen, William : J1, J2, J32, J41
Hättasch, Martin : F4
Havenith : F27
Hayot, Paul : B30
HE-architectes : C4, H89, I44
Hebbelinck, Pierre : B12, D10, D11, E51
Heinen, Pascal : F18, F40, G14, G15, G17
Helg, W. : F21, F22
Henkinbrant, André : E39
Hennebique, François – *Ingénieur/BE* : A23, D27, I33
Hennequin, Fabienne : I1, I2
Henrard, Luc : E6
Henri, Marcel : H23
Henry, Damien : C4, H89
Henz, Olivier : E29, G1, H5
Herbecq, Bernard : E24, H44, J24, J49
Herion, J.E. : A13
Hermanek, Saskia : F4
Herve, Jean-François : B35
Hilger, Anja : G36
Hobé, Georges : J23, *Intro J32*, J35, J36, J38, J39
Holabird, John Augur : E46
Holabird, Rool & Burgee : E46
Honnay-Dortu, Émile : B11
Honoré, Gil : D11, E51
Horta, Victor : B16, C1
Houdé, Joëlle : J57
Hubert, Louis – *Ingénieur/BE* : G24
Hubin, Johanne : I32
Hulsbos, Leon : I31
Huugens, Jean-Marc : H93
Huygh, Gaël : J4
Imago – *Paysagiste* : H76, H82
Imhopt Engineering – *Ingénieur/BE* : I32
Ingeo – *Ingénieur/BE* : I11
Jacob, François : A3
Jacobi, Alfred : F4
Jacquemin, L. : G30
Jacques, R. – *Ingénieur/BE* : C16
Jacquet, Dany : F49
Jadot : A23
Jamainge, Guy : E34, F18, F33, F44, H18, H19, H21, H30, H51, H59, H74, H83, H84, I2, I19, I20, J48
Jamin, Jean-Paul : F3
Jaspar, Paul : J9, J20, J22
Jennes, Frédéric : E22
Jentgen, Josef : F11
Jérôme, Bernard : C4
Jeunehomme, Henri – *Ingénieur/BE* : A7, A17, A22
Jeunehomme et Joassin – *Ingénieur/BE* : D2
JLD Engineering – *Ingénieur/BE* : A33, E5, E6, G27
Johnen, Sébastien : I36
Jonas-Szatanski, Jan : J2
Jourdain, Jean-Pierre : G2
Jungers, Jean-Jacques : J57
Junius, Marcel : D17, D21
Katrol Architectes : H95
Kempe, André : F4
Kempen Krause Ingenieurgesellschaft – *Ingénieur/BE* : F4
Kestens, Guido : A19
Klassen, Yoann : E9
Kockartz, Wilhelm : F48
Koeottgen, Auguste : B32
Kroll, Lucien : F32, H47, *J24*
L'Escout : A4
Lacasse-Monfort – *Ingénieur/BE* : E41, E42, H43, H65, H8, I14
Lacrosee, Marc – *Ingénieur/BE* : H51
Laloux, Benoît : A20, H22
Lambeau, Georges : C18
Lamoureux – *Ingénieur/BE* : A12
Lamy, Joseph : H22
Landscape Design Partnership – *Paysagiste* : E4
Langhor – *Ingénieur/BE* : D6, D12, D14, D15, D20, D25, J55, J57
Lantair, Georges-Éric : D9, D10, E47, J58
Lardinois, Céline : C19
Laterrade, F. : I4
Laurent, François : F4, I15

Le Corbusier : *B34, F32*
Lebeau, Luc : E54
Leblan, Frédéric : C13, G3, H5, H11, H13, I4, I31, I35, I42
Lecarte, Fanny-Lee : I15
Lecerclq, Gil : A34
Lecloux, Jacques : C16, D19
Lecocq, Philippe : G2
Ledent, Marc : J42
Lefort, Christelle : D4, I8, I14
Légipont, Magali : H43
Lejaer, Jean : A3, A5, B21, D26
Lejeune, Thierry : A25, J1
Lejoly, Gaëtan : F4
Leluron : B11
Lemaire, Mathieu : H7, I9
Lemaire – *Ingénieur/BE* : A6, B12, B35, C3, D1, E1, E37, E45, H8, H25, H82, H85, H86
Lemmens, Jean-Pierre : J31
Lengler, Jean-Marie : I40
Lerho, Manfred : E54, F19, F32, F49, G2
Lerho, Hugo : G2
Lesage, Gilbert – *Ingénieur/BE* : F32, H73
Lewecq, Margaux : A4
Lewerentz, Sigurd : H29
Lieber, Céline : I15
Lievevrouw, Paul : J2
Lilien, Alexandre : E47
Lion, Éric : E22, E25, E26
Lipp, Franz – *Paysagiste* : E46
Lizen & Smet : E15
Locus, M. : E6
Loos, Adolf : C4
Longueville – *Ingénieur/BE* : A12
Lorand, E. : G11
Lozet, Julien : C4
Luc Nelles architectes associés : B36, G21, H43, H45, H61
Luchslos, Adrien : A6
Maiter, Fritz : H2, H3, H34
Marchal, Caroline : E37
Marchal, Eméric : H90, I18
Marchal, Olivier – *Ingénieur/BE* : H90, I18, I37
Marchot, Gaston : A30, A31, A32, A35, B25, C10, C12, C17, E13, F7, G7, J42



Vanderhove, Charles : B14, E26, E32, E33, F6, F14, F32, G26, H94, I45
Vanwertz, A. : E51
Vasistas architectes : F34, F39
Verleyen, Jean-Paul : J57
Verschuere, Adrien : J40
Verstraeten, Pierre – *Urbaniste* : F1
Viallon, François : A6
Vissoul, Marie : I15
Vivroux, Auguste : A5
Vivroux, Auguste-Charles : B2, J32, J33, J34
Vivroux, Charles : B5, B10, J34, J39
Vonhoff, Ernst : H57
Voysey, Charles Francis Annesley : J38
*V+ : Intro I1*
Wagelmans, Paul : G24, H5, I4
Wallerand, Olivier : I8, I14
Wattsup engineering – *Ingénieur/BE* : H90
Wautelet, Fanny : H90
Wautelet, Simon : C4
Weber, Constant : A15
Webster, Helen : F4
Weinand, Yves – *Ingénieur/BE* : F47, G38
Werner de Bueger, Jean : I17
Werrens, Albert : H29
Wertz, Eddy : E9, E29, G1
Willems, Lorenz : G24
Winandy, Jean-Marie – *Ingénieur/BE* : B33, B36, J56
Windhus, Tobias : F4
Wright, Frank Lloyd : D11, D16, J62, J63
Xhonneux, René : E39
YS Architectes : A6
ZWP-Ingénieur AG – *Ingénieur/BE* : F4

#### ARTISTES

Albermann, Wilhem : E55
Ateliers ARS Ecclesiae Vanderhout : G30
Belgeonne, Gabriel : I3
Berchmans, Émile : A4
Berchmans, Oscar : J9
Bequin, Marie : G2
Blank, André : A32, B18, *Intro B30, F12, F37, G2, G7*
Boedts, Paul : G35
Böhm, Dominikus : D31
Boulmant, Georges : H32
Bouré, Félix-Antoine : J51
Brown, James : I3
Busine, Zéphir : H32
Carpay, Paul-Joseph : J2
Chartier, Jacques : I3, J30
Chevalier Masson : J40
Consini : A23
De Dixmude, Pierre-Jacques : H32
Delahaut, Jo : G2, I3
Delbrassinne, Éltse : I3
Dethier, Michèle : H82
Dobrzycki, Zygmunt : G20
Dupuis, Jacques : H9, H32, H55
École des beaux-arts de Namur : G18
Englisch, Laurentius Ulrich : E55
Fontaine, Antoine : J4
Geefs, Guillaume : A23
Gérard, Joseph : A1
Gérard, Léopold : A1
Gérard, Louis : G7
Gilbert, Bernard : I3
Glibert, Jean : C9
Greisch, Roger : G2
Griesenbrock, Frans : G7
Grimée : A23
Hasemeier-Eulenbruch, Maria : D31, F37
Heizer, Michael : J58
Hord, Donald : E46
Hubin : A23
Jakob, Willy : D31
Jockens, Frans : A15
Kozakis, Nicolas : E45
Lambeau, Raoul : F15
Lambert, Albert : J8
Lambert-Rucki, Jean : H55
Lampertz, Aloys : G29
Lechantre-Massy : H42
Leonardi, Michel : G21, J7
LeWitt, Sol : H82
Majérus, François : A12
Oosterlyncck, Baudouin : I3
Pierre, J. : A4
Pilastre, Alice : A4
Pirlot, André : G7, I16

490

Randaxhe, Noël : A14
Ransonnnet, Jean-Pierre : I3
Rauch : J4
René, Julien : G2
Robert, Maurice : G39
Roland, Stéphanie : I3
Romainville, Armand : H97
Serra, Richard : J58
Serrurier-Bovy, Gustave : J20, J22
Tapta : G2
Van den Kerkhove, Joseph-Antoine : A15
Van Den Kerkhove (frères) : J2
Van Omberg, Jacques : J2
Van Ranst, Frans : J5
Van Severen : I3
Verschueren, Albert : I12
Vivroux, Clément : A15
Vosch, Jules : G30
Wendling, Anton : D31
Wera : A23
Wéry, Marthe : I3
Willequet, André : H28
Zurstrassen, Yves : I3

## INDEX DES TYPOLOGIES

**Bâtiments agricoles et forestiers**
ÉQUIPEMENTS AGRICOLES
J32, J33
CABANE
I23
JARDIN
J58
OBSERVATOIRE À OISEAUX
E31
TOUR D'OBSERVATION
J30

**Bâtiments civils**
ABATTOIRS
F13
CASERNS DE POMPIERS
D25, J57
SANISETTE
B8
HÔTELS DE VILLE
G23, I2, I41, J2, J55
PALAIS DE JUSTICE
A23
PARLEMENT
F4
POSTE
A25, E51

**Bureaux et atelier**
ATELIER
H41, I18
ATELIER D'ARCHITECTURE
E33
BUREAUX
A6, A11, A24, A25, A30, B5, B16, C2, D1, D30, E3, E9, E16, E41, E48, F7, F21, F25, F43, F52, G13, G15, G21, G22, H2, H8, H10, H12, H24, I12, I18, I29, I41, J18

**Commerces**
CASINOS
I6, J3
GALERIES COMMERCIALES
A14, D1
MAISONS DE COMMERCE
A2, A17, A18, A19, A24, A28, B1, D5, E3, E10, F6, H4, H6, H9, J8, J16
MARCHÉ COUVERT
A27

**Congrès, exposition, tourisme**
CENTRE DE CONFÉRENCES
F3, J6
CENTRE DE CONGRÈS
D1, F3

CENTRE DE SÉMINAIRE
F3, J29
CENTRE TOURISTIQUE
F33
ÉQUIPEMENTS TOURISTIQUES
G37, J54, J56
OFFICES DU TOURISME
E6, E48, H11, I41, J4
PAVILLON
J5, J52

**Culte, commémoration**
CHAPELLES CATHOLIQUES
E54, F37, G39, H37, I7
CIMETIÈRES
E46, F15
CRÉMATORIUM
E45
ÉGLISES CATHOLIQUES
B29, D17, D31, G7, G18, G19, G20, G29, G30, G35, G40, H42, H97, I16, I27, I30
ÉGLISE PROTESTANTE
H23
FUNÉRARIUM
E45
MONASTÈRE
I17
MONUMENT COMMÉMORATIF
H55
MONUMENT RELIGIEUX
E55

SANCTUAIRE CATHOLIQUE
F37
TEMPLE PROTESTANT
A12

**Culture**
ATELIER D'ARTISTE
I43
BIBLIOTHÈQUES
A28, D16, G3, I41
CENTRE D'EXPOSITION
D1
CENTRE D'INTERPRÉTATION
H93
CENTRES COMMUNAUTAIRES
F7, F38, G14, H7, H32, J42
CENTRES CULTURELS
A28, D1, D16, E39, F13, G21
CENTRE DE DOCUMENTATION
G3
CINÉMAS
F9, G22
GALERIE D'ART
I3
MUSÉES
E48, F51, I4
PAVILLON DE MUSIQUE
F14
SALLS DE SPECTACLE
A5, D1
STUDIO DE TÉLÉVISION
D1
THÉÂTRE
A4

**Espaces publics**
A15, A24, C19, D3, D9, D14, D28, E1, F1, F23, H1, I1, I4

**Formation – Enseignement – Jeunesse**
BÂTIMENT UNIVERSITAIRE
H92
CRÊCHES
B24, E4, E47, F24
ÉCOLE D'ENSEIGNEMENT SPÉCIALISÉ
G1
ÉCOLES FONDAMENTALES
A13, A35, D15, D20, E19, E40, G1, G3, G9, G24, H68
ÉCOLES SECONDAIRES
A10, A20, D26, E40, H22, I7, I10, J19, J60
HAUTE ÉCOLE
J60
INTERNAT
C4

**Génie civil**
BARRAGES
F31, F32, J51, J52, J53, J54
CHÂTEAU D'EAU
E7
PASSERELLES
A9, A16, G38
PONT
E57

**Horéca**
CAFÉS
A3, F7 F39
HÔTELS
H12, H74, I15, J2, J6, J10, J11, J31, J34, J42
RESTAURANTS
F26, J28, F32

**Industrie**
CENTRALE ÉLECTRIQUE
H35
USINES
A8, A32, A33, A34, C18, D27, E5, E8, F20, F21, F25, F26, F39, H96

**Logement**
AUBERGE DE JEUNESSE
C25
GÎTES
E23, H78, I32
HABITATIONS UNIFAMILIALES
A2, A3, A21, A22, A36, A37, B1, B2, B3, B6, B7, B10, B11, B13, B15, B17, B18, B19, B21, B25, B27, B32, B33, B34, B36, C1, C5, C6, C7, C8, C9, C10, C11, C12, C13, C14, C15, C16, D8, D12, D13, D18, D19, D29, D30, E15, E17, E18, E20, E21, E22, E23, E24, E25, E26, E28, E29, E30, E32, E33, E34, E35, E36, E37, E38, E41, E42, E43, E44, E52, E53, F2, F7, F10, F11, F12, F14, F16, F17, F18, F19, F29, F33, F34, F35, F36, F38, F40, F41, F42, F43, F44, F46, F47, F48, F50, C4, G5, G6, G10, G11, G12, G13, G15, G16, G17, G26, G27, G28, G31, G32, G33, G34, G36, H2, H3, H4, H6, H9, H10, H14, H15, H16, H17, H18, H19, H20, H24, H26, H27, H28, H29, H30, H31, H36, H38, H39, H40, H41, H44, H45, H46, H47, H48, H49, H50, H51, H52, H53, H54, H56, H57, H58, H59, H60, H61, H62, H63, H64, H66, H67, H69, H70, H71, H72, H73, H74, H75, H76, H77, H78, H79, H80, H81, H82, H83, H84, H85, H86, H87, H88, H90, H91, H94, H95, I8, I9, I11, I14, I19, I20, I21, I22, I25, I28, I29, I31, I32, I35, I36, I37, I38, I39, I40, I42, I43, I44, I45, J8, J9, J12, J13, J14, J15, J16, J17, J18, J20, J21, J22, J23, J24, J26, J27, J32, J33, J36, J37, J38, J39, J43, J44, J45, J46, J47, J48, J49, J50, J53, J58, J59, J61, J62, J63

IMMEUBLES À APPARTEMENTS
A18, A22, A24, B4, B5, B9, B12, B16, B20, B23, B28, D14, E10, E11, E27, G22, H8, H21, J16
LOGEMENTS PUBLICS
A26, A27, A29, A31, B26, B30, B31, B37, C20, D2, D4, D5, D6, D7, D10, D11, D21, D22, D24, E13, E14, E49, E56, F27, F28, F49, H13, H25, H28, H32, H33, I1, I13, J25
LOGEMENTS COLLECTIFS
B27, F18, F22, F45, H43
MAISON D'HÔTES
I44
VILLAGES DE VACANCES
G2, G8, I24

**Santé**
CABINETS MÉDICAUX
B25, E35, H69
CENTRE DE BALNÉOTHÉRAPIE
F5
CENTRE DE BIEN-ÊTRE
H74
CENTRE MÉDICO-SOCIAL
F8
CENTRE THÉRAPEUTIQUE
H5
ÉQUIPEMENTS THERMAUX
J1, J2, J3, J4, J5, J7, J28, J41
HÔPITAL
B14, B22, I5
MAISONS DE REPOS
B35, C3, C17, E2, H43
MAISON DE SANTÉ
I34
PAVILLONS
J5, J28, J29, J41
PHARMACIE
G12
PRÉVENTORIUM
D23
RÉSIDENCE-SERVICES
C3
SANATORIUMS
F4, I33
THERMES
J2, J3, J7

**Sport**
CENTRE DE LOISIRS
G2
CENTRE NAUTIQUE
G2
CENTRES SPORTIFS
A20, G2, J40
MANÈGES
A5, H65
PISCINES
A7, G2, H34, I26
SPORT HOUSE
G2

**Transport**
ABRIS
J35
CABINE DE SIGNALISATION
H89
CARPORT
E42
AUBETTE
J35
FUNICULAIRE
J7
GARAGE
E12
GARES
A1, E50, F30
PARKINGS
A24, I1, I4
STATION-SERVICE
E12



## INDEX DES VILLES ET COMMUNES

Province de Liège (arrondissement administratif de Verviers)

Les villes et communes relevant de la Communauté germanophone sont traduites en allemand (entre parenthèses). Les sections de communes mises en italique sont d'anciens villages ou des lieux-dits.

### AMBLÈVE (AMEL)

*Amel*: G12, G13  
*Deidenberg*: G18  
*Herresbach*: G17  
*Iveldingen*: G19  
*Medell*: G16  
*Möderscheid*: G14  
*Schoppen*: G15

### AUBEL

*Aubel*: E31, E34, E35, E36, E37

### BAELEN

*Baelen*: D28, D29, D30, D31

### BULLANGE (BÜLLINGEN)

*Büllingen*: C9, G10  
*Manderfeld*: G11  
*Rocherath*: G7  
*Wirtzfeld*: G8

### BURG-REULAND (BURG-REULAND)

*Auel*: G38  
*Braunlauf*: G39  
*Burg-Reuland*: G31, G37  
*Grüfflingen*: G32  
*Maldingen*: G40  
*Oudler*: G33  
*Steffeshausen*: G35, G36  
*Weveler*: G34

### BUTGENBACH (BÜTGENBACH)

*Bütgenbach*: G1, G2, G4  
*Elsenborn*: G3  
*Küchelscheid*: G5  
*Weywertz*: G6

### DISON

*Andrimont*: D13, D14, D15, D16, D18, D19, D20, D21, D22  
*Dison*: D1, D2, D3, D4, D5, D6, D8, D9, D10, D11  
*Ottomont*: D12, D17

### EUPEN (EUPEN)

*Eupen*: F1, F2, F3, F4, F5, F6, F7, F8, F9, F10, F11, F12, F13, F20, F21, F22, F23, F24, F25, F26, F27, F28, F29, F30, F31, F32, F33, F34, F35, F36  
*Kettens*: F18, F19

### HERVE

*Battice*: E8, E9, E10, E11, E12, E13, E14, E17  
*Chaineux*: E15, E16  
*Charneux*: E28, E29, E30  
*Grand-Rechain*: E19, E20, E21  
*Herve*: E1, E2, E3, E4, E5, E6, E7, E18  
*Julémont*: E32 (Blegny), E33

### JALHAY

*Jalhay*: J48, J49, J50  
*La Gileppe*: J51, J52, J53, J54  
*Nivezé*: J47

### LA CALAMINE (KELMIS)

*Hergenrath*: F47  
*Kelmis*: F49, F50, F51  
*Neu-Moresnet*: F52

### LIERNEUX

*Lierneux*: I40, I41  
*Trou de Bra*: I42, I43, I44, I45

### LIMBOURG

*Dolhain*: D23, D24, D25, D26, D27

### LONTZEN (LONTZEN)

*Astenet*: F37  
*Herbesthal*: F41  
*Lontzen*: E43  
*Walhorn*: F38, F39, F40

### MALMEDY

*Arimont*: H53, H54  
*Baugnez*: H55  
*Bellevaux*: H58, H59, H63  
*Bernister*: H65  
*Bévercé*: H35, H36  
*Boussire*: H49, H50  
*Burnenville*: H66, H67  
*Châdes*: H51, H52  
*Lasneville*: H60, H61  
*Ligneuville*: H62, H64  
*Longfaye*: H47, H48  
*Malmedy*: H1, H2, H3, H4, H5, H6, H7, H8, H9, H10, H11, H12, H13, H14, H15, H16, H17, H18, H19, H20, H21, H22, H23, H24, H25, H26, H27, H28, H29, H30, H31, H32, H33, H34, H46  
*Mont*: H37, H38, H39, H40, H41  
*Thieux-Bellevaux*: H56, H57  
*Xhaffraix*: H42, H43, H44, H45

### OLNE

*Olne*: E22, E23, E24, E26, E27  
*Saint-Hadelin*: E25

### PEPINSTER

*Pepinster*: C18, C19, C20

### PLOMBIÈRES

*Gemmenich*: E56  
*Montzen*: E49, E50, E51, E53  
*Moresnet*: E52, E54, E55, E57  
*Plombières*: E46, E47, E48

### RAEREN (RAEREN)

*Hauset*: F46, F48  
*Raeren*: F42, F43, F44, F45

### SAINT-VITH (SANKT VITH)

*Alfersteg*: G28  
*Crombach*: G27, G29  
*Sankt Vith*: G20, G21, G22, G23, G24, G25  
*Schoenberg*: G30  
*Wallerode*: G26

### SPA

*Bérinzenne*: J29, J30  
*Nivezé*: J41, J42, J46  
*Spa*: J1, J2, J3, J4, J5, J6, J7, J8, J9, J10, J11, J12, J13, J14, J15, J16, J17, J18, J19, J20, J21, J22, J23, J24, J25, J26, J27, J28, J31, J40, J43, J44, J45  
*Spa-Extension*: J32, J33, J34, J35, J36, J37, J38, J39

### STAVELOT

*Coo*: I24  
*Francorchamps*: I16  
*Parfondruy*: I21, I22  
*Renardmont*: I25  
*Stavelot*: I1, I2, I3, I4, I5, I6, I7, I8, I9, I10, I11, I12, I13, I14, I15, I18, I20, I23  
*Ster*: I19  
*Wavreumont*: I17

### STOUMONT

*Borgoumont*: I32, I33  
*Chevron*: I37  
*Stoumont*: I34, I35, I36, I38, I39

### THEUX

*Franchimont*: J56  
*Jehanster*: C11, C15  
*La Reid*: J58, J59, J60, J61, J62, J63  
*Polleur*: C10, C12, C14  
*Theux*: J55, J57

### THIMISTER-CLERMONT

*Thimister-Clermont*: E38

### TROIS-PONTS

*Aisomont*: I31  
*Trois-Ponts*: I26, I27, I28, I29, I30

### VERVIERS

*Ensisal*: C16, C17  
*Heusy*: B33, B34, C1, C2, C3, C4, C5, C6, C7, C8, C9, C13  
*Hodimont*: A11, A12, A13  
*Petit-Rechain*: D7  
*Stembert*: B35, B36, B37  
*Verviers (Centre-ville)*: A1, A2, A3, A4, A5, A6, A7, A8, A9, A10, A14, A15, A16, A17, A18, A19, A20, A21, A22, A23, A24, A25, A26, A27, A28, A29, A30, A31, A31, A33, A34, A35, A36, A37  
*Verviers (Quartier de l'Immobilier et des Boulevards)*: B1, B2, B3, B4, B5, B6, B7, B8, B9, B10, B11, B12, B13, B14, B15, B16, B17, B18, B19, B20, B21, B22, B23, B24, B25, B26, B27, B28, B29, B30, B31, B32, D27

### WAIMES

*Libomont*: H72  
*Mont Rigi*: H92, H93  
*Ondeval*: H94, H95  
*Ovifat*: H81, H82, H83, H84, H85, H86  
*Robertville*: H73, H74, H75, H76, H77, H78, H79, H80  
*Sourbrodt*: H87, H88, H89, H90, H91  
*Thirimont*: H96, H97  
*Waimes*: H68, H69, H70, H71

### WELKENRAEDT

*Henri-Chapelle*: E44  
*Welkenraedt*: E39, E40, E41, E42, E45



## COLLECTION

**Direction scientifique**  
SÉBASTIEN CHARLIER et  
THOMAS MOOR

**Comité scientifique**  
JACQUES DEFER  
(directeur de la Faculté d'architecture de l'Université de Liège),  
ÉTIENNE GODIMUS  
(doyen de la Faculté d'architecture et d'urbanisme de l'Université de Mons),  
PABLO LHOAS  
(doyen de la Faculté d'Architecture La Cambre Horta de l'Université libre de Bruxelles),  
ÉRIC VAN OVERSTRAETEN  
(doyen de la Faculté d'architecture, d'ingénierie architecturale, d'urbanisme LOCI de l'Université catholique de Louvain)

**Direction artistique de la photographie**  
EMMANUEL D'AUTREPPE

**Conception graphique**  
DANIELA CORRADINI  
(Double page)  
& DAVID CAUWE  
(L'atelier graphique)

**Conception de la base de données (Architecture-en-recherche)**  
MATTHIEU COLLET - Bien à vous

**Dépouillement bibliographique**  
(Architecture-en-recherche)  
Art&fact asbl : Édith Culot, Marie-Sophie Degard, Marie-Amandine Gérard, Jean Housen, Eva Millet  
Groupe d'Ateliers de Recherche asbl : Pierre Frankignoulle et Marie-Christine Mersch

**Encodage**  
(Architecture-en-recherche)  
EVA MELINAND : volumes 1 à 4 de la collection  
MATHILDE LANI : volume 5  
ANNE RONFA : le présent volume

**Édition**  
CELLULE ARCHITECTURE  
DE LA FÉDÉRATION  
WALLONIE-BRUXELLES :  
Chantal Dassonville,  
Lamy Ben Djaffar, Thomas Moor

**Recensement Patrimoine XX<sup>e</sup> siècle**  
WALLONIE PATRIMOINE AWaP (SPW)  
Christine Herman (coordination),  
Vanessa Amormino (Zone Est)  
En collaboration avec la CELLULE  
ARCHITECTURE DE LA FÉDÉRATION  
WALLONIE-BRUXELLES  
Thomas Moor et les directeurs  
scientifiques de chacun des guides

## GUIDE VERVIERS, SPA, OSTBELGIEN, PAYS DE HERVE & VALLÉE DE L'AMBLÈVE

**Direction scientifique**  
NORBERT NELLES  
ÉMELINE CURIEN

**Comité scientifique**  
Faculté d'architecture de l'Université de Liège  
Aloys Beguin, Sébastien Charlier, Maurizio Cohen, Fabienne Courtejoie, Émeline Curien, Xavier Folville, Olivier Henz, Thomas Moor, Norbert Nelles, Sébastien Ochej, Gwendoline Schaff, Jean-Paul Verleyen

**Comité de sélection des projets, les 26 avril 2019, 05 juillet 2019 et 17 octobre 2019**  
Aloys Beguin, Sébastien Charlier, Fabienne Courtejoie, Émeline Curien, Olivier Henz, Thomas Moor, Norbert Nelles et Jean-Paul Verleyen

Avec l'assistance de Laura Rosen et Noémie Lambert, architectes, pour la réalisation des cahiers regroupant l'ensemble des projets avant sélection

**Comité de relecture**  
Sébastien Charlier, Anne Ronfa, Norbert Nelles, Émeline Curien, Thomas Moor

**Avant-propos**  
Norbert Nelles et Émeline Curien

**Introduction territoriale**  
Martina Barcellona Corte, Jacques Teller, avec la contribution de Norbert Nelles et de Joël Privot

**Regards**  
Verviers : Sylvain Marbehant (avec T. Moor en relecture et pour l'iconographie, en coll. avec Jean-François Potelle et Freddy Joris), avec la contribution de Jean-Michel Degraeve et Thierry d'Huart (encarts)  
Cantons de l'Est : Norbert Nelles (y compris encarts)  
Spa : Thomas Moor avec la contribution de Raymond Balau (encarts)

**Têtes de chapitres**  
Valérie Biermans (A, B, C, D)  
Violaine Meurens et Marie Garsoux (E)  
Norbert Nelles (F, G, H, I)  
Thomas Moor (J)

**Auteurs**  
Raymond Balau (RB)  
Martina Barcellona Corte (MBC)  
Catherine Bauwens(CB)  
Aloys Beguin (AB)  
Valérie Biermans (VB)  
Patrick Bribosia (PB)  
Boris Cara (BCa)  
Sébastien Charlier (SC)  
Maurizio Cohen (MCoh)  
Maxime Coq (MCoq)  
Tatjana Cormann (TC)  
Fabienne Courtejoie (FC)  
Bryan Courtoy (BCo)  
Emeline Curien (EC)  
Sophie Dawance (SDa)  
Anne-Catherine De Bast (ACDB)  
Lisa De Visscher (LDV)  
Marine Debroux (MDe)  
Bernard Deffet (BD)  
Elodie Degavre (ED)  
Jean-Michel Degraeve (JMD)  
Pauline Dehez (PDe)  
Daniel Delgoffe (DD)  
Yves Delincé (YDe)  
Flora Delvaux (FDeL)  
Anne Dengis (ADen)  
Fabien Denoël (FDen)  
Alison Depourcq (ADep)  
Guillaume Dermine (GDDe)  
Sarah Dewez (SDe)  
Alexia Di Carlantonio (ADC)  
Mathilde Dion (MDi)  
Pauline Dogot (PDO)  
Youri Dor (YDo)  
Germain Dubois (GDU)  
Sibrine Durnez (SDU)  
Nicolas Duvivier (ND)  
Camille Eechaudt (CE)  
Perrine Ernest (PE)  
Pierre Frankignoulle (PF)  
Marie Garsoux (MGa)  
François Gena (FG)  
Mayron Gilles (MGi)  
Céline Gilson (CG)  
Maxime Goodens (MGo)  
Anne Guillaume (AG)  
Pierre Henrion (PHe)  
Caroline Henry (CH)  
Antoine Heylens (AH)  
Patrick Hoffsummer (PHo)  
David Houbrechts (DH)  
Thierry d'Huart (TdH)  
Émilie Hugo (EH)  
Pavel Kunysz (PK)  
Marie Lambert (ML)  
François Laurent (Fla)  
Coralie Legros-Collard (CLC)  
Anne-Françoise Lemaire (AFL)  
Clément Lumay (CL)  
François Lurquin (FLu)  
Luc Mabille (LM)  
Raphaël Mahy (RMah)  
Sylvain Marbehant (SM)  
Émeric Marchal (EM)  
Gilles Marette (GM)  
Joffrey Marquis (JM)  
Morgane Mathieu (MM)  
Roland Matthu (RMat)  
Marie-Christine Mersch (MCM)  
Violaine Meurens (VM)  
Yannick Michaud (YM)  
Thomas Moor (TM)  
François Mullen (FM)  
Virginie Navette (VNa)  
Charlotte Nelles (CN)  
Norbert Nelles (NN)

Valérian Ninane (VNi)  
Maxime Nys (MN)  
Sébastien Ochej (SO)  
Laurie Parthoens (LP)  
Sammy Pauwels (SP)  
Rémy Perceval (RP)  
Manon Piette (MPie)  
Virginie Pigeon (VP)  
Marie Pirard (MPir)  
Michel Prégardien (MPRe)  
Nina Reip (NR)  
Julie Reyserhove (JR)  
Alain Richard (AR)  
Lara Roland (LRol)  
Laura Rosen (LRos)  
Dylan Roussel (DR)  
Gwendoline Schaff (GS)  
Élodie Schmitt (ES)  
Thibault Schmitz (TSc)  
Jo-Ann Semmeling (JAS)  
Hélène Sensée (HS)  
Margarida Serrao (MS)  
Lisa Simon (LS)  
Thomas Simon (TSi)  
Ryan Sridenses Gopaulen (RSG)  
Jacques Teller (JT)  
Marie Thomas (MT)  
Antoine Timmers (ATi)  
Antoine Tubach (ATu)  
Xavier Van Rooyen (XVR)  
Benoit Vandebulcke (BV)  
Cécile Vandernoot (CV)  
Mathilde Winkin (MW)

**Photographie**  
MARC WENDELSKI,  
excepté photographies d'époque et mentions contraires

**Graphisme**  
DAVID CAUWE  
Lola Contessi (conversion en allemand)

**Coordination éditoriale**  
[nor] production :  
Laurence Waterkeyn  
Faculté d'architecture de l'Université de Liège :  
Norbert Nelles  
École nationale supérieure d'architecture de Nancy (Laboratoire d'histoire de l'architecture contemporaine – LHAC) :  
Émeline Curien  
Cellule architecture de la Fédération Wallonie-Bruxelles :  
Sébastien Charlier et Thomas Moor

**Correction ortho-typographique**  
CHRISTELLE LEGROS  
La Plume alerte !

**Traduction**  
Renate Gervink, Josten.lu

**Impression**  
IPM Printing (Bruxelles, Belgique)

**Diffusion**  
Adybooks  
+32 (0)4 223 18 28  
ou +32 (0)475 32 94 16,  
andre.delruelle@adybooks.be

**Nous remercions les services d'archives, ainsi que les institutions et les personnes qui nous ont aidés dans nos recherches, notamment pour l'accès aux documents d'archives, l'ensemble des architectes qui ont contribué, par leur mise à disposition de documents graphiques, à la présente édition, les maîtres d'ouvrage qui nous ont ouverts leurs portes, les enseignants de la Faculté d'architecture de l'Université de Liège et les auteurs indépendants pour l'écriture des notices.**

**Pour le travail de recherche archivistique :**  
Freddy Joris (Verviers), Anne Pirard (Ville de Spa, Archives communales), Jean-François Potelle (Ville de Verviers, Archives communales), Marie-Christine Schlis (Ville de Spa, Musées de la Ville d'eaux), Guido Leufgen (Zwischen Venn und Schneifel), Marie-Christine Mersch (GAR), Susanne Heinen, DGO4, Tatjana Cormann, chargée de mission pour le patrimoine culturel, Ministerium der Deutschsprachigen Gemeinschaft, Marion Dhur, bourgmestre Burg-Reuland et Odette Chantraine, Raumordnungs- und Städtebauberaterin der Gemeindeverwaltung Burg-Reuland, David Veithen, Städtebauamt St-Vith, Joëlle Vanneste, Brigitte Freches, Service d'urbanisme de la Ville de Malmedy, Michel Marechal, Alain Warichet, Province de Liège, Christophe Grignée, Martine Legrand, Patrick Floche, SPW, Céline Ruess, Musée de la Vieille Montagne, Vanessa Amormino et Geneviève Coura, AWAP

**Ainsi que :**  
Jean-Paul Bastin, Werner Baumgarten et Björn Pfeiffer, Anne de Moerloose, Alison Depourcq, Dominique Dethier et Monika Neumann, Hubert Dhur et Louis Richter, Raphaëlle Dufays, Vincent et Bernard Geenen, Luc Henrard, Armin Homburg et Nina Reip, Norbert Kreusch, Bénédicte Langohr, Robert Ledent, Manfred Lerho, Hubert Lüttgens, Stany Noël, Jacques Piron et Elodie Thunus, Christian Sichert, Marc-Henry Tellier, Michel Vanderschaeghe, Marie-Antoinette Werrens, Carole Carpeaux, Patricia Sameese, Claude Stampe

Un merci tout particulier aux étudiants de l'atelier ruralité des années académiques 19/20 et 20/21

**Une initiative de la Cellule architecture de la Fédération Wallonie-Bruxelles, réalisée avec le soutien de :**

AGENCE WALLONNE DU PATRIMOINE (AWaP)  
Jean Plumier, Inspecteur général  
Corinne Roger, Directrice du développement stratégique  
Sandrine Mathot, Directrice de la promotion du patrimoine  
Martin Lempereur, attaché

OSTBELGIEN :  
Cabinet de la Ministre de la Culture, des Sports, des l'Emploi et des Médias, Isabelle Weykmans, Gouvernement de la Communauté germanophone, Isabelle Schifflers, Jörg Zimmermann, Tatjana Cormann, Conseillère pour le Patrimoine culturel, Ministère de la Communauté germanophone  
Kay Raddatz, Chef du Département Aménagement du territoire, Ministère de la Communauté germanophone

SERVICE PUBLIC DE WALLONIE – DÉPARTEMENT DE LA GÉOMATIQUE, DIRECTION DE L'INTÉGRATION DES GÉODONNÉES  
Xavier Demarets, directeur  
Samuel Mattren, géomaticien

SERVICE PUBLIC FÉDÉRAL FINANCES – ADMINISTRATION GÉNÉRALE DE LA DOCUMENTATION PATRIMONIALE  
Erwin Van de Velde, fonctionnaire d'information

Nous remercions la Ministre en charge de la Culture de la Fédération Wallonie-Bruxelles, Madame Bénédicte Linard, la Ministre en charge de la Culture de Ostbelgien, Madame Isabelle Weykmans, la Ministre en charge du Patrimoine de la Wallonie, Madame Valérie De Bue ainsi que le Ministre-Président de la Fédération Wallonie-Bruxelles, Monsieur Pierre-Yves Jeholet pour l'attention et le soutien qu'ils ont accordé pour la mise en place de la collection et la publication de ce guide.

© 2022, Cellule architecture de la Fédération Wallonie-Bruxelles  
Boulevard Léopold II, 44  
B-1080 Bruxelles (Belgique)  
https://cellule.archi  
ISBN (version française) :  
978-2-930705-44-6  
ISBN (version allemande) :  
978-2-930705-45-3  
Dépôt légal (version française) :  
D/2022/11.978/1  
Dépôt légal (version allemande) :  
D/2022/11.978/2

L'éditeur s'est efforcé de contacter tous les architectes dont un bâtiment est mentionné dans ce guide afin d'obtenir leur aimable autorisation de l'y insérer. Nous les remercions. Toutefois, certains agants droit ne nous étant pas connus, nous n'avons pu les contacter personnellement. Nous sommes convaincus qu'ils apprécieront néanmoins cette mise en avant du travail des architectes qui ont marqué de leur empreinte créative la Fédération Wallonie-Bruxelles et Ostbelgien.

L'éditeur a cherché à mentionner les sources des visuels et satisfaire aux exigences du droit d'auteur. En cas d'erreur ou omission, merci de prendre contact avec l'éditeur. Toute reproduction ou représentation intégrale ou partielle, par quelque procédé que ce soit, du présent ouvrage est strictement interdite.